(N.° 13.) Frimaire an 12. = Nov. 18

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, BARBIER DU BOCCAGE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOF-

TROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, Fr. LOBSTEIN, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant ; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

IX.e ANNÉE.

TOME IV.

$. 1000.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Conservateur des Antiques, Médailles et Pierres gravées de la Bibliothèque nationale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités; membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, de celles des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres; des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, galvanique, de statistique, médicale d'emulation, des Observateurs de l'homme, et de l'Athénée des arts de Paris; des Sociétés des sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Strasbourg, de Moyence, etc. etc.

IX.e ANNÉE.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny, n.° 334.

AN XI—1803.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES-ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez Treuttel, Libraire, rue des Petits-Augustins,
Maison de Salm, n.° 1129.

an XI — 1803.

A

GOTTHELF FISCHER,

BIBLIOTHECAIRE A MAYENCE,

NATURALISTE ET BIBLIOGRAPHE PROFOND;

dont les savantes observations

ont avancé les connoissances zoologiques,

dont les recherches intéressantes

ont éclairci l'histoire littéraire

et dissipé l'obscurité

qui couvre les premiers temps de l'imprimerie;

HOMMAGE

D'AMITIÉ, D'ESTIME ET DE RESPECT.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

PHILOSOPHIE.

Disputatio historico-critica de Panætio Rhodio, philosopho stoico. Lugduni Batavorum, apud Abrahamum et Janum *Honkoop*. In-8.° de XII et 119 pages. 1802.

Cette thèse, l'une des plus savantes qui aient paru jusqu'à nos jours, fut soutenue à Leyde, le 12 juin 1802, par F. G. Van Lynden, né à Lie-warden, dans la Frise, et présidée par le célèbre *Daniel* Wyttenbach. On y reconnoit partout la main d'un grand maître, pour qui l'ancienne philosophie n'a point de trésors cachés, et qui sait peser dans une juste balance, et apprécier ses richesses. Honneur à celui qui peut présenter au monde littéraire un élève tel que M. *Van Lynden!* Jeune encore, arrivé à Leyde depuis trois ans, il avoit été constamment dirigé par les conseils du savant professeur que nous venons de nommer; il avoit été toujours assidu à ses leçons; il avoit adopté son excellente méthode d'études; et pour s'y conformer,

il avoit pris l'unique voie qui conduit à la véritable science des lettres (1). Il s'étoit proposé de lire tous les anciens écrivains, en commençant par les Grecs, et d'abord par Homère, source éternelle qui, depuis trois mille ans, alimente les sciences, les belles-lettres et les beaux-arts. Il lisoit alternativement les poètes et les historiens, et il en étoit à Aristophane, lorsque son père lui témoigna le desir qu'il avoit de connoître, dans un exercice public, les progrès qu'il avoit faits depuis son arrivée à Leyde. Il obéit d'autant plus volontiers à ce père chéri, qu'outre la vie, il lui devoit le bon exemple qui avoit dirigé ou plutôt formé ses premiers ans, et les maîtres excellens qu'il lui avoit donnés. La manière touchante dont un fils reconnoissant s'exprime envers l'auteur de ses jours, fait un égal honneur à l'un et à l'autre (2).

M. Van Lynden avoit d'abord choisi le Banquet de Xenophon, dont il se proposoit de donner une nouvelle édition, pour laquelle il avoit déja rassemblé d'amples matériaux; mais son illustre maître lui conseilla de substituer au Banquet de Xéno-

(1) *Constitui eam viam ingredi, quæ unica est ad veram litterarum scientiam*, p. VIII.

(2) *Accidit ut optimus Parens mihi ostenderet, sibi gratum fore, si aliquid specimen progressuum qualiumcunque meorum in lucem emitterem. Ego vero carissimi Patris voluntati eo lubentius obtemperavi, quo gratior mihi accidebat oblata occasio grati erga illum Virum animi testificandi, cui ego non tantummodo vitam, sed alia omnia debeo; quippe qui me et ipse suo erudivit exemplo, et a prima inde ætate, optimis magistris in disciplinam dedit.* Ibid.

phon, sujet, si non épuisé, du moins traité par des mains fort habiles, *Panætius*, sujet neuf, si l'on considère la manière leste, et plus que leste, dont il a été traité par quelques modernes. Et certes le savant Wittenbach ne pouvoit indiquer à son élève un sujet plus piquant ni plus intéressant.

Panætius naquit à Rhodes, d'une famille distinguée, qui avoit fourni de vaillans généraux et d'intrépides athlètes. L'époque précise de sa naissance et celle de sa mort ne sont point connues; mais on sait que *Lælius* et *Scipion l'Africain* furent ses disciples; ainsi sa naissance peut être placée environ deux siècles avant notre ère vulgaire, et sa mort vers la fin du premier de ces deux siècles, car il mourut fort vieux. Outre Lælius et Scipion, il eut des disciples illustres, au nombre desquels on comptoit *Mnésarque*, *Apollonius*, *Demetrius*, *Hecaton*, *Fannius*, *Scævola*, *Tubero*, *Rutilius*, et surtout *Posidonius*. Scipion faisoit si grand cas de notre philosophe, qu'il le logeoit dans sa maison, et que dans les missions qu'il remplissoit pour la République, Panætius étoit son fidèle, et souvent son unique compagnon de voyage. Cicéron avoue franchement qu'à quelques changemens près, il a suivi Panætius dans son traité *de Officiis* (3); et dans une lettre à Atticus (4), il dit : τὰ περὶ τοῦ καθήκοντος, *quatenus Panætius, absolvi duobus : illius tres sunt.*

(3) *Panætius, igitur, qui sine controversia de officiis accuratissime disputavit, quemque nos, correctione quadam adhibita, potissimum secuti sumus.* De Offic. liv. III, 2.

(4) XVI, 11.

« Quant aux *Offices*, j'ai réduit en deux livres les « trois de Panætius. » Ce dernier en avoit promis un quatrième ; mais quoiqu'il ait vécu trente ans après la publication des trois premiers, il n'a point tenu sa promesse ; et si l'on en croit Posidonius, son disciple Publius Rutilius Rufus se plaisoit à raconter l'aventure de la Vénus de Cos. Apelle n'avoit encore terminé que le visage et le haut de la gorge, lorsque la mort vint le frapper ; mais ce visage étoit si beau qu'aucun artiste n'osa peindre les autres parties du corps, de crainte qu'elles ne fussent pas en harmonie avec lui. De même disoit-il, ce que Panætius a publié est si parfait, que personne n'a été assez hardi pour suppléer à ce qu'il a omis ou à ce qu'il n'a pas achevé (5).

Cicéron parle toujours avec vénération de ce philosophe stoïcien. Il dit dans un endroit : *Panætius princeps, meo quidem judicio, propè stoïcorum* (6) ; et dans un autre : *homo imprimis ingenuus et gravis, dignus illa familiaritate Scipionis et Lælii* (7). Le témoignage de Cicéron a d'autant plus de poids,

(5) *Accedit eodem testis locuples Posidonius, qui etiam scribit in quadam epistola, Publium Rutilium Rufum dicere solere, qui Panætium audierat, ut nemo pictor esset inventus, qui Coæ Veneris eam partem, quam Apelles inchoatam reliquisset, absolveret (oris enim pulcritudo reliqui corporis imitandi spem auferebat) : sic ea, quæ Panætius prætermisisset, et non perfecisset, propter eorum, quæ perfecisset præstantiam, neminem esse persecutum.* Ibid.

(6) *Acad. Quæst.* IV.

(7) *De Finib.* IV.

que ce génie admirable avoit coulé à fond, si j'ose m'exprimer ainsi, tous les ouvrages philosophiques des Grecs, et en avoit extrait ce qu'il y avoit trouvé de meilleur, pour en enrichir les siens, qui offrent, par là, un degré d'intérêt qu'on ne trouve dans aucun autre auteur latin.

Suidas fait de notre Panætius deux personnages distincts, l'un qu'il appelle πρεσβύτης *senior*, et l'autre νεώτερος, *junior*. S. Ambroise, qui a fait aussi trois livres *de Officiis*, d'après ceux de Cicéron, fait, plaisamment (8), le second Panætius fils du premier. Mais M. Van Lynden n'a pas de peine à prouver que ces deux Panætius ne sont qu'une seule et même personne, et que le *dédoublement* ne doit être attribué qu'à Suidas (9), et à Eudocie (10) qui l'a copié. Ensuite cette erreur, comme presque toutes les erreurs, s'est propagée de siècle en siècle. Fabricius (11), l'abbé Sévin (12), Ernesti (13), Meursius (14), Schumacher (15) et d'autres savans l'ont embrassée.

Panætius passa probablement son enfance à Rhodes; mais nous n'avons aucun renseignement sur les

(8) I, 7.

(9) V. Παναίτιος.

(10) Ιωνιά, p. 361.

(11) *Bib. Gr.* t. II, p. 406.

(12) Mém. de l'Acad. des Inscript. t. X, p. 75.

(13) *Clavis Ciceron.*

(14) *Rhodus.* p. 101.

(15) *De Rhodo Litterata. Commentatio* 2.ª Ienæ. 1760. In-4.° p. v.

maîtres qu'on lui donna dans cet âge tendre. Il passa ensuite à Pergame, et ce fut là, selon toutes les apparences, qu'il prit des leçons de *Cratès*, né à *Mallos*, ville de Cilicie, et surnommé, par cette raison, ὁ Μαλλώτης. De Pergame il se rendit à Athènes, et il y trouva, à la tête des trois écoles qui divisoient alors les philosophes, trois maîtres célèbres, dont il est vraisemblable qu'il écouta tour-à-tour les leçons. C'étoient *Diogène* le Stoïcien, *Carnéade* l'Académicien, et *Critolaus* le Péripatéticien. Il prit encore des leçons particulières de *Polémon Périégète*. Il se décida pour le *Portique*, parce que cette secte étoit, à cette époque, la seule qui jouît de quelque considération. Les Pythagoriciens n'existoient plus; les Cyniques s'étoient réunis aux Stoïciens; les Épicuriens goutoient dans leurs jardins ce doux repos dans lequel ils faisoient consister le bonheur; les Académiciens ne marchoient plus dans les routes battues. La doctrine de Platon, celle de Socrate ne les charmoient plus. *Douter, éternellement douter* étoit leur devise. Les Péripatéticiens, privés des ouvrages d'Aristote et de Théophraste, c'est-à dire, de ces génies immortels qui avoient embrassé d'un coup-d'œil rapide l'universalité des connoissances humaines, erroient, pour ainsi dire, à l'aventure. Mais *Zénon*, esprit fin et délicat, avoit su puiser dans les autres sectes ce qu'elles avoient de meilleur en fait de doctrine, pour composer le corps de la sienne. Les maximes hardies du Portique, regardées comme des oracles, par exemple : « *Le sage gouvernera la République*,

« *si rien d'ailleurs n'y porte obstacle* (16). *Le sage* « *peut monter librement sur le trône, et en faire* « *son profit : s'il ne peut y arriver, il vivra près du* « *roi, il l'accompagnera dans ses expéditions mili-* « *taires* (17). » Ces maximes avoient fait germer dans le jeune Panætius les semences qu'avoient jetées dans son esprit les exhortations de son père, de ses proches, qui lui disoient continuellement : *faites donc quelque chose qui soit digne de la gloire de vos ancêtres !* D'ailleurs, quoique la secte des Académiciens et celle des Péripatéticiens eussent perdu une partie de leur ancien lustre, cependant elles ne se bornoient pas à une vie purement contemplative; elles voulurent s'immiscer dans le gouvernement de la république. Elles profitèrent d'une circonstance heureuse. Les Athéniens avoient été condamnés à une amende de 500 talens pour avoir dévasté Orope, ville de la Bœotie, et comme cette somme surpassoit de beaucoup leurs facultés, ils envoyèrent une députation au Sénat romain. Elle fut composée de Diogène, Carnéade et Critolaus, c'est-à-dire, des chefs des trois sectes qui dominoient alors à Athènes. Les députés furent bien accueillis; on fit droit à leur demande, mais ils ne se contentèrent pas

(16) πολιτεύεσθαι τὸν Σοφὸν ἂν μήτι κωλύῃ, ὡς φησι Χρύσιππος ἐν πρώτῳ περὶ Βίων. *Diog. Laert.* VII, 121.

(17) ἀλλ' αὐτὸς ὁ Χρύσιππος, ἐν τῷ πρώτῳ περὶ Βίων, βασιλείαν τε τὸν Σόφον ἐκκοσίως ἀνέχεσθαι λέγει, χρηματιζόμενον ἀπ' αὐτῆς· Κἂν αὐτὸς βασιλεύειν μὴ δύνηται, συνεσόμενον βασιλεῖ, καὶ στρατεύσεται μετὰ βασιλέως. *Plut.* vol. X, p. 514.

de sauver la chose publique, ils voulurent mettre à profit, pour les intérêts de la philosophie, le séjour que leur mission leur permettoit de faire à Rome. Ils y ouvrirent des écoles particulières; et tout ce qu'il y avoit, dans cette capitale du monde, de jeunes gens distingués par la naissance et les talens, y accourut avec une telle affluence et une telle assiduité, que le vieux Caton, craignant que cette nouvelle doctrine ne portât atteinte à l'austérité des mœurs antiques, proposa au Sénat de les renvoyer poliment, afin que la jeunesse reprit ce qu'on regardoit alors comme étude fondamentale, ou pour mieux dire unique, celle des lois (A). Les vieillards, même les plus instruits, faisoient semblant de mépriser les autres connoissances. Aussi, lisons-nous dans Cicéron que *Publius Crassus* annonçoit hautement, *dût tout le monde*, disoit-il, *en frémir*, que le petit livre qui contenoit les XII Tables, étoit bien supérieur aux écrits de tous les philosophes, et par son poids et par son utilité, aux yeux de celui qui avoit examiné attentivement les différentes sources des lois (18). Mais ces vieillards eurent beau crier, ils ne purent étouffer les semences que ces philosophes avoient répandues dans l'esprit des jeunes Romains. Aulugelle (19)

(18) *Fremant omnes licet : dicam quod sentio : bibliothecas, me Hercule, omnium Philosophorum unus mihi videtur duodecim tabularum libellus, si quis legum fontes et capita viderit, et auctoritatis pondere et auctoritatis ubertate superare.* De Oratore, I, 44.

(19) Liv. VII, 14.

nous apprend quel étoit le genre d'éloquence de chacun de ces maîtres célèbres : *Violenta, inquiunt, et rapida Carneades dicebat, scita et teretia Critolaus, Diogenes modesta et sobria ;* c'est-à-dire, celle de Carnéade étoit emportée et rapide, celle de Critolaus adroite et élégante, celle de Diogène modeste et moderée. Cette ambassade, fameuse dans les annales de la philosophie, eut lieu la 1.re année de la CLVI.e Olympiade, l'an de Rome 598.

Notre auteur donne une notice succincte, mais savante, des maitres sous lesquels étudia Panætius. Ce furent *Diogène*, surnommé le Babylonien, et quelquefois le Séleucien, parce qu'il étoit né à Séleucie, ville grecque de la Babylonie ; c'est l'un des ambassadeurs dont nous venons de parler ; *Antipater* de Tarse, et *Polémon Périégète.*

Le reste de sa vie embrasse deux époques, son séjour à Rome, auprès de *Scipion* et de *Lælius*, et son retour à Athènes, pour y enseigner la philosophie stoïque. Il eut, dans l'une et l'autre de ces villes, des disciples célèbres, à chacun desquels notre auteur consacre un article particulier. Nous ne pouvons le suivre dans ces digressions, qui pourtant tiennent au sujet qu'il traite, parce que les bornes d'un journal s'y opposent ; mais on les lira avec beaucoup d'intérêt ; on y trouvera partout une discussion lumineuse, tout-à-la-fois, et sage. Passons maintenant à la doctrine de Panætius.

Cette doctrine fut, comme nous l'avons déja dit, celle des Stoïciens ; mais il l'embellit de tout ce

qui pouvoit adoucir la rudesse de ses principes, la connoissance des arts libéraux, l'étude des lettres, celle de l'histoire ; il glana dans le champ des autres philosophes, et prit de chacun d'eux ce qui étoit à sa convenance ; ainsi il tempéra l'austérité des Stoïciens par l'élégance et la suavité de l'école de Socrate, de Platon, et de leurs brillans disciples. S'étant aperçu que les anciens Stoïciens étoient durs dans leurs sentences, et obscurs dans leur manière de disserter, il n'approuva ni l'une ni l'autre de ces méthodes, il citoit continuellement, au rapport de Cicéron (20), *Platon*, *Aristote*, *Xenocrate*, *Théophraste et Dicœarque ;* mais il ne croyoit point, comme Platon, à l'immortalité des ames, ce qui fournit à Brutus, dans les Tusculanes de Cicéron (21), cette exclamation douloureuse et éloquente : *Credamus Panætio à Platone suo dissentienti? quem enim omnibus locis divinum, quem sapientissimum, quem sanctissimum, quem Homerum Philosophorum appellat, hujus hanc unam de immortalitate animorum sententiam non probat.* « Croirons-nous que Panætius soit de bonne foi, « lorsqu'après avoir donné partout à Platon les « surnoms de *divin*, de *très-sage*, de *très-saint*, « de l'*Homère des Philosophes*, il ne rejette qu'une « seule de ses opinions, celle de l'immortalité des « ames? »

Aristophane de Byzance et *Aristarque* avoient

(20) *De Finibus*, IV, 28.

(21) Tusc. I, 32.

soumis

soumis à leur censure, non-seulement les poètes, mais encore les anciens écrivains. Panætius, à son tour, soumit à la sienne les philosophes, dans un ouvrage intitul : *περὶ Αἱρέσεων, des sectes.* Notre savant auteur rapporte quelques exemples de la critique de Panætius. Par exemple, en parlant des écrits des disciples de Socrate, il regarde comme anthentiques les dialogues de Platon, de Xenophon, d'Antisthène, d'Æschine; mais il a quelques doutes sur ceux de *Phédon* (d'Élée), et sur ceux d'Euclide; il regarde tous les autres comme supposés (22). Les doutes de Panætius, sur l'authenticité des dialogues de Phédon, que l'on confondoit, ou qu'on faisoit semblant de confondre avec celui de Platon, qui porte ce nom, ont fourni, à un poète inconnu, le sujet d'une épigramme grecque que nous donnerons à la fin de cet article (B). Ses critiques jettent souvent un jour lumineux sur des points historiques, obscurs avant lui. Plutarque, dans la vie d'*Aristide* (23), nous en fournit un exemple remarquable touchant le trépied qu'on prétendoit avoir été remporté par Démétrius. Il dit que depuis la guerre des Perses, jusqu'à la fin de celle du Péloponnèse, on ne trouve sur les registres que deux Chorèges vainqueurs, Aristide, fils de *Xenophile*, et l'autre Aristide, surnommé Archestrate, qui vivoit longtemps après le premier, comme le prouve la nouvelle écriture qui ne fut en vigueur qu'après Euclide (C).

(22) Voy. Diog. Laër. I, 64.

(23) Vol. II, p. 480, éd. de Reiske.

Le dernier ne fut jamais Chorège pendant la guerre des Mèdes ; mais il le fut souvent pendant celle du Péloponnèse. Du reste, aucun de ces Aristides n'avoit rien de commun avec le fils de Lysimaque. *Plena profecto*, s'écrie notre auteur, *doctrinæ et historicæ diligentiæ animadversio!* C'est probablement dans le même ouvrage que Panætius réfutoit l'opinion propagée par quelques écrivains, que Socrate, quoiqu'il eut déja une femme, avoit épousé Myrto, petite-fille d'Aristide, demeurée veuve, parce que sa pauvreté l'avoit empêchée de trouver un second mari, et réduite à une extrême indigence: mais Plutarque, qui rapporte cette anecdote dans la vie d'Aristide (24), se contente d'ajouter : « Il « suffit d'opposer à ces écrivains ce que dit à ce « sujet Panætius dans ce qu'il écrit sur Socrate. » *ἀρὸς μὲν οὖν τούτους ἱκανῶς ὁ Παναίτιος ἐν τοῖς περὶ Σωκράτους ἀντείρηκεν.* Ce qui prouve de quel poids étoit le suffrage de notre philosophe. On trouve sur cette prétendue bigamie de Socrate, une note curieuse de M. Meiners, dans son excellent ouvrage intitulé : *Histoire de l'origine, des progrès et de la décadence des Arts dans la Grèce ;* nous la donnerons à la fin de cet article.

Le premier devoir d'un critique, dit M. V. L., est de ne point s'en rapporter aux leçons vulgaires, mais de les peser mûrement, soit en les comparant avec celles des anciens manuscrits, soit en mettant à profit les connoissances et les lumières

(24) Vol. II, p. 542.

que nous avons déja acquises (25). Panætius montre, en plus d'un endroit, qu'il s'étoit imposé cette loi rigoureuse. Nous lisons, par exemple, dans Eustathe, sur le XXIII.e livre de l'Odyssée (26), que, selon *Héraclide*, les Attiques terminoient les plusque-parfait en η seul, et qu'ils disoient ἤδη, ἐνενόχη, ἐπεποιήκη. Panætius, ajoute-t-il, avoit remarqué la même chose dans les manuscrits de Platon. Il avoit encore observé, comme l'atteste Diogène Laerce (27), que Platon avoit changé plusieurs fois le commencement de sa *République*.

Citons, à présent, quelques-unes des opinions de Panætius. Il ne croyoit point, avec les anciens Stoïciens, à la conflagration du monde, il le regardoit, au contraire, comme éternel (28); il divisoit l'ame en six parties (29); il ne la croyoit point immortelle; il n'osoit pas rejeter tout-à fait les prédictions; mais il doutoit fort de leur vérité. Il en étoit de même de l'astrologie, et Cicéron (30) remarque qu'*Archelaus* et *Cassandre*, habiles astrologues, contemporains de Panætius, n'avoient point fait usage de ces prédictions tirées de l'aspect ou de l'influence des astres. Ils furent imités par Scylax

(25) *Est hoc in primis Critici officium non acquiescere in scriptura vulgari librorum, sed judicium ei adhibere, cum ex doctrinâ copiis, tum ex comparatione veterum codicum*, p. 66.

(26) Page 1946 de l'édit. de Rome, et 815 de celle de Bâle.

(27) III, 37.

(28) Stob. *Eclog. Phys.* p. 44.

(29) Tertul. *De anima*, ch. XV.

(30) *De Divin.* I, 3; II, 42.

d'Halicarnasse, disciple de Panætius, excellent astrologue, ou mathématicien, qui avoit gouverné sa patrie avec sagesse ; il repoussa loin de lui cet art de prédire, adopté par les Chaldéens (31). M. V. L. conjecture, ce nous semble, avec beaucoup de fondement, que Panætius avoit fait un traité particulier sur la *divination*, et que Cicéron en avoit fait un grand usage dans le sien. Nous ajouterons que presque dans tous ses autres traités philosophiques, cet illustre Romain a profité des observations, des jugemens et de la saine critique du philosophe de Rhodes ; il n'adoptoit point l'opinion des anciens Stoïciens qui regardoient comme très-véritables, les haruspices, les oracles, les songes, les prédictions ; il suspendoit sur tout cela son jugement (32). Il adoptoit souvent, tant il étoit sage et modéré dans ses jugemens, la formule des Pyrrhoniens, ἐπέχω, ce qui signifie en françois : *nous verrons, il me reste sur cela quelques doutes.* Les Italiens disent, dans le même sens : *sarà. Cela peut être ; mais nous n'en croyons rien.*

Nous ne nous arrêterons pas sur les autres opinions de Panætius concernant la physique. Nous observerons seulement que M. V. L. rélève avec justesse, un passage de S. Epiphane (33). Ce père de l'église avoit fait ce qu'on a souvent fait avant et

(31) *Scylax Halicarnasseus, familiaris Panætii, excellens in astrologia, idemque in regenda sua civitate princeps, totum hoc Chaldaicum prædicendi genus repudiavit.* Ibid.

(32) Cic. *Acad. Quæst.* II, 33.

(33) Tome II, p. 1090, édit. de Petau.

après lui. Des scribes, ou négligens, ou ignorans, transcrivoient, pour son usage, des passages pris çà et là dans les écrits des anciens philosophes; ils tronquoient ce qu'ils n'entendoient pas; ils substituoient aux expressions anciennes, qui leur étoient inconnues, des mots barbares qu'il est impossible de restituer aujourd'hui, et de rendre à leur acception primitive. S. Epiphane assure, dans ce passage, que Panætius regardoit comme un conte tout ce qu'on nous disoit de la divinité : φληνάριον εἶναι τὸν περὶ Θεοῦ λόγον. Notre auteur dit, avec raison, en parlant de ce jugement, si toutefois on peut l'appeler tel : *Plenum ἀκρισίας, ἀνοησίας.* Cette assertion de S. Epiphane est d'autant plus hazardée, que Panætius avoit fait un traité sur la providence, περὶ Προνοίας, dont nous parlerons plus bas.

Les Stoïciens divisoient la philosophie en trois parties, la *dialectique*, la *physique* et la *morale*. Sur la première, c'est-à-dire, sur la dialectique, nous ne trouvons rien de Panætius dans les écrits des anciens; mais il est plus que vraisemblable qu'il n'avoit point négligé une branche aussi importante de la philosophie, et qu'on peut regarder comme le fondement des deux autres. Le raisonnement de Panætius est partout si serré, si net, si concluant, qu'on n'a pas de peine à se persuader qu'il avoit adopté de bonne heure une excellente dialectique. Malheureusement sa marche dans cette partie de la philosophie, c'est-à-dire, la méthode qu'il avoit adoptée pour classer ses idées, ses principes, pour faire ressortir les vérités qui naissoient de ces prin-

cipes, et surtout pour en tirer les conséquences qui appuyoient, ou qu'il croyoit appuyer ses systèmes, nous sont inconnues; mais d'après le peu qui nous reste de lui, surtout d'après le témoignage solennel que lui ont rendu tous les hommes des siècles postérieurs, sa méthode, ou, pour mieux dire, sa dialectique étoit excellente, et si, quelquefois, comme sur l'immortalité de l'ame, il a donné dans l'erreur, souvenons nous que c'étoit un philosophe payen, qui n'osoit expliquer, pour me servir d'un terme de l'école: *Obscurum per Obscuriùs*. Mais il nous reste des fragmens précieux qui attestent ses connoissances en physique, en astronomie et en géographie. Sénèque (34) rapporte son opinion sur les comètes. Elles n'étoient pas, selon lui, un astre ordinaire, mais la fausse apparence d'un astre; *cometen non esse ordinarium sidus, sed falsum sideris speciem.* L'une de ses opinions les plus singulières, et pourtant, ce nous semble, la plus probable, c'est que la Grèce devoit à sa température cette foule de génies qu'elle avoit produits. Il ne faisoit en cela que suivre le sentiment de Platon, qui dit dans le *Timée* (35), ou plutôt qui fait dire à *Critias*, par la bouche d'un prêtre de l'Égypte, que *la Déesse* (Minerve) avoit choisi l'Attique comme la plus propre, par sa température, à faire naître des grands hommes: ἐκλεξα-

(34) *Quæst. Nat.* VII, 30.

(35) Pag. 525. B-C. Edit. de Lyon, 1690. In-fol. (c'est celle dont se sert M. V. L.) Tom. III. — Pag. C-D. Edit. H. Et. Tom. IX. — Pag. 295. Edit. de Deux-Ponts.

μείνη τὸν τόπον ἐν ᾧ γεγένησθε, τὴν εὐκρασίαν τῶν ὡρῶν (nous croyons qu'il faut lire των ὡρῶν) ἐν αὐτῷ καλιεύσα, ὅτι φρονιμωτάτους ἄνδρας εἶναι. *Proclus*, dans son commentaire sur ce passage (36) du Timée, après avoir observé que Panætius et d'autres Platoniciens pensoient que les saisons de l'année bien distribuées, et se tempérant l'une l'autre dans l'Attique, la rendoient propre à produire de grands hommes, ajoute que Longin n'étoit pas de cet avis, parce qu'il voyoit, au contraire, régner dans cette contrée des chaleurs excessives et des froids très-rigoureux. Ruhnken, dans son excellente dissertation sur la vie et les écrits de Longin, que Toup a fait réimprimer à la tête de son édition de ce rhéteur, déplore, avec raison, la perte du commentaire qu'il avoit fait sur le Timée de Platon; mais il met, ce nous semble, un peu trop d'humeur dans cette exclamation : *Cujus* (*Longini*) *libros utinam fanaticorum interpretum Procli, Hermiæ, et Olimpiodori jacturâ redimere liceat!* Nous avons certainement fait une grande perte, en n'héritant pas du commentaire de Longin sur le Timée; mais celui de Proclus a toujours été et sera toujours estimé. Quant à Hermias, *Herculo Musagète* (37) abusoit un peu de ses forces en le

(36) Pag. 50. A la suite du Platon grec de Bâle, 1534, in-fol. Edit. précieuse, à cause des commentaires de Proclus sur le *Timée* et sur la *République*.

(37) C'est le nom qu'avoit donné feu l'abbé Barthélemy à ce critique célèbre, lorsqu'il étoit à Paris, et que sa force et son tempérament lui permettoient de se livrer, avec une égale ardeur, au travail et au plaisir. Voyez son savant Biographe. *Vitæ Ruhnkenii*. 1799. In-8.°, p. 68.

déprécian*t*. Celui qu'il a laissé sur le Phèdre est un ouvrage fort estimable. *D. Pasquale Baffi* en avoit préparé une édition bien soignée ; elle étoit prête pour l'impression ; mais hélas !.....la plume me tombe ici des mains.....le savant éditeur et ses ouvrages n'existent plus, et l'on sait par quelle infamie atroce !

Panætius n'admettoit que deux espèces de vertus, la *contemplative* et l'*active* (38), θεωρητικὴν, καὶ πρακτικήν. Son disciple Posidonius en admettoit quatre qu'*Aldobrandin*, l'un des commentateurs de Diogène Laerce, croit être, *la prudence*, *la justice*, *la force* et *la tempérance*.

Panætius, au rapport de Stobée (39), disoit fort ingénieusement : il faut comparer les personnes qui courent après les vertus, et qui tâchent de les atteindre, aux tireurs d'arc qui visent au même but. Ce but est formé de plusieurs lignes ; chacune de ces lignes porte une couleur différente. Tous les concurrens s'efforcent donc d'atteindre au but : l'un visant plus bas, dirige sa fleche sur la blanche (40), un autre sur la noire, et successivement chacun vise à

(38) Diog. Laerce, VII, 92.

(39) *Eclog. Ethic.* p. 160.

(40) ἄλλη δ' ὁ μὲν διὰ τὸ ὑπολάξαι τὴς τὴν λευκήν. M. *Wyttenbach* veut qu'on lise : ἀπολευξεῦσαι au lieu de ὑπολάξαι ; mais il nous semble que la correction s'éloigne un peu trop de la leçon ordinaire ; ensuite, ceux qui connoissent, de nos jours, ce que connoissoient sans doute les anciens, savent qu'en visant droit au but, lorsqu'on tire de l'arc, on est sûr de le manquer. Il faut viser, selon le vent, tantôt plus haut, tantôt plus bas.

sa couleur favorite. De même le bonheur, τὸ εὐδαιμονεῖν, est le but que nous nous proposons tous en pratiquant la vertu; mais le bonheur est dépendant de notre nature; ainsi chacun choisit, pour le saisir, la voie qui lui paroît la plus commode, c'est-à-dire, celle qui se rapproche le plus de ses moyens.

Panætius prétendoit que la zone torride étoit habitée (41), parce que les vents étésiens et le reflux de l'Océan y tempéroient la chaleur par le frais.

Selon lui, dans son ouvrage περὶ Τέλους, *de la fin que nous devons nous proposer*, il faut se conformer aux penchans que nous a donné la nature, καθὰ τὰς διδομένας ἡμῖν ἐκ φύσεως ἀφορμάς (42).

Les Stoïciens prétendoient que *le Sage doit aimer. Stoici verò*, dit Cicéron (43) *et sapientem amaturum esse dicunt, et amorem ipsum conatum amicitiæ faciundæ ex pulchritudinis specie definiunt.* Un jeune homme demanda un jour à Panætius, s'il étoit vrai que le sage dût aimer; Sénèque (44) nous a conservé la réponse, pleine de modestie, de gravité, de prudence, que lui fit notre philosophe. « *De sapiente, inquit, videbimus: mihi et* « *tibi, qui adhuc à sapientiâ longè absumus, non* « *est committendum, ut incidamus in rem commo-*

(41) Petavii, *Uranolog.* t. III, p. 96.

(42) Clément d'Alexandrie, p. 497, édit. de Potter.; et 416, éd. de Cologne (c'est-à-dire, de Leipsig), 1688, in-fol.

(43) *Tuscul. Disput.* IV, 34.

(44) Epitre 116.

« *tam, impotentem, alteri emancipatam, vilem*
« *sibi. Sive enim nos respexit, humilitate ejus irri-*
« *tamur : sivè contemsit, superbia accendimur. Æque*
« *facilitas amoris, quam difficultas nocet : facilitate*
« *capimur, cum difficultate certamus. Itaque conscii*
« *nobis imbecillitatis nostræ, quiescamus, nec vino*
« *infirmum animum committamus, nec formæ, nec*
« *adulationi, nec ullis rebus blandè trahentibus.* »

« Nous parlerons, une autrefois, de ce qui re-
« garde *le sage ;* mais gardons-nous, vous et moi,
« qui sommes encore bien loin de prétendre à ce
« nom révéré, de nous livrer à une passion, tou-
« jours agitée, impuissante par elle-même, assu-
« jétie aux caprices d'un autre, et vile à ses propres
« yeux. Si elle nous sourit, sa douceur nous en-
« flamme ; si elle nous méprise, l'amour-propre s'en
« irrite. Ainsi, en amour, les facilités et les obsta-
« cles nous sont également nuisibles. Les unes nous
« séduisent, et nous sommes obligés de lutter contre
« les autres. Connoissant donc la fragilité de notre
« nature, demeurons en repos. Nous savons qu'un
« estomac foible ne peut supporter un vin trop
« généreux ; ne nous laissons séduire ni par la
« figure, ni par les paroles mielleuses, ni enfin par
« tout ce qui nous entraîne doucement vers le
« précipice. »

Panætius, et son disciple Posidonius, prétendoient que la vertu seule ne suffisoit pas pour vivre heureux, qu'il falloit y joindre la santé, la force et la richesse (45).

(45) Diogène Laërce, VII, 128.

L'ouvrage le plus important de Panætius est, comme nous l'avons déja dit, celui qu'il avoit intitulé : περὶ καθήκοντος, *des devoirs.* Il est perdu; mais Cicéron en a exprimé le suc, dans son traité *de Officiis* (46). Nous avons sur le même sujet, περὶ καθηκόντων, un ouvrage de *Jean-Nicolas-Alexandre Maurocordato*, vaivode de Valachie, en grec littéraire, imprimé d'abord à Bucharest, en 1719, réimprimé à Leipsick en 1722, avec la traduction latine d'Etienne Bergler, et publié de nouveau à Londres, chez Palmer, 1724, in-8°., avec des caractères grecs très-élégans. L'édition de Leipsick, ainsi que celle de Londres sont ornées du portrait de l'auteur, et Bergler, l'infortuné Bergler, avoit fait ces vers pour être mis au bas de ce portrait :

Visitur hac tabula tuus, alma Valachia, princeps,
Gloria Græcorum. Musis quam sidus amicum!
Oris honos talis. Mentis miracula quanta!
Eloquium varium. Pietas. Sapientia summa.

Dans ce traité *des Devoirs*, Panætius s'étoit mis, comme nous disons, à la portée de tout le monde: c'est ce que nous dit Cicéron avec son élégance ordinaire (47) : *Popularibus enim verbis est agendum et usitatis, cùm loquimur de opinione populari: idque eodem modo fecit Panætius.*

Les anciens Stoïciens avoient affecté de répandre dans leurs écrits de l'obscurité et des expressions mys-

(46) Voyez sa lettre à Atticus, XVI, 11, et le III.e livre *de Officiis*, 2 et 3.

(47) *De Officiis*, II, 10.

tiques, si nous osons nous exprimer ainsi, que nous n'entendons plus aujourd'hui, quelques efforts qu'aient fait pour les éclaircir, des critiques du plus grand mérite. Peut-être parce qu'ils ne s'entendoient pas eux-mêmes, et que, pour nous servir d'un proverbe françois, trivial, mais expressif: *Ils mâchoient à vuide.* Panætius évita cet écueil. Il mit, dans tous ses écrits, de l'élégance, de la clarté, de la simplicité, aussi Horace (48) les appelle:

. . . *nobiles*
Libros Panætî.

Les autres ouvrages de Panætius, dont il nous reste seulement le titre et quelques fragmens, sont:

1.° περὶ Αἱρέσεων *des Sectes* (des philosophes). Nous avons donné quelques fragmens de ce traité.

2.° περὶ Εὐθυμίας, *de la Tranquillité de l'ame.* M. V. L. conjecture, avec beaucoup de fondement, ce nous semble, que Plutarque a fait usage du traité de Panætius dans celui qui porte chez lui le même titre.

3.° *Sur les Magistrats.* Nous ne connoissons cet ouvrage que par la simple indication de Cicéron (49), qui parle toujours de Panætius avec la considération et le respect que ce grand philosophe lui avoit inspirés, *magno homine, et in primis erudito Panætio.*

4.° Une lettre à *Q. Ælius Tubero*, dont Cicéron fait mention (50).

(48) *Od.* I, 29.
(49) Leg. III, 6.
(50) *Tuscul. Quæst.* IV, 2.

5.° περὶ Προνοίας, *de la Providence ;* Cicéron en rapporte le titre dans une lettre à Atticus (51).

6.° περὶ Σωκράτους, *sur Socrate.* Il est vraisemblable que le chapitre sur Socrate faisoit partie du traité περὶ αἱρέσεων *des Sectes.*

7.° περὶ Μαντικῆς, *de la Divination.* Il a été déja question de ce traité de Panætius.

Nous terminerons ici ce long article, que nous aurions cependant fait encore plus long, si nous avions eu égard à la richesse de la matière, à la profonde doctrine qui règne partout dans cette dissertation, à la manière, tout-à-la-fois élégante et précise, dont sont traités les différens sujets qui lui servent de base, et surtout au plaisir que nous a fait la lecture d'un écrit qui renferme, en 119 pages, tout ce que nous a transmis l'antiquité sur l'un de ses plus illustres philosophes ; mais il faut suivre, en tout, le sage précepte d'Horace (52).

Est modus in rebus : sunt certi denique fines
Quos ultra, citraque nequit consistere rectum.

(51) XIII, 8.
(52) Serm. I, 106-7.

NOTES.

(A) La mauvaise humeur du vieux Caton nous rappelle ce quatrain de notre Maynard, *qu'on peut compter*, comme dit fort bien Voltaire, *parmi ceux qui annoncèrent le siècle de Louis XIV.*

> En cheveux blancs, il me faut donc aller
> Comme un enfant tous les jours à l'école.
> Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
> Lorsque la mort veut m'ôter la parole (55) !

Et puisqu'il est question de Maynard, montrons un peu jusqu'où s'étend la licence de ceux qui nous donnent des Recueils, c'est-à-dire, des pièces anciennes qu'ils ont rajustées, restaurées à leur manière.

Tout le monde connoît ces vers énergiques adressés au cardinal de Richelieu.

> Armand, l'âge affoiblit mes yeux,
> Et toute ma chaleur me quitte.
> Je verrai bientôt mes ayeux
> Sur le rivage du Cocyte.

(55) OEuvres de Maynard. Paris, Courbé, 1646, in-4.°, p. 212. Ce poète mourut la même année 1646, le 28 décembre. Le privilège de ses œuvres publiées par *Gomberville*, est du 15 janvier, et le livre fut mis au jour le 15 juin. Maynard vit donc l'édition de ses œuvres, et il n'y changea rien, comme l'atteste l'exemplaire *de présent*, que nous possédons, signé de sa main, qui, pour le dire en passant, étoit fort mauvaise, et adressée à un M *Prevost*, qui nous est parfaitement inconnu. Nous observons encore, dans cet exemplaire, que le frontispice imprimé porte Maynard, et la signature Mainard.

C'est où je serai des suivans
De ce bon monarque de France,
Qui fut le père des savans
En un siècle plein d'ignorance.
Dès que j'approcherai de lui,
Il voudra que je lui raconte
Tout ce que tu fais aujourd'hui,
Pour combler l'Espagne de honte.
Je contenterai son desir,
Par le beau récit de ta vie;
Et charmerai le déplaisir
Qui lui fait maudire Pavie.
Mais s'il demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans le monde,
Et quels biens j'ai reçus de toi,
Que veux-tu que je lui réponde (54)?

On sait que le cardinal, avec son humeur douce, répondit RIEN. Son éminence avoit pourtant dépensé cent mille écus, de ce temps là, pour faire jouer *la Mirame* de *Desmarets*, dans laquelle il avoit mis quelques vers de sa façon, et dont on ne se souvient aujourd'hui qu'à cause des scenes piquantes auxquelles cette tragédie donna lieu; mais le pauvre Maynard fut éconduit. Du reste, il se vengea cruellement par le sonnet épigrammatique qui suit :

Par vos humeurs le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage,
Et vous riez de me voir confiné,
Loin de la cour, dans mon petit village.

CLEOMEDON, mes desirs sont contens.
Je trouve beau le désert où j'habite;
Et connois bien qu'il faut céder au temps,
Fuir l'éclat et devenir hermite.

(54) *Ibid.* p. 204.

Je suis heureux de vieillir sans emploi;
De me cacher, de vivre tout à moi;
D'avoir dompté la crainte et l'espérance.

Et si le ciel, qui me traite si bien,
Avoit pitié de vous et de la France,
Votre bonheur seroit égal au mien (55).

Voyons à présent comment ce sonnet, plein d'une mâle énergie, a été mutilé, contourné, estropié par tous ceux qui l'ont cité depuis. D'abord Voltaire, dans sa liste des *écrivains* du siècle de Louis XIV, article, MAYNARD, s'en est emparé, et en a fait une épigramme ainsi conçue :

Par votre humeur le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage;
Vous vous riez de me voir confiné,
Loin de la cour dans mon petit ménage;
Mais n'est-ce rien que d'être tout à soi,
De n'avoir point le fardeau d'un emploi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance?
Ah! si le ciel, etc.

On voit ici le bel esprit remplacer la fierté noble et simple de l'original. Voyez à présent les changemens qu'il a subits entre les mains des faiseurs de *Recueils*. Aucun d'eux n'a imité la fidelité de *Barbin*, qui, dans le sien, tom. II, pag. 422, a donné le texte pur et net de Maynard. En 1745, *Le Fort de la Morinière*, dans le premier volume de sa Bibliothéque Poétique, à la tête de laquelle l'abbé Goujet a mis une préface curieuse, donne, p. 161 de l'édit. in-8.°, le sonnet en question, mais en y introduisant de nouvelles leçons. Il intitule ce son-

(55) *Ibid.* p. 31.

net:

ficl : A un FAVORI. Peste ! quel favori que Richelieu !

Vers 1. Par vos humeurs *l'État* est gouverné.
Vers 2. Vos *seuls avis*, etc.
Vers 8. Fuir *le grand monde*, etc.

En 1769, *Luneau de Bois-Jermain*, dans le III.e vol. de son *Élite de Poésies fugitives*, pag. 224, donna une nouvelle version de notre sonnet, transformé, d'après Voltaire, en épigramme; mais Luneau ne voulut point suivre les *leçons* introduites par ce beau génie; il crut pouvoir ou plutôt devoir y mettre son *grain de sel*. On lit donc chez lui :

Vers 2. font le calme *ou* l'orage.
Vers 3. Vous *riez fort*.
Vers 4. *au fond de mon village*.
Vers 5 et 6. *N'est-ce donc rien* que d'être tout à soi,

La nuit sans soin et le jour sans emploi.

En 1787, *Sautreau de Marsy* fit imprimer, sous le titre de *Nouvelle anthologie Française*, un choix d'épigrammes et de madrigaux, depuis Marot. Celle de Maynard est insérée pag. 293 du 1.er vol., et copiée textuellement sur Luneau de Bois Jermain; mais ce qu'il y a de plaisant, c'est que les vers dont cette épigramme est la suite, et sans lesquels elle est inintelligible, se lisent au 2.e vol. pag. 8. Il est vrai que l'éditeur avertit, dans sa préface, qu'*on ne trouvera jamais, dans cette collection, les mêmes noms à côté les uns des autres*; mais lorsque l'intelligence d'une pièce l'exige, on ne doit pas tenir compte de pareilles promesses.

Nous avons vu un conner dans une pièce, de peu d'importance, il est vrai, un exemple de la manière scandaleuse avec laquelle on *manipule* sou-

vent (nous croyons que c'est le terme propre) les textes anciens, de toute espèce.

(B) Voici le texte de cette épigramme, d'après le manusc. Pal., pag. 416 :

ἐν τῷ Φαίδωνι τῷ διαλόγῳ Πλάτωνος, νοθευομένῳ, ὑπὸ Παναιτίου τοῦ Ῥοδίου.

Et en marge, d'une écriture plus récente, ainsi que les quatre derniers mots ὑπὸ Π. τ. Ρ.

Ἄδηλον· ὅτι ὁ Πλάτωνος λόγος, ὁ ἐν τῷ Φαίδωνι νοθευόμενος ὑπὸ Παναιτίου, τοῦ φιλοσόφου. ἦν δὲ ὁ Παναίτιος Ῥόδιος.

Εἴ με Πλάτων ἐ γράψε, δύω ἐγένοντο Πλάτωνες.
Σωκρατικῶν δ' ἄρα οὐδεὶς πείνα φέρω.
Ἀλλὰ νόθον με τέλεσσε Παναίτιος, ὅς ῥ' ἐτέλεσσε
(Lisez avec Planude, ἐτάλασσε.)
Καὶ ψυχὴν θνητὴν κἄμε νόθον τελέσαι.

Variantes, vers 1. Dans toutes les éditions qui ont précédé celle de Francfort, 1600, in-fol., on lit Πλάτωνε, et dans le manusc. Pal. Πλάτωνος. δύο, au lieu de δύω est une erreur typographique, qui, de l'édition d'Henri-Étienne est passée dans celle de Francfort. — Vers 3, on lit dans le manuscrit ἐτέλεσσε; mais la leçon de Planude nous paroît la véritable. — *Ibid*, Παξαίτιος au lieu de Παναίτιος. — Vers 4. Saumaise a écrit à la marge de son exemplaire : *lege*, Τέλεσιν. Mais alors il faut conserver la leçon du manuscrit, ὅς ῥ' ἐτέλεσσε καὶ ψυχὴν θνητὴν, et ce verbe se trouvera répété trois fois dans deux vers, ce qui n'est ni élégant ni nécessaire.

ÉPIGRAMME

D'un poète anonyme, sur ce que le Phédon de Platon ne paroissoit pas authentique à Panætius de Rhodes.

« Si Platon n'est pas l'auteur de ce dialogue, il

« a donc existé deux Platons. On y reconnoît par-
« tout la fleur d'esprit et la manière de converser
« de Socrate et de ses disciples. Il est vrai que
« Panætius me conteste mon origine ; mais ce même
« philosophe n'a-t-il pas osé faire l'ame mortelle? »

GROTIUS

Vel Plato me scripsit, duo vel vixere Platones,
Tam bene Socratico singula melle madent.
Quid dicat, non curo, Panætius : illius hæc sunt,
Mortales animos dicere, meque nothum (56).

Davis, dans une note sur les Tusculanes (57), avoit relevé un peu vertement Ménage, à qui il étoit échappé de dire dans ses notes sur Diogène Laerce (58) ; *sed et Phædonem suum qui Panætii Stoici esse contendant.* Mais M. V. L. fait observer fort poliment que c'est une distraction de Ménage : *Hoc non requirebat diligentem conjutationem ; sed paucis monere satis erat ; quippe quod viro eruditissimo non nisi aliud agenti excidere potuit* (59).

(C) Voyez, sur les changemens introduits dans les lettres antiques, la savante note d'Henri de Valois sur Harpocration, pag. 252, de l'édition originale de ces notes, publiée à Leyde par Gronovius, en 1682, in 4.° ; pag 101 de celle de Blanchard, *ibid.* 1683 in-4.° Cet éditeur a fait réimprimer, à la fin de son édition grecque-latine d'Harpocration, les notes d'Henri de Valois, mais en supprimant la dédicace qui méritoit d'être conservée. Comme probablement il restoit dans les magasins

(56) Tom. I, p. 191 de l'édit. de M. de Bosch.
(57) I, 32, p. 69 de l'édit. de Cambridge, 1725. In-8.°
(58) Tom. II, p. 160 de l'édit. de Meibomius.
(59) Pag. 65.

du libraire un assez bon nombre d'exemplaires de l'édition originale de 1692, Gronovius les fit joindre à son édition grecque de ce lexique, publiée dans la même ville, 1696, in-4.°

(D) « La plupart des lecteurs seront peut-être « surpris, dit M. Meiners, de ce que je n'ai donné « qu'une femme à Socrate, tandis que presque tous « les auteurs anciens lui en font épouser deux; les « uns en même temps, les autres successivement. « Plusieurs historiens, entre autres Aristote, dans « son *Traité de la Noblesse*, περὶ Εὐγενείας, racontent « que Socrate épousa d'abord *Xantippe*, ensuite « *Myrto*, fille, ou plutôt, comme l'observe sage- « ment Athénée (60) et Diogène Laerce (61), pe- « tite fille d'Aristide; mais cette assertion est évi- « demment fausse, car Xantippe vivoit encore « lorsque Socrate but la ciguë. Ce dernier fait ne « pouvoit être inconnu à Aristote, et il prouve « clairement que ce *Traité de la Noblesse*, sur l'au- « thenticité duquel Plutarque avoit déjà élevé des « doutes, doit être rangé parmi les livres suppo- « sés. Selon d'autres écrivains, et particulièrement « *Satyrus* et *Hieronymus* de Rhodes, Socrate épousa « d'abord Myrto, et prit ensuite, pour concubine, « Xantippe. Les Athéniens, disent-ils, voulant re- « peupler de citoyens leur ville dévastée par la « peste, firent une loi qui permettoit à chaque ci- « toyen de joindre une autre compagne quelconque « à sa compagne légitime, issue d'un citoyen (62), « mais cette seconde assertion est également fausse. « En effet, Platon et Xénophon parlent toujours

(60) XIII, au commencement.

(61) II, 26.

(62) Diog. Laerce, *ibid.*

« de Xantippe comme de la femme légitime, de la « femme unique de Socrate ; et nulle part ils ne « font mention, ni de cette autre femme, ni de « cette prétendue loi des Athéniens, qui permet- « toit la bigamie. D'ailleurs Lamprocles, son fils « aîné, étoit fils de Xantippe, et non de Myrto. « C'est donc une nouvelle preuve que Socrate n'a- « voit pas pris la première pour concubine, après « avoir épousé la seconde. Je me range donc à l'o- « pinion de Panætius, qui nioit la pluralité de « femmes de Socrate, et qui contestoit, avec fon- « dement, un fait sur lequel nous n'avons aucune « autre lumière. Il peut se faire pourtant qu'un « passage de Platon, mal entendu, ait donné lieu « à cette erreur. Ce philosophe dit en effet dans « son Phédon (63), que *les femmes* de Socrate, « *αἱ οἰκεῖαι γυναῖκες*, vinrent le voir dans sa prison « (elles lui amenoient ses deux enfans en bas âge), « et qu'il les renvoya (ainsi que les enfans : *τὰς « μὲν γυναῖκας καὶ τὰ παιδία ἀπέπεμψε ἐκέλευσεν.*) pour n'a- « voir pas sous les yeux le spectacle de leurs la- « mentations. Mais Platon, dans ce passage, n'avoit « pas en vue les deux prétendues femmes de So- « crate, mais seulement Xantippe, et quelques au- « tres suivantes ou esclaves qui l'aidoient à porter, « ou, si l'on veut, à amuser ses deux petits enfans. »

Tom. II, pag. 522 3 du texte allemand, *Lemgo*, 1781-82, 2 vol. in-8.°. Tom. IV, pag. 423-4 de la traduction françoise de J. Ch. *Laveaux*. Paris, an VI; 5 vol. in-8.°, chez Moutardier.

CHARDON-LA-ROCHETTE.

(63) Pag. 46 de l'édit. de Elle, dont se sert M. Meiners. — Tom. I, p. 116 d'H. Etienne. — Pag. 401 de celle de Lyon. — Tom. I, p. 262 de celle de Deux-Ponts.

MÉDECINE.

Sur les meilleurs moyens de se procurer des Songes agréables.

Si développer aux favoris de la fortune les moyens de se procurer pendant le sommeil quelques-unes de leurs agréables jouissances du jour, ne devoit que foiblement fixer leur attention, me tournant vers le plus grand nombre, je m'adresserois aux malheureux, persuadé que dans une circonstance aussi intéressante pour eux, les organes de leurs sens ne seroient, pour ainsi dire, qu'oreilles. Il ne faut pas être grandement instruit pour savoir qu'une grande partie de la vie est occupée par le sommeil, mais il faut l'être pour indiquer comment on peut encore vivre dans cet état de mort apparente, c'est à-dire, éprouver des sensations agréables, et même si délicieuses que souvent elles l'emportent sur celles que procure la veille. Or pour débuter sur un sujet qui ne peut qu'exciter la curiosité, nous dirons d'abord que l'exercice, la tempérance et la gaité sont les trois points sur lesquels nous devons d'autant plus insister, qu'ils sont les régulateurs d'une santé la plus propre au genre de sommeil d'où dérivent les meilleurs songes. L'exercice doit toujours précéder et suivre le repas un peu copieux, l'estomac en reçoit un surcroit d'énergie qui rend plus efficace son action sur les subs-

tances alimentaires qu'on lui confie. Celles-ci, prises en quantité modérée, se digèrent plus facilement, le corps en est plus léger, l'esprit plus gai, et toutes les fonctions se font d'une manière plus aisée. Le sommeil en pareil cas est naturel, rarement troublé, et le rétablissement des forces s'opère en beaucoup moins de temps. Il n'en est pas ainsi, quand, à l'état d'indolence où jette l'excès des richesses, on ajoute encore les inconvéniens qu'amène le luxe dans la nourriture. C'est alors que le cochemar, en survenant inopinément, opprime les grands ressorts des opérations vitales; une scène d'horreur se déploie à l'ame; on tombe de précipices en précipices; on est attaqué au milieu des plus épaisses forêts par des bêtes féroces, par des assassins; les esprits infernaux se présentent sous toute la variété de leurs formes, et menacent de toutes leurs fureurs. On observe en France que, depuis qu'on ne dine plus qu'à l'heure où nos bons ayeux soupoient, et qu'on se couche à celle où la nécessité de subvenir à ses besoins tient déja l'artisan leve, les apoplexies et les autres affections soporeuses sont moins fréquentes, par la simple raison qu'on donne à l'estomac le temps et les moyens qui lui sont nécessaires pour se débarrasser du poids dont il a été surchargé. Les jouissances de société tenant après le repas l'homme éveillé jusqu'aux approches du jour, elles ont leur utilité en ce qu'elles contribuent à lui rendre facile la digestion des substances alimentaires qu'il auroit prises en trop

grande quantité. Ainsi l'habitude de ne plus souper a coupé racine à beaucoup de maladies qu'avoit amené dans le siecle dernier, chez les grands, l'art perfide de leurs cuisiniers.

Après la tempérance et l'exercice, vient la gaieté, que nous regardons comme troisième condition nécessaire au but vers lequel nous nous proposons de faire arriver ceux qui voudroient tirer parti de la nullité où les plonge le sommeil. La gaieté vient de cet heureux mélange dans lequel les elémens de la vie sont combinés de la manière la plus propre à former une suite d'actions régulières, nécessaires à une bonne sanguification; elle anime les tempéramens sanguins, chez qui les songes naissent et continuent longtemps avec une diversité de richesses que peut seule fournir cette heureuse combinaison: elle dirige la pensée vers les objets agréables; et, faisant épanouir toutes les branches du sentiment, elle donne accès à ceux qui les ayant délicieusement affecté le jour, ont encore assez de force pour se reproduire la nuit sous les formes variées dont l'illusion pourra les revêtir.

Ayant satisfait aux trois points que nous venons d'indiquer pour obtenir un bon sommeil, il faut ensuite tourner son attention vers l'atmosphère du lieu où l'on s'y livre. L'aliment du jour se compose de substances que l'estomac et les intestins travaillent à certaines époques, pour en extraire des sucs qui puissent réparer les pertes de ceux que consomment les opérations de la vie; mais celui de

toute heure, de toute minute, est l'air qui, reçu dans les poumons, s'y digère comme l'aliment dans l'estomac, et réduit à ses plus petits termes, se tamise par les pores pour parvenir au sang qu'il vient vitaliser. On est fort scrupuleux sur le choix de celui qui couvre nos tables, à raison de la diversité des sensations qu'il fait éprouver à l'organe du goût, avant de parvenir au lieu où il doit se digérer, et l'on reste dans la plus grande indifférence sur ce qui regarde l'autre qu'on ne peut ainsi savourer.

Aussi, fixant l'attention sur lui, conseillerois-je de ne jamais dormir dans un lieu étroit, où il ne saurait s'établir de courant dans l'air, encore moins dans ces lits que le luxe orne de draperies recherchées plus pour satisfaire les yeux de ceux qui arrivent du dehors, que pour la santé des personnes auxquelles il doit offrir un moyen de repos. Les physiciens ont remarqué que l'eau qui bout, ne peut acquérir un plus grand degré de chaleur par une ébullition portée à son *maximum*, tant que les particules mises en contact avec l'air, trouvent moyen de s'échapper. On en peut dire autant à l'égard de la putréfaction des corps vivans, chez qui elle trouve des obstacles pour s'établir, tant que les particules putrescentes peuvent être expulsées hors du domaine de la vie. La nature a pourvu à l'épuration en établissant sur la surface du corps et notamment dans les poumons, un crible dont la vaste étendue surpasse la croyance. Mais si l'hom-

me, demeurant trop longtemps dans un lieu étroit, rend nulle sa prévoyance, les particules de mauvais caractère, réabsorbées, viennent inficier les humeurs en circulation, et ainsi elles peuvent devenir causes d'un mauvais sommeil, et même disposer à des maladies dont les suites seront les plus graves. On a calculé qu'une seule personne peut user quatre pintes d'air par minute; on voit d'après cela, combien il faudroit de temps pour rendre délétère, l'air d'une chambre bien fermée, d'une étendue donnée, comme étoit la prison de Calcuta, qu'on appeloit le trou noir, où tant d'individus périrent au milieu des plus affreuses angoises. On rapporte dans une bible, qui n'est pas celle des septantes, que Mathusalem avoit coutume de dormir à la belle étoile, n'ayant qu'un toit pour se préserver des injures du temps. Le choix, de la part d'un patriarche qui vécut près de dix siècles composés d'années de trois cents soixante cinq jours et six heures, au dire de Saci, indique combien il fut attentif à user des moyens propres à en prolonger le cours. Il avoit près de cinq cents ans quand un ange descendu du ciel pour lui donner les moyens de reculer le terme du reste de sa vie, lui cria: De bout, Mathusalem, de bout; éleves-toi une maison, car il te reste encore cinq cents ans à vivre. Mais Mathusalem, las d'être compté au rang des vivans, répondit à l'envoyé d'en haut : « Si je n'ai « encore que cinq cents ans à vivre, il ne m'est « pas nécessaire de bâtir une maison, je dormirai

« tout aussi bien en plein air, ainsi que j'ai eu « coutume de faire jusqu'ici. »

Comme l'air stagnant saturé des principes de la matière perspirable, n'est plus propre à de nouvelles absorptions, il s'ensuit que celle-ci avec tout son délétère séjourne sur la peau, y occasionne, chez les personnes sensibles, une démangeaison indéfinissable qui les réveille au milieu du plus paisible sommeil, sans qu'elles puissent de nouveau en éprouver les douceurs; elles se tournent et retournent inutilement dans un atmosphère qui ne peut que leur être défavorable. En pareil cas on éloigne promptement ce malaise en jetant de côté ses couvertures, pour donner un plus prompt accès à l'air qui alors attire à lui la matière perspirable, et en débarrasse la peau qui en est surchargée. Comme on ne sauroit trop préciser les conseils relativement au sommeil le plus propre à procurer les meilleurs songes, nous donnerons les suivans, en tant qu'ils sont d'une efficacité éprouvée en pareille circonstance. 1.° De ne souper que légèrement pour que les actions de la vie qui ont lieu vers l'estomac pendant la digestion, soient le moins possible au désavantage de celles qui doivent se passer dans le cerveau lors de la formation des songes. 2.° De ne dormir que légèrement couvert dans un lieu spacieux et sur un lit un peu dur; l'observation de ce précepte procure deux avantages; d'une part il s'amassera moins sur la peau du fluide excrémentiel qui trouve alors à se répandre dans

l'atmosphère, et de l'autre, la fraîcheur de celle-ci détermine une dérivation vers la tête où doit se déployer l'activité nécessaire à la production des songes. Le troisième conseil est relatif à la position de la tête, elle sera placée sur un traversin un peu dur, de préférence à un oreiller un peu mou qui pourroit y fixer trop de chaleur; et on ne la couvrira que d'une coiffe fine. Comme ici on doit chercher à rendre, autant qu'il est possible, la circulation facile dans l'intérieur de la tête, il convient de tenir celle-ci à une moyenne hauteur, et de dormir sur le coté droit de préférence au gauche, pour des raisons que les seuls anatomistes peuvent concevoir.

Me voici arrivé au point le plus difficile à traiter, celui où quittant le sommeil il me faut parler des songes de manière à remplir ma tâche autant bien qu'il est possible dans un sujet si épineux. C'est déja beaucoup que d'avoir indiqué comment on peut éviter d'en avoir de mauvais, en suivant les préceptes de la diététique; mais voyons actuellement à remplir la tâche par la considération de ce qui peut compléter notre travail. Un songe est une réminiscence tacite des circonstances qui nous ont occupé la veille et dont les élémens épars dans les régions encore à connoître du cerveau, se rassemblent sous la forme dont il plait à l'ame de le revétir pendant le sommeil. C'est une chaine active dont les chaînons jetés çà et là, n'attendent qu'une puissance qui les rapproche, les lie pour faire une

continuité d'actions. Pour que le travail se fasse convenablement, il faut que la puissance qui rassemble, ne soit point troublée dans ses opéations, et que les chaînons à rassembler n'éprouvent aucun obstacle dans leurs mouvemens, et c'est à quoi tendent les préceptes préliminaires qui ont été précédemment donnés. Mais comme ici l'action est toute intérieure, que la volonté n'y contribue en rien, ainsi qu'il arrive pendant la veille, il faut tourner ses vues sur le lieu où elle s'opère pour l'aviver ou l'amortir, selon que les circonstances peuvent l'exiger. Il est des personnes qui ne rêvent que rarement; sans vouloir m'assurer auparavant si elles sont dans le cas de pouvoir penser, je dirai qu'en étudiant le tempérament de plusieurs, on découvre bientôt que la texture phlegmatique et peu active de leur cerveau en est la cause. Les charmes de la conversation du soir avec des amis en pleine gaieté, surtout quand on l'humecte à grands verres de cette liqueur chaude et aromatique dont l'usage nous est venu des rives de la Tamise, ne peut que leur être très-favorable, en tant qu'elle appelle de douces oscillations dans les régions où s'opère le travail nécessaire à la production des songes. Il en est également d'autres chez qui le défaut vient d'un vice contraire; l'organe sensitif chez elles est trop sec et peu propre aux molles ondulations de la réminiscence, c'est un vice auquel on remédie par les humectans et les nombreux moyens médicaux qui augmentent l'humide radical. L'état mitoyen où les

fibres jouissent de toute l'énergie nécessaire à la vie, est donc celui qu'il faut procurer à ceux qui cherchent à jouir dans leurs songes. Tout étant favorable du côté de l'ame et du corps, si le doux murmure d'un ruisseau, le son d'une flûte moëlleuse, les douces modulations d'une voix féminine, le gazouillement des oiseaux viennent séparément à ébranler la trame médullaire, le premier chaînon d'une sensation de même genre qui en recevra une activité, la rendra aux suivans, et ceux-ci, à leur tour, appelleront à une consonnance d'action les circonvoisins où se sont passées des sensations différentes; et du résultat de toutes ces sensations secondaires, maintenues dans les bornes d'une juste régularité, naîtront ces scènes agréables qui constituent les songes que chacun voudroit prolonger. Si les mouvemens se passent d'une manière rapide et par des secousses redoublées, leur résultat sera des perceptions d'autant plus désagréables, qu'elles sont discordantes; on leur donne le nom de rêvasseries. Tout songe est donc une perception secondaire, provenant de l'émotion d'une région du cerveau où s'est précédemment opérée une sensation. Il résulte de cette assertion, que pour être grand rêveur il faut avoir préalablement les magasins de la mémoire bien fournis, et fixer longtemps son attention sur un objet qui puisse fortement occuper l'esprit. J'en appelle à ceux qui, comme moi, ayant diversement varié leur domicile, ont été dans le cas de ne pas toujours sommeiller

sur un lit bien moëlleux, qui, d'ailleurs libres de toutes inquiétudes, ont pu se rappeler un songe dont ils ont été fortement occupés, ils m'avoueront que l'origine de ce songe a souvent été une vive sensation. Persuadés de cette vérité, d'après l'expérience, nous conseillerions donc à toutes personnes qui voudroient avoir un songe couleur de rose, pour employer l'expression vulgaire, de se bien pénétrer, quand elles vont au lit, d'une idée gaie qui leur soit agréable, et de persister sur elle jusqu'à ce que le sommeil leur arrive. En prenant toutefois les précautions que nous avons indiquées relativement à la position du corps, il y a tout à parier qu'à la première émotion génératrice du songe, le leur roulera sur cette idée ou sur une de ses accessoires qui pourra la concerner. Le succès répondant à l'attente, c'est alors qu'aura sa valeur le passage suivant de Pétrone :

Somnia quæ ludunt animos volitantibus umbris
Non delubra deûm nec ab æthere numina mittunt
Sed sibi quisque facit.

Comme l'or augmente le nombre des moyens à l'égard des riches, nous leur conseillerions en outre de ne s'endormir qu'aux doux frémissemens des instrumens à vent; et aux voluptueux, de ne passer dans les bras du sommeil qu'en quittant ceux de quelques nymphes, dont la voix et les charmes seroient les dernières impressions qu'auroient reçu leurs sens. L'histoire des heureux en ce

genre offrira longtemps celles du Sybarite Beaujeon qui se faisant bercer dans un lit suspendu qu'agissoient deux jolies femmes au milieu d'un atmosphère propre à récréer son odorat, se procuroit ainsi des jouissances nocturnes insuffisantes pour le dédommager de celles qui lui étoient refusées le jour. Mais que ce soient ainsi les dernières idées imprimées sur le sensorium, qui reviennent ces premières en songes ; c'est ce dont font foi les bonnes femmes de la campagne. Elles savent en effet que quand le soir elles ont préoccupé leurs petits enfans des fureurs d'un loup, des attentats d'un voleur, il est rare qu'il n'y en ait point quelqu'un affecté en songe d'une scène tragique. Ainsi la dernière sensation qu'on peut regarder comme mère du songe, en détermine souvent l'espèce, et suffit pour mouvoir par la suite toute la chaine dont l'ébranlement continu doit donner les illusions de la nuit. Ceux qui songent souvent savent qu'il n'y a pas toujours une continuité bien marquée dans la série d'idées qui leur viennent ; qu'à des bouffées de perceptions succédent des éclipses bientôt remplacées par des émotions plus suivies et plus paisibles. Ces songes sont ceux dont il est plus difficile de se rappeler, parce que la chaine étant rompue dans plusieurs de ses anneaux, on ne peut renouer les interruptions par l'acte de la réminiscence. Les songes, une fois commencés, se prolongent jusqu'au moment où le travail dont ils dérivent vient à cesser, où quand l'espace à traverser rend nulle, par

par sa trop grande étendue, la communication des ébranlemens. Alors le sommeil se continue sans perception, comme il a commencé, jusqu'à ce qu'une nouvelle action survenant, un autre songe recommence. Un changement spontané de position de la tête qui en occasionne un dans la circulation du sang, vers l'intérieur suffit pour produire cet effet. Le songe cesse encore par le réveil, quand l'ame est vivement affectée, comme dans les cas où l'on rêve qu'on est sur le bord d'un précipice, ou qu'on se croit dans les bras d'une personne chérie. La secousse qui se porte alors jusqu'aux sens les plus excitables, rappelle l'homme à lui-même pour se féliciter ou se plaindre, selon qu'il a été bien ou mal affecté. C'est alors que le réveil fait disparoître les songes en ramenant les sensations diurnes qui occupent plus avantageusement le laboratoire où se fabriquent les élémens de la pensée du jour. Ainsi la vie, chez les hommes d'une imagination vive, se compose de deux temps, dont l'un est occupé par la vérité, et l'autre par le mensonge. Supposant, observe M Formey à ce sujet, que la durée des songes égale celle de la nuit, que la chaîne n'en éprouvât aucune interruption, on pourroit mettre en doute laquelle de la réalité ou de l'illusion pourroit le plus contribuer à notre bonheur, et bientôt on demanderoit lequel seroit le plus heureux du Sultan plongé tout le jour dans les délices de son sérail, et tourmenté la nuit par des revers affreux, ou du plus misérable de ses esclaves qui

accablé de travail et de coups pendant la journée, passeroit des nuits ravissantes en la compagnie de quelques houris.

Les détails précédens, relatifs au sommeil le plus propre à la formation des songes, à l'origine et au développement de ceux-ci, à la manière de se les rendre aussi agréables qu'il est possible, offrent une doctrine aussi vraisemblable que le comporte l'obscurité du sujet. Mais, supposé que nous ayons abordé le sanctuaire où s'opèrent les plus grands mystères, en vain nous aurions dévoile celui qui de tout temps a mérité l'attention des plus grands philosophes, en vain ceux que guide l'intérêt chercheroient à tourner à leur avantage nos préceptes, si avant tout ils n'ont point su se procurer l'état le plus propre à les faire valoir, celui où met une conscience qui ne reproche rien.

PETIT-RADEL, *professeur aux Ecoles de Médecine.*

LITTÉRATURE.

OBSERVATIONS sur plusieurs Poètes célèbres, plus ou moins estimés comme prosateurs, *qui peuvent servir de réponse à des* Réflexions critiques *sur ce même sujet, insérées dans ce journal* (1).

Comme du frottement de deux cailloux, il jaillit du feu, qui nous donne de la lumière; également d'une critique piquante et honnête, on voit sortir des vérités instructives. DRYDEN.

I.

§. 1.er *Des premiers Ecrivains chez toutes les Nations.*

IL est surprenant et remarquable que chez presque toutes les nations, les premiers écrivains et les plus célèbres se sont illustrés dans le genre le plus difficile; je veux dire en poésie, *sans se faire un nom dans la prose.* Ainsi, Orphée, Homère, Hé-

(1) Année IX, t. II, p. 15, n.° 5.

Cette critique part d'un homme instruit dont j'aime la solidité des principes en littérature comme dans le moral; dont j'estime beaucoup les connoissances, et de qui je lis dans ce journal, les articles avec intérêt. Tout en pensant comme mon estimable adversaire, j'aurai eu le tort de ne m'être pas expliqué suffisamment. On a dit qu'il n'y a point de règle sans exception; on peut dire aussi qu'il n'y a point d'*assertion générale* qui ne pèche par quelque endroit, et qui n'offre un côté foible et facile à être entamé.

siode, ont précédé chez les Grecs, Hérodote, Xenophon, Eschyne, Demosthènes, et les autres meilleurs écivains en prose de cette fameuse contrée. Les plus savans Rabbins croient aussi que chez les Hébreux, des hymnes, des cantiques qui furent le premier cri de l'homme entouré des merveilles de la création, ont dû également précéder les ouvrages en prose, écrits dans leur langue. On sait que dans la littérature angloise, les poètes Chaucer, Spenser, Shakespear, Benjonhson, Cowley, Milton, Butler, ont ouvert la route aux écrivains les plus parfaits en prose; aux Bolinbroke, aux Steele, aux Addisson, Robertson, Hume, et autres prosateurs, qui servent aujourd'hui de modèles à toute la nation.

Il est également incontestable que, chez les Irlandois et les Ecossois, ces fameux Bardes, dont on lit encore aujourd'hui avec beaucoup d'intérêt plusieurs de leurs anciens poëmes, ont précédé de beaucoup les écrivains en prose les plus célèbres de ces deux nations.

Dans notre langue, les épîtres et les épigrammes de Clément Marot, les odes de Malherbe, les bergeries de Racan, les premières comédies et tragédies de Corneille, les premières pièces de Molière ont précédé les ouvrages les plus parfaits que nous ayons en prose; les écrits immortels de Pascal, de Bossuet, de Fléchier, Fénélon, Massillon, la Bruyère, etc.

Cette observation, que la poésie a précédé les ouvrages en prose chez tous les peuples, et que

leurs premiers poètes les plus fameux *ne se sont point fait un nom dans la prose* (2); cette observation, dis-je, vient à l'appui de l'assertion que j'ai eu l'imprudence de hazarder, sans l'avoir développée suffisamment et *prouvée;* ce qui me sera facile, et ce que je dois faire, puisque j'y suis provoqué.

Voici le champ de bataille, et le sujet de cette petite querelle. Dans ce journal (3), à l'occasion de la prose de Stace, très-inférieure à ses poésies, je rappelois ce passage de l'abbé Desfontaines: « Tout grand poète est toujours bon prosateur, « mais tout bon prosateur n'est pas toujours grand « poète; la raison en est sensible, qui peut le « plus, peut le moins, et qui peut le moins ne « peut pas toujours le plus (4). » Et je disois: « Il y a dans cette assertion *quelque chose de spé-* « *cieux et de vrai*, A QUELQUES ÉGARDS, qui « pourroit même être confirmé par plusieurs exem- « ples. » Puis, je développois ainsi cette idée:

« Je crois bien que la passion qu'on peut avoir « pour la poésie, que la lecture continuelle des « meilleurs poètes, et plus encore, que la passion « même de les imiter et de se livrer à ce genre « d'étude; que ces habitudes continuelles, enfin,

(2) Je crois devoir répéter ici, que toute assertion générale ne doit pas être jugée à la rigueur, et que, chez ces mêmes peuples qu'on vient de nommer, on peut citer aisément quelques anciens écrivains en prose, qui ne sont pas sans mérite.

(3) Année VIII, t. VI, p. 49, n.° 31.

(4) Tome I des Jugemens, p. 273.

« doivent contribuer beaucoup à nourrir, enri-
« chir et embellir l'imagination et le style d'un
« écrivain, même dans la prose. On peut citer,
« à cet égard, Fontenelle, Lamotte, Voltaire,
« Marmontel, Thomas, Labarpe, Roucher, Saint-
« Lambert, de Lille, et plusieurs autres écrivains
« parmi les modernes. Malgré ces exemples, les
« faits et l'expérience sont évidemment contraires
« au sentiment de l'abbé Desfontaines; et pour
« cela, il suffit de rappeler nos plus grands
« poètes; Corneille, Molière, Lafontaine, Boileau,
« Racine, et notre lyrique Rousseau, qui ne se
« sont point montrés supérieurs dans la prose, on
« en convient assez généralement. »

§. II. *De Lamotte, Voltaire et Marmontel, considérés comme prosateurs.*

L'homme de lettres qui paroît différer avec moi de sentiment, ou à qui je ne me suis pas assez fait entendre, « qui se propose de relever une double
« erreur, *infiniment préjudiciable aux progrès des*
« *lettres*, et qu'il est essentiel, par cette raison,
« de ne pas laisser passer sous silence, pense qu'en
« général, la prose de Lamotte est foible : celle
« de Voltaire lui paroît ordinairement trop épi-
« grammatique et trop coupée; celle de Marmontel
« lui semble trop souvent froide; et que l'affaire
« se fait trop remarquer dans la prose de Thomas.
« *Il y a donc*, ajoute-t-il, *au moins de l'inconve-*
« *nance à proposer comme des modèles* (je ne les
« propose pas comme des modèles) *à étudier et à*

« *suivre, quant au style, les écrits en prose de* « *ces quatre écrivains.* »

Je ne dis *nulle part*, que ces quatre écrivains *doivent servir de modèles de style* : je ne fais, en les nommant, et par ce qui précède leurs noms, je ne fais que confirmer le sentiment de Thomas, *que vous m'opposez vous-même* : « *que pour bien* « *écrire en prose, il est nécessaire de commencer* « *à écrire en vers.* »

M. Feller, littérateur distingué et rempli de goût ; comme nos meilleurs bibliographes, ne juge pas Lamotte aussi sévèrement. Ce critique judicieux trouve, au contraire, dans les ouvrages qu'il en cite et les plus marquans, autant de finesse que d'élégance, *et une dialectique supérieure.* Tel autre écrit du même prosateur lui paroît plein de sel, d'agrément et de philosophie. Presque partout, à son avis, on reconnoît *le philosophe et l'homme d'esprit.*

Je ne donnerai point Voltaire pour modèle, comme historien, j'aurois trop peu de monde de mon côté. Mais qui peut avancer que ses lettres mêlées de prose et de vers, et que ses romans soient mal écrits (5) ? Ses mélanges de littérature et les articles

(5) Je puis m'appuyer ici d'une autorité qui ne sera point suspecte. « Dans ses lettres, Voltaire est vif, léger, brillant, folâtre, bouffon. « C'est un protée qui prend toutes les formes... Ses saillies, ses bou- « tades, ses caprices, ses contradictions forment des scènes toujours « *naturelles*, toujours variées, toujours amusantes... Dans tous les ou- « vrages enjoués et badins, dans les pièces fugitives, dans les petits « pamphlets, dans les petits romans, dans les facéties, dans ses lettres

dont il a enrichi l'Encyclopédie, sont de main de maître, des modèles de précision, d'élégance, de grâces et de goût. Je ne sais rien de plus attachant que ses mélanges de littérature; on aime à y revenir sans jamais se lasser, et l'on se plaît à les citer, parce qu'en général ils font autorité sur le parnasse. Les Contes moraux de Marmontel n'ont pas besoin d'apologiste, et la plupart des articles qu'il a donnés dans l'Encyclopédie, se font aisément distinguer : leur lecture est intéressante et très-agréable. On n'entend parler ici, dans tout cet article, que du style, non du moral ni de quelques hérésies littéraires, échappées à l'auteur de Mérope dans ses préfaces et ailleurs; ni d'une multitude de paradoxes avancés par le secrétaire de l'académie. Quoiqu'on loue ici le style de ces deux élégans prosateurs, on ne dit pas pour cela qu'ils doivent servir de règle et de modèle, et que dans le même dictionnaire, les articles de Beauzée, par exemple, quoique moins brillans, soient inférieurs à ceux de Marmontel. Je ne dirai d'ailleurs à personne : imitez le style de Fénélon, de Pascal, ou de tel homme célèbre. Tout bon écrivain n'est point imitateur : il doit avoir son style, son coloris qui lui soient propres, et que tout littérateur qui aura un peu d'usage et de tact saura bien reconnoître. On sait enfin, qu'en fait d'homme

« surtout, *C'est un homme* DIVIN; c'est Voltaire qu'on trouve dans » son talent naturel et vrai. »

M. GEOFFROY, feuilleton des débats. 30 messidor an XI.

d'esprit et de mérite, chacun dans la composition comme dans la société, a sa manière d'écrire, de parler, de raconter, qui lui est naturelle et qui peut plaire différemment aux critiques les plus délicats et les plus difficiles.

La première partie de ma cause est déjà plaidée, et à mon avantage, je l'espère. On y voit que Voltaire, Lamotte, Marmontel, quant au style, ne sont pas en prose des écrivains aussi inférieurs ni aussi médiocres qu'on voudroit le faire entendre. L'autre moitié de ma cause pourra paroître beaucoup plus difficile à défendre. Les principaux chefs d'accusation dirigés contre moi, le sont par un homme instruit, dont les connoissances, le savoir, la solidité des principes, etc. doivent avoir quelque poids. Il est d'ailleurs appuyé de plusieurs grands noms, des autorités les plus respectables, de Boileau, d'Olivet, etc. Ces autorités, sans doute, peuvent en imposer; elles paroîtront redoutables et sans réplique : je crois cependant pouvoir y répondre, et victorieusement, je l'espère.

Cette autre partie de ma défense, j'ose m'en flatter, se fera lire avec intérêt. On y apprendra plusieurs anecdotes inconnues jusqu'ici, qui jeteront un grand jour sur l'objet de la question, et qui donneront le plus grand poids à mon sentiment. Mais ce seroit abuser de la patience de mes lecteurs, par la longueur de mon mémoire entier; la suite, qui est prête, fera un autre article séparé.

Ce n'est point ici un combat à mort entre deux

ennemis acharnés, armés par la haine et par la vengeance; c'est une lutte moins dangereuse et plus honorable, dont l'objet est la recherche de la vérité, aussi chère à tous deux. Il n'y a point ici d'ennemis; c'est un jeu, une joute littéraire, où celui qui paroîtra succomber, aura l'avantage d'en sortir plus instruit, et satisfait de sa défaite même.

Le public à profit, met toutes nos querelles:
De nos cailloux frottés, il sort des étincelles.

VOLT. *Ep. au Roi de Dannemarck.*

E. B.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE.

Sur les Concours proposés par M. de Gœthe.

Weimar, 30 octobre.

Nous jouissons actuellement de l'exposition des ouvrages envoyés par douze artistes au concours ouvert par M. DE GŒTHE (1). Le sujet proposé étoit *Ulysse enivrant Polyphème*. Outre les pièces de concours, on nous a envoyé différens beaux ouvrages, entre autres une suite de dessins dans le genre de *Flaxman*, qui offrent les célèbres peintures dont Polygnote orna la Lesche à Delphes : ces contours sont tracés d'après la description que Pausanias a donnée de ce monument, dans son X.e liv., chap. 25-27. Ce travail répand beaucoup de lumière sur le passage cité de Pausanias.

(1) Nous avons déja parlé plusieurs fois de ces concours qui ont lieu chaque année à Weimar, et auxquels les artistes de tous les pays sont admis.

On a joué sur notre théâtre *Jules-César* de SHAKESPEAR, arrangé pour notre scène par M. SCHLEGEL : on se propose de jouer ensuite *Goetz de Berlichingen*, par M. de GOETHE; c'est une nouvelle édition, pour ainsi dire, de cette pièce, à laquelle l'auteur a fait des changemens. Après cette pièce, on donnera *Guillaume Tell*, tragédie nouvelle de M. SCHILLER.

LEIPSICK.

Foire de Pâques, 1803.

LES événemens politiques ont, depuis quelques années, tellement changé la circonscription des différens états de l'Europe, que de nouvelles cartes géographiques sont devenues d'une nécessité indispensable. C'est de quoi se sont occupés plusieurs libraires qui ont visité cette foire. Le *Comptoir d'Industrie de Weimar* a, depuis plusieurs années, embrassé cette partie en grand. On y a vu paroître successivement plusieurs excellens ouvrages élémentaires de géographie, rédigés par M. *Gaspari*. Cet excellent géographe a très-bien senti que pour enseigner la géographie avec quelques succès, il falloit le faire en plusieurs cours, dont les suivans seroient le développement des précédens, sans cependant répéter tous les détails qui y étoient contenus; que pour chacun de ces cours il falloit un ouvrage élémentaire particulier; enfin qu'il falloit un corps complet de géographie qui pût servir aux recherches de chaque amateur de cette science, en même temps qu'il seroit très-utile aux professeurs

chargés d'enseigner la géographie dans les établissemens d'instruction publique. Pour ces différens cours élémentaires de géographie, le Comptoir d'Industrie a aussi fait exécuter des atlas d'un format très portatif et commode, sans être trop petit. Sur les cartes de ces atlas on n'a point mis les noms des pays, des fleuves, des villes, etc., mais seulement les signes qui indiquent leur place, et d'autres qui marquent les productions de chaque pays. Outre ces cartes élémentaires, le Comptoir d'Industrie de Weimar va publier, dans le courant de l'année, un atlas de 60 cartes nouvellement gravées et dressées avec la plus grande exactitude d'après les observations les plus modernes, dont un grand nombre sont consignées dans le journal intitulé *Monatliche Correspondenz* (C'est-à-dire, correspondance de chaque mois), publié par M. de ZACH, et dans celui publié par M. BERTUCH, sous le titre d'*Ephemerides géographiques*. Les cartes de ce nouvel atlas auront toutes le même format, celui que Homann avoit adopté pour les siennes, c'est-à-dire 15 pouces de hauteur sur 24 de largeur. Pour recueillir successivement toutes les nouvelles découvertes et les progrès de la géographie, M Bertuch a donné, depuis le commencement de l'année 1803, plus d'étendue à ses *Ephémérides Géographiques*, qu'il rédige conjointement avec plusieurs autres géographes. Chacun des douze cahiers qui en paroissent par an est accompagné d'une ou de plusieurs cartes géographiques, plus ou moins grandes. Outre ce journal consacré exclusivement à la géographie, M. Ber-

tuch avoit fait publier par feu M. *Mathias* SPRENGEL, connu par ses connoissances et ses travaux en statistique et en géographie, un Recueil des Voyages les plus nouveaux et les plus importans. Ce recueil a été rédigé par M. Sprengel jusqu'au 8.e volume. Depuis sa mort la rédaction en a été confiée à M. EHRMANN, connu en Allemagne par différens autres travaux du même genre.

Par la publication de ces différens ouvrages, ainsi que par la fabrication d'excellens globes terrestres et célestes, par des cartes du ciel, un atlas de la géographie ancienne, etc., etc. M. Bertuch a acquis des droits fondés à la reconnoissance de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la géographie.

La librairie de *Schneider* et *Weigel* à Nuremberg, a publié également quelques bonnes cartes nouvelles dans cette foire. Plusieurs de ces cartes sont dressées par M. MANNERT, savant dont les travaux sur la géographie ancienne sont suffisamment connus; d'autres l'ont été par les géographes GUSSEFELD et *Adolphe* STIELER. D'autres productions en ce genre qui méritent d'être distingués, sont: d'abord, l'excellente *carte générale et spéciale de la Souabe* par AMMANN et BOHNENBERGER; cette carte est basée sur les mesures trigonométriques et astronomiques les plus exactes, ainsi que M. de ZACH l'a suffisamment fait connoître dans son journal intitulé *Correspondance*. Ensuite l'*Atlas de la monarchie autrichienne* en 38 feuilles, accompagné de 16 tableaux statistiques, qui paroîtra dans le bureau d'Industrie de Vienne, et à la perfection

duquel contribueront plusieurs géographes distingués, entre autres le savant TRIESNECKER. Un nombre assez considérable de ces 38 feuilles sont déjà terminées, et les autres sont entre les mains des dessinateurs et des graveurs. On y trouvera quantité d'indications et de détails qui manquent presque à toutes les cartes jusqu'à présent connues, et qui en feront de véritables cartes minéralogiques et des productions. Depuis le 20 décembre 1802, le bureau d'Industrie de Vienne en a publié régulièrement des livraisons tous les mois, et l'ouvrage entier doit être terminé dans les premiers mois ou du moins dans le courant de l'année 1804. La carte nouvelle des embouchures de l'Elbe, du Weser et et de la Johde, ainsi que d'une partie de la mer germanique, par M. REINKE, directeur des fleuves et canaux à Hambourg, qu'on regarde avec raison comme un chef-d'œuvre sous le rapport géométrique et nautique, a eu beaucoup de débit dans cette foire, à cause des événemens du moment. On a accueilli encore très-bien la copie et la traduction gravées par les soins de M. RAYMANN, inspecteur de la collection des plans à Potsdam, de la carte en 9 feuilles de l'empire de Russie qui parut en 1799 à Pétersbourg en caractères russes, ainsi que différens autres travaux récens sur la Prusse orientale et méridionale. M. SCHŒLL de Bâle, établi maintenant à Paris, avoit apporté à la foire la *nouvelle carte générale du canton de Rhétie* (le pays des Grisons), publiée par M. de MECHELN; et les belles cartes de poste, hydrographiques, publiées

par M. Weiss. Le libraire *Heinrichs*, à Leipsick, eut à vendre une carte hydrographique et physique de l'Allemagne, en trente petites feuilles, accompagnées d'un petit modèle pour guider ceux qui voudroient les enluminer eux-mêmes. Outre ces différentes cartes, il y en avoit d'autres qui n'avoient pour objet que d'indiquer la nouvelle distribution et les nouvelles limites des différens états, d'après le récès de la diète, qui fixe les indemnités de chaque prince. La plupart de ces cartes n'étoient cependant faites qu'à la hâte, et n'étoient rien moins que satisfaisantes.

La maison *Breithopf* et *Hærtel* continua d'employer les vastes moyens qui sont à sa disposition, pour faire paroître les ouvrages des grands compositeurs avec autant de beauté que de correction. Dans cette foire, elle mit au jour le *Messie* de Hændel, retravaillé par Mozart; le second cahier des *Motets* de *Sébastien* Bach; compositions uniques dans leur genre; la troisième *Messe* et le *Stabat Mater* de Haydn. Ces différens ouvrages de musique se distinguent encore par la modicité du prix. La même maison continue à faire paroître la suite des œuvres de Mozart et de Haydn. Dans cette foire, elle publia les cahiers 7, 8 et 9, des œuvres de Haydn, et les 13.e et 14.e livraisons des œuvres de Mozart, ainsi que les n.os 10 et 11 de ses concerts. Le prix modique de ces différens ouvrages fait que leur débit va toujours en augmentant, ce qui a mis cette maison en état de commencer un recueil de toutes les œuvres de Clémenti pour le clavecin et pour le piano.

Les

Les Variations de BENTHOVEN, les *Quinque* de ROMBERG, les *Ballades* et les *Chansons* de ZUMSTEEG, les *Symphonies* de HÆSSLER et FISCHER, etc., prouvent qu'on sait très-bien choisir ce qu'il y a de mieux en ce genre, et se conformer en même temps au goût du public. — Le bureau d'Art et d'industrie, à Vienne, a publié une suite considérable de bons ouvrages nouveaux de musique. Cette partie des entreprises de cette maison est dirigée par M. SONNLEITHNE, le même qui annonça, il y a quelques années, une collection des *Monumens de l'Art musical, depuis l'invention du contrepoint jusqu'à nos jours;* ouvrage que va publier incessamment le savant D. FORKEL, auquel le public doit déja un écrit intéressant sur *Seb. Bach*, et deux volumes d'une *Histoire générale de la Musique*, dont on desire ardemment la continuation.

La maison de commerce de musique à Zurich, dirigée par M. *Nægeli*, a publié dans cette foire la suite de deux ouvrages considérables, savoir : les 4.e et 5.e cahiers des *Œuvres du Style sévère*, par *Seb.* BACH, HÆNDEL, etc.; et cinq cahiers du *répertoire des clavecinistes*, qui sera consacré à recueillir ce que les meilleurs compositeurs ont produit pour le clavecin, depuis Clémenti. M. Nægeli se propose de n'admettre dans son recueil que des compositions d'excellens maîtres, et que les morceaux les plus distingués de ce qu'ils ont publié jusqu'à présent, alternativement avec des morceaux composés expres pour ce recueil. Jusqu'a présent *Clementi*, *Benthoven*, *Cramer*, *Dussek*, *Vogler*, *Schmidt* (à

Milan), *Weyse* (à Copenhague), *Hast* (à Hertfordin), *Steibelt* et *Rosetti* se sont engagés à fournir des compositions pour ce recueil, et l'on espère que les autres grands musiciens s'empresseront à augmenter le nombre des coopérateurs. Chacun des cinq cahiers qui ont paru jusqu'à présent ne contient que des compositions d'un même maître, et peut s'acquérir séparément. L'impression est à peu près aussi soignée que celle des ouvrages de musique qui paroissent à Paris. Les cinq maîtres dont ces cinq cahiers fournissent des compositions, sont : *Clémenti*, *Benthoven*, *Dussek*, *Cramer* et *Steibelt*.

Les *hysteroplasmata* et le *pelvéaire en papier mâché*, d'après l'invention du professeur Fischer, ont été apportés à la foire par le comptoir d'industrie à Weimar. Ces deux préparations seront de la plus grande utilité pour l'étude de l'art des accouchemens (2).

Les affaires qui se sont faites à la foire de Pâques, seulement pour le commerce de papier, s'élèvent à plus de 400 mille francs. Les libraires allemands qui se piquent d'imprimer sur beau papier, ont trouvé qu'en faisant venir leur papier de Strasbourg, il y avoit encore du bénéfice sur les achats qu'ils pourroient faire dans le nord de l'Allemagne. On s'y plaint en général de l'exportation considérable de chiffon qui s'y fait tous les ans pour l'Angleterre. On a calculé qu'à Newcastle seul, on importe chaque année plus de 60 mille livres de chiffons de

(2) *Magasin Encyclop.* Année VIII, t. V, p. 279.

l'étranger. Malgré cela, les papeteries de l'Angleterre manquent de matières premières, et sont obligées de substituer aux chiffons d'autres matières. Parmi les fabricans de papier qui font le plus d'affaires à Leipsick, on distingue la maison Renard de Strasbourg.

Université de Würzbourg.

Son altesse l'électeur de Bavière vient de rendre une ordonnance touchant l'organisation de l'université de Wurtzbourg, le seul établissement d'instruction publique supérieure qui existe dans les nouvelles provinces bavaroises. D'après son contenu, cette académie servira également à l'instruction des élèves professant les religions catholique et protestante : en conséquence, la faculté de théologie y est divisée en deux sections, l'une de professeurs catholiques, l'autre de professeurs protestans. Les facultés de jurisprudence et de médecine ont reçu une meilleure forme, la dernière surtout reçoit une grande amélioration par l'établissement des chaires d'enseignement établies dans les hôpitaux mêmes, et remplies par les médecins de ces maisons. Les hôpitaux de Wurtzbourg ont la réputation d'être les mieux organisés de l'Allemagne. Un des couvens supprimés servira de maison d'accouchement. La faculté de philosophie y est une création nouvelle, à la tête de laquelle l'électeur a placé le célèbre professeur Schelling, du Nord. Il y sera aussi établi une chaire particulière

pour enseigner les sciences commerciales. En général, l'électeur a considérablement augmenté les fonds de cette université; il lui a affecté entre autres les revenus de plusieurs chapitres, abbayes et couvens sécularisés.

La liberté du commerce de bled a été rétablie dans tous les Etats bavarois en Franconie. La même mesure a été adoptée par les autorités supérieures de Prusse dans les margraviats d'Anspach et de Bareuth.

Si, dans les premiers momens, la guerre qui s'est allumée entre la France et la Grande-Bretagne, a été défavorable à notre commerce, au point de le faire tomber presque entièrement dans certaines parties de l'Allemagne, l'avenir semble, à cet égard, devoir être beaucoup moins rude; et même l'état actuel des choses, après avoir produit une gêne extrême, peut faire naître des avantages. On a déjà quelques indices de cette vérité. Le commerce de commission a vu subitement couler avec beaucoup moins d'abondance les sources qui l'entretenoient; mais le cours des objets fabriqués dans le pays, a du s'augmenter dans la même proportion que celui des marchandises étrangères diminuoit. Les fabricans se sont empressés de mettre en œuvre les matières brutes que la difficulté des transports et des embarquemens, doublée par les circonstances, a retenues dans le pays.

Le prix des marchandises angloises étant venu à hausser pendant que les productions de nos ma-

nufactures se maintenaient, les gens très-riches et les Anglomanes déterminés sont les seuls qui consentent aujourd'hui à se pourvoir des objets de fabrique angloise.

Les réglemens que presque tous les princes de l'Allemagne se proposent de faire ou ont déja faits pour empêcher l'accroissement du commerce de la Grande-Bretagne dans leurs Etats, vont encore augmenter les difficultés de l'introduction de ses marchandises. D'un autre côté, la paix dont nous jouissons fait qu'on peut espérer de voir le nombre de bras qui pourront être employés dans les manufactures, devenir beaucoup plus considérable, et la suppression des douanes intérieures que quelques souverains ont déja opérée, contribuera sans doute aussi à vivifier le commerce national.

RÉPUBLIQUE ITALIENNE.

Académies des Beaux-Arts établies à Milan.

On vient de publier les statuts et réglemens des académies nationales de beaux-arts, approuvés par le vice-président de la république italienne, en date du premier vendémiaire 1803 an 2; en voici les dispositions principales.

Le corps académique est composé de trente membres et votans, appelés proprement *académiciens* : le nombre des membres non-votans est indéterminé; ils ont le titre d'associés honoraires. Les académiciens sont les professeurs de l'académie, et les artistes et amateurs des beaux-arts,

les plus éloignés, domicilié dans la ville où réside l'académie à laquelle ils appartiennent. Les associés honoraires sont nommés parmi les artistes et amateurs, sans qu'on ait égard à leur pays ou domicile. Le choix pour l'un ou l'autre grade sont faits par les académiciens au scrutin et à la pluralité absolue des voix : mais il faut que la patente d'académicien soit approuvée du gouvernement. Tout artiste membre de l'Institut national, est [illegible] dans l'une ou dans deux académies, outre le membre présent dans le paragraphe premier. Il déclare à laquelle des deux académies il veut appartenir. Le corps académique est chargé de veiller aux progrès théorique et pratique de tous les arts de dessin.

Les académiciens s'assemblent ordinairement une fois par mois, et extraordinairement toutes les fois que le besoin l'exige. Les académiciens des deux académies nationales ont le droit de siéger dans chacune d'elles ; mais ils ne votent que dans celle à laquelle ils appartiennent. Il n'y a de séance publique que pour la distribution des prix : tout le corps académique y est invité. Pour qu'une séance soit régulière, il faut la présence de plus du tiers des académiciens. Le président est élu au sort. Il y a autant de commissions permanentes que de branches principales des beaux arts : on les nomme pour l'année, mais on en nomme d'extraordinaires pour juger les ouvrages qui concourent aux prix de première classe. Les commissions permanentes sont composées dans la demeure particulière du

secrétaire, qui en remet le résultat aux académiciens, pour les déterminations respectives.

Le président est en tout dans la séance qui précède celle où il doit exercer ses fonctions, qui ne durent qu'une séance. Les noms sortis ne rentrent dans l'urne qu'après que chacun des académiciens a exercé la présidence. Le secrétaire n'a pas voix délibérative, ses fonctions se bornent à recueillir les votes et en publier le résultat. Le président lui-même ne vote que quand il y a égalité de suffrages. Si le président manque, on en nomme un autre au scrutin.

Il y a dans l'académie neuf professeurs; le secrétaire et huit adjoints pour les huit classes suivantes, d'architecture, de peinture, de sculpture, de perspective, d'ornement, d'élémens de figure, de gravure et d'anatomie. Tous les professeurs sont regardés comme égaux entre eux, malgré la différence des traitemens et sont le lien de la discipline.

Les [illegible] d'ornement ont chacun un adjoint chargé d'y corriger spécialement les élèves; il est dans la convenance des professeurs respectifs. Les adjoints des académies jouissent des mêmes avantages que ceux des universités; ils ne peuvent, non plus que les professeurs, s'absenter de l'académie sans une permission du gouvernement. Les attributions et devoirs des uns et des autres sont spécifiés dans le réglement de discipline. Le secrétaire tient le registre des actes, la correspondance intérieure et extérieure, et est

dépositaire du sceau et de tous les papiers de l'académie ; c'est lui qui convoque les académiciens et les commissions, qui surveille les écoles, admet les élèves, veille sur la conduite des employés et à la conservation du mobilier de l'académie ; il prononce un discours relatif aux arts de dessin, avant la distribution publique des prix, fait les notices à la louange des académiciens morts, ordonnance les dépenses nécessaires au service de l'académie, reçoit les comptes et les présente aux académiciens, dispose des fonds annuels de l'académie, et en rend un compte exact tous les ans à l'académie, avant de le faire passer au gouvernement. En cas d'absence, il est suppléé par un des professeurs adjoints, au choix du gouvernement.

Il y a un économe-gardien chargé de la garde et de l'entretien de tous les effets appartenans à l'académie, et d'en renouveler tous les ans l'inventaire. Il tient la caisse et son registre, paie les dépenses sur le mandat du secrétaire, présente tous les ans la balance d'entrée et de sortie, qui est présentée au gouvernement après avoir reçu l'approbation de l'académie ; il fait les provisions nécessaires, et a l'inspection sur les serviteurs.

Il y a des modèles, bedeaux et sous-bedeaux, en nombre requis pour les besoins de l'académie. Les modèles sont choisis par les commissions de peinture et de sculpture ; les autres sont nommés par les professeurs : à mérite égal, on préfère ceux qui ont quelque teinture des beaux arts.

L'Académie distribue chaque année des prix de deux classes; ceux de première classe se donnent au concours, aux meilleurs ouvrages exécutés sur les programmes publiés par la voie de l'impression, et adressés à toutes les Académies. Ces prix sont une médaille d'or de 120 sequins, pour la peinture; une semblable de 60, pour l'architecture: de 40, pour la sculpture (en plastique); de 30, pour la gravure; de 30 pour le dessin de figure; de 20, pour le dessin d'ornement. Les ouvrages couronnés deviennent propriétés de l'Académie, et sont exposés honorablement dans la salle d'exposition, avec les noms de leurs auteurs.

Les prix de seconde classe se donnent aux élèves les plus habiles et les plus studieux; ce sont des médailles d'argent de la valeur de 2 sequins pour chaque école: il y en a 2, pour celle d'architecture; 2, pour l'école du nud; 2, pour les dessinateurs à la bosse; 2, pour les modeleurs en figures; 2, pour l'école des élémens de figure; 2, pour l'école d'ornement; 2, pour celle de perspective.

Les émolumens des professeurs, des adjoints et de l'économe gardien, sont payés par le trésor national: le secrétaire a, par an, 1800 liv. milanois; le professeur d'architecture, 3500; celui de peinture, 3500; de sculpture, 3500; de perspective, 2600; d'ornement, 3000; d'élémens de figure, 2600; de gravure, 2000; d'anatomie, 1500; l'adjoint d'architecture, 1500; celui d'ornement, 1500; l'économe-gardien, 2000.

Le trésor national paie à la caisse de l'Académie,

35000 liv. milanois ; savoir, pour le fonds annuel, 4500 liv. ; les prix de première classe, 4200 ; ceux de deuxième classe, 600 ; huile et bois, 4100 ; dépenses du secrétariat, 200 ; impression des programmes, avis, etc., 200 ; manutention et dépenses pour les écoles, 900 ; dépenses pour les concours, 400 ; salaires de deux modèles, 1200 ; de quatre bedeaux chargés alternativement de l'huilage, 1600 ; d'un seul bedeau, 800. La somme consacrée à la dotation annuelle est invariable ; les autres varient selon les circonstances.

Un réglement, approuvé par le Gouvernement, et commun aux deux Académies, règle les méthodes d'instruction, et l'ordre intérieur des Académies. Il ne peut y être fait de changement sans l'approbation du Gouvernement. L'Académie est juge de tous les différends entre les professeurs. L'Académie, outre les écoles, en a une pour le nud, une salle pour les statues, une galerie de peinture, et une bibliothèque.

Les Académies nationales se communiquent réciproquement tous les ans, par l'organe des secrétaires, un extrait de toutes les opérations du corps académique, et principalement des leçons théoriques. La dotation annuelle est employée uniquement à augmenter le mobilier nécessaire ou utile à l'enseignement des arts. Les académiciens proposent au Gouvernement des prix et gratifications, tant pour les professeurs d'un mérite extraordinaire, que pour les ouvrages avantageux aux progrès des beaux-arts, présentés à l'Académie. Tous

les ouvrages de beaux-arts, de quelque genre qu'ils soient, sont admis à l'exposition publique de l'année, moyennant l'approbation d'une commission.

L'Académie accorde et détermine l'érection d'un monument en marbre pour quiconque augmente considérablement le mobilier, ou la dotation de l'établissement.

Les professeurs sont logés ou dans l'intérieur de l'Académie, ou au dehors; mais le secrétaire, l'économe et les bedeaux logent nécessairement dans l'intérieur. Toutes les écoles, excepté celle d'anatomie, ouvrent le 5 de novembre, et ferment le 10 août.

Les élèves sont admis en présentant un billet du secrétaire.

Chaque école est pourvue de tous les objets nécessaires à la théorie et à la pratique de l'art qu'on y enseigne; la bibliothèque est destinée spécialement à l'usage des professeurs de l'Académie, et sous l'inspection du secrétaire, chargé de l'augmenter tous les ans des ouvrages nouveaux sur les beaux-arts.

Il y a des cours élémentaires, communs aux deux Académies nationales, pour diriger sur les mêmes principes les élèves, particulièrement ceux en architecture, en ornement et en élémens de figure.

Les cours élémentaires sont revus tous les quinze ans par les commissions permanentes, qui en renouvellent l'approbation ou en proposent la réforme.

Les programmes pour les prix déterminent les

mesures, les sujets et tout ce qui concerne chaque concours ; les Académies se les communiquent avant de les publier.

Les prix de première classe sont adjugés par des commissions extraordinaires : ceux de seconde par les permanentes. Le reste du réglement roule sur des détails de police intérieure, tels que l'heure des classes, la conduite que doivent y tenir les élèves, les divers objets sur lesquels on les verse, les fonctions des adjoints, celles des modeles, etc.

FRANCE.

Bibliothéque de Strasbourg.

10 brumaire an XII.

Le savant et respectable Oberlin est occupé à transporter et à arranger la bibliothéque de la ci-devant école centrale, pour la troisième fois, et il y a 40000 volumes. Nous aurons bientot, j'espère, trois belles bibliothéques dans le même local, et cependant très distinctes l'une de l'autre. La *Bibliothéque de l'École centrale*, dans l'immense et superbe chœur du temple neuf : il est très-haut et voûté : on y a fait mettre un beau dalage. Dans une salle élevée dans ce chœur, est la *Bibliothéque de Schœpflin* propriété de la ville ; et à l'étage supérieur du grand auditoire de l'ancienne université, lequel est attenant audit chœur, est placée la *Bibliothéque de cette Université*, aujourd'hui transformée en Académie (1). Une partie de cette biblio-

(1) Voy. *suprà*, t. III, p. 519.

théque a des fenêtres dans le chœur. Cela formera un bel ensemble, et il est convenu que le bibliothécaire de la bibliothèque de l'Académie sera en même temps celui de la bibliothèque de l'ancienne école centrale.

Prix proposés par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de la ville de Caen.

L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de la ville de Caen, propose pour sujets de deux prix qui seront décernés dans la séance publique du mois de thermidor an XII, et dont chacun consistera en une somme de 300 francs, ou une médaille de même valeur :

1.° L'*Éloge de Malherbe*, contenant une exposition succincte de l'état de la langue françoise et de la poésie au temps de cet écrivain, et de son influence sur l'une et l'autre.

2.° Cette question déja posée pour l'année précédente :

« Quelle influence auroient sur le commerce et « l'agriculture, les améliorations dont la navigation « de l'Orne est susceptible, ainsi que sa jonction « avec la Loire par la Sarthe ou la Mayenne ? »

Les ouvrages devront être écrits en françois, et remis au secrétaire de l'Académie avant le 15 prairial an XII.

La même Académie décernera dans sa séance publique du mois de pluviose an XII, une médaille de la valeur de 100 francs à l'auteur de la meilleure

Ode française sur la Descente du duc Guillaume en Angleterre.

Les pièces devront être remises avant le 1.er pluviôse.

Chaque auteur aura l'attention de ne pas se faire connoître, mais de joindre à son écrit un billet cacheté contenant son nom et son adresse, avec une sentence ou devise qui sera répétée en tête de l'ouvrage. Les membres résidens de l'Académie sont seuls exclus du concours.

École de Théorie commerciale établie à Bordeaux.

La chambre et l'administration du commerce de Bordeaux a fait, le 28 fructidor dernier, la distribution solennelle des prix aux élèves de l'école centrale de la Théorie commerciale.

Cette école, fondée à la demande du commerce, par les soins du C. Dubois (des Vosges), conseiller d'état, alors préfet du département de la Gironde, n'existe que depuis l'an x; et déjà l'on s'aperçoit de son utilité par le nombre d'élèves qui la fréquentent, et par les progrès qu'ils font dans l'instruction.

Ses succès avoient déjà été remarquables en l'an x: ceux de l'an xi paroissent y avoir encore ajoutés. Ils n'ont point démenti les espérances qu'en avoient conçues ceux qui s'intéressent à cet établissement.

L'instruction que l'on y donne aux élèves consiste: 1.° sous le nom d'*Élémens de commerce*, pro-

tique, en un cours d'arithmétique, de géométrie, de monnoies et changes, et dans la tenue des livres; 2.° sous le nom de *Géographie commerciale*, en un cours de leçons sur le système commercial, l'état du commerce des peuples anciens, du moyen âge et modernes, et en un aperçu des relations commerciales et de la balance du commerce des nations de l'Europe; 3.° sous le titre de *Législation du Commerce*, en des considérations sur les lois propres à encourager et soutenir le commerce, et l'application des principes politiques au même objet; 4.° en une analyse des lois politiques du commerce; 5.° enfin, en un abrégé de la morale du négociant, morale qui, sans doute, ne doit point différer de toute autre fondée sur le devoir et la justice, mais que la situation particulière de l'homme de commerce semble exiger plus impérieusement encore que toute autre, par la confiance qui fait l'ame de cette utile profession.

C'est particulièrement au C. Guillié, professeur de cette école, que la ville de Bordeaux doit les services qu'elle en retire, par l'instruction des jeunes gens destinés au commerce.

Au mode d'enseignement que nous venons d'indiquer, le C. Guillié a joint celui d'une distribution de prix annuels, pour les élèves qui ont le mieux traité les matières soumises au concours.

Ces matières ont été l'année dernière ainsi proposées :

Pour la partie du commerce-pratique : Sur quels principes est fondée la règle de trois; et quelles sont

les principales applications que l'on en fait dans le commerce ?

Les élèves qui ont remporté les prix et accessits, sont : MM. Jean Bonnet, Félix Pujos, J. B. Giraud, Paguenaud.

Pour la partie de la géométrie appliquée au commerce : Quels sont les divers avantages du système métrique, sur l'ancienne méthode d'évaluer les mesures !

Les élèves qui ont remporté les prix et accessits, sont : MM. Félix Pujos, Paguenaud, Jean Bonnet, Gourseau, Grignard, Molenaar, Relion.

Pour la partie de la géographie commerciale : Quel est le sort que doivent avoir et qu'auront toujours les puissances commerçantes, affectant le despotisme des mers.

Les élèves qui ont remporté les prix et accessits, sont : MM. Brussaut, George Bontemps, Charles Maurian, Jean Bonnet, Paguenaud.

Pour la législation du commerce : A quel point la prospérité du commerce est liée à l'influence du gouvernement, et la force du gouvernement à la prospérité du commerce ?

Les élèves qui ont remporté les prix, sont : MM. Paguenaud, Jean Brassaut, Jean Bonnet, J. B. Giraud.

Lois positives du commerce : Quelles sont les variations de notre législation sur les arts et métiers ? et quels sont sur cet objet les vrais principes ?

Les élèves qui ont remporté les prix, sont les mêmes

sont pour un négociant les moyens de bien user de sa fortune ? Les prix ont été remportés par les mêmes élèves, auxquels on doit encore ajouter MM. Daou, aîné et jeune.

La distribution de ces prix a été précédée d'un discours où le professeur a développé sa méthode d'enseignement avec clarté, et y a joint un aperçu de l'histoire du commerce et de l'industrie, extrait du meilleur ouvrage sur la culture, et spécialement de l'*Introduction au Dictionnaire universel de la géographie commerçante.*

Il a été prononcé d'autres discours également dans cette séance, particulièrement un de M. Bounin, président de l'administration de la Bourse. L'assemblée étoit présidée par MM. Bounin, Charles Brunaud, Portal, Marailhac, Chicon-Bourbon, Charles Lemesle, Desfourniel, Didier Bechade, André Crozilhac, membres de la chambre et de l'administration du commerce de Bordeaux, et protecteurs zélés et éclairés de l'école de Théorie commerciale. PEUCHET.

PARIS.

Discours sur les Monumens d'antiquité arrivés d'Italie, prononcé par le C. DENON, dans la séance publique de la Classe des Beaux-Arts de l'Institut national, tenue le 9 vendémiaire.

La classe des beaux-arts de l'Institut m'a chargé de rendre compte de l'arrivée des nombreuses ri-

chesses dont la collection des statues vient d'être augmentée.

Cent caisses ont été ouvertes : pas un accident, pas une seule fracture n'a altéré notre bonheur dans l'acquisition de si rares trésors. Une étoile qui est devenue la nôtre, a présidé à tous les événemens relatifs à ces envois.

D'autres convois déja dans le sein de la France, nous laissent sans crainte sur leur sort. Ils n'attendent que les pluies de la saison où nous touchons, pour arriver jusqu'à nos dépôts.

Je puis donc commencer mon rapport par assurer l'assemblée que nous n'avons rien perdu de tout ce qui a été annoncé, de tout ce que nous desirions, de tout ce que nous nous étions flattés de posséder.

Occupé tout-à-la-fois de tous les genres de gloire, le héros de notre siècle, pendant la tourmente de la guerre, a exigé de nos ennemis les trophées de la paix, et a veillé à leur conservation.

Des milliers de manuscrits envoyés par ses ordres ont enrichi nos bibliothéques ; des tableaux sans nombre, des bas-reliefs, des portraits rares et précieux, des vases, des colonnes, des tombeaux, des colosses, et jusqu'à des rochers façonnés, ont traversés des terres et des mers ennemies, ont franchi des montagnes, remonté nos fleuves et nos canaux, et sont arrivés jusques dans nos salles pour élever d'éternels monumens de dépouilles opimes.

Une simple nomenclature de chaque objet rempliroit la séance ; mais un catalogue raisonné qui vient d'être entrepris, formera tout-à-la-fois

des archives aux arts, une histoire complette du MUSÉE NAPOLÉON. Les conservateurs éclairés de ce Musée sont chargés de son exécution, et d'avance je me fais une gloire que cet ouvrage important ait été entrepris et soit exécuté pendant le temps de ma direction.

Il ne me reste donc, citoyens, qu'à vous entretenir des objets principaux de ce rassemblement, et de vous transmettre les sensations qu'ils m'ont fait éprouver.

L'art disparoit lorsque ses productions sont portées à un certain degré de perfection : on ne peut plus en parler qu'avec le langage du sentiment.

Sans s'occuper comment les chefs-d'œuvres ont été produits, le plus grand éloge qu'on puisse en faire est de sentir qu'on n'a plus qu'à se féliciter de ce qu'ils existent.

Entrant dans les salles, on est frappé d'abord de la statue de *Melpomène;* c'est le premier morceau colossal qui ait décoré nos musées; la gravité de son caractère, la simplicité de son style, le fini de toutes ses parties feront connoître à nos jeunes artistes que la longueur non interrompue des lignes, la simplicité, le naturel et la stabilité des poses, les plis longs et fouillés, forment ces grands ensembles que l'espace ne peut dévorer, produisent ces grands effets qui bravent l'éloignement et le vide immense d'un ciel ouvert; que toutes ces qualités sont ce qui constitue le caractère monumental, caractère que l'on cherche envain dans la convulsion des mouvemens et dans les expressions exagérées. C'est

ce que les Egyptiens ont très-bien senti, ce que le goût trop recherché des Grecs a commencé à corrompre; c'est ce que les modernes ont peut-être toujours méconnu.

Il est à désirer que les gigantesques circonstances dans lesquelles nous vivons, soient consacrées par des monumens colossaux. Si la rapidité des glorieux événemens laisse au Gouvernement le temps d'en fixer quelques-uns pour la postérité, il est à désirer, dis-je, que l'on adopte un mode qui brave à-la-fois la cupidité, le temps et l'intempérie de notre climat destructeur. Ce mode ou moyen doit être un jour le fer fondu, ce même fer employé pendant la guerre à servir la victoire, et dans la paix à lui élever des trophées.

Dans la même salle une place attend encore un autre chef-d'œuvre presque inconnu, la *Pallas de Velletri*. Je ne dirai pas encore les statues du *Nil* et du *Tibre*, qui décoreront bientôt de nouvelles pièces où seront parsemées de nouvelles richesses. Je ne veux point anticiper sur nos jouissances futures : il suffit de savoir que sept autres salles se présentent, qu'il y en aura d'entièrement consacrées aux monumens égyptiens, d'autres où l'on ne verra que des statues de marbres colorés dans lesquelles la richesse de la matière et la difficulté du travail entrent en comparaison avec le mérite de l'ouvrage.

Je ne parlerai point encore ici de ce nombre de vases, de trépieds, d'animaux, de jattes colossales, d'un obélisque enfin dont l'emploi est déjà fixé.

Bonaparte, en consacrant ce morceau d'antiquité au monument qu'il fait élever à la mémoire de Desaix dans la place des Victoires, semble, en faveur de l'amitié, avoir changé la destination naturelle de ce fragment de la conquête de la Haute-Ægypte : c'est une feuille de sa couronne triomphale qu'il dépose sur le tombeau de son digne lieutenant.

Quel beau siècle que celui où la gloire est si abondante qu'elle puisse se partager, qu'elle puisse se départir par des contemporains, et se décréter par un émule si grand qu'il n'en a déja plus !

Je vous arrêterai un moment, citoyens, dans la première rotonde pour admirer avec vous les *siéges* placés dans l'embrasure des fenêtres. Leurs formes déja si nobles sont enrichies d'ornemens d'une analogie si harmonieuse, qu'ils deviennent les uns pour les autres un langage explicatif de la destination de l'objet sur lequel ils sont placés. Combien de telles conceptions sont supérieures à cette richesse incohérente, à cet abus de tous les styles, à ces ornemens oiseux et insignifians qui n'apportent que confusion dans les idées, à ces meubles dont la multiplicité des angles déchirans blessent la raison comme le toucher, et au lieu de reposer, repoussent et défendent l'usage pour lequel ils ont été faits.

Avançons, et voyons avec surprise dans la salle des *Nymphes* à quel degré notre richesse est abondante, puisque nous pouvons former des rassemblemens de statues antiques assez égales entre elles pour qu'il semble qu'elles aient été commandées

pour la décoration du lieu même où elles sont placées.

Nous sommes ensuite attirés par le brillant et la vivacité de la touche d'un seul petit buste connu sous la dénomination du *Faune à la tache*. Quelle belle matiere ! quel fini précieux ! quelle conservation ! Toutes les circonstances se sont réunies pour rendre ce morceau admirable sous tous les rapports.

Quelque étrange que soit l'être qu'il représente, il est si près de la nature, qu'on croit l'avoir connu, et qu'on partage la passion qu'il exprime. Ce n'est pas la gaité qui agite ce visage, c'est le desir qui anime ses lèvres, c'est une voluptueuse impatience qui rend son front inquiet, c'est le premier sentiment de l'amour, de cet amour qui tourmente un faune adolescent.

Que de poésie dans un seul buste ! que l'art est divin, quand il unit une telle force de sentiment à un fini si délicat !

Passons au portrait de l'*Antinoüs*. Ce bas-relief est du plus beau temps de l'art des Grecs chez les Romains. Cette manière large et lisse, joint le style du beau idéal à la naiveté, à la vérité de la nature. En observant ce morceau sous ces différens rapports, il devient très-extraordinaire. Une autre qualité qui lui est particulière, c'est son extrême conservation. Cette conservation tient-elle aux circonstances de son enfouissement, à la qualité du marbre, ou à une opération qui n'auroit pas toujours été mise en œuvre chez les anciens? N'auroient-ils employé cette opé-

ration que pour conserver certains morceaux précieux, tels que la *Vénus*, l'*Apollon*, le *Mercure du Capitole*, le buste du *Faune*, et le bas relief dont nous parlons? On ne connoit point les carrières des marbres dont ces statues sont faites : une blancheur matte paroit ajouter au fini du travail qu'ils reçoivent. L'empreinte de l'outil s'y fond et disparoit.

Toutes ces particularités n'appartiendroient-elles pas à un enduit de cire dont ces sculptures auroient été couvertes? Ne seroit-ce pas cette espèce d'encaustique qui les auroit préservées de la dilatation des sels dont le marbre pentélique est imprégné, de la pénétration de l'humidité, dont le gros grain du marbre de Paros le rend susceptible?

L'air et l'eau, ces principaux agens de tout développement, et par cela de toute destruction, se trouvent coalisés dans notre climat avec la gelée et le dégel, pour faire la guerre aux monumens. Ils les soulèvent, ils les déplacent, et finissent par les anéantir. Cet encaustique ne seroit-il pas un moyen de les combattre, au moins pour la sculpture extérieure de nos édifices, pour celle de la décoration de nos places publiques.

Le C. Chaptal, dont les vastes travaux ont déja eu tant de résultats, a fait d'heureux essais sur cette matière. Pourquoi n'essaierions nous pas un procédé dont on connoit la méthode, pour conserver dans nos jardins des statues que l'orgueil national doit desirer de sauver d'une entière destruction; et qui y sont presque arrivées par le laps d'un seul siècle?

Ceci pourroit être le sujet d'un mémoire à pré-

senter à l'Institut, et dont l'objet seroit digne de ses sollicitudes.

Revenons à celui qui nous occupe en ce moment.

Parmi le nombre des portraits rares et précieux, il faut remarquer celui de *Démosthène*. Si les traits de cet orateur n'eussent pas été déja connus, on les auroit retrouvés dans cet admirable buste.

On voit dans la contraction de ce visage le vice d'un organe : le front est agité de la pensée que la bouche bégaye et n'exprime qu'avec peine. C'est par ces sortes de délicatesses que le métier de sculpteur devient un art, et que cet art est sublime.

Le premier Consul vient encore hier de donner au Musée le portrait d'*Alexandre*, dont le chevalier Azzara lui avoit fait hommage.

Sur le cype qui est du même morceau ; on lit le nom du héros. La simplicité de l'ajustement, les détails de ce buste, attestent la vérité de sa ressemblance. Quoique légèrement endommagé par l'eau dans laquelle il a séjourné, on reconnoît encore la touche savante de la main qu'il l'a fait. Nous pouvons donc croire que nous possédons, que nous voyons une sculpture de Lysippe dans cette image du vainqueur du roi des rois, puisque l'on sait qu'il ne permettoit qu'à cet artiste de faire son portrait.

Avec combien d'avidité on recherche les traits des héros dont l'histoire a rempli notre imagination ! Peut être parmi nous un Quinte-Curce, un Lysippe nouveau, préparent en ce moment de pareilles jouissances à la postérité, en s'occupant du pendant de ce buste d'Alexandre.

L'*enfant qui lutte avec un cygne* est un morceau de la première beauté ; il est un type presque unique d'un genre de perfection chez les anciens.

On leur a reproché souvent de n'avoir su faire que de petits hommes, au lieu de représenter des enfans. Celui-ci est une preuve qu'ils ont possédé à un degré aussi sublime que dans toutes les autres parties de l'art, celui d'énoncer des formes incertaines et molles, de noyer des muscles dans la bouffissure de l'enfance, de couvrir l'austérité du savoir de toutes les mignardises de la grâce, et de remplacer par toute la naïveté de la nature jeune, le style, qui chez eux étoit érigé en principe.

Rien n'est plus vrai que la pose de cet enfant : ses chairs sont souples, sa peau est mobile, et fléchiroit sous la pression. Ses mains et ses pieds sont d'une beauté aussi délicate que ceux de la *Vénus* ; enfin, toutes ses formes ont tant de vérité, qu'il semble qu'il soit moulé sur la nature.

Combien ce qui nous reste de ce morceau de sculpture nous fait regretter d'y apercevoir des restaurations ! On aimeroit mieux penser la tête antique de cet enfant, que voir celle qui lui a été substituée. La remplacer est un des plus beaux succès que l'amour propre d'un de nos artistes puisse se proposer.

Le groupe du petit paysan qui est vis-à-vis, et qui fait la curée d'un chevreau qu'il vient d'écorcher, prouve que les artistes grecs savoient aussi se jouer avec l'art, qu'ils connoissoient tout le piquant de ces scènes que nous nommons le genre. L'impres-

sion de l'action de ce pâtre, qui est pour ainsi dire répugnante, est sauvée par la vivacité de l'expression du personnage. Il règne dans tous les mouvemens de ce rustre, une joie, un bonheur, un appétit que l'on ne peut presque s'empêcher de partager.

C'est une des magies de l'art que de faire voir avec une espèce de plaisir des scènes dont l'aspect de la vérité feroit détourner les regards.

Abordons *la Vénus*. Nous possédons enfin, dans toute son intégrité, ce trésor si desiré, ce trésor promené pendant plusieurs années à travers les incertitudes des circonstances, au travers des périls de la guerre.

Aujourd'hui nous pouvons dire aux arts rassurés, qu'elle est sous la sauve-garde de la plus puissante des nations, et que le sanctuaire où elle est déposée, est pour elle le temple de Janus, dont les portes sont fermées pour jamais.

Aussi ému lorsque l'on a à en parler, que l'on seroit troublé si l'on venoit à voir son modèle vivant: ce n'est qu'en tremblant qu'on ose prononcer quelques phrases sur ses perfections.

Winkelmann a dit : « qu'on n'avoit jamais regardé » l'*Apollon* sans prendre soi-même une attitude « plus fière. » Je crois qu'on peut dire qu'on n'a jamais parlé de la *Vénus*, sans joindre à son nom une épithète caressante.

Jamais on a essayé de la décrire sans avoir eu peur de lui faire outrage, sans avoir pensé que toute expression pouvoit froisser sa délicatesse. Le mouvement de son attitude est celui de la pureté; vêtue

de sa seule pudeur, sa nudité est modeste. Son expression de félicité appartient à sa perfection, à la plénitude de son existence. Le sourire de sa bouche n'est pas encore de la volupté, et cependant le bonheur est déja sur ses lèvres. Une larme errante sur ses paupières incertaines, en est déja le gage. Descendue du ciel, ou sortie de la mer, l'air seul a pressé ses fluides contours; pour la première fois son pied virginal vient de toucher la terre; pour la première fois le plus délicat, le plus beau de tous les pieds fléchit sous le poids du plus souple et du plus élastique de tous les corps. C'est la première partie de ce corps qui paye un tribut à la nature. Ce pied est si parfait, que trouvé seul, il seroit à lui seul un monument.

Tout est pudeur, tout est amour dans la pose de la *Vénus*. Ce n'est pas plus qu'une femme, mais c'est celle dont on n'a rencontré qu'éparses toutes les perfections; c'est celle enfin dont le génie seul a pu rêver l'ensemble.

L'*Apollon*, vivant, intimideroit la femme la plus hardie : le jeune homme le plus timide accompagneroit d'une expression de sensibilité la première phrase qu'il adresseroit à la *Vénus*

Une inscription moderne et hasardée, ne peut apprendre aux admirateurs de ce chef-d'œuvre quel siècle, quelle ville, quel artiste, ont eu la gloire de le produire. On sait seulement que les Médicis, princes doués d'un goût si éclairé, l'adoptèrent dans le seizième siècle, et lui donnèrent leur nom. Le héros qui, dans le notre, sait si bien apprécier tout

ce qui mérite l'admiration, au milieu des plus graves travaux, a suivi avec sollicitude tous les moyens de parvenir à posséder ce chef-d'œuvre.

Le don qu'il en a fait au Musée, vient de compléter cette surprenante collection ; cette collection, fruit des circonstances inouies, résultat de la perfection des arts dans tous les siècles ; ce monument des monumens, le plus grand de tous les trophées, élevé à la plus grande de toutes les gloires.

Rapport sur le grand prix de composition musicale, par le C. MÉHUL ; lu à la séance publique de la Classe des beaux-arts de l'Institut national.

En parlant du grand prix de composition qui doit être décerné aujourd'hui, pour la première fois, j'aurois voulu pouvoir remonter à la naissance de la musique, et suivre jusqu'à nous la marche de ses progrès ; mais son origine se perd dans les ténèbres qui environnent l'origine des nations : d'ailleurs, ma mission et mon but me circonscrivent dans des bornes plus étroites, et je me contenterai de tracer rapidement l'historique de l'art musical en France, en partant du moment où il y obtint une espèce de consistance politique.

Arrivé à cette époque, le premier sentiment qu'on éprouve, est celui de l'étonnement. Après les siècles de barbarie, lorsque la lumière des arts brillait par-tout, en France, en Italie et en Allemagne, pourquoi la musique seule y resta-t-elle dans une si longue enfance ?

La peinture, la sculpture et l'architecture offroient déja leurs chefs-d'œuvres à l'admiration publique, quand la musique épeloit encore les premiers mots de sa langue, et marchoit à la lueur incertaine de quelques principes sans bases.

D'où vient donc que l'art le plus voisin de la nature fit si peu de progrès, tandis que les autres moins innés chez l'homme, marchoient rapidement à la perfection?

Plus on réfléchit à la cause de cette lenteur, plus on est tenté de l'attribuer à l'influence du clergé qui s'empara exclusivement de ce bel art, et à l'insouciance de la société qui n'en réclama pas une partie.

S'il fut glorieux pour elle d'être appelée à chanter les louanges de Dieu, il fut bien funeste à ses progrès d'être condamnée à un usage exclusif.

Interprète de tous les sentimens, la musique peut prendre tous les tons et employer toutes les couleurs; mais dans les temples elle fut renfermée dans un cercle dont il lui fut défendu de franchir les bornes.

Les vers et la prose consacrés au service divin ne variant jamais, et leur texte étant immuable, la musique fut restreinte à toujours s'attacher aux mêmes paroles, et réduite au petit nombre de nuances qui conviennent à la majesté du lieu et à la grandeur de l'objet. Les chants religieux sont nécessairement graves et imposans, même dans l'allégresse; la musique fut obligée de subir ce joug superbe, et, quoique très honorée dans les temples,

son génie y fut toujours captif, et son pouvoir méconnu.

Après un long esclavage, tourmentée par le sentiment de ses forces et par le desir d'étendre son empire, elle s'élança au-delà des voûtes de nos églises, se répandit parmi les hommes, et devint bientôt un des liens les plus doux de la société.

Son ambition s'accrut avec ses premiers succès ; jalouse d'en obtenir de plus grands, elle s'unit à la poésie dramatique, qui lui offroit de nouvelles richesses et une immense variété. De cette union naquit, en 1597, le premier théâtre lyrique en Italie. Cette nouvelle fut reçue avec transport par un peuple ami des arts et avide de jouissances. Tout s'anima pour protéger et perfectionner ce spectacle chéri, et l'on vit bientot s'élever des conservatoires qui devoient l'alimenter et le perpétuer.

A l'instar de l'Italie, la France voulut avoir un opera, et ce spectacle fut fondé en 1645. Il eut à Paris le même succès qu'à Venise, malgré la sévérité de notre langue, et les difficultés qu'il faut savoir vaincre pour l'unir à la mélodie; mais l'opera françois ne put faire les mêmes progrès que l'opera italien, ce qu'il faut sans doute attribuer à l'imprévoyance des hommes qui furent chargés de sa direction.

Tandis que la musique italienne, libre du joug de l'église et encouragée par l'institution des écoles publiques, marchoit à grands pas vers l'état flo-

sant où nous la voyons aujourd'hui, la musique françoise, sous le joug des maîtrises, et privée d'encouragemens, ne faisoit qu'avec effort de foibles progrès.

Louis XIV, à qui les arts du dessin doivent des écoles et des académies, laissa la musique qu'il aimoit, sans académies et sans écoles. Un musicien fameux, comblé des bontés de ce monarque, auroit dû l'avertir de cet oubli, et imiter le peintre des batailles d'Alexandre en employant son crédit en faveur de son art; mais Lulli, qui n'étoit pas François, craignit peut-être d'avoir un François pour successeur.

Sa politique, ou son indifférence, n'eurent pas les résultats qu'il sembloit s'en promettre; ses grands talens firent naître l'émulation, et l'éclat de sa gloire lui suscita des rivaux qui l'effacèrent aux yeux de la postérité. Ainsi la beauté même de ses ouvrages fut à-la-fois la cause de son élévation et de sa chûte. Il jouit longtemps de toute sa renommée, et quarante ans après sa mort il n'avoit point encore d'égal, lorsqu'un homme mélancolique et studieux, caché dans les sombres vallées de l'Auvergne, travailloit en silence et méditoit sur les secrets de son art. Ses réflexions et ses recherches avoient déja absorbé la moitié de son existence, et son existence étoit encore ignorée. Tout-à-coup il parut, et Lulli perdit le sceptre de l'harmonie.

Envain l'habitude voulut combattre la nouveauté, la nouveauté triompha de l'habitude.

De pareilles victoires ont été quelquefois nuisibles au bon goût, et l'on a vu des hommes mal adroitement ambitieux s gâter ce qui étoit bien, en croyant que pour faire mieux, il suffisoit d'innover. Mais cette vérité n'est point applicable à la révolution opérée par Rameau.

Avant cet homme célèbre, les nombreux accords qui composent la grande famille de l'harmonie, ignoroient leur origine, et les différens degrés de parenté qui doivent les unir. A la voix du musicien philosophe, ils connurent le secret de leur naissance, leur pouvoir réciproque, leur mutuelle dépendance, leur utilité commune, et ils formèrent un corps régulier soumis à des lois immuables.

Rameau eut le sort des hommes illustres : son génie ne fut longtems pour lui qu'une source de chagrins ; plus il acquéroit de titres à la gloire, plus on la lui contestoit, et la médiocrité lui fit payer bien cher l'éclat d'une renommée qu'il conquit plutôt qu'il ne l'obtint.

Enfin, ses nombreux succès fatiguèrent l'envie ; ses ennemis avouèrent leur défaite ou leur aveuglement, et le double laurier qui orna sa tête sexagénaire, conserva toute sa fraîcheur au milieu de ses cheveux blancs.

Aussi prudent après la victoire qu'il avoit été audacieux dans une lutte qui dura dix années, Rameau n'attendit point que la vieillesse vint glacer son génie. Après avoir calculé la force de l'impulsion qu'il avoit donné à son art, il en abdiqua la souveraineté pour en rester digne.

Des

Des hommes d'un grand mérite lui succédèrent, et conduisirent la musique vers une perfection que nous aurions certainement pu atteindre, si la funeste manie de ravaler indignement tout ce qui est françois, pour exalter aveuglément tout ce qui est étranger, ne s'étoit emparée à différentes époques des classes influentes de la société.

Cet enthousiasme de convention qui dispense de raisonnement et de goût, que l'on prend par ton et que l'on garde par entêtement, a dû retarder nos progrès, en abreuvant nos artistes de dégoûts, et quelquefois même d'humiliations. Placée entre l'ignorance de ses juges, et l'esprit de parti de ses protecteurs, la musique devoit succomber par le découragement de nos musiciens, ou fuir avec eux pour trouver hors de France l'estime qu'on leur refuse en France. Mais enfin le gouvernement sortit de sa longue indifférence; il vint lui rendre une existence nouvelle en fondant des établissemens propres à exciter l'émulation de la jeunesse; et destinés à honorer le mérite par des places que le mérite devoit rendre honorable.

Le premier établissement de ce genre fut fondé par Louis XVI en 1784. Suspendu dans les premiers temps de la révolution, il fut réuni au conservatoire par un décret du 16 thermidor an III.

Les événemens qui se succédèrent depuis 1789 jusqu'au 18 brumaire an VIII, n'ont pas toujours été de nature à favoriser les progrès d'un art destiné à adoucir les mœurs; cependant ses travaux furent très-multipliés, et ne furent pas inu-

tiles à ses développemens. En peignant des passions nouvelles, la musique employa des moyens nouveaux; mais elle perdit sa grace et son élégance, en acquerrant l'énergie et l'éclat qu'il lui fallut pour appeler au combat et chanter nos victoires.

Cette altération passagère n'a point été dangereuse pour elle; et nous lui devons un genre dont les effets, liés à de grands événemens, ne seront point étrangers à l'histoire. On peut même assurer qu'elle s'est enrichie de ses erreurs; il étoit peut-être utile qu'elle abusât de ses forces, pour en connoître l'étendue : et, en s'écartant quelque temps de la route qu'elle devoit suivre, elle a fait des découvertes qui seroient restées ignorées si sa marche avoit été plus sage.

Rendue à des fonctions plus paisibles, elle a repris des accens plus doux. S'unissant tour-à-tour à Melpomène ou à Thalie, elle ne cherche plus qu'à rivaliser avec la mélodieuse Italie, sans rien perdre cependant de la vérité dramatique et de son respect pour la langue; conditions auxquelles les spectateurs françois n'ont point encore renoncé.

Tout doit nous faire espérer que nous aurons un jour l'avantage dans cette lutte. Le Gouvernement, qui en a le desir, nous en a donné les moyens, en fondant un grand prix de composition de musique.

Le but de ce prix est d'envoyer chaque année en Italie un jeune compositeur françois qui, ayant fait preuve d'instruction, et d'imagination dans les examens et les travaux exigés par les conditions du

concours, n'auroit plus qu'à s'occuper de la philosophie de son art, et à acquérir un goût délicat et sévère, par l'étude et la comparaison des ouvrages des grands maîtres.

L'école italienne et l'école allemande en offrent un grand nombre dans deux genres bien distincts; l'une, pour la beauté de la mélodie; l'autre, pour la richesse de l'harmonie.

Placés entre ces deux genres, et plus en rapport peut-être avec la vigueur germanique qu'avec la grace ultramontaine, nous avons dû chercher un genre mixte dans l'amalgame des écoles du Nord et du Midi. Ce mélange heureux, joint au système d'imitation qu'exige la peinture des passions et le respect de toutes les convenances dramatiques, constituera un jour l'école françoise, qui alors sera la meilleure, et dans laquelle les Allemands et les Italiens viendront redemander les leçons qu'ils nous ont données; les uns pour adoucir ce qu'ils auront conservé de rudesse, les autres pour acquérir ce qui leur manquera d'énergie; et tous enfin pour apprendre à unir la musique au drame, sans lui faire perdre de son intérêt, et sans renoncer au charme qu'elle doit toujours conserver.

Les fondemens de cette école sont déja posés, et avant dix ans les hommes appelés à jouir des avantages du grand prix de composition, achèveront ce que leurs maîtres, moins favorisés par les institutions publiques et par les circonstances, n'ont pu que commencer.

Graces soient rendues au Gouvernement qui veut que la France ne soit étrangère à aucune espèce de gloire! Sa volonté sera accomplie, et notre joie sera grande, si chaque année nous pouvons, comme aujourd'hui, annoncer un homme à talent de plus.

Ces hommes favorisés seront destinés à nous remplacer un jour et nous surpasser, et nous applaudirons à leurs succès. Les véritables artistes unissent la gloire de leur art à leur gloire personnelle, et la chérissent également.

Pourquoi, d'ailleurs, n'éprouverions-nous pas, à l'égard de nos élèves, ce sentiment de paternité qui semble nous faire revivre dans nos enfans, et qui nous fait regarder leurs succès comme une continuité des nôtres!

Pleins de cette confiance que nous saurons justifier, et de cet espoir que nos efforts réaliseront, nous pouvons annoncer à la France qu'elle possédera une musique, et que même en ce genre elle n'aura rien à envier au reste de l'Europe.

Académie de Législation, quai Voltaire, n.° 2.

L'Académie reprendra ses travaux par une séance générale, le 1.er frimaire prochain, sous la présidence du conseiller-d'état PORTALIS.

ETAT DE SES COURS.

Droit naturel et international. Professeur, le

C. PERREAU, tribun. Il ouvrira ce cours le lundi 6 frimaire, 8 heures du soir.

Économie publique et statistique. Professeur, le C. MORISSE, ancien commissaire-ordonnateur à la Guyanne. Ce cours ouvrira le samedi 4 frimaire, 9 heures du matin.

Histoire et Antiquités du Droit. Professeur, le C. SALIVET, docteur en droit. Il ouvrira ce cours le samedi 4 frimaire, 8 heures du soir.

Droit romain. Professeur, le C. GOESSET, chef au ministère de la Justice. Il ouvrira son cours le vendredi 3 frimaire, 9 heures du matin.

Droit public-positif-françois. Professeurs, les CC. CHALLAN et GILLET (de Seine-et-Oise), tribuns. Ce cours sera ouvert le vendredi 3 frimaire, 8 heures du soir.

Droit criminel françois. Professeur, le C. MORAND, professeur de législation à l'école centrale Saint-Antoine. Il ouvrira ce cours le vendredi 3 frimaire, 10 heures du matin.

Droit privé françois. Professeur, le C. BERNARDI, ex-législateur, chef de division au ministère du Grand-Juge. Il ouvrira ce cours le vendredi 3 frimaire, 7 heures du soir.

Procédure civile. Professeur, le C. PIGEAU, ancien jurisconsulte, auteur de la *Procédure du Chatelet*, et membre de la commission chargée de la rédaction du nouveau *Code de Procédure civile.* Il ouvrira ce cours le mardi 7 frimaire, 8 heures du soir.

Notariat. Professeur, le C. MASSÉ, notaire, à

Paris. Il ouvrira ce cours le samedi 4 frimaire, 7 heures du soir.

Droit commercial et maritime. Professeur, le C. BOUCHER, auteur des *Institutions commerciales*, etc. Il ouvrira ce cours le samedi 4 frimaire, 10 heures du matin.

Questions médico-légales. Professeur, le C. VERDIER, ancien avocat, docteur-médecin, auteur de plusieurs ouvrages sur la médecine-légale. Ce cours ouvrira le mercredi 8 frimaire, 10 heures du matin.

Logique, *Morale* et *Éloquence.* Professeur, le C. GALLAIS, ancien professeur d'éloquence. Il ouvrira ce cours le jeudi 2 frimaire, 7 heures du soir.

Il seroit sans doute difficile de présenter un enseignement plus complet, et des professeurs plus distingués.

Société d'Encouragement pour l'industrie nationale.

Discours prononcé à l'ouverture de la séance générale de la Société d'Encouragement, le 9 messidor an XI, par le C. COSTAZ, vice-président de la Société.

CITOYENS, nous sommes réunis en exécution de notre réglement, suivant lequel la Société doit tenir, chaque année, deux assemblées générales; l'une, dans les dix premiers jours de nivôse, l'autre dans les dix premiers jours de messidor.

L'institution de la Société d'Encouragement a obtenu l'approbation des hommes qui prennent in-

térêt à la prospérité nationale ; de toutes parts, on s'est empressé de concourir à son noble objet ; à peine y a-t-il dix-huit mois qu'elle est fondée, et déjà elle compte, parmi ses membres, des habitans de la plupart des départemens de la France.

On ne sauroit exiger que, dans un temps aussi court, la Société ait produit un grand nombre de résultats d'une importance majeure ; elle peut néanmoins se flatter d'avoir fait du bien, et peut-être tout le bien que comportoient ses moyens, et une fondation encore récente.

Les méthodes mises jusqu'à présent en usage pour influer sur les progrès de l'industrie, sous quelque forme qu'on les ait variées, se réduisent toujours à proposer des prix, ou à décerner des récompenses, ou à répandre l'instruction.

Par les propositions de prix, les savans et les artistes sont excités, soit à créer des instrumens ou des procédés dont les arts sentent le besoin, soit à perfectionner ce qui est déjà connu.

Les récompenses sont données aux hommes que l'impulsion spontanée de leur génie, quelquefois même une faveur du hazard, a conduits à quelqu'idée utile.

En répandant l'instruction, l'on augmente, dans la classe industrieuse, la somme des connoissances relatives aux arts. Il ne s'agit pas uniquement de publier les nouvelles découvertes ; on seroit heureux, sans doute, s'il s'en présentoit souvent d'importantes à annoncer : mais elles sont rares, et ce seroit borner les avantages de l'instruction, que de

la restreindre à ce seul objet. Il faut qu'elle embrasse toutes les connoissances qui peuvent être utiles à l'agriculture, aux arts et au commerce, et qui ne sont point assez répandues : elle doit particulièrement être dirigée de manière à introduire, dans les manufactures et dans les exploitations françoises, les procédés et les machines dont les avantages ont été éprouvés dans d'autres pays, et que l'on ne connoît pas encore parmi nous.

La Société d'Encouragement a embrassé, dans ses opérations, les différens moyens dont je viens de parler; elle a proposé des prix, elle a donné des récompenses, et elle a travaillé à répandre l'instruction.

Dans la séance générale de nivose an X, la Société proposa six prix, montans à la somme de 6,200 fr. : deux prix qui tenoient à des circonstances particulières et qui s'élevoient à 1,600 fr., furent depuis retirés; la somme des prix se trouve donc réduite à 4,600 fr.

Dans la séance générale de nivose an XI, la Société a proposé sept prix montans à la somme de 12,000 fr.

Tous ces prix doivent être distribués, pour le plus tard, dans la séance de nivose an XII. Ainsi, dans le cours de deux années, la Société d'Encouragement aura dépensé 16,600 fr. pour le seul article des prix. Aucun corps scientifique n'a porté la libéralité plus loin.

Des encouragemens ont été donnés à plusieurs artistes, soit en purs dons, soit comme prêts. Le secrétaire de la Société et le rapporteur de la Com-

mission des fonds vous entretiendront de tous ces objets avec plus de détails. Je me borne à indiquer les masses, n'ayant d'autre dessein que de présenter, sous un seul point de vue, l'ensemble des opérations de l'année.

La Société s'est appliquée à propager, autant qu'il étoit en son pouvoir, les connoissances propres à améliorer l'industrie nationale. C'est dans cette vue que le *Bulletin* a été établi; cet ouvrage, rédigé par le C. Cuvier jeune, dont le mérite est bien connu, se publie sous la direction d'une Commission prise dans le Conseil d'administration. On est fort attentif à n'y admettre que des choses constatées par l'expérience; et si, malgré les soins que l'on prend à cet égard, il venoit à s'y glisser des assertions hasardées, on ne manqueroit pas de les rectifier aussitôt que l'inexactitude seroit reconnue. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, parce le *Bulletin* étant distribué à tous les membres, vous avez pu juger et de la manière dont il est composé, et de son degré d'utilité.

Le Conseil d'administration a aussi employé la voie de la correspondance, pour répandre l'instruction. Il s'est fait un devoir de répondre aux questions qui lui ont été adressées par des membres de la Société, résidans dans diverses contrées de la République; les réponses ont été publiées dans le *Bulletin*, lorsqu'on a eu lieu de croire qu'elles étoient d'un intérêt un peu étendu. Le Conseil est ainsi devenu un bureau de consultation gratuite sur toutes les matières relatives à l'agriculture et aux arts.

La formation des élèves est un autre moyen d'instruction qui a l'avantage d'opérer d'une manière certaine, parce qu'il est direct et qu'il passe immédiatement de la leçon au fait. La Société a été dans le cas d'en faire usage; sur la demande de la direction de correspondance de Besançon, elle a pris des arrangemens pour faire former à Paris un élève dans le tissage à la navette volante, et un autre dans la mouture économique, procédé utile, fort perfectionné dans les environs de Paris. Le Conseil a aussi pris des mesures pour faire former à Montreuil deux élèves dans l'art, qui n'est point assez généralement répandu, de bien tailler les arbres fruitiers.

La Société s'est occupée du perfectionnement du chauffage, ou plutôt de la propagation des procédés imaginés pour cela dans ces derniers temps. Par ses soins, le nombre des architectes, des entrepreneurs de bâtimens, et des poëliers au fait des principes de la construction des cheminées à la *Rumford*, s'est augmenté cette année. Les modèles de ces cheminées, en se multipliant dans les maisons particulières, ont répandu de plus en plus la connoissance de leur forme et de l'avantage qu'elles produisent, soit en parcourant un meilleur chauffage, soit en donnant, sur la consommation du bois, une épargne qu'on ne peut estimer au-dessous de vingt-cinq pour cent, et qui s'élève souvent au-dessus de trente. On peut remarquer aussi que, dans la plupart des ateliers, la manière d'échauffer les chaudières a été considérablement améliorée. Sur l'invi-

tation du Conseil, et d'après les indications fournies par quelques-uns de ses membres, des poëliers se sont mis à construire des poëles sur les principes suédois qui sont les mieux entendus et les plus économiques que l'on ait connus jusqu'à présent.

La Société a eu une participation directe et active à l'établissement formé, au moulin de l'île des Cygnes, par M. Douglass. Ce mécanicien fabrique des machines pour ouvrir, carder et filer la laine, pour tirer à poil et pour tondre les draps. Sur la proposition de la Société, le ministre de l'intérieur a fait à cet artiste une avance de 15,000 fr.; des commissaires de la Société ont suivi exactement ses travaux, et c'est sur leurs rapports que les fonds lui ont été successivement délivrés. Les expériences faites avec celles de ces machines qui ont été construites jusqu'à présent, ont eu le plus heureux succès. Nous devons regarder cette entreprise comme un objet de la première importance; car elle tend à donner à nos manufacturiers de draps, les machines qui font tout l'avantage de leurs rivaux.

Voilà, citoyens, une légère esquisse des opérations de la Société; les membres qui auront le désir de suivre dans le détail les affaires traitées par le conseil d'administration, trouveront tous les renseignemens qu'ils peuvent désirer dans le registre des délibérations, s'ils veulent prendre la peine de le compulser.

J'ai la douleur de rappeler à votre souvenir que, depuis la dernière assemblée générale, la mort a enlevé le C. *Lavillé-Leroux*, sénateur, que vous

aviez nommé membre de la Commission des fonds. Ce respectable citoyen connoissoit le commerce de toutes les parties du monde. Il étoit fort assidu aux séances du Conseil d'administration, et donnoit des avis souvent utiles sur les questions mises en délibération. Ce qu'il disoit étoit plein de justesse, et respiroit l'amour du bien public : c'étoit un homme excellent, vivement regretté de ceux qui l'ont connu.

Suivant le réglement, la séance de messidor est consacrée, 1.° à entendre le rapport des travaux du Conseil d'administration ; 2.° à entendre le rapport de la Commission des fonds, et celui des Censeurs ; 3.° à nommer le Conseil d'administration pour l'année suivante.

Indépendamment de ces objets généraux, vous aurez à statuer sur deux prix dont la distribution a été ajournée à cette séance, par l'assemblée générale du 9 nivose dernier. Ces prix sont relatifs, l'un à la fabrication du bleu de Prusse, l'autre à la fabrication des filets à pêcher.

Telles sont, citoyens, les différentes matières dont cette assemblée devra successivement s'occuper.

Compte rendu des travaux du Conseil d'administration de la Société d'Encouragement, depuis le 8 messidor an X, jusqu'au 9 messidor an XI ; par le C. DÉGÉRANDO, secrétaire.

CITOYENS, une seconde année est toujours l'époque d'une épreuve difficile pour une institution

naissante, lorsqu'elle n'a pas été sagement combinée ; les effets de la nouveauté cessent, l'enthousiasme se refroidit ; des obstacles imprévus se manifestent, et l'on sent alors combien est grande la distance de l'empressement qui conçoit, à la persévérance qui exécute.

C'est à l'amour du bien qu'il appartient de franchir ce passage avec sécurité : s'alimentant de ses propres efforts, offrant chaque jour au zèle un nouveau but d'utilité, il se trouve au-dessus de toutes les vicissitudes ; il rallie les volontés et les forces, à l'aide des sentimens les plus puissans, parce qu'ils sont les plus généreux.

Conçue dans cet esprit, la Société d'Encouragement a fait cette heureuse expérience.

Le Conseil d'administration, honoré du renouvellement de votre confiance, soutenu par le précieux renfort que vous lui donnâtes, il y a une année, a pu multiplier ses travaux, en les dirigeant d'après les mêmes principes.

Il est assez heureux, pour que peu de mots suffisent au compte qu'il doit vous rendre. Ses opérations vous sont connues ; leurs résultats sont sous vos yeux, entre vos mains : les espérances à venir peuvent déjà naître du passé.

Si vous parcourez le registre de ses délibérations, vous y verrez le témoignage de l'assiduité de ses travaux, et de l'attention scrupuleuse qui y a présidé. Trente séances environ ont eu lieu depuis le compte qui vous fut rendu l'année dernière, à pareil jour ; chacune a été remplie par des com-

munications intéressantes, et des discussions sévères; elles ont servi plus d'une fois à consacrer des faits précieux pour l'histoire future de notre industrie. Plusieurs savans étrangers, célèbres par l'étendue de leurs connoissances, autant que par l'application qu'ils en ont su faire, ont été les témoins, quelquefois les coopérateurs de nos travaux, et ont commencé à former, pour la Société d'Encouragement, une liste honorable de correspondance extérieure. Dans l'intérieur, le nombre des sociétaires s'est accru chaque jour. Depuis un an, nous pouvons compter environ cent cinquante admissions nouvelles, qui vous offriront des noms distingués dans tous les genres. Ce concours progressif de citoyens, empressés à venir se placer dans vos rangs, est, sans doute, un des témoignages les plus sensibles de la faveur que cette institution a obtenue dans l'opinioin publique.

En parcourant les salles de vos assemblees, vous aurez vu votre collection de modeles fort enrichie, et toujours de la même manière; chacun d'eux est un bienfait de la générosité, en même temps qu'un gage de l'estime. Vous aurez distingué un lit économique que nous devons à M. le comte de *Rumford*, invention que des administrations bienfaisantes ont déja rendue féconde (1); une lampe statique de M. le chevalier d'*Edelcrantz* (2), dont le premier essai a été fait dans cette enceinte, et qui a le

(1) Séance du 30 messidor an x.

(2) Séances des 11 brumaire et 22 frimaire an xi.

mérite essentiel d'avoir simplifié encore l'invention d'*Argand*, en appliquant un principe hydrostatique à l'ascension de l'huile, et délivrant d'ailleurs la lampe du réservoir latéral qui voile une portion de sa lumiere ; une serrure, imaginée par M. *Edgeworth* (3), qui a pour but de faciliter les mouvemens, en donnant plus de solidité à la construction. Vous aurez remarqué deux poëles, l'un exécuté par le C. *Desarnod* (4), d'après les modèles rapporté de Suède par le C. *Lasteyrie ;* l'autre offert à la société par le C. *Voyenne*, dans lequel les principes de la construction suédoise ont été modifiés d'une manière conforme aux besoins de nos climats, et qui se recommande par la commodité de l'usage et l'économie du prix (5) ; l'échelle à incendie du C. *Régnier* (6), enfin exécutée en grand ; invention qui se trouvoit déja consacrée par les plus illustres suffrages, par un usage précieux à l'humanité, digne en tout du mérite distingué de son auteur ; invention dont la Société d'Encouragement eut le bonheur de seconder l'exécution entière, et dont la premiere experience a été faite ici avec un plein succès. Vous aurez remarqué plusieurs modèles de machines, donnés par divers membres du Conseil d'administration, tels, par exemple, que deux moulins à gruer l'orge, que nous devons au C. *Delessert ;* plusieurs échantillons

(3) Séance du 15 frimaire an XI.

(4) *Ibid.*

(5) Arrêté du 20 germinal an XI.

(6) Séance du 13 flo

du produit de nos fabriques les plus intéressantes, telles que les cardes du C. *la Rochefoucault-Liancourt;* plusieurs autres objets qui justifient le suffrage donné à leurs auteurs par le Conseil d'administration, tels que la lampe du C. *Joly* (7), des poteries, etc.; une cheminée économique, d'après la méthode de *Rumford*, a été exécutée dans le lieu de vos séances, afin que les sociétaires puissent plus facilement adopter, pour leur propre usage, une construction précieuse à l'économie domestique. Vous remarquerez surtout, le modèle d'un nouveau fourneau économique de décoction et d'ébullition, imaginé par le C. *Bouriat*, pharmacien et membre du Conseil d'administration, destiné particulièrement à l'usage des distillateurs, teinturiers, brasseurs. Ce fourneau a déja été adopté par un grand nombre d'entre eux, et répandu, par les préfets, dans les départemens. Il a donné constamment les deux tiers d'économie dans le combustible.

Le *Bulletin*, qui vous a été régulièrement adressé, vous aura montré combien le Conseil d'administration a mis d'empressement à réaliser un dessein auquel vous parûtes mettre un vif intérêt, lorsqu'il vous fut présenté à cette époque. Sa rédaction a été confiée au C. *Frédéric Cuvier* (8), distingué par ses talens, ses connoissances et son zèle, et dont le dévouement assidu a rempli toutes nos espéran-

(7) Arrêté du 12 fructidor an x.

(8) Séance du 28 thermidor an x.

ces.

ces. Par ce moyen, le Conseil a pu entretenir avec vous une correspondance habituelle, et vous rendre, en quelque sorte, chaque jour, témoins de ses opérations; en y plaçant les principaux rapports qu'il a adoptés. Les membres du Conseil y ont ajouté la description de procédés qui leur étoient particulièrement connus. Des notices, communiquées par des amis éclairés de l'industrie, un choix d'extraits ou de traductions, un résumé de la correspondance, ont achevé de former cette collection, dans laquelle on a cru devoir conserver la précision la plus sévère, soit parce qu'il ne s'agissoit point de publier un journal, mais de présenter des faits, soit parce qu'on ne vouloit répandre, sous le nom de la Société, rien qui fut hasardé, rien qui ne dût commander la confiance.

Ce *Bulletin* pourra recevoir un nouvel intérêt, si les membres de la Société, disséminés dans les départemens, veulent adresser, de temps en temps, au Conseil, quelques informations sur les perfectionnemens que les arts utiles auroient obtenus autour d'eux, ou sur les besoins qu'ils éprouvent.

Le compte qui vous sera bientôt rendu par la Commission des fonds, vous montrera que toutes ces choses ont pu être exécutées à peu de frais, et que toutes les dépenses ont eu le but le plus utile. Mais le Conseil n'a point oublié que les encouragemens pécuniaires n'étoient pas les seuls dont vous vouliez et dont vous pouviez disposer; qu'il entroit aussi dans vos vues et dans vos moyens, d'encourager par le pouvoir de l'opinion et par la propa-

gation des lumières. Il n'a point attendu que les artistes vinssent à lui ; il a été plus d'une fois au-devant d'eux ; il a été chercher ceux qu'enveloppoit le voile de la modestie, ou le nuage du malheur.

Parmi les inventions, les perfectionnemens auxquels il a eu le bonheur de pouvoir donner son suffrage se présentent surtout, et après ceux que nous vous avons déja indiqués.

Les poteries salubres du C. *Fourmy* (9), qui ont obtenu bientôt après le prix décerné par l'Institut national, et les vaisseaux rafraichissans imaginés par le même artiste, à l'imitation de ceux qui sont usités en Espagne et en Ægypte.

Une cuisine économique et portative du C. *Voyenne*, supérieure à tous les essais déja tentés dans ce genre, et qu'il s'est encore occupé de perfectionner. Cet artiste, aussi estimable que désintéressé, auquel la Société avoit déja donné d'autres témoignages également mérités, exécute aussi des fours à cuire la viande, d'après le modèle de M. de *Rumford*.

L'établissement, formé par M. *Douglass*, pour la construction de mécaniques à filer et carder la laine (10) : il a rempli parfaitement, jusqu'à cette heure, l'attente de la Société, qui a eu la jouissance de le seconder, et d'appeler sur lui l'attention protectrice du gouvernement.

Une machine à tondre les draps, du C. *Delarche*, d'Amiens (11), et qui a obtenu l'estime générale.

(9) Arrêté du 12 fructidor an x, séance du 12 vendémiaire an xi.

(10) Arrêtés des 11 brumaire, 1 frimaire an xi, etc.

(11) Arrêté du 30 messidor an x.

L'encouragement que la Société lui a donné y a particulièrement contribué, selon le rapport du préfet du département de la Somme, du 5 fructidor an x.

Un métier, du C *Brun* de Lyon, pour la fabrication des étoffes brochées (12), qui a déja été introduit dans un grand nombre d'ateliers.

Un cadenas à combinaisons, du C. *Regnier* (13) Conception savante, exécution simple, dont le modèle est sous vos yeux. Plusieurs serrures de sureté du C. *Koch* (14), serrurier, dont les ouvrages ont paru, à la Société, offrir un grand mérite de solidité, de simplicité et de perfection.

Le plâtre ciment, découvert à Boulogne-sur-Mer par M. *Smith* (15). La Société a pu donner une nouvelle extension à cette découverte, par les soins de M. *Smith*, qui lui a offert le ministère de son zèle, et que la connaissance de plusieurs procédés utiles aux arts, rendent non moins recommandable.

L'établissement formé à Saint Denis, par le C. *Leblanc*, pour la fabrication de la soude artificielle (16), établissement qui avoit langui trop longtemps, par l'effet des circonstances malheureuses, mais qui promet aujourd'hui de grands avantages. Le Conseil s'est félicité de payer un tribut d'estime au mérite distingué et reconnu du C. *Leblanc*.

(12) Arrêtés des 24 ventose et 13 floréal an xi.

(13) Arrêté du 15 frimaire an xi.

(14) Séance du 22 germinal an xi.

(15) Séance du 11 prairial an xi.

(16) *Ibid.*

D'autres objets que la Société n'avoit pas occasion de seconder d'une manière aussi marquée, ou à l'égard desquels elle ne pouvoit avoir l'initiative, ont paru cependant mériter l'attention du Conseil par leur caractère d'utilité, et il les a cru dignes d'être recommandés à celle du public ou de l'administration. Telles ont été les pelles et bêches des CC. *Engelvin* (17), à Pontgibaut, département du Puy-de-Dôme; les limes du C. *Raoul* (18); le vinaigre du C. *Gouvenain* (19); l'instrument ingénieux imaginé par le C. *Vincent* (20), pour vérifier le titre, en même temps que le poids des pièces de monnoie; les poteries noires, exécutées, d'après le procédé anglois, par le C. *Brongniard* (21), à Sèvres; les terres vernissées du C. *de Musigny* (22); les tissus métalliques du C. *Perrin* (23); les mécaniques pour la filature du lin et du chanvre, du C. *Fournier* (24); divers modèles de cheminées économiques; une mître de cheminée, imaginée par le C. *Piault* (25), membre de la Société, etc.

La Société doit au C. *Résicourt*, l'un de ses membres, la description d'un appareil, pour l'essai com-

(17) Arrêté du 12 fructidor an x.
(18) Arrêté du 26 fructidor an x.
(19) Séance du 26 fructidor an x.
(20) Séances des 12 vendémiaire et 22 germinal an xi.
(21) Séance du 24 ventose an xi.
(22) Séance du 13 floréal an xi.
(23) Séance du 22 germinal an xi.
(24) Arrêté du 26 fructidor an x.
(25) Séance du 13 floréal an xi.

paratif de la marche des différens systèmes de bateaux (26); idée aussi utile qu'ingénieuse, que vous voyez exprimée dans un des modèles qui vous sont présens.

Le C. *Résicourt* a donné aussi plusieurs autres communications précieuses sur la tourbe carbonisée, et diverses parties des travaux publics (27).

Le C. *Cadet Gassicourt* a remis plusieurs Mémoires sur divers procédés chymiques appliqués aux arts.

Le C. *Puymorin*, de Toulouse, a donné la description et les échantillons d'une nouvelle peinture au lait et plusieurs autres procédés économiques (28).

Le Conseil a reçu aussi plusieurs communications de quelques-uns de ses membres;

Des CC. *Guyton-Morveau* et *Vauquelin*, le détail de diverses expériences sur le plâtre-ciment trouvé à Boulogne (29);

Des CC. *Conté* et *Molard*, la note d'un procédé pour garantir le fer de la rouille;

Du C. *Bardel*, celle du mode de construction des cylindres de papier, des collets à rouleaux de frottement, etc.;

Du C. *Conté*, la description d'une machine à broyer du plâtre, qu'il s'est chargé de faire exécuter (30);

Du C. *Bosc*, celle de quelques expériences sur le

(26) Séances des 15 et 27 floréal an XI.

(27) Séance du 2 messidor an XI.

(28) Séances des 8 germinal et 25 prairial an XI.

(29) Séances des 12 et 26 vendém., 22 frimaire et 11 prairial an XI.

(30) Arrêté du 12 vendémiaire an XI.

blanchîment à la vapeur (31); de quelques essais d'un grand intérêt sur l'emploi de la houille mêlée au charbon, dans la préparation du fer;

Du C. *Descroisilles*, des renseignemens sur un nouveau filtre, propre à conserver l'eau potable dans les voyages de long cours; sur le blanchîment des toiles; sur de nouvelles constructions économiques pour la toîture de grands ateliers (32);

Du C. *Prony*, un plateau triangulaire qui offre le moyen de peser commodément les poids considérables (33);

Du C. *Molard*, divers détails sur les modèles qui existent au Conservatoire des arts et métiers, sur les machines qu'il seroit desirable de faire exécuter parmi nous, d'après des modèles étrangers, etc. (34).

Du C. *Perrier*, le modèle et la description d'un nouveau perfectionnement qu'il a porté dans un objet d'économie domestique (35); des renseignemens sur un atelier de construction pour les mécaniques à carder et filer la laine, dont il a vu les succès à Verviers, et dont le système diffère, sous plusieurs rapports, de celui de M. Douglass;

Des CC. *Costaz* aîné et jeune, des considérations sur la propriété industrielle, et sur la législation des brevets d'invention;

Et plusieurs autres communications simplement

(31) Séances des 11 brumaire et 18 pluviose an XI.

(32) Séance du 12 vendémiaire an XI.

(33) Séance du 8 germinal an XI.

(34) Séances des 12 vendémiaire, 11 brumaire, etc.

(35) Séances des 11 brumaire et 25 prairial an XI.

verbales, mais consignées, autant qu'il a été possible, dans le registre des procès-verbaux.

Les sociétaires, résidans dans le département du Doubs, ont entretenu, avec le Conseil d'administration, une correspondance active et d'un intérêt soutenu. Ces sociétaires ont adressé des mémoires précieux; le Conseil a pu satisfaire à quelques-uns de leurs desirs, en introduisant, dans ce département, des perfectionnemens utiles à l'industrie.

Plusieurs Sociétés de départemens, et en particulier celles établies dans les départemens de l'Aveyron, de la Drôme, des Ardennes, à Amiens, à Boulogne-sur-mer, etc., ont aussi entretenu, avec le Conseil, des relations dont il s'applaudit.

La Société centrale subalpine du ci-devant Piémont l'a prévenu par l'envoi de la collection de ses mémoires, et a exprimé le desir de voir s'étendre, dans ces nouveaux départemens, l'influence de la Société d'Encouragement.

Ce desir étoit aussi celui du Conseil d'administration. Il sentoit qu'un des moyens les plus propres à cimenter notre union avec ces nouveaux concitoyens, consisteroit dans un échange réciproque de toutes les lumières utiles. Le ci-devant Piémont et la France avoient chacun leur part à mettre dans cet échange : afin de l'exécuter d'une manière plus prompte et plus sûre, le Conseil d'administration a cru devoir user de la faculté que vous lui avez accordée, par l'article 5 du titre V du réglement, en s'adjoignant M. *de la Turbie* (36), l'un des pro-

(36) Séance du 14 ventose an xi.

prietaires les plus considérables du ci-devant Piémont, que ses connoissances en agriculture avoient fait appeler, par le Gouvernement, dans le Conseil général d'agriculture, arts et commerce, établi près du ministre de l'intérieur.

Il n'est pas nécessaire de vous dire que le Conseil n'a point cessé d'accueillir les consultations qu'un grand nombre d'artistes lui ont successivement adressées. Il a eu l'occasion de redresser un grand nombre d'erreurs, de répandre des idées utiles, de précautionner la bonne-foi contre ces inventions prétendues dont le charlatanisme entretient, chaque jour le public, et qui disparoissent le lendemain.

Persuadé, au reste, que la vraie manière d'instruire, dans les arts utiles, est d'associer étroitement la théorie à la pratique, le Conseil ne s'est pas borné à procurer la publication ou traduction de plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous pourrions citer la *Technologie* de *Beckmann* (37), l'ouvrage du C. *Clavelin* sur la *Caminologie* (38), etc.; il s'est surtout attaché à favoriser l'étude de bons procédés, et la connoissance des bons modèles.

C'est dans cet esprit qu'il a résolu, par exemple, de placer en apprentissage, chez le jardinier de Montreuil le plus exercé dans la tenue des arbres fruitiers, deux élèves pris dans les hospices (39).

Qu'il a arrêté l'exécution du modèle de plusieurs

(37) Séance du 15 frimaire an XI.

(38) Séances des 15 floréal et 11 prairial an XI.

(39) Séance du 30 messidor an X.

machines à hacher les bois de teinture (40), à broyer le plâtre (41), à diviser la paille (42), etc.; qu'il a fait exécuter six serrures d'un nouveau genre, dans lesquelles le mérite de l'invention de M. *Edgeworth* est réuni à d'excellentes idées du C. *Koch*, et a arrêté d'en faire l'envoi aux fabriques de Saint-Etienne, Liége, Maubeuge, et à celles du département de la Somme.

Il sera satisfaisant pour la Société, d'apprendre que la plupart des encouragemens qu'elle a distribués, ont été suivis des plus heureux succès. L'opinion publique a confirmé les suffrages qu'elle avoit donnés; les artistes qui les avoient reçus, ont redoublé d'efforts; les machines et les procédés qu'elles avoient recommandés, sont devenus d'un usage plus général.

Nous ne vous indiquerons point ici toutes les opérations qui ne sont que commencées, toutes les vues utiles qui ont été conçues, mais dont l'exécution a été remise, pour ne s'être point trouvée en proportion avec les moyens actuels de la Société. Chaque jour le Conseil a acquis une nouvelle conviction du bien, en quelque sorte indéfini, que cette institution peut produire. Il y auroit trop à dire s'il falloit indiquer tout ce qui reste à faire; mais cette carrière, ouverte par votre zèle, n'excède point son étendue; elle deviendra plus facile, main-

(40) Séance du 14 thermidor.

(41) Séance du 14 thermidor an x et 12 vendémiaire an xi.

(42) Séance du 29 frimaire an xi.

tenant que cette institution, arrivée à sa maturité, est en possession de toutes ses forces. Si ce moment d'ailleurs offre des sujets d'inquiétude aux amis de l'industrie, il exige aussi de leur part de nouveaux efforts ; il les invite à une plus intime union. Si l'industrie est menacée par une rivalité jalouse, l'industrie, aidée du patriotisme, peut aussi combattre et vaincre : ici seront pour elles et des armes et des couronnes.

Rapport du Comité des Arts mécaniques, sur le Concours des Filets pour la Pêche.

Depuis la dernière assemblée générale de la Société d'Encouragement, dans laquelle il a été arrêté que le concours des filets pour la pêche seroit prolongé et ajourné au 9 messidor de l'an XI, aucun concurrent n'a présenté de nouveaux échantillons.

Un artiste de Lyon avoit, à cette époque, fait passer un de ces filets qui sembloit réunir les conditions exigées par le programme ; mais rien n'indiquoit comment il étoit fabriqué, et votre comité des arts mécaniques ne pouvoit avoir d'avis à vous soumettre sur l'économie de cette fabrication.

Depuis ce moment, et conformément à votre décision, l'artiste lyonnois a été engagé à faire, aux frais de la Société, un modèle de son métier, et à l'envoyer au Conseil. Cette condition a été remplie de sa part avec zèle et désintéressement ; le mo-

dèle a été construit à ses frais et adressé au secrétaire de la Société.

Votre comité a examiné ce modèle. Il conçoit, à la seule inspection de son ensemble, qu'on peut y fabriquer du filet; mais l'auteur n'ayant point expliqué les moyens de manutention qu'il emploie, qu'il prétend être hors de sa portée de décrire, et le succès de son moyen nous paroissant tenir à une habitude de main-d'œuvre, qu'il faudroit avoir le temps et la patience d'étudier, nous ne pouvons déterminer, d'une manière assez précise, les avantages qu'il y auroit à substituer cette nouvelle méthode à l'ancienne.

Nous nous serions bornés à lui demander, en votre nom, l'explication la plus claire qu'il pût offrir, si nous n'étions disposés à croire qu'il a réellement fait une bonne machine, par les attestations favorables qui accompagnent son modèle. On y déclare qu'on a vu fonctionner ce mécanisme avec étonnement, et qu'on a été surpris des moyens ingénieux employés par l'auteur pour atteindre le but proposé.

C'est le préfet, ainsi que d'autres personnes remarquables du département du Rhône, qui vous transmettent cette approbation. Elle doit, sans doute, nous porter à croire que le prix que vous avez offert est remporté; mais nous ne pouvons rien vous proposer à cet égard, sans être intimement convaincus du succès, et nous ne pouvons l'être qu'après avoir vu l'auteur lui-même travailler sur son ingénieuse machine.

Nous vous proposons, en conséquence, de nous autoriser à l'engager à venir à Paris, et, attendu que cet artiste est peu fortuné, et qu'il a déja économisé vos fonds en se chargeant de la dépense de son modèle, que vous l'autorisiez à faire à vos frais, nous vous demandons de pourvoir aux dépenses de son voyage, pour lesquelles nous pensons qu'une somme de 150 francs sera suffisante, sauf à statuer sur ses frais de retour, si, contre toute attente, le prix de 1000 francs que vous avez voté ne lui étoit point décerné.

Adopté, en séance, le 2 messidor an XI.

Rapport sur le Prix du Bleu de Prusse.

CITOYENS, dans la dernière assemblée générale, en vous rendant compte du prix, proposé en l'an X, pour la fabrication du bleu de Prusse, j'eus l'honneur de vous annoncer qu'il y avoit au concours des bleus qui paroissoient de la plus grande beauté, mais que votre conseil d'administration, n'ayant pas trouvé suffisamment constatée la perfection de ses échantillons de comparaison, avoit cru devoir suspendre son jugement jusqu'à ce que cette condition indispensable fut remplie. Vous arrêtâtes alors de proroger le concours jusqu'au mois de prairial dernier.

Ce délai nous a donné le temps de faire venir, des fabriques le plus en réputation dans l'étranger, des échantillons du bleu de Prusse le plus parfait. Il a, de plus, eu l'avantage, en laissant la carrière

ouverte, d'ôter à l'envieuse médiocrité tout prétexte de se plaindre de n'avoir pas eu assez de temps pour se présenter.

Vous devez donc approuver la sage circonspection de votre conseil d'administration. Elle a, il est vrai, prolongé quelque temps l'impatience où vous deviez être d'apprendre que la France peut se dispenser de payer à l'industrie étrangère un tribut pour la fabrication du beau bleu de Prusse, mais ce retard constate davantage que votre but est rempli.

Parmi les concurrens qui se sont présentés, deux seulement ont fixé l'attention.

Le premier, dans un mémoire très-bien fait, décrit, en chymiste, les procédés suivis en Allemagne pour la fabrication du bleu de Prusse. Il propose ensuite de nouvelles améliorations, sous le rapport de l'économie; mais elles ne sont applicables qu'aux pays où l'on fabrique la potasse.

On n'a pas fait l'essai de ces procédés : par beaucoup de faits déja connus, on étoit sûr d'obtenir des résultats semblables aux échantillons joints aux Mémoire; et, quant à l'évaluation des frais de fabrication en grand qu'il eût été important de faire, elle n'eût pas été possible dans des expériences en petit.

Mais ce qui nous a dispensés de répéter ces expériences, c'est que, dans une manufacture en activité, nous avons trouvé exécuté tout ce que le chymiste étranger proposoit; et cela par des moyens très-économiques, dont vous pourrez juger par ce simple exposé :

Sur l'âtre rouge d'un fourneau de réverbère, construit exprès, on projette les matières animales mélangées avec la potasse, et, lorsqu'elles sont au point convenable, on les moule dans une chaudière de fer. Une fois que le fourneau est allumé, on le maintient, avec très-peu de combustible, à la température nécessaire à la calcination; et l'on continue le travail, jusqu'à ce que toute la provision de sang de bœuf desséché et de matières animales amassées pendant l'été, soit épuisée.

On lessive ensuite à loisir ces masses charbonneuses, et l'on obtient, par l'évaporation, un sel crystallisé, qui peut se conserver commodément, aussi longtemps qu'on veut.

Le fabricant prétend qu'avec deux cents livres de sang de bœuf, et cent cinquante livres de potasse, il peut retirer cinquante livres de prussiate de potasse crystallisé, et en outre cinquante livres de potasse prussiatée, qui peut servir ensuite avec avantage à de nouvelles calcinations. Nous n'avons eu aucun moyen de vérifier cette assertion; mais elle nous a paru probable, d'après quelques expériences qui nous sont connues.

En visitant cette fabrique, notre objet étoit de constater que les bleus de Prusse, que l'on avoit présentés comme y ayant été préparés, en provenoient réellement. Aussi avons-nous pris les échantillons d'essai, dans les cuves mêmes ou le bleu avoit été préparé sous nos yeux.

Je dois déclarer que l'on nous observa qu'ils contenoient encore du prussiate de potasse en excès.

Ce sont ces mêmes échantillons que nous avons essayés, pour la seconde fois, avec ceux que nous avons reçus dernièrement de l'étranger; et malgré qu'ils n'eussent pas été suffisamment lavés, nous n'avons aperçu aucune différence. Exposés au soleil pendant quelques jours, tous ont pris une légère nuance verdâtre : nos beaux échantillons étrangers n'étoient pas exempts de cette altération. Le seul qui s'étoit le mieux conservé, étoit un bleu de Prusse d'Allemagne, fait avec 25 livres de sulfate de fer, et 75 de sulfate d'alumine. C'est à cette quantité d'alumine que nous avons attribué sa conservation, car ce n'étoit pas le plus beau au moment des essais.

Il nous restoit à prendre des renseignemens sur le prix de ce bleu de Prusse, comparé avec celui des fabriques étrangères : nous nous sommes assurés que notre manufacturier a, pour soutenir la concurrence, une très-grande latitude.

Telles sont, citoyens, les précautions que votre Conseil d'administration a cru devoir prendre, avant de juger si le prix que vous avez proposé étoit gagné.

Il s'est procuré des échantillons du bleu de Prusse qui passe pour le plus parfait.

Il a fait constater que les bleus présentés au concours étoient réellement fabriqués par le concurrent qui les présentoit

Il résulte d'un examen attentif et impartial, que les CC. *Michel* et *Pierre Gohin*, frères (1), ont les

(1) Ils demeurent rue du Faubourg Saint-Martin, n.° 8.

moyens de fabriquer des bleus de Prusse comparables aux plus beaux de l'étranger ; qu'ils en ont fabriqué en présence des commissaires de votre Conseil d'administration, et qu'ainsi vous devez leur accorder le prix que vous avez proposé en l'an X.

Votre conseil est également d'avis de faire une mention très-honorable du Mémoire cité dans ce rapport, et qui a pour épigraphe : *Nata est ars ab experimento.*

Colonne de Charlemagne.

Le gouvernement a ordonné qu'il seroit élevé à Paris, au centre de la place Vendôme, une colonne à l'instar de celle érigée à Rome, en l'honneur de Trajan. Cette colonne aura 2 mètres 73 centimètres de diamètre, sur 20 mètres 78 centimètres de hauteur. Son fût sera orné, dans son contour, de 108 figures allégoriques en bronze, ayant chacune 97 centimètres de proportion, et représentant les départemens de la république. La colonne sera surmontée d'un piédestal sur lequel sera élevée la statue pédestre de Charlemagne.

NÉCROLOGIE.

Notice sur la vie et les travaux du C. ANTOINE, architecte, de l'ancienne Académie d'architecture, de la Société des sciences, lettres et arts de Paris, et membre de l'Institut national de France; lue dans la séance publique de l'Institut, du 8 vendémiaire an XII, par Joachim *LE BRETON, secrétaire perpétuel de la classe des beaux-arts, et membre de celle d'histoire et de littérature ancienne.*

Jacques-Denis ANTOINE naquit à Paris, le 6 août 1633. Son père, qui exerçoit la profession de menuisier, ne chercha point à lui donner une éducation ambitieuse. Il le fit étudier sous un des architectes du temps, qui avoit la plus foible réputation. A vingt ans, le jeune Antoine étoit entrepreneur de bâtimens; il acheta ensuite la charge d'expert-entrepreneur, qui sembloit être la dernière borne de sa carrière.

Mais les beaux-arts ont cela de particulier, que les hommes s'y créent eux-mêmes : ce n'est ni par le nom du maître, ni par le temps qu'on séjourne dans les écoles, ni par la quantité de livres lus ou appris, qu'on dépasse les limites qui séparent l'artiste de l'ouvrier. Quand la nature a donné le germe précieux du talent, et qu'il a été fécondé

par le travail, l'artiste paroît tout armé, comme la Minerve qui sert d'emblême aux beaux-arts, et le point obscur d'où il étoit parti disparoît, s'il ne sert pas à rehausser sa gloire. Tel parut Jacques-Denis *Antoine*, lorsqu'il s'annonça par les plans de l'Hôtel des Monnoies de Paris. Des hommes d'une grande réputation, MM. Moreau, architecte de l'Hôtel-de-Ville, Boullée, de l'Académie d'Architecture, Barreau, etc., avoient aussi présenté des projets pour le même monument : ceux d'Antoine l'emportèrent dans ce concours. L'exécution en fut commencée en 1768, et terminée en 1775. Il est remarquable qu'alors l'artiste n'avoit point encore vu l'Italie.

L'Hôtel des Monnoies arrête l'étranger, impose au peuple une sorte d'étonnement, qui est sa manière de juger les grandes choses : il offre aux architectes une ample matière à l'étude, à l'estime, et même à un sentiment plus relevé, celui qui décide de la gloire d'un artiste; ils y reconnoissent les proportions qui doivent caractériser les édifices publics ; ils admirent le vestibule, l'escalier, la principale cour, les salles du monnoyage et de la collection des minéraux ; ils vantent la magnificence du tout, et la sage économie des détails, la bonne distribution, et surtout la construction savante et parfaite. Ce dernier genre de mérite forme le caractère distinctif de tous les travaux de feu Antoine.

On lui reprocha de n'avoir pas donné à sa façade principale assez d'austérité pour un grand atelier monétaire. L'architecte avoit pensé qu'un édifice où

siégeroit une Cour souveraine, la Cour des Monnoies qui existoit alors, un édifice qui indiquoit la richesse métallique de la première nation de l'Europe, devoit être un superbe palais. Il croyoit encore que le Louvre, les Tuileries, les ponts, l'espace magnifique que l'œil embrasse des divers points de vue des quais, exigeoient un monument qui leur correspondît.

La critique auroit été plus juste, si elle avoit reproché aux ateliers des travaux de force, d'être trop resserrés, et par cela même incommodes ou insuffisans. L'artiste se seroit probablement disculpé sur ce qu'il n'avoit pas pu créer l'espace, et le blâme seroit retombé justement sur le ministre qui, au lieu de l'agrandir, comme il le pouvoit sans peine, en retrancha une partie, pour s'y faire bâtir un hôtel qu'il habita jusqu'à l'époque de la révolution, plus de vingt ans après sa sortie du ministère.

Nous avons dit que le caractère particulier des travaux du C. Antoine étoit la science parfaite de la construction. En effet, l'on a remarqué avec étonnement qu'il n'y a pas, dans l'immensité des bâtimens de l'Hôtel des Monnoies, le plus petit passage, une porte, un détail quelconque, qui n'atteste que l'artiste les avoit tous médités et soignés. Si cette qualité si rare, ce te science du constructeur trop négligée, appartenoit, comme l'on n'en peut guère douter, aux connoissances que le C. Antoine avoit puisées dans un état plus voisin peut-être du maçon que de l'architecte, ne seroit-ce pas pour ceux-ci un motif de croire qu'ils auroient quelque chose

d'essentiel à acquérir, s'ils se tenoient plus long-temps, ou s'ils redescendoient quelquefois aux fondemens de leur art? L'architecte qui n'est pas savant constructeur peut séduire avec des surfaces, comme celui qui ne sait qu'arranger des mots pour le plaisir de l'oreille. Mais à l'examen réfléchi, le prestige tombe. Malheureusement le charlatanisme d'architecture a des conséquences graves. Le C. Antoine fut appelé quelquefois à y remédier. Les beaux travaux qu'il fit au palais de Justice, lorsque les voûtes des nouvelles galeries, à peine construites, donnèrent de si vives inquiétudes, qu'on croyoit prudent de les démolir, sont de ce genre. Sa science trouva des moyens simples et peu dispendieux de réparation, de conservation; et sa modestie mit à couvert celui à qui on auroit pu reprocher le danger; car ses qualités personnelles avoient une parfaite analogie avec son talent. Le C. Antoine étoit exact en tout, serviable, sincère; il soignoit ses actions comme ses ouvrages, comme sa personne: les unes et les autres ne manquèrent jamais de solidité et d'une sorte d'élégance.

On a cité de lui une anecdote qui est vraie, mais inutile à sa réputation d'intégrité, tant celle-ci est bien établie. La construction de l'Hôtel des Monnoies devoit enrichir plusieurs entrepreneurs, même en se renfermant dans des gains légitimes. Ceux dont l'architecte avoit fait choix, voulurent lui témoigner leur reconnoissance par un présent: ce fut en vain. Après plusieurs tentatives également inutiles, ils saisirent le moment où il se formoit

une bibliothèque peu nombreuse, mais de goût, et ils le supplièrent de permettre qu'ils y ajoutassent un livre qui leur sembloit lui manquer. Il y consentit : c'étoit l'Encyclopédie. Son obligeance naturelle le détermina à accepter, dans la crainte d'humilier par l'opiniâtreté de ses refus. Quelque temps après, les mêmes entrepreneurs vinrent se plaindre de son inspecteur qui, selon eux, mettoit au rebus les pierres les plus saines. Je vous rendrai justice, leur répondit-il, avec son affabilité ordinaire; j'irai moi-même sur le chantier. Il y fut en effet, rejeta plus du double de pierres que n'en avoit rejeté l'inspecteur, et renvoya sur le champ l'Encyclopédie. Les plaintes cessèrent, et tout rentra dans l'ordre.

A ce trait de probité délicate, j'en pourrois ajouter d'une probité courageuse; mais l'estime dont jouit sa mémoire n'a pas besoin de ces particularités, que m'interdit d'ailleurs le terme de cette séance. Je supprime par les mêmes motifs la longue énumération des bâtimens qu'il a élevés, pour ne citer que l'hôtel de Berwick, à Madrid; à Berne, l'Hôtel des Monnoies; à Nancy, l'église des Filles-Sainte-Marie; à Paris, l'hôtel de Jaucourt, rue de Varennes; l'hospice près la barrière d'Enfer, route de Sceaux; l'immense maison dite des Feuillans, rue Saint-Honoré; l'escalier couvert, la restauration des voûtes, et surtout la construction des archives du palais de Justice, monument de la plus rare intelligence, ainsi que d'une solidité admirable; enfin,

l'Hôtel des Monnoies de Paris, qui suffiroit seul à sa gloire.

Malgré la sévérité de ses principes, les entrepreneurs aimoient à travailler sous la direction du C. Antoine, parce qu'ils pouvoient compter sur sa parole, sur son impartialité, sur l'exactitude de ses plans, et la rectitude de ses idées. Ils n'etoient jamais exposés à défaire ni à changer ce qui étoit commencé. Quant aux propriétaires pour qui il construisoit, ils avoient coutume de le retenir pour ami: c'étoit son dernier salaire.

L'on n'avoit pas besoin d'avoir eu des rapports aussi intimes avec le C. Antoine, pour lui rester attaché : je tiens d'un de nos plus habiles architectes, une anecdote qui le prouve. Ce dernier passoit à Parme, revenant de l'école de Rome à Paris: l'ambassadeur de France, M. de Flavigny, qu'il eut occasion de voir, lui parla aussitôt d'Antoine qu'il avait connu dans le court séjour que celui-ci fit en Italie; mais il en parloit avec des sentimens si distingués, si honorables, que le jeune artiste en fut ému, et qu'il en a conservé l'impression. Cependant il y avoit alors environ vingt ans que l'ambassadeur n'avoit vu Antoine. Il le nommoit son digne ami, et cette épithète lui convenoit en effet; car ce ne fut ni au manége de courtisan, ni à la flatterie, qu'il dut la bienveillance des hommes en place. On ne le trouvoit jamais au-dessous de la dignité d'un grand talent. On lui rendoit des égards avant qu'il eut fait des avances, parce que son

maintien, son langage, son urbanité, son mérite, inspiroient l'estime et la confiance.

Il mourut presque subitement, le 7 fructidor an XI, des suites d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 68 ans. Nous le regrettons, sans le plaindre, puisqu'il recueillit de la vie ce qu'elle a de plus doux, le bonheur d'être aimé, de l'estime, de la gloire, et de la fortune.

J'offrirai aux jeunes artistes qui m'écoutent, et qui envient le sort du C. Antoine, une courte réflexion que faisoit naître sa seule présence : c'est qu'il fut redevable d'une grande partie de son bonheur à des avantages qu'on devroit toujours retirer de l'étude et du commerce des arts, à des mœurs douces et polies.

THÉATRES.

THÉATRE FRANÇOIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Le Pauvre Garçon malade, ou *La Boëte volée, comédie en un acte.*

Jusqu'à présent nous n'avions vu de voleurs que dans les mélodrames : on ne s'attendoit pas à en voir figurer un au théâtre françois. La nouveauté de ce spectacle n'a pas plu à la majorité du public ; en conséquence on a sifflé ce pauvre moyen d'intrigue ; et la plupart des spectateurs craignant la contagion de l'exemple, ont mis les mains dans leurs poches, et n'auroient pas pu applaudir si quelque pas-

sage en avoit valu la peine. La pièce n'ayant pas été achevée, quoique Baptiste, au nom de ses camarades, soit venu demander au public la permission de la continuer, il seroit inutile d'en donner une analyse. Elle ne sera sans doute pas rejouée. Cette chûte a d'autant plus étonné l'auteur, et surtout les acteurs, que l'on avoit exclu du répertoire toutes les pièces précédemment reçues, et que celle ci avoit été la seule admise aux honneurs de la représentation. « *Voici de vos arrêts, messieurs les gens de goût!* »

Théatre Louvois.

M. Musard, ou *Comme le temps passe!*

Picard ne se lasse pas de nous donner des nouveautés. M. Musard a complettement réussi. Ce n'est qu'un demi caractère; mais il y a tant de gens qui perdent leur temps et manquent leurs affaires par un esprit *musard* très-commun à Paris, qu'il n'étoit pas inutile de leur donner cette leçon.

La pièce est très-comique; et les incidens que font naître la *lambinerie* de M. *Musard*, ont beaucoup amusé. L'auteur-acteur a été demandé et amené sur la scène, par M. *Vigny*, son camarade, qui avoit très-bien joué le rôle de M. *Musard*.

Théatre Feydeau.

Le Médecin Turc.

Intrigue invraisemblable, mais de la gaîté et de l'esprit : on ne doit pas s'étonner du succès.

Un vieux médecin turc, épris des charmes d'une esclave qu'il a nouvellement achetée, ne veut pas la céder au pacha qui la desire, et qui lui en offre même un bon prix. Le pacha, pour se venger du médecin, lui envoie un malade regardé comme incurable, et lui impose la condition de le guérir ou de recevoir la bastonnade. Le prétendu malade est un fou supposé, qui n'est autre que le mari de l'esclave, et qui promet au médecin de proclamer partout sa guerison, et de lui éviter ainsi la bastonnade s'il veut lui rendre son épouse. Le médecin est forcé de consentir à tout, et le pacha est encore plus dupe que lui.

Les paroles sont de MM. VILLIERS et *Armand* GOUFFÉ. La musique de M. NICOLO pourroit avoir plus de caractère : on l'a trouvée en général peu chantante.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Urbain et Joséphine.

Ce vaudeville n'est pas une pièce à faire courir ; mais c'est un ouvrage estimable. On y trouve des peintures douces, et on est bien aise de revoir sur la scène les mœurs villageoises, et des tableaux qui font diversion à ceux qu'on voit journellement sur nos théâtres. Le fonds est bien léger; il s'agit d'un procès entre deux propriétaires reconciliés par leurs enfans. La maniere dont les roles d'*Urbain* et de *Josephine* ont été joués, a beaucoup contribué au succès de la pièce.

LIVRES DIVERS (1).

JURISPRUDENCE.

MANUEL des nouvelles Justices de Paix, ou *TRAITÉ des différentes Fonctions civiles et criminelles des Officiers publics qui y sont attachés, avec les Formules des Actes qui dépendent de leur ministère, auquel on a joint un RECUEIL CHRONOLOGIQUE des Lois, Arrêtés et Circulaires du Ministère de la Justice, intervenus sur cette matière; par le C. LEVASSEUR, ancien jurisconsulte.* A Paris, chez *Garnery*, libraire, rue de Seine, ancien hôtel Mirabeau. 1 vol in-8.° Prix, 4 fr., et 5 fr. 25 cent., franc de port. Le même, 3 vol., 11 fr., avec une carte générale de la France; 24 fr., accompagnés de l'atlas de *Chanlaire*, composé de 102 cartes; et 14 fr., avec la carte sans atlas, franc de port. An XI — 1803.

*CODE des Successions, Donations, Testamens et Partages; contenant le Texte des Lois, leurs Motifs, les Rapports et les Discours auxquels elles ont donné lieu, et les Lois transitoires; suivi de Notes et d'Observations établissant la Concordance et la différence entre les Lois précédentes, les Lois anciennes et les nouvelles; par *****, ancien jurisconsulte, ex-juge au tribunal du département de la Seine, etc., etc.; avec une Table analytique et raisonnée des Matières, et cette épigraphe :*

Indocti discant, et ament meminisse periti.

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un Extrait.

A Paris, chez *Garnery*, libraire, rue de Seine, ancien hôtel Mirabeau. 2 vol. in-12. Prix, 3 fr., et 4 fr. 50 cent., francs de port. An XII — 1803.

Education.

Abécédaire savant, ou *L'Art de très-bien lire en moins de trois mois, contenant une Méthode abrégée de Lecture sur les mots les plus usités; des petites Pensées choisies; des Prières divisées par syllabes; des Leçons de Grammaire et d'Orthographe : suivi de Descriptions curieuses sur la Lumière, l'Air, l'Eau, la Mer, la Terre; les Animaux, les Oiseaux, les Poissons; les Arbres, les Arbrisseaux, les Fleurs, Plantes et Métaux; de la Vue, de l'Odorat, du Goût, de l'Ouie, du Toucher, de l'Ame, des Sciences et des Arts; avec quelques fables de Phèdre.* A Paris, chez *Laurens* jeune, rue Saint-Jacques, n.° 32, vis-à-vis celle des Mathurins. 72 p. in-12. Prix, 75 cent., et la douzaine 6 fr.; franc de port, 1 fr., et la douzaine 8 fr.

Beaux-Arts.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts. Recueil de Gravures au trait, d'après les principaux ouvrages de Peinture, Sculpture, ou projets d'Architecture qui, chaque année, ont remporté le prix, soit aux écoles spéciales, soit aux concours nationaux; les Productions des artistes en tous genres qui, aux différentes expositions, ont été cités avec éloge; les morceaux les plus estimés ou inédits de la galerie de peinture; rédigé par C. P. Landon, peintre. Tome V.e 1re, 2.e et 3.e livraisons. A Paris, chez l'Auteur, quai Bonaparte, n.° 25, au coin de la rue du Bacq. An XII — 1803.

Ces livraisons contiennent les tableaux suivans : la Vierge, l'Enfant-Jésus, S.te Élisabeth, S. Jean et S. Michel; par LÉONARD DE VINCI. — Joseph reconnu par ses frères; par GIRODET. — Le Christ descendu de la Croix; par VANDYCK. — Uranie assise, statue antique de la galerie du Muséum. — Saint Charles Borromée communiant les Pestiférés; par VAN-OOST, le père. — La Charité; par RAPHAEL. — La Fuite en Ægypte; par Adrien VANDER-WERF. — Le Sommeil de Vénus; par LETHIERE. — Le Christ descendu de la Croix; par RUBENS. — La Cananéenne aux pieds de Jésus-Christ; par GAUFFRIER. — Apparition de la Vierge à S. Martin; par Eustache LE SUEUR. — Orateur romain, dit Germanicus, statue antique de la galerie du Muséum.

L'auteur desirant mettre à la portée du plus grand nombre des amateurs et des artistes la collection des ANNALES DU MUSÉE, en a maintenu jusqu'à ce jour le prix à raison de 12 francs par volumes; mais depuis le moment où elles ont paru, le prix de tous les objets matériels ou industriels, ainsi que les frais de port, ont éprouvé une telle augmentation, qu'il seroit impossible de soutenir cette entreprise avec le perfectionnement de travail que l'on a dû remarquer, sans un léger supplément au prix de la souscription.

Ce supplément, à dater de vendémiaire an XII, est de 1 fr. 50 cent. par trimestre; ce qui porte le prix de chaque volume à 15 fr., au lieu de 12. L'auteur ose croire qu'une augmentation aussi modique n'éloignera aucun des souscripteurs qui ont accueilli cet ouvrage avec bienveillance : elle lui fournira un nouveau moyen pour en améliorer de plus en plus l'exécution.

Le prix des exemplaires en papier vélin est maintenu à 24 francs.

Il n'a pu déterminer, dès l'origine des *Annales*, le nombre de volumes dont elles seroient composées ; mais, depuis, ayant fait par approximation le calcul des objets qui doivent y entrer, savoir : les tableaux d'histoire et les statues antiques du Musée central, la galerie du Luxembourg, les morceaux les plus remarquables du Musée des monumens françois, ceux du Cabinet des Antiques de la Bibiothéque nationale, les tableaux et statues du Musée et du parc de Versailles, et les principales productions des artistes modernes, il s'est assuré que les *Annales du Musée* peuvent comporter de 24 à 30 volumes, et il s'est invariablement fixé à ne pas excéder ce nombre.

Dans le cours de la première année il n'a pu mettre au jour qu'un seul volume ; maintenant il en publie deux par an. Il fera des efforts pour en accélérer encore la suite, et hâter la jouissance des souscripteurs, en leur offrant, le plus tôt possible, l'ensemble de ce recueil.

HISTOIRE.

MEMORIE due lette nella Societa degli Amatori della Storia patria fiorentina, il di 9 Gennaio, 1803 ; da Giovanni FABBRONI, Giuseppe BENCIVENNI gia PELLI. Firenze, presso Leonardo *Ciardetti.* 1803. In 8.° de 182 pages.

On a formé à Florence une utile Société, celle des *Amatori della Storia patria.* Les deux mémoires que nous annonçons ont été lus dans les séances. Le premier, de M. *Jean* FABBRONI, est intitulé *Derivazione e Coltura degli Antichi abitatori*

d'Italia ; il a pour objet de démontrer que l'antiquité de Florence remonte au temps des Étrusques. Ce mémoire est rempli de recherches curieuses et d'une ingénieuse érudition : peut-être trouvera-t-on que l'auteur s'est fié un peu trop à la science si arbitraire des étymologies, toujours prêtes à nous égarer, surtout quand il est question des étymologies celtiques et phœniciennes, sur lesquelles on est si peu instruit.

M. *Joseph* BENCIVENNI PELLI, ancien directeur de la galerie de Florence, dans un mémoire intitulé *Epoche di Storia Fiorentina, fino* 1292, cherche à applanir les routes que la société a resolu de suivre, en fixant quelques époques discutées jusqu'à présent. Ce mémoire est très-utile, et annonce de profondes recherches. On ne peut qu'applaudir au zèle de ce savant ; et il seroit peut-être à desirer qu'il y eût dans chaque pays une société qui s'occupât ainsi de l'histoire nationale.

MÉMOIRE pour le Chef de Brigade Magloire *PÉLAGE, et pour les Habitans de la Guadeloupe, chargés, par cette colonie, de l'Administration provisoire, après le départ du capitaine-général* LACROSSE, *dans le mois de brumaire an X.* A Paris, chez *Desenne;* libraire, palais du Tribunat, n.° 2. 1803. 2 vol. in-8.°

Quoique ce mémoire soit relatif à une affaire particulière sur laquelle nous ne prétendons établir aucun jugement, il peut être regardé comme un ouvrage historique, par le grand nombre de faits qu'il contient sur les dernieres révolutions de la Guadeloupe.

Langue latine.

Concliones poëticæ, ou *Discours choisis des poètes latins anciens, Virgile, Horace, Ovide, Lucain, Sénèque le tragique, Stace, Silius Italicus, Claudien, etc. avec argumens analytiques et notes en françois, à l'usage des lycées et des écoles secondaires, pour les classes de littérature et de langues anciennes; par Fr. Noel, inspecteur-général des études, et Fr. Delaplace, professeur à l'école centrale du Panthéon; tous deux, ci-devant professeurs des belles-lettres dans l'Université de Paris, au collége de Louis-le-Grand, avec cette épigraphe;*

. . . . . *Dedit ore rotundo*
Musa loqui. Hor. Art. Poët.

A Paris, chez *Leger*, libraire, quai des Augustins, n.° 44. An XII—1803. Prix, 3 fr., broché. In-12. de 460 pages.

Les arrêtés du gouvernement sur l'enseignement du latin dans les lycées, ont prescrit et conseillé la méthode de faire voir par extraits les auteurs, particulièrement ceux que l'on ne voyoit pas ordinairement dans les collèges; pour satisfaire au desir du gouvernement, les C. Noel et Laplace ont entrepris cet ouvrage: les poètes latins anciens qu'ils ont mis à contribution, sont Virgile, Horace, Ovide, Lucain, Sénèque le tragique, Stace, Silius-Italicus, Catulle et Pétrone. De ces huit auteurs, les trois premiers étoient presque exclusivement à l'usage des jeunes gens dans les classes; le quatrième n'étoit guère connu, et les autres encore moins. Les auteurs, en composant ce recueil,

ont choisi parmi les poètes, ceux dont le mérite est également reconnu ; ce choix a été aussi sévère sur chacun d'eux qu'il a été sur tous en général attentif et soigné ; les auteurs ont revisé, resserré et amendé ce recueil plusieurs fois. Comme la partie la plus importante et la plus difficile à l'étude d'un auteur ancien, est l'analyse, qui, aride et froide, offre peu d'attraits aux élèves, il falloit ôter à cet exercice les premières épines, et rendre la lecture des anciens la plus agréable que possible à la jeunesse ; les auteurs ont atteint ce but en plaçant, en tête de chaque discours, un argument analytique qui comprend chacune de ses parties essentielles ; de cette manière, le maître n'aura plus qu'à reprendre les parties de cette analyse, à composer le discours. L'élève ne trouvant plus qu'agrément et facilité, lira d'avance cette analyse claire, et écoutera ensuite ; c'est alors qu'il concevra les leçons de son professeur. Les auteurs ont indiqué, après le discours ainsi terminé, les comparaisons et les rapprochemens qui peuvent avoir lieu entre les discours ou leurs parties, ils ont mis des notes et des éclaircissemens nécessaires ; ils se sont occupés avec soin de la netteté et de la correction du texte ; au devant et en regard du nom de chacun des auteurs, ils ont placé une notice où ils rapportent le jugement qu'ont porté sur leurs défauts et sur leur mérite, les commentateurs savans et les littérateurs les plus habiles ; on voit que les C. Noel et Delaplace n'ont rien négligé de tout ce qui a été possible de faire pour rendre ce recueil utile et agréable à la jeunesse à qui il est spécialement destiné. L.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

PHILOSOPHIE.

Disputatio historico-critica de Panætio Rhodio, philosopho stoico. Scripsit *Chardon-la-Rochette.* 7

MÉDECINE.

Sur les meilleurs moyens de se procurer des Songes agréables; par le C. *Petit-Radel.* 38

LITTÉRATURE.

Observations sur plusieurs Poëtes célèbres; par F. B. 59

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Sur les Concours proposés à Weimar, par M. *de Gœthe.* 59

Foire de Pâques, 1803, à Leipsick. 66

Université de Würzbourg. 67

Académies des Beaux-Arts établies à Milan. 69

FRANCE.

Bibliothèque de Strasbourg. 76

Prix proposés par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de la ville de Caen. 77

Ecole de Théorie commerciale établie à Bordeaux. 78

PARIS.

Discours sur les Monumens d'antiquité arrivés d'Italie, prononcé par le C. *Denon*, dans la séance publique de la Classe des Beaux-Arts de l'Institut national, tenue le 9 vendémiaire. 81

Rapport sur le grand prix de composition musical, par le C. *Méhul*; lu à la séance publique de la Classe des beaux-arts de l'Institut national. 92

Académie de Législation. 100

Société d'Encouragement pour l'industrie nationale. 102

Compte rendu des travaux du Conseil d'administration de la Société d'Encouragement, depuis le 8 messidor an X, jusqu'au 9 messidor an XI; par le C. *Dégérando*, secrétaire. 108

Rapport du Comité des Arts mécaniques, sur le Concours des Filets pour la Pêche. 122

Rapport sur le Prix du Bleu de Prusse. 124

Colonne de Charlemagne. 128

NÉCROLOGIE.

Notice sur la vie et les travaux du C. Antoine, architecte; lue dans la séance publique de l'Institut, du 8 vendémiaire an XII, par Joachim *Le Breton.* 129

THÉATRES.

Le Pauvre Garçon malade, *ou* la Boëte volée. 315

M. Musard, *ou* Comme le temps passe! 156

Le Médecin Turc. *Idib.*

Urbain et Joséphine. 157

LIVRES DIVERS.

Jurisprudence.

Manuel des nouvelles Justices de Paix; par le C. *Levasseur*. 138

Code des Successions, Donations, Testamens et Partages; par ****, ancien jurisconsulte. *Ibid.*

Education.

Abécédaire savant, *ou* l'Art de très-bien lire en moins de trois mois. 139

Beaux-Arts.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts; rédigé par C. P. *Landon*. Tome V. 1, 2 et 3.e livraisons. *Ibid.*

Histoire.

Memorie due lette nella Società negli Amatori della Storia patria fiorentina, il di 9 Gennaio, 1805; da Giovanni *Fabbroni*, Giuseppe *Bencivenni* gia *Pelli*. 141

Mémoire pour le chef de brigade Magloire *Pélage*, et pour les habitans de la Guadeloupe, chargés, par cette colonie, de l'administration provisoire, après le départ du capitaine-général Lacrosse, dans le mois de brumaire an x. 142

Langue latine.

Concionés poëticæ, *ou* Discours choisis des Poëtes latins anciens, à l'usage des lycées et des écoles secondaires, pour les classes de littérature et de langues anciennes; par Fr. *Noel* et Fr. *Delaplace*. 143

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

(N.° 14.) Frimaire an 12.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, BARBIER DU BOCCAGE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GROS

PROV, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, Fr. LOBSTEIN, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant ; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst; chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

HISTOIRE.

Lettre de F. J. G. *de la Porte du Theil au* C. A. L. *Millin, Conservateur des Médailles, Pierres gravées et Antiques de la Bibliothèque nationale de France*, ou *Notice et Extrait de la Dissertation latine de M.* N. *Ignarra* (De Urbis Neapolis Regione Herculanensium), *concernant l'époque de la destruction totale des villes d'*Herculanum *et de* Pompeji, *et formant le* X.*e chapitre de l'ouvrage intitulé :* De *Phratriis* primis Græcorum politicis Societatibus Commentarius, in quo Inscriptiones *Phratriacæ* Neapolitanæ illustrantur. Neapoli, MDCCXCVII, *ex Typographiâ Simoniacâ*. In-4.°

Je suis étonné, mon cher Millin, que l'ouvrage de M. Ignarra, concernant *les Phratries grecques*, publié depuis près de six ans, soit encore peu connu parmi nous. Ne seroit-il donc point à desirer que quelqu'un de ces habiles littérateurs, qui enrichissent fréquemment votre journal du fruit de leurs recherches, s'occupât de donner un extrait de cet intéressant Traité? On y trouve réunies bien des particularités qui me semblent curieuses. Sans doute, pour les savans consommés que je viens de désigner, aucun des faits recueillis par l'auteur napolitain ne sauroit être nouveau : mais, du moins, parmi les

simples amateurs de l'histoire ancienne peut-il s'en trouver plusieurs, à qui une partie de ces mêmes faits paroîtroit comme absolument anecdote. Je vous envoye un Extrait du X.e chapitre de cet ouvrage, c'est-à-dire, du chapitre dans lequel M. Ignarra essaye d'abord de prouver que les villes d'*Herculanum* et de *Pompeji* n'ont point été, comme tout le monde le croit, totalement détruites dans l'année 79; et tache ensuite de fixer l'époque, beaucoup plus tardive, à laquelle ces deux cités ont pu disparoître entièrement de dessus la face de la terre. Vous êtes, mon cher Millin, plus en état que personne de juger si tout ce que l'habile antiquaire Napolitain a dit sur ce sujet n'est pas déja universellement connu. Dans le cas où vous croiriez que mon Extrait peut intéresser encore un certain nombre de vos lecteurs habituels, je vous laisse maître de le publier.

L. P. D. T.

Pour faire mieux connoître dans quel esprit M. Ignarra peut avoir entamé les discussions qui remplissent le X.e chapitre de son Traité, je crois devoir placer ici quelques observations préliminaires. Elle rouleront sur un point d'Antiquités napolitaines, intrinséquement lié avec celui que l'auteur a si savamment traité dans ce chapitre; et elles seront d'autant moins étrangères à mon objet, que je les ai tirées, pour la plupart, d'un autre ouvrage non moins estimable, mais plus ancien, de ce même savant, je veux dire du Traité *de Palæstrâ Neapolitanâ*.

Personne n'ignore que, de toutes les villes fondées en Italie par les Grecs, Naples est celle qui con-

serva le plus longtemps tous les usages grecs; et parmi ces usages, celui des Gymnases, ainsi que des exercices et des jeux auxquels cette espèce d'édifices étoit consacrée, fut celui qu'elle maintint le plus soigneusement, qu'elle garda le plus tard. La cause de cette particularité est facile à reconnoître. Les Napolitains, originairement, étoient une colonie de Chalcidiens de l'Eubée; et les Chalcidiens de l'Eubée étoient eux-mêmes une colonie d'Athéniens. Or, il est notoire qu'Athènes fut toujours le lieu de la Grèce où les Gymnases, ainsi que les exercices de corps et d'esprit auxquels ils servoient de théâtre, restèrent le plus longtemps en honneur. Naples, en cela, ne fit que suivre les traces de sa véritable métropole.

Nous sommes également certains qu'il subsista fort longtemps à Naples un très-beau Gymnase matériel. Le docte Mercurialis, s'attachant au sens que présente d'abord un passage de Vitruve, a cru pouvoir en induire que, au siècle de l'architecte latin, il n'existoit plus nulle part de Gymnases proprement dits, ou que du moins les édifices de ce genre étoient assez rares pour que, à parler en général, personne n'en connût bien exactement la forme essentielle et la construction régulière. Mais assurément Mercurialis donnoit trop d'extension au passage de Vitruve. Au contraire, à l'époque où florissoit l'artiste écrivain, le Gymnase de Naples devoit exister en entier. Tout nous porte à penser que ce fut précisément cet édifice qui lui servit de modèle pour sa théorie des Gymnases.

Vitruve, né dans la Campanie (car on peut, et même on doit le croire ainsi (1), quoique le marquis Maffei ait été d'un avis contraire), Vitruve, intimement lié avec Numidius (*ou* Numisius), cet architecte habile qui avoit présidé à la construction du théâtre d'*Herculanum*, n'a pu manquer d'avoir habituellement sous les yeux, et d'être souvent excité à étudier avec soin les beaux monumens de l'architecture napolitaine. Tout semble attester que ses règles, pour la construction des Gymnases, furent prises précisément du Gymnase de Naples. Le plan de Gymnase, donné par Vitruve, semble s'adapter parfaitement à ce que, dans les deux derniers siècles, on a pu reconnoître à Naples de ruines et de restes ayant dû évidemment appartenir à l'ancien Gymnase de cette ville. Comparons la description et les règles consignées dans l'ouvrage de Vitruve, avec ce que Dion Chrysostome dit (2) du Gymnase de Naples, et nous resterons persuadés que Vitruve n'a guère pu avoir, soit en idée, soit sous les yeux, aucun autre modèle.

Rien de plus curieux, je ne crains pas de le dire, rien de plus curieux pour les véritables littérateurs, que l'Histoire particulière de ce Gymnase de Naples. Les recherches successives des savans Napolitains dont, ailleurs, j'ai déja plus d'une fois rap-

(1) Conf. Franc. Milizia, Memor. degli Architetti, *Tom.* I, *pag.* 73. — It. D. Marcel. Venuti, Descrizione delle prime scoperte dell' Antica Città d'Ercolano, *part.* II, *cap.* II, *pag.* 54—67.

(2) Conf. Dion. Chrysost. *Orat.* XXVIII, in Melancomam. Edit. Reisk. *Tom.* I, *pag.* 531.

pelé les noms, ont assez bien éclairci ce point de critique. La lumière qu'ils y ont jetée rejaillit sur une multitude de passages obscurs qui se rencontrent dans les ouvrages des auteurs anciens, et surtout dans les Opuscules de Stace, pièces qui, respirant tout-à-la-fois la sensibilité du cœur, la fécondité de l'esprit et la facilité du style, sont d'une lecture habituellement intéressante, et toujours amusante pour quiconque est pourvu des connoissances préliminaires qu'elle exige. Persuadé que ce qui regarde le Gymnase de Naples pourra être nouveau pour une classe assez nombreuse de lecteurs, même de lecteurs passablement instruits, je crois leur plaire en présentant ici un résumé bien abrégé, quoique encore un peu long, de ce que les plus habiles antiquaires napolitains nous apprennent à ce sujet.

Le Gymnase de Naples étoit consacré à Hercules. Stace semble nous en fournir la preuve. En parlant du Gymnase particulier que son ami Pollius avoit fait construire dans une terre voisine de Surrentum, et qu'il avoit dédié à Hercules, le poète énonce positivement (3) que, et le lieu même, et les exercices qui s'y faisoient, se rapportoient à ce qui se pratiquoit plus en grand à Naples :

Hic tibi festa
Gymnas, et insontes juvenum sine cæstibus iræ,
Annua veloci peragunt certamina lustro....
. . . . . Ridetque benigna
Parthenope gentile sacrum, nudosque virorum
Certatus, et parva suæ simulachra coronæ.

(3) Stat. Sylvar. *Lib.* III, *carm.* I, *v.* 41 *et* 151.

Dion Chrysostôme paroît bien le dire (4) encore plus clairement. Cet orateur appelle en propres termes *Siège d'Hercules*, le portique, la salle où s'assembloient les littérateurs, et qui faisoit partie du Gymnase, Ὀξῶμεν ἓν πάνυ πολλὰς ἑστηκυίας ἕδρας τῇ ἐξέδρᾳ τοῦ Ἡρακλέους.

Tout porte à conclure que ce Gymnase étoit situé dans la partie orientale de la ville, dans le quartier dit aujourd'hui *di Forcella* (5).

On connoît la description que Platon (6) fait d'un lieu propre à la construction d'un Gymnase. Toutes les conditions qu'il exige semblent avoir dû se trouver en effet dans le local où nous supposons qu'avoit été construit le Gymnase napolitain : « Aujourd'hui même encore (c'est Lasena (7) qui parloit ainsi dans le siècle dernier) il s'y trouve une « abondante et belle fontaine ; il s'y voit des restes « considérables d'aqueducs, qu'on ne sauroit ne pas « reconnoître dans les anciennes fabriques dont les « ruines existent autour de *San Nicolò a Don Pietro* ; et, pour peu que l'on soit curieux d'examiner l'intérieur des maisons particulières de ce « quartier, on y trouve d'innombrables vestiges

(4) Dion. Chryst. *Orat.* XXVIII, in Melancomani. *Edit.* Reisk. *Tom.* I, *pag.* 651, *lin.* 14.

(5) Conf. Annali del Reg. di Nap. *Tom.* VI, *pag.* 18.

(6) Plat. de Legib. *Lib.* VI, *pag.* 761.

(7) Lasen. dell' Antic. Ginnas. Napolit. *Cap.* X, *pag.* 177.

Conf. Celano, Delle notit. di Napoli *Giorn.* III, *pag.* 289 *et* 293.

Conf. et Carletti, Topogr. univers. della Città di Napoli, *Not.* CVII, *pag.* 248.

» d'ouvrages d'architecture grecque. Le Giordano » en rendoit témoignage. »

Tout le monde sait que, parmi les différens témoignages d'estime et de reconnoissance publiques, dont on honoroit la mémoire des hommes utiles ou célèbres à Athènes, un des plus éclatans étoit de placer quelque inscription à leur louange dans les Gymnases. De même, à Naples, cité qui fut si fidele à représenter, à retenir tous les rites de sa métropole, c'est dans le local dont nous parlons que se trouva, au siècle dernier, un Stylobate du plus beau marbre, parfaitement bien travaillé en sculpture, et de grandeur remarquable, quoique très mutilé, sur lequel se lisoit l'intéressante inscription que le Capaccio, Lasena, Celano et Carletti ont successivement reproduite. C'est dans ce voisinage qu'une fouille faite en 1764 fit découvrir une seconde inscription, plus importante encore, qui a donné occasion à M. Ignarra de publier son premier ouvrage (8). C'est dans le même quartier que se voit de nos jours une troisième inscription non moins remarquable; je veux dire celle qui consacre la mémoire de Titus, *restaurateur du Gymnase de Naples;* et n'est il pas infiniment probable que le monument qui atteste la reconnoissance, ne fut pas placé loin du lieu sur lequel étoient tombés les bienfaits? Enfin, ce même quartier porta jadis le nom d'*Hercules.* Témoin un passage de la vie de

(8) De Palæstr. Neapolit. *prolegom. pag.* 4.

Saint Agrippin (9); ou plutôt (car on pourroit suspecter un monument *hagiobiographique* du moyen âge) témoin une quatrième inscription rapportée par le Capaccio, et conçue en ces termes : L. MUNATIO. CONCESSIANO. V. P. PATRONO. COLONIÆ. PRO. MERITIS. EJUS. ERGA. CIVES. MUNIFICA. LARGITATE. OLIM. HONOREM. DEBITUM. PRÆSTANTISSIMO. VIRO. PRÆSENS. TEMPUS. EXEGIT. QUO. ETIAM. MUNATI. CONCESSIANI. FILII. SUI. DEMARCHIA. CUMULATIORE. SUMPTU. LIBERALITATIS. ABUNDANTIA *(sic)* UNIVERSIS. EXHIBUIT. CIVIBUS. OB. QUÆ. TESTIMONIA. AMORIS. SINCERISSIMI. REG. PRIMARIA. SPLENDIDISSIMA. HERCULANENSIUM. PATRONO. MIRABILI. STATUAM. PONENDAM. DECREVIT.

La fontaine qui s'y voit avoit aussi la même dénomination. De là Jov. Pontanus a pu dire :

> *Herculis ad fontem* mater secura lavabat
> Gausapium, ipsa udos siccabam sole capillos (10).

Pour appuyer ces conjectures (si on ne veut point dire ces preuves), ajoutons que, au rapport des

(9) Conf. Mazochium, de Sanctorum Neapolitanæ Ecclesiæ cultu, *etc.* Append. Monum. III, *part* II, §. IX, *pag.* 542. « Quodam « itaque tempore, dum divina mysteria in avitâ sede persolvisset, atque « ad suos consanguineos visitandi gratiâ pergeret, in Regionem scilicet « Herculensem, plateam Furcillensem, ex quâ idem originem nativi- « tatis sumpserat, in quâ etiam Ecclesia ad honorem nominis ejus hac- « tenus perseverat..... »

(10) V. Joan. Jovii Pontani LEPIDINAM, Pomp. III. *edit.* Ald. M. D. XXVIII. *pag.* 165, *vers.* 13. Cette pièce est curieuse.

antiquaires napolitains les plus instruits, tout ce quartier, dans les temps reculés, portoit le nom de *Regio Thermensis* (11); indication du voisinage des Thermes ou Bains d'eau chaude, qui, comme on sait, étoient une une espèce d'accompagnement, d'appartenance des gymnases.

Ce fut dans ce gymnase que longtemps se célébrèrent des jeux quinquennaux, en l'honneur d'Auguste. A peine institués, ces jeux devinrent extrêmement solemnels et curieux : tous les auteurs du siècle de cet empereur s'accordent à les vanter. Auguste voulut, et plus d'une fois peut-être, les honorer de sa présence. Nous voyons que ce fut une des dernières occupations de sa vie : *Mox* (12) *Neapolim trajecit, quanquam et tum infirmis intestinis morbo variante; tamen et quinquennale certamen gymnicum honori suo institutum perspectavit, et cum Tiberio ad destinatum locum contendit* (13).

Il y a tout lieu de croire que Tibère lui-même y assista douze ans après la mort d'Auguste (14)

(11) Aliæ (Thermæ) etiam inter Nolanam, Capuanamque viam fuere loco, quo à novo Prætorio Furcillam aditus patet, *Don Petro* appellatæ. Harum vestigia maximâ ex parte etiam nunc extantia juxta Porticum Casertanium, et intra vicinas ædes eximiæ magnitudinis et splendoris apparent. *Giordano*, loc. cit.

(12) An. J. C. XIV. C'étoit la quatrième fois que ces jeux se célébroient.

(13) Vellej. Parterc. *Lib.* II, §. XCVIII.

Conf. Sueton. in Octav. Cæs. August. §. CXXIII. — Dion. Cass. *Lib.* LVI, §. XXIX, Coss. Sext. Apulejo *et* Sext. Pompejo, an. Urb. C. 767, J. C. XIV.

(14) Vid. Strabon. *Lib.* V, *pag.* 246. — Conf. et Tacit. Ann. *Lib.*

On peut également penser que Caligula ne manqua point un pareil spectacle, dans cette occasion dont Suétone ne parle que vaguement (15) : *Munera gladiatoria partim in amphiteatro Tauri, partim in Septis aliquot edidit, quibus inseruit catervas Afrorum et Campanorum pugillum, ex utrâque regione lectissimorum, etc.*

A l'égard de Claude, il ne reste aucun doute. Au rapport de Dion Cassius (16), ce prince, venu à Naples (17), s'y comporta précisément comme un particulier. A son exemple, tous ceux de sa cour qui l'accompagnoient vécurent absolument à la mode des Grecs. Dans les jeux musicaux, il parut avec le *pallium* et les *soleae*. Aux combats gymniques, il prit la *veste de pourpre* et la *couronne d'or*. Suétone (18) dit la même chose : « Ad fratris « memoriam per omnem occasionem celebratam, « comœdiam quoque græcam neapolitano certa- « mine docuit, ac de sententiâ judicum coro- « navit. » Passage remarquable, puisqu'il en résulte, ce semble, que Claude avoit composé lui-même le drame comique dont il fut alors donné une représentation.

Quant à ce qui concerne Néron, sa conduite

IV, §. LVII, ad ann. Urb. 779, J. C. XXVI, Coss. Cn. Lentulo Gætulico, *et* C. Calvisio Sabino.

(15) Sueton. in Cajo, §. XVIII. — Conf. Torrent. *ad h. loc.*

(16) Dion. Cass. *Lib.* LX, §. VI.

(17) Ann. Urb. C. 794, J. C. XLI. — Claud. Imp. I. Coss. suff. Q. Pomponio Secundo *et* Cn. Sentio Saturnino.

(18) Sueton in Claudio, §. XI.

aux jeux gymniques de Naples fait, pour ainsi dire, époque dans le cours de son règne. Ce fut à Naples que Néron osa, pour la première fois, monter sur la scène ; et le témoignage des historiens sur ce point, nous montre tous les usages grecs pleinement en vigueur parmi les Napolitains. On observe surtout, que, pour lors, Naples étoit rempli de Grecs-Ægyptiens, sur tout de ceux d'Alexandrie, cité qui depuis longtemps avoit l'avantage de fournir les artistes les plus renommés, en fait de tout ce qui tenoit aux représentations théâtrales, aux jeux scéniques, aux drames, aux ballets, aux concerts. Ce fut à l'occasion d'un de ses voyages à Naples, que, pour lui plaire, dans cette ville comme ailleurs, on accéléra la célébration périodique des jeux quinquennaux qui, selon la règle, ne devoient pas être célébrés cette année-là : « Certamina deinceps obiit omnia ; nam et quæ « omnia diversissimorum temporum sunt, cogi in « unum annum, quibusdam etiam iteratis, jussit (19). » Et que, au temps dont nous parlons,

(19) Sueton. in Nérone, §. XXIII.—Tacit. *Annal. Lib.* XV. §. XXXIII, An. U. C. 817, J. C. LXIV, Neron. Imp. X. Coss. C. Lecanio Basso, *et* M. Licinio Crasso Frugi. Les Jeux gymniques de Naples avoient été aussi célébrés en l'honneur de cet empereur et de sa mère, sous le consulat de Q. Volusius Saturninus et P. Cornelius Scipio, l'an LVI de notre ère, 11.e année du règne de Néron. On voit à Naples, gravée sur un beau marbre, l'inscription suivante :

Q. Volusio. Saturn. P. Cornelio. Scip. Cos. Augustales. qui. [Neroni *ex Capac.*] Claudio. Caesari. August. et. [Agrippinæ. *Sic ex eod. et P. Lasena*, dell' antico Gymnasio Neapolitano, pag. 44] Augustae. I. O. M. Et. Genio. Coloniae. Ludos. fecer. XIII. XII. K.

dans le cours de la vie habituelle, les exercices de l'esprit fussent joints à ceux du corps, au gymnase de Naples, on pourroit presque l'induire d'un passage de Sénèque (20).

Ce qui est encore certain est que Néron se trouvoit à Naples, et étoit au gymnase de cette ville, singulièrement occupé du spectacle de l'exercice des athlètes, le jour anniversaire de la mort de sa mère (21), jour auquel (un an juste après la consommation de ce forfait) il apprit la nouvelle du soulevement des Gaules (22).

On sait combien Titus prit d'intérêt au gymnase

MART. C. TANTILIUS. CC. L. HYLA. CN. POLLIUS. CN. L. VICTOR. C. JULIUS. C. L. GLAPHYR. CURATORIBUS (*sic*).

Cette inscription a été rapportée par Le Cappacio (*Loc. cit. Lib.* I, *cap.* XXI, *pag.* 528); et par Lasena (*Loc. cit. cap.* III, §. 6, *pag.* 44). Dans la nouvelle édition du Gruter (*Tom.* I, *part.* I, *pag.* IX, n.° 1), elle est reproduite avec cette annonce: « *Neapoli in domo* « *quondam Joan. Pontani prope Sanctam Mariam majorem; in* « *basi, litterâ pulchrâ.* Collat. cum miss. Pigh. Grut. *Pighius vidit* « *et exscripsit, et Capaccius, Lib.* I, *Hist. Neap. cap.* 20. »

(20) Senec. *Epistol.* LXXVI: « Quoties Scholam intravi, præter ipsum Theatrum Neapolitanum, ut scis, transeundum est Metronactis « petentibus domum. Illud quidem factum est, et hoc ingenti studio, « quis sit pythaules bonus, judicatur: habet tibicen quoque Græcus et « Præco concursum: at in illo loco, in quo vir bonus discitur, paucissimi sedent. »

(21) Vide Sueton. in Nerone, §. XL: « Neapoli de motu Galliarum « cognovit, ipso die [h. e. anniversario] quo matrem occiderat. Statimque in Gymnasium progressus, certantes athletas effusissimo studio spectavit. » Ann. U. C. 821. J. C. LXVIII, N. I. XV. Coss. C. Silio Italico, *et* M. Galero Trachalo.

(22) Vid. et Dion. Cass. *Lib.* LXIII, §. XXVI, *pag.* 1044.

de Naples. Cette ville conserve encore (23) avec soin, et surtout avec un plaisir extrême, le monument lapidaire, singulièrement précieux, quoique mutilé (24), où, dans les deux langues, on a consacré le souvenir de l'honneur que cet empereur fit et à la cité en général, et au gymnase en particulier, d'accepter la charge et l'emploi de premier officier municipal et d'inspecteur ou directeur des jeux, tant gymniques que scéniques. Disons toutefois ce que la vérité exige. Sans doute la renommée si brillante et si douce de ce prince, nous fait pour ainsi dire une loi d'attribuer aux plus nobles motifs, et sur-tout à la bonté caractéristique de son ame, tous les actes de bienfaisance et de *debonnaireté* (on doit ici me pardonner cette expression), que nous savons historiquement avoir signalé sa présence dans les différens lieux de l'empire, où, durant la courte durée de son règne, il put porter ses pas. Toutefois, il existe des pièces dignes d'attention, et des témoignages presque irrécusables, d'après lesquels tant de faveurs accordées à Naples, ainsi qu'une protection si hautement annoncée à l'égard des jeux scéniques et gymniques de cette ville, paroissent bien avoir tenu à des motifs qui ne devroient pas être comptés parmi les droits que Titus put avoir à cette vénération tout-à-la-fois tendre et

(23) Conf. Diatrib. in cap. v, de Palæstr. Neapol. *part.* I, §. IV, *pag.* 107, et *Part.* II, §. I, *pag.* 140.

(24) Du temps de Lasena, ce marbre se trouvoit près de l'église de l'Annonciade. Conf. Lasen. *cap.* IV; *pag.* 68.

profonde que la postérité a voulu d'âge en âge conserver pour sa mémoire. Je parle ici des discours oratoires dans lesquels et Dion Chrysostome (25), et aussi Themistius (26), nous apprennent que précisément à l'époque où Titus (27) s'occupoit avec tant de complaisance du soin de réparer le gymnase, et de soutenir l'éclat des fêtes qui intéressoient les Napolitains, on voyoit briller dans cette ville, par-dessus tous les autres athlètes (28), un jeune homme, connu sous le nom de Melancomas, d'une beauté parfaite, et pour qui l'empereur manifestoit les sentimens de l'affection la plus vive. On n'a pas laissé quelquefois de croire que Suétone (29) avoit voulu parler, quoiqu'un peu obscurement, de ce fait. Mais hâtons-nous de jeter un voile sur une particularité, qui, n'étant pas toujours remarquée dans les histoires générales, pourroit passer, auprès de quelques lecteurs, pour une anecdote satirique, plus digne de rester ensevelie dans l'oubli, que d'être rappelée au grand jour.

Quant au règne de Domitien, il est certain que, sous ce prince, en 86, les exercices palæstriques et athlétiques étoient encore en honneur et en vigueur au gymnase de Naples. Des monumens lapi-

(25) Dio Chrysos. *loc. jam cit.*

(26) Themist. Orat x, de Pace, ad Valentem, *pag* 245, *vel* 149.

(27) Ann. U. C. 833, J. C. LXXX, Tit. Imp. I. Coss. Tit. Vespasiano VIII, *et* Domitiano Cæsare VII.

(28) Conf. Fabr. Agonistic. *Lib.* I, *cap.* V, *pag.* 27.

(29) Sueton. in Tito, *cap.* VII.

daires (30) nous montrent des athlètes remportant des prix presque simultanément, et aux jeux gymniques de Naples, et aux grands jeux capitolins, qui furent institués par Domitien, précisément en cette année 86.

Il est superflu de parler du règne de Trajan. La longue et intéressante inscription qui date de l'an 110 à l'an 114, prouve incontestablement que pour lors tous les exercices palæstriques florissoient encore à Naples.

Les monumens se taisent sous les règnes d'Adrien et d'Antonin le pieux. Mais ils nous montrent les exercices palæstriques encore en usage au gymnase de Naples, du temps de Marc Aurèle, sous le consulat de L. Septimus Severus et de L. Alfidius Herennianus l'an 11.e de cet empereur, 171.e de Jésus-Christ (31).

Enfin, d'autres monumens, et ce sont les derniers que nous connoissions en ce genre, nous montrent des athlètes remportant encore des prix au gymnase de Naples vers la 220.e olympiade, qui con-

(30) Vid. apud Cappacc. Histor. Neapol. *cap.* XVI.

Reines. *class.* V, n.° XXII.

Spon. Erud. Antiq. *cap.* X, n.° 110.

Diatrib. de l'alæstr. Neapol. Comment. in Athletic. Inscript. *cap.* IV, *pag.* 60, et *cap.* V, *pag.* 143.

(31) « In antiquo Lapide Neapolitano. T. Flavius Evanthes vicisse « sculpitur Σεβαστα... παιδων πολιτικων δίαυλον, Olympiade Ita- « licâ XLIII, quæ pentaëteris, ut in eodem Marmore legitur, cum « coss. L. Septimio Severo et L. Alfidio Herenniano componitur. Hi « autem processere consules anno XI Imp. M. Aurelii, Christi CLXXI. » Conf. Corsin. *d.ss. agon.* IV, §. XIV, *pag.* 139.

couroit avec l'an 181 de J. C., et l'an 2 du règne de Commode (32).

Postérieurement à cette époque, on ne voit plus de trace de la célébration des jeux palæstriques et athlétiques à Naples.

Nous avons dit que, indépendamment des exercices purement gymnasiques et palæstriques, le gymnase de Naples servoit encore de théâtre à ceux de l'esprit. Dans lès jeux solennels, on y disputoit le prix en poésie et en musique; dans les jours ordinaires, les philosophes, les rhéteurs, les versificateurs, y tenoient des assemblées, y donnoient des leçons, y récitoient leurs productions.

Ce fut au gymnase de Naples que Papinius Statius (le père de l'auteur de la Thébaïde), né à Vélie, mais élevé et comme naturalisé dans Naples, déploya les talens qui lui firent remporter fréquemment le prix aux jeux quinquennaux, et lui méritèrent l'honneur d'être appelé à Rome pour y servir d'instituteur aux jeunes gens les plus distingués par leur naissance et l'état de leurs parens; son fils lui-même nous l'atteste (33).

(32) Conf. Gruter. *pag.* CCCXIV.

(33) Stat. Sylvar, *Lib.* V, *Sylv.* III, *v.* 105 et *seq.*

Parthenope . . . . . .
Si tu stirpe vetus famæque obscura jaceres,
Nil gentile tumens, illo te cive probares
Grajam, atque Euboïco majorum sanguine duci:
Ille tuis toties præstinxit tempora sertis,
Cum stata laudato caneret quinquennia versu.
. . . . . .

Ce

Ce fut à ces mêmes jeux et dans ce même gymnase, qu'en 85, ce fils, âgé pour lors de vingt-quatre à vingt-cinq ans, fut couronné sous les yeux de son père : bientôt il eut à regretter que, de toutes les victoires qui devoient le flatter, celle-là fut la seule dont l'auteur de ses jours eût été le témoin; ses autres triomphes, qui eurent lieu ailleurs qu'à Naples, ayant été postérieurs à la mort de ce père chéri (34).

« Hei mihi, quòd tantùm patrias ego vertice frondes,
« Solaque Chalcidicæ Cerealia dona coronæ
« Te sub teste tuli! »

Là encore, vers l'an 93, Stace remporta de nouveaux prix ; son propre témoignage nous l'apprend (35). Immédiatement après la célébration de ces jeux dans sa patrie, il partit pour aller disputer

(34) Stat. loc. cit. *v.* 225.

(35) Stat. Sylv. *Lib.* II, *Sylv.* II, Villa Surrentina Polli Felicis, *v.* 1 :

Est, inter notos Sirenum nomine muros
Saxaque Tyrrhenæ templis onerata Minervæ,
Celsa Dicarchæi speculatrix Villa profundi,
Quâ Bromio dilectus ager, collesque per altos
Uritur, et prælis non invidet uva Falernis.
Huc me post patrii lætum quinquennia lustri,
Cùm stadio jam pigra (forte *parta*) *quies canusque sederet*
Pulvis, ad Ambracias conversâ gymnade frondes,
Trans gentile fretum placidi facundia Polli
Detulit, et nitidæ juvenilis gratia Pollæ,
Flectere jam cupidum gressus, quà limite noto
Appia longarum teritur regina viarum.
Sed juvere moræ....

la couronne dans ceux qui se solennisoient de même périodiquement à Actium en l'honneur d'Auguste: Stace avoit pour lors 34 ou 35 ans.

Par la suite, et après le règne des Antonins, les Exercices de la Gymnastique et de la Palæstrique, dans le Gymnase de Naples, semblent avoir fait place aux spectacles et aux combats de l'Arène. C'est judicieusement que nos savans littérateurs napolitains ont voulu attribuer ce changement aux institutions romaines, et au goût dominant des Romains, auquel Naples se conforma de plus en plus, dès qu'une fois elle fut devenue ce qu'on appeloit *colonie romaine*. Ce n'est pas que, à dater du règne de Néron, il n'eût été fait quelque tentative pour, au contraire, substituer dans Rome elle-même le goût des Exercices de la Gymnastique et de la Palæstrique à celui des spectacles et des combats de l'Arène (36). Tout nous autorise à croire que Néron

(56) Conf. Lasenam, loc. cit. *cap.* III, *pag.* 46. « Ne ha dubbio, « che la gran sodisfattione ricevuta da Nerone negli spettacoli Napoli- « tani, gli mise in pensiero, alla di lor somiglianza, fondato in Roma « il Ginnasio, l'instituirne altri, comme fece, chiamando gli, secondo « la forma del parlar de' Greci, NERONIA. Cornelio Tacito (*Annal.* « *lib.* XIV, §. 20) rammemora questa institutione con due circonstanze « degne d'avvertimento : cioè del tempo, che fù nel quarto suo conso- « lato ; e che fossero introdotti secondo l'usanza de Greci. Sono le sue « parole (*Annal. lib* XIV, §. 20) : *Nerone quartùm, Cornelio « Cosso cos. quinquennale Ludicrum Romæ institutum est, ad « morem Græci certaminis.* Suetone Tranquillo (*in Nerone, cap.* « XII), con la medesima relazione à costumi de' Greci ne fà ricor- « danza : *Instituit et quinquennale certamen primus omnium Ro- « mæ, more Græco.... Dedicatisque Thermis atque Gymnasio, « Senatui quoque et Equiti oleum præbuit.* »

avoit mis la dernière magnificence dans l'édifice qu'il avoit fait construire à ce dessein (37) en l'année 59. Environ cinquante ans plus tard, sous le règne de Trajan, on en vit s'élever deux autres, l'un par les soins et la générosité de P. Licinius Sura (38), l'autre par un effet de la munificence du prince, qui se servit du célèbre architecte Apollodore (39). Mais, malgré cette attention et le goût déclaré de quelques-uns des Césars pour ce genre d'amusement, les Exercices Gymnastiques et Palæstriques ne fleurirent pas longtemps à Rome Sans doute, nombre d'inscriptions trouvées dans cette ville, prouvent irréfragablement que, durant un certain temps, l'Athlétique y fut exercée et même avec assez de célébrité; mais nous ne voyons les Gymnases de Rome mentionnés chez aucun des auteurs du quatrième, ni même du troisième siècle. Il semble que, dès cette époque, un genre de plaisir ou d'éducation, si peu analogue à la gravité romaine, fut tombé en désuétude. Que telle ait été, en général et de tout temps, la manière de penser des romains à cet égard, c'est ce que personne n'ignore; on sait surtout ce que Pline le jeune disoit (40) sur ce sujet. A cette première cause, par elle-même si puissante, il faut ajouter

(37) Conf. Dion. Cass. *Lib.* LXI, §. XXI, edit Rimar. *pag.* 1001, *not.* 143.

Id. *Lib.* LXIII, §. I. Ibid., *pag.* 1027, *not.* 2.

(38) Conf. Dion. Cass. *Lib.* LXVIII, §. XV. Ibid., *pag.* 1152, *not.* 106.

(39) Id. *Lib.* LXIX, §. IV. Ibid., *pag.* 1152, *not.* 39.

(40) Plin. Sec. Epist. *Lib.* IV, *epist.* XXII.

l'établissement et la propagation du christianisme. Les nudités de la Palæstrique et de l'Athlétique ne pouvoient point ne pas offenser les yeux des Chrétiens. La modestie de leurs mœurs, la pureté de leurs sentimens, devoient les éloigner de pareilles habitudes. Bientôt on ne se servit plus des *Gymnases* que pour profiter des bains qui y étoient joints. On ne connut plus ces édifices que sous le nom de *Thermes*. Et cette observation se confirme par le silence de P. Victor, à l'égard des Gymnases. Cet auteur, nous décrivant l'état matériel de la ville de Rome, sous le règne de Valentinien et de Valens, parle bien des *Thermes*, des *Bains*, et même, si on veut, des *Cirques;* mais il ne nomme nulle part aucun des *Gymnases*, qui néanmoins, d'après ce qu'on a vu plus haut, devoient exister encore de on temps.

Par une suite des mêmes causes, il s'introduisit aussi bien du changement dans les mœurs, dans les usages, dans les exercices habituels des Napolitains. Tant que Naples, que gouvernée selon ses propres lois, et ne suivant que les institutions originaires de la Grèce, fut proprement *une ville grecque*, tout ce qui, d'habitude, charmoit les Grecs, tous les jeux, tous les exercices, soit du corps, soit de l'esprit, auxquels ils s'attachoient de préférence et avec tant d'ardeur, furent aussi la plus douce, comme la plus honorable et la plus générale occupation des Napolitains. Naples devint enfin *italienne* et *romaine*. A dater de cette époque, successivement, et même peut-être assez promptement, on

vit les Napolitains changer de manières et de goûts. Bien des amusemens et des plaisirs chers aux Grecs, mais peu goûtés des Romains, cessèrent d'être recherchés par des citoyens entés, pour ainsi dire, sur une nouvelle souche; et tel fut le sort des exercices gymnastiques, du moins de ceux qui tenoient particulièrement à la Palæstrique et à l'Athlétique. S'ils continuèrent encore un certain temps à être en vigueur à Naples, ce ne fut plus, pour ainsi dire, que des étrangers qui les y soutinrent, et qui surent s'y faire applaudir. Dès le règne de Trajan, c'étoit presque toujours des Ægyptiens, et surtout des Ægyptiens d'Alexandrie, qui, à Naples, de même qu'à Rome, brilloient le plus dans ce genre d'exercice. Quant à Rome, les inscriptions athlétiques du palais Farnèse appuient cette assertion; et elle n'est pas moins bien fondée à l'égard de Naples, d'après l'inscription palæstrique découverte en 1764. Ce monument, qui se rapporte à l'année 110 ou 111, fait foi que, pour lors, à Naples, les Grecs-Ægyptiens, principalement les Alexandrins, et aussi, à ce qu'il paroît, les Cyrénéens, étoient presque privativement en possession des honneurs de la Palæstrique; particularité peut-être plus digne d'attention qu'elle ne paroît d'abord. Cette observation peut nous indiquer une route, pour arriver à l'explication de ce que l'auteur du Roman satirique fait dire à Encolpe, touchant l'invention d'une pratique propre à abréger l'étude de la peinture, et due à des Ægyptiens : mais de ce point, nous aurons occasion d'en parler ailleurs; il est temps

de revenir à celui dont nous nous étions d'abord uniquement proposé d'entretenir nos lecteurs.

Nous leur avons déja mis sous les yeux (p. 152) le texte d'une inscription bien remarquable : selon ce que M. Ignarra dit positivement, on doit la voir encore aujourd'hui à Naples, placée sous le vestibule de l'église de Saint-Antoine-Abbé, hors de la porte dite *Campana*, c'est-à-dire, de *Campanie*.

Cette inscription a été publiée par le Capaccio (*Lib.* II, *ch.* IX, *pag.* 461 *et* 462). Il dit qu'elle avoit été apportée d'*Herculanum* à Naples, et déposée dans l'église de Saint-Antoine. Le passage de l'historien napolitain, sans doute, sera connu de ceux qui ont étudié à fond l'histoire des dernières découvertes faites à *Herculanum*. Mais, peut-être, encore aujourd'hui, parmi les personnes qui se donnent pour les plus instruites en fait d'Antiquités, ne laisse-t-il pas d'y en avoir plusieurs auxquelles il paroîtra nouveau d'entendre affirmer qu'il avoit été fait, il y a plus de deux cents ans, des fouilles au lieu où étoit située la ville d'*Herculanum*, et que ces fouilles n'avoient pas été infructueuses. Le Capaccio nous l'atteste, et sur ce fait particulier son témoignage est irréfragable : *Ubi ea urbs posita fuerit, multos annos ignoravimus. Hâc tamen ætate* (le Capaccio a dû écrire cela avant l'année 1600), *dum rustici agrum colerent et foderent, inventæ sunt concamerationes, tum verò pavimenta parietesque marmore tecti, et multæ inscriptiones, quæ plurimum lucis attulerunt. Ad D.*

Antonii Neapolim hoc Epigramma translatum est (il parle de l'inscription que nous avons rapportée, *p.* 152), *quod Herculanenses venerari profecto deberent, in quo et Demarchiam, et Rempublicam, et patrocinium cognoscunt, eandemque Coloniæ sortitam esse conditionem.*

L'inscription qui, spécialement, nous occupe ici, est représentée dans la nouvelle édition du Gruter (*Tom.* I, *part.* II, *pag.* CCCC XXXIX), sous l'annonce et avec les notes que voici : *In agro Neapolitano, in Villâ Bernardi Martirani* PETRA ALBA *dictâ.* — *G. Fabricius descripsit.* — *Ad V.* HERCULANENSIUM, *Gruterus putat è Greco versum esse. Herculanio Neapolim delatum esse scribit Capaccius*, lib III, cap. IX, §. I. *Regionis Herculensis Neapoli meminit D Gregorius; ad Fortunatum Episcop. Neap. scribens* (41).

Persuadé que la ville d'*Herculanum* avoit été totalement détruite dès l'année 79, D. Marcello Venuti *(Descrizione delle prime Scoperte, dell' Antica Città d'Ercolano;* ed. in Venezia MDCCXXXIX, *part.* I, *cap.* III, *pag.* 27 *et* 28.) observa judicieusement que l'inscription publiée par le Capaccio ne pouvoit avoir appartenu à cette ville. En effet, le style, la syntaxe des phrases, tout annonce qu'elle

(41) Dans une autre note, l'Editeur dit que l'Inscription lui paroît avoir été traduite du grec en latin, et que, selon une apostille marginale, du manuscrit de Pighius, ce monument lapidaire avoit été apporté de Cnide à Naples. M. Ignarra pense, et avec raison, que l'apostille du manuscrit de Pighius ne mérite aucune attention : *Ne flocci quidem æstimanda est.*

est d'un temps postérieure à l'époque où D. Marcello Venuti, embrassant l'opinion commune, fixoit la ruine d'*Herculanum*. « Questa (Iscrizione) « è una memoria, in cui i Popoli della Colonia di « Ercolano innalzarono una Statua à Lucio Muna- « zio Concessiano, uomo Patrizio, in segno di « gratitudine, perchè in tempo di carestia gli avea « tutti a proprie spese alimentati.... Io per altro « esaminando l'Iscrizione sopra referita, dal suo « stile e dalla sua frase argomento, non essere questa « dei secoli anteriori all' Imperadore Tito, ma dei « secoli molto più bassi, e assai posteriore all' eru- « zione del Vezuvio, e alla distruzione d'Ercolano; « sicchè non poteva appartenere alla detta Città; al- « trimenti sarebbe stato necessario di dire, che l'in- « cendio del Vesuvio non avesse distrutta interamente « la Città; ma che ve ne fosse restata parte in piedi, « il che è contrario alla testimonianza degli autori; « onde è più naturale che la medesima appartenesse « alla Città di Napoli, ove è facile fosse trasferita « quella porzione di popolo che si saria salvata della « distrutta Colonia, col nome di *Regio Herculanen-* « *sium*, il qual nome si sarà conservato per lungo « tempo. »

C'étoit avec justesse, dans son système, que D. Marcello Venuti taxoit le Capaccio d'erreur sur le fait dont il s'agit. Et il faut convenir que véritablement le Cappacio paroît bien s'être trompé. D'ailleurs, comment n'a-t-il pas réfléchi qu'en adoptant cette idée, il détruisoit ses propres assertions sur un autre point. L'inscription une fois

censée avoir appartenu à la ville même d'*Herculanum*, ne pouvoit plus servir à prouver ce qu'il affirmoit d'ailleurs, savoir que le quartier de Naples dans lequel, selon lui, se retrouvoient les vestiges du Gymnase, avoit été jadis consacré à Hercules. Mais, ce qu'il faut également observer, est que cette même erreur du Capaccio, sert précisément à confirmer la vérité de ce qu'il avance au sujet de ces fouilles, qui, selon la teneur de son récit, doivent avoir été faites dans le territoire d'*Herculanum*, antérieurement au temps où il écrivoit.

A bien examiner tout ce que le célèbre Winckelmann a dit sur les nouvelles découvertes faites à Herculanum, on pourroit soupçonner qu'il n'avoit aucune connoissance de ce fait, qui, d'après un pareil témoignage, ne paroit guères douteux, et qui une fois admis comme certain, est singulièrement remarquable.

M. Carletti, sans contester ce que le Capaccio avoit avancé au sujet des fouilles, regarde l'inscription qui nous occupe en ce moment, comme devant avoir toujours appartenu à la ville de Naples, et, en conséquence, comme servant simplement à prouver que le quartier de cette ville où le *temple* et le *portique d'Hercules* étoient situés, s'appeloit anciennement le *quartier des Herculaniens* : REGIO HERCULANENSIUM.

M. Ignarra, de son coté, n'a voulu se servir de l'inscription, que pour démontrer la même chose.

M. Ignarra concourt donc avec M. Carletti et D. Marcello Venuti, pour réfuter l'énoncé du

Capaccio, relativement au lieu où l'inscription peut avoir été originairement placée ; mais tout en détruisant l'assertion de l'historien quant à ce point, M. Ignarra prouve d'une manière pour ainsi dire incontestable, qu'*Herculanum* n'a point dû cesser totalement d'exister à l'époque où, suivant l'opinion commune, il n'en resta plus de vestiges.

« On est généralement persuadé, nous dit-il, qu'*Herculanum* et *Pompeji* ont été totalement ruinées et même englouties, lors de la fameuse éruption du Vésuve, qui arriva sous le règne de Titus. Cette persuasion est loin d'être fondée sur l'exacte vérité.

« L'éruption dont il est ici question, n'étoit pas la première qui eut ravagé ces lieux. Les désastres qu'elle causa dans les deux villes, ne furent pas non plus tellement destructeurs, tellement complets, que, à dater de cette époque, l'une et l'autre cités ne se soient jamais relevées, et bien moins encore aient disparu entièrement de la terre. »

« Tout annonce que, dès le temps le plus reculé, le mont Vésuve a jeté des flammes. Véritablement il ne nous reste point de mémoires sur les plus anciennes éruptions de ce volcan. Toutefois, à bien examiner ce que Tertullien dit dans un passage de son Apologétique (cap. 40), on trouvera que cet auteur devoit avoir connoissance de quelque éruption qui, bien longtemps avant l'année 79 de l'ere chrétienne, n'avoit pas laissé de causer de grands désastres : « Oro vos, ante Tiberium, id est, ante Christi « adventum, quantæ clades orbem et urbem ceci-

« derunt !..... Nondum Judæum ab Ægypto exa-
« men Palæstina susceperat nec jam illic Christianæ
« sectæ origo consederat, quum regiones ac fines
« ejus Sodoma et Gomorrha igneus imber exussit.....
« Sed nec Tuscia atque Campania de Christianis
« querebatur, quum VOLSINIOS de cœlo, POMPE-
« JOS (42) de suo monte, perfudit ignis. » L'incendie de *Volsinium*, dont parle Tertullien, date de l'an 93, avant l'ère chrétienne ; nous l'apprenons de Julius Obsequens, qui dit (cap. 112) qu'elle eut lieu durant le consulat de C. Valerius Flaccus, et de M. Herennius Nepos. »

« C'est au même temps, sinon à une époque antérieure, qu'il faut rapporter le fait relatif a *Pompeji*, dont également Tertullien fait ici mention. Son objet étant de prouver que longtemps avant l'existence du christianisme, le monde avoit éprouvé des catastrophes pareilles à celles dont, en son siècle, on se plaisoit à rejeter la cause sur l'institution de la religion chrétienne, il devoit nécessairement ne rappeler que des événemens antérieurs à la naissance de Jésus-Christ. Si ceux qu'il citoit n'eussent daté que du règne de Néron, ou, plus tard encore, du règne de Titus, les malheurs arrivés vers l'une ou l'autre de ces deux époques, auroient pu, n'importe avec quel fondement, s'attribuer aux chrétiens. »

« Nous savons avec certitude que, dans l'année 53, onzième du règne de Néron, au milieu de l'hyver,

(42) Nous devons observer que M. Ignarra ne rend point compte des motifs qui lui ont fait préférer cette leçon, POMPEJOS, à la leçon commune, TAPPEJOS : on ne sauroit nier que cette dernière ne soit plus plausible.

le 5 février, un tremblement de terre fort violent se fit ressentir dans toute la Campanie, et détruisit presque toute la ville de *Pompeji*. Une portion de la ville d'*Herculanum* s'écroula, et le reste fut ébranlé. A Naples, nul édifice public ne tomba, mais beaucoup de maisons éprouvèrent du dommage : c'est Sénèque, auteur contemporain, et peut-être témoin oculaire, qui nous l'atteste. »

« La ville de *Pompeji* ne resta point dans cet état de désolation. Vespasien lui donna des marques de protection. Une inscription trouvée parmi les ruines de cette ville nous apprend que l'empereur, dans la septième année de sa puissance tribunicienne, et dans son septième consulat, c'est à-dire dans le cours de l'année 76.e, fit rétablir à *Pompeji* le temple de la Mère des Dieux, qui avoit été renversé par un tremblement de terre. »

« Trois ans plus tard, en l'année 79.e, première du règne de Titus, arriva l'éruption fameuse dont Pline le jeune nous a transmis le détail. Cet auteur paroît n'avoir rien exagéré. Il n'en est pas de même de Stace, qui fut également témoin de ce terrible événement, qui du moins vivoit lorsque *Herculanum* et *Pompeji* essuyèrent cet épouvantable désastre. Sans doute d'après la manière dont le poète s'exprime dans une pièce adressée à Victorius Marcellus (*Sylvar. lib. IV, Sylv. IV, v. 78*) : on devroit croire qu'il ne resta aucun vestige de ces deux villes :

Hæc ego Chalcidicis ad te, Marcelle, sonabam

Littoribus, fractas ubi Vesbius erigit iras,
Æmula Trinacriis volvens incendia flammis.
Mira fides! Credet ne virûm ventura propago,
Cum segetes iterum, cum jam hæc deserta virebunt,
Infra urbes populosque premi, proavitaque toto
Rura abiisse mari? Nec dum letale minari
Cessat apex.

« Suivant le récit de Pline, ce dut être le premier de novembre, à une heure après-midi, que l'explosion fit tout son effet. C'étoit l'heure où on avoit coutume de se rendre au théâtre : aussi l'écrivain latin nous dit-il que le peuple y étoit rassemblé. Camillo Péregrini et, d'après lui, le Lasena pensoient que les villes d'*Herculanum* et de *Pompeji*, n'avoient jamais eu de théâtre, et que le passage de Dion Cassius, où il est question de la réunion du peuple dans ce lieu d'assemblée, devoit s'entendre de Naples. La découverte d'un théâtre à *Pompeji*, comme à *Herculanum*, prouvent combien ils s'étoient trompés. »

« Les habitans, aidés par la munificence de Titus, et dirigés par des officiers qu'il chargea de ce soins, avec l'autorisation d'employer aux dépenses nécessaires pour la restauration des deux villes, les biens dévolus en cette occasion au fisc par deshérence, parvinrent à réparer en grande partie le malheur qu'elles avoient éprouvé; elles sortirent de dessous les pierres ponces et les cendres dont elles avoient été couvertes et encombrées, elles reparurent et même avec éclat. Stace lui-même nous le fait entendre, et semble en quelque manière vouloir nous

avertir que nous ne devons pas prendre au pied de la lettre ce qu'il avoit écrit d'abord à Victorius Marcellus. Dans une autre pièce adressée à son épouse, et par laquelle il l'invite avec instance à venir le joindre dans Naples, il lui marque en propres termes que, malgré les ravages de la récente éruption du Vésuve, l'aspect de ces lieux n'avoit rien d'attristant, et que les villes y étoient dans un état florissant :

Non adeò Vesuvinus apex, et flammea diri
Montis hyems trepidas exhausit civibus urbes :
Stant populisque vigent. »

« Combien de temps les deux villes jouirent-elles du fruit de cette restauration? c'est ce qui n'est pas facile à déterminer. »

« La belle statue équestre qui se voit aujourd'hui à Portici, dans le quartier de la Garde-Royale, semble attester que, sous le règne d'Adrien, *Herculanum* étoit encore une ville florissante, et même qu'alors elle fut ornée par de nouveaux monumens de l'art. Les caractères de l'inscription qui se lit sur la base de cette statue, se rapportent parfaitement au siècle d'Adrien : M. Nonio. M. F. Balbo. Pr. Procos. Herculanenses. »

Dans cette portion du roman satirique attribué à *Petronius Arbiter*, qui n'a été conservée que dans le manuscrit de Trau, il est parlé des jardins situés, sinon à *Pompeji* même, du moins tout auprès de cette ville, et acquis depuis un an par Trimalchion. En supposant qu'on doive ad-

mettre ce morceau comme authentique, toujours peut-on aujourd'hui regarde reomme certain qu'il ne sauroit avoir été composé avant le règne des derniers Antonins. D'après ce synchronisme, le passage dont il est ici question sembleroit supposer que, dans le cours du troisième siècle, *Pompeji* figuroit encore parmi les villes de la Campanie.

« Dans la *table* ou *carte*, dite *de Peutinger* (c'est M. Ignarra qui parle), *Herculanum* et *Pompeji* sont marquées comme des villes encore existantes. *Herculanum* y est placée à 11 milles de Naples : c'est une erreur ; il faut lire 6 milles. Un monument littéraire dont la foi sur ce point n'est pas suspecte, autorise bien cette correction. »

« Mais, dans l'*Itinéraire d'Antonin*, *Herculanum* « et *Pompeji* ne comparoissent plus. »

« Ainsi, selon les plus fortes apparences, ce doit être dans l'intervalle qui s'écoula entre l'époque à laquelle la *Table* de Peutinger peut avoir été construite, et le temps où l'*Itinéraire* d'Antonin fut rédigé, que les deux cités auront enfin disparu en entier de dessus la surface de la terre. »

« La *Table* de Peutinger est constamment d'une date postérieure au règne du grand Constantin. Ainsi *Herculanum*, *Pompeji* et leur territoire, *universitas agrorum intra fines cujusque civitatis*, subsistoient encore à l'époque où ce prince transféra le siége de l'empire à Byzance, c'est-à-dire, en l'année 326. »

« Théodoric régna, comme on sait, de 493 à 526.

On sait également que du vivant de ce prince il y eut une éruption du Vésuve qui fit beaucoup de ravages dans la Campanie : on le voit par une lettre de Cassiodore. Voulant remédier aux malheurs arrivés en cette occasion, le roi ordonna au préfet du prétoire, Faustus, d'envoyer dans les territoires de Naples et de Nola, une personne de probité reconnue pour examiner et reconnoître les dommages que chaque citoyen pouvoit avoir éprouvés, et décharger les contribuables du poids des impôts, en proportion de ce qu'ils auroient souffert. Lorsqu'on observe que, dans cette occasion, le prince ne fait aucune mention ni d'*Herculanum*, ni de *Pompeji*, ni du territoire de ces deux villes, et que néanmoins elles auroient naturellement dû être les plus maltraitées, on est porté, même on est autorisé à croire qu'antérieurement à cet événement elles avoient déja disparu. Il y a donc les plus fortes apparences, 1.° que précédemment elles avoient cessé d'être habitées; 2.° que ceux de leurs citoyens qui avoient échappé au désastre, après s'être réfugiés les uns à Naples, les autres à Nola, s'étoient établis dans ces deux villes; 3.° que, par suite, le district de *Pompeji* avoit été réuni à celui de Nola, et le district d'*Herculanum* à celui de Naples. »

« Mais à quelle époque précise pouvoit avoir eu lieu cet événement? Ce n'est pas une vaine conjecture que de le placer sous l'année 471. »

« Sous cette année, le comte Marcellin fait mention d'une épouvantable éruption *qui couvrit de cendres toute*

toute la face de l'Europe, ce sont ses termes : « Vesuvius mons Campaniæ torridus intestinis igni- « bus extuans exusta vomuit viscera, nocturnisque « in die tenebris omnem Europæ faciem minuto « contexit pulvere. » Il ajoute qu'à Constantinople on faisoit annuellement commémoration de cet événement le VIII des ides de Novembre : « Hujus « metuendi memoriam cineris Byzantii annuè cele- « brant VIII idus novembris. »

« Cette éruption du volcan arrivée en 471, dut être la plus funeste de toutes. Elle changea totalement la conformation du Vésuve. Anciennement ce mont s'élevoit, pour ainsi dire, à pic, n'ayant qu'un seul sommet, où on ne pouvoit gravir que d'un côté et fort difficilement. Sa cime offroit une espèce de plate-forme, presque partout unie, comme Strabon nous le dit (*pag.* 257). Enfin, Dion Cassius nous apprend que les flammes sortoient du milieu de la cime, et que les flancs, ou les dehors de la montagne, représentoient en quelque sorte un vaste amphithéâtre. Aujourd'hui il ne reste de ce cône qu'une petite portion regardant le Nord, et séparée du cratère actuel. »

« Ce fut donc, suivant toute apparence, à cette époque que le changement s'opéra. Ce dut être à cette même époque que la lave acheva de couvrir les villes d'*Herculanum* et de *Pompeji*, et que les malheureux habitans, forcés de se retirer ailleurs, furent incorporés, les uns dans la cité de Naples, les autres dans la cité de Nola. »

« Dans les *Thêmes* de Constantin Porphyrogennète, il est fait mention de Naples *métropole*, du mont Vésuve et de son *gouffre de feu ;* mais il n'y est point parlé d'*Herculanum* ni de *Pompeji* : nouvel indice de l'entière disparution de ces villes au temps où Constantin Porphyrogennète écrivoit, c'est-à-dire, vers 940. »

« Les savans, continue M. Ignarra, ne sont « point d'accord sur l'époque précise à laquelle « on doit rapporter la composition de la *Table* « ou *Carte* de Peutinger, et de l'*Itinéraire* d'An- « tonin. Mais, d'une part, nous venons de voir « que *Herculanum* et *Pompeji* ont dû subsister pos- « térieurement à la confection de la *Table* de Peu- « tinger, puisque cette *Table* représente les deux « cités. De l'autre part, nous voyons que vers l'an « 500, c'est-à-dire, lorsque Théodoric écrivoit au « préfet du prétoire Faustus, la lettre dont nous « avons parlé plus haut (*pag.* 176), les deux cités « ne subsistoient plus, puisque le prince n'y fait « aucune mention de leur district ou territoire. « En même temps, nous avons montré que, selon « toute probabilité, ce dut être en 471 qu'elles « disparurent totalement. Ainsi on peut conclure, « 1.° que la *Table* ou *Carte*, dite de Peutinger, « laquelle est constamment d'une date postérieure « au règne de Constantin, n'est pas moins certai- « nement d'une date antérieure à l'année 471 ; 2.° « que l'*Itinéraire* d'Antonin aura été rédigé posté- « rieurement à cette même époque de 471. »

« Si on trouve aujourd'hui, dans la *Table* de « Peutinger, des noms qui ne se rapportent qu'à « des temps plus modernes, il faut se rappeler que « les *Cartes* géographiques doivent être regardées « comme des espèces de glossaires ou lexiques de « lieux. Ces glossaires ou lexiques ne se rédigent « pas d'un seul jet, si je puis parler ainsi; c'est « successivement qu'ils deviennent complets. Chaque « rédacteur y ajoute des noms que le premier ré- « dacteur pouvoit avoir omis. De-là, quoique le « premier rédacteur de la *Table* ou *Carte* de Peu- « tinger ait dû la composer avant l'année 471, il « s'y trouve des noms plus modernes qui par la « suite y auront été ajoutés. »

« Les citoyens d'*Herculanum*, réfugiés à Naples, « y auront été reçus et admis aux droits de cité « ou de bourgeoisie avec honneur et bienveillance. « Il est assez ordinaire que de nouveaux hôtes soient « bien accueillis et même traités avec plus d'égards « que les anciens habitans. De-là on conçoit com- « ment le quartier dans lequel les refugiés d'*Her-* « *culanum* se seront établis, aura pu, dans les « monumens lapidaires, même dans des actes pu- « blics, être qualifié de *regio primaria, regio splen-* « *didissima.* »

« Au commencement de ce siècle, ajoute M. « Ignarra, on disputoit encore sur le lieu où jadis « *Herculanum* avoit dû être située. Les uns pen- « soient qu'il falloit chercher cette ancienne cité, « au lieu où est aujourd'hui le palais de *Portici.*

« D'autres vouloient la trouver à l'endroit appelé « aujourd'hui *Turris Octavii*, vulgairement *Torre « del Greco*. La découverte du théâtre situé un « stade à l'ouest du corps-de-garde royal, prouve « qu'*Herculanum* occupoit un terrain plus voisin de *Portici* que de *Torre del Greco*. »

M. Ignarra tâche aussi de démontrer que les *portiques d'Hercules*, dont il est parlé dans le roman satyrique, attribué à *Petronius Arbiter*, ne doivent point se chercher ailleurs que sur le site actuel de *Portici*. Il conjecture ensuite, que, lors du désastre d'*Herculanum*, sous le règne de Titus, si la ville elle-même, par un effet de la munificence de ce prince, fut bientôt restaurée, au moins en partie, le théâtre, qui, comme on n'en sauroit douter d'après le témoignage de Dion-Cassius, avoit principalement souffert, ne fut pas aussi promptement réparé. Peut-être même ne le fut-il point du tout : peut-être n'en resta-t-il debout que les faces extérieures, soit de la scène, soit de l'amphithéâtre. Ces faces, selon les règles de l'architecture, étoient garnies de portiques à plusieurs étages. Le théâtre restant inutile, les portiques seuls furent fréquentés, furent connus. Bientôt il ne fut plus question du théâtre, et on ne parla que des *portiques*. De-là les interlocuteurs dans le roman satirique ont pu parler des *portiques d'Hercules* sans faire mention du théâtre. Par la suite ces *portiques* eux-mêmes disparurent, ainsi que tout le reste de la cité. Mais le local où ils étoient situés, où on les avoit vus si longtemps

debout, et auxquels ils avoient donné leur nom, garda cette dénomination; et c'est d'après ce souvenir que le lieu porte encore le nom de *Portici*. M. Ignarra va plus loin. Il soupçonne que, même dans le quinzième siècle, une partie de ces *portiques* pouvoit encore subsister. Il le conjecture d'après un passage de Sannazar. Ce poète, dans une de ses églogues, introduit le pêcheur *Thelgon*, assis sur le penchant de la colline appelée *Mergellina*, en face du cratère de la montagne, et s'exprimant ainsi :

Rupe sub hac mecum sedit Galatea : videbam
Et Capreas, et quæ Sirenum nomina servant
Rura procul : *veteres* aliâ de parte *ruinas*
Herculis ambustâ signabat ab arce Vesevus.

Par ces mots *Veteres ruinas Herculis*, le poète ne sauroit guères avoir voulu désigner que les ruines des portiques d'*Herculanum*, déjà renversés de son temps, mais encore visibles.

MORALE.

Le Philosophe de Charenton, par l'Auteur de la Gastronomie. 1 vol. in-18. Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprim.-libraires, rue des Bons-Enfans, n.° 6.

C'est ici une critique assez ingénieuse de nos systèmes philosophiques. L'auteur donne à son philosophe un dégoût de la vie. L'étude des sciences et toutes les connoissances qu'il a acquises, l'ont conduit à desirer de la terminer. C'est parce qu'il sait tout, que rien ne lui plait : « c'est parce que « je suis métaphysicien, dit-il, que je sais que « mon ame n'est qu'une matière délayée propre « au mouvement, laquelle matière est si peu de « chose, qu'elle ne vaut pas la peine d'être conser- « vée si longtemps, organisée comme elle est : c'est « parce que je suis géomètre, que j'ai découvert que « le monde n'est qu'une machine, une espèce d'hor- « loge dans laquelle je ne me soucie guère de figu- « rer comme un rouage inutile : c'est parce que je « suis anatomiste, naturaliste, physiologiste, chy- « miste, botaniste, minéralogiste, que je cherche « à ne plus exister. » Un de ses parens, qui aimoit plus la vie que lui, parce qu'il étoit ignorant, l'empêche de se jeter dans la Marne; il le détermine même à vivre encore trois ans, et lui propose de voyager pour le distraire et le guérir s'il est possible, ce qui est accepté. On arrive à Lon-

dres, où le mélancolique philosophe se lie bientôt avec une société de véritables philosophes qui n'ont d'autre but en se réunissant, que de pleurer sans savoir pour quelles raisons ils pleurent, que de faire des systèmes sombres, de se familiariser avec les images tristes, avec les choses monstrueuses, et à mener en un mot une vie tout à fait mélancolique et digne du 18.e siècle. Cette liaison pouvoit contrarier le projet de guérison formé par le compagnon de voyage : on part pour le Portugal ; le philosophe espère être témoin de quelque auto-d'afé, trouver à Lisbonne une secousse de tremblement de terre pareille à celle de 1755. Ne pouvant se flatter de jouir de ce spectacle, nos deux voyageurs partent pour l'Espagne, arrivent à Séville, où ils sont mis en prison. Le philosophe desire fort que ce soit dans celle de la Sainte-Inquisition ; il demande au geolier de lui mettre les fers aux pieds, aux mains et au col, ce qui exciteroit pour eux le plus vif intérêt. Cette faveur lui est refusée ; il apprend en même temps qu'il n'a pas l'honneur d'être incarcéré par l'ordre du grand inquisiteur, ce qui l'afflige infiniment, surtout lorsqu'il sait qu'il n'a été détenu que parce qu'il a été pris pour un fou dangereux. Devenu libre malgré lui, il fait la connoissance du bourreau avec lequel il se lie d'estime. L'histoire de ce *citoyen* et de ses talents, qui l'avoient conduit à pendre publiquement les criminels sans les faire mourir, donne une idée avantageuse de la tournure d'esprit de l'auteur. Le second livre de ce volume mérite d'être mis en parallèle

avec le conte de Zadig. On quitte l'Espagne, on passe en Sicile, et on s'empresse de visiter le château du prince de Palagonia, dont on connoît le goût pour les monstruosités, déja décrites par un voyageur très-connu. Les voyageurs veulent escalader l'Etna, mais ils sont forcés d'abandonner cette entreprise. On quitte la Sicile, une tempête pousse le vaisseau dans le port de Tarente. En se promenant dans la campagne, le philosophe est piqué de la tarentule, dont les effets, l'engourdissement et l'aliénation qui en sont les suites, furent guéris par le violon d'un aveugle, repétant pendant huit jours une barcarolle, qui force le malade à danser pendant six heures chaque jour. Revenu à lui, il est fort surpris d'apprendre qu'il n'a cessé de danser. Après des imprécations contre l'animal dont la morsure peut donner une maladie aussi bizarre, il veut savoir du médecin comment la musique a le pouvoir de la guérir. L'explication en est toute simple, dit le docteur; la morsure de cette espèce d'araignée donne aux nerfs un degré de tension plus grand que celui qui lui est naturel, ou qui est proportionné à leurs fonctions; de là s'ensuit la perte de la connoissance et du mouvement. Mais en même temps cette tension se trouvant égale à celle de quelques cordes d'un instrument, met les nerfs à l'unisson avec certains tons, et fait qu'ils sont ébranlés et agités par les ondulations et les vibrations de l'air qui sont analogues à ces tons. Les nerfs étant par ce moyen retablis dans leurs mouvemens naturels, rappellent les esprits qui, au pa-

ravant les avoient abandonnés ; de là cette merveilleuse guérison qu'opère la musique. Cette explication paroît satisfaire le philosophe. Entièrement rétabli, les deux cousins s'embarquent pour le Cap de Bonne-Espérance, pour aller chercher des instructions philosophiques sur des terres étrangères. Dans ce voyage, ils sont pendant trois jours et trois nuits entre la vie et la mort ; heureusement le vaisseau va se briser sur les côtes d'Afrique, à l'embouchure du Zaire, dans le royaume de Cacongo, et nos voyageurs sont sauvés. Le philosophe est fort aise que le hazard lui fasse connoître ce royaume de Cacongo qui lui paroît le royaume le plus triste du monde. Il trouvent sur le Zaïre un accueil d'hospitalité auxquels ils ne s'attendoient certainement pas, et un nègre qui avoit voyagé en Europe, et de qui ils reçoivent des secours et des instructions utiles. Il leur apprend qu'ils sont peu éloignés de la nation des Jagas, peuple anthropophage, un des plus cruels de l'Afrique. Ce nègre leur fait connoître leurs usages, leurs mœurs, ce qui n'empêche pas que le philosophe ne veuille voir de près cette nation si humaine. Conduit par le nègre hospitalier, ils arrivent au moment où les Jagas faisoient rôtir un prisonnier, et où ils dansoient en attendant le moment de le dévorer. Présentés à la reine sous la protection de leur conducteur, ils sont bien accueillis ; cette princesse donne un grand repas en l'honneur du philosophe, on y sert une tête de François, un quartier d'Espagnol, un petit négrillon, des côtelettes d'Italien, un quarré d'Allemand, un

gigot d'Anglois, une éclanche de Caffre, un tablier d'Hottentot fricassé, et un fricandeau de femme blanche. Le philosophe se plait beaucoup à la cour de la princesse. Après quelques rencontres assez singulières, et le mariage du philosophe avec la fille du bourreau de Séville qu'il avoit trouvée parmi les esclaves de la reine, un vaisseau anglois, jeté sur ces côtes, les transporte en Europe. Ce vaisseau est pris par une frégate françoise; les voyageurs sont dépouillés, et ils arrivent dans cet état en France à la fin de 1793. Conduits devant un tribunal révolutionnaire, ils en sortent au bruit des bravo, parce qu'ils venoient de chercher des antropophages et avoient mangé de la chair humaine. Des détails assez piquans sur la société des Jacobins terminent le volume, ainsi que la vie du philosophe, qui se pend. Le critique qui a écrit ce volume y a parfaitement soutenu le caractère qu'il a donné à son philosophe. On voit qu'il a cherché à imiter la manière de Candide, et on peut dire qu'il ne s'en est pas éloigné. A. J. D. B.

MÉDECINE.

MÉMOIRES et Observations cliniques sur l'abus du Quinquina ; par P. POMME, *médecin. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de quelques observations pour et contre le Quinquina.* A Paris, chez E. *Johanneau*, libraire, palais du Tribunat, 1.re galerie de bois, n.° 236; *Duffaux*, libraire, rue du Coq-Honoré, n.° 134; et *Gabon*, libraire, près de l'École de médecine. An XI.—1803. In-8.° de 120 pag. Prix, 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 80 cent., franc de port.

TRAITÉ des affections vaporeuses des deux sexes, ou *MALADIES nerveuses, vulgairement appelées* Maux de nerfs ; *par le même. Sixième édition, revue, corrigée et augmentée.* 2 vol. in-8.° de 900 pag., avec le portrait de l'auteur. Chez les mêmes libraires. Prix, 7 fr., et 10 fr. 50 cent. franc de port.

DES deux ouvrages que nous annonçons, le premier n'est qu'une suite du second, et en confirme la théorie par de nouvelles observations très-curieuses. Aussi nous conseillons à l'auteur de fondre

ces deux ouvrages en un seul à la première édition qu'il en donnera. On trouve, à la fin du premier, des réflexions médicales sur la maladie et la mort du général en chef de l'armée de Saint-Domingue. Elles avoient déja été insérées dans le Journal des Arts du 30 floréal an XI, par M. Pomme. Le général Leclerc fut la victime des prétendus antispasmodiques et d'une médecine toute pharmaceutique, et plus brûlante encore que le climat de Saint-Domingue : on y verra que sa maladie étoit toute nerveuse, et qu'il auroit guéri par des remèdes contraires à ceux qu'on a employés, c'est-à-dire, par les bains, l'eau de veau ou l'eau de poulet, remèdes avec lesquels l'auteur, dans des cas semblables, dit avoir arraché à la mort des milliers de malades.

Le second ouvrage est une sixième édition donnée par l'auteur à Paris, et sous ses yeux : elle pourroit passer pour la douzième, en comptant les contrefaçons. L'avant-dernière, qui étoit en un volume in-4°, avoit été imprimée à l'imprimerie royale, aux frais du Gouvernement et au profit de l'auteur. On vient d'en annoncer dans les journaux une autre édition en un volume in-8.°; mais nous prévenons le public que ce n'est qu'une édition antérieure à celle in 4.°, et à laquelle on a ajouté les additions de cette dernière.

Dans ces deux ouvrages, l'auteur s'élève contre l'abus et les dangers des prétendus antispasmodiques, et fait voir, par une théorie fondée sur des

observations nombreuses et des guérisons surprénantes, les avantages des vrais antispasmodiquse, et d'une méthode hippocratique, ennemie des purgations, des saignées et de la pharmacie; méthode si simple, qu'on peut se guérir de maux si réels sans médecins et sans médecine Mais il n'y a rien à répliquer à des faits nombreux, constatés par une pratique et une expérience de cinquante ans, et à une méthode toujours couronnée du plus brillant succès.

L'auteur, quoique âgé de soixante-dix-sept ans, et n'exerçant plus depuis douze ans, excepté dans des cas extraordinaires, dans lesquels l'humanité ou l'amitié réclament ses conseils, vient d'arriver d'Arles à Paris; il est appelé par M.me de Boufflers pour rendre à la vie un fils unique et chéri. C'est déja un favorable préjugé en faveur de la doctrine et des ouvrages d'un médecin, quand lui-même, attaqué dans sa jeunesse de la maladie qu'il y traite, jouit à soixante-dix-sept ans d'une assez bonne santé pour prendre la poste et aller à 200 lieues porter des secours à une famille qui conserve pour lui une reconnoissance et l'attachement qu'il inspire à tous ses malades. C'est prêcher d'exemple et répondre par des faits à toutes les injures que la jalousie et la mauvaise foi ont réunies contre lui, pendant le temps qu'il étoit le plus en vogue, et qu'il exerçoit à Paris avec plus de gloire; et même depuis qu'il est retiré à Arles sa patrie, et qu'il a quitté l'exercice public de la profession. Ses ennemis

ont annoncé vingt fois sa mort, et lui ont alors donné généreusement le coup de pied de l'âne; mais ses amis et tous les malades qu'il a guéris savent qu'il vit et qu'il vivra encore longtemps; et il a arraché trop de victimes à la mort, il a rendu trop de malades à la santé, il en a trop secouru de sa bourse et de ses services, pour mourir même jamais ni dans leur esprit, ni dans la postérité. Il fait encore tous les jours sentir son existence par des nouveaux bienfaits. Puisse donc sa vie se prolonger aussi longtemps que celle d'Hippocrate, dont il a ressuscité la doctrine! puisse-t-elle se prolonger pour le supplice de ses ennemis et le bonheur de l'humanité! Le souvenir du bien qu'il a fait pendant sa carrière, aussi longue que glorieuse, et le souvenir du mal qu'ont fait les ennemis de sa méthode et de sa doctrine, doit suffire pour venger une ame généreuse comme la sienne. Au reste, les médecins des pays étrangers lui rendent plus de justice que la plupart de ceux de sa patrie, car ils enseignent et pratiquent sa méthode; et son ouvrage a été traduit en anglois, en italien et en espagnol : tant il est vrai que malgré les obstacles que lui opposent les partisans intéressés de l'erreur, la vérité triomphe toujours; sa méthode est pratiquée même en France par tous les médecins qui ne font pas secte à part, et qui n'ont pas d'opinions contraires à défendre : elle triomphe surtout à Paris, depuis que la célèbre école de cette ville a rejeté presque toutes les vieilles formules, hérissées de remèdes

souvent contraires entre eux, et aussi nuisibles à la bourse qu'à la santé des malades ; elle triomphe surtout depuis que le nombre des ennemis de la réputation de l'auteur diminue ; car il leur a presqu'à tous survécu, et je crois pouvoir prédire qu'elle triomphera tout-à-fait après sa mort. C'est alors que toute jalousie cessera, et que la vérité seule restera.

On sait qu'il n'y a pas de maux plus communs que les *maux de nerfs*, et qu'il n'y en a pas qui rendent les malades plus victimes de l'ignorance des médecins et de la cupidité des apothicaires, parce qu'il n'y en a guères de moins connus, et avec lesquels on prolonge plus longtemps une existence malheureuse. C'est un vrai protée que cette maladie, et ce protée, M. Pomme, nouveau Ménélas et nouvel Aristée, est le seul qui soit parvenu à le lier. Aussi n'a-t-il cessé, depuis 50 ans que son ouvrage a été imprimé pour la première fois, d'être en butte à la haine des apothicaires et des médecins, partisans intéressés d'une médecine pharmaceutique. Mais aux yeux de tous les médecins qui ne jugent pas *in verbo magistri*, et qui préfèrent la vérité, la raison et l'expérience à l'autorité et à la mauvaise foi, ainsi qu'aux yeux de tous ceux qui connoissent l'ouvrage que nous annonçons, ou qui lui doivent la santé et même la vie, et il y en a en France des milliers, l'auteur est, par sa découverte et les guérisons aussi nombreuses que surprenantes qu'il a opérées, un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité depuis Hippocrate.

C'est la justice et le témoignage que lui rend ici une des mille victimes qu'il a arrachées à la langueur et à la mort, par un des miracles si fréquens et si infaillibles dans sa méthode curative ; méthode simple, facile, agréable, peu coûteuse et à la portée de tout le monde. C'est pour lui témoigner sa reconnoissance, qu'il a fait graver au bas de son portrait, qui est à la tête de l'ouvrage, le quatrain suivant :

A votre bienfaiteur, souriez, vaporeux,
Ses écrits, ses conseils sont pour vous des oracles ;
Moribons, espérez ; pâlissez, envieux,
Ses cures, ses succès sont autant de miracles.

Qu'on ne croie point que le mot *miracles* soit ici une de ces hyperboles que les poetes ou la reconnoissance se permettent ; qu'on parcoure les deux ouvrages que nous annonçons, et on y verra avec autant d'étonnement que de plaisir, les miracles nombreux qu'il a opérés par sa méthode hippocratique. Oui, des *miracles*, et il n'y en a pas de plus étonnans et de plus consolans pour l'humanité. Faut-il les citer encore depuis 50 ans que l'ouvrage où ils sont consignés, existe ? Faut il citer les aveugles à qui il a rendu la vue ? Je citerai M.me de Bezons et M.lle Bellaquai, l'une de Paris, l'autre de Lyon, toutes les deux aveugles, par l'effet du raccornissement du nerf optique, à qui il a rendu la vue, par le seul effet de l'eau de poulet et des bains. Faut-il citer les paralytiques qu'il a fait marcher ? je citerai

terai M.me Pecauld, d'Artois, M.lle de Rostain, de Tournon; M.lle Montclervet, du bourg Argental, toutes les trois paralytiques, qui marcherent, non à sa voix, mais par l'effet de l'eau de poulet, de l'eau de veau et des bains. Faut-il citer les muets qu'il a fait parler? M.lle Autheman étoit muette depuis 2 ans, sa langue raccornie se dépouille de son épiderme, et M.lle Autheman parla. Faut-il enfin citer les morts qu'il a ressuscités? Lazare Vidal, pauvre mendiant de la Baume, dans le Comtat, étoit mort; on le trouve étendu mort sous un arbre, exposé à l'ardeur du soleil dans la canicule; on l'apporte à l'hôpital, il est en suaire, on va l'enterrer. Ce cadavre est plongé, par l'ordre d'un médecin sauveur, dans un bain froid dans lequel il fit mettre de la glace, et le nouveau Lazare revint à la vie. Veut-on encore un miracle? je vais en citer un qui, quoique opposé à celui de l'évangile, par lequel saint Pierre marcha sur les eaux, n'étonnera pas moins: M.me de Cligrey, âgée de 50 ans, avoit un tremblement continuel et convulsif dans les jambes, qui l'avoit réduite à garder le lit pendant 27 ans, et son corps desseché et raccorni étoit devenu si léger, l'air intérieur étoit si raréfié, que l'ayant fait mettre dans le bain, elle y surnagea; ce phénomène dura 2 mois; au bout de ce temps la malade enfonça enfin dans l'eau, marcha et fut guérie.

Voltaire qui connoissoit ces miracles et qui savoit que *nulla est invidia suprà invidiam medicorum*, lui

écrivant de Ferney, pour le consulter sur une perte de sang de M.me Racle, qu'il comparoit à l'hémorroïsse de Jérusalem, lui disoit : « Monsieur, quoi-« que je sois difficile à persuader, je crois à votre « évangile, mais vous rencontrerez sur votre chemin « des scribes et des pharisiens qui contesteront vos « *miracles ;* car votre royaume n'est pas de ce « monde. » Je m'arrête ici, s'il falloit citer toutes les guérisons vraiment miraculeuses que ce célèbre bienfaiteur de l'humanité a opérées, il faudroit copier presque les deux ouvrages en entier; nous y renvoyons le lecteur, et surtout les personnes attaquées des nerfs, qui, après les avoir lus, pourront se passer de médecins. C'est donc avec justice qu'on a dit de lui : *Aliis vitam, immortalitatem sibi* (1).

E. T. Simon, *Médecin, et Bibliothécaire du Tribunat.*

(1) J'ai cru ne pas devoir priver le public d'une notice curieuse d'un ouvrage intéressant, rédigée par un homme estimable, et je lui ai donné une place dans ce journal; mais je déclare que je ne prends aucun des faits ni aucune des opinions qui y sont exprimés sous ma responsabilité. A. L. M.

STATIQUE.

ELÉMENS DE STATIQUE, par Louis *POINSOT.* Paris, chez Calixte *Voland*, n.° 25. An XII.

LORSQUE les sciences ont atteint le plus grand degré d'accroissement dont elles paroissent susceptibles, c'est alors que rassemblant les matériaux épars, tous les efforts que l'on employoit à se frayer des routes nouvelles, doivent tendre à les éclaircir, en écartant, pour ainsi dire, les ronces qui les entravent et les rendent difficiles à pratiquer. Mais un ouvrage élémentaire n'est pas aussi simple et aussi facile à faire qu'on peut le présumer au premier abord : on est porté naturellement à croire que dès qu'il n'est plus question que de réunir en un seul corps, des principes certains et des vérités reconnues, on ne doit regarder cette entreprise que comme une œuvre de patience et d'exactitude; mais, pour peu que l'on fasse attention au but auquel doit tendre l'auteur qui s'y livre et que l'on considere la marche qu'il doit suivre pour y parvenir, on se convaincra aisément qu'il faut quelquefois être en état d'inventer pour mettre au jour un bon livre élémentaire.

Les principes qui constituent une science ne parviennent pas à se classer dans la tête de celui qui l'étudie, ou ne s'y classent qu'avec une grande difficulté,

s'ils ne se trouvent présentés dans l'ouvrage, non-seulement avec clarté, mais encore avec une méthode qui fasse pressentir les choses que l'on va voir d'après la connoissance de celles que l'on a déja vues. Le plan que choisit l'auteur est loin d'être indifférent ; c'est à lui de reconnoître quel est l'ordre le plus naturel et le plus simple, de donner autant que possible une même nuance et un air de famille, si j'ose m'exprimer ainsi, aux raisonnemens qu'il emploie. Il doit s'attacher aux méthodes qui étendent les idées et fécondent l'imagination ; il doit discerner dans quel cas il est avantageux de présenter les choses d'une manière qui semble quelquefois plus difficile à comprendre, mais qui marche plus directement au but et rattache les différentes propositions au moindre nombre de principes, dont elles ne sont alors qu'une conséquence. Ce qu'il importe surtout, c'est qu'il conduise celui pour lequel il écrit, à coordonner les différentes parties de la science, qu'il le mette à même d'avoir toujours présent l'ensemble de ses connoissances, et d'en faire dériver avec facilité tous les résultats : cette marche analytique qui rassemble ainsi presque en un même point toute la science, est la partie la plus difficile de l'entreprise. Les différentes découvertes faites à des époques souvent fort éloignées les unes des autres par des hommes d'un génie différent, quelquefois même tout à-fait opposé, présentent des rapprochemens difficiles à exécuter ; telle proposition a fait le sujet d'un ouvrage entier qui n'est maintenant qu'une très-petite partie d'un ouvrage

élémentaire et ne peut entrer dans son plan que comme accessoire; il faut savoir la dépouiller des détails qui l'enveloppent, s'attacher à la concision et éviter l'obscurité. C'est à cet autre point que l'on atteint si rarement, que l'on devra sans doute ce qui reste à espérer d'accroissement dans les sciences mathématiques; c'est en élagant toutes les branche stériles qu'on fera fructifier celles qui en sont susceptibles. Que l'on songe bien que tous les efforts et toute la contention d'esprit employés sur des choses inutiles ou d'un usage peu étendu, sur des méthodes particulières ou peu fécondes, sont perdus pour l'avancement de la science; et que tel homme peut-être s'est vu rebuté par l'incohérence et la confusion des volumineux ouvrages élémentaires qu'il lui falloit nécessairement dévorer, qui, s'il eût fait avec plaisir les premiers pas dans la carrière, auroit été capable de la parcourir avec éclat. Mais un auteur qui veut être concis sans être obscur, peut tomber dans un écueil à quelques égards plus dangereux, s'il cesse pour y parvenir d'être exact et rigoureux; il est plus à craindre de donder des notions inexactes, que de se rendre trop difficile, et de donner trop de développemens.

Pour satisfaire à ces différentes conditions, il est indispensable, dans la plupart des cas, que l'auteur, en présentant des choses connues, se les approprie réellement par sa manière de les présenter; elles sont souvent pour lui comme autant de problêmes qu'il s'agit de résoudre, et il se trouve placé, à l'égard des inventeurs, comme les géomètres de

l'avant-dernier siècle l'étoient entre eux à l'époque de la guerre des problèmes. On peut juger d'après cela s'il est étonnant qu'il se rencontre si peu de bons ouvrages élémentaires, puisque, à l'exception de quelques exemples que nous avons du contraire, il est rare que les hommes d'un vrai talent risquent d'employer leur temps à un travail ingrat, puisque la considération qu'il donne n'est pas proportionée aux efforts qu'il exige, et qu'on l'abandonne ordinairement à des gens vides d'idées et de connoissances qui croient avoir fait beaucoup quand ils se sont fait imprimer, ou plutôt lorsqu'ils ont fait imprimer ce que les autres avoient mieux dit avant eux. Aussi les hommes qui savent penser d'après eux-mêmes, doivent de la reconnoissance à celui qui a sacrifié à l'utilité publique, le temps qu'il auroit pu employer à se faire, à moins de frais, une réputation brillante.

On desiroit depuis longtemps un traité élémentaire et rigoureux de *statique*; M. *Poinsot* débute dans la carrière par cet ouvrage : examinons s'il a répondu au desir du public, et essayons de le juger d'après les conditions auxquelles nous avons supposé que devoit satisfaire un bon ouvrage élémentaire.

Cette statique est divisée en quatre *chapitres* précédés d'un *préliminaire*.

Dans le préliminaire l'auteur commence par donner des notions générales sur ce que l'on doit entendre par *force* ou *puissance*, sur la manière à laquelle on est conduit naturellement pour repré-

senter sa direction et son intensité, et ramener ces *causes de mouvement*, inconnues par elles-mêmes, mais appréciables par leurs effets, à la considération des autres grandeurs, et par conséquent les soumettre de la même manière au calcul; il considère la MÉCANIQUE comme ayant pour objet la solution de ce problême général.

Un corps ou système de corps étant sollicité par de certaines forces données, trouver le mouvement que ce corps prendra dans l'espace; ou: *quelles doivent être les relations des forces qui agissent sur un système, pour que le système prenne dans l'espace un mouvement donné.*

Si le mouvement doit être nul ou que les forces soient en *équilibre*, c'est l'objet de la *statique*, et une fois ce problème résolu, il est facile d'y ramener l'autre. L'auteur observe judicieusement que dans cette hypothèse, il est inutile d'avoir égard aux différens mouvemens que les forces tendent à imprimer au corps, et qu'il suffit de considérer ces forces comme de simples grandeurs homogènes, et d'assigner les rapports qui doivent exister entre elles pour qu'elles se détruisent. Il fait voir comment dans la considération de l'équilibre on peut, si l'on veut, dégager de la considération la question du *volume* et du *poids* des corps, en ne regardant les forces qui agissent sur eux, que comme agissantes sur le système invariable de leurs points d'application, et qu'il ne reste plus à faire entrer dans les conditions de l'équilibre que l'intensité, la direction, et les coordonnées du point d'application. Il démontre que si un corps ou

système invariable est tenu en équilibre par un nombre quelconque de forces dirigées comme on voudra, l'une d'elles détruisant alors évidemment l'effet de toutes les autres, il s'ensuit que toutes ces dernières équivalent à une seule égale et directement contraire à la première, qui se nomme leur *résultante* et dont elles s'appellent les *composantes*. Il conclut de-là que la première recherche à faire sur les forces, est de les ramener au plus petit nombre possible, et qu'alors les conditions de l'équilibre entre toutes les forces se réduisent aux conditions de l'équilibre entre ces forces finales.

On voit aisément que ce préliminaire extrêmement court renferme le plan de toute la partie théorique de l'ouvrage : de cette maniere on n'entre pas en étranger dans le pays que l'on doit parcourir, et l'on sait prévoir d'avance quelles sont les recherches qui vont occuper par la suite.

Dans le premier chapitre, qui traite de la *composition des forces*, l'auteur commence par celle des forces parallèles, et déduit de-là celle des forces concourantes. Nous remarquerons à ce sujet qu'il étoit libre de démontrer directement le théorème, connu sous le nom de *parallelogramme des forces*, théorème qui sert de base à la composition des forces concourantes, et d'en déduire au contraire la composition des forces parallèles. Cette marche a été suivie par quelques auteurs, et l'on pourroit croire en effet qu'elle a quelque chose de plus naturel et de plus direct. Pour passer, diroit-on, du simple au composé, et suivre par consé-

quent la marche naturelle à l'esprit humain, on doit parler des forces qui n'agissent que sur un seul point avant celles qui agissent sur un système de points, comme le font nécessairement les forces parallèles. Mais ce raisonnement est plus spécieux que juste; en effet, pour savoir si l'on passe réellement du simple au composé, il ne suffit pas de considérer la nature du système sur lequel agissent les forces, mais encore quelle est la direction la plus simple de ces forces : or, comme il est evident que le cas le plus simple que l'on puisse imaginer est celui de forces appliquées à un même point et dans la même direction, comme d'ailleurs on fait voir aisément et *à priori*, que la composition des forces paralleles se reduit à ce premier cas, il me semble que la marche de l'auteur est naturelle et conforme à cette méthode analytique qui doit guider les bons esprits. Nous ne nous étendrons pas davantage su cette partier du 1.er chapitre : nous avons seulement remarqué l'élégance et la simplicité de la démonstration du parallélogramme des forces, qui ne peut manquer d'être vue avec plaisir.

Il se présente dans la considération des forces parallèles un cas remarquable : c'est celui de deux forces égales et contraires qui agissent à deux points différents d'un système. Il est prouvé qu'aucune simple force ne peut leur faire l'équilibre, et que par conséquent leur effet ne peut être comparé d'aucune manière à celui d'une simple force. L'auteur nomme *couple* l'ensemble de ces deux forces. « La composition des couples, dit-il, formera la

« seconde partie essentielle des élémens de notre « statique, et se reproduira dans cet ouvrage pres- « que aussi souvent que la composition des forces. « On en verra bientôt dériver les loix de l'équilibre « d'une manière si naturelle et si simple, que l'on « nous pardonnera d'avoir paru nous arrêter ici à « l'examen d'un cas singulier, lorsque nous ten- « dions peut-être le plus directement possible vers « le but principal. »

Il appelle *bras de levier* du couple, la perpendiculaire menée entre les directions des deux forces, *moment* le produit du bras de levier et par la force. Il commence par faire voir *qu'un couple quelconque peut être transporté partout ou l'on voudra dans son plan, ou dans tout autre plan parallèle, et tourné comme on voudra dans ce plan, sans que son effet soit changé, pourvu que l'on suppose le nouveau bras de levier invariablement attaché au premier* : proposition intéressante par elle-même, mais encore plus par la latitude qu'elle donne à l'emploi des couples et par les idées qu'elle fait naître dans l'esprit du lecteur. Il passe de-là à la transformation et à la composition des couples, et démontre *qu'un couple quelconque appliqué sur un bras de levier donné, peut être changé en un autre de même sens, pourvu que les momens de ces couples soient égaux.* D'où l'on conclut immédiatement que les *énergies* des couples sont proportionelles à leurs momens, qui par conséquent leur servent de mesure. Quant à la composition des couples :

1.° *Tant de couples qu'on voudra, situés dans un*

même plan ou dans des plans parallèles, se composent toujours en un seul, dont le moment est égal à la somme des momens des couples composans, ou égal à leur différence lorsqu'il y a des couples en sens inverse.

2.° *Deux couples situés comme on voudra, dans deux plans qui se coupent sous un angle quelconque, se composent toujours en un seul; et si l'on représente les momens de ces couples par les longueurs respectives de deux droites tirées sous un angle égal à celui des deux plans, et qu'on achève le parallélogramme, le moment du couple résultant sera représenté par la diagonale de ce parallélogramme, et le plan de ce couple partagera l'angle que font entre eux les plans des deux couples composans, comme la diagonale du parallélogramme partage l'angle que font les deux côtés adjacens.*

De là suit que l'on peut toujours composer en un seul tous les couples appliqués à un corps d'une manière quelconque dans l'espace; de là suit encore la manière de décomposer un couple donné en deux autres situés dans deux plans donnés, pourvu que ces plans et celui du couple se rencontrent suivant une même droite, ou suivant des droites parallèles; ce qui revient au même, puisqu'il est démontré qu'on peut transporter le plan d'un couple parallèlement à lui-même sans changer son effet, et rassembler ainsi les intersections en une seule. L'auteur fait cette décomposition de deux manières différentes: dans la seconde, le couple se décompose en deux autres, formés par des forces égales et pa-

rallèles aux premières, et appliqués sur les côtés d'un parallélogramme, sur la diagonale duquel est appliqué le couple proposé.

Mais au lieu de considérer la composition des couples de la manière précédente, on pourroit, comme le remarque l'auteur, considérer la direction d'une perpendiculaire au plan du couple, qu'il nomme *axe* du couple; et si l'on représente le moment par une partie de cet axe, il démontre que *deux couples représentés pour leurs axes et pour leurs momens par les deux côtés d'un parallélogramme, se composent en un seul, représenté pour son axe et pour son moment par la diagonale.* D'où il suit que deux couples agissants dans des plans qui se coupent, ne peuvent avoir de résultante nulle, à moins qu'ils ne soient nuls tous les deux à-la-fois. De même, trois couples représentés par les trois arrêtes d'un parallélipipède, se composent en un seul, représenté par la diagonale; et le couple résultant ne peut être nul, sans que chacun des couples composans ne le soit. Il nous semble que quand ces propositions seroient isolées, elles ne manqueroient pas d'avoir de quoi piquer la curiosité, et donner l'éveil à l'imagination; on nous pardonnera sans doute d'avoir, dans cet extrait, donné quelques développemens à cette partie neuve, et intéressante par l'influence qu'elle peut avoir dans la mécanique, notamment à l'égard du mouvement autour des axes fixes, et des axes instantanés de rotation. Mais voyons comment, suivant la promesse de l'auteur, ces principes nous conduiront aux conditions

de l'équilibre : c'est ce dont il s'occupe dans la conclusion du 1.er chapitre. Il fait voir qu'aulieu d'une force quelconque, on peut considérer l'effet d'une force égale et parallèle, appliquée à un point pris arbitrairement, mais lié au système d'une manière invariable, et d'un certain couple qui naît de cette translation. Si l'on traite de même toutes les forces du système, il s'en suivra ; 1.° que toutes ces forces réunies parallèlement à elles-mêmes en un même point, se composeront en une seule, que, pour abréger, nous nommerons R avec l'auteur ; 2.° que tous les couples se composeront eu un seul, que nous représenterons par (S, —S), suivant la notation de l'ouvrage. D'où dérive ce théorême simple et général :

Tant de forces qu'on voudra, appliquées d'une manière quelconque à un corps, peuvent toujours se réduire à une seule force et à un couple unique.

Il faut donc pour l'équilibre que la résultante R soit nulle, et que le moment du couple (S, —S) soit nul aussi. Si l'équilibre n'a pas lieu, pour que les forces aient une résultante, l'auteur prouve qu'il est nécessaire et qu'il suffit que la force R ne soit pas nulle, et qu'elle soit dans un plan parallèle au plan du couple (S, —S). Si cette condition n'a pas lieu, il n'y a pas de résultante unique, et il fait voir encore que le système des forces peut se ramener à deux forces non situées dans le même plan, et partant que deux forces non situées dans le même plan, ne peuvent avoir une résultante unique ; proposition regardée ordinairement comme

évidente, mais que l'auteur prétend avec raison avoir besoin de démonstration.

Pour obtenir maintenant les équations de l'équilibre, tout se réduit donc à exprimer que la résultante R et le moment du couple $(S, -S)$ sont nuls, chacun de leur côté.

Pour établir la condition nécessaire à l'existence d'une résultante unique, dans le cas où il n'y a pas équilibre, tout se réduit à exprimer que l'on a $R > o$ et que R est parallèle au plan du couple $(S, -S)$; de sorte qu'on se trouve ramené à des considérations géométriques, d'apres les principes posés ci-dessus. C'est le sujet du chapitre II.

Avant de traiter le cas général, l'auteur parcourt les cas particuliers, qui lui donnent occasion de présenter les théorèmes connus jusqu'à présent dans la statique; mais jamais il ne se détourne de la route qu'il a tracée, et toutes ces propositions viennent s'y placer sans gêne, et par conséquent sans effort.

Forces parallèles situées dans un plan. D'un point pris arbitrairement dans le plan, on abaisse une perpendiculaire commune sur les directions des forces. Toutes ces forces, transportées à ce point, ont la même direction, se composent par conséquent en une seule Régale à leur somme et qui doit être nulle. Tous les couples qui naissent de la translation sont dans un même plan, et se composent en un seul $(S, -S)$ dont le moment est égale à la somme des momens des couples composants et doit être nul. Ce qui donne les deux con-

ditions de l'équilibre, dont la seconde est le théorème connu des *momens* pour les forces parallèles, avec cette différence qu'on n'attachoit au mot *moment*, que l'idée d'un produit, tandis qu'ici c'est l'expression rèelle d'une force particulière.

Forces parallèles non situées dans un même plan. Imaginant deux plans parallèles à la direction des forces et concourants entre eux, et ramenant chaque force à la projection de son point d'application sur l'intersection des deux plans, elles prennent toutes la même direction, et leur somme égalée à zéro, donne une première équation. Quant aux couples qui naissent de la translation, comme ils se trouvent dans des plans qui passent par l'intersection des plans coordonnés, chacun peut se decomposer en deux, formés de forces égales et parallèles à celles de ce couple, et appliquées sur les deux coordonnées du point d'application. Tous les couples qui se trouvent dans un des plans coordonnés se composent en un seul, dont le moment est égal à la somme des momens des couples composans; il en est de même des couples situés dans l'autre plan, ces deux couples résultans se composent en un seul (S, —S) dont le moment doit être nul, et par conséquent les deux sommes de momens doivent être nulles chacune en particulier; ce qui donne deux autres équations qui complettent les trois conditions de l'équilibre, et qui sont celles que l'on donne ordinairement pour le même cas,

Forces concourantes qui agissent dans un même plan. D'un point pris arbitrairement dans le plan,

on abaisse des perpendiculaires sur les directions des forces. Toutes ces forces transportées parallélement à elles-mêmes, s'y composeront en une seule; mais pour faire cette composition, il faut commencer par mener par le point et dans le plan deux axes sur un angle quelconque ; décomposant alors chaque force en deux dirigées suivant chacun des axes, elles se composeront en deux, chacune égale à la somme de celles qui agissent suivant un des axes, et la résultante de ces deux devant être nulle, il s'ensuit que la somme des composantes, dirigées suivant chacun des axes, doit être nulle ; ce qui donne deux équations. Quant aux couples, comme ils sont situés dans un même plan, la somme de leurs momens doit être nulle et fournit la troisième équation.

Au lieu de faire entrer les perpendiculaires abaissées d'un même point sur la direction des forces, on peut y introduire les coordonnées des points d'application, ce qui est plus naturel et plus simple. Il auroit été facile d'y parvenir en substituant à la place des différentes perpendiculaires, leurs valeurs en fonction des coordonnées des points d'application, mais l'auteur a préféré donner une manière différente de trouver les équations de l'équilibre, qui sert à-la-fois à conduire à ce résultat et à habituer l'esprit au genre de considérations qui règlent toujours sa marche.

Forces dirigées comme on voudra dans l'espace. Cas général. Il décompose toutes les forces en d'autres situées parallélement à trois axes inclinés d'une manière

manière quelconque et qui ne soient pas dans le même plan, et transportant toutes les forces à l'origine, il en résulte que toutes celles qui sont parallèles à chaque axe vont se composer dans cet axe en une seule égale à leur somme, et qui doit être nulle, ce qui donne d'abord trois équations ; il en naît un groupe de couples dans chaque plan, et ces trois groupes fournissent les trois autres équations.

Ici l'auteur observe que l'on attribue quelquefois aux forces rectangulaires une certaine indépendance particulière qui ne leur appartient pas plus qu'à celles qui agissent sous un angle quelconque, il fait même voir que d'après ce principe on pourroit être conduit à une erreur sensible.

Comme conséquence des équations de l'équilibre, il donne l'équation de condition nécessaire et suffisante pour que les forces d'un système aient une résultante unique, et comme on sait d'ailleurs que cette condition exige que la résultante R et le plan du couple (S, — S) soient parallèles, il cherche à l'exprimer directement de cette manière, et retombe exactement sur la même équation ; cette équation doit être jointe à la condition $R > o$.

« Pour exprimer que des forces quelconques ont « une résultante, ajoute l'auteur, on a donné trois « équations dont la somme compose l'équation « précédente ; mais ces trois équations sont à-la- « fois insuffisantes et trop nombreuses ; elles peu- « vent avoir lieu toutes trois sans qu'il y ait une « résultante unique, et il peut y avoir une résul-

« tante unique sans qu'elles aient lieu toutes trois « ni même aucune d'elles. » En effet, pour y parvenir on a décomposé les forces en trois groupes parallèles aux trois axes, et l'on a exprimé que les résultantes partielles de ces trois groupes devoient se réunir en un même point : or, l'auteur prouve que dans le cas où les trois groupes ne pourroient pas se réduire à de simples forces, mais à des couples, les trois équations seroient satisfaites sans qu'il y eut de résultante unique. D'ailleurs il suffiroit que la résultante de deux d'entre elles rencontrât la troisième en un point quelconque de sa direction; et même, comme le prouve le passage dont nous parlons, les trois résultantes pourroient même ne se pas trouver deux dans un même plan, et néanmoins se composer en une seule force.

Cet article général est terminé par la manière d'estimer une force suivant une direction différente de la sienne ; et la même recherche, appliquée aux couples, conduit au théorème d'EULER, sur la manière d'obtenir la somme des momens de tant de forces qu'on voudra par rapport à un axe quelconque, lorsqu'on a la somme des momens de ces forces par rapport à trois axes rectangulaires.

Après avoir recherché les conditions de l'équilibre dans un système libre, il étoit naturel de porter ses considérations sur le cas où le système est assujéti. Il peut être astreint à tourner autour d'un point fixe, ou d'un axe fixe; il peut reposer sur un plan ou sur plusieurs plans. En substituant aux obstacles qui assujettissent le corps, des forces

capables de produire le même effet, on ramène l'hypothèse à celle d'un corps libre. Mais dans le cas de l'axe fixe, lorsque l'on veut estimer les pressions sur les points d'appui, il se présente un paradoxe assez embarrassant relativement aux pressions dans le sens de l'axe, qui se trouvent être indéterminées ; de même lorsqu'on cherche les pressions qu'exerce sur un plan un corps qui s'y appuie par plus de trois points, ou par trois points en ligne droite, ces pressions sont encore indéterminées ; l'auteur dissipe le nuage qui couvre ici la vérité, et fait voir clairement pourquoi et comment cette indétermination a lieu.

Nous ne nous arrêterons pas beaucoup sur le chapitre III, qui traite des *centres de gravité*; nous nous contenterons d'indiquer la manière nouvelle et rigoureuse dont y est démontrée la position du centre de gravité de la surface du triangle et du volume de la pyramide triangulaire, et plusieurs théorèmes intéressans déduits de la théorie des centres de gravité, entre autres celui de *Guldin*, sur la mesure de l'aire des surfaces courbes, et du volume des solides qu'elles renferment.

Les *machines* forment le sujet du chapitre IV ; il est commencé par des réflexions précises et claires sur la nature et le but des machines. L'auteur les a classées suivant le genre de l'obstacle qui gêne les mouvemens du corps, de sorte qu'il distingue trois machines simples, savoir : *le levier*, *le treuil*, *le plan incliné ;* ensuite il considère deux machines qui se rapportent aux précédentes, telles que la

vis et le *coin ;* enfin les machines composées, ou les *cordes*, *les poulies* et *les mouffles*, *les roues dentées* et *le cric*. Il auroit pu, comme il le dit lui-même, déduire les conditions de l'équilibre dans les machines, des conditions générales établies dans dans le second chapitre pour les corps gênés par des obstacles : mais en faveur de ceux qui desirent étudier les machines d'une manière plus élémentaire, il les a présentées directement, en faisant toujours le même usage des couples qui y apportent une grande clarté.

Nous n'ajouterons rien de plus à ce que nous avons dit en commençant cet extrait, au sujet du jugement que le public pourra porter de cet ouvrage ; nous augurons cependant, après l'avoir examiné avec impartialité, qu'on ne tardera pas à le distinguer de la foule, et peut-être même à le faire sortir du rang où la modestie de son titre le place.

POULLET DE LISLE,
Ingénieur des ponts et chaussées.

VOYAGE.

SECOND VOYAGE à la Louisiane, faisant suite au premier de l'auteur de 1794 *à* 1798; *par* BAUDRY DES LOZIÈRES. 2 vol. in-8.° A Paris, chez *Charles*, imprimeur, rue Guénégaud, n.° 18.

DANS le premier voyage, l'auteur publia sur la Louisiane des détails qui pouvoient devenir intéressans au moment où cette partie de l'Amérique alloit nous être rendue par l'Espagne. Aujourd'hui qu'elle fait partie des États-Unis américains, elle devient moins curieuse, moins nécessaire à connoître pour les François; aussi ces deux nouveaux volumes annoncés comme un second voyage dans cette contrée si favorisée de la nature, ne contiennent presque rien sur ce qu'ils promettent : on y trouve d'abord la vie militaire du général Grondel, ancien officier qui s'étoit infiniment distingué dans les différens combats que les François furent forcés de soutenir contre les naturels, lorsqu'ils voulurent s'établir dans cette partie du continent américain; cette vie remplit 194 pages.

L'auteur donne ensuite un tableau des mœurs, des usages et des habitudes des Sauvages; il les compare à ceux des Nègres, et cette comparaison est toute à l'avantage des premiers; il engage les philosophes apologistes de l'homme de la nature,

d'aller voir de près ces hommes qu'ils élèvent si haut : « ils leur paroîtront, malgré leur ressemblance avec nos sages de l'an 2, les êtres les plus maussades qu'on puisse rencontrer. »

Tout ce qu'on lit ensuite sur l'île Saint-Domingue, sur les moyens qu'il propose pour soumettre entièrement les Nègres, sur la législation qui convient à cette colonie, est très-instructif. M. Baudry a résidé longtemps au Port-au-Prince, il s'y est montré avec avantage et avec patriotisme dans diverses circonstances : il nous fait connoître les hommes, les mœurs, les habitudes et les influences atmosphériques avec les moyens de s'en préserver. Cette partie de son ouvrage est d'autant plus intéressante qu'elle éclaire sur plusieurs points le Gouvernement, et lui montre les vices de l'ancienne administration des colonies, et ceux que la liberté, le proconsulat et la guerre y ont encore ajoutés.

M. des Lozières, qui avoit employé 18 ans de séjour dans les colonies à s'instruire sur tous les objets qui pouvoient être utiles au colon, et faire connoître les avantages qu'on retireroit de ces riches contrées, avantages la plupart inconnus à ses habitans mêmes, avoit, par ses recherches et ses observations, formé une Encyclopédie coloniale en 25 volumes in-4.°, que l'insurrection de la liberté lui a arrachée; c'est à sa mémoire seule qu'on doit ce qu'il publie.

On lit dans le deuxième volume un mémoire sur le *coton animal*, ou sur l'insecte *porte mouche*, lu

à l'Institut national. Sa larve, qu'on nomme *ver à manioc, à indigo*, qui en ravage les plantations, naît en juillet. Elle est couverte d'abord d'une robe chamarrée des couleurs les mieux assorties; en aoust, elle quitte cette belle enveloppe pour en prendre une d'un verd d'eau admirable. Ce nouveau vêtement annonce sa métamorphose. Aussitôt un essaim de mouches ichneumones l'assaillent, s'emparent de chacun de ses pores, et la tourmentent sans qu'elle puisse s'en débarasser. Ces mouches, qui sont de la plus petite espèce, enfoncent sans pitié leur tarière dans la peau de leur victime, et laissent couler leurs œufs au fond des plaies qu'elles ont faites. Quinze jours après cette cruelle opération, les œufs déposés éclosent au même instant, et le ver à manioc paroît hérissé de tous ces vers, ce qui ne dure qu'une heure. Une plus importante opération succède rapidement: ces vers ont à peine percé l'œuf qui les contenoit, qu'ils rendent une gomme molle qui devient solide et filandreuse par le moindre contact de l'air. Chacun de ces animalcules se vêtit d'un petit cocon de la forme d'un œuf et presque imperceptible, qui devient leur tombeau. C'est de la réunion de ces milliards de cocons qui se touchent et qui n'ont couté que deux heures de travail, dont le ver se trouve décoré. Peu flatté de cette parure, il cherche à s'en débarrasser, mais non sans effort. Il ne sort de cette enceinte qu'épuisé et menacé de sa destruction. La blancheur de ce cocon est éblouissante, on peut l'employer sans aucune préparation. C'est donc avec fondement que M. Baudry a qua-

lifié d'animal ce coton, pour le distinguer de coton végétal. On n'a pas besoin des préparations qu'exige le ver à soie ; la coque qui couvre le ver à manioc se fait partout ; la récolte en est si abondante, que l'observateur en recueillit la quantité propre à remplir un vase de la grandeur de cent pintes en moins de deux heures. D'après ces détails, on doit croire que le coton animal a une grande supériorité sur le coton végétal, et même sur la soie : il est plus abondant que l'un et l'autre, et un avantage qu'il a sur eux, c'est qu'il n'envenime point les plaies, et qu'on peut s'en servir sans inconvénient.

Après ce mémoire, on trouve un manuel sur la botanique des colonies par ordre alphabétique, un dictionnaire ou vocabulaire congo. Une des difficultés qui se présentoient aux propriétaires des colonies, étoit de se faire entendre des esclaves qu'ils achetoient. Ce vocabulaire étoit fait pour leur apprendre à pouvoir être compris. Comme les nègres qu'on transportoit dans nos colonies venoient de la côte d'*Angole*, de celles d'*Ambries*, de *Gabinde*, de *Malimbe* et de *Loang*, et parloient autant d'idiômes différens, M. Baudry s'étoit attaché pendant dix ans à former un vocabulaire de ces jargons qui put être utile aux colons, et nécessaire aux médecins et aux chirurgiens. La révolution a tout détruit, et ce qu'il publie en ce moment n'est que le résultat de sa mémoire et de quelques notes. Il observe que la langue congo est aisée et d'une douceur qui l'emporte sur la langue italienne. La langue

chinoise qui n'a pas d'R non plus, est bien loin elle-même du langage congo. Il fait précéder ce vocabulaire d'une statistique des pays où l'on faisoit la traite, qui donne un aperçu des mœurs, du caractère de ces Africains, et de la manière dont le commerce d'hommes s'exécutoit.

M. Baudry voulant toujours être utile, a rempli ce second volume de quelques tableaux d'armemens, de cargaisons, et des objets qui doivent les composer, dont les négocians, les personnes qui sont attachées à l'administration de la marine et les colons peuvent profiter.

Par l'indication des matières contenues dans ces deux volumes, on voit qu'il étoit difficile de pouvoir les faire connoître par une analyse plus étendue : nous en avons assez dit, pour convaincre le lecteur des intentions philantropiques et des vues patriotiques de M. Baudry. A. J. D. B.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

LEIPSICK.

Suite de la Notice sur la Foire de Pâques, 1803. — *Librairie* (1).

Vienne, Nuremberg, les environs du Rhin, la Suisse ont envoyé à cette foire différentes productions de leurs artistes; mais Dresde, Berlin et Leipsick n'avoient presque rien fourni. On regrette qu'on fasse jouir si rarement le public de quelques gravures des chefs-d'œuvres de la galerie de Dresde. Depuis que *Schulze* a publié la *Madonna de Raphael*, il n'en a plus rien paru. Cette entreprise néanmoins est le seul prétexte qu'on donne pour faire excuser les entraves extraordinaires que les artistes trouvent dans cette galerie lorsqu'ils veulent copier quelque tableau ou quelqu'autre ouvrage de l'art. Cependant comme l'Académie a un revenu annuel de 16000 rixdalers, on auroit lieu de penser que ce ne sont pas des raisons économiques qui l'empêchent de satisfaire aux vœux du public. Les

(1) Voyez les deux derniers numeros.

entraves dont on vient de parler ont été la cause que la société chalcographique de Dessau, a pu à peine faire graver quelques-uns des tableaux les plus connus de ce trésor gardé avec tant de jalousie. A l'exception de quelques morceaux en manière noire et de petits paysages gravés à l'eau forte, les graveurs de la Saxe se voient forcés à employer leurs talens à orner de gravures les romans les plus frivoles, les almanachs, etc. Rarement il y a quelque édition de luxe qui offre à un artiste les moyens de faire connoître son talent dans toute son étendue; malgré ces entraves on trouve cependant parmi ces artistes quelques hommes qui par leurs talens ont su se frayer la route. C'est ainsi qu'on a vu avec infiniment de satisfaction, le frontispice du premier volume de la belle édition que le libraire Gœschen a publiée du nouveau Testament. Ce frontispice est la Vierge, d'après *Carlo* DOLCE, gravée par *A. W.* BŒHM. Du reste, *Henri* SCHMIDT et SCHUMANN à Dresde, et BŒTTCHER à Leipsick sont des artistes très-habiles qui regrettent avec raison de n'avoir pas plus souvent l'occasion de traiter des sujets dignes de leur burin. Le directeur de l'école de dessin de Leipsick avoit fait une exposition des travaux des élèves pendant l'année précédente.

Berlin n'a rien fourni à cette foire sous le rapport de l'art, à l'exception d'un LAIRESSE de la galerie du roi à Berlin, très-bien gravé par FREUDHOFF. Les châteaux du roi dans sa capitale et dans les environs, ainsi que les collections des particuliers,

renferment encore beaucoup de tableaux choisis et dignes d'être répandus par la gravure. Il est à désirer que l'entreprise annoncée dernièrement par M. *Mettra*, de publier par livraisons les morceaux principaux qui se trouvent dans les collections des États de Prusse, ait le succès nécessaire à ces sortes de publications, et qu'elle devienne un point de réunion pour les arts. Un artiste de Berlin, d'un talent aussi varié que distingué, *François* CASEL, avoit fait exposer quatre charmans dessins destinés à orner une édition de luxe de l'héroïde d'Héloïse à Abelard, par *Pope*. Ces quatre dessins ont été gravés au pointillé, mais avec beaucoup trop de mollesse, par la célèbre artiste angloise *Caroline* WATSON, graveur de la reine d'Angleterre. L'édition de luxe de cette héroïde, dont le texte a été imprimé à Zurich, chez *Fuessli*, étoit une des productions les plus remarquables de cette foire. Les frais de cette édition ont été faits par M. *Rothstein*, négociant à Erfort, et elle doit être regardée moins comme affaire de spéculation que comme un hommage qu'il a voulu rendre à la littérature angloise dont il est un des plus zélés amateurs. L'habile GUBITZ continue a donner plus de fini à ses gravures en bois, et à se rapprocher de la perfection des ouvrages anglois en ce genre, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la vignette qu'il a exécutée pour le *voyage de* BANKOWITZ *de Glogau à Sorrent*. Le célèbre sculpteur SCHADOW avoit fait exposer, dans le magasin de M. Rost, un beau plâtre du *buste de M. Wieland*, qu'il venoit de terminer. La

ressemblance est extrêmement frappante, et l'artiste a su exprimer en maître ce sourire agréable du poète qui, sur la plupart des gravures qu'on en a, est devenu une véritable carricature. M. Schadow a aussi exécuté un autel pour servir de support à ce buste. Il l'a orné d'un bas-relief allégorique, *Psyché* enchaîne l'amour sous les accords mélodieux de la lyre et de la flute, allégorie qui indique d'une manière ingénieuse les genres que le poète a traités avec le plus de succès.

Les contrées et les habitans de la Suisse, aussi pittoresques les uns que les autres, offrent aux artistes des trésors presque indéfinissables. dans cette foire on a vu paroître plusieurs feuilles en aquatinta et des *costumes de la Suisse*. La maison *Fuessli*, à Zurich, est celle qui fait le plus d'entreprises en ce genre. Outre les morceaux de *Henri* FUESSLI lui-même, avantageusement connus de tous les amateurs, on remarque encore les travaux de LANDOLT, H. MEYER, STEINER, TROLL, et surtout de F. N. KŒNIG. Les vingt-quatre feuilles de costumes coloriés dans la Suisse se distinguent par une manière agréable et qui est particulière à ces artistes. Ces costumes ont d'autant plus d'intérêt qu'ils offrent tous des portraits d'hommes et de femmes existans dans les différentes contrées de la Suisse; le nom même de chacun se trouve au bas de chaque planche. Les plus beaux paysages de la Suisse sont aujourd'hui ceux J. J. BIEDERMANN, qui occupe aussi le premier rang comme peintre de paysage à l'huile. Les quatre feuilles principales

ont été publiées chez Fuessli ; elles forment une caractéristique de la nature en Suisse ; chaque cuille offre nue vue principale, et l'ensemble forme pour ainsi dire une série méthodique de paysages Suisses. Ces quatre paysages sont : *Wildeg en Argovie*, le *lac de Lucerne*, la *Vallée de Canderstœg*, et le *Glacier de Rosenloui.* Les contours sont gravés avec beaucoup de finesse, et le reste est exécuté au pinceau. Ces quatre paysages coûtent 240 livres ; et à ce prix on peut se procurer l'aspect de tout ce que la Suisse offre de plus pittoresque, sans avoir aucun besoin de recourir à toutes ces méchantes peintures que l'on colporte quelquefois sous le nom de paysages de la Suisse. — Le peintre BLEULER de Laufenbourg, près de Schafhouse, qui en même temps fait le commerce d'objets d'art, avoit aussi apporté à cette foire des gravures qu'il venoit de publier. — Quelques ouvrages d'art, nés pour ainsi dire sur le sol helvétique, et qui portent le véritable cachet des écoles de l'art de ces contrées, ont excité un vif intérêt ; ils ont été exposés à la foire par M. *Schœl*, de Bâl, aujourd'hui fixé à Paris, et dont l'activité et les connoissances embrassent avec tant de succès toutes les branches du commerce de la librairie.

On voyoit chez lui, avec le plus grand plaisir, quarante-quatre feuilles de costumes de la Suisse, dont chaque feuille pouvoit passer pour un petit tableau terminé. De toutes les innombrables collections de costumes de la Suisse, celle-ci est sans contredit la plus agréable et la mieux soignée. Les

planches sont exécutées d'après des peintures de REINHARD à Lucerne, le même que M. Meyer d'Arau fit voyager pendant quelques années dans différentes contrées de la Suisse, par HŒGY, connu par les gravures du beau *Voyage pittoresque* de BIRMANN qu'il a également exécutées. Les fonds sont travaillés par Birmann lui-même, et tout est enluminé sous ses yeux. — La troisième livraison du *Voyage pittoresque de* BIRMANN, *de Bâle à Bienne, par les vallées de Moutier-Grandval*, (in-fol., pap. vélin) a paru dans cette foire avec le texte, par M. BRIDEL. Quelques-unes des planches coloriées, exposées chez M. *Schœll*, prouvent que cet ouvrage, à mesure qu'il avance, devient d'une exécution plus parfaite. On a distingué entre autres sept gravures in-4.°, intitulées : *L'Oraison dominicale d'un habitant d'Unterwalden;* cette suite de sept scènes de la révolution helvétique, exécutée d'après *J. Martin* USTERI à Zurich et gravée au lavis par *Marquard* WOTHER, se vend à Basle, chez *Schœll*, et à Paris, chez le même, au prix de 48 francs. L'histoire d'un habitant des Alpes, autrefois opulent, y est représentée dans différentes époques, depuis les jours de son aisance jusqu'au moment de l'extrême détresse où, obligé de fuir sa chaumière incendiée, il pardonne encore à ceux qui ont causé sa misère. — Un autre ouvrage, la *Grotte près de Hassel*, dans le landgraviat de Sausenberg, appartenant à l'électeur de Bade, avec neuf gravures, par *de* MECHEL *le jeune*, mérite l'attention des naturalistes, à cause

de son importance pour la géognosie et la géologie ; et de l'excellent texte dont l'inspecteur des mines, PAUL, et le sénéchal KALM l'ont enrichi, aussi bien que des amateurs d'ouvrages pittoresques, et du nombre de ceux qui aiment à recueillir les beaux ouvrages d'histoire naturelle.

En répandant en Allemagne différens ouvrages de gravures qui paroissent aujourd'hui en France, M. SCHŒEL rend un service important aux artistes et aux amateurs de l'art. C'est ainsi qu'en donnant un texte allemand des *Annales du Musée et de l'Ecole moderne des beaux arts*, par M. LANDON, et de *la Vie et les Œuvres des grands peintres*, par le même, avec les gravures originales que lui fournit l'auteur, il a contribué à faire répandre ces deux ouvrages utiles.

Plusieurs ouvrages d'artistes françois ont également attiré l'attention des amateurs du beau. Tels étoient : *L'Enlèvement de Déjanire*, gravé par BERWIC, d'après le tableau de *Guido* RHENI ; c'est le pendant de l'éducation d'Achille, estampe du même graveur, qui, avec raison, enlevoit tous les suffrages ; la *Galerie du Louvre*, par Mme *Maria* COSWAI ; — *les Ménales pittoresques et historiques*, par M. BACLER D'ALBE ; — *la Flora Borealis-Americana* de M. *Michaux*, avec 52 très-belles gravures, exécutées par M. PLER, d'après les dessins de M. REDOUTÉ ; les deux candelabres qui, selon l'opinion du vulgaire, furent exécutées par MICHEL-ANGE et RAPHAEL, à la suite d'une espèce de concours, provoqué par le pape Léon X, vers l'an 1518,

1518, et qui viennent d'être regravées aux frais de M. *Joubert*, marchand d'estampes à Paris ; ils avoient déja paru dans la collection des Piranési.

MARBOURG.

Notice sur Tiedemann.

L'Université de Marbourg a perdu cette année un de ses membres les plus distingués dans la personne, de M. TIEDEMANN, professeur de Philosophie, mort le 24 mai, dans la 56.e année de son âge. L'histoire de sa vie n'a rien de bien intéressant ; elle ressemble à celle du plus grand nombre des savans de son pays. De longues études, une place de précepteur dans une maison opulente, et une chaire de professeur dans une des nombreuses Universités de l'Allemagne, voilà ce qui remplit pour l'ordinaire la carrière de ces hommes simples et laborieux, dont les ouvrages honorent leur patrie et sont si utiles aux lettres. Parmi ceux de M. Tiedemann, on distingue un *Essai sur l'Origine des Langues*, imprimé en 1772 ; un *Système de la Philosophie stoïcienne*, dont le célèbre HEYNE écrivit la préface ; des *Recherches sur l'Homme*, les *premiers Philosophes de la Grèce* ; et principalement un ouvrage en six volumes sur l'*Esprit de la Philosophie spéculative*, qui est généralement estimé. Ses derniers travaux sont un ouvrage complet de *Psychologie*, et la traduction du *Voyage de M. De-*

non, dans la haute et basse Ægypte, traduction qu'il a enrichie de notes importantes.

Les systèmes philosophiques et leur histoire ont été le principal objet des études de M. Tiedemann. Il possédoit parfaitement les langues anciennes et plusieurs langues modernes : il a aussi composé quelques ouvrages en latin, écrits d'un style élégant et correct. Au défaut de l'histoire de sa vie, nous donnerons celle de ses opinions, plus intéressante d'ordinaire, quand il s'agit d'un philosophe. Les premieres lectures de M. Tiedemann furent l'histoire et les livres mystiques. Il prit ensuite du goût à la déclamation et aux sermons, et crut en avoir pour la théologie. Il se détrompa en l'étudiant, et se jeta dans la jurisprudence. Ce nouvel essai ne lui réussit pas mieux. A l'âge de vingt-un ans, il se décida à suivre sa véritable inclination pour les belles-lettres et la philosophie. Dans cette nouvelle carriere, il pencha d'abord vers le matérialisme : il s'en éloigna ensuite pour suivre les idées de M. Tetens, et s'occupa surtout de psychologie et de philosophie morale. Il fut d'abord très-dogmatique dans sa manière d'enseigner, puis se rapprocha du scepticisme; et il paroit que dans ses dernières années il inclina beaucoup vers cette philosophie qui repose sur le sentiment, et qui trouve sa base dans le cœur..... Cette marche nous semble assez naturelle. Dans l'adolescence, des idées mystiques et la dévotion; dans la jeunesse, du matérialisme; un ton assuré, lorsque l'on croit tout savoir; un doute mo-

deste, lorsqu'on sait vraiment quelque chose; enfin l'abandon des subtilités métaphysiques pour les ressources de la morale et du sentiment, lorsqu'on peut profiter de ces ressources. Telle est l'histoire de beaucoup de gens, qui peut-être même en conviendroient, s'ils ne trouvoient pas quelque honte à douter, ou s'ils n'avoient pas juré de dogmatiser toute leur vie.

RÉPUBLIQUE ITALIENNE.

L'uniformité des poids et des mesures vient d'être établie dans la république italienne, conformement au système décimal.

BOLOGNE.

Mort de l'abbé de Fortis.

On apprend de Bologne que le célèbre abbé de Fortis, bibliothécaire et secrétaire de l'Institut national de la république italienne, y est mort d'une hydropisie de poitrine.

FRANCE.

PONTAILLER.

NOTICE sur les Antiquités trouvées dans la Saône, à Pontailler, département de la Côte-d'Or, pendant l'été de l'an X; par le C. P. X. *LESCHEVIN, de l'Académie de Dijon.*

LES Monumens antiques ont excité chez tous les peuples un intérêt universel. Conquis sur le temps, entourés du prestige de vénération que leur ont imprimé les âges qu'ils ont traversés, les philosophes et les historiens les interrogent sur les révolutions des empires, les opinions, les mœurs et les usages des peuples anciens; les savans et les artistes y cherchent les matériaux de l'histoire des connoissances humaines; ils y observent la naissance, les progrès et la décadence des arts; enfin une curiosité empressée accueille avec faveur tous les détails relatifs aux époques et aux circonstances qui les ont vu naître. Favorisés par cette disposition générale, quel degré d'importance n'atteignent-ils pas, lorsqu'ils font concevoir l'espérance d'acquérir, par leurs secours, des notions précises sur des lieux présumés avoir été le théâtre de grands événemens, et dont une tradition vague, ou de simples conjectures, font soupçonner l'ancienne splendeur. D'après ces considérations, on doit penser que les objets antiques, dont les fouilles faites dans le lit de

la Saône, auprès de Pontailler, pendant l'été de l'an X, ont amené la découverte, fixeront d'autant plus puissamment l'attention des hommes instruits, que ces objets paroissent changer en certitude, sur l'état jadis florissant de cette localité, des présomptions appuyées seulement sur des traditions et sur quelques faits historiques, dont toutes les circonstances ne sont même pas exactement connues.

Pontailler-sur-Saône, bourg du département de la Côte-d'Or, est situé dans une île de la Saône, au-dessous des embouchures de la Vingeanne et de l'Ognon, et au-dessus de celle de la Beze. Il dépendoit jadis du duché de Bourgogne, bailliage d'Auxonne, dont il est éloigné de deux lieues et demie; son ancienne importance lui avoit mérité le nom de ville, qu'il a porté longtemps, mais qu'il a perdu par suite des ravages affreux et répétés, dans les guerres, qui, pendant et depuis le quatorzième siècle, ont arrosé de sang et couvert de ruines la Bourgogne et la Franche-Comté (1).

Pontailler est nommé, dans les chartres latines, *Pontiliacus*, *Potalleyum*, *Pons scissus*, et dans les anciens monumens françois, Pontoiller, Pontiller et Pontailler. M. Bullet en trouve l'étymologie dans la langue celtique (2).

(1) Un mémoire sur Pontailler, rédigé par feu M. Royer, avocat au parlement de Dijon, m'a fourni ces détails.

(2) « *Pontiliacum*, la Saône s'y partage. Une partie de la ville « est située entre les deux bras, et l'autre à un des bords. *Pont*, « pont; *Tille*, coupure, séparation; *Ac*, eau, rivière. » Bullet. Mémoire sur la Langue Celtique, t. I, p. 67.

Ce bourg, placé sur les confins de la Séquanie et du pays des Lingons, a toujours été séparé en deux parties : division que la primitive église a conservée. La portion qui comprend Pontailler, proprement dit, et son faubourg, desquels la Saône forme exactement deux îles, dépendoit du pays séquanois (3). L'autre partie, située sur la rive droite de la Saône, appartenoit à celui des Lingons (4). Dans les temps modernes, l'église avoit assigné la première partie au diocèse de Besançon, et la seconde à celui de Dijon.

On a prétendu que la ville de Pontailler devoit son origine à un pont de pierre sur la Saône, construit par les ordres de l'empereur Adrien, et que du surnom de cet empereur, ce pont fut nommé *Pons-Ælius*. Cette étymologie paroît dénuée de fondement ; elle est contredite par les plus anciens monumens historiques, qui font mention de Pontailler, sous le nom de *Pontilaicus*, et non pas *Pons-Ælius*. (M. Royer, *mémoire cité.*)

Une foule de circonstances se réunit pour prouver que ce qui reste de Pontailler, faisoit autrefois partie d'une ville florissante, qui s'étendoit, tant sur la rive gauche de la Saône, que jusques sur le mont Ardoux (5), colline assez considérable, con-

(3) Canton d'Amaous, qui comprenoit la presqu'île formée par le Doubs, la Saône et l'Ognon.

(4) Canton des Attuariens, colonie de Francs établis dans le Langrois, sous Constance-Chlore.

(5) *Mons Arduus*, suivant les uns ; *Mons Harudum*, selon les autres. Cette dernière étymologie se tire d'un camp placé sur cette

tigue au faubourg de Pontailler, situé sur la rive droite. Saint Julien de Baleure, écrivoit dans le treizième siècle, d'après la tradition du pays : *Là souloit être une ample et spacieuse ville, de laquelle il ne reste plus que la mémoire qui est venue de père en fils.* Cette tradition a été confirmée par les nombreux restes de monumens qu'ont mis à découvert les fouilles faites à différentes époques. Le mont Ardoux, planté de vignes depuis le douzième siècle, étoit auparavant couvert de bâtimens nombreux ; ce qui se vérifie par les vestiges de puits, les fondations, les voûtes souterraines, etc. qu'on y a trouvés dans tous les temps. Toutes les fois que la terre a été creusée, tant à Pontailler qu'autour, de semblables ruines ont frappé les regards. De nombreuses colonnes, des fragmens de marbres divers, et autres matériaux précieux, sculptés avec goût ; des corniches, une prodigieuse quantité de médailles d'or, d'argent et de bronze ; des métaux travaillés, etc. prouvent l'importance et la splendeur de cette ville, qu'attestent encore sa belle position, et l'existence d'une route, attribuée aux Romains, qui la traversoit, et servoit de communication de la Gaule dans la Séquanie, au moyen d'un pont sur la Saône ; ce qui a fait donner à

colline par les Harudes, peuple qui vint joindre Arioviste après ses conquêtes. Je pense, avec M. Royer, que cette opinion n'est pas fondée. La première nous paroît d'autant plus naturelle, que cette colline est fort escarpée dans une partie qui porte le nom de *Redent;* il est d'ailleurs probable qu'elle a été jadis plus élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui, et que des éboulemens l'ont applanie.

Pontailler le nom de *Pons Galloram* (6). Près de ce chemin, dont les vestiges subsistent encore, et qui venoit de Langres (7), et se divisoit, non loin de Pontailler, en trois branches, dont l'une conduisoit à Besançon, l'autre à Dole, et la troisième à Auxonne, on a trouvé un tombeau qui renfermoit des ossemens et des armes; il ne s'en est conservé qu'un fragment, qui présente les bustes d'un homme et d'une femme, avec partie d'une inscription latine (8). En 1777, on découvrit, à côté du même chemin, d'anciens débris en marbre qui indiquoient l'existence de quelque édifice important.

Ce que tant de circonstances réunies avoient rendu très-probable, les fouilles faites dans le lit de la Saône, pendant l'été de l'an X, sont venues

(6) Chiffelet, *Hist. de Besançon*, partie I, chap. 35.

(7) « Au lieu où étoit cette ville venoient se croiser deux voies « romaines. L'une appelée voie militaire d'Agrippa, allant de Lyon à « Langres, passoit par Châlons, Navilly, Gevri, Champ-Vans, Billey, « Renève, Osylly, Beaumont, Fontaine-Française et Langres; l'autre « conduisoit d'Alize à Besançon, passant par Norges, où se trouvoit « une colonne miliaire, numérotée 7, Arc-sur-Tille, Etevaux, Vons- « ges, Cléry et Besançon. La première de ces routes fut coupée en « 1763, par M. Antoine, ingénieur des Etats de Bourgogne, qui « faisoit construire la grande route d'Auxonne à Pesme : on y trouva « des médailles romaines fort bien conservées. Les vestiges de l'autre « se retrouvent à Cléry et au-dessus de Tervay, où fut trouvé, en 1700, « la statue de marbre que le maréchal de Duras fit transporter à Paris. » *Dissertation sur Amagétobrie, par M.* Girault, *associé de l'Académie de Dijon.*

(8) Ce morceau subsiste encore incrusté dans un mur.

le confirmer positivement. Voici quelle fut l'occasion de ces fouilles : Les excessives chaleurs du mois de thermidor ayant mis à découvert une grande partie d'un des bras de la Saône, appelé l'ancien lit, plusieurs habitans de Pontailler y creusèrent dans l'intention de se procurer des pierres à bâtir, qu'ils savent y exister en grande abondance. Ce fut en déblayant une couche de terrain, provenant de démolitions qui recouvrent ces pierres de l'épaisseur d'environ un pied et demi, qu'ils déterrèrent des fragmens de colonnes, des instrumens en cuivre, des médailles, etc. La présente notice a pour but de donner la description des objets remarquables trouvés dans ces fouilles ; mais avant de l'entreprendre, qu'il me soit permis de présenter ici l'opinion qui me paroît la plus plausible sur l'existence et le nom de la ville florissante dont Pontailler n'offre que les restes.

A en juger par l'étendue qu'elle a dû occuper, par le nombre et l'importance de ses bâtimens, par la nature des matériaux déterrés, par les routes qui y aboutissoient, et par sa belle position, sur une grande rivière, et sur les confins de deux cantons puissans, cette ville tenoit un rang distingué dans les Gaules. L'on auroit lieu de s'étonner qu'à ce titre il n'en soit pas fait mention d'une manière positive dans les Commentaires de César, si plusieurs villes importantes des Gaules, dont l'existence, à l'époque où écrivoit cet historien, n'est pas révoquée en doute, n'étoient également passées sous silence dans ses écrits. Ici se place naturellement

une conjecture discutée avec beaucoup de sagacité par M. Girault, associé de l'Académie de Dijon, dans un mémoire dont elle a entendu nouvellement la lecture, et qui a pour but de déterminer le véritable emplacement de la ville dont parle César (9), sous le nom d'Amagétobrie, en rapportant la victoire éclatante remportée par les Séquanois sur les Eduens auprès de cette ville. Son auteur n'hésite pas à reconnoître, dans Pontailler, l'ancienne ville d'Amagétobrie, et il appuie son opinion de raisonnemens qui en favorisent l'adoption. Comme l'assure M. Girault, aucune ville des Gaules n'a peut-être plus exercé la sagacité des historiens du moyen âge, que l'ancienne Amagétobrie (10). De

(9) *De Bello Gallico*, liv. I.

(10) « Raimond-Marlian, dans son index, à la suite des Commentaires de César, *éd. Greph.*, et d'après lui, Charles Etienne, dans son Dictionnaire historique, conjecturent que cette ville n'est pas éloignée du Rhin, et disent qu'elle est appelée *Toaut.*

« Le géographe Samson, d'après le poète Ausone, la place à Binghem, sur la Nahe; Gollut, dans ses Mémoires historiques de la République séquanoise, dit seulement *aujourd'hui Myege;* Vailly, traducteur de César, l'appelle Magstald; Chevalier, dans ses Mémoires historiques sur Poligny, la place à Gevri, au-dessus de Dole et près du Doubs, etc. etc. etc.; enfin, Ortélius, dans ses notes à la suite des Commentaires de César, *éd Elzevir*, dit : *Magetobria in Celtis ignoratur;* et Cluvier dit plus formellement encore : *De Amagetobriæ situ, nullum est apud Cesarem, qui solus hujus loci meminit, indicium. Pro indè frustra sunt, semperque erunt qui eam investigare laborent.*

« Ces réflexions décourageantes n'ont cependant pas empêché M. Dunod de se livrer, sur cette ville, à de savantes dissertations, qui l'on presque conduit à la vérité. Dom Martin, de qui elles

tous ceux qui se sont appliqués à déterminer la position de cette ville, d'après des considérations tirées des indices fournies par César, M. Dunod (11) est celui qui me paroît s'être le plus approché du but. Après avoir discuté les assertions des historiens, qui, avant lui, s'étoient occupés du même objet, et hasardé une conjecture sur l'emplacement qu'il suppose avoir été occupé par Amagétobrie, cet auteur démontre que c'est sur les bords de la Saône et les frontières des Éduens et des Séquanois qu'il faut chercher cette ville (12). En

« n'ont point été ignorées, les rapproche, dans son Histoire des Gaules « du sentiment de Cellarius et de Samson, et finit par dire : *Si Bin-* « *ghen et Amagétobria ont été originairement un seul et même* « *lieu, c'est sur quoi je n'oserois prononcer.* » (M. Girault, *Mémoire cité.*)

M. Crestin, dans ses *Recherches historiques sur Gray*, prétend que cette ville est l'ancienne Amagétobrie.

L'auteur des Mémoires sur Poligny, M. Chevalier, convient qu'il faut chercher Amagétobrie à l'un des grands passages d'une rivière, dans un endroit bas et marécageux, et à portée de la frontière des Éduens, et il la place à Gevri sur le Doubs.

Blaise de Vigenere, traducteur des Commentaires de César, place Amagétobrie à Montbéliard.

(11) Histoire des Séquanois, etc., t. I, 2.e dissertation.

(12) « En langue Celtique, le passage d'une rivière s'appeloit *briva* « ou *brige*, qui se dit en allemand brick ou bruck. Le nom d'Amagé- « tobria est composé de ce mot et de celui de *mag* ou *mago*. C'est « un autre terme celtique qui est entré dans le nom de plusieurs « villes des Celtes et des Germains, comme *Rotomagus*, *Novioma-* « *gus*, *Juliomagus*, *Breucomago*, *Borbetomago*, *Drusomago*, « *Neomago*, etc.; et il est à remarquer que toutes ces villes étoient « sur des rivières, d'où je conclus que *mago* signifioit une ville

adoptant et renforçant, par de nouvelles considérations, les conclusions de cet historien, l'auteur du mémoire envoyé à l'Académie, s'attache à prouver, par des observations faites sur les lieux, les Commentaires de César à la main, et par la signification même des mots, dont le nom d'Amagétobrie est composé, qu'elle devoit être la plus considérable du canton d'Amaous, l'un des quatre qui divisoient la Séquanie (13). Quand on considère avec M. Girault, qu'indépendamment des fortes conjectures que peut faire naître, sur l'ancienneté de l'existence de la ville de Pontailler, sa position, mise en rapport avec les événemens dont les bords de la Saône ont été le théâtre, « il ne se donne pas un coup de « pioche, dans les environs et sur le mont Ardoux, « qui ne fasse jaillir des morceaux de briques et

« sur une rivière, et qu'Amagetobria vouloit dire la ville du pont « ou du passage, ou une ville sur la Saône, que Plutarque le jeune « dit avoir porté le nom de *Brigulus*, et quand *Bria* signifieroit sim- « plement une ville, comme le dit M. Ménage dans ses étymologies « de la langue françoise, Amagétobria voudroit encore dire la ville sur « la rivière. » Hist. des Séquanois, t. I, p. 93. *(Mémoire sur Amagétobrie.)*

(13) « Je suis fondé dans cette assertion par tous les raisonne- « mens qui précèdent, et d'après l'étymologie du nom de cette ville « désignée pour la principale du canton d'Amaous, et dont les deux « premières syllabes lui sont communes avec le nom du pays où elle « existoit AMA, par la signification du mot Amaous, dérivé d'Humus, « dont la prononciation étoit alors *Houmous*, lieu bas et marécageux, « et telle étoit la position d'Amagétobrie. Enfin les deux syllabes *get*, « *geto*, indiquant une rivière, et la dernière *brick*, *bria*, qui signifie « ville, donnent pour traduction du mot Amagétobria, cette phrase: « *Ville sur la riviere en Amaous.* » *(Mémoire sur Amagétobrie.)*

« tuiloïs romains, des débris d'urnes, de vases, « de colonnes, de corniches, des fragmens de sculp- « ture, des marbres, des métaux façonnés, des sta- « tues, des trophées, des médailles en abondance..... « Autant d'objets qui indiquent des débris de tem- « ples, de palais, d'édifices publics, et de monu- « mens qui ne se rencontrent que dans les grandes « villes, et qui n'ont jamais décoré les villes, même « d'un ordre inférieur. » On ne peut s'empêcher de regarder la ville de Pontailler, comme l'ancienne Amagétobrie. Ce qui doit amener l'entière conviction sur ce point, c'est la découverte faite dans les dernières fouilles de la Saône, d'une anse d'Amphore, sur laquelle est marqué distinctement MAGETOB (16).

M. Girault essaie, en terminant son mémoire, de fixer l'époque à laquelle cette cité disparut des bords de la Saône. Le point auquel s'arrête la suite des médailles trouvées dans ces ruines, lui indique que c'est du commencement, au milieu du cinquième

(16) « S'il pouvoit encore rester en doute que le confluent de la « Saône et de l'Ognon, ne fut la véritable place où florissoit Amagé- « tobrie, j'attesterai, pour dernière preuve, l'anse d'une urne, que le « C. Blondel d'Auxonne, homme très-estimable, a eue en sa posses- « sion, mais qu'il a malheureusement négligé de conserver, sur la- « quelle lui et plusieurs autres personnes ont lu distinctement MAGE- « TOB. Ce fragment, n'ayant de longueur que l'espace nécessaire « pour contenir ces sept lettres, est brisé à l'endroit où commence la « lettre M, comme à celui où finit la lettre B; fait sur lequel le C. « Blondel n'est pas capable d'en imposer, et qu'il affirmera aussi au- « thentiquement qu'on pourra le désirer. » *Mémoire sur Amagétobrie.*

siècle de l'ère vulgaire qu'on doit placer l'époque de la destruction d'Amagetobrie. Plus tôt, ses décombres ne receleroient pas des médailles de Constantin et de ses fils; plus tard, elles présenteroient des monnoies des premiers temps des monarchies de France et de Bourgogne.

Les fouilles faites dans le lit de la Saône, pendant l'été de l'an X, tenoient un espace d'environ quatre cents toises de longueur, en ligne droite, sur trois de largeur. Cette direction a été indiquée par l'emplacement qu'occupoient les pierres que les habitans cherchoient à se procurer. Le lit actuel de cette partie de la rivière, n'est évidemment pas celui sur lequel elle couloit autrefois. Des atterissemens considérables formés au milieu de son premier lit, et secondés par les circonstances ordinaires, qui tendent à exhausser le lit des rivieres, l'ont obligé à se jeter successivement sur sa droite et à couvrir une partie du terrain qui la bordoit de ce côté. D'après toutes les probabilités, il existoit sur les bords de la Saône, en face de l'ancienne ville, un quai dont ces pierres formoient la construction. Elles sont calcaires, leur position est parfaitement horizontale; quelques-unes d'entre elles sont équarries, mais aucune ne porte des restes de ciment ni de mortier, soit parce qu'ils se sont détruits par leur séjour dans l'eau pendant un laps de temps considérable, soit parce que le quai étoit construit à pierres sèches, simplement couvertes de sable, ce qui est plus vraisemblable. Une couche d'environ un pied et demi d'épaisseur re-

couvre le lit de pierres. Le terrain de rapport dont elle est formée, se compose de matériaux de démolitions de toutes espèces, de pierres calcinées, etc., tout indique que ce sont des débris de bâtimens détruits par le fer et par le feu.

Je passe à la description des objets trouvés dans ces débris. L'ordre qu'il est nécessaire d'y mettre, me force à les distribuer suivant la nature de la matière dont ils sont composés. Les médailles formant une suite assez considérable, il en sera question dans un paragraphe particulier.

MÉTAUX.

OR ET ARGENT.

Le nombre des objets en or et un argent trouvés à Pontailler, est à-peu-près nul ; cette presque nullité prouve combien, à l'époque de la destruction de cette ville, ces matières étoient rares.

En or. Une médaille qui sera décrite à l'article médailles.

En argent. Un anneau simple, d'un petit diamètre, surmonté d'un chaton triangulaire.

Deux autres à chaton, rond et plat ; plusieurs anneaux simples sans chaton ; beaucoup de médailles d'argent fourrées ou saucées.

Bronze (17).

Une Statue de Vénus. Neuf pouces neuf lignes de hauteur. Cette charmante figure est entièrement nue, et d'un à-plomb si parfait, que, ne posant que sur un pied, elle se tient en équilibre. Le support, sur lequel son pied gauche étoit attaché, ne s'est pas retrouvé. De ses deux mains elle exprime l'eau dont sa chevelure est trempée. A ce caractère on reconnoît la Vénus d'Apelles, connue également sous le nom de la Vénus Anadyomène, qu'Ausone a dépeinte par ces vers:

Emersam Pelagi nuper genitalibus undis
Cyprin, Appellei cerne laboris opus
Ut complexa manu madidas salis æquore crines,
Humidulis spumas stringit utraque comas (18).

Le chef-d'œuvre d'Apelles étoit un tableau représentant Vénus Anadyomène, en sortant de la mer (19). Placé, au rapport de Strabon (20), dans

(17) Sous le titre de Bronze, je suis obligé de comprendre non-seulement les articles composés de cuivre allié à différentes proportions, mais encore ceux de métal pur, parce que ces derniers ne sont pas en grand nombre, et que d'autres diffèrent du cuivre pur par une légère addition de métal étranger.

(18) Ces vers sont une imitation de l'épigramme d'Antipater de Sidon, Antholog. liv. IV, chap. XII. 26.

(19) Le sujet du tableau d'Apelles se retrouve dans la Théogonie d'Hésiode, dont voici la traduction latine:

Prodiit vero veneranda, formosa Dea, circum vero
Pedibus sub mollibus herba crescebat, Aphroditen, ac ipsam

Je

le temple d'Esculape, à Cos, il en fut tiré par Auguste qui fit, pour ce tableau, aux habitans de l'île de Cos, une remise de cent talents sur le tribut qu'ils lui payoient, et qui le consacra dans le temple de Jules César (21). Les parties inférieures de ce bel ouvrage s'étant gâtées, il ne se trouva personne en état de les réparer. Comme l'observe Pline (22), ce malheur tourna à la gloire de l'artiste; et le temps ayant achevé de détruire ce tableau, Néron substitua à la Vénus d'Apelles, une autre Vénus qu'il fit faire par le peintre Dorothée. Des auteurs prétendent que Campaspé, maîtresse d'Alexandre, que ce prince avoit cédée généreusement à Apelles, lui servit de modèle pour sa Vénus. D'autres disent que ce fut la courtisane Phryné qui, à la vue de tous les Grecs que la fête de Neptune avoit attirés à Eleusis, se dépouilla de ses habits, et ayant détaché sa chevelure, se baigna dans la mer.

On trouve dans l'Anthologie (23) cinq très-jolies épigrammes sur le tableau d'Apelles. M. de Cay-

Spumâ progenitam Deam : et decoram pulchris sertis Cytheream
Nominant tam Dii, quam homines.
Hanc amor comitatus est, et desiderium sequebatur pulchrum.

(20) Strab. liv. xiv.

(21) « Quæ nunc dedicata est divo Cæsari Augusto conservante patri generis sui patronam. Aiunt Cois pro pictura fuisse remissa centum talenta de imperati tributi summa. » Strab. liv. xiv, p. 452.

(22) Pline, liv. xxxv, chap. 10.

(23) Liv. iv, chap. 12.

lus, dans son mémoire sur la Vénus d'Apelles (24), en rapporte quatre, pour prouver l'admiration que ce tableau avoit inspirée dans le plus beau temps des arts. Je citerai la première en suivant la traduction de M. Larcher (25):

« Voyez Vénus sortant du sein de la mer, qui « vient de lui donner le jour; c'est l'ouvrage du « pinceau d'Apelles. Voyez comme elle saisit de « ses belles mains sa chevelure toute trempée, et « comme elle en exprime l'écume. Minerve et Junon « disent actuellement elles-mêmes : *Vénus, nous « ne vous disputons plus le prix de la beauté.* »

A en juger par l'enthousiasme général qu'excitoit le tableau d'Apelles, il étoit digne de la déesse qu'il représentoit; et, comme le dit M. de Caylus, il est hors de doute que ce tableau a servi de modèle à un sculpteur qui l'a copié, ou, pour mieux dire, arrangé et disposé pour son art. En ajoutant les parties de la ronde bosse, cet artiste aura apporté toute son attention pour ne point s'écarter d'une figure qui rappeloit à la Grèce entière un ouvrage qu'elle étoit dans l'habitude de voir et d'admirer. Les deux vers suivans d'Ovide confirment la conjecture qu'il a existé une statue originale qui représentoit la Vénus d'Apelles, et dont la nôtre est une copie faite par un artiste romain, ce qu'in-

(24) Mémoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. 30, édit. in-4.°.

(25) Mémoire sur Vénus, p. 104.

diquent les prunelles que les yeux des statues grecques ne présentent jamais :

> Cum fieret lapis asper erat, nunc nobile signum,
> Nuda Venus madidas exprimit imbre comas (26).

Dans plusieurs recueils d'antiquités, la Vénus Anadyomène est représentée, soit d'après des camées, soit d'après des statues. Aucune ne peut être comparée, pour ses proportions et ses graces, à celle que je décris. La figure, d'après laquelle M. de Caylus a rédigé son mémoire, n'avoit pas trois pouces et étoit mal conservée. Celle gravée dans le recueil des antiquités d'Herculanum (27), n'a que quatre pouces, partie de sa chevelure a été détruite, mais elle a de l'expression et de la grace.

Le Muséum de notre ville renferme une petite statue de Vénus Anadyomène, que sa pose élégante, la noblesse de ses mouvemens et sa parfaite conservation, rendent très-remarquable, et d'autant plus précieuse, que les représentations de cette Vénus, quoique très-multipliées en statues, pierres gravées, etc. (28), se trouvent rarement bien con-

(26) Ovid. de Art. am. liv. 3.

(27) Tome 6, p. 64.

(28) Vinckelmann fait mention dans sa lettre au comte de Brühl, sur les antiquités d'Herculanum, p. 66, d'une aiguille terminée par un chapiteau corinthien, sur lequel on voit Vénus tenant ses cheveux de ses deux mains, et auprès d'elle l'Amour qui lui présente un miroir.

servées, et sans avoir été mutilées ou dégradées par la vétusté.

Pour acquérir des notions plus étendues sur cette Vénus, on peut consulter, avec beaucoup d'avantages, le memoire sur Vénus, par M. Larcher, celui de M. le Caylus, sur la Vénus d'Apelles, le Dictionnaire de Bayle, article APELLES, l'antiquité expliquée par Montfaucon, le Traité de M. Heyne, *sur les manières de représenter Vénus*, dans sa *Collection d'articles antiquaires*, et le *Traité sur Vénus*, par Manso, dans ses *Essais sur plusieurs objets de mythologie.*

UNE STATUE DE MERCURE. Trois pouces de hauteur. Cette figure, que le temps a usée et dégradée, a perdu l'avant-bras du côté droit. Le dieu est nu, un manteau, drapé avec grace, lui couvre le bras gauche, et descend le long de la cuisse. Il porte sur la tête le pétase aile, et des ailes aux talons. La hauteur de cette statue indique qu'elle étoit destinée pour un lararie.

UN LEVIER, long de deux pouces sur un pouce de haut; sa pose et ses proportions ont de la grace et de la justesse.

DEUX SERRURES ET PLUSIEURS CLEFS. Les deux serrures sont rondes, l'une est plus petite que l'autre. Elles ressemblent a celle de cette forme dépeinte dans Montfaucon; il en est de même des clefs qui ont été trouvées en assez grand nombre.

Des Plaques, destinées à l'ornement des grandes portes d'édifices.

PLUSIEURS CLOCHETTES. Elles sont de dimensions, de formes et d'alliages différens; les unes parfaitement rondes, d'autres, ovales applaties, etc. Toutes sont décrites dans Montfaucon.

Des Chaînes de diverses dimensions, elles sont toutes à anneaux soudés.

PLUSIEURS ANNEAUX ET BAGUES. Les anneaux n'ont rien de particulier; ils sont de différentes dimensions.

Une des bagues est terminée par un petit chaton triangulaire vide.

Une autre, qui s'est brisée lors de la fouille, étoit encore entière, quoique très-amincie par la vétusté, elle avoit retenu sa pierre. M. Millin, auquel j'en ai envoyé la description, a bien voulu me transmettre, sur sa nature et le sujet qu'elle représente, les détails suivans. Je rapporte ses propres expressions :

« La matière de votre pierre est une sardonyx, du » nombre de celles que Pline appeloit Arabiques; on » les nomme en italien, *Sardonyche col velo turchino*, » à cause de cette légère couche de bleu turquin » dont vous parlez. Les anciens se servoient de ces » pierres pour faire des cachets, parce que l'artiste » fouilloit jusqu'à la couche noire, et qu'ainsi les » figures paroissent noires au milieu de la couche » bleue.

« Cette petite pierre est du nombre de celles » dont on trouve souvent ensemble un nombre con-

« sidérable sur les bords de la mer où étoient les « maisons de campagnes des anciens. Il paroît qu'ils « avoient des esclaves employés à ce travail ; voilà « pourquoi on en trouve beaucoup qui ne sont que « dégrossies pour le travail ; d'autres que l'on voit « avoir été travaillées par des apprentifs qui s'es- « sayoient à manier le touret. Cette gravure est « de ce nombre. Le visage, le cou sont indiqués « grossièrement. Le sujet est une Mercure tenant « la bourse de la main droite, mais l'artiste mal « habile a terminé le caducée par une espèce d'é- « toile, faute de savoir faire mieux. »

Une autre pierre, trouvée seule, est de nature analogue ; l'artiste a voulu représenter une Minerve.

Une Agate enchatonnée dans une autre bague porte en creux deux cornes d'abondance croisées, et surmontées par un épi de bled.

Plusieurs Bagues portent, dans leurs chatons, des fragmens d'un émail blanc mi-transparent.

Des Fibules et Agraphes. On en a trouvé un grand nombre, et de diverses sortes. Elles étoient destinées à assujettir sur l'épaule des hommes, les deux parties de la tunique. Ces ornemens ont déja été décrits. Plusieurs etoient incrustés de pierres polies, et d'émail.

Instrumens de Chirurgie. Les formes de ces instrumens sont très-variées. On y distingue des sondes à pointes et à massettes de diverses grandeurs, des spatules plates et autres, des petites

fourchettes à deux branches, des aiguilles à séton, des espèces de cure-oreilles, dont l'un des bouts finit en pointe, et l'autre se termine par une petite palette déprimée et arrondie. On trouve la description de tous ces instrumens dans Montfaucon.

Epingles et Aiguilles de tête et autres. Elles sont de diverses formes, quelques-unes ressemblent aux aiguilles à emballer.

Indépendamment des matières ouvrées, il a été trouvé des masses de bronze informes qui existoient probablement dans l'atelier des fondeurs, lors de la destruction de la ville.

Fer.

Les antiques de ce métal sont extrêmement variées et ont été trouvées très-abondamment. On a recueilli les pièces en petit nombre, que le temps avoit assez épargnées pour permettre d'en reconnoître la forme, le reste étoit presque entièrement décomposé.

Deux clefs assez semblables aux nôtres, mais plus courtes de tige. Les anneaux en sont doublés en cuivre.

Anneaux et bagues. Plusieurs anneaux de diverses grandeurs. Une bague à chaton plat, carré, cannelé en tous sens et saillant seulement d'un coté de l'anneau.

Outils et instrumens divers, tels que pioches, coignées, hacherots, grosses clochettes de

porte et leurs chaînes, lames de couteaux de plusieurs grandeurs, etc. La forme de ces divers objets est peu différente de celles des nôtres.

Cloux de toutes les grandeurs et de toutes les formes.

Plomb.

L'état dans lequel s'est présenté ce métal, prouve que le feu a dévoré une grande partie des maisons. Des planches de plomb ont été trouvées soudées avec des morceaux de tuile ou d'ardoise; il en existoit aussi en masses, et en saumons. La quantité de plomb retiré des fouilles, s'élève à plusieurs quintaux.

Pierres.

La nature et l'abondance des matériaux, et la manière dont ils ont été mis en œuvre, déposent en faveur de la beauté et de la richesse des édifices que renfermoit la ville, dont Pontailler n'offre plus que les restes. Apres la pierre ordinaire à bâtir, c'est le marbre qui se rencontre le plus fréquemment. Il y en a d'un grand nombre de variétés. Je ne ferai mention que des plus belles. Il est très-remarquable qu'il n'a été rencontré aucune des nombreuses espèces et variétés de marbres que fournissent la Bourgogne et la Franche-Comté. Le porphyre n'a été trouvé que d'une seule espèce et en plaques de trois à quatre lignes d'épaisseur. Elles ont été débitées à la scie, et ne paroissent pas avoir reçu le poli.

Pierres calcaires communes. Cette pierre est d'un grain serré et fin, et très-dure ; elle est grisâtre et prend un poli mat. Presque toutes les colonnes trouvées sont de cette pierre, qui a été tirée des carrières situées à deux et trois lieues de Pontailler. Quelques colonnes sont cannelées, et leurs corniches ont été sculptées.

Marbres. Toutes les espèces viennent d'Italie. Les plus remarquables sont les suivantes :

Marbre blanc statuaire, compacte, à écailles crystallines.

Marbre blanc compacte, à grains très-fins. Des corniches et pièces d'entablement sculptées avec goût, sont de ce marbre.

Marbre blanc à écailles très-fines, légèrement filiable.

Marbre cipolin, trouvé en plaques.

Marbre blanc, légèrement veiné de gris.

Marbre violet-blanc, traversé de veines schisteuses.

Porphyre. La seule espèce de cette roche, trouvée dans les fouilles, est en plaques nombreuses de deux à cinq lignes d'épaisseur. Elles ne paroissent pas avoir été polies ; on y remarque encore les traces de la scie. C'est le *Porfido serpentino verd'antico.* Il est d'un verd foncé ; les tâches de feldspath en sont oblongues et verdâtres.

Ardoise. Cette substance s'est présentée rarement. Les feuillets ont de deux à cinq lignes d'épaisseur. Quelques-uns ont été trouvés scellés avec

des morceaux informes, par suite de l'incendie des édifices qu'ils couvroient.

Terre.

Le lit de décombres a offert une prodigieuse quantité de fragmens de briques, de tuiles, de tuyaux de conduite, et de poterie de différente espèce. On n'a trouvé que deux petits vases entiers. La matière est de terre rouge, très-fine et d'un poli parfait. Des fragmens de vases de la même terre, présentent des restes de dessin dans le genre étrusque, et d'un excellent goût. On peut juger, d'après ces fragmens, que les vases étoient de grandes dimensions et d'une forme élégante. Les fragmens les plus communs sont de terre grise, assez semblable à la pâte de nos poteries de grés, quoique plus poreuse et moins fine. Ils sont épais, et leurs courbes sont fort grandes. Quelques-uns tiennent encore leurs anses. C'est sur l'une de ces dernières qu'on lit distinctement MAGETOB, ainsi qu'il a été dit plus haut. Une autre offre les lettres suivantes : CAMILL. SILVEST.

Médailles.

Les médailles trouvées dans les fouilles de la Saône, et sur le Mont-Ardoux, sont du Haut et du Bas Empire. Quoique le nombre en soit très-considérable, je n'ai pu me procurer la notice que d'environ cent cinquante. Le reste de celles assez

bien conservées pour être reconnues, a été acheté par des étrangers.

La majeure partie de ces médailles est en bronze, beaucoup sont en argent, une seule est en or. Cette dernière est de l'empereur Claude. Elle est remarquable par la belle tête d'une de ses femmes, qui est frappée au revers, et qui porte pour légende : AGRIPPINÆ AUGUSTÆ.

Parmi les médailles en cuivre on distingue un Néron, dont le col porte une contremarque, qui doit lui faire tenir un rang honorable dans un médailler. Une autre médaille de cuivre, très-remarquable est un Hadrien, dont la barbe est en argent, et très-artistement travaillée. Cette pièce est très-belle et parfaitement conservée. Plusieurs médailles de bronze ont été dorées; elles ont encore tout leur éclat.

La suite des médailles qui ont pu être déchriffrées, commence à Auguste, et va jusqu'à Constantin. Elles se rapportent à trente-trois empereurs et impératrices.

Os.

Il a été trouvé plusieurs ustenciles dont les manches étoient de cette matière, des aiguilles, des spatules, etc. Ces objets ont pris une couleur brune et ont conservé le poli. — Quelques manches de couteaux sont artistement travaillés; un d'eux représente un lévrier dont les pattes sont étendues; un autre offre un buste de femme.

Ici se termine la notice des objets antiques qu'ont fourni les fouilles de la Saône. Il seroit à désirer qu'il se fût trouvé à Pon ailler, quelqu'un assez curieux et assez fortuné pour donner une direction régulière à ces fouilles, et pour recueillir en une seule collection tous les monumens découverts. Il est plus que probable que la portion de la rive droite de de la Saône, qui n'a pas été fouillé, contient encore une grande quantité d'objets analogues à ceux découverts. L'importance que les habitans voient attacher à la conservation de ces objets, les portera sans doute à recueillir avec soin à l'avenir tout ce que leur offriront les fouilles nouvelles qu'ils ne manqueront pas de faire pour se procurer de la pierre. On peut donc espérer que les monumens ensevelis dans la Saône, ne seront pas perdus pour la science de l'antiquité.

PARIS.

INSTITUT NATIONAL.

Le C. LABILLARDIÈRE a lu dernièrement à l'Institut national un mémoire très-curieux sur la force du lin qui croit dans la Nouvelle-Zélande, comparée avec celle du lin, du chanvre et de la soie de nos cantons; ce lin de la Nouvelle-Zélande est le produit d'une plante de la famille des asphodèles, nommée *phormium tenax.*

« Le *phormium tenax*, dit le C. Labillardière, « réussira parfaitement en France; car il se trouve

« à la Nouvelle-Zélande depuis le 34° jusqu'au 47°
« de lat. sud, et il y est exposé à de très-fortes
« gelées dans la partie la plus australe de cette
« grande terre. Les lieux humides lui conviennent
« mieux que les terrains secs; ce qu'on peut dire
« aussi de la plupart des autres plantes liliacées. Il
« s'accommodera très bien de beaucoup de terrains
« marécageux qu'on a regardés jusqu'à présent
« comme inutiles; d'ailleurs c'est une plante vivace
« qui n'exigera que très-peu de soins. Il est aisé
« de pressentir tous les avantages qui peuvent ré-
« sulter de la culture de ce végétal précieux, sur-
« tout pour notre marine, en donnant le moyen
« d'alléger singulièrement la charge des vaisseaux :
« car pour un vaisseau de 74, on évalue à 1714,005
« miriagrammes, ou 68,000 livres, la pesanteur des
« cordages qui entrent seulement dans sa garniture
« au-dessus de la flottaison. L'emploi du lin de la
« Nouvelle-Zélande procurant la facilité de dimi-
« nuer ce poids de plus de la moitié de cette quan-
« tité, et aussi de celle des autres cordages qui
« sont au-dessous de la flottaison, on pourra s'ap-
« provisionner d'autant plus d'autres objets de pre-
« mière nécessité; d'ailleurs, on sent que moins
« les cordages qui se trouvent au-dessus de la flot-
« taison pour garniture auront de diamètre, moins
« la dérive sera grande; et ainsi ces nouveaux cor-
« dages contribueront à accélérer la marche des
« vaisseaux, qui ne peuvent qu'augmenter encore
« par l'allégement qu'ils éprouveront, si on ne les
« charge pas d'un poids plus grand que celui dont on

« les charge ordinairement. Ces cordages étant plus « minces et plus légers que ceux faits avec le chan- « vre, il faudra moins de bras pour la manœuvre; « de sorte que par leur usage on pourra, avec le « même nombre d'hommes, armer beaucoup plus « de vaisseaux qu'en se servant de cordages de « chanvre.

« On croira facilement en outre que des fibres « aussi fortes et aussi liantes seront très-propres à « la fabrication de divers tissus, et pourront rem- « placer avec un très-grand avantage, dans nos « manufactures, le chanvre et même le lin; sans « doute elles conserveront, dans l'apprêt, la supé- « riorité qu'elles ont par leur force sur le chanvre: « leur grande blancheur et leur coup-d'œil satiné « font espérer que les toiles qu'on en fera, surpas- « seront encore, par leur éclat, celles du lin. »

Le C. Seguin a lu à l'Institut national un mémoire sur le principe fébrifuge du quinquina. Après s'être assuré que la plupart des quinquinas du commerce sont nuisibles ou inactifs, parce qu'ils sont altérés, mélangés ou privés du principe fébrifuge, il a cherché à obtenir un principe fébrifuge toujours identique, plus efficace, plus assuré dans ses effets, plus assimilable à notre système, et si peu dispendieux qu'on n'eût aucun intérêt à le falsifier; et il croit l'avoir trouvé dans la gélatine. Considérée sous le point de vue médical, économique et politique, la gélatine présente, dans son application à la guérison des fièvres, de beaucoup

plus grands avantages que le quinquina. Elle ne cause aucune irritation, procure un sommeil paisible et une douce transpiration ; tient le ventre libre, sans coliques ni maux de cœur, n'a aucune saveur désagréable ; rétablit les forces et est dirigée par les estomacs même les plus foibles, qui rejeteroient le quinquina aussitôt qu'il leur seroit administré.

Le quinquina, au contraire, irrite le système, altère le sommeil, a une saveur désagréable, donne souvent des obstructions, et est très-indigeste.

Quant à l'économie, il existe encore une grande différence entre le quinquina et la gélatine : le prix de ce dernier remède, comparé à celui du quinquina, est au plus dans le rapport de 1 à 32.

Enfin, la gélatine est indigène, tandis que le quinquina ne l'est point ; le commerce de cette dernière substance nous force à exporter une masse très-considérable de numéraire que nous pourrons conserver, en adoptant l'usage de la gélatine.

Il a joint à ce mémoire le récit de trente-sept cures qu'il a faites avec de la gélatine, en présence de médecins recommandables, et il a demandé la nomination de commissaires chargés de répéter ces expériences, et de faire un rapport.

Les commissaires nommés, sont les CC. Portal, Desessarts, Hallé, Fourcroy, Berthollet et Deyeux.

Les expériences qu'ils ont entreprises se font à l'Ecole de médecine, dans une salle destinée exclusivement à ces recherches. Déja un assez grand nombre de malades a été guéri, et les commissaires

doivent très-incessamment présenter un premier rapport sur ces guérisons.

M. MÉCHAIN a écrit d'Espagne à l'Institut national, pour lui annoncer qu'on pouvoit compter sur le succès de ses travaux, relatifs à la mesure de l'arc du méridien, compris entre le 5.e et le 39.e degrés de latitude, mais qu'il ne pouvoit encore fixer l'époque à laquelle ils seroient terminés.

La Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, avoit à décerner le prix annuel fondé par le Premier Consul, pour les découvertes relatives à l'électricité et au galvanisme. Elle s'est fait rendre, par une commission spéciale, un compte très-détaillé des travaux des physiciens sur cette matière pendant l'année; mais quoiqu'elle ait remarqué des recherches estimables et des efforts utiles, elle a cru ne pas devoir décerner le prix. Elle a pensé qu'il seroit plus utile au progrès de cette partie importante de la physique, de le remettre à l'année prochaine, en doublant la somme, afin d'engager les physiciens à donner à leurs recherches toute l'étendue et toute la perfection dont elles sont susceptibles. La Classe prendra en considération les expériences qui auront été faites dans les deux années du concours, depuis le 30 fructidor an X jusqu'au 30 fructidor an XII. Le prix sera de 6000 fr.

La Classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national devoir proclamer, dans

sa

sa séance publique de nivose an XIII, la pièce qui auroit remporté le prix, dont le sujet étoit la *Pression de l'eau en mouvement*, et les pièce ne devoient être reçues que jusqu'au 30 fructidor an XII. Par le nouveau réglement donné à l'Institut, la Classe des science n'aura de séance publique, en l'an XIII, que celle du premier lundi de messidor. La proclamation du prix se trouve ainsi retardée de six mois. Il a paru juste et utile de faire jouir de ce délai les personnes qui voudront concourir; et la Classe des sciences déclare que, jusqu'au 30 ventose an XIII inclusivement, elle recevra tout mémoire destiné à ce concours, et même tout supplément à des pièces précédemment envoyées.

Le C. LACÉPÈDE a lu à l'Institut un mémoire sur plusieurs animaux de la Nouvelle-Hollande, dont la description n'a pas encore été publiée. Le premier est une tortue d'eau douce, dont le col égale le tiers du corps en longueur. Le C. Lacépède la nomme *tortue au long col*. Il a décrit ensuite plusieurs espèces de lézards, dont un entre autres est fort remarquable par la forme de sa queue, qui, très-mince à son origine du corps, se termine par un disque de la largeur de la tête. L'auteur le nomme, pour cette raison, *discosure*. Enfin il a décrit un reptile extrêmement singulier, en ce qu'il est bipède. Le Muséum en possède six individus nouveaux, rapportés par le capitaine Baudin. Le C. Lacépède pense que la Nouvelle-Hollande doit être regardée comme une de ces 26

divisions dans lesquelles il a cru devoir partager le globe terrestre sous le rapport de la zoologie.

Muséum d'Histoire naturelle.

MM. Lée et Kennedy, botanistes et cultivateurs à Hammersmity, près de Londres, ont récemment envoyé au Muséum d'Histoire naturelle à Paris, un assortiment de cent espèces ou variétés de bruyères différentes, presque toutes étrangères à l'Europe, et originaires du cap de Bonne-Espérance. Huit de ces espèces seulement se trouvoient déja dans la collection nationale, et une grande partie des autres y entre pour la première fois. Elles sont arrivées dans le meilleur état possible. Toutes, à l'exception de deux ou trois, sont en pleine végétation, fleurissent abondamment, et promettent une pleine réussite.

En reconnoissance de cet envoi, l'administration du Muséum a fait passer à MM. Lée et Kennedy, quatre caisses de végétaux choisis parmi les nouveautés apportées des Antilles par le capitaine Baudin, et parmi celles de différens autres pays étrangers.

Livres classiques.

La commission nommée par le gouvernement pour le choix des livres classiques des Lycées, n'ayant point trouvé de livres propres à l'enseignement des sciences physiques, a proposé de charger M. Duméril de rédiger les élémens d'histoire naturelle; M. Brogniart, ceux de minéralogie; M. Adet, ceux

de chymie; M. Biot, ceux d'astronomie; M. Haüy, ceux de physique.

Voici la liste des principaux livres classiques adoptés par la Commission :

Pour la 6.e *classe.* Grammaire françoise de l'Homond, Méthode latine de Gueroult, *Appendix de Diis* de Jouvency, Cathéchisme historique de Fleury.

5.e *classe.* Fables de Phèdre, Fables de Lafontaine, *Cornelius nepos*, Mœurs des Israélites, Dictionnaire de la Fable par Chompré.

4.e *classe. Selectæ è profanis*, Justin, Eglogues de Virgile, Pensées de Cicéron, Caractères de la Bruyère; Vocabulaire françois de Vailly, Géographie de Crozat,

3.e *classe.* Prosodie latine de Chevalier, Quint-Curce, Commentaires de César, Géorgiques de Virgile, Traité de l'Amitié de Cicéron, Télemaque, Géorgiques de l'abbé Delille.

2.e *classe.* Salluste, l'Enéide, Horace, Tite-Live, Oraisons de Cicéron, Révolutions de Portugal, Géographie de la Croix.

1.re *classe.* Lettres de Pline, Discours sur l'Histoire universelle de Bossuet, Odes de Rousseau, Lettres de M.me de Sévigné, Tropes de Dumarsris, etc.....

Classe des Belles-Lettres. Tacite, Térence, Lucrèce, Lucain, Grandeur des Romains, par Montesquieu; Racine, Molière, Boileau, Sénèque Bossuet, Massillon, etc.....

THÉATRES.

Théatre françois de la République.

Ce théâtre est plus malheureux que jamais en reprises comme en nouveautés.

Orphanis, tragédie de M. Blin de Sainmore, qui avoit autrefois été vue avec plaisir, et qui même avoit été reprise plusieurs fois, n'a pas eu dernièrement le même succès. Un rôle important avoit été confié à une actrice fort aimable et très-intéressante, mais qui n'étoit nullement dans son emploi, et c'est là ce qui a causé de la défaveur qu'a éprouvé l'ouvrage. Que M.lle *Volnais* joue des ingénuités, des rôles sensibles, son physique et ses moyens ne seront point déplacés; mais l'illusion cesse, lorsqu'on voit une femme si jeune et d'un extérieur aussi doux, représenter une princesse cruelle et vindicative. Le meilleur moyen de faire briller les talens, est de savoir bien les placer.

La Dédaigneuse, comédie en trois actes et en vers, a été sifflée, corrigée, rejouée et resifflée. C'étoit la fable de La Fontaine, intitulée *la Fille*, qu'on avoit voulu mettre en scène; mais le caractère principal manqué, et quelques détails choquans, tels que les rôles d'un fat et d'un vieux financier vraiment immoraux, quoiqu'on en trouve

malheureusement quelques modèles dans la société, ont tout-à-fait indisposé le public. De jolis vers, un peu clairsemés cependant, n'ont pu sauver la pièce.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Cassandre Agamemnon et Colombine Cassandre.

Le succès de la reprise d'*Agamemnon* a fait penser à en donner une parodie. Agamemnon est un bel ouvrage; mais il n'est pas absolument sans défauts. Un journaliste le traîne dans la boue; quelques autres le portent aux nues. Un homme froid et impartial évitera ces deux extrêmes. En louant le talent du poète, en admirant de beaux vers, il lui reprochera quelques inconvenances. Les grands ressorts de la tragédie sont, sans contredit, la terreur et la pitié; mais un personnage ne peut plus intéresser dès qu'il est atroce et vil. Ægiste veut venger son père, il veut la mort d'Agamemnon: mais il ajoute à sa vengeance la barbarie de faire périr le mari par la main de sa femme, et d'une femme qui, depuis dix ans, lui a donné un asyle et prodigué les plus tendres soins. Les scènes où Ægiste persuade à Clitemnestre la nécessité de ce meurtre, où il emploie pour cela tous les sentimens que peuvent lui inspirer l'amour et la jalousie, où il lui fait voir Cassandre occupant le trône à sa place, et elle-

même honteusement chassée du palais d'Atride : ces scènes ont révolté et même excité des murmures et des sifflets. Quoique le triomphe des deux assassins ne soit que momentané, et que Cassandre prédise leur punition, le dénouement n'en est pas moins affreux. En un mot, la pièce est pleine de beautés, mais le sujet est révoltant.

Venons à la parodie : Les auteurs ont suivi, scène par scène, la tragédie. *Cassandre*, après avoir joué les rois à Troie en Champagne, revient à son théâtre confié pendant son absence à M.me *Trimestre* sa femme, qu'*Arlequin* a séduite, et avec laquelle il projette d'enlever à Cassandre le bail du théâtre. M.me Trimestre se glisse dans la chambre de son époux endormi. Mais celui-ci se réveille, lui donne quelques coups de bâton, et finit par lui pardonner, attendu qu'au Vaudeville on ne veut la mort de personne. Le jeu des acteurs a fait valoir cette bluette de MM. Barré, Radet, Armand Gouffé et Desfontaines. Les rôles d'*Arlequin Ægiste* et de *Colombine Cassandre* sont partout parodiés d'une manière frappante par *Laporte* et M.me *Dorsan*. M.lle *Delille* a fort bien saisi quelques momens de M.lle *Duchesnois*, qui, à la vérité, étoit la plus difficile à tourner en ridicule.

Le Poète satyrique, comédie de l'abbé de Voisenon, mise en vaudevilles par M. Després, n'a pas eu autant de succès, quoique l'ouvrage soit beaucoup plus estimable. Il pétille de traits d'es-

prit : on connoît le style de Voisenon, les couplets de M. Després ne le déparent point. C'est, je crois, faire assez leur éloge. T. D.

LIVRES DIVERS (1).

Histoire naturelle.

Annales du Muséum national d'Histoire naturelle; par les Professeurs de cet Établissement. Ouvrage orné de gravures. Tome troisième. A Paris, chez *Levrault, Schoell* et compagnie, libraires, quai Malaquais; et à Strasbourg, chez les mêmes. An XII — 1804. *Treizième cahier.* On souscrit pour six mois à raison de 27 fr., et de 48 fr. pour l'année entière : pour recevoir franc de port dans les départemens on ajoute 6 fr. pour l'année.

Ce cahier contient : une Notice historique sur le Muséum d'Histoire naturelle, depuis 1682 jusqu'en 1718; par A. L. Jussieu. On y trouve des détails intéressants sur Fagon, Tournefort, Vaillant, Geofroy, et les autres professeurs qui, pendant cette période, ont illustré cet établissement. — Mémoire sur quelques Fossiles rares de Vestena-Nova dans le Véronais, qui n'ont pas été décrits, et que M. de Gazola a donnés au Muséum national d'Histoire natu-

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un Extrait.

relle en l'an XI ; par M. FAUJAS-SAINT FOND. Ces fossiles sont des ornitholites (des plumes d'oiseaux), un insecte et un crustacée. M. Faujas en donne la figure. — Sur la Crénatule, nouveau genre de coquillage ; par M. LAMARCK. Ce genre est voisin des pernes ; il se distingue par la charnière qui est crénelée, par l'absence des callosités sur le bord des valves, qui ne laissent le passage ouvert à aucun byssus de l'animal. M. Lamarck connoît, décrit et figure deux espèces de crénatules : la crénatule *aviculaire*, rapportée des Antilles par le capitaine Baudin, et la crénatule *ostoïde*, qui se trouve dans la mer Rouge. La *crénatule phasianoptère* (aile de faisan) de Chemnits, *ostrea picta* de Gmélin, n'en est peut-être qu'une variété. — Description ostéologique du Rhinocéros unicorne ; par George CUVIER. Cet habile naturaliste doit communiquer dans cet excellent journal la suite de ses belles observations sur les animaux fossiles. Il croit avec raison devoir les les faire précéder de la description de l'ostéologie de quelques animaux qui n'ont point encore été décrits sous ce rapport. Le rhinocéros est de ce nombre. Cette savante description est faite sur le beau squelette du rhinocéros qui a vécu vingt ans à la ménagerie ; elle est accompagnée de trois planches, dessinées et gravées à l'eau forte par M. Cuvier lui-même. Elles représentent : 1.° le squelette entier ; 2.° les machoires supérieure et inférieure ; 3.° des dents fossiles de rhinocéros. — Mémoire sur une Distribution méthodique des Mouvemens progressifs des Animaux ; par F. M. DAUDIN. L'auteur de ce mémoire reconnoit neuf modifications du mouvement volontaire : 1.° la station ; 2.° la faculté de se mouvoir sans changer de place ; 3.° la faculté de se cramponner, de saisir et d'empoigner ; 4.° la marche ;

5.° le grimper; 6.° le saut; 7.° le ramper, et la faculté de se traîner et de se glisser; 8.° la natation; 9.° le vol. — Mémoire sur le Thouinia, nouveau genre de la famille des Savonniers; par M. POITEAU. Le *thouinia* de THUNBERG et de SWARTS a été rappelé au genre *chionantus*. Celui de SCHMIDT est un *endrachium* de JUSSIEU. Il n'existoit donc plus de genre consacré au savant botaniste Thouin. M. Poiteau espère que ce nouveau genre que sa reconnoissance lui consacre sera conservé : c'est une belle plante de l'*octandrie monogynie* de LINNÉ et de la famille des *savonniers* de JUSSIEU. M. Poiteau en a publié la figure d'après un dessin fait par lui-même. — Voyage au sommet du mont Perdu, lu à la séance publique de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national; par le C. RAMOND. Ce voyage a été déja imprimé dans le Magasin Encyclopédique. A. L. M.

MÉDECINE.

JOURNAL de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par les CC. CORVISART, LEROUX et BOYER, professeurs à l'Ecole de Médecine de Paris. Tome VII. (Mois de Frimaire an XII.) A Paris, chez *Migneret*, imprimeur, rue du Sépulcre, n. 28, et *Méquignon* l'aîné, libraire, rue de l'Ecole de Medecine, n.° 3, vis-à-vis la rue Hautefeuille. In-8.°

Ce cahier contient les articles suivans : Description des Fièvres bilieuses qui ont régné à Brioude, département de la Haute-Loire, sur la fin de l'an X et au commencement de l'an XI; par MATUSSIÈRE, médecin. — Observations sur les Plaies de Tête;

par GIRAUD, docteur en chirurgie. — Observation sur la sortie d'un grand nombre d'hydatides par l'anus, suivie d'accidens graves, dus en partie à la maladie vénérienne; par BRILLOUET, médecin. — Observations météorologiques, faites à Montmorency, dans le mois de vendémiaire de l'an XII, par L. COTTE. — Récapitulation générale des Constitutions météorologiques et médicales des six derniers mois de l'an XI, observées à Lille par DOURLEN, médecin.

STATISTIQUE.

STATISTIQUE générale et particulière de la France et de ses Colonies, avec une nouvelle description topographique, physique, agricole, politique, industrielle et commerciale de cet état; par une Société de Gens de Lettres et de Savans. A Paris, chez F. *Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20. 7 forts volumes in-8.° de plus de 3,770 pages. Avec un Atlas grand in-4.° Prix, 52 fr., brochés et étiquetés; et 64 fr. par la poste, franc de port.

L'ouvrage que nous annonçons est le fruit de beaucoup de recherches, de dépenses, de travaux et de soins. Nous ne saurions donc mieux en donner une idée au public que par l'aperçu de ce qui s'y trouve compris.

La *Description topographique*, *géologique* et *météorologique* du territoire françois, son *étendue*, ses *limites*, ses *anciennes* et *nouvelles divisions*, ses *rivières*, ses *canaux*, ses *chaînes de montagnes*, composent la première partie, divisée en plusieurs sections.

On traite dans la seconde partie et dans ses sous-divisions, de la *population* dans l'ancienne France et depuis son agrandissement; des divers rapports du nombre des habitans à l'étendue territoriale, aux mariages, aux decès, aux naissances, aux sexes, aux divers âges, aux levées militaires, etc. On y a joint des considérations sur les causes de longévité dans les diverses classes de la société, et des tables des probabilités de la durée de la vie. Un grand tableau, très-curieux, termine ce chapitre : c'est celui des *naissances*, *mariages* et *décès* qui ont eu lieu dans chaque département, en l'an IX (1).

La *description agricole du sol*, des détails historiques et intéressans sur les progrès de l'agriculture en France, sur les causes qui l'ont perfectionnée, sur celles qui l'ont entravée, sur son état actuel, sa richesse, ses méthodes de culture, occupent la troisième partie, également divisée en autant de paragraphes qu'il y a de sujets à traiter.

Les richesses qu'offre le territoire françois en *productions végétales*, *animales* et *minérales*, sont, dans les chapitres suivans, exposées avec un très-grande étendue, parce qu'elles forment une des principales connoissances de la Statistique. Les localités, l'état du produit et le nombre des *mines* de tous les genres, des *forges*, *usines*, et la situation du *commerce des substances minérales*, ont été présentés avec un soin particulier : travail d'autant plus précieux, qu'il ne se trouve dans aucun ouvrage imprimé. Ces diverses productions ont été considérées sous les rapports agricoles, économiques et commerciaux, et l'on a indiqué les vues d'amélioration dont elles étoient susceptibles.

(1) Le tableau pour l'an x, n'est point encore terminé.

L'*industrie*, les *fabriques*, le régime des *arts et métiers;* enfin, le *commerce intérieur, extérieur* et *colonial*, et les établissemens destinés à son usage ont dû occuper une place distinguée dans cet ouvrage; aussi les a-t-on traités de manière à ce que non-seulement les hommes attachés ou ceux qui se destinent à l'*administration*, mais encore les *négocians*, puissent y puiser des connoissances qui leur soient utiles. Les localités de toutes les manufactures et fabriques de France s'y trouvent sous le titre de *Géographie industrielle et manufacturière.*

La *banque*, la *navigation intérieure* de la France, ses principales *routes*, les *poids*, *mesures*, *monnoies*, ont été également présentés comme moyens de commerce.

Jusqu'à présent l'on avoit cru devoir borner les matières qui composent la Statistique, à la description des parties intérieures des Etats; mais les auteurs qui se sont occupés de la rédaction de celle-ci, ont pensé que la *diplomatie*, tant *politique* que *commerciale*, influant nécessairement sur la force politique d'un pays, elle devoit entrer dans le tableau de sa puissance.

Ils y ont donc ajouté la *diplomatie politique et commerciale*, c'est-à-dire, l'exposé des divers genres de ministres diplomatiques établis en France, celui des principaux traités de paix et de commerce, avec les stipulations qui forment l'état de nos relations politiques actuelles.

Le tableau des *sciences*, des *lettres*, des *arts;* l'aperçu historique de leurs progrès successifs en France; l'*instruction publique*, les établissemens, les lois et réglemens qui la concernent; les *monumens* tant anciens que modernes, répandus dans chaque département, considérés sous les rapports

de leur ancienneté, de leur état actuel et de leur utilité ; le tableau des *eaux minérales* les plus accréditées en France, avec un précis de leur examen, de leur nature et de leur emploi, précédé de quelques réflexions générales sur cette branche de nos ressources médicales ; le *culte*, le *caractère*, les *mœurs*, sont des objets qui occupent autant de chapitres particuliers, et donnent une connoissance étendue de tout ce qui s'y rapporte.

Après avoir ainsi développé le tableau de la richesse, de la force et de l'instruction, les auteurs passent au système constitutif du *Gouvernement*, tel qu'il existe aujourd'hui.

Ils traitent ensuite la partie des *finances*, et y développent l'ensemble de notre administration financière ; les impôts, les revenus, les dépenses ; ils comparent notre état actuel avec celui qui existoit sous la monarchie ; ils appuient toutes leurs données de pièces justificatives. Ils font aussi connoître l'administration *civile*, en donnant des détails sur les fonctions et attributions des préfets, des sous-préfets, des maires et adjoints, des conseils-généraux de départemens, conseils de préfectures, d'arrondissemens et de communes.

Ils passent ensuite à l'administration de la *justice*, et développent notre organisation judiciaire dans toutes ses parties, les attributions des divers tribunaux, les fonctions des juges, commissaires du Gouvernement, etc. ; en un mot, tout ce qui peut donner une connoissance juste et complète de cette grande partie du Gouvernement.

Le système *forestier* a été traité de manière à en faire connoître l'importance et les diverses parties. Après des réflexions générales sur les forêts, sur leur aménagement, les causes de leur dépéris-

sement, etc., les auteurs font connoître les moyens administratifs établis pour leur conservation, avec le tableau des divisions forestières et des fonctionnaires publics chargés de l'exécution des lois qui y sont relatives.

Le système *militaire* n'occupe pas moins de place; on lui a donné tout le développement nécessaire, pour que les personnes qui sont au service puissent y trouver les renseignemens et les faits qui leur sont indispensablement utiles; c'est un tableau complet, raisonné et détaillé, des diverses armes qui composent la force armée, des fonctions, devoirs, droits et grades, et des corps militaires. On y a joint l'extrait des lois et divers réglemens auxquels l'armée est assujétie pour son administration, sa discipline et son régime en temps de guerre et pendant la paix.

La *marine* si importante est traitée avec une égale attention : l'historique de ses progrès, son état, les forces de mer, les divers genres de bâtimens que nous employons, la police des gens de mer, les réglemens propres à ce service, les lois maritimes sur l'organisation des flottes, la course, les prises, le droit des neutres, sont autant de parties développées dans autant d'articles séparés et appuyés de tableaux extraits des lois, arrêtés et réglemens sur la marine militaire et marchande.

La Statistique ne se borne pas seulement à présenter le tableau général des productions, des consommations, de l'industrie, du commerce, etc., d'un Etat; elle doit encore offrir celui de chacune de ses divisions politiques et géographiques, afin de faire connoître les *faits particuliers* qui les distinguent les unes des autres. Aussi l'ouvrage que nous publions donne-t-il la *description topographi-*

que, physique, politique, industrielle et *commerciale* de la France, d'après sa nouvelle division en départemens, arrondissemens communaux ou sous-préfectures, et justices de paix ou cantons.

Cette partie forme, à elle seule, un ouvrage, puisqu'elle embrasse deux forts volumes (les tomes V et VI). Elle donne la Statistique particulière de chacun des 108 départemens, avec des résultats et des faits positifs sur leur état actuel.

Enfin, la splendeur de l'empire françois ne résulte pas seulement de sa puissance continentale, mais encore de ses *colonies;* il falloit donc, pour en donner un tableau complet, présenter aussi celui de toutes nos *possessions dans les deux Indes et en Afrique.* C'est ce que les auteurs ont exécuté de manière à rendre cette partie de l'ouvrage utile à tous ceux qui s'intéressent à la prospérité nationale; mais principalement aux *négocians.* Ils y trouveront le tableau historique des progrès du commerce colonial, les lois et réglemens d'administration qui le concerne, l'aperçu des productions et des marchandises qui entrent dans le commerce de chaque colonie, leur description et la valeur annuelle des objets que nous en tirons ou que nous y portons, des vues d'améliorations ou d'entreprises utiles que peut tenter le commerce françois: ces connoissances sont appuyées de *tableaux* authentiques, et d'extraits d'*actes* relatifs aux colonies.

L'*Atlas* grand in-4.° qui accompagne cet ouvrage, a été exécuté avec le plus grand soin. Il fait connoître les dernières découvertes dans toutes les parties du monde où la France a des établissemens. Il renferme *neuf* cartes enluminées, dont sept *gravées en taille-douce* par *J. B. P. Tardieu* l'aîné, et deux par d'autres artistes distingués; savoir: 1.° une *carte*

de France, divisée en 108 départemens, imprimée sur colombier. — 2.° Celle de la *navigation intérieure et de ses canaux exécutés ou projetés*, imprimée aussi sur colombier. — 3.° Celle de l'*Inde*, imprimée sur grand raisin, et où se trouvent les colonies et possessions françoises des *côtes de Malabar* et de *Coromandel*, *Mahé*, *Pondichéry*, *Karikal* et *Chandernagor*. — 4.° La Carte d'*Afrique*, imprimée aussi sur grand raisin, où sont situées les possessions françoises de *Madagascar*, des *Isles de France*, de *Bourbon* ou de la *Réunion*, de *Rodrigue*, *Séchelles*, *Praslin*, de *Diego-Garcias*. — 5.° Celle de la *côte occidentale de l'Afrique*, *depuis le cap Blanc*, *jusqu'à la rivière de Serra Leone*, comprenant le *cours de la rivière du Sénégal et de la Gambie*; imprimée sur le même papier; on y voit les possessions françoises d'*Arguin*, *Sénégal*, *Podor*, *Galam*, *Gorée*, *Gambia*, etc. — 6.° La Carte détaillée de *Saint-Domingue*, *divisée par départemens*, et imprimée sur grand raisin. — 7.° Celle des *isles Antilles*, imprimée sur même papier; qui comprend les possessions françoises de *Saint-Domingue*, de la *Martinique*, de la *Guadeloupe*, de *Sainte-Lucie*, de *Tabago*, de *Marie Galante*, de la *Désirade*, des *Saintes*, de *Saint-Martin*, de *Saint-Pierre* et *Miquelon*, etc. — 8.° La Carte de la *Guiane Françoise et Hollandoise*, imprimée sur grand raisin, *dressée d'après celle manuscrite de* S. Mentelle, garde du dépôt des cartes de la colonie de *Cayenne*, et capitaine d'infanterie; *et d'après la carte de* M. Buache. — 9.° Celle du *cours de Mississipi*, comprenant *la Louisiane*, *les Deux-Florides*, une partie des *Etats-Unis* et *pays adjacens*; imprimée sur nom de Jésus.

L'*Atlas* contient encore beaucoup de *tableaux*, dont quelques-uns imprimés sur papier grand aigle

et chapelet, et qui font connoître le commerce extérieur et intérieur, les importations et exportations dans tous les pays, la navigation générale de la France, sa population, ses armées de terre et de mer. En un mot, cet Atlas est terminé par 52 pag. grand in-4.° de *tableaux des mines*, *forges*, *fonderies*, *usines*, *salines*, etc., que possède la France, indiquant leurs localités, leur état, leur nombre et leur produit. Ces tableaux ont été dressés par M. *Gorsse*, élève de l'*Ecole des mines de France.*

Enfin, l'ouvrage est précédé d'un très-bon *Discours préliminaire* par M. *Peuchet*, où l'on a donné un aperçu historique très-étendu des progrès de la Statistique.

Une *Table générale des matières, par ordre alphabétique*, extrêmement ample, variée et commode, termine l'ouvrage : tout ce qui croît, ce qui se manufacture en France et dans ses colonies; en un mot, tout ce qui a rapport au commerce, aux productions, aux arts, s'y trouve avec facilité sous le nom caractéristique.

Education.

La Gymnastique de la Jeunesse, ou *Traité élémentaire des Jeux d'exercice, considérés sous le rapport de l'utilité physique et morale; par M. A. Amar Duvivier, et L. F. Jauffret. Ouvrage orné de 30 gravures.* A Paris, chez *Debray*, libraire, place du Muséum, n.° 9. 1 vol. in-12 de 300 pages.

Les ouvrages d'éducation se multiplient, et nos mœurs sont les mêmes. Les bons esprits, les vrais citoyens consacrent leurs travaux à ramener cette

jeunesse négligée, égarée même par douze années de leçons d'immoralité, d'exemples de perversité, de systèmes de corruption, à ces principes de justice et de morale que la nature a mis en nous, et qui sont le soutien de l'organisation sociale. Les ouvrages de ces auteurs estimables ne paroissent pas produire le changement qu'ils sollicitent. Le mal est fait, il faut empêcher qu'il ne devienne épidémique : la génération qui arrive peut en être préservée, si les parens, si les instituteurs sont persuadés par l'expérience, que tout ce qui a été pratiqué jusqu'ici en éducation doit être rejeté, que tout ce qui a été enseigné doit être oublié, et qu'un nouvel ordre de choses doit appeler la jeunesse qu'ils ont à instruire, à des connoissances qui puissent en faire un jour des hommes estimables, sous les rapports de fils, de pères, d'époux, de citoyens. Ces connoissances d'instruction et de moralité n'excluent point les développemens physiques, dont le bon état pénètre pour ainsi dire jusqu'à l'ame, et lui donne cette énergie nécessaire à l'homme dans toute les situations de la vie. C'est dans cette vue que les auteurs de cette gymnastique publient leur ouvrage Dans la première partie, ils démontrent la nécessité de l'exercice, et les avantages que le physique et le moral doivent en retirer. La deuxième partie contient la description et la théorie de tous les jeux d'exercice anciens et modernes, et indique les moyens de les rendre pratiquables et salutaires à la jeunesse actuelle. La troisième est un essai sur l'exercice des sens. Les auteurs anglois et allemands qui se sont plus occupés que nous de cette seconde création de l'homme, ont été consultés par les auteurs françois, mais ils ne les ont point suivis exactement. Le fond des ouvrages étrangers étoit ex-

cellent ; ils l'ont conservé ; ils ont changé les détails en les rapprochant du caractère et des mœurs françoises.

Nous invitons tous ceux qui sont chargés de l'honorable et intéressante fonction d'instruire la jeunesse, de lire et de méditer tout ce que les auteurs de la Gymnastique disent, dans la première partie, sur les vices et les conséquences de notre système actuel d'éducation ; sur ses suites, par rapport à la santé, par rapport aux mœurs ; sur l'insuffisance des moyens employés jusqu'ici pour reparer le mal.

Nous n'entrerons point dans le détail des divers exercices gymniques et des règles qui les dirigent ; il faut les chercher dans l'ouvrage, et non espérer de le trouver dans un extrait.

Un essai sur l'*exercice des sens*, essai d'autant plus curieux qu'il est neuf, termine le volumé. On y traite de sa possibilité, de son utilité, et des moyens de le faire avec succès. Les auteurs ne présentent leurs observations que comme des doutes ; ils les soumettent à l'examen de leurs lecteurs, et à l'expérience de ceux qui ne se contentent pas d'être à la tête d'un lycée, ou d'une de ces maisons d'éducation trop multipliées, mais qui étudient le caractère et les dispositions des élèves qui leur sont confiés.

A. J. D. B.

HISTOIRE.

EPHÉMÉRIDES politiques, littéraires et religieuses, présentant, pour chacun des jours de l'année, un Tableau des Événemens remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, jusqu'au 1.er janvier 1803 ; par le C. NOEL, inspecteur-général de l'instruction

publique, et le C. PLANCHE, *instituteur, à Paris; avec cette épigraphe :*

Et quo sit facto quæque notata die.
OVID. Fast.

Mois de novembre. A Paris, chez *Lenormant*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 42; et Henri *Nicolle*, quai Malaquais, petit hôtel Bouillon. An XII — 1803. In-8.° de 256 p.

GRAMMAIRE.

PHILOSOPHIE élémentaire, ou *MÉTHODE analytique appliquée aux Sciences et aux Langues; par le C.* MONGIN, *professeur de Grammaire générale à l'Ecole centrale de la Meurthe.* A Nancy, chez *Hœner* et *de la Haye*, imprimeurs, rue de la Constitution, n.° 10. An XI — 1803. 2 vol. in-8.°; prix, 6 francs.

Il y a longtemps que les philosophes et les grammairiens ont approfondi tout ce qu'il est possible de savoir de l'entendement humain, tout ce que les langues ont de ressources pour l'expression de la pensée. Toutes les parties de cette science, connue sous le nom de *Grammaire générale*, ont été traitées, et avec succès; mais elles sont ou isolées et éparses, ou chargées de systèmes, de longueurs et de détails qui en rendent l'étude pénible. Il falloit faire de ces parties un corps complet, dont tous les membres, liés par des rapports naturels, s'aidassent réciproquement et missent dans son vrai jour l'homme intellectuel déployant peu-à-peu ses facultés, et s'élevant par degré, des notions les plus

simples, aux spéculations les plus sublimes et les plus abstraites.

C'est le plan que s'est tracé l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons; et pour le remplir, il a suivi une division exacte et naturelle, la *pensée* et l'*expression*.

La première partie, qui est l'analyse de l'entendement humain, comprend :

1.° Un traité des *sensations*, où l'on voit comment et à quel degré la faculté de sentir contribue au développement de la pensée;

2.° L'*idéologie* qui, prenant la pensée à ses premiers élémens, la suit dans les différentes formes qu'elle reçoit des opérations intellectuelles;

3.° La *logique* ou règle critique de jugement, de raisonnement et de méthode.

Toute cette première partie forme une doctrine liée, philosophique, dégagée de systèmes; l'origine, les progrès, la certitude des connoissances humaines y sont présentés avec une clarté et une précision qu'il est très-difficile d'obtenir en métaphysique.

La seconde partie, fondée sur la première et constamment en rapport avec elle, est divisée en quatre articles.

Dans le premier, on considère la formation naturelle des langues, l'analogie des signes ou partie du discours avec les idées et les opérations de l'esprit, la réunion des mots dans la proposition : c'est proprement la grammaire universelle.

Dans le second, des rapprochemens généraux entre les langues grecque, latine et françoise, font sentir la justesse des principles établis dans l'article précédent.

Le troisième est un plan de grammaire françoise,

dans lequel on indique la marche qu'il faut suivre dans l'étude raisonnée de notre langue, et où il faut chercher la solution de ses difficultés.

Le quatrième et dernier article donne un précis historique de la science grammaticale, et l'analyse des ouvrages qui ont contribué à la fixer sous sa forme actuelle.

Pour ne pas interrompre la chaîne et l'exposition des principes, l'auteur a renvoyé dans des notes, à la fin de chaque partie, toutes les discussions qui pouvoient offrir quelque intérêt ou quelques difficultés; et ces notes ne sont pas la partie la moins intéressante de l'ouvrage.

Ce plan, comme on voit, embrasse dans son seul ensemble, l'art de penser et celui de parler; il les tient continuellement en rapport et rend sensible l'influence qu'ils ont l'un sur l'autre. Aussi, la *Philosophie élémentaire*, quoiqu'elle ne soit qu'un précis methodique de ce que les philosophes et les grammairiens ont écrit sur l'entendement humain et sur les langues, offre une doctrine complete, liée et bien suivie. Elle peut être surtout infiniment utile aux jeunes gens qui, ayant les élémens de quelques sciences, commencent à éprouver le besoin de classer leurs idées, de rectifier ce qu'il y a eu d'imparfait dans leur premier travail, et d'avoir des connoissances qui soient vraiment à eux. C'est pour eux principalement que l'auteur de la Philosophie élémentaire a travaillé; mais on peut ajouter que son ouvrage sera encore lu avec plaisir et avec fruit, par ceux des hommes instruits qui mettent quelque prix aux bonnes méthodes, et qui aiment à revenir sur les premiers pas qu'ils ont faits dans la carrière des sciences.

WILLEM....

Beaux-Arts.

Essai sur le perfectionnement des beaux-arts par les sciences exactes, ou *Calculs et hypothèses sur la Poésie, la Peinture et la Musique; par R. S. C., membre de la Société des Sciences et Arts de Paris et de plusieurs autres Sociétés savantes et littéraires.* 2 vol. in-8.°, chez *Pougens*, quai Voltaire; *Herrichs*, rue de la Loi.

Vouloir appliquer les calculs aux arts de l'imagination, c'est vouloir donner des chaînes au génie; Racine, Boileau, La Fontaine, Le Brun, Lemoine, Gluck, etc. ont-ils eu besoin de calculs et d'hypothèses pour produire Athalie, le Lutrin, la Galerie de Versailles, le Salon d'Hercule, Armide, etc. De quel avantage peut être au poète la *science chimique et de la physique avouée, avec une mythologie qui ne soit pas en contradiction perpétuelle avec elles, et susceptible ainsi de consacrer l'erreur.* Pour la musique, « l'auteur se propose de « soumettre la mélodie au calcul dans certains nom- « bres de cas pour tout ce qui est image simple, et « d'ouvrir ainsi une nouvelle carrière à cette par- « tie de la langue d'Euterpe; il fera plus, il sou- « mettra une nouvelle théorie sur les causes de « l'harmonie, basée sur un nouvel agent du son. « Quant à la peinture, l'auteur doit saisir ses ana- « logies parfaites avec la musique. J'observerai, « sous ce rapport, sa mélodie, c'est-à-dire, le tracé « simple du vrai et de la nature embellie, tracé « qui nous mène à des considérations sur les cour- « bes du corps humain. L'auteur de ces grandes con- « ceptions expliquera par-là mathématiquement une « partie des prescriptions de Lavater, qui n'étoient

« jusqu'ici appuyées que sur des prétendues expé-
« riences. » Ce projet de rapprochement des arts et des sciences est-il praticable? Ne nuiroit-il pas aux progrès des arts en même temps qu'il éloigneroit de l'étude des sciences. Tous ces systèmes de perfectibilité ne sont-ils donc imaginé que pour éteindre, dans notre esprit ces élans, cette impulsion du génie, ces productions des talens qui deviennent si rares, et qui nous font admirer le siècle tant decrié de Louis-le-Grand? Que les astronomes, les géomètres, les chymistes, les naturalistes continuent à conduire les sciences à leur perfection! que les poètes; les artistes, les littérateurs tâchent, s'ils le peuvent, de rivaliser avec les grands hommes qui ont immortalisé cette époque de notre histoire littéraires.

Ne pouvant analyser toutes les hypothèses répandues dans cet ouvrage, refuter tous les raisonnemens dont elles sont étayées, nous devons du moins donner au lecteur qui seroit tenté de le lire, un second exemple du style de l'auteur. Voici son début.

« La haute géométrie, l'astronomie et surtout
« la chimie ont marché à pas de géant dans le cours
« du dix-septième siècle. Ces filles de la nature et
« du génie sont près de pénétrer le secret de leur
« mère, tandis que la peinture, la poésie, la mu-
« sique même, leurs aînées, folâtrent sur son sein,
« esquissent ses traits avec grace, mais dédaignent
« ou négligent ses mystères, et bientôt ne s'enten-
« dront plus avec leurs sœurs; enfin l'heure est ve-
« nue où les artistes doivent être des savans, ou
« rester les romanciers de la nature. » Qu'ils restent ce qu'ils sont, ils n'ont rien de mieux à faire. Qu'ils ne cherchent pas le talent dans les livres comme celui-ci, mais dans celui que la nature leur présente, et que le génie embellit encore.

A. J. D. B.

Histoire ecclésiastique.

Du Pape et de ses droits religieux ; par l'abbé Barruel, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Paris, 2 vol. in-8°. A Paris, chez *Crapart, Caille* et *Ravier*, rue Pavée, n.° 12.

Ce recueil de dissertations savantes et instructives n'est pas susceptible d'être analysé, nous devons nous borner à désigner quelles sont les matières qu'on y traite. Dans la première partie, l'auteur remonte à la fondation de la religion chrétienne, et et à la constitution de l'église La seconde partie contient la tradition générale de l'église sur l'autorité de S. Pierre et des papes ses successeurs ; c'est un ensemble de tableaux sur la succession des chefs de l'église universelle, appuyés sur les témoignages des premiers siècles, sur celui des conciles œcuméniques, des pères et des docteurs jusqu'au seizième siècle ; cette partie est historique, et remplie de recherches curieuses ; elle est terminée par un chapitre dans lequel M. Barruel rappelle les témoignages des auteurs protestans sur le pape et sur l'église de Rome. La tradition spéciale de l'église gallicane sur S. Pierre et sur les papes forme la troisième partie et remplit un volume. C'est le complément d'un ouvrage qui ne sera pas lu par ceux qui ne savent tromper leur ennui que par des lectures futiles, mais qui doit l'être par ceux qui aiment à s'instruire dans des productions solides, et surtout par ceux qui cherchent à se fortifier dans leur croyance. Il ne falloit pas moins que le courage, la patience et l'érudition de l'auteur *des Mémoires pour servir a l'histoire du jacobinisme*, pour publier, au moment où l'église de France vient de

reparoître, un ouvrage qui expose avec tant de clarté les principes qu'elle a toujours professés, et la doctrine qu'elle a toujours enseignée.

A. J. B. D.

Bibliographie.

Catalogue des livres de la bibliothèque et notice d'instrumens de physique, d'astronomie, etc., provenant du cabinet de feu L. G. Le-Monnier, docteur régent de la Faculté de Médecine, membre de l'Académie des Sciences de Paris, et autres, premier médecin de Louis XVI, précédées d'un extrait historique sur sa vie, etc., avec une table alphabétique des auteurs et des matières; le tout disposé et mis en ordre par L. F. A. Gaudefroy. — Cette vente se fera le 2 janvier 1804 (11 nivôse an XII), et jours suivans, rue des Bons-Enfans, n.° 19 et 36, en la salle de vente, en face de l'entrée de la cour des Fontaines. A. Paris, chez *Gaudefroy*, libraire, rue de Grenelle-S.-Honoré, n.° 32, vis-à-vis la rue des Deux-Ecus. An XII—1804. Le prix de ce Catalogue qui consiste en 226 pages, est 2 fr. 25 cent., et 3 fr, franc de port.

Cette bibliothèque contient un grand nombre de bons articles, principalement sur les sciences physiques et médicales.

Langue grecque.

Observations sur l'Opinion de quelques Hellénistes touchant le Grec moderne; par P. Codrika, Athénien. A Paris, chez *Delaunay*, libraire,

palais du Tribunat, n.° 243. In-8.°, 1 fr. 20 cent., et 1 fr. 50 cent. franc de port.

Il n'est pas facile de donner un extrait de cette petite brochure, quoiqu'elle soit écrite avec clarté, parce qu'elle est très-substantielle. M. Codrika s'attache à prouver d'abord la fausseté de l'assertion de Bonamy, que le grec moderne a été primitivement formé sur le françois, ou sur le françois et l'italien pris ensemble : M. Codrika fait voir au contraire que le génie du grec moderne n'a de conformité avec les expressions françoises et italiennes, que celle qui résulte de la conformité de ces deux langues avec le grec ancien. Il spécifie les treize idiomes de la langue gréco-barbare; il désigne les jargons dans lesquels ces idiomes se subdivisent; il fait voir que le grec moderne pur est dérivé de la langue grecque ancienne. Nous invitons les amateurs de la langue grecque à lire cette brochure, où ils trouveront ces idées amplement développées.

A. L. M.

Langue françoise.

Dictionnaire universel de la Langue françoise, avec le latin, et Manuel d'Ortographe et de Néologie, Extrait comparatif des Dictionnaires publiés jusqu'à ce jour, contenant : 1.° les Nomenclatures, l'Orthographe, l'Analyse et la Comparaison des Définitions des Dictionnaires de l'Académie françoise, édition de 1778, sans citations, de 1798 (an VI); de 1803 (an XI); des Dictionnaires de Trévoux, Richelet, Ferraud, Restaut, *ancienne et nouvelle édition;* Gattel, Cormon, Wailly, *Dictionnaire des Rimes, et*

Dictionnaire abrégé de l'Académie ; Catineau ; *première et deuxième édition , pour l'orthographe de Voltaire ; avec la citation de leurs noms à chaque mot ;* 2.° *La Nomenclature et l'Analyse des Définitions des Dictionnaires du vieux Langage, du Manuel lexique, des Dictionnaires de Néologie, des dictionnaires françois et étrangers* (Boyer, Alberti, Cotgrave, Schwan, etc.), *des Encyclopédies alphabétique et méthodique ; des Dictionnaires particuliers et Traités élémentaires d'Agriculture , d'Anatomie , d'Antiquité , d'Architecture , d'Art militaire , d'Art vétérinaire , d'Astronomie et d'Astrologie, des Beaux-Arts , de Blason , de Botanique , avec les propriétés des plantes , etc. ; de Chasse ; (de Chymie , Chirurgie : Histoire naturelle , Médecine , Philosophie , anciennes et nouvelles , et leur Synonymie) ; de Commerce , avec les monnoies , les poids et mesures étrangers et leur valeur ; de Coutumes , des Eaux et Faréts , de Finance , d'Horlogerie , de Jeux . de Jurisprudence , de Manége , de Marine , de Mathématique , de Mécanique , de Musique , de Péché , de Pharmacie , de Physique , de Théologie ; etc ; des Dictionnaires des Arts , Métiers et Manufactures ; la prononciation pour les cas difficiles* ; 3.° *des Dictionnaires particuliers des Rimes , des Synonymes ou Acception , et des Homonymes ; de Mythologie universelle ; des Hommes célèbres jusqu'à nos jours ; de géographie , avec l'ancienne et la nouvelle division de l'Europe ;* 4.° *des Traités particuliers de Versification , de Ponctuation , et de Conjugaison des Verbes , et leur régime ; les principales Difficultés de la Langue françoise , etc. ; un Abrégé de Grammaire en Tableau. Ouvrage qui peut tenir lieu , pour l'u-*

sage habituel, de tous les dictionnaires. Par P. C. V. Boiste, imprimeur. Deuxième édition, avec cette épigraphe :

Le premier livre d'une nation est le Dictionnaire de sa langue.
Volney.

A Paris, chez *Desray*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 36, quartier de l'Odéon. Prix, 2 vol. in-8.° oblong, brochés, de près de 1300 pages, pouvant commodément être reliés en un seul, attendu le format, 15 fr., et 19 fr., francs de port par la poste. Un vol in-4.°, de près de 700 pages, papier fin, broché, 21 fr., et 25 fr., franc de port. Le même, papier vélin, 42 fr., et 45 fr., franc de port. An XI — 1803. *Les lettres non affranchies ne seront pas reçues.*

Ce titre très-étendu suffit pour faire voir combien ce dictionnaire est abondant et utile, et nous pouvons assurer que l'ouvrage satisfait à tout ce que le titre promet. Son format est commode, son impression soignée; il convient à tous les âges et à toutes les professions. Son succès ne peut être douteux.

Romans.

Les Amours de Psyché et de Cupidon; par La Fontaine. 1 vol. in-18. Suite des éditions stéréotypes d'après le procédé de Firmin *Didot*, en vente à Paris, chez Pierre *Didot* l'aîné, imprimeur, rue des Orties, n.° 3, et Firmin *Didot*, libraire, rue de Thionville, n.os 116 et 1850. Prix, broché, pap. ordin. 70 cent.; papiet fin, 1 fr. 10 cent.; pap. vél. 3 fr. 10 cent.; grand pap. vél. 4 fr. 60 cent.

MÉLANGES.

AN KÜNDIGUNG der neuen Leipziger, Litteratur-tung. — ANNONCE d'un nouveau Journal littéraire de Leipsick.

Depuis plus d'un siècle, Leipsick réunit des avantages littéraires très-considérables; celui de posséder une célèbre université, d'être le point de réunion du commerce de la librairie allemande, et d'avoir en général un commerce très-étendu et très-actif, ce qui facilite aux savans de cette ville l'entretien de liaisons interessantes avec ceux des autres pays. Depuis les temps de *Leibnitz* et de *Mencken*, les littérateurs de Leipsick n'ont pas manqué de profiter de ces avantages, en faveur de la critique littéraire. Tout le monde connoît les célèbres *Acta Eruditorum*; et depuis 1715, on a vu paroître à Leipsick le premier journal littéraire de l'Allemagne, qui, depuis, a trouvé tant d'imitations.

Après quelques interruptions que ce dernier avoit essuyées, M. *Beygang*, libraire, à Leipsick, entreprit avec le commencement du 9.e siècle un nouveau journal critique, sous le nom de *Journal littéraire de Leipsick (Leipziger Litteratur Zeitung)*.

Depuis le mois de juillet dernier, ce journal paroît sous une forme nouvelle, sous laquelle il contient de nouvelles *Acta Eruditorum Lipsiensia*, et qu'il fait connoître en même temps les principales productions de la littérature étrangère, aussi promptement que possible, au moyen des relations littéraires qui ont été établies avec des savans des différentes parties de l'Europe. Les rédacteurs de ce nouveau journal, sont: M. BECK, professeur de littérature grecque et latine, à Leipsick; M. ER-

HARD, professeur de droit à la même Université; M. BLÜMMER, membre du magistrat de Leipsick; M. KÜHN, professeur d'anatomie et de chirurgie; et M. CARUS, professeur de philosophie à la même Université.

On trouve dans ce journal, des mémoires, des analyses et des critiques d'ouvrages nouveaux, et des notices littéraires succinctes.

Sous le titre de *Mémoires*, ce journal publie des détails plus ou moins circonstanciés sur les découvertes importantes, les méthodes nouvelles, ainsi que les erreurs qui doivent exciter l'attention, ou qui pourroient devenir dangereuses. Dans ces mémoires, la matière est traitée sous le point de vue historique et critique; on cherche surtout à faire connoître les progrès que les auteurs nouveaux ont fait faire à la science, et à indiquer la méthode qu'il seroit utile de suivre pour lui en procurer de nouveaux.

Dans les analyses et les critiques d'ouvrages nouveaux, les rédacteurs se proposent surtout de présenter avec fidélité l'esprit de chaque ouvrage, de mettre le lecteur en état de juger si l'auteur a atteint le but qu'il s'étoit proposé, ou ce qu'il laisse encore à desirer. En même temps, ils auront égard aux ouvrages publiés antérieurement sur les sujets traités de nouveaux par les auteurs dont ils parleront, et ils feront voir jusqu'à quel point les nouveaux ouvrages contiennent du neuf.

Dans les notices succinctes, on trouve de courtes analyses des petits écrits publiés à l'occasion de certains événemens ou solennités, ou bien des indications préliminaires de nouveaux ouvrages qui ont paru, ou qui sont sur le point d'être mis au jour, et dont les rédacteurs se proposent de parler

dans la suite avec plus de détails. On y trouve également les indications de nouveaux romans, pièces de théâtres et autres ouvrages, lorsqu'ils ne méritent pas une analyse plus étendue.

Ce journal est accompagné d'une feuille d'annonces *(Intelligenzblatt)*, dans laquelle les rédacteurs donneront de temps à autre des notices sur l'état des sciences et des lettres pendant une certaine période, ou chez une nation entière; sur la situation des différentes Universités, les promotions qui y ont lieu, les opuscules qui paroissent à l'occasion de ces promotions, les prix proposés par les Sociétés savantes, ainsi que des détails sur leurs travaux; enfin les nouvelles de tout genre, qui peuvent intéresser les sciences, les lettres et les arts.

L'année entière de ce journal sera composée de 156 feuilles, format in-4.°, sans compter un nombre indéterminé de supplémens qu'on donnera à mesure que l'abondance des matières l'exigera.

Le prix d'abonnement de ce journal est de 32 francs pour la France. Les abonnemens se font chez MM. *Treuttel* et *Würtz*, libraires, à Paris et à Strasbourg.

Œuvres de Montesquieu. De l'Esprit des Lois. 5 vol. in-18. Suite des éditions stéréotypes d'après le procédé de Firmin *Didot*, en vente à Paris, chez Pierre *Didot* l'aîné, imprimeur, rue des Orties, n.° 3, et chez Firmin *Didot*, libraire, rue de Thionville, n.os 116 et 1850. Prix, broché, pap. ordin. 4 fr. 25 cent.; pap. fin, 6 fr. 75 cent.; pap. vél. 15 fr. 50 cent.; grand pap. vel. 23 fr.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

HISTOIRE.

Lettre de F. J. G. *de la Porte du Theil* au C. A. L. *Millin*, ou Notice et Extrait de la dissertation latine de M. N. *Ignarra* (*De Urbis Neapolis Regione Herculanensium*), concernant l'époque de la destruction totale des villes d'*Herculanum* et de *Pompeji*. 145

MORALE.

Le Philosophe de Charenton, par l'Auteur de la Gastronomie. 182

MÉDECINE.

Mémoires et Observations cliniques sur l'abus du Quinquina; par P. *Pomme*. 187

Traité des affections vaporeuses des deux sexes, ou Maladies nerveuses, vulgairement appelées *Maux de nerfs*; par le même. *Ibid.*

STATIQUE.

Elémens de Statique; par Louis *Poinsot*. 195

VOYAGE.

Second Voyage à la Louisiane; par *Baudry des Lozières*. 213

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Suite de la Notice sur la Foire de Pâques, 1803, à Leipsick. 218

Notice sur *Tiedemann*, mort à Marbourg. 225

Uniformité des poids et des mesures établie dans la république italienne. 227

Mort de l'abbé *de Fortis* à Bologne. *Ibid.*

FRANCE.

Notice sur les Antiquités trouvées dans la Saône, à Pontailler, département de la Côte-d'Or, pendant l'été de l'an x; par le C. P. X. *Leschevin*, de l'Académie de Dijon. 228

PARIS.

Institut national. 252-257

Muséum d'Histoire naturelle. 258

Choix des livres classiques des Lycées. *Ibid.*

THÉATRES.

Orphanis. 260

La Dédaigneuse. *Ibid.*

Cassandre Agamemnon et Colombine Cassandre. 262

Le Poète satyrique. *Ibid.*

LIVRES DIVERS.

Histoire naturelle.

Annales du Muséum national d'Histoire naturelle; par les Professeurs de cet établissement. 263

Médecine.

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par les CC. *Corvisart*, *Leroux* et *Boyer*. Tome VII. 265

Statistique.

Statistique générale et particulière de la France et de ses Colonies; par une Société de gens de lettres et de savans. 266

Education.

La Gymnastique de la Jeunesse, *ou* Traité élémentaire des Jeux d'exercice, considérés sous le rapport d'utilité physique et morale; par M. A. *Amar Duvivier* et L. F. *Jauffret.* 273

Histoire.

Ephémérides politiques, littéraires et religieuses; par le C. *Noel* et *Planche.* 275

Grammaire.

Philosophie élémentaire, *ou* Méthode analytique appliquée aux sciences et aux arts; par le C. *Mongin.* 276

Beaux-Arts.

Essai sur le perfectionnement des Beaux-Arts par les sciences exactes; par R. S. C. 279

Histoire ecclésiastique.

Du Pape et de ses droits religieux; par l'abbé *Barruel.* 281

Bibliographie.

Catalogue des livres de la bibliothèque et notice d'instrumens de physique, d'astronomie, etc., provenant du cabinet de feu L. G. Le Monnier; disposés et mis en ordre par L. F. A. *Gaudefroy.* 282

Langue grecque.

Observations sur l'opinion de quelques Hellénistes, touchant le Grec moderne; par P. *Codrika*, Athénien. *Ibid.*

Langue françoise.

Dictionnaire universel de la Langue françoise avec le latin; par P. C. V. *Boiste.* 285

Romans.

Les Amours de Psyché et de Cupidon; par *La Fontaine.* Suite des éditions stéréotypes d'après le procédé de Firmin Didot. 286

Mélanges.

Ankündigung der neuen Leipziger Litteratur-Zeitung. 286

OEuvres de *Montesquieu.* Suite des éditions stéréotypes d'après le procédé de Firmin Didot. 288

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

(N.° 15.) Nivose an 12.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé:

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, BARBIER DU BOCCAGE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOF-

froy, Ventenat, Cavanilles, Usteri, Boettiger, Visconti, Villoison, Willemet, Winckler, Fr. Lobstein, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. Fuchs, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

ECONOMIE POLITIQUE.

Collection de Mémoires et Correspondances officielles sur l'administration des Colonies, et notamment sur la Guyanne françoise et hollandoise; par V. P. *Malouet, ancien administrateur des Colonies et de la Marine.* 5 vol. in-8.° A Paris, chez *Baudouin.* An X.

Le plus beau témoignage qui puisse être rendu à l'administration de M. Malouet, c'est sans doute la publication même de ses mémoires. En effet, pouvoir avouer aux yeux du public toutes les vues qu'on a formées, toutes les opérations qu'on a exécutées; pouvoir les avouer, lorsqu'une expérience de plus de vingt ans, a dû ou les condamner, ou les justifier, après une révolution qui a été elle-même la plus extraordinaire des expériences, qui a déplacé une foule d'idées, et changé les principes du Gouvernement; c'est une faculté, ou plutôt une récompense réservée uniquement à celui qui se dirige d'après des règles vraies dans tous les temps, et supérieures à tous les systèmes. Rien n'est plus ordinaire aux administrateurs que d'envelopper d'un voile mystérieux les maximes qui les guident; à les entendre, le talent de l'administration est une sorte de faculté particulière, un don

que le ciel accorde à quelques êtres privilégiés, qui ne peut être ni défini, ni suppléé par la raison ; ils se donneroient presque pour des êtres inspirés ; moyen facile de concilier les prétentions de la vanité avec le sentiment de sa propre ignorance ! Mais s'il importe en général, pour la garantie même du succès de l'administration, qu'elle soit érigée en science, c'est à-dire, qu'elle se fonde sur des principes certains, qu'elle adopte des méthodes fixes, il importe surtout, dans les pays libres, où les emplois publics sont ouverts à tous, que cette science soit développée, mise au grand jour, et présentée à l'examen des bons esprits. Nous le répétons, M. Malouet ne peut que s'applaudir de paroître à ce tribunal, quoiqu'assurément il se soit consacré à la branche d'administration la plus difficile en elle-même et la moins connue avant lui. Sa conduite respire les intentions les plus pures ; ami de l'ordre, ennemi des actes arbitraires, il associe la modération à la fermeté. Il veut le bien et sait le faire, et les lumières ne sont en lui que les auxiliaires de la justice. Il déploie dans ses correspondances une indépendance, une franchise qui annoncent la conviction, et qui la produit ; il intéresse à toutes ses opinions, parce que dans toutes on retrouve l'honnête homme et l'ami de l'humanité.

La Guyanne françoise étoit une possession à charge à la France, devenue depuis quarante ans le point de mire de tous les faiseurs de projets, et des capitalistes disposés à être leurs dupes. Toutes les folies dont elle a été le théâtre, sont à peine croya-

bles. Il faut en lire le récit dans l'introduction qui présente un tableau abrégé de l'administration et des vues de M. Malouet. Il porta dans ces déserts les lumières d'un homme d'Etat ; il eût pu les féconder, du moins, il a fixé, d'une manière irrévocable, nos opinions sur cette colonie, qui a coûté tant de sacrifices à l'Etat, sans lui rendre aucun avantage ; il nous a appris comment on devra s'y prendre, si l'on veut l'habiter, la défricher, la rendre utile au commerce et à la navigation : tout ce qu'on peut raisonnablement exiger pour arrêter un plan et espérer le succès d'un établissement en Amérique, se trouve réuni dans les trois premiers volumes. Tous les détails, tous les objets d'une administration coloniale peuvent y être jugés dans leurs rapports réciproques, et dans le plus grand rapport qui les rattache tous à l'intérêt de la métropole. Le compte rendu, la rédaction des plans et des motifs nous ont particulièrement satisfait. Le voyage de Surinam excite plus de curiosité. L'état de cette colonie, sa richesse, sa police, les vices qui y règnent, les abus de crédit qui s'y commettent, la guerre des nègres marrons, le projet insensé du gouvernement françois, fondé sur une fable de l'abbé Raynal, la sagesse avec laquelle M. Malouet en efface la trace pour y substituer des recherches utiles, tout cet ensemble présente dans un petit cadre un assez grand tableau, et fournit à l'histoire des matériaux aussi précieux qu'authentiques.

L'essai sur l'administration de Saint-Domingue

est un ouvrage plus lié, offre de plus vastes aperçus, et nous paroît d'une plus haute importance. L'état présent de cette colonie comparée à ce qu'elle étoit il y a vingt cinq ans; la suite d'observations qui conduisent l'auteur à un résultat applicable aux circonstances actuelles, tous ces grands intérêts de commerce, de culture, de régence, discutés avec autant de sagacité que d'impartialité, fixent l'attention du lecteur, et méritent celle du Gouvernement. M. Malouet ne se renferme point dans les faits de détail, il s'élève souvent aux vues les plus générales. Il compare le régime intérieur de nos colonies avec celui des autres nations. Il examine le degré d'utilité qu'elles présentent aux Etats d'Europe, l'influence qu'elles peuvent, qu'elles doivent avoir sur leur politique et leur législation. Il se trouve ramené souvent aux plus grandes questions d'économie publique, et y répand une nouvelle lumière. Il montre combien il est nécessaire de fonder, dans les colonies, un système de législation différent de celui qui est établi dans la métropole; de le proportionner à la diversité des mœurs, des intérêts, des localités; il cherche les bases de cette législation, soit par rapport à l'état civil des personnes, soit par rapport à l'administration de la justice. Il examine quelle espèce de commerce on peut laisser établir entre les colonies et les nations étrangères; il prend un juste milieu entre le système des prohibitions à celui de la liberté absolue. Ses idées sur l'esclavage des nègres ne satisferont pas tous les lecteurs; mais elles respirent cependant

une grande prudence ; tous du moins applaudiront aux tempéramens qu'il propose, non-seulement pour rendre la situation des nègres plus tolérable, mais surtout pour garantir en eux les droits sacrés de l'humanité. Des notes critiques du comte de Mirabeau père, donnent un nouveau prix à ce mémoire. Une des pensées auxquelles M. Malouet revient avec plus de plaisir, qu'il développe avec plus de succès, c'est que les colonies ne sont pas seulement d'un intérêt particulier pour chaque métropole, mais encore d'un intérêt général et commun pour tous les Etats de l'Europe. Il en conclut qu'elles devroient toujours être exemptes des guerres qui s'élèvent dans cette partie du monde, qu'un système de neutralité leur est également nécessaire, qu'elles se doivent, dans tous les temps, des secours mutuels et une mutuelle surveillance. « Le « travail, dit-il, est la richesse des nations ; il est « donc aussi leur propriété. Ainsi, leurs rapports « mutuels doivent tendre à favoriser le travail en « tout ce qui ne détruit ou ne limite pas celui qui « est propre à chaque nation. Ne seroit-ce pas là « une base fondamentale d'un traité de commerce « entre les grandes puissances ? Plaçons-y les co- « lonies et leur neutralité pendant la guerre. Ce « n'est point une chimérique philantropie qui la « sollicite, c'est l'amour de soi, l'intérêt privé de « chaque partie contractante que je consulte..... « Je m'interdirois donc, pendant la guerre, le mal « que je pourrois vous faire sans aucun profit pour « moi, et en m'en faisant à moi-même. — Or, toute

« attaque, toute invasion d'une colonie à manufac-
« ture exploitée par les noirs, présente ce carac-
« tère. J'attente à la sûreté de mes possessions en
« attaquant les vôtres. Je ne peux exciter, favoriser
« un soulevement de vos esclaves, les attirer à moi,
« sans m'exposer aux mêmes risques. Si je vous
« oblige à les armer, c'est une mesure extrême qui
« peut tourner à mon préjudice comme au vôtre.
« Je deviens, contre mon propre intérêt, l'auxi-
« liaire d'un ennemi commun. Voilà les raisons de
« sureté nécessaires à chaque gouvernement pro-
« priétaire pour adopter la neutralité. On conçoit
« facilement les motifs qui la rendroient précieuse
« à tous les peuples commerçans.... La co-pro-
« priété s'établit sur les produits des échanges ;
« effet merveilleux de l'ordre de la nature qui veut
« l'équilibre des poids, comme la gravitation des
« corps ! et, ne craignons pas de le dire, les sys-
« tèmes politiques qui contrarient les lois générales
« de l'univers, ne peuvent avoir aucun succès du-
« rable. Que signifie donc cette avidité de posses-
« sion pour des objets dont la jouissance ne peut
« être toujours exclusive, et se répartit nécessai-
« rement dans une proportion relative à l'industrie
« et aux besoins ? »

M. Malouet ne partage pas toutes les opinions de M. de Pradt, sur les révolutions futures qui attendent les colonies. Il croit qu'un plan de partage et d'équilibre de puissance dans cette partie du monde, rentre plutôt dans la classe des jeux du hasard, que dans celle des calculs de la politique.

Mais il examine les causes des changemens progressifs qui percent, dans les colonies, la force des choses, celle du temps, l'accroissement des lumières, des besoins et des abus. « Presque tous les « gouvernemens, dit-il, s'usent par une routine « léthargique, et finissent ensuite par des innova- « tions subites qui les frappent comme une attaque « d'apoplexie foudroyante. »

M. Malouet étend ses vues sur l'influence que la révolution françoise, les changemens survenus en Europe, et la paix générale, doivent exercer sur les colonies. Se résumant ensuite, il fixe quelques maximes fondamentales sur la nature d'un bon système colonial. « La première base de ce sys- « tème est, selon lui, dans cette maxime impres- « criptible du droit des nations, du droit de ci- « toyen : qu'on ne peut prononcer sur l'état des « personnes et des propriétés sans le consentement « des propriétaires et de leurs représentans... La « formation des tribunaux, leur bonne composi- « tion doivent être mis au premier rang des moyens « de restauration, et le crédit au second... C'est « l'état prospère de l'agriculture et du commerce « qui fonde le crédit. » Cette prospérité naît des mœurs et des lois; mais, selon M. Malouet, des mœurs encore plus que des lois.... Une banque territoriale, une sage distribution de l'impôt, des mesures qui favorisent l'extinction des dettes, l'admission de la concurrence étrangère, avec de sages limites; tels sont les principaux moyens qui pourront seconder cette restauration.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les mémoires de M. Malouet, est un caractère constant d'impartialité, de bonne foi, de droiture et d'équité. S'il se tient toujours en garde contre l'esprit de système, il ne sacrifie point cependant aux préjugés de l'habitude. Il est fidèle à consulter l'expérience; mais il ne l'envisage point comme des esprits étroits, qui, ne voyant dans le passé que la suite mécanique des faits, n'y puisent aucune lumière sur l'amélioration de l'avenir. « Il y a deux manières, dit-il, « de bouleverser l'ancien et le nouveau monde; « nous venons d'en essayer une, celle de briser tous « les liens; il reste celle de continuer tous les abus. « On ne se doute pas des ressources de la corrup- « tion : on ne voit que sa malfaisance; elle a aussi « son génie. Après avoir renversé tout ce qui est « ancien, elle poursuit toutes les innovations qui « mettroient en danger ses jouissances; et, s'il ne « lui convient plus de sanctionner tous les crimes, « elle est toujours disposée à signaler, comme cri- « minelles, la raison, la modération, la justice. « Cependant ce sont là les innovations que je de- « sirerois dans le régime des colonies et de leur « métropole. Le Mexique et le Pérou les desirent « aussi, et plus impérativement que moi. »

Il est doux, il est précieux pour le philosophe de voir un administrateur éclairé, accorder, dans la prospérité des nations, une aussi grande part à la morale. « Ce n'est pas seulement par sa consti- « tution, dit-il encore quelque part, mais par ses « mœurs, que l'Angleterre présente un grand spec-

« tacle d'indépendance et de prospérité : l'esprit
« public y est encore plus puissant que les lois ;
« mais ce sont les lois qui ont créé cet esprit pu-
« blic. La puissance de cet empire est principale-
« ment dans ses mœurs, et ses dangers sont dans
« l'exagération de sa puissance et de sa richesse, qui
« commence la corruption de ses mœurs.... C'est
« un heureux pays que celui où l'on n'a point à
« craindre un homme puissant, ni un méchant
« homme, où le pauvre est toujours secouru, où
« les juges et les tribunaux inspirent et méritent
« une grande vénération, où l'autorité domestique
« est une sorte de magistrature, où le lien conju-
« gal est respecté, où enfin la vertu est profitable...
« Mais si l'orgueil national s'exalte jusqu'à l'ivresse,
« s'il veut être le seul riche, le seul libre, le seul
« fort, ce superbe vaisseau se brisera sur les écueils
« qui l'environnent; et le jour où l'Angleterre per-
« droit ses mœurs, ses lois, sa liberté, seroit un
« jour de deuil pour le monde civilisé. Son intérêt
« lui commande une politique libérale : l'avidité
« commerciale corrompra ses mœurs. Si elle veut
« imposer des chaines, si elle ne dissimule les tri-
« buts que son commerce impose, sa prospérité
« s'éteindra dans de nouvelles guerres, dont le
« fardeau toujours croissant détruira ses finances.
« Cette considération, celle du véritable intérêt de
« l'Angleterre, et du besoin qu'elle a de concourir
« au bien-être des autres nations, n'est pas géné-
« ralement sentie par les Anglois, raisonnables sur
« tout autre point. — Les préventions, les préjugés

« nationaux les séparent un peu trop du reste du « monde ; et comme ils font peu de cas des étran- « gers, ils ne s'inquiètent pas de ce qui leur nuit, « de ce qui les blesse. Cependant le moment des « transactions est arrivé. Chaque peuple doit pren- « dre sa part du commerce du globe. Cette lutte « d'intrigues, de cupidité et d'usure mercantile, « qui formoit une partie de la science politique de « l'Europe, doit faire place à d'autres combinaisons ; « le système offensif et défensif des puissances, « leur système commercial s'appuieront sur d'autres « bases, si elles veulent profiter des leçons qu'elles « ont reçues de la révolution françoise. »

Il n'est pas moins précieux de retrouver l'amour sincère et courageux de la liberté dans un administrateur si sage, si exempt de tout esprit de système, qui écrivoit, agissoit sous l'ancien gouvernement, et dut aux maximes qu'il suivit, les succès qu'il obtint, et les louanges qu'il recueillit. Ce sentiment se retrouve presque à chaque page des mémoires ; il imprime son caractère à toutes les opérations importantes. Belle réponse aux argumens de ceux qui veulent mettre sur le compte de la liberté, toutes les erreurs, tous les rêves dangereux, et ne voient que la solution simple du pouvoir absolu pour toutes les questions administratives ! C'est que de même qu'une vraie liberté peut se concilier avec des formes diverses de gouvernement, l'amour de la liberté peut naître aussi dans tous les temps, et diriger un citoyen dans toutes les fonctions qu'il exerce. C'est qu'il faut aimer et respecter

les hommes pour bien connoître leurs intérêts, et que l'administration ignore les siens, si elle ne consulte avant tout ceux des administrés; c'est qu'enfin l'amour de la liberté n'est au fond que l'amour de la justice, de cette justice qui est le premier lien de la société, le premier bien de tout gouvernement, la première règle de ceux qui le régissent, la première garantie enfin des institutions, du pouvoir et des succès de toute administration publique.

On ne peut se dissimuler que l'ouvrage de M. Malouet n'eût infiniment gagné pour l'agrément, et ne se fût trouvé bien plus conforme au goût des lecteurs, si, au lieu de présenter une nomenclature rigoureuse des mémoires, lettres et pièces justificatives, il eût tracé, d'une part, un tableau historique de l'état des révolutions de nos colonies américaines, pendant qu'il auroit présenté, de l'autre, la perspective des améliorations qu'elles invoquent. On voudroit voir tous ces matériaux digérés former un corps et un ensemble plus systématique. Il paroît que M. Malouet ne s'est pas dissimulé le désavantage de la méthode qu'il a suivie, et qu'il a préféré, à ce qui eût été plus agréable, ce qu'il a jugé plus utile. Il a cru qu'il étoit trop délicat pour lui d'écrire une histoire dans laquelle il a été le principal acteur; il n'a point pensé que la fonction d'historien pût être distincte de celle de juge; il a voulu conserver à sa narration son caractère original de pièce officielle : et l'authenticité des faits, la justesse des observations, la réunion complète de tous les détails propres à éclairer le ré-

gime colonial, compensent ici le défaut d'ordre et la négligence apparente du travail.

Le style, quoique un peu diffus, est presque toujours pur et facile : il devient éloquent en quelques momens, c'est-à-dire, toutes les fois que l'auteur est appelé à défendre quelqu'un des grands intérêts de l'humanité et de la justice.

P. M. DÉGÉRANDO.

VOYAGE.

SPAZIERGANG nach Syrakus im Jahre 1802, von J. G. SEUME.

PROMENADE à Syracuse, faite dans l'année 1802; par J. G. SEUME. Brunswick et Leipsick, chez Fréd. *Vieweg*, 1803; 491 pages in-8.°

L'AUTEUR de ce voyage en Sicile, en Italie, en France, est un savant Allemand qui, par quelques travaux dans la littérature ancienne et par plusieurs essais heureux dans la poésie, s'est fait une réputation distinguée parmi les hommes de lettres de son pays. Il avoit déja entrepris plusieurs autres voyages avant de se résoudre à celui-ci. En qualité de militaire il avoit fait quelques campagnes en Amérique, dans les troupes hessoises, et depuis il a servi, pendant quelques années, dans les armées russes en Pologne, où il fut employé dans les bureaux de la guerre du

général en chef Igelstroem, c'est probablement parce qu'il a fait la plus grande partie de son voyage à pied, ou par modestie, qu'il lui a plu de l'appeler *une promenade*. Toute fois on reconnoit que c'est un homme instruit, éclairé et modeste, même lorsqu'on ne peut pas s'accorder avec lui sur les opinions politiques.

L'ouvrage a été rédigé en forme de lettres. Les observations qu'il y donne se répandent sur différens objets des beaux-arts, de la littérature, des antiquités et de la politique, elles sont très-souvent assez piquantes pour fixer l'attention du lecteur.— Il part de Leipsick en Saxe, où il résidoit alors. A Dresde, il est frappé de la pureté du dessin, de la beauté du coloris et du fini soigné des ouvrages du célèbre GRASSI, professeur de l'Académie électorale de peinture et de sculpture. A Vienne il voit les atteliers de FÜGER, qui venoit de finir son beau tableau représentant *Achille auprès du corps de Patrocle*, qu'il trouve un chef-d'œuvre de l'art de la peinture, par le sublime de l'expression dans la figure du jeune héros, même après avoir vu tout ce qu'il y a de beau et de grand en Italie et à Paris. Il y voit aussi les vingt-quatre superbes dessins du même maître, dont les sujets ont été tirés de la *Messiade de Klopstok*, et le tableau historique qui représente *Brutus*, pris dans le moment où il prononce ces mots terribles : *Expedi secures*. A Venise il admire un des plus précieux morceaux de la sculpture moderne, la belle *Hébé* de CANOVA. Il la trouva exposée dans une salle du palais Alberici, ornée d'un diadême en or et

tenant dans la main un vase du même métal. Arrivé à Padoue, il va voir le monument antique érigé par les citoyens de cette ville à l'historien Tite-Live, leur célèbre compatriote. Un littérateur de Padoue, qui, par complaisance, le lui avoit montré à l'hôtel-de-ville au-dessus de la porte d'entrée, lui dit ces mots en prenant congé de lui : « Gratias tibi habemus pro tuâ in nostrum popularem « observantiâ. Eris nobis cum multis aliis testimonio, quantopere noster Livius apud exteros merito « colatur. »

En partant de là, il lui vient une idée nouvelle et même ingénieuse, sur le sort des livres perdus de l'histoire de cet écrivain. Il suppose que ces livres devoient contenir l'histoire des triumvirats et de la révolte des esclaves, ou la guerre de Spartacus. Ici, peut-être, Tite-Live, selon sa coutume, s'étoit montré l'ami courageux de la liberté de sa patrie, en parlant hautement contre le despotisme de la famille d'Octave, à l'occasion du dernier triumvirat. Dans cette supposition, qu'il trouve très-vraisemblable, il ne doute pas que la famille d'Octave, parvenu au trône, n'ait fait tout ce qui lui étoit possible pour supprimer la partie de l'ouvrage qui étoit si contraire à ses intérêts. Il croit même que ce fut très-souvent la lâcheté, ou plutôt la pusillanimité des propriétaires des exemplaires de cet ouvrage, qui le détruisirent pour éviter les funestes suites des recherches de la tyrannie. Ce n'est donc pas, selon l'opinion de notre voyageur, le hasard, mais plutôt une destinée malheureuse

qui a détruit ce que nous ne possédons plus. Après avoir passé par Bologne et Ancône, M. Seume arrive heureusement à Rome. Après être resté quelques jours dans cette ville, qu'il appelle la plus grande ruine de l'univers, il en repart, et on le voit, en bon piéton, bientôt arrivé en Sicile.

Ici, il parcourt une grande partie des lieux remarquables dans l'histoire ancienne, et il en tire des jouissances vraiment vives pour lui.

Arrivé à Palerme, il s'occupe dans son auberge, pendant le temps qu'on lui remonte sa chaussure délabrée, à faire une traduction allemande du Cyclope de Théocrite, qu'il porte toujours sur lui. Nous avons trouvé cette traduction fort bien faite pour un si court espace de temps, dans un si mauvais gîte que celui où il la faisoit, et enfin aussi loin de l'Allemagne et de tous les moyens littéraires nécessaires pour ce travail.

En jouissant des beautés antiques de ce pays, M. Seume est effrayé de son extrême pauvreté et de l'affreuse indigence de ses habitans. C'est principalement au milieu de l'île qu'à chaque pas il fait cette triste observation. Le pain y est d'une grande rareté : très-souvent on ne peut pas avoir même des macaronis. Et pourtant c'est le même pays d'où les Romains tiroient la plus grande partie du blé qui se consommoit à Rome. Mais ce sont les couvens nombreux et principalement l'insouciance absolue du bonheur des pauvres Siciliens de la part du gouvernement de Naples qui a produit ce triste état de choses. Notre voyageur s'est fâché très-souvent avec beau-

coup d'animosité. Une fois, lorsque son bon et pieux conducteur auprès des ruines du temple d'Hercule, dans l'ancienne ville Acragas, lui montre plusieurs couvens, et lui en vante les richesses, il ne peut s'empêcher de s'écrier avec vivacité en allemand : *Ich wollte es waeren Schweinstaelle!* « Je « voudrois que ce fussent des toits de cochons! » Sur quoi son bon Cicérone, qui prend cette exclamation pour une marque d'admiration, lui répond : *Si si signor, dice bene, quest' è la cosa.* — A Syracuse il fut très-bien reçu par le chevalier *Landolina*, le plus célèbre savant de la Sicile, l'ami de Bartels, de Heyne à Gottingue, et de Münter à Copenhague. Il rapporte de ce savant, que, pendant le temps de son séjour à Syracuse, il faisoit imprimer à Florence une dissertation qui avoit pour objet quelques éclaircissemens sur l'*οινος πολιος* des anciens qu'il prend pour le vin muscat de Syracuse. Ce savant hasarde, dans cette dissertation, une explication ingénieuse du passage fameux de l'*Odyssée d'Homère*, où il est question des jardins d'Alcinoüs et du vers 110 des *jours et des travaux* d'*Hesiode*, où ce poète soutient, que la vigne qui produit le vin muscat, est la seule dans laquelle on trouve la propriété de pousser de nouveaux boutons pendant que les grappes mûrissent. A Catane, notre voyageur voit avec intérêt le cabinet du prince *Biscaris*. Ce qui l'intéresse le plus est un *Torse* très-ressemblant au fameux Torse de Paris, et, selon son opinion, de la même beauté; un buste de Cérès, le plus beau qu'il se souvient d'avoir jamais vu; la collection

tion de lampes antiques matrimoniales, la plus complète de toutes celles qui existent, les petites statues d'Hercule, de Mars, de Mercure, d'Atlas en bronze, et enfin un beau vase ovale qui représente Ulysse et Diomède emmenant les chevaux de Rhésus. Le cabinet d'histoire naturelle du chevalier *Gioeni*, dans la même ville, ne lui cause pas un moindre plaisir. Il y trouve réunies toutes les productions volcaniques du Vesuve, de l'Ætna et des îles Lipariennes, rassemblées depuis un grand nombre d'années : elles forment une collection aussi riche que précieuse et rare. Dans le même cabinet il trouve aussi rassemblées toutes les espèces de pierres de Sicile, les marbres entre autres en sont fort beaux; ensuite une très-nombreuse collection de coquilles, et enfin des morceaux bien précieux d'ambre jaune d'une grandeur et d'une beauté surprenante, ramassés en Sicile. Accompagné de cinq Anglois, officiers de la garnison de Malte, il monte sur l'Ætna, et il y jouit d'un de plus beaux spectacles du monde. Il ne quitte pas enfin cette île sans s'abandonner à des plaintes amères sur le triste sort de ses malheureux habitans. Il rapporte d'eux qu'à l'occasion de l'expédition des François en Ægypte, ils avoient vivement desiré d'être délivrés par cette armée de leur triste état, et qu'à Syracuse on avoit fait mêler les boulets de canon de tout calibre, pour augmenter l'embarras de la défense, dans le cas d'une attaque de la part de Bonaparte. Il repasse ensuite toute l'Italie, franchit les Alpes, et arrive enfin à Paris. Ici,

Ici, il voit les trésors précieux de l'art, et les riches collections de la littérature de tout genre, que le génie et la valeur françoise y ont rassemblés. Il se loue principalement de l'honnêteté distinguée des conservateurs de la Bibliothéque nationale, et de la prévenance françoise qui règne dans tous les établissemens publics.

Ce que M. Seume dit dans la préface, sur quelques circonstances de sa vie vraiment remarquables, nous a fait desirer de nouveau, avec la plupart de ses amis, qu'il en publie un jour le récit complet. Ce seroit certainement un ouvrage d'autant plus utile, que M. Seume s'est fait connoître suffisamment comme un homme auquel est parfaitement applicable l'épigraphe qu'il a adoptée pour son voyage : *Veritatem sequi et colore, tueri justitiam, æque omnibus bene velle ac facere, nil extimescere.* La vignette du titre offre le portrait de l'auteur en pied ; en cela même son originalité s'est montrée ; il n'y est pas figuré de face, mais au moment où il est en route pour s'éloigner, ayant son petit petit-manteau sur le dos, et s'appuyant sur un bâton aussi fort qu'il le faut pour un homme qui voyage constamment à pied. Quoiqu'on ne voye pas le visage de M. Seume, l'auteur de cette esquisse a si bien su conserver et rendre son caractère, que ceux qui l'ont vu seulement une fois, n'auront pas de peine à le reconnoître.

ARCHÆOLOGIE.

DISSERTATIONS sur la Toilette des anciennes Romaines, traduites de l'allemand de M. BŒTTIGER.

Quatrième Dissertation (*).

Cruautés envers les esclaves. — Carmion nettoye les ongles. — Soin que l'on prenoit pour avoir de belles mains et de beaux ongles. — Latris laisse tomber l'étui du miroir.

PENDANT ces marchés, *Sabina* n'avoit pas été oisive, ou pour mieux dire, elle avoit fatigué plusieurs de ses esclaves. Nous l'avons laissée entre les mains des coiffeuses, qui venoient de terminer l'élégant édifice de sa coiffure.

Une chose que l'on peut regarder comme étonnante, c'est que depuis le commencement de la toilette, il n'a été question, ni de coups d'épingles sur les bras et le sein de *Calamis*, ni de coups de fouets sur le dos et les épaules de *Latris* ou de *Psécas*.

L'humeur des dames romaines, pendant leur toilette, étoit ordinairement cruelle et sanguinaire. L'habitude de voir, depuis leur enfance, les com-

(*) Voy. *suprà*, t. II, p. 433; t. III, p. 169 et 541.

bats meurtriers des gladiateurs ou des animaux, et les flagellations affreuses des esclaves (1), les rendoit inhumaines, et les disposoit à se venger le matin, sur leurs servantes, de tout le chagrin qu'elles avoient éprouvé la veille, et de toutes les espérances qui avoient échoué la nuit précédente. Malheur à ces pauvres créatures, si le billet doux arrivoit plus tard qu'on ne l'avoit attendu, si une aventure amoureuse avoit été sans succès (2), ou si le miroir, qui seul ne flatte jamais, représentoit au premier coup-d'œil, des rougeurs sur le nez, un bouton sur la joue, ou d'autres traces de débauches et d'orgies nocturnes. Les coiffeuses avoient beau être attentives, eussent-elles été les élèves des graces et des heures, il n'en auroit pas moins fallu du sang et des larmes à la mauvaise humeur de leurs maîtresses. Il étoit aussi du costume de ces malheureuses servantes, de paroître

(1) Dans toutes les maisons où l'on entretenoit une grande quantité d'esclaves, il y en avoit quelques-uns dont le seul emploi étoit de fustiger leurs compagnons. On les appeloit *lorarii*. Pignor. *de servis*, pag. 5 et suiv. D'après Juvénal VI, 480, quelques Romaines employoient au châtiment de leurs esclaves, les bourreaux publics, *carnifices*, dont la fonction étoit de fouetter les criminels avant le moment de l'exécution, *virgarum sævitia* (Heyne *Opusc.* vol. III, p. 189 et suiv.). Elles leur payoient alors un salaire annuel, *annua*. Dans Pétrone, chap. 152, une maîtresse irritée charge les *cubicularii* de faire l'exécution.

(2) Pétrone, à l'endroit cité : « *Ejicitur Proselenos*, *Chrysis* « *vapulat*, *totaque familia tristis inter se mussat*, *quæritque* « *quis dominæ hilaritatem confuderit.* » Le meilleur commentaire sur ce passage se trouve dans les *Adversaria* de Barth V, 8.

à la toilette de la Domina, les bras et le sein nuds (3), afin qu'elles pussent être chatiées sur le champ. Tout ce qui tomboit sous la main de la Domina, dans le premier moment de colère, se changeoit en un instrument de supplice. Les épingles de parure, longues de plusieurs pouces et terminées par une pointe aigue, leur servoient particulièrement à percer les bras et le sein de l'esclave qui les mécontentoit. OVIDE, dans son *Art d'aimer* (4), conseille aux femmes de ne pas se montrer cruelles envers leurs esclaves, si leur amant assiste à la toilette : « Ce n'est qu'en l'absence des « hommes qu'il faut vous occuper de vos attraits, « Cependant vous pouvez devant eux faire peigner « vos cheveux, et les leur montrer tombant jusques « sur votre dos. Je ne le défens pas : mais gardez vous « surtout alors, gardez-vous de montrer de l'humeur « et de déranger souvent les boucles de votre che- « velure. Que votre coiffeuse n'ait rien à craindre, « je hais la femme qui lui déchire le visage avec « les ongles, et lui enfonce une épingle dans le « bras. L'infortunée touche, en la maudissant, la « tête de sa maîtresse, et mouille de ses pleurs et « de son sang sa chevelure odieuse. »

Le même poète, dans une élégie où il fait l'éloge des cheveux de sa maîtresse, cite, comme une preuve de leur beauté, qu'ils n'avoient jamais donné lieu de maltraiter les coiffeuses.. « Ils étoient

(3) *Ponunt cosmetæ tunicas.* JUVENAL. VII, 475.

(4) III, 235—243.

« dociles et se plioient de mille manières, sans lui « causer la moindre douleur. L'épingle, la dent du « peigne ne les arracha jamais : la coiffeuse tou- « jours étoit en sureté. Souvent on la paroit sous « mes yeux, et jamais elle ne s'empara de l'épin- « gle pour en blesser les bras de l'esclave (5). »

Quelquefois le miroir même, qui dévoiloit la maladresse de la coiffeuse, étoit lancé à la tête de la coupable. MARTIAL décrit une pareille scène dans une épigramme à *Lalagé*, nom par lequel il désigne une de ces furies romaines à sa toilette (6): « De toutes les boucles de sa chevelure, une seule « que retenoit mal une épingle incertaine, une seule « s'étoit dérangée. Ce crime est vengé par *Lalagé* « avec le miroir où elle l'aperçut, les cheveux de « *Plécusa* sont arrachés, et elle tombe à ses pieds, « meurtrie de coups. Cesse, Lalagé, d'orner ta « déplorable chevelure, et qu'aucune esclave ne « touche ta tête insensée. Que la salamandre la « marque, ou que le rasoir cruel la dépouille, et « ton image alors sera digne de ton miroir. »

C'étoit cependant une grace pour les esclaves, que de recevoir cette punition de la main de leur maitresse. Elle étoit beaucoup plus cruelle lorsque la Domina, dans sa colère, la faisoit exécuter par une esclave exercée à cet emploi (7). La malheu-

(5) *Amores* I, 14, 13—18, *nec unquam Brachia dereptâ saucia fecit acu.*

(6) II, 66.

(7) Les poètes romains ont emprunté de ces esclaves l'image de leurs furies, qui reçoivent au trône de Minos les criminels, afin de

reuse victime étoit alors saisie sans pitié; on tortilloit ses cheveux (8), qu'on attachoit à une colonne ou à un poteau, et on lui fustigeoit le dos avec des courroies, coupées de la peau d'un bœuf, *taurea*, ou avec des cordes à plusieurs nœuds, jusqu'à ce que la maîtresse prononçât, *c'en est assez* ou *sors d'ici* (9).

JUVÉNAL peint cette scène avec une force et une expression qui ne laissent pas de doute sur sa vérité. « Sa maison, s'écrie le satyrique (10), n'est pas « administrée avec plus de douceur que la Cour de « Sicile. Si pressée de se trouver à un rendez-vous, « elle desire se parer plus qu'à l'ordinaire; si déja « on l'attend dans les jardins, ou plutôt dans le « temple de l'obligeante Isis, la malheureuse Psé-

les châtier. Voy. *les Furies d'après les poètes et les artistes anciens, par M.* BOETTIGER, *trad. par* WINCKLER, p. 47 et suiv. Cette observation peut servir à expliquer un passage de PROPERCE IV, 11, 22. Dans la fable d'APULÉE (*Métam.* VI, p. 115, *édit. de Price*), l'*inquiétude* et la *tristesse* (*sollicitudo atque tristities*), auxquelles Vénus livre Psyché, pour la tourmenter, sont une imitation de cette classe d'esclaves. La déesse de Paphos y joue parfaitement le rôle d'une Romaine barbare. Il y avoit sans doute d'anciens monumens de l'art qui représentoient Vénus maltraitant ainsi la malheureuse Psyché. Celle qui est figurée dans la *Villa Pinciana*, stanza III, tab. IV, faisoit peut-être partie d'un groupe semblable.

(8) PROPERCE IV, 7, 45:

Lalage tortis suspensa capillis.

(9) JUVENAL. VI, 484:

—— *Donec lassis cædentibus* EXI
Intonet horrendum, iam cognitione peractâ.

(10) VI, 485—500.

« cas, les cheveux épars, les épaules nues, et le « sein découvert, arrange sa chevelure. — Pourquoi « cette boucle trop haute? Aussitôt le nerf de bœuf « punit ce crime, cet attentat. Quel est le tort de « Psécas ? Est-ce sa faute à elle, si ton nez te dé- « plait? Une autre arrange le côté gauche, peigne « les cheveux et en forme des boucles. Une vieille « est consultée. Coiffeuse émérite, elle a passé de « l'aiguille à la quenouille : c'est elle qui, la pre- « mière, doit donner son avis; après elle, opineront « les esclaves plus jeunes ou moins habiles. On di- « roit qu'il s'agit de l'honneur ou de la vie, tant les « femmes mettent d'importance à leur parure. Elle « bâtit sur sa tête un édifice à tant d'étages, etc. »

Cette scène est révoltante ; mais elle ne paroîtra que trop vraisemblable, si on se rappelle ce que racontent les témoins oculaires des punitions que les femmes russes font subir à leurs servantes (11), ou des mauvais traitemens dont sont ac-

(11) *Mémoires secrets sur la Russie*, t. II, p. 123 et suiv. « Une princesse K. retrace l'idée de tous les crimes, de tous les « emportemens et de toutes les turpitudes. On l'a vue faire dépouiller « des hommes, les faire battre de verges en sa présence, compter « froidement les coups, et exciter l'exécuteur à les appésantir. On l'a « vue leur arracher les verges, et frapper un homme elle-même sur « les parties les plus sensibles. — Après avoir fait fouetter les femmes « esclaves à nu, souvent pour assouvir sa fureur, elle leur faisoit « poser leurs mammelles sur le marbre froid d'une table, et frustigeoit elle-même les parties délicates. » Ce récit a été taxé d'exagération. Cependant d'autres voyageurs dignes de foi attestent tout ce qu'a raconté M. Masson. Voy. aussi Merkels *Letten*, p. 169, 173 et suiv. dern. édit.

cablées les nègresses dans les îles des Indes occidentales. *Sabina*, d'après tout ce que nous en avons rapporté, étoit bien capable de renouveler pendant sa toilette une semblable scène, autant de fois que le moindre nuage venoit obscurcir son front. Ce n'étoit sans doute que la prudence de *Cypassis*, ou l'arrivée de la bouquetière *Glycérium*, qui l'avoit rendue jusqu'à ce moment plus douce et plus complaisante que de coutume. Cependant la frayeur de toutes les servantes n'est pas encore dissipée. *Latris* doit encore remplir sa fonction de tenir le miroir, quoique les coiffeuses soient congédiées et remplacées par une autre classe de femmes de toilette.

La procession des chevaliers dans la *voie sacrée* ne laisse pas à *Sabina* le temps de se baigner. Elle se décide donc à faire pendant sa toilette une opération qui n'avoit ordinairement lieu que dans le bain, celle de couper et de polir les ongles des mains et des pieds. L'esclave chargée de cet emploi, et qui s'en acquittoit à la satisfaction de *Sabina*, portoit le nom de *Carmion* (12). Elle saisit avec une extrême attention les doigts de sa maîtresse. Elle nettoye et polit les ongles avec une petite tenaille d'argent et un petit couteau, dont on se

(12) *Carmion* et non *Charmion*, comme on le dit dans les éditions ordinaires, étoit le nom d'une fidelle esclave de Cléopatre. Voy. Plutarque, *Vie d'Antoine*, chap. 85, t. VI, p. 159, *ed. Hutt.* Galien (*Theriac.* I, t. II, p. 460; *ed. Poas.*) parle expressément d'elle comme d'une ἀποτέμνουσα τὰς ὑπεροχὰς τῶν ὀνύχων ἰνφοῦς. Voy. Bernard *sur Thom.. Mag.* p. 495.

servoit autrefois au lieu de nos ciseaux (13). La même opération devoit se faire ensuite aux pieds.

C'étoit chez les anciens un usage ordinaire, que les personnes riches et qui se piquoient d'élégance, ne se coupassent pas elles-mêmes les ongles. Ceux qui ne chargeoient pas leurs esclaves de ce soin entroient chez un barbier (14) qui les leur coupoit et les nettoyoit. HORACE, dans une de ses épîtres (15), cite une singularité d'un crieur public « qui, dans « la boutique d'un barbier, se coupoit lui-même « les ongles avec un couteau. » Les dames de dis-

(13) Dans les occasions où nous nous servons de ciseaux, les anciens employoient un couteau. Les mots latins pour *ciseaux*, sont *forfex*, *forficula*, ou *forceps*, *forcipula*. On n'a proprement, pour les deux premiers, que l'autorité de *Servius;* la critique n'a pas décidé s'ils ne doivent leur origine qu'à une mauvaise prononciation de *forceps*, *forcipula*, *ein Herausnehmer*. Voy. LENNEP. *etymol.* p. 120ᶠ. Dans les manuscrits les plus anciens, on trouve presque toujours le mot *forceps* au lieu de la leçon moderne *forfex*. Voy. NIC. HEINSIUS *sur Ovid. Mét.* VI, 555, et OUDENDORP *sur Suétone*, p. 292. Je crois même que *forceps*, *forcipula* ne doivent pas être entendus, dans les anciens, de nos ciseaux, mais d'une espèce de tenailles ou de pinces, quoi qu'en dise, *ad Scribon.* chap. 53, p. 93 et suiv., le médecin *Jean* RHODE qui s'est donné beaucoup de peines pour distinguer ces instrumens. *Forfex* est souvent employé dans les anciens médecins pour le *pelican*, instrument de chirurgie qui sert à arracher les dents. D'après cela, il est aisé de voir combien la représentation *d'une Parque avec les ciseaux* s'éloigne des idées antiques. L'usage d'un petit couteau, pour couper les ongles, est aussi constaté par le trait connu de *Porcie*, femme de Brutus. PLUTARQUE, *vie de Brutus*, chap. 31, t. VI, p. 237, VAL. MAX. III, 2, 15.

(14) Voy. l'addition de cette dissertation, p. 321 et suiv.

(15) *Cultello proprios purgantem leniter ungues.* HORACE, *Epîtres*, I, 7, 52. Conf. FERRARI, *electa*, I, 7.

tinction avoient pour cela des esclaves bien instruites dans cette partie, attendu qu'il falloit beaucoup d'adresse pour bien couper les ongles, les envies, *paronychia*, et d'autres excroissances, *reduviæ* (16).

Ce n'est pas sans raison qu'un beau doigt et un bel ongle se trouvent au nombre des 30 beautés qui, d'après le poème latin de GIOVANE NEVIZANO, avoient été remarquées dans Hélène, la plus belle des mortelles (17). Parmi les déesses, Minerve avoit la plus belle main, et Diane le plus beau doigt (18). Les anciennes Grecques et Romaines regardoient comme une grande beauté un doigt long, et dont le bout s'arrondissoit insensiblement (19). On peut y ajouter un ongle régulier, bien poli, brillant et d'un doux incarnat (20). L'auteur de

(16) Voy. sur ces mots techniques Foës. *OEcon. Hippocr.* p. 489.

(17) Les *Sylvæ nuptiales* de ce jurisconsulte de Turin, renferment, entre autres morceaux libres, cette liste de beautés, dont il existe plusieurs traductions françoises.

(18) Voy. sur la belle main de Minerve, RUFINUS, *Analect.* t. II, p. 394, XVII; p. 396, XXIV, et sur les doigts de Diane, le passage des Catalectes, cité par JUNIUS, *de picturâ veter.* III, 9, p. 262.

(19) Conf. PASSERAT *sur Properce*, II, 2, 5. LUCIEN, dans sa description de la belle Panthée (*Portraits*, t. VI, p. 8), parle de l'extrémité des mains, de la belle proportion des pannes, et des doigts ronds et effilés vers le bout. PHILOSTRATE, *Icon.* II, p. 823. ἁπαλοὶ οἱ δάκτυλοι καὶ ὑπτέιεις καὶ λευκοί. D'autres passages se trouvent cités par JUNIUS, *l. c.*

(20) Tels sont les beaux ongles de *Cynthia*, dont l'amoureux PROPERCE, III, 8, 6, désire avoir une marque sur son visage. L'incarnat

l'*Art d'aimer* ne manque pas de donner à ses élèves quelques préceptes à ce sujet. « Accompagnez ce que « vous dites de peu de gestes, si vous avez des « doigts et des ongles peu polis (21). »

Ce passage indique la raison pour laquelle on attachoit beaucoup de prix aux beaux doigts et aux beaux ongles. On avoit autrefois, comme aujourd'hui, en Grèce et en Italie, l'usage d'accompagner ses discours de gestes et de mouvemens, et on les multiplioit beaucoup plus que nous ne le faisons. Ces gestes étoient soumis à de certaines règles, et faisoient une partie essentielle de l'ancienne pantomime, *chironomie* (22). On pouvoit ainsi se rendre intelligible, sans parler, par le seul

brillant que PHILOSTRATE loue dans les ongles de Paris (*Héroïques*, ch. 15, p. 725. ἐστιλβε τοὺς ὄνυχας τῶν χειρῶν) a donné son nom à la pierre précieuse, appelée depuis *onyx*, d'ὄνυξ, l'ongle. Il ne faut pas s'arrêter, dans cette dénomination, à la seule couleur, mais au brillant de la pierre. C'est du moins ainsi que j'explique l'origine du mot *onyx*, sur laquelle nos archæologues sont d'avis différens. Voy. MILLIN, *Introd. à l'étude des pierres gravées*, p. 16, et KOEHLER, *Untersuchung über den Sard, den Onyx und den Sardonyx der Alten*, p. 71—76.

(21) III, 275, et I, 521 :

Exiguo signet gestu, quodcunque loquetur,
Cui digiti pingues et scaber unguis erit.

(22) C'est pour cela que LESBONAX *de Mitylène* nommoit les pantomimes Χειρισόφους, *habiles avec les mains*. LUCIEN, *de la Danse*, t. V, p. 161. Voy. sur la *Chironomie* MEURSIUS *orchestra*, au mot Χειρονομία; RIGAULT *sur Artémidore*, p. 36, 37; et SAUMAISE, *ad scriptt. hist. aug.* t. II.

mouvement des doigts, surtout lorsqu'il s'agissoit d'indiquer quelque rapport numérique (23). Il étoit donc naturel qu'on cherchât à embellir les doigts jusqu'à l'extrémité des ongles, surtout avant l'invention des gants (24), si propres à cacher mille défauts. Les gants que nos dames ne quittent pas même à table, ont été inventés dans les pays froids du nord, d'où il se sont propagés peu-à-peu dans le midi de l'Europe (25).

On voit d'après cela pourquoi on prenoit tant de soin de conserver de belles mains. C'est là probablement aussi ce qui a donné lieu à l'usage des

(23) Cet art entièrement perdu pour nous, et que Cicéron, *Orat.* ch. 18, désigne par *argutiæ digitorum*, se trouve encore aujourd'hui en usage dans les sérails de l'Orient, parmi les femmes et les sourds-muets. Les femmes de l'antiquité connoissaient ce langage des doigts, ainsi qu'on le voit par beaucoup d'endroits des auteurs érotiques. Cependant quelques-uns des passages que l'on cite à ce sujet, par exemple, ceux de Properce, III, 6, 26, et d'Ovide, *Hér.* XVII, 75, *amours*, I, 4, 17, *art d'aimer*, I, 137, ne se rapportent qu'à l'usage de tracer avec du vin des lettres sur la table. Le langage des mains, *manus loquaces*, se trouve aussi indiqué dans Pétrone, *Frogm.* p. 864. Voy. Erhard sur ce passage. Ce langage est absolument la même chose que la *mollis digitorum gesticulatio* (Suétone, *Tibère*, ch. 68), et les *digiti vocem gubernantes* (Pétrone, p. 783, avec la note de Burmann).

(24) Les acteurs tragiques étoient les seuls qui portassent autrefois une espèce de gants. Voy. *les Furies de M.* Boettiger, *trad. par* Winckler, p. 17.

(25) Les noms même des langues méridionales de l'Europe *guante*, *guanto*, *gant*, se dérivent du mot des langues septentrionales *hand*, dont le moyen âge faisoit *wanti*, *wantos*. Conf. Menage, *Dict. étym.* p. 346.

anneaux inventés dans l'Orient (26), et à celui des drogues, des herbes et des poudres minérales qu'on employait à polir les ongles, et à faire disparoître les inégalités et les excroissances qui quelquefois les défigurent. PLINE offre une collection nombreuse de ces remèdes (27). Il n'étoit donc pas étonnant qu'une Romaine de distinction confiât le soin de ses ongles à une esclave particulière, et que ce soin fût une branche principale de sa parure (28).

(26) Dans l'Orient, où l'on fit les premiers anneaux, une petite main est encore aujourd'hui une condition de la beauté. « Les mains « des Indiens, dit HODGES, sont délicates, et ressemblent à celles des « femmes; les poignées de leurs sabres sont, par cette raison, trop « petites pour la plupart des mains européennes. » *Voyages dans les Indes orientales*, p. 9.

(27) PLINE, XXX, 12, s. 37, distingue les envies et les petites excroissances de chair qui viennent aux doigts, *reduvias et quæ in digitis nascuntur pterygia*, d'avec les aspérités des ongles, *scabritia unguium*; XXIV, 3. Voy. aussi SÉNÈQUE, *Quæst. nat.* VI, 2, p. 904, *ed. Lips.* PLINE, XX, 24, s. 80, recommande surtout l'usage de l'*atriplex*, *Halimus latifolius* LINN. D'autres recettes se trouvent dans NONNUS, *Epit.* ch. 229, p. 212 et suiv.

(28) La langue grecque, toujours riche, donne des noms à toutes les parties des ongles. C'étoient sans doute des termes techniques des barbiers. Voy. POLLUX, II, 145, 146. Il y est question de *racines d'ongles*, ῥιζώνυχες, de *pointes d'ongles*, ἀκρωνύχια (c'est ainsi qu'il faut écrire, et non ἀκρονύχια. Voy. SUIDAS au mot ἀκρόνυξ) d'*angles*, γωνίαι, et de *petites nuées*, νεφέλια. De nos jours, on a su trouver bien d'autres indices dans la forme et la couleur des ongles des femmes. Voy. HERMES *für Tœchter edler Herkunft*, t. I, p. 284. Les Grecques modernes, et presque toutes les femmes du Levant mettent une couleur rouge ou d'orange sur leurs ongles, en les frottant des feuilles desséchées du *Henné*. Voy. SONNINI, *Voy. dans la haute et basse Ægypte*, t. I, p. 292 et suiv., et son *Voy. en Grèce et en Turquie*.

Après avoir coupé les ongles des mains *Sabina*, *Carmion* les nettoye avec une éponge trempée dans de la lie de vinaigre (29), et en fait autant aux ongles des pieds (30). *Sabina* se souvient alors d'avoir entendu dire à un médecin juif qu'un moyen sûr de se défaire de toutes les incommodités, et de les transporter sur une autre personne, est d'attacher, avant le lever du soleil, les rognures des ongles mêlées avec de la cire, à la porte de la maison de la personne désignée (31). Comme elle est attaquée depuis quelque temps d'une petite enflure au cou, elle veut essayer sur le champ ce remède sympathique. Elle ordonne à Latris, qui se trouve sans occupation, de ramasser les rognures tombées à terre, et de les enfermer dans

(29) *Fœx aceti ungues scabros aufert.* Pline, XXIII, 2, s 52.

(30) Il ne faut pas oublier que même les dames les plus élégantes avoient les doigts des pieds entièrement découverts. On attachoit les sandales au-dessus du pied avec des rubans, *ansulæ*, dont l'un passoit entre l'orteuil et le second doigt. Les bas étoient tout-à-fait inconnus aux anciens. Dans Pétrone, chap. 31, p. 165, de jeunes esclaves sont chargés de couper les envies aux convives de Trimalchion, *pueris Alexandrinis paronychia ingenti subtilitate tollentibus.*

(31) Pline XXVIII, 7, s. 23, dit seulement qu'on se servoit des rognures des ongles contre la fièvre tierce, quarte et quotidienne. Mais on peut présumer que cette superstition s'employoit aussi contre d'autres maladies, l'usage de ces rognures ayant été très-fréquent parmi les magiciens. Il n'étoit pas permis, par exemple, de se faire couper les ongles pendant les foires. Pline, XXVIII, 2, s. 5. Ovide, *Fastes*, VI, 230. Parmi les devises ou symboles de Pythagore, il en est un qui porte : *Il ne faut pas pisser sur les cheveux coupés et les rognures des ongles*, ἀποτυχίσματι καὶ κουραῖς μὴ ἐπουρεῖν. Diogène Laerce, VIII, 17.

une boîte qui se trouvoit sur la table de toilette.

La pauvre Latris, qui alors ne s'attendoit pas du tout à recevoir de commission, fut si effrayée du ton brutal dont Sabina l'avoit appelée, qu'elle laissa tomber l'étui du miroir sur le pied étendu de sa maîtresse. Il étoit très-heureux que Carmion ne se servît plus du couteau. Cependant un orage terrible s'élève sur la tête de la malheureuse esclave. Sabina pousse des cris, quitte son siége, et se venge elle-même, sans se donner le temps d'appeler les exécutrices de ses volontés. Elle crache sur la malheureuse esclave, la mord, l'accable de coups (32). Au défaut de ses ongles, ses armes les plus naturelles qui heureusement pour Latris venoient d'être coupés, elle lui donne, dans le visage, des coups de poings (33) qui font couler du sang de son nez et

(32) Les œuvres de Sénèque offrent beaucoup d'exemples des traitemens affreux qu'éprouvoient les esclaves dans les premiers momens de la colère de leurs maîtres. Voyez, par exemple, la lettre 47, et Burigny, *sur les esclaves romains*, *Mém. de l'Acad. des Inscr.* t. XXXV, p. 505. On trouve aussi dans Galien un passage remarquable à ce sujet (*Opp.* t. I, p. 354, *ed. Bas.*). Il y est question de certains maîtres qui, dans leur emportement, maltraitent les esclaves avec les dents, les poings et les pieds, et qui leur arrachent les yeux avec leurs stylets à écrire. L'empereur Hadrien en agit ainsi à l'égard de son esclave favori, qui lui dit ensuite : Rendez-moi l'œil que vous m'avez arraché. Galien raconte, dans le même ouvrage, que sa mère avoit été très-sujette à la colère, que souvent elle grondoit son père, et qu'elle mordoit quelquefois ses servantes, ἐργιλοτάτην ὡς δάκνειν ἐνίοτε τὰς θεραπαίνας, p. 357, 51.

(33) Il y avoit un certain raffinement de cruauté dans la manière de donner des coups de poings aux esclaves. On les frappoit avec les jointures des doigts. Ces jointures étoient appelées κόνδυλοι; de

de sa bouche. Les blessures que fait un tigre le rendent encore plus furieux; et c'en étoit fait, pour le moins, du sein de la pauvre esclave, si une scène assez ridicule n'eût pas interrompu la colère de Sabina.

ADDITION.

Coup-d'œil dans la boutique d'un ancien barbier.

Les *barbiers*, dont le nom dérive probablement du mot *barbatorius*, qui se lit dans PÉTRONE, étoient appelés en grec κουρεῖς, et en latin *tonsores*. Ces mots et leurs dérivés prouvent déjà que l'occupation principale et primitive des barbiers étoit celle de couper les cheveux. De plus, comme les anciens se faisoient raser la tête, avant de se soumettre à l'usage de couper la barbe, usage venu

de-là ce nom a passé aux coups de poing eux-mêmes, et de-là est venue la phrase *frotter les jointures dans le visage*, κονδύλους ἰπλίσσειν, pour *donner des coups de poing*. Voy. HEMSTERHUYS *sur Lucien*, *Prométhée*, chap. 10. Ces coups étoient regardés comme ignominieux : on ne les réservoit qu'aux esclaves. Voy. TOLLIUS *sur Longin*, s. 43, p. 232. ANAXANDRIDE avoit fait une comédie intitulée : Ὕβρις ἢ Κόνδυλος, *l'Affront*, ou *le Coup de poing*. Les Romains les appeloient *colaphi*. SÉNÈQUE, *de constant. sapientis*, chap. 4, t. I, p. 387 *edit. Ruhkopf*, observe qu'il y avoit des esclaves qui préféroient être fouettées à l'ignominie de recevoir des coups de poing, *invenies servum qui flagellis quam colaphis cædi malit*. Les esclaves que l'on frappoit de cette manière, étoient quelquefois obligés d'enfler les joues et de les présenter ainsi, pour qu'on pût les frapper, sans se faire mal. On appeloit cela *os præbere*. Voy. BURMANN *sur Pétrone*, chap. 44, p. 276.

de l'Orient en Grèce du temps d'Alexandre (34), il est évident que le métier de couper les cheveux est plus ancien que celui de faire la barbe.

Les recherches que l'on pourroit faire sur les barbiers, ont plus d'intérêt pour l'histoire de l'art et des mœurs que ne le penseroient peut-être quelques lecteurs. Elles pourroient figurer dans une histoire de la *barbe*, pour laquelle plusieurs auteurs ont fourni des matériaux considérables, depuis que HOTOMANN a publié son traité intitulé *de Barbâ*. Voy. FABRICIUS, *Bibliogr. Antiqu.*, pag. 850. Il nous manque cependant encore sur ce sujet un ouvrage qui puisse satisfaire les antiquaires. Il nous manque, en général, une technologie des anciens. On pourroit la donner surtout, à l'aide de l'Anthologie grecque et de l'Onomasticon de Pollux. Parmi les Allemands, BECKMANN et SCHNEIDER ont préparé, pour cet ouvrage, beaucoup de matériaux.

Je ne donnerai ici que quelques fragmens. Le métier de barbier étoit autrefois beaucoup plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. Les hommes n'ayant alors chez eux ni peignes, ni rasoirs, ni objets nécessaires à la coiffure, faisoient chez les barbiers presque toute leur toilette du matin. ARTÉMIDORE *Oneirocr.* l. 23, p. 23, dit expressément, que ces élégans alloient tous les jours chez les barbiers. Aussi ces boutiques, *Tonstrinæ*, étoient-elles le rendez-vous d'une foule de bavards et de

(34) Voy. un fragment curieux de CHRYSIPPE, dans ATHÉNÉE, XIII, 2, p. 565. A. B.

gens oisifs. Voy. CASAUBON *sur Théophraste Charact.* XI, p. 137.

La fonction des barbiers étoit, comme celle des perruquiers de France et d'Angleterre, de faire la barbe et de couper les cheveux et les ongles. Les riches posssédoient les instrumens nécessaires, et entretenoient pour cette fonction des esclaves particuliers. Beaucoup de personnes n'avoient pas même de miroirs chez eux, et alloient examiner leur coiffure à ceux des barbiers. PLUTARCH., *de Auditione*, chap. 6, t. VII, p. 140, *ed. Hutt.*

On ne se servoit pas précisément de ciseaux pour couper les cheveux; on employoit des rasoirs avec lesquels on les rasoit sur un peigne. Ces couteaux différoient de grandeurs et étoient plus ou moins tranchans. LUCIEN, dans son traité *contre un ignorant qui achetoit beaucoup de livres*, t. VIII, p. 19, parle de quelques instrumens de barbier, et entre autres d'une foule de petits couteaux, πλῆθος μαχαιριδίων. POLLUX offre à deux endroits, II, 32 et X, 140, l'énumération des mêmes instrumens. Je cite particulièrement les μαχαίρας κουρίδας, Une des plus belles coiffures, ou, comme on disoit alors, *tonsures*, avoit le nom de μία μάχαιρα, *tonsure avec un seul couteau.* ARISTOPHANE, *Acharn.* v. 849. Mais on joignoit aussi deux couteaux, et on formoit ainsi une espèce de ciseaux δικλῆ μάχαιρα. POLLUX II, 32. Voy. VALOIS *sur Hesychius*, t. II, c. 599, 14. On nommoit encore ψαλίδες les rasoirs pour les cheveux, soit qu'ils fussent simples, ou qu'ils fussent doubles. POLLUX X, 140, et JACOBS,

Comment. in Analect. Vol. II, Pars I, p. 171. Mais le mot ordinaire étoit μάχαιρα. LUCIEN, *pêcheurs*, chap. 45, t. III, p. 163. On avoit surtout le soin de couper les cheveux également, ainsi qu'on le sait par les *Satyres d'*HORACE I, 3, 31 (*Ep.* I, 1, 94). Conf. SAUMAISE *de coma*, p. 23 et suiv. Cela fait, les barbiers ôtoient encore les petits cheveux inégaux. Cette opération se nommoit παραλέγεσθαι POLLUX II, 34. Au reste, on sait par les anecdotes de barbiers, que PLUTARQUE a conservées dans son ouvrage *de Garrul.* p. 510, 11, que les barbiers commençoient d'abord par demander : *Comment veux-tu que je coupe tes cheveux ?* Πῶς σὲ κείρω ;

La seconde fonction des barbiers étoit celle de raser ou de faire la barbe. On employoit pour cela, comme aujourd'hui, une serviette que l'on mettoit sur les épaules de la personne à qui on alloit faire la barbe, et dont elle se servoit pour s'essuyer le visage. Ces serviettes étoient ordinairement grosses. On les appeloit en grec ὠμόλινα, parce qu'elles étoient faites de lin cru. PLUTARCH. *de Garrul.* p. 511, A. PLAUT. *Capt.* II, 2, 17. Voy. CASAUBON *sur Athénée*, p. 698, et MERCURIALIS *var. lectt.* VI, 2, p. 324.

La troisième fonction étoit celle de couper les ongles des mains ; ce que les Grecs exprimoient par les mots ὀνυχίζειν, ἀπονυχίζειν. ARISTOPHAN. *Equites*, 706, avec les scholies. POLLUX II, 146, et Kuhn *sur Pollux* VII, 165 (35). Quant aux ongles des

(56) Dans la suite, on distingua les significations de ces deux verbes,

pieds, on les faisoit ordinairement couper dans les bains. Les petits couteaux qui servoient à couper les ongles, avoient le nom d'ὀνυχιστῆρια, *souvent* μαχαίρια. POLLUX X, 140, avec la note de JUNGERMANN. PLAUTE a dit dans sa description de l'avare Euclio, *Aulul.* II, 4, 34 :

Quin ipsi pridem tonsor ungues dempserat
Collegit, omnia abstulit præsegmina.

(Un barbier lui avoit un jour coupé les ongles, il ramassa et emporta toutes les rognures). GRUTER, dans sa note sur ce passage, ne s'est pas rappelé que même les derniers des hommes se faisoient couper les ongles par les barbiers. MARTIAL III, 74, demande à Gargilianus, qui craignoit les barbiers, et qui rendoit inutiles leurs services pour sa tête, par le moyen de différens emplâtres de résine :

Quid facient ungues? Nam certe non potes illos
Resinâ, veneto nec resecare luto.

(Que deviendront tes ongles? car certainement tu ne saurois les couper avec de la résine, ni avec de la boue de Venise.) Voy. la note de RAMIREZ, p. 272. TIBULLE, I. 8, 11, cite les *ungues artificis doctâ manu sectos*, les ongles coupés par la main savante d'un artiste. Voy. BROECKHUYS sur ce passage. D'après cela, on comprendra aisément l'épigramme de MARTIAL sur les instrumens de

Ἀπονυχίζειν se disoit pour *couper les ongles*, et ὀνυχίζειν signifioit précisément *examiner une chose avec exactitude*, *ad unguem exigere*. Voy. NUNNEZ *sur Phrynique*, p. 126 et suiv.

barbier, *ferramenta tonsoria*, XIV, 36 :

Tondendis hæc arma tibi sunt apta capillis;
Unguibus hæc longis utilis; illa genis.

(Ces outils te serviront, les uns à couper tes cheveux, les autres à couper tes ongles longs, ceux-là à raser tes joues.) Une autre épigramme plus jolie, sur le barbier *Eugathes*, se trouve dans l'*Anthologie grecque*, t. II, p. 53, VI. L'auteur y fait une énumération comique de tous les outils de barbier. On y voit aussi un morceau de feutre de vieux chapeau, servant à repasser les rasoirs, πετάσου φαρσῶ· ἐπιξυρίς; Toup, *emend. ad Suid.*, t. III, p. 451, *ed. Leips.* l'explique faussement. Il entend un bonnet de barbier, *shaving cap.* M. Jacobs même, dans son excellent commentaire, n'en a pas saisi l'idée (35).

(35) Martial a fait plusieurs épigrammes sur des barbiers. Celui dont il est question, liv. VI, 52, faisoit la barbe et coupoit les cheveux avec tant d'adresse, qu'on s'apercevoit à peine que le fer y touchât. Le poète ajoute, en s'adressant à la terre :

Sis licet, ut debes, tellus placata levisque;
Artificis levior non potes esse manu.

(Terre, tu le dois, sois-lui douce et légère. Jamais pourtant tu ne le seras plus que ne le fut sa main.) Un portrait tout-à-fait contraire, celui du barbier Antiochus, se trouve dans l'épigramme 84 du onzième livre. Il y est dit entre autres choses : « *Ce ne sont* « *point les ongles de mon irascible épouse qui m'ont fait* les « marques que vous comptez sur mon menton; c'est le fer d'An- « tiochus, c'est sa main criminelle. De tous les animaux, le bouc a « le plus d'esprit; il reste barbon, pour ne point passer sous la main « de quelque Antiochus. »

PHYSIOLOGIE.

RAPPORT fait à la Société médicale, sur l'ouvrage de M. le professeur ALDINI, intitulé : Essai sur le Galvanisme, etc.; *par MM. CALLET et GRAPERON, médecins.*

LES sciences, en s'éloignant de leur origine, s'enrichissent de nouveaux faits, leurs théories se multiplient; et ceux qui les cultivent, ne pouvant toujours communiquer entre eux qu'imparfaitement, seroient souvent exposés à se livrer à des recherches déja épuisées, ou à publier des découvertes déja faites, si, de temps en temps, quelques hommes instruits, embrassant l'universalité des connoissances acquises et des idées émises jusqu'alors, ne donnoient l'état de la science. Ce sont ces ouvrages qui fixent les époques du savoir et marquent les progrès de l'esprit humain.

L'Essai de M. Aldini sur le Galvanisme, joint à l'utilité de rassembler tout ce qui est connu dans cette science, considérée sous certains rapports, celle de présenter de nouvelles vues et de nouveaux faits qui sont propres à l'auteur.

L'ouvrage est divisé en cinq parties. Dans la première, M. Aldini pose les faits favorables au sentiment qui lui est particulier sur le Galvanisme animal; dans la seconde, il montre l'influence des

substances métalliques sur les animaux. Les applications médicales forment le sujet de la troisième partie. Un appendix, qui termine le premier volume, est consacré aux phénomènes physiques et chymiques du Galvanisme. Le second renferme différens mémoires sur plusieurs parties de la même science.

Lorsque l'on forme une chaine avec une portion d'animal récemment tué, et une grenouille préparée comme pour les expériences galvaniques, à chaque contact des muscles ou des nerfs de la grenouille sur la portion d'animal, il y a contraction, sans que l'on puisse attribuer cet effet à une impression mécanique ou chymique.

Lorsque l'on fait toucher, sans intermédiaires, les nerfs et les muscles de la même grenouille, il y a contraction.

Si dans ce cercle animal on introduit une autre substance, il n'y a pas toujours contraction, mais elle a souvent lieu comme avec les métaux, le charbon, etc. etc.

Voilà les faits principaux sur lesquels M. Aldini établit une théorie de l'électricité animale. Il prétend que les animaux sont doués d'une électricité propre qui, par le seul attouchement circulaire des parties, peut être mise en mouvement, et que les métaux, appliqués à l'animal comme armature de Galvani, ne peuvent être regardés que comme des électromoteurs.

L'électricité animale, ou le galvanisme des animaux, n'a encore été éprouvé qu'au moyen des grenouilles ou de la sensibilité de l'observateur, comme

pour les poissons électriques. Il seroit cependant très-curieux de savoir si cet agent, que les animaux ordinaires et ces poissons développent, doit se rapporter à l'électricité simple ou au galvanisme. La commotion de la torpille est-elle incapable de décomposer l'eau? peut-elle s'obtenir à distance? ou faut-il absolument être en contact? enfin, présente-t-elle des phénomènes électriques ou galvaniques?

En supposant que le principe actif, qui produit les contractions dans les muscles des grenouilles, soit en tout semblable à celui connu aussi sous le nom de Galvanisme dans d'autres appareils, il ne s'ensuivroit pas qu'il soit propre à l'animal chez lequel on le développe. En réunissant ce que les faits rapportés plus haut ont de commun, on voit que, dans tous les cas, il y a eu contact de substances hétérogènes. M. Dawi, en Angleterre, a construit diverses piles avec un grand nombre de substances, il y a eu galvanisme, quand ces substances étoient conductrices et hétérogènes. Ne pourroit-on en conclure une loi générale qui serviroit à coordonner beaucoup de faits. Il paroît en effet que toute superposition de substances hétérogènes détermine des effets galvaniques, quand elles sont ordonnées de certaine manière, et séparées par des substances humides, ou qu'elles sont pénétrées elles-mêmes d'humidité. Je crois devoir y rapporter les faits observés par Galvani et par M. Aldini et autres. Ainsi, les contractions des grenouilles que l'on obtient, soit en formant un arc avec un autre ani-

mal, ou en le formant au moyen d'un seul, peuvent très-bien s'expliquer par l'hétérogénité des nerfs et des muscles, encore mieux quand c'est une substance d'une nature plus différente, tels que les végétaux ou les minéraux, et, parmi ces derniers, les métaux paroissent jouir de cette propriété à un plus haut degré.

M. Aldini, sans épouser aucun système relativement à l'analogie des principes galvaniques et électriques, expose les faits qu'ils ont de commun, tels que l'absorption de l'ouie par les appareils galvaniques, soit métalliques, soit animaux, et par la bouteille de Leyde, chargée d'électricité, la conductibilité ou l'inconductibilité de divers corps. Il donne encore, comme analogue, la propriété qu'a la flamme d'annuler les effets de la décharge de la bouteille de Leyde et de la colonne galvanique; mais, dans le premier cas, il y a soustraction d'électricité, il y a décharge par courant; dans le second, la flamme est un corps isolant. Il expose aussi les différences des deux principes galvaniques et électriques. M. Aldini pense que le principe galvanique a son atmosphère. Tout ce qu'on a fait jusqu'ici pour le prouver, peut se réduire à la conductibilité des vapeurs. Si on obtient des effets galvaniques d'une pile, montée de manière que l'air atmosphérique puisse toucher une des surfaces des plaques, et fasse fonction de substances humides, comme l'a démontré M. Gauterot, on peut dire que l'air humide a pu servir de conducteur dans tous les cas où on a cru apercevoir des effets galvaniques

sans contact. Il faudroit, pour pouvoir être certain qu'il existe une atmosphère galvanique, que ces effets pussent avoir lieu à travers les corps isolans, comme on sait que cela a lieu pour l'électricité ordinaire, le magnétisme, etc.

Toutes les fois que les philosophes ont découvert une cause nouvelle de mouvement dont la nature leur étoit inconnue, ils en ont fait la cause ou le principe des mouvemens vitaux. L'air, le feu, le magnétisme ont tour-à-tour été pris pour le principe vital. Le galvanisme devoit aussi servir à expliquer la machine animale. Mais le problème n'est pas encore résolu; l'animal n'est pas plus une colonne galvanique, qu'une bouteille de Leide une cornue, etc.

L'application du galvanisme à l'animal, au moyen des appareils métalliques, fait le sujet de la seconde partie. On y a inséré les expériences faites à Boulogne sur les suppliciés. Comme nous avons déja rendu compte à la société d'un ouvrage où ces expériences étoient rapportées, nous ne nous en occuperons pas. Il s'y trouve de plus quelques faits assez curieux, tels que celui-ci : Les vers luisans augmentent d'éclat, quand ils sont soumis à l'influence galvanique.

L'application du galvanisme à la médecine est très-peu avancée. L'appareil galvanique doit-il être préféré à la machine électrique pour administrer l'électricité aux malades? Sans doute, il est plus commode; mais pour décider cette question, il faudroit déterminer si les effets sont absolument sem-

blables ; ce que je suis loin de penser ; si l'on s'appuyoit sur les effets obtenus, on n'en concluroit pas qu'il est indifférent de se servir de l'un ou de l'autre. Je crois que généralement on a eu plus de succès de l'électricité que du galvanisme. M. Sowlen, dentiste anglois, a fait de ce dernier une application heureuse à son art : quand on doute si une dent est cariée, le malade tenant un conducteur d'une main mouillée, on promène l'autre conducteur sur les dents ; aussitôt qu'on touche celle cariée, le malade ressent une vive douleur. On pourroit peut-être étendre cette idée à d'autres maladies dont le siége est difficile à déterminer, telle qu'un abcès, une suppuration quelconque.

M. Aldini a inséré dans cet ouvrage ses essais sur les asphixiés ; j'en ai rendu compte à la Société.

On rapporte une cure presque merveilleuse d'une mélancolie ; mais le galvanisme, en frappant vivement l'esprit du malade, ou en nécessitant de la contrainte, n'a-t-il pas agi moralement ?

Le galvanisme seroit sans doute d'une très-grande utilité pour reconnoître une mort apparente, en appliquant les conducteurs d'une colonne de cinquante couples sur les lèvres, ou sur la langue, ou sur plusieurs muscles qui seroient même mis à découvert dans les cas douteux ; le défaut de contraction pourroit être regardé, suivant moi, comme un signe certain d'une mort réelle.

L'influence du galvanisme sur les fluides animaux, est encore fort peu déterminée. Beaucoup d'expériences ont été faites, en plongeant des conduc-

teurs oxidables dans la liqueur : on ne peut rien en conclure, car l'oxide qui se forme, augmente les dépôts, et change leur état chimique. Quand on se sert de fil de platine, il n'y a pas d'oxidation, mais le dégagement des gaz influe sur la liqueur, et on a encore un effet composé. J'ai fait moi-même ces expériences, en me servant d'un appareil où un cilindre d'eau pure est conducteur; je n'ai aperçu aucune action du galvanisme sur la liqueur. M. Aldini a fait mention de cet appareil. Voyez le journal du Galvanisme et de Vaccine, n.° IV, où j'ai publié une notice sur cette matière. On ne peut donc rien conclure des effets du galvanisme pour les secrétions.

On s'est assez accordé à regarder le galvanisme comme un stimulus énergique pour l'économie animale, et on l'a recommandé dans tous les cas où il y a déperdition de force ou d'action. On a réussi quelquefois à rétablir le ton et le degré de sensibilité convenable, mais dans beaucoup de cas ses succès ont été précaires et de peu de durée. Je l'ai vu produire un effet tout-à-fait contraire au but pour lequel il étoit employé; il fatigue quelquefois beaucoup les malades, et je penserois, qu'en général, quand on s'aperçoit que la sensibilité du malade diminue pour l'impression qu'il produit, il ne réussit pas; et au contraire on peut espérer beaucoup, quand on est obligé de diminuer la force de l'appareil, pour l'accommoder à la sensibilité du malade, qui devient plus grande à chaque séance.

Les expériences sur le gaz, qui font le sujet de

l'appendice, ou dernière partie du 1.er vol., consistent dans l'action des gaz sur les appareils galvaniques, et celle de ces appareils sur les fluides aériformes; elles se réduisent à établir les propositions suivantes:

1.° La colonne ne donne point de commotion dans le vide. On a élevé des doutes sur la vérité de cette assertion; je pourrois au moins affirmer qu'une grande dilatation de l'air ne fait rien à la force de la colonne galvanique, et qu'elle semble même y devenir plus grande.

2.° Les appareils galvaniques absorbent l'air oxigène.

3.° Elle rend l'hydrogène propre à brûler en blanc.

Les expériences sur les végétaux sont faites avec des appareils qui compliquent les effets du galvanisme avec l'effet destructif des sels de cuivre ou de zinc.

Le second volume renferme différens mémoires et plusieurs lettres de divers savans.

Le premier mémoire est sur le passage de l'agent galvanique à travers l'Océan.

Le second montre le parti qu'on pourroit tirer du galvanisme pour l'explication des secrétions, ce sont des conjectures.

Le troisième, sur les suppliciés.

Le quatrième, sur les organes des poissons électriques, la situation des organes qui produisent cette commotion. L'influence du cerveau sur ces mêmes organes sont très-bien prouvés, et l'on peut dire que c'est la partie de l'ouvrage la mieux traitée, où il y a le moins de conjecture.

Le cinquième mémoire traite du pouvoir conducteur de la flamme. De ce qu'une flamme de bougie faisant partie des conducteurs, les effets galvaniques n'ont pas lieu, M. Aldini conclut que la flamme agit ici comme sur l'électricité ordinaire, en dispersant le fluide. Que l'on me permette d'émettre une opinion contraire : je crois que la flamme n'est pas conductrice du galvanisme, et qu'elle l'est de l'électricité ordinaire, en se servant de l'électricité d'un conducteur, d'une machine ; on ne peut le rendre sensible après son passage par une flamme ; mais si l'on se sert d'une bouteille de Leide, le fluide passe très-bien à travers la flamme, et on voit varier l'électromètre ; mais on n'obtient aucun effet galvanique.

M. Aldini a rendu un très-grand service au galvanisme, en rassemblant tout ce qui étoit connu ; mais l'on peut dire qu'il tient trop au sentiment avancé par Galvani. On remarque dans son ouvrage beaucoup d'idées systématiques ; une imagination vive, si ordinaire dans le pays qui l'a vu naître, ne lui a pas permis de se borner à une rigoureuse application des faits. Je ne crois pas, avec lui, que le galvanisme puisse soulever encore le voile qui cache la cause des contractions musculaires. Cependant on ne peut nier que la découverte des différens principes, ces êtres actifs par eux-mêmes, dont on ne connoit encore que les effets, et qui étonnent l'esprit humain par leur immatérialité, au moins apparente, pourra conduire un jour à quelques découvertes importantes dans le problème de la vie.

Nos commissaires votent des remercîmens à l'auteur, pour l'hommage qu'il en a fait à la Société, et demandent le dépôt aux archives.

LITTÉRATURE.

CORRESPONDANCE originale et inédite de de J. J. ROUSSEAU avec M.me LATOUR DE FRANQUEVILLE et M. DU PEYROU. 3 vol. in-18. Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n.° 6.

DEUX femmes lisent ensemble la *Nouvelle Héloïse*, la vivacité des sentimens, l'incandescence de la passion, la séduction du style leur cachent les défauts de l'ouvrage, et les entraînent vers l'auteur qu'elles croient être lui-même Saint-Preux. Elles veulent avoir une correspondance avec lui et se déterminent à lui écrire, l'une sous le nom de *Julie*, l'autre sous celui de *Claire*. Ce n'est point ici un roman, le projet d'être en relation avec Rousseau, qui d'abord ne paroissoit être qu'une plaisanterie, devint une liaison sérieuse, et fit tantôt le bonheur, souvent le malheur de M.me de Franqueville. On voit dans ces lettres qui n'étoient point écrites pour être publiées, l'ame toute entière d'une femme qui

qui est remplie d'un sentiment qui la maîtrise et qui s'y livre sans réserve et avec cet enthousiasme qui ne peut être inspiré que par le cœur. On y voit aussi la bizarrerie du caractère de Rousseau ; on y trouve les diverses nuances d'un amour-propre extrêmement susceptible et irritable, les épanchemens de l'amitié la plus confiante, et en même temps toute la défiance que peut faire naître la plus sauvage misantropie.

Rousseau fut d'abord flatté de cette relation mystérieuse, la singularité de l'exécution étoit faite pour lui plaire ; aussi répondit-il avec prévenance et avec grace aux premières cajoleries de celle qui avoit pris le nom de Claire ; Julie en obtint de plus aimables encore ; mais bientôt le soupçon s'empare de J.-J., il croit qu'on le trompe et que c'est un homme qui écrit, il a peine à se persuader, sans doute, que des femmes puissent écrire avec tant d'esprit, avec tant de délicatesse, avec des tournures si élégantes et si variées : fatigué de son incertitude, et des reproches qu'il reçoit sur son inexactitude à répondre, il leur écrit la lettre que nous transcrivons, et qui est bien digne de son humeur capricieuse.

« Je vous ai écrit, madame, espérant à peine « revoir le soleil ; je vous ai écrit dans un état « où, si vous aviez senti la centième partie de mes « maux, vous n'auriez surement guères songé à « m'écrire ; je vous ai écrit dans des momens où « une seule ligne est sans prix. Là-dessus, tout « ce que vous avez fait de votre côté, a été de

« compter les lettres, en voyant que j'étois en « reste avec vous de ce côté, de m'envoyer pour « toute consolation des plaintes, des reproches et « même des invectives. Après cela vous apprenez « dans le public que j'ai été très-malade et que je « le suis encore, cela fait nouvelle pour vous, « vous n'en avez rien vu dans mes lettres, c'est, « madame, que votre cœur n'a pas autant d'es- « prit que votre esprit. Vous voulez alors être ins- « truite de mon état; vous demandez que ma gou- « vernante vous écrive, mais ma gouvernante n'a « pas d'autre secrétaire que moi. Quand, dans ma « situation, on est obligé de faire ses bulletins « soi-même, en vérité, l'on est bien dispensé d'être « exact. D'ailleurs, je vous avoue qu'un commerce « de querelles n'a pas pour moi d'assez grands « charmes pour me fatiguer à l'entretenir; vous « pouvez vous dispenser de mettre à prix la res- « titution de votre estime; car je vous jure, « madame, que c'est une restitution dont je ne me « soucie point. J.-J. Rousseau. »

Cette impertinente lettre découragea, irrita même Claire, elle se tut; elle produisit un effet opposé sur Julie qui continua de poursuivre le malade avec des lettres remplies d'expressions d'intérêt et d'amitié; insensiblement ces épanchemens prirent le caractère de la passion, et forcerent Rousseau à en être reconnoissant; il y répondit par amour-propre, si ce ne fut par sentiment, et cette correspondance se soutint pendant quinze ans, non sans vicissitude, sans humeur, sans brusquerie du côté

du philosophe, mais toujours avec la même persévérance, avec la même douceur, avec la même exaltation de la part de M.me de Franqueville. Cet amour platonique eut tous les tourmens, toutes les craintes, tous les tiraillemens de l'amour véritable; rien ne put décourager une passion contrariée par le caprice, par l'humeur; des lettres assaisonnées de quelques phrases de confiance, de quelques expressions d'amitié devenoient des consolations et étoient presque un honheur. M.me de Franqueville suivit, ou pour mieux dire, poursuivit Rousseau qu'elle n'avoit jamais vu, de Montmorency à Mottiers-Travers, ensuite à Paris, où à peine pût-elle obtenir la faveur de le voir un moment; ensuite en Angleterre, à Gisors, en Dauphiné, partout enfin où put elle l'atteindre, toujours inquiète sur son sort, toujours alarmée sur sa situation. On trouve à peine dans les romans, une passion si constante et si peu satisfaite, des sentimens si généreux et si peu récompensés. Qu'on dise, après cet exemple, que la persévérance en amour n'est pas la vertu des femmes; peut-être aussi falloit-il ces contrariétés et cet éloignement pour donner à ce sentiment le mérite de la constance et le caractère d'une passion. Après huit ans d'altercations et de raccommodemens, de douceurs et de reproches, M.me de Franqueville écrivoit encore en 1770 : « Mon ami, « je ne me rebuterai point, parce que vous savez « bien que d'un mot vous pouvez me faire taire « à jamais, et que je croirai vous prouver que je « vous aime en cessant de vous le dire, dès que

« vous cesserez de vous plaire à l'entendrer. »

Dans cette lettre d'esprit et de sentiment, on peut dire que Rousseau trouva un adversaire redoutable dans la manière de rendre ses idées; dans l'élégance des expressions, dans la finesse des pensées et dans l'art de les transmettre; souvent même on trouve Rousseau inférieure à sa correspondante. M.me de Franqueville avoit certainement plus le talent d'écrire que les personnes de son sexe qui ont fait imprimer tant de volumes, si on remarque qu'elle écrivoit sans se douter qu'elle seroit lue un jour par d'autres que par Rousseau. M.me de Franqueville qui devoit bien connoître le philosophe, en parcourant la Suisse, s'arrêta dans l'île de Saint-Pierre, et écrivit sur les murs de la ferme où il avoit séjourné, ces vers qui le caractérisent très-bien.

Réduit fameux par Jean-Jacques habité,
Tu me rappelles son génie,
Sa solitude, sa fierté,
Et ses malheurs, et sa folie.
Toujours, hélas! persécuté,
Ou par lui-même, ou par l'envie,
Contemplons, au flambeau de la philosophie,
Un grand homme, et l'humanité.

Le troisième volume de ce recueil contient ses relations avec M. du Peyrou, son ami, sur des objets particuliers; on voit que l'ami n'est pas mieux traité que l'amante. Toujours les mêmes soupçons, les mêmes inquiétudes, les mêmes ca-

prices ; c'est toujours l'homme en guerre avec lui-même, avec ses contemporains, toujours étranger aux mœurs, aux usages de la société, toujours ennemi des hommes qu'il méprisoit. A. J. D. B.

ASTRONOMIE.

HISTOIRE de l'Astronomie pour l'an XI — 1803, lue à la rentrée du Collége de France, par Jérôme DE LALANDE.

CETTE année ne paroîtra pas aussi remarquable que les deux précédentes, où l'on avoit découvert des planètes nouvelles et des comètes, mais elle offre pourtant une suite de travaux importans, ou terminés, ou commencés pour le progrès de la science.

M. Piazzi a publié un ouvrage précieux, à Palerme, en Sicile ; c'est un catalogue de près de 7000 étoiles, observées chacune plusieurs fois avec d'excellens instrumens, calculées et réduites à 1800. Il m'est bien permis d'ajouter que c'est au collége de France que l'auteur se préparoit, il y a 15 ans, à cet immense travail. Nous avons reçu le catalogue de 500 étoiles, par M. Cagnoli, ascensions droites et déclinaisons, qui sont d'une extrême précision, ouvrage dont il s'occupe depuis 20 ans.

Lalande neveu, avec ces nouveaux secours et une quantité immense de ses propres observations, a refait en entier le catalogue des 600 étoiles principales qu'il met depuis quelques années dans la connoissance des temps, et qui sert de fondement aux calculs de la plupart des astronomes.

Les étoiles étant le fondement de toutes nos déterminations astronomiques, M. Maskelyne a revu avec un nouveau soin les 34 étoiles qu'il avoit annoncées comme ayant le dernier degré de précision, et que nous avions tous employées comme méritant dernier degré de confiance, et il y a trouvé 4″ d'erreur.

La difficulté de nos relations avec l'Angleterre pendant la guerre, m'a fait entreprendre à ce sujet un travail considérable.

J'ai calculé quelques centaines de hauteurs du soleil, observées en Angleterre et en France depuis quelques années, avant et après l'équinoxe; j'en ai déduit l'ascension droite du soleil, et par conséquent celle des étoiles qu'on lui avoit comparée; j'ai trouvé qu'il falloit ajouter 5″ aux positions des étoiles que M. Maskelyne nous avoit données comme étant certaines à la seconde, et dont tous les astronomes se servoient avec la plus grande sécurité; mais voyant que les observations faites à 40° de distance au zenit, et à 60°, donnoient des ascensions droites, différentes quelquefois de 15″, j'en conclus qu'il y a des erreurs de division de 5″ dans cet intervalle de 20 degrés : il faudra donc recourir au cercle entier pour vérifier les divisions

des quarts de cercles muraux dont on se sert à Paris, à Greenwich.

J'étois d'abord très-surpris en voyant des erreurs de 10″ et ensuite de 20″ sur les ascensions droites; mais j'ai été rassuré quand j'ai vu que de 42 à 45 degrés elles étoient de 10″, et que de 54 à 56 elles alloient à 20″ ; ainsi le milieu entre des résultats très-différens, se trouve être le même, à raison de ce que les hauteurs se correspondent dans les deux saisons, et que la somme des petites erreurs compense celle des grandes.

Pour remédier à cet inconvénient des divisions du mural, M. Delambre a observé cette année le le soleil pendant deux mois, moitié avant, moitié après l'équinoxe d'automne, avec un cercle multiplicateur, et par 300 observations il a eu des lieux du soleil indépendans des étoiles. Mais une seconde sur la réfraction ou la hauteur du pole peut faire toute l'incertitude, et elle sera levée à l'équinoxe prochaine.

Picard, la Hire, firent à Paris, dans le dix-septième siècle, les premières observations exactes pour parvenir à ce but; les François auront fait encore, dans celui ci, les dernieres qui en assurent la perfection.

M. Herschel assure que les étoiles appelées Castor γ du lion, et plusieurs autres étoiles doubles ou très-voisines les unes des autres, tournent, dans des périodes de quelques siècles. M. Triesnecker ne croit pas avec M. Flaugergues, que dans l'étoile double ζ de la grande ourse, les deux parties

aient changé, il trouve 14″ de distance entre les deux étoiles dont elle est composée.

M. Vidal a observé, à Mirepois, des zones d'étoiles circompolaires qui nous manquoient.

M. Delambre a fait au solstice d'été les observations de l'obliquité de l'écliptique avec un cercle multiplicateur; le milieu entre quatre années d'observations et deux années de Lalande neveu, et Burckhardt donne la moyenne pour 1800 de 23° 28′ 0″ 0, c'est le résultat de plus de 1500 observations; mais cela suppose la hauteur du pole de 48° 50′ 13″ au lieu de 14, et celle-ci suppose la réfraction de Bradley, augmentée de 1″; par ce moyen il accorde le solstice d'hiver et celui d'été, dans lesquels il y avoit 7 à 8″ de différence. Le mauvais temps n'a pas permis d'observer le solstice d'hiver avec le cercle que je venois de faire exécuter pour Palerme, par M. Lenoir. Les astronomes Bradley, Lacaille et Mayer trouvoient, pour 1750, 23° 28′ 18″ 5; ainsi la diminution séculaire seroit de 42″ par siècle, et je préfère ce résultat à celui de l'équation du soleil, produite par Vénus, qui donneroit 50″.

M. Maskelyne, avec son mural de Greenwich, trouve 23° 27′ 57″; mais les Anglois n'ont point encore admis nos cercles répétiteurs avec lesquels on peut s'assurer d'une seconde, et où l'on ne craint pas les erreurs de divisions.

M. Piazzi, à Palerme, trouve 23° 27′ 56″ 6 avec un excellent cercle de Ramsden, quoique ce ne soit pas un cercle répétiteur.

L'académie de Berlin propose encore, pour 1806, la détermination de l'obliquité de l'écliptique par la théorie et l'observation ; les détails du programme sont dans le Moniteur du premier novembre; mais il reste peu de chose à faire à cet égard.

La réfraction renferme encore un élément douteux, c'est celui de la correction qu'exige la densité de l'air.

M. Gay a donné à l'Institut un mémoire intéressant sur cette matière, et il y en a un dans les mémoires de Manchester; il se trouve par extrait dans la bibliothéque britannique qui se continue à Genève de la manière la plus intéressante.

La mesure du degré de la terre en Laponie, que M. Melanderhielm nous a procurée, et les calculs qu'elle exigeoit ont été terminés au mois d'avril, par MM. Svanberg, Osverbom, Holmquist et Palander; ils ont trouvé le degré de 57197 toises. Celui que Maupertuis, Clairaut, Camus, Lemonnier, Outhier et Celsius avoient trouvé en 1736, étoit de 57405, plus grand de 208 toises. Cette énorme différence avoit été pressentie. Le degré de Laponie ne s'accordoit avec aucune théorie, aucune autre mesure, il donnoit à la terre un applatissement beaucoup trop fort, au lieu que le nouveau degré donne $\frac{1}{313}$, ce qui ne differe pas beaucoup de $\frac{1}{334}$ que donne la nouvelle méridienne de France, comparée avec le degré du Pérou ; cependant il est si difficile d'admettre une si grande erreur, que nous avons demandé en Suède des éclaircissemens sur cette mesure.

M. Méchain est parti, le 26 avril 1803, pour l'Espagne, afin de continuer la méridienne de France, jusqu'à 39° de latitude, c'est-à-dire, jusqu'aux îles Baléares; il est accompagné de M. le Chevalier, de MM. Méchain fils, Dezauche fils, et M. Chaix, habile astronome d'Espagne, s'est joint à lui.

Je lui ai remis un excellent cercle de 19 pouces, fait par M. Lenoir; on y a ajouté des lunettes à grande ouverture; il a douze grands réverbères, et il est en état de mesurer ses triangles sur Mayorque et Iviza, quoiqu'à 93 mille toises de distance de la côte de Catalogne, dans les mois de janvier, février, mars, qui sont les plus favorables à ces observations; en attendant, il a formé six triangles subsidiaires entre Barcelone et Tortose, comme on le voit en détail dans le Moniteur du 15 novembre. Mais au milieu des orages et des tempêtes, au foyer de la foudre, couché sous une simple tente et sur la paille, il est obligé, pour continuer, de faire construire des cabanes en bois sur ces sommités dont le climat est affreux; il étoit, le 27 octobre, au plus élevé des pics du Montserrat, pour son dernier triangle. Le 23 novembre, tout étoit fini; mais le brick ayant perdu 20 hommes par la fièvre jaune qui s'étoit déclarée à Malaga, a été obligé de faire quarantaine, et Méchain ne pouvoit aller aux îles Baléares, quoique la cour d'Espagne eût donné tous les ordres nécessaires. Enfin, le 8 janvier, il est parti pour Iviza, où il va commencer. Il paroît décidé que la guerre ne mettra point d'empêche-

ment à cet utile travail. Par-là nous aurons une mesure exacte de 12 degrés, dont le milieu sera le 45.e degré, celui que nous avons surtout intérêt de connoître pour vérifier encore mieux notre mesure universelle, et la grandeur de la terre.

Le savant ministre, le C. Chaptal, à qui toutes les sciences et les arts ont chaque jour de nouvelles obligations, par qui le collége de France vient d'être restauré, a voulu aussi répandre sur l'astronomie les bienfaits d'un gouvernement éclairé dont il est l'heureux organe.

L'observatoire a reçu de nouveaux accroissemens: le 17 août on y a placé la lunette méridienne de 8 pieds avec 4 pouces d'ouverture et un axe de 46 pouces, faite à Londres, par le celèbre Ramsden, et M. Bouvard a observé la lune, le 6 septembre; il a observé l'équinoxe, et ces observations ne seront plus interrompues.

Le ministre a acquis une machine à diviser, de 12000 fr., faite par Samuel Rehe, qui a 43 pouces, que M. Andréossi a achetée après la mort de l'artiste; elle est dans la forme de celle de Ramsden dont j'ai traduit la description (chez Firmin Didot); elle servira probablemeut à nos artistes.

Le grand télescope de 22 pieds de Caroché, égal pour la perfection à ceux de M. Herschel, de même longueur, n'avoit pu servir jusqu'à présent, parce qu'il falloit un pied pour le porter et une terrasse pour le placer. M. Tremel, habilè mécanicien, qui faisoit le pied, étoit mort le 13 février avant de l'avoir terminé. Caroché a fait une chûte effroya-

ble en voulant s'en servir, en sorte que malgré de très-grandes dépenses, notre jouissance est encore retardée.

M. de Narcy a fait des prismes de cristal de roche, taillés et superposés de manière à pouvoir mesurer les diamètres du soleil et de la lune par la double réfraction dont Rochon et le P. Boscovich avoient fait usage pour mesurer de petits angles.

M. Lenoir a fait un cercle de 20 pouces pour M. Piazzi, de Palerme, qui se propose de mesurer un degré, et il a mis de fortes lunettes.

Le gouvernement, par un arrêté du premier vendémiaire, a décidé que les étalons du mètre et du kilogramme, et de toutes les règles qui ont servi aux diverses mesures de la terre par les astronomes françois, seront déposés à l'observatoire national, sous la surveillance du bureau des longitudes.

Le C. ministre Chaptal a accordé une gratification à M. Flangergues, dont le zèle pour l'astronomie se soutient à Viviers d'une manière exemplaire.

Le ministre, à ma sollicitation, a fait aussi acheter et déposer à l'Observatoire, au mois d'août, les observations de M. Lemonnier, dont je n'avois pu avoir communication. Elles consistent en 14 gros volumes d'observations qui se terminent au 30 octobre 1791. Ces observations sont imprimées jusqu'au 6 juin 1745 : mais c'est depuis le 8 avril 1755, qu'elles furent faites avec un mural de $7\frac{1}{2}$ pieds. Comme celles de Bradley ne sont imprimées que pour 1750—1755, et que celles de Maskelyne ne

commencent qu'au mois de mai 1765, il y a une lacune de près de dix ans, pour laquelle on pourra recourir aux observations de M. Lemonnier, quoiqu'elles ne soient pas de la même perfection que celles de Greenwich. Mais Lemonnier observoit plus d'étoiles; on y a trouvé plusieurs fois la planète de Herschel, et l'on y trouvera peut-être celles de Piazzi et de Olbers. Je me propose de réunir à ce dépôt les observations de Picard, Louville, Lacaille, Bouguer, Bailly et d'Agelet qui sont entre mes mains.

M. Bouvard a fait, au Luxembourg, ou Palais du Sénat, une belle méridienne du temps moyen, dont il seroit à souhaiter que le public fît usage, comme on le fait en Angleterre et même à Genève, et comme le font les gens instruits qui ont de bonnes montres de Berthoud ou de Bréguet. Notre petit annuaire donne pour chaque jour la différence, qui va à plus d'un quart d'heure. Aussi le 27 septembre j'ai renouvelé à l'Institut la proposition de donner l'exemple en adoptant le temps moyen, le seul qui soit régulier et qui puisse former une véritable mesure.

On a craint que cela ne gênât le public qui fait usage des cadrans solaires, et l'Institut a cru qu'il falloit que le gouvernement eût l'initiative, en faisant régler sur le temps moyen les horloges des maisons nationales. Je ne désespère pas de voir adopter ce nouveau genre d'exactitude indiqué par le progrès actuel des sciences et des arts. M. Henri Lepaute a placé, le 26 décembre, à l'Ins-

titut, une belle pendule qui sera très-propre à servir de règle, et qui marque également le temps moyen et le temps vrai.

L'astronomie planétaire a fait cette année des progrès. M. Delambre a refait ses tables du soleil, en y faisant entrer 14 nouvelles équations que lui a fourni la théorie de M. Laplace, et en calculant 500 observations de Bradley et de Maskelyne; il a augmenté la masse de Vénus, dont il s'étoit servi en 1792 dans le rapport de 92 à 104; il a diminué celle de Mars dans le rapport de 100 à 72.

Les tables de la lune, de M. Burg, ont été corrigées en y faisant entrer les nouvelles positions des étoiles et l'équation de 180 ans, trouvee par M. Laplace. M. Burg a trouvé, pour 1801, la longitude de la lune $3^s\ 15°\ 1'\ 17''3 + 10''2 + 0''8$ et le mouvement séculaire $10^s\ 7°\ 52'\ 43''5$.

Le premier novembre, M. Burckhardt avoit présenté le résultat de ses calculs, dans lesquels il a trouvé $4''6$ de moinsque la longitude donnée par M Burg, dont les tables ne nous sont parvenues que le 17 novembre.

L. et anom. 1801.	$3^s\ 15°\ 1'\ 12'',7$	$0^s\ 18°\ 56'\ 55'',6.$
Mouvem. sécul.	$10\ 7\ 52\ 45\ 5$	$6\ 18\ 49\ 17,8.$

La différence vient de l'équation nouvelle de M. Laplace, que M. Burg faisoit peut-être trop petite.

L'éclipse de soleil, qui est arrivée le 16 août, a été observée presque par-tout; elle nous a fourni plusieurs vérifications de longitudes et nous a donné pour les tables un accord rigoureux.

M. Burg qui avoit refusé de venir en France avec un traitement avantageux, en a été dédommagé par une pension de l'empereur.

M. Leupold, qui s'étoit exercé avec moi aux observations et aux calculs, se préparoit à observer l'éclipse à Bordeaux avec M. Lescan, professeur d'hydrographie, M. Ducom, professeur de navigation, et M. Thibaut, capitaine de vaisseaux; mais le temps n'a pas été favorable.

J'ai refait de nouvelles tables de Mercure et de Vénus, en y employant les perturbations ou inégalités produites par les attractions des autres planètes. M. de Laplace avoit donné les équations évaluées par M. Bouvard.

M. Burckhardt en a calculé les tables. J'ai corrigé les élémens d'après les dernières observations, et j'ai eu la satisfaction de voir que les nouvelles qui en résultent, sont d'une si grande exactitude, qu'on ne peut y trouver des erreurs appréciables dans les observations les plus exactes de Mercure et de Vénus.

M. Flaugergues a calculé l'équation de Mercure en dixièmes de secondes et les logarithmes avec huit chiffres.

En attendant, voici la dernière conjonction inférieure de Vénus, observée à Paris par Burckhardt et Lalande neveu.

Temps moyen de la conjonction vraie, 31 décembre, 3^h 15′ 3″, et la longitude vraie, comptée de l'équinoxe moyen, 9^s 9° 19′ 5″.

Elle donne pour correction des tables actuelles,

— 13″ en longitude, et — 1″ en latitude; mais, au moyen de la correction que j'ai faite aux époques et aux moyens mouvemens, il ne reste que 1″ d'erreur pour la longitude. Je trouve, en 1795, 1″; en 1796, 2″; en 1798, 1″; en 1799, 1″; en 1801, zéro; ce qui prouve qu'il n'y aura rien à changer à mes nouveaux élémens.

Dans la digression du 13 mars 1803, M. Flaugergues a trouvé + 21″ et + 4″.

Au mois de mai 1804, Vénus étonnera le public par son grand éclat; et nous serons obligés d'annoncer dans les journaux, que ce n'est ni un nouvel astre, ni une comète extraordinaire.

L'opposition de mars, à la fin de 1802, — 6″ en longitude, + 2″ en latitude, pour les tables que Lalande neveu a publiées dans la Connoissance des Temps de l'an XII, 1804.

M. Bouvard a refait les tables de Jupiter, d'après les observations faites depuis dix ans, en employant des équations de conditions qui donnent le moyen de vérifier tous les élémens; il est parvenu à n'avoir que des erreurs de 10″, mais la masse de Saturne, réduite à $\frac{1}{3516}$, est plus exacte que celle qu'on déduit des satellites.

L'opposition de Jupiter donne moins deux secondes en longitude.

L'opposition de Saturne, au mois de mars, nous a donné, pour la correction des tables en longitude, — 17″, et en latitude, zéro. Mais M. Bouvard va faire sur Saturne le même travail que je viens d'annoncer pour Jupiter.

La

La disparition de l'anneau de Saturne ne devoit avoir lieu qu'à la fin de juin, suivant le calcul de Duséjour.

Il ne trouvoit, pour la fin de décembre, qu'une presque disparition, ou une disparition instantanée, tom. II, pag. 124, une tendance à disparoître, pag. 155. Mais la disparition a été complète, du 20 décembre au 10 janvier, suivant M. Méchain et M. Flaugergues à Viviers, j'en ai conclu le lieu du nœud de l'anneau sur l'écliptique, 5ˢ 17° 11′, les observations de 1774 donnoient 5 17 29; la différence est petite, et ne donne que 18′ en 29 ans, pour le mouvement du nœud de l'anneau. J'avois trouvé encore moins par les disparitions antérieures. (*Astron.*, art. 3355.)

La réapparition est arrivée le 14 juin, suivant M. Flaugergues.

Le 16, suivant M. Vidal, et le résultat a été à-peu-près le même.

Parmi les observations rares que M. Vidal nous a envoyées, il y en a une bien extraordinaire. Le 11 octobre, il a observé Jupiter et Vénus, en même temps que le bord du soleil; ils ne différoient que de 10′ en déclinaison; il les voyoit dans le même champ de la lunette. Il a observé Saturne au méridien 20′ avant le soleil.

La planète d'Olbers, découverte le 28 mars 1802, a occupé tous les astronomes cette année. Depuis le 16 octobre 1802, on l'avoit perdu de vue; nous étions tous impatiens de la revoir : ce fut M. Harding à Lilienthal, qui eut le premier cette satis-

faction ; le 19 février, il la vit comme une étoile de douzième grandeur.

M. Messier l'a suivie jusqu'au mois de septembre, malgré l'extrême difficulté de la voir, avec les meilleures lunettes.

MM. Burckhardt et Lalande neveu l'ont observée à l'Ecole militaire, ou Maison du Champ de Mars, tant qu'on a pu la voir au méridien ; ils ont trouvé l'opposition le 29 juin 1803, à $23^h\ 57'\ 10''$, temps moyen, dans $9^s\ 7°\ 39'\ 24''$, avec $46°\ 26'\ 36''$ en latitude.

Le 11 juillet, M. Burckhardt nous donna de nouveaux élémens, avec lesquels nous pourrons la retrouver au mois de mars prochain.

Révolution syderale, 1681 jours $\frac{28}{100}$; révolution tropique, 1680,97, ou 4 ans 7 mois 11 jours.

Demi-axe,	2,767123.
Aphélie,	$4^s\ 1°\ 6'\ 46''$.
Nœud,	$5\ 22\ 27\ 35$.
Inclinaison,	$34\ 38\ 50$.
Anomalie, le 30 juin,	$10^s\ 19°\ 9'\ 0''$.

Ce qui donne, pour la longitude moyenne, le 1.er janvier 1804, $9^s\ 29°\ 52'\ 58''$; excentricité, la même que dans les élémens précédens, 0,2463 ; mouvement diurne, $12'\ 50''$, 983 ; mouvement annuel, $78°\ 10'\ 9''$.

M. Burckhardt s'est occupé du calcul des perturbations qu'éprouvent les planètes de Piazzi et d'Olbers. Par les attractions de Jupiter, ces calculs sont extrêmement compliqués, à cause des puissances

supérieures de l'excentricité et de l'inclinaison qui produisent une grande quantité de termes.

Il a donné des formules de perturbations jusqu'à la 5.e puissance, et il croit même que la 11.e puissance pourroit fournir, pour Olbers, des termes sensibles. Il s'occupe de ces recherches.

Le 18 thermidor de l'an XI, d'après le Senatus Consulte du 26 vendémiaire précédent, le Gouvernement a admis M. Burckhardt à jouir des droits de citoyen françois. Le défaut de cette admission lui avoit été opposé dans la dernière élection de l'Institut : on a voulu l'en dédommager par une distinction flatteuse, accordée à un mérite éminent. C'est un nouvel encouragement pour les travaux dont il enrichit journellement l'astronomie françoise.

Le 4 avril, l'Institut a décerné, pour la première fois, le prix d'astronomie que j'avois fondé l'année précédente ; c'est à M. Olbers qu'on l'a adjugé, pour sa découverte d'une 10.e planète.

Je vois avec regret que les Allemands n'ont pas plus d'égard pour M. Olbers que pour M. Herschel. Le nom de Pallas n'a aucun fondement ; la jalousie est peut-être la cause de cette injustice.

J'ai eu la satisfaction de voir l'astronomie s'étendre jusque dans l'Amérique. Don Antonio de Robredo m'a envoyé de la Havanne, des calculs détaillés de l'éclipse de soleil du 10 février 1804, faits par les méthodes analitiques de M. Duséjour, pour tous les pays de la terre, avec toutes les dimensions des courbes d'illuminations. Ces calculs plus étendus

et plus exacts que ceux de la Connoissance des Temps de l'an XII, sont arrivés trop tard pour y être insérés, et j'en ai eu du regret.

Le Gouvernement françois a résolu de rétablir la mission de la Chine, également utile aux sciences et aux relations politiques; un de nos habiles astronomes a formé le projet d'y aller, et quelque utile qu'il soit ici, je n'ai point combattu le projet de s'éloigner de nous, pour nous servir encore mieux.

M. le duc de Brunswick a résolu de faire bâtir un observatoire; M. le baron de Zach a été à Brunswick pour cet objet; et j'ai remercié, au nom des astronomes, présens et à venir, le prince qui augmente le nombre des héros protecteurs de l'astronomie, que j'ai cités dans la préface de mon Astronomie.

La république italienne a demandé un astronome pour coopérer avec M. Ciccolini, aux observations dans l'Institut de Bologne.

M. Vassalli Eandi sollicite pour qu'on mette en activité l'observatoire de Turin.

Le margrave de Bade, ayant pris possession de Manheim, le 23 novembre 1802, a conservé les instrumens de l'observatoire, et M. Bary m'annonce une nouvelle suite d'observations.

Ma Bibliographie astronomique a paru le 5 juin, en 900 pages in-4.° : on y trouve le catalogue le plus vaste que j'aie pu faire depuis 30 ans, de tous les astronomes et de tous les ouvrages d'astronomie qu'il y a eu depuis deux mille ans.

La grande histoire de l'Astronomie de Bailly se

terminoit à 1781 ; je l'ai prolongée, non par des phrases, mais par des faits, jusqu'à la fin de 1802.

M. Goudin a donné une nouvelle édition de ses Mémoires d'astronomie.

Le 17 mars, le Bureau des longitudes a publié la Connoissance des Temps de l'an XIII, qui contient ce qui s'est fait de plus intéressant dans les pays où elle est cultivée, l'histoire et les observations des nouvelles planètes et des dernières comètes, un nouveau catalogue qui porte à 13000 le nombre des étoiles connues ; des mémoires ou des observations de M. Zach et de M. Ciccolini, des CC. Delambre, Messier, Méchain, Vidal, Flaugergues, Goudin, Sorlin, Lalande, oncle et neveu, Burckhardt, Nouet, Chabrol de Murol et Thulis ; enfin, l'Histoire de l'Astronomie pour l'an VIII et l'an IX, pour servir de suite à celles que j'ai données pour les années précédentes, depuis 1782.

La Connoissance des Temps de l'an XIV, est sur le point de paroître ; elle contient tous les calculs de la lune, faits sur nos nouvelles tables pour l'usage de la marine, avec un grand nombre d'observations, de tables et de mémoires des MM. Laplace, Delambre, Vidal, Herschel, Messier, Burckhardt, Lalande, oncle et neveu, Olbers, Thulis, Flaugergues et Duc-la Chapelle. L'Histoire de l'Astronomie pour 1802, des supplémens pour ma bibliographie, des tables d'aberrations pour 140 étoiles, un douzième catalogue d'étoiles nouvelles, une table des changemens en longitude et en latitude pour 600 étoiles principales, la mesure du degré de La-

ponie, enfin, une table détaillée de tous les articles contenus dans les 45 derniers volumes de la Connoissance des Temps, depuis 1760, que j'en fus chargé, et que je commençai à en faire le dépôt des progrès annuels de l'astronomie.

M. Legendre a donné à l'Institut une nouvelle formule pour la réduction des distances apparentes, avec des tables pour en simplifier l'usage; il y en avoit déja un grand nombre : on aura occasion de choisir celle qui paroîtra la plus facile ou la plus courte.

M. Delaplace a donné dans le Bulletin, une théorie de la déviation des corps qui tombent, à l'occasion des expériences de M. Guglielmini et de M. Henzenberg. Le résultat est que la déviation doit être nulle vers le midi, quoique M. Guglielmini l'ait trouvée de trois lignes. Mais ces expériences sont si difficiles à faire, et la résistance de l'air si peu connue, que cela ne peut porter atteinte aux résultats de M. Guglielmini.

Les Ephémérides de Milan pour 1802, contiennent les observations de Mercure, de l'occultation de l'épi de la Vierge, le 30 mars 1801, les tables de la parallaxe annuelle de Mars, de la précession des étoiles et du mouvement propre d'un grand nombre.

Celles de 1803 contiennent les perturbations de la planète de Piazzi, par M. Oriani, et des observations de cette planète et de celle d'Olbers.

M. Laurent Regner, professeur d'astronomie à Upsal, a publié une dissertation *De Massis Cometarum.*

Les Ephémérides de Vienne pour 1804, contiennent les observations de divers endroits, de M. Triesnecker et de M. Burg. Celui-ci donne une suite d'observations de la lune qui pourront servir à vérifier ses tables.

Le 24 septembre 1803, nous avons reçu le tome X de la Société italienne, qui contient le précieux catalogue de 500 étoiles, par M. Cagnoli. L'opposition de Herschel, en 1794, par Slop, et des oppositions de mars, par Chiminelle à Padoue, en 1790, 1792 et 1794.

La Société des sciences de Varsovie a publié un volume de mémoires, où il y a des observations de M. Sniadecky.

Le 24 octobre 1803, nous avons reçu les mémoires de Berlin, 1799, 1800, où il y a des anecdotes pour l'Histoire des Mathématiques par Bernouilli, le pendule à seconde, à Berlin, par M. Burja, 3p 2p 0l, 24, un mémoire sur le Problème de la précession des équinoxes par les formules de Lagrange, par M. Jean Trembley, et des observations astronomiques, 1798—1800, par M. Bode.

Mes petites tables de logarithmes stéréotypées, les plus exactes, les plus commodes, les plus jolies et les moins chères qu'il y ait, ont été collationnées de nouveau par M. Bubna : on n'y a trouvé aucunes fautes, et j'ai annoncé que je donnerois cent francs pour chaque faute qu'on parviendroit à y découvrir.

Outre le journal intéressant de M. le baron de Zach, intitulé *Monatliche correspondenz der Erde und Himmelskunde*, il y a celui de Weimar, *Algemeine*

geographische Ephemeriden, par MM. Caspari et Bertuck, le cahier de février 1803, contient une gravure du célèbre astronome Joseph-Nicolas de l'Isle, d'après le portrait qui est à Paris, chez M. Messier.

Nous avons reçu les mémoires de l'Académie de Pétersbourg pour 1795 et 1796, dans lesquels il y a des observations de Henry, des mémoires de M. Schubert, sur la théorie de la lune et sur les passages de Mercure, un de M. Rumovski, sur la figure de la terre, deux de M. Kraft, sur l'astronomie nautique, et un de M. Inochodzof, sur les hauteurs de plusieurs lieux où l'on a observé le baromètre.

M. le chambellan de Novosiltzoff, ou Nowosielzow, président de l'Académie, a fait placer dans l'Observatoire un bel instrument des passages qu'il avoit acheté de Ramsden, dans son séjour à Londres. Il a obtenu, le 25 juillet, des améliorations pour l'académie.

M. Wisniewski, de Varsovie, a été appelé à Pétersbourg, sur la recommandation de M. Bode, avec qui il avoit travaillé. Il y est arrivé le 1.er août, et il a commencé à travailler dans cet Observatoire, avec beaucoup de zèle. Le zélé président espère attirer à Pétersbourg un astronome de réputation.

Jusqu'à présent nous n'avons vu se distinguer, en Russie, presqu'aucun astronome qui fût du pays; mais j'ai éprouvé une surprise agréable, et conçu une espérance consolante, en voyant le jeune Alexandre de Oulibisheff, à l'âge de dix ans, me parler

d'astronomie d'une manière que je n'avois jamais rencontrée, même en France, dans des sujets de vingt ans. Il est né à Moskou le 27 novembre 1793.

L'empereur de Russie, dans les nouveaux statuts de l'Université impériale de Vilna, le 18 mai, a ordonné qu'il y auroit un astronome observateur et un professeur d'astronomie. M. Poczobut, qui y réside depuis longtemps, nous est garant de l'activité que notre science y trouvera.

M. Sniadecki, astronome polonois, ci-devant à Cracovie, n'ayant pu obtenir du Gouvernement autrichien les secours nécessaires pour cet Observatoire, préfère celui de Vilna, où il ira seconder M. Poczobut.

M. Honoré Pons, habile horloger, dont j'ai annoncé d'excellentes pendules, y a ajouté, cette année, une perfection importante en exécutant des échappemens libres qui sont ingénieux, et qui, au moyen des remontoirs, ne laissent aucun lieu aux inégalités du rouage, pour affecter le mouvement du pendule; rue de la Huchette, n° 19. Il en a présenté la description à l'Institut le 12 décemb. Je dirai, à cette occasion, que la superbe pendule, dont Fortier, notaire, s'étoit occupé une partie de sa vie, il y a cinquante ans, qui fut exécutée par Stolverk, est en vente à l'hôtel de la Briffe. On en demande 60 mille francs.

La géographie astronomique a fait, cette année, quelques progrès, surtout à la Nouvelle-Hollande. Cette vaste partie du monde qui contient presque 500 mille lieues carrées de surface, et qui pourroit

seule nourrir 450 millions d'habitans, c'est plus que la moitié de ce qu'il y a sur la terre entière; cela suffit pour faire juger de l'importance de ce voyage.

Le capitaine Baudin, parti le 13 octobre 1800, du Hâvre-de-Grace, écrit du 12 novembre 1802, qu'il a reconnu d'une manière suffisante, pour la sûreté de la navigation, la terre de Leuwin, de la Concorde et de Witt, le canal d'Entrecasteaux, l'île Maria, la côte orientale de la grande île de Diemen, les détroits de Basse et Banks, et toute la côte du sud ouest de la Nouvelle-Hollande, depuis le promontoire de Wilson jusqu'aux îles Saint-Pierre et Saint-François. Il se proposoit de prendre sa route par le détroit de Basse, afin de reconnoître une grande île découverte par des pêcheurs anglois, l'île de King, les îles de Kanguroos, sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, dont M. Flinders ni lui n'ont pu examiner la partie sud, et de là il comptoit aller aux îles Saint-Pierre et Saint-François, et s'assurer de la direction du continent dans cette partie qui lui est inconnue, puis à la terre de Leuwin, pour terminer le travail de la grande baye du géographe, et ensuite à la terre de Witt, à la côte du nord de la Nouvelle-Hollande, au golfe de la Carpentarie; ils espèrent être de retour dans un an. Ce ne sera pas la faute de l'astronome Bernier, si tout cela ne s'exécute pas, car il a tout le zèle et l'intelligence que j'avois annoncés en le proposant pour cette expédition; ce que je fis avec un extrême regret.

Nos François ont admiré les travaux immenses

qu'ont fait les Anglois depuis douze ans qu'ils sont établis au port Jackson, et le degré de splendeur et d'aisance de cet établissement formé presqu'à nos antipodes, qui est le fruit d'une grande marine par laquelle on réunit sans peine les extrémités de l'univers, et qui ne manquera pas longtemps à la prospérité de la France.

Les observations de Bernier à la Nouvelle-Hollande, depuis le 27 mai 1802, sont indiquées dans le Moniteur du 15 août 1803. L'on a complétté la reconnoissance de la côte du sud, qui est due toute entière à la France; il détermine aussi la côte du nord.

Le capitaine Hamelin, partit du port Jackson le 19 novembre 1802; le 9 décembre il se sépara de Baudin pour revenir en France rapporter une collection d'histoire naturelle, et des animaux curieux dont M. Lacépède a donné la notice à l'Institut; ce savant présume qu'il doit y avoir, au milieu de ce vaste pays, une mer comme la mer Caspienne, mais on n'a encore aucune idée de son intérieur.

Bernier m'envoie l'observation du passage de Mercure, faite à la Nouvelle-Hollande; il finit sa lettre en disant : « Je vous prie, mon cher maître, « de ne pas oublier votre élève, qui, aux extrémités « du monde, vous renouvelle les assurances d'un « respect et d'une reconnoissance éternelle : » c'est ainsi que mon zèle dévorant pour l'astronomie m'a procuré quelquefois de grandes jouissances où l'amour-propre n'est pas le dernier sentiment, mais où il n'est pas le seul.

Ce grand voyage à la Nouvelle-Hollande n'est pas le seul dont j'ai à parler : le 9 août, deux vaisseaux russes, *l'Espérance* et *la Neva*, capitaine Rasanon, sont partis pour faire le tour du monde ; ils vont au Brésil, au Chili, dans la mer du sud, au Japon et à la Chine. Il y a des savans qui enrichiront l'histoire naturelle et la géographie.

« Le capitaine Krusenthern, destiné à faire le tour du monde, a reçu de l'empereur de Russie une terre de 3000 roubles (9000 francs) de rente. Le ministre comte de Romanzof a demandé à M. Zach un astronome pour cette expédition. »

L'astronome Horner écrit de Teneriffe, du 25 octobre (journal du Commerce du 8 décembre, Moniteur du 19) :

M. le baron de Humboldt, un des plus savans et des plus intrépides voyageurs qu'il y ait jamais eu, après avoir visité des parties inconnues de l'Amérique méridionale ; écrit le 25 novembre 1802, qu'il avoit traversé les neiges de la Cordillère pour aller dans la province de Quitto ; il a été, le 23 juin 1802, à Pichincha et à Chinboraço, à 3015 toises de hauteur, 236 toises seulement au-dessous du sommet. Jamais homme n'étoit parvenu à une pareille hauteur ; le sang lui sortoit des yeux et des lèvres, il éprouvoit une envie de vomir et un malaise qui lui durait encore plusieurs jours après ce terrible voyage. Hier M. Delambre a reçu une lettre du 19 juillet, de Mexico ; il a fait, avec M. Bonplan, un herbier de 6000 plantes ; il est également utile à la géographie ; il espéroit revenir au

printemps de 1804 pour publier cet immense et précieux recueil d'observations de tout genre, faites pendant cinq ans.

Le goût des voyages dans l'intérieur de l'Afrique, que j'ai si souvent sollicité, a continué de produire des entreprises curieuses. M. Domingo Badia, Espagnol, envoyé par le prince de la Paix, s'est fait circoncire, a pris le nom d'Ali-Beik-Abd-Allah, pour voyager plus sûrement. M. Durand, célèbre par son ouvrage sur l'Afrique, m'a communiqué l'observation de l'éclipse à Tanger, et j'en ai déduit la longitude; ce nouveau musulman est à présent dans des déserts inconnus, malgré les besoins, les souffrances et les dangers, soutenu par son zèle. Il se croiroit dédommagé s'il pouvoit savoir qu'à ce moment une assemblée brillante plaint ses maux, applaudit à son courage, et forme des vœux pour le succès qu'il aura si bien mérité.

Le dépôt de la guerre, sous la direction du général Sanson, a continué ses travaux pour la géographie, et l'on en trouve les détails dans le Moniteur du 9 novembre 1803. Il y a eu 5 n.os de son mémorial pour l'instruction des ingénieurs-géographes.

M. Henry continue la carte d'Helvétie; Tranchot, celle des quatre départemens de la rive gauche du Rhin; Nouet, la Savoye; on fait celle de Hanovre et de l'île d'Elbe.

Bientôt la carte de Bavière et celle de Souabe se lieront à celle de la France.

On a terminé les 50 feuilles de la carte d'Ægypte, la carte de la Morée, dont M. Barbier du Boccage

s'est occupé spécialement, avec le savoir dont il a déja donné des preuves.

M. Lapie a publié une belle carte de l'expédition du général Bonaparte en Italie, depuis le passage du grand Saint-Bernard, le 14 mai 1800, jusqu'à la bataille de Marengo, le 14 juin; rue de Bussy, n.° 31 et 404.

Le 25 décembre 1802, le vice-président de la république italienne a décidé que les trois astronomes de Brera, Oriani, de Cesaris et Reggio, continueront la carte du Milanez, commencée en 1788, mesureront l'arc du meridien (Moniteur du 12 janvier 1803). Ils sont partis au mois de mai pour placer un observatoire portatif à l'extrémité de la base qu'ils avoient mesurée en 1788; ils ont observé, avec un cercle répétiteur que nous leur avons cédé, les angles qui ont servi à la carte de Lombardie; ils réuniront leur mesure avec celle que le général de Zach, frère de notre célèbre astronome, a faite dans la Vénétie, et avec les triangles de Beccaria, en Piémont, des PP. Maire et Boscovich dans l'Etat de l'Eglise, et de Tranchot en Corse.

Brassier est chargé des détails.

Le corps législatif de la république italienne a décrété l'établissement des mesures décimales, d'autant plus nécessaires que l'Italie avoit dans ses mesures des diversités inextricables, comme on l'a vu dans mon *Voyage d'Italie*.

Le roi d'Espagne a ordonné la levée de la carte de ses Etats par un corps d'ingénieurs-géographes

sous la direction de M. Ximénès ; nous avons déjà les cartes de toutes les côtes ; mais l'intérieur sera plus long à faire ; M. Chaix, savant astronome d'Espagne, sera le premier coopérateur.

M. Megnié, habile constructeur d'instrumens, s'est établi à Madrid, et il pourra fournir tous ceux dont on aura besoin.

Le roi de Prusse et l'électeur de Saxe voulant aussi faire lever la carte de leurs états, M. de Zach, à la tête de ce travail, en profitera pour mesurer un degré de longitude qui nous manque encore malgré les efforts des Cassini dans ce genre.

Actuellement qu'on connoit bien la longitude de Brest et de Manheim, il me semble qu'en y appliquant les mesures geodesiques faites en France, on pourroit avoir les 13° de longitude qu'il y a sous le 49.e parallèle à un 600e, on a 60 toises près pour un degré ; mais nous devons desirer une plus grande précision, et le chef de l'Etat n'attend que la paix pour pour procurer à nos sciences ce nouveau bienfait.

M. de Zach, au mois d'août, s'est établi, avec Burg, sur la montagne de Brocken, à 550 toises de hauteur ; il donnoit des signaux avec de la poudre à canon du haut d'une tour ; on les voit à 33 lieues de distance, les astronomes ont pris différens postes, on y a joint des officiers prussiens qui ont fait leur apprentissage à Gotha, ils sont munis de sextans, d'horizons artificiels, de lunettes acromatiques, et de cronomètres ; ils savent prendre des hauteurs correspondantes à la demi-seconde, et ils observent

à leurs cronomètres les signaux qu'on leur donne de jour et de nuit, à des momens convenus. M. de Zach n'allume qu'une demi-livre de poudre à canon chaque fois; de jour on voit l'explosion, le feu et la flamme; avec un petit télescope ordinaire qui ne grossit que vingt fois, à une distance de 33 lieues: de nuit, on la voit à la vue simple; M.me la duchesse de Gotha qui a la vue très-courte, voit dans son jardin, entre 9 et 10 heures du soir, ces feux sans lunette, comme un éclair, quoique la distance soit de près de 23 lieues en ligne droite; les principaux lieux que M. de Zach a déterminés, et où il y a des observateurs, sont les villes de Magdebourg, Halberstadt, Gudlimbourg, Bernburg, Coethen, Dessau, Cassel, Brunswick, Wolfenbutel, Nelmstadt, Wernigrode, Ilsemburg, Naumburg, Leipzig, les montagnes de Petersberg près Halle, Weissenstein, le Meisner en Hesse, Gleichen près Gottingue, Possen près Sonderhausen, et chaque lieu sera déterminé au moins par 30 ou 40 observations; ainsi l'arc céleste du parallèle sera parfaitement établi; il répétera la même chose d'une autre manière l'année prochaine; M. de Zach espère, de proche en proche, aller jusqu'à Nimègue, qui est à 6° vers l'occident, sur le 52.e parallèle. Jamais un arc de longitude n'aura été mesuré avec autant de précision; il en sera de même de l'arc du méridien à Brokhen, il a déja 300 observations de latitude avec un cercle multiplicateur de 19 pouces, fait par M. Lenoir, à qui nous devons les plus grands et les meilleurs instrumens de ce genre. Il vient d'en construire

construire un pour Palerme, en Sicile, où M. Piazzi se propose de mesurer un degré; mais les artistes dans ce genre sont encore en trop petit nombre. A Paris, M. Jecker a fait plusieurs cercles de réflexion et sextans pour la marine. M. de Zach a employé le soleil et l'aigle, et il a trouvé un accord singulier; les résultats paroîtront dans son journal; 30 observations prises indifféremment, lui donnent la même seconde que 300; il mesure une base de 1000 toises, à un pouce près : on n'aura jamais fait ces grandes opérations avec une plus grande exactitude.

MM. Goldbach et Seyffert ont déterminé six endroits de l'électorat de Saxe, dans un voyage astronomique entrepris pour observer les signaux de feu, que M. de Zach donnoit sur le Brocken. Nous n'en citons que les deux villes pricipales : Eisleben, 51° 32′ 30″ et 8′ 45″ de temps à l'ouest du méridien de Dresden; Mersebourg, 51° 21′ 33″ et 1′ 29″ à l'ouest du méridien de Leipzig. Cette dernière détermination est d'une grande exactitude, ayant été vérifiée par le résultat d'une mesure trigonométrique, que M. Goldbach a commencé, et pour laquelle il s'est procuré depuis plusieurs années les meilleurs instrumens, savoir : une toise faite par Lenoir; un cercle répétiteur, du même artiste; un sextant à réflexion, de Ramsden; un cercle à réflexion, fait par Baumann; une chaîne de 50 pieds en acier, construite d'après celle que Ramsden a exécutée pour la mesure du général Roy; une pendule faite par M. Seyffert, et une petite pendule de voyage à demi-secondes. C'est dommage

qu'un amateur aussi zélé et aussi instruit que M. Goldbach ne puisse donner qu'une très-petite partie de son temps à l'astronomie.

Le chronomètre dont ils se sont servi dans ce voyage, a été construit par M. Seyffert.

L'histoire de la météorologie se lie chaque année à celle de de l'astronomie : or, la météorologie a fourni cette année des phénomènes remarquables; les vents de l'équinoxe ont été peu sensibles; les pluies d'automne très-foibles.

La marée de la fin de Mars devoit être une des plus fortes, d'après la théorie de M. de Laplace. M. Traulée, à Abbeville, s'y est rendu attentif, et il a envoyé au bureau des longitudes des observations curieuses; M. Maingon, celle de Brest; on avoit pris des précautions, et en effet si le vent d'ouest eût été fort, on auroit eu des inondations. Nous demandons partout des observations sur les marées; et dans mes voyages de Cherbourg et d'Ostende, j'ai eu le plaisir de voir cette année que l'on prépare des voyans ou des échelles des marées, j'ai même rapporté des observations de M. Caron, lieutenant de vaisseaux à Ostende, et j'ai été témoin de l'assiduité et de l'exactitude qu'il y met.

Le thermomètre n'a été cette année qu'une fois à $12\frac{1}{2}$ de froid, ou 43 de mon nouveau thermomètre. La chaleur de cette année a été d'une longueur aussi fatigante qu'elle a paru extraordinaire; la sécheresse a duré trois mois et demi; cependant la chaleur n'a été qu'à $29\frac{1}{2}$, ou 37 de mon nouveau thermomètre, tandis qu'elle avoit été à 42 en 1753,

1765, 1793; mais la durée en a fait un des étés le plus chauds qu'il y ait eu depuis un siècle. Si je parle de mon nouveau thermomètre, c'est parce que la division que j'ai adoptée, qui est plus physique, plus naturelle, plus commode et plus simple, donnera encore au public des nombres faciles à retenir; tout le monde parle de 30 et 40, il se trouve, par un hasard singulier, que ces nombres 30 et 40 sont aussi ceux qui expriment les étés modérés et les étés brûlans, les hivers doux et les hivers rudes, les dégrés de chaleur et les degrés de froid. Ces nombres decriés jusqu'ici seront ennoblis en devenant la clef de la science thermométrique. Aussi notre plus habile ingénieur pour ces sortes d'instrumens, M. Mossy, connu par les plus beaux ouvrages et les plus exacts, s'est empressé d'exécuter mes thermomètres et se flatte de les propager, quai Pelletier, n.° 36; on les trouve aussi chez Chevalier, quai de l'Horloge, chez Perricat père, rue Saint-Antoine, vis-à-vis la rue Geoffroi-l'Asnier, et chez son fils, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois.

M. Thulis nous a envoyé des observations du baromètre qui donnent pour la hauteur moyenne, au bord de la mer, 28 pouces 2 l. 8, au lieu de 2 l. 2, que j'avois trouvé par un milieu entre plusieurs déterminations. M. Burckhardt a trouvé de 2 l. 2 à 2 l. 8 Connoissance des Temps an 13 p. 349; il reste encore une demi-ligne d'incertitude sur cette détermination fondamentale de la météorologie; elle existe même à Paris, car les baromètres de l'Observatoire marquent une demi-ligne de plus que celui de M. Fleu-

rieu et le mien qui ont été faits avec le plus grand soin.

Les eaux de la Seine ont descendu plus bas que jamais; on l'avoit déja vue plus basse que le zéro du pont de la Tournelle, ou les basses eaux de 1719; en 1731, le 23 octobre, 5 p. $\frac{1}{2}$; en 1742, du 7 au 14 septembre, 3 p.; en 1753, du 28 septembre au 1.er octobre, 1 p.; en 1766, le 5 décembre, de 2 p.; 1757, le premier janvier, 3 p. $\frac{1}{4}$; en 1778, le 8 septembre, 4 p.; en 1800, le 8 août, 6 p. $\frac{1}{2}$; et en 1803, du 12 au 15 septembre, elle a descendu à 10 pouces, suivant M. Fiot, inspecteur de la salubrité à la préfecture. L'année a fini par un phénomène aussi extraordinaire; c'est l'ouragan du 28 décembre, qui a découvert les maisons, renversé les cheminées, déraciné les arbres, d'une manière inconnue jusqu'ici à Paris.

M. Wheatcroft, Anglois établi auprès de Caen, et qui a beaucoup observé les variations de l'aiguille aimantée, nous a envoyé un mémoire sur les aurores boréales; il en a observé des plus remarquables dont le noyau ou le foyer paroissoit à l'endroit du ciel où répond le pôle magnétique, dont j'ai donné la position dans la Connoissance des Temps de l'an XII, à 77° de latitude, et 282° de longitude du premier méridien; il en résulte une nouvelle raison de croire que les aurores boréales sont un phénomène électrique; car on sait combien il y a d'affinité entre l'électricité et le magnétisme.

Quant à la position du pôle magnétique, nous n'attendons que la paix pour proposer au Gouver-

nement d'envoyer vérifier sur les lieux ce fait important et curieux de physique, et le zèle qu'il témoigne pour les sciences donne de justes raisons de l'espérer; le savant qui est à la tête du Gouvernement, sent, comme nous, le grand et important résultat des méditations du célèbre Buffon sur la nature de l'homme, que la science est sa véritable gloire, et la paix son véritable bonheur.

Je finirai l'histoire de la météorologie en parlant du globe de feu qui détonna le 26 avril près de l'Aigle, je mets ces globes avec les étoiles filantes, et j'en ai cité 36 observations dans la Connoissance des Temps de l'an VII (1799); ils ont donné lieu cette année à beaucoup de dissertations; l'on entendit le bruit à Evreux, à Caen, au Havre; il tomba à l'Aigle beaucoup de ces pierres que l'on avoit recueillies dans d'autres occasions. M. Vauquelin les a analyées; M. Isarn a donné un volume à ce sujet (Lithologie atmosphérique, chez *Delalain*). Les uns les regardent comme formées dans l'atmosphère; d'autres, comme venant de la lune en deux jours et demi; quelques-uns les attribuent à des éruptions volcaniques dont le foyer est inconnu; d'autres, à de petites planètes dont la révolutions auroit été suspendue par quelque obstacle.

Dans celui du 17 juin 1798, on ramassa, près de Villefranche, du côté de Lyon, plusieurs pierres dont une pesoit 26 livres (Journal de Physique, germinal an XI). Il y a eu jusqu'à présent neuf exemples de ces pierres tombées du ciel; elles sont de même nature et ne ressemblent en rien à aucune

de celles que l'on connoît sur la terre, dans les mines ou les volcans. Pour moi, quand je considère que ces pierres sont friables, ont une odeur de soufre, qu'on entend l'explosion à 30 lieues à la ronde, et le roulement semblable à ceux d'une mousqueterie, il me semble que ces circonstances rassemblées par M. Biot dans son savant rapport imprimé, indiquent leur formation dans le globe même qu'on a entendu détonner. Les chymistes sont partagés sur la possibilité de cette formation dans l'atmosphère; mais M. Cadet Gassicourt, fils de notre célèbre chymiste, qui se distingue déja dans la même carrière et qui vient de publier un excellent dictionnaire de chymie, me faisoit ce raisonnement:

« Le gaz hidrogène dissout le soufre, le charbon, le phosphore, le zinc et le fer; sa pesanteur n'en est pas sensiblement augmentée, et il peut s'élever ainsi chargé jusqu'à une hauteur considérable. »

Les hydrosulfures qui prennent l'état gazeux et qui dissolvent beaucoup de terre et de métaux, les acides volatils, ne peuvent-ils pas entraîner avec eux de la silice et de la magnésie, ou les élémens de cette dernière qui est fort soupçonnée d'être un corps composé? On ne voit rien dans les théories admises qui s'oppose à cette idée; si donc les principes constituans les pierres atmosphériques peuvent être en même temps en dissolution dans des gaz très-légers; il suffit que le gaz hydrogène vienne à s'allumer pour qu'il se forme des pierres; car le gaz, en détonnant, abandonne les corps

qu'il tenoit en dissolution, le vuide qu'il forme attire au centre les molécules des substances révivifiées, elles cèdent à l'attraction générale et tendent à se réunir : comme elles passent de l'état fluide à l'état solide, elles dégagent nécessairement assez de calorique pour produire leur incandescence et la vitrification que nous voyons à leur surface, mais non assez pour les fondre ou les oxider entièrement. Hier (1), l'institut a reçu du ministre Chaptal, une pierre de sept livres, tombée le 8 octobre, près d'Apt, en Provence, avec des circonstances toutes semblables, et qui ressemble à celles qu'on avoit vues dans huit autres circonstances. Voyez le Moniteur du 24 novembre.

Je terminerai mon histoire par le récit des pertes que l'astronomie a faites cette année.

M. *Prosperin*, un des plus habiles astronomes de Suède, est mort le 28 mars, âgé de 64 ans; il a donné beaucoup de calculs des comètes et des longitudes déduites des éclipses dans les volumes de l'académie de Stockolm, et dans ceux d'Upsal : il n'a pas publié d'ouvrage séparé, mais il a été fort utile à l'astronomie par ses mémoires; la comète de 1795 fut encore calculée par lui. (Connoissance des Temps, an 6, 1798, pag. 16.)

Nous avons perdu, en France, le 7 mars, le plus âgé des astronomes de l'Europe, que de longs travaux nous rendirent cher, Edme-Sébastien Jeaurat, né le 14 septembre 1724; il étoit fils d'un

(1) 21 novembre 1803.

habile graveur du roi, et petit-fils, par sa mère, du célèbre Sébastien Leclerc dont il existe plus de 4000 gravures.

Son oncle, Etienne Jeaurat, qui a été ensuite peintre de la reine, lui apprit de bonne heure à dessiner, et un ami intime de la famille, Lieutaut, astronome de l'académie, lui apprit les mathématiques; il profita sous ses deux maîtres; car, à l'âge de 22 ans, il eut une médaille de dessin à l'academie de peinture, et en 1749, il fut employé comme ingénieur-géographe à la grande carte de France dont il leva 600 lieues carrées. En 1750 il publia un traité de perspective qui n'a cessé d'être un des ouvrages les plus utiles pour les peintres, par la clarté des procédés et des démonstrations. En 1753 il fut professeur de mathématiques à l'École militaire dont le premier établissement provisoire fut formé alors à Vincenne, c'est-là où j'eus occasion de le connoître.

Je l'engageai à coopérer à nos travaux astronomiques pour lesquels on manquoit de sujets : Jeaurat s'occupa avec zèle, il calcula les oppositions de 1755 et des années suivantes; il observa la comète de 1759, celle de 1760; il donna des formules analytiques pour calculer le mouvement des planètes. Ses formules renferment la 6.e puissance de l'excentricité, et prouvent qu'il avoit une grande facilité dans l'analyse dont les astronomes, à cette époque-là, faisoient rarement usage.

L'Académie publia plusieurs de ses mémoires dans le recueil des savans étrangers en 1763, et la

même année il partagea avec Bailly les suffrages de l'Académie pour succéder à l'abbé de la Caille, et ils furent nommés tous deux.

Les volumes de cette compagnie, pendant 25 ans, n'ont cessé de renfermer des mémoires, des observations et des calculs de lui; en 1766 il donna de nouvelles tables de Jupiter, qui parurent avec la théorie que M. Bailly avoit faite pour les satellites; et la lunette diplautidienne qu'il fit avec Navarre, habile opticien. Dès 1763, il se procura un observatoire en bois à l'Ecole militaire, et quelques instrumens; mais en 1768 il obtint du duc de Choiseul, la construction d'un observatoire complet et solide; c'est ce qui a conduit, en 1788, à la construction de celui qui est actuellement un des plus utiles de l'Europe.

En 1775 il me remplaça pour le calcul de la Connoissance des Temps; il en publia successivement 12 volumes dont chacun contient des choses nouvelles, des tables de divers astronomes, et beaucoup de calculs, une réduction du grand catalogue britannique, des calculs de la lune, une détermination des longitudes de tous les pays, la plus étendue qui ait encore paru, la position des clochers de Paris qu'il avoit levés par le secours de M. Prony et d'un autre ingénieur, des tables d'aberrations, et d'autres objets utiles pour l'astronomie; en sorte qu'il continua de faire de ce livre une collection annuelle, nécessaire aux astronomes. L'Institut lui rendit un hommage flatteur en le nommant, le 25 décembre 1796, malgré des concurrens très-connus et tous

estimés ; enfin, lorsque l'âge ne lui permettoit plus de travailler par lui-même, il s'intéressoit encore aux travaux des astronomes ; il aidoit M. Rotiou dans l'observation du dernier passage de Mercure sur le soleil, le 9 novembre 1802, quoiqu'à l'âge de 78 ans.

Après avoir rendu justice à Jeaurat, pour la constance de ses travaux, je lui dois celle de dire que son caractère le rendit également estimable ; il fut cher à ses élèves, à l'Ecole militaire, à ses confrères, à l'Académie ; je l'ai vu se faire un grand plaisir de rendre service à une personne dont il avoit à se plaindre.

Le P. Kautsch, dont j'ai cité les calculs sur les éclipses, est mort à Leutomischel en Moravie.

Le 23 avril, est mort M. Witzleben qui avoit traduit en allemand mon Abrégé d'astronomie.

Un poète astronome mérite bien de partager nos regrets. Dominique Ricard, né à Toulouse le 23 mars 1741, et mort à Paris le 28 janvier 1803, est connu par sa traduction de Plutarque et par son poème de la sphère, très-étendu, très-exact, et d'une poésie intéressante.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE.

Fin de l'article sur la Foire de Pâques de Leipsick, 1803.

Cette foire avoit rassemblé un grand nombre de marchands de tableaux, et les ventes publiques, à l'enchère, de peintures et d'autres objets d'art étoient assez fréquentes. La plupart de ces objets y sont apportés de la France et des Pays Bas, par Francfort, où les pièces capitales sont souvent achetées par les amateurs. On assure du moins dans le journal allemand, intitulé : *Rheinlændische Blætter* (feuilles du Rhin, mois de Mai, p. 163) que cela a presque toujours lieu à l'égard des ventes qu'un marchand de tableaux, nommé *Schreker*, fixé à Paris, y fait faire pendant chaque foire de Pâques. Les cabinets des curieux, dans les environs du Rhin, se débarrassent ensuite de leur superflu, en l'envoyant augmenter, avec d'autres tableaux venant des Pays-Bas et de la Basse Saxe, les ventes de la

foire de Leipsick, chez *Drapeau*, *Rauch*, etc. Les bonnes maisons et les artistes *Frauenholz*, à Nuremberg; *Artaria*, à Vienne; *Pressl* et *Silberberg*, à Francfort; *Tischbein*, à Leipsick; *Inghirame*, à Hambourg, etc. y achètent très-peu pour enrichir les cabinets d'amateurs en Allemagne. Quelques-unes de ces pièces vont en Angleterre, où cependant on aime encore mieux faire acquisition de cabinets complets dont on tire un produit d'abord par des exhibitions ou expositions, avant de les vendre à l'enchère; mais la plus grande partie se transporte au grand nord, surtout sur les bords de la Duna et dans les palais et les maisons de campagne des seigneurs Russes, derrière Moscou et Casan.

C'est en effet un plaisir particulier de suivre d'un œil attentif les migrations des peintures et des objets d'art de l'est à l'ouest et du sud au nord. Tout le monde connoît en général les migrations des objets d'art transportés de la Grèce à Rome, sur lesquels MM. Vœlkel et Sickler nous ont donné des ouvrages particuliers, fort intéressans; de nos jours nous avons vu nos collections publiques s'enrichir par une pareille migration, fruit de la bravoure de nos armées et de l'amour des arts qui animoit les généraux qui les ont commandés. C'est ainsi que la *transfiguration que Raphaël* avoit peinte pour la France, est venu à l'endroit de sa destination, après un intervalle de presque trois siècles; et elle n'y est pas venue toute seule. Plusieurs tableaux que la France possédoit autrefois et qui ont survécu aux Iconoclastes de la révolution vont au-delà du

Rhin enrichir les cabinets de ces contrées qui, à leur tour, se débarrassent de leur superflu dans les encans artistiques des foires de Leipsick, où les parties septentrionales de l'Allemagne, l'Angleterre, et surtout la Russie viennent augmenter leurs collections. Depuis huit ans la maison *Rost* fait, dans chaque foire de pâque, un encan public de tableaux. Celui de cette année contenoit plusieurs bons morceaux des écoles française et flamande. Elle publia en même-tems le second *catalogue raisonné* des gravures de l'école italienne de la nombreuse collection du sénateur *Winkler*, qui a dû être vendue à la dernière foire de Saint-Michel. Ce second catalogue contient 1252 pages. L'année passée on avoit de même vendu l'école allemande du même cabinet. Le catalogue écrit en françois et rédigé par le grand connoisseur, M. le professeur HUBER, à Leipsick, contient un grand nombre de notices instructives, et doit être considéré comme une acquisition importante pour l'histoire de l'art. Dans plusieurs autres magasins on vendoit des copies des dessins prétendus originaux des grands maîtres, et quelques peintures d'artistes vivans.

Les quatre anciennes maisons qui viennent régulièrement chaque année à la foire de Leipsick, *Artaria*, de Manheim, *Frauenholz* et compagnie, à Nuremberg, *Pressl*, de Francfort, et la *société chalcographique* de Dessau, avoient apporté plusieurs objets remarquables. Parmi les objets mis en vente par Artaria, on distinguoit surtout la *transfiguration*, par les deux frères MORGHEN (Raphaël et Antoine),

et 20 gravures de BARTSCH, d'après des dessins originaux du GUERCHIN, conservés à Vienne dans les collections du duc de Saxe-Teschen et du Comte de Fries.

Outre quelques continuations, M. Frauenholz avoit apporté à cette foire une belle estampe gravée à Rome par SCHUMANN, artiste de Dresde, d'après un dessin de KOCH; le portrait extrêmement ressemblant de M. *Griesbach*, à Iena, des épreuves de la copie de la S.^e Cène, gravée d'après *Léonard* DE VINCI, par Raphaël Morghen; cette copie a été faite par M. BITTHÆUSER, sous la direction du célèbre professeur *Müller*, à Stoutgard. Le prix de souscription de cette belle copie d'un des plus grands chefs-d'œuvres de la gravure, mais qu'on ne peut guères plus se procurer, n'est que de 36 francs; jusqu'à présent M. Frauenholz n'a pas encore pu vendre en totalité le cabinet de *Praun;* il en avoit apporté à la foire plusieurs objets pour les y exposer. Il sera sans doute obligé, malgré lui, de faire une vente ou une loterie des différens objets qu'il renferme. — *Pressl*, de Francfort, avoit exposé entre autres différens excellens dessins de vues des environs du Mein et du Rhin, par *Schütz* et d'autres artistes de ces contrées; plusieurs tableaux exécutés par la famille Pressl elle-même, etc. — La société calohographique de Dessau, n'avoit guères apporté autre chose qu'une petite suite de vues de la Silésie et les travaux préparatoires de la gravure de *Psyché*, par *Angelica* KAUFMANN.

Le comptoir d'arts et d'industrie à Vienne, di-

rigé par MM. *Schreyvogel*, *Sonnleithner* et compagnie, a attiré avec raison l'attention de tout le monde par le nombre et la beauté des productions qu'il avoit apportées à cette foire. Un établissement qui n'est fondé que depuis seize mois, et qui à sa première apparition se voit en état de produire 90 nouveaux articles en gravures, dont dix suites de plusieurs feuilles et une vingtaine de feuilles gravées avec soin, d'une dimension plus qu'ordinaire, doit exciter une très-bonne opinion sur ses moyens, sur l'activité que les directeurs mettent dans leurs entreprises, et sur l'intelligence avec laquelle ils savent les conduire. Au surplus, cette entreprise n'est due qu'au zèle et à l'amour des arts de quelques particuliers; elle ne dépend point du tout des encouragemens ni de la faveur de quelque prince ou de quelque grand. Parmi les nombreuses estampes qui forment le fond du comptoir d'industrie de Vienne, il n'y en a tout au plus que dix exécutées par des artistes qui vivent hors de Vienne. Cet établissement sera donc de la plus grande importance pour les progrès de l'art à Vienne. Parmi les artistes dont les travaux ont été distingués, on remarque MM. PIRINGER, MOLITOR, PICHLER, KININGER, WRENK, BARTSCH, etc.

ÉTATS DU ROI DE SUÈDE.

Greifswalde en Poméranie.

D'après les ordres du roi, un institut d'accouchement, dont l'université de Greifswalde a manqué

jusqu'à présent, y sera établi très-incessamment. Trois mille écus ont été assignés pour la fondation de cet établissement. Chaque année l'université payera sur sa caisse une somme de 800 écus pour l'entretien et les dépenses de ce même établissement qui sera mis, sous l'inspection de M. HASELBERG, professeur à cette université.

VENISE.

CHARDON-LA-ROCHETTE à A. L. MILLIN.

On vient de m'envoyer, mon cher Millin, une lettre de M. l'abbé Morelli. Elle est intéressante, comme tout ce qui sort de sa plume, et vos lecteurs et vous ne serez pas fâchés d'en trouver ici un extrait.

« Je ne perds pas de vue, m'écrit ce savant « bibliothécaire, la continuation de ma *Bibliotheca* « *manuscripta*; mais mes trop grandes occupations « et les recherches que je suis obligé de faire pour « mes amis et pour mes correspondans ne me laissent pas le loisir de travailler à mon aise.

« Pour satisfaire aux desirs de quelques personnes, j'ai publié une dissertation sur quelques « voyageurs Vénitiens, peu connus. J'ai prié notre « commun ami, M. de Villoison, de vous en faire « passer un exemplaire.

« L'histoire des Aldes, rédigée avec soin, par « M.

« M. Renouard (1), a fait souhaiter à quelques « amis que j'écrivisse, sur les Manuces, quelque « chose qui fût digne d'eux. Je me rendrai d'au- « tant plus volontiers à leurs sollicitations, que « j'ai rassemblé un assez grand nombre de maté- « riaux, qui resteroient ensevelis dans leur obscurité « si je ne les mettois moi-même en œuvre. Un Véni- « tien a plus de facilités qu'un étranger, pour « traiter un pareil sujet.

« Ce n'est pas une petite découverte que celle du « premier acte de la *Clytemnestre* de SOPHOCLE, « surtout dans une bibliothèque où M. Schweig- « hæuser avoit collationné quelques manuscrits pour « l'édition de Brunck. On voit que M. Matthæi est « heureux en découvertes, puisque nous lui devions « déja l'hymne à Cérès. Cependant je ne me hâte « pas d'ajouter foi à ces choses-là. M. Matthæi, « lui même, a publié, comme inédites, des pièces « déja imprimées. Je me rappelle aussi que Ruhn- « ken me fit faire, dans le temps, des recherches « inutiles pour la *Métaphrase de l'Odyssée*, par « DÉMOSTHÈNE de Thrace, la supposant inédite (2). « Moi-même je me crus obligé de détromper le « public sur une tragédie qu'on disoit nouvellement « découverte et qu'on attribuoit à VARIUS. Plus d'un « savant donna dans le piège; ce n'étoit pourtant « que la *Progne* de notre compatriote CORRARIO, « comme je l'annonçai à notre ami de Villoison,

(1) Nous avons donné, année IX, t. II, p. 279, une notice de cet excellent ouvrage. A. L. M.

(2) Elle l'est en effet, et probablement perdue.

« par une lettre imprimée qui vous est sans doute « connue. Ainsi, il est à propos de vérifier la dé- « couverte dont il est ici question, plusieurs per- « sonnes intelligentes et qui ont un nom dans les « lettres y étant intéressées. »

Voilà, mon cher Millin, la traduction fidèle de quelques passages de la lettre italienne de M. l'abbé Morelli, qui peuvent trouver place dans vos *Nouvelles Littéraires*. Quant au dernier paragraphe, c'est-à-dire, à celui qui concerne la prétendue découverte de HEERKENS, vous savez que c'est dans ses ICONES, *portraits*, en vers élégiaques, imprimés à Utrecht en 1787, et publiés l'année suivante, en France, sous la fausse date de Paris, gr. in-8.°, qu'il a bâti le roman ridicule, par lequel il croit constater sa découverte, et attribuer à *Lucius Varius* cette tragédie, à laquelle il donne le titre de Térée. J'avois rassemblé, à la tête de mon exemplaire, toutes les pièces originales de ce singulier procès, sans oublier la lettre imprimée de M. l'abbé Morelli. Tant que M. Heerkens a vécu, je n'ai pas voulu troubler son repos, d'autant plus que c'étoit d'ailleurs un homme de mérite; mais à présent qu'il n'est plus, j'espère que son ombre ne sera point offensée si je publie avec quelques détails cette anecdote littéraire, en l'accompagnant des pièces justificatives.

FLORENCE.

Extrait de lettres écrites à M. D'ANSSE DE VILLOISON.

Le célèbre comte Vittorio Alfieri, le plus grand tragique de l'Italie, s'est tué à force de travailler. Depuis dix ans que ce grand homme demeuroit à Florence, il avoit appris le grec tout seul et sans maître, traduit en vers italiens les *Perses* d'Eschyle, le *Philoctète* de Sophocle, et l'*Alceste* d'Euripide; composé un *Alceste*, à l'imitation d'Euripide, et une espèce de mélodrame ou tragédie mêlée de chant, intitulée *Abel* (1): ce seront les premiers ou-

(1) Ce drame de mon immortel ami M. le comte ALFIERI a donc ce trait de ressemblance de plus avec les anciennes pièces qui, étant composées de récitatif, de chœurs et d'ariettes, se chantoient depuis le commencement jusqu'à la fin, et étoient plutôt des *opéra* que des tragédies. C'est une vérité incontestable qu'il est aisé de prouver jusqu'à l'évidence par une foule de passages du *dialogue* de Plutarque *sur la Musique*, de l'édition de Burette (la meilleure de ce traité), p. 132, 134, 136, 138, 150, etc. t. X *des Memoires de l'Académie des Belles-Lettres*; et par le premier chapitre de la *Poétique* d'Aristote, p. 12, et par le 26.e, p. 216, édition du savant M. Harless, Leipsick, 1780, in-8.° Lucien, dans son traité *de la Danse*, p. 285, t. II, *Ed. Reitzii, Amstelodami*, 1743, *in*-4°, fait à la tragédie grecque le même reproche qu'on pourroit faire aujourd'hui à l'opéra italien et françois. « Il est ridicule, dit-il, de voir un acteur tragique chanter « des vers iambiques (c'est le récitatif), déplorer ses malheurs en « musique. Tant que ce n'est qu'une Andromaque ou qu'une Hécube « qui paroît sur la scène, continue Lucien, le chant est supportable: « mais lorsque c'est Hercule qui s'avance en fredonnant, qui chante « un monologue, et s'oublie à ce point, sans aucun égard pour la

vrage que sa respectable amie, M.me la comtesse d'Albanie fera imprimer pour completter le théâtre

« peau du lion qui le couvre, pour sa massue, alors toutes les per- « sonnes judicieuses conviennent que c'est un contresens. » Ce passage formel et décisif suffit pour réfuter l'opinion des savans qui prétendent qu'on ne chantoit que les chœurs, et qu'on se contentoit de déclamer les vers iambiques. Dans les comédies de Térence il n'y avoit pas de chœur : et cependant on lit à la tête de ces pièces, *Modos fecit Flaccus, Claudii filius, tibiis paribus, dextris et sinistris*, etc. Aussi Horace qui se pique toujours de la plus grande propriété d'expression, donne-t-il le nom de *chantre* aux acteurs romains :

—— *Donec* CANTOR, *vos plaudite, dicat* (*Art. poët. v.* 155).

Feu M. Xavier Mattei, dans sa belle dissertation *Della poesia degli Ebrei, e de' Greci*, c. IX, S. XIII, t. I, p. 245 et suiv. de la troisième édition de ses œuvres, Naples, 1779, in-8.°, observe qu'il étoit plus convenable d'admettre le chant dans tout le cours de la pièce que de le réserver seulement pour le chœur. En chantant tout le drame d'un bout à l'autre, la musique paroissoit aussi et même plus naturelle que la poésie. Souvent en effet l'accent d'une personne fortement passionnée, la déclamation d'un homme qui lit avec feu, approchent de la modulation de la musique, tandis qu'on n'a jamais vu qui que ce soit improviser en beaux vers dans la chaleur de la dispute. Au moment où le chant du chœur se feroit entendre à l'improviste, il sembleroit que le poète auroit introduit des musiciens sur la scène, pour célébrer une fête. C'est tout ce qu'on pourroit dire si les chœurs des anciens n'avoient jamais contenu que des hymnes à la Divinité, des acclamations populaires : mais souvent les chœurs ne faisoient que prendre part à la conversation; c'étoient de simples entretiens de personnes désœuvrées qui se promenoient sur une place, et approuvoient ou blâmoient ce que faisoient ou disoient les acteurs. N'auroit-il pas été ridicule, par exemple, d'entendre sans cesse, dans l'Electre de Sophocle, cette princesse, et son frère Oreste, faire des questions au chœur en déclamant, et ce même chœur leur répondre en chantant des vers lyriques. Les tragédies grecques ressembloient donc parfaitement, en

de ce poète qui fait tant d'honneur à l'Italie (2). Il a aussi traduit les *Grenouilles* d'Aristophane, l'Enéïde de Virgile, et Térence, en vers; la Conjuration de Catilina, de Salluste; composé dix-sept satyres, un tome de poésies lyriques, les Mémoires de sa vie jusqu'au 14 mai de l'année 1803, son épitaphe (3), et depuis deux ans, six comédies qui ont accéléré sa mort. Il travailloit sans relâche à les revoir; mais il n'en a pu corriger que quatre et demie, et est tombé malade lorsqu'il mettoit la der-

ce point, à l'opéra des modernes. Les dialogues se chantoient comme nos récitatifs; et les monologues et les chœurs, comme nos ariettes. Philodème fournit une nouvelle preuve de cette assertion, p. 115 et 117 de son traité contre la Musique, publié à Naples en 1793, in-folio. Voy. la note de son savant éditeur M. Charles Rosini, p. 118.

(Note de M. d'Ansse de Villoison.)

(2) Ce théâtre a été traduit en françois par M. Petitot.

(3) Voici cette épitaphe:

Quiescit hîc tandem
Victorius Alfierus Astiensis,
Musarum ardentissimus cultor,
Veritati tantummodo obnoxiosus,
Dominantibus idcirco viris,
Perœquè ac inservientibus omnibus
Meritò invisus;
Multitudini,
Ut nulla nunquam ab illo gesta
Publica negotia, ignotus;
Optimis paucissimis charus:
Nemini
Nisi fortasse sibimet ipsi
Despectus.
Vixit annos, etc.

nière main à la moitié du troisième acte de la cinquième de ces pièces. Il se livroit à cette occupation, à son ordinaire, le matin du 3 octobre 1803, lorsque la fièvre le prit avant quatre heures. La goutte s'étoit jettée sur les entrailles qu'il avoit très-affoiblies. Depuis quelque temps il ne pouvoit presque plus manger, parce qu'il avoit la digestion très-pénible, et craignoit de se trouver appésanti après le dîner. Enfin, le samedi 8 octobre, après avoir passé une nuit moins mauvaise que les précédentes, il mourut sans fièvre et sans agonie.

Le docte P. Paulin de Saint-Barthélemy, carme déchaussé et préfet des études du collége Urbain de la Propagande de Rome, a presque fini sa *Bibliotheca Indica*, dans laquelle il range par ordre alphabétique tous les manuscrits indiens connus, ceux de la bibliothéque nationale de Paris, de l'Angleterre, et du cardinal Borgia, avec l'explication des titres.

Le digne successeur des Bembo et des Sadolet, le savant cardinal Borgia, auquel les lettres et ceux qui les cultivent ont de si grandes obligations, publie à ses frais, en grand in-fol.°, le catalogue et les extraits de ses manuscrits Coptes memphitiques, et saïdiques, avec les notes de M. Zoega. Il y en a déja quarante feuilles d'imprimées.

FRANCE.

STRASBOURG.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

La Société d'agriculture, sciences et arts, du département du Bas-Rhin, a tenu une séance publique le 22 frimaire an XII.

Voici quel a été l'ordre des lectures.

1. Rapport sur les travaux de la ci-devant Société des sciences et des arts; par M. OBERLIN, père. Ce rapport a été entendu avec beaucoup de plaisir.

2. Rapport des travaux annuels de la Société; par le secrétaire général, M. GERBOIN, professeur à l'École spéciale de Médecine.

3. Annonce des sujets de prix et de primes, proposés par les deux classes de la Société; (1) par le président, M. HERMANN, maire de Strasbourg.

4. Le Gouvernement des sages, conte; par M. RAGOUNEAU, commissaire du gouvernement près l'octroi. Le résultat de ce morceau de poésie, est que les vices sont nécessaires pour maintenir les états, qui, par la sagesse seule, ne pourroient pas subsister.

5. Précis sur la stéréotypie; par M. REINHARD. (2)

(1) Nous avons inséré le programme de ces prix dans le *Magasin Encycl* Année IX, t. I, p. 559.

(2) On lit dans le Moniteur du 20 brumaire, l'article suivant, daté de Strasbourg, et qu'il est bon de rappeler ici : « Nous possédons

6. Notice sur l'histoire militaire de l'Alsace ; par M. Dedon.

7. Différens morceaux de poésie ; par M. Fargès.

PARIS.

Institut national.

Nomination de correspondans de l'Institut national.

Dans la séance du 25 fructidor, la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national, avoit nommé correspondans MM. Lesage et André Deluc, tous deux de Genève, le second demeurant à Londres.

Le 6 frimaire, elle a nommé aussi correspondans MM. Borda Doro, à Dax; Cotte, à Montmorency; Jars, à Saint-Bel; Sonnerat, dans l'Inde; Cossigny, Melanderhielm, à Stockholm; Duvaucel, à Évreux, Ortéga, à Madrid; Van Swinden, à Amsterdam; Poczobut; à Vilna; Sigorgne, à Mâcon; Fabre, ingénieur des ponts et chaussées; Palassan, à Pau; Genest, Degaule, à Honfleur; Van-Marum, à Utrecht.

Tous ces savans étoient autrefois correspondans de l'Académie des sciences.

Delambre, secrétaire perpétuel.

« ici depuis quelque temps un établissement de stéréotypage, sous « la direction du C. Reinhard, auquel le Gouvernement a accordé un « brevet d'invention pour quinze années. Cet établissement qui aura « sans doute le plus grand succès, est principalement destiné à l'im- « pression de la musique. De nouveaux quatuors de Pleyel vont en « sortir incessamment. »

Prix de poésie, décerné par l'Institut en l'an XII.

Dans sa séance publique du 20 vendémiaire an XI, l'Institut avoit proposé pour sujet du prix de poésie: *La Vertu est la base des Républiques.* (Montesquieu, liv. III, ch. 2 et 3). Il n'étoit pas facile de traiter ce sujet sans devenir froid, à force d'être didactique. M. RAYNOUARD (du Var) qui réunit, à une érudition vaste et exquise, le talent d'un poète distingué, a trouvé le moyen de mettre en action la proposition qui faisoit le sujet du prix proposé; il a choisi pour scène une des fêtes les plus sublimes de l'ancienne Athènes, celle d'Aglaure, fille de Cécrops, qui s'étoit dévouée pour le salut de la patrie, et dont la fête avoit été instituée pous inspirer aux jeunes citoyens des sentimens aussi généreux. M. Raynouard a su mettre dans la bouche de Socrate les excellentes leçons qu'il donne aux Athéniens, à Périclès, à tous les magistrats; c'est ainsi que ce poème a joint le mouvement, à une certaine vérité historique qui ont mérité à M. Raynouard les suffrages de la classe de littérature françoise, autant peut-être que le talent distingué qu'il a montré comme poète. A cette occasion, M. Raynouard a donc fait voir, par son exemple, que l'érudition est bonne à quelque chose, que la connoissance des langues savantes, de l'histoire, des mœurs et des usages de l'antiquité, est très-souvent de la plus grande utilité aux poètes qui veulent persuader trop communément qu'une imagination brillante

doit suffire. Racine, leur maître, a prouvé combien la connoissance des auteurs anciens pouvoit être utile même aux hommes du plus grand génie.

Le poème de M. *Raynouard*, auquel le prix a été décerné dans la Séance publique du 6 nivôse de l'an XII, est intitulé *Socrate dans le temple d'Aglaure* (1). L'auteur a choisi pour épigraphe le mot de Perse, dans sa 3.e Satyre : *Virtutem videant.* Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en insérant ce poème en entier dans notre Journal, ainsi que la note préliminaire dont l'auteur l'a fait précéder pour donner les notions nécessaires sur cette fête dont on regrette que l'abbé BARTHELEMY n'ait pas parlé dans son *Anacharsis.* Dans cette note, M. *Raynouard* renvoie aux ouvrages qui donnent de plus amples détails sur cette fête intéressante.

Note préliminaire.

A Athènes, les jeunes gens, parvenus à l'âge de vingt ans, se faisoient inscrire au rang de citoyens, et prêtoient, dans le temple d'Aglaure, un serment dont la formule a été conservée par Stobée et par Pollux.

(1) Outre l'édition que l'Institut a fait faire de ce poème, M. RAYNOUARD en a fait imprimer deux, l'une sur grand papier vélin, format in-4.°, qui ressemble à un petit in-folio ; l'autre, en petit format in-4.° sur beau papier. Ces deux éditions font le plus grand honneur aux presses de M. *Didot* jeune, qui y a mis tout le soin possible. Elles se trouvent chez *Baudouin*, imprimeur de l'Institut, rue de grenelle, faubourg Saint-Germain ; *Didot* jeune, imprimeur-libraire de l'Ecole de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 406 ; et *Barba*, libraire, palais du Tribunat.

En voici la traduction, telle que l'abbé MASSIEU l'a insérée dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

« Je ne déshonorerai point la profession des armes, « et ne sauverai jamais ma vie par une fuite hon- « teuse : je combattrai jusqu'au dernier soupir pour « les intérêts de la religion et de l'état, de concert « avec les autres citoyens, et, seul, s'il le faut : je « ne mettrai point ma patrie dans un état pire que « celui où je l'ai trouvée, mais je ferai tous mes « efforts pour la rendre encore plus florissante. Je « serai soumis aux magistrats et aux lois, et à tout « ce qui sera réglé par le commun consentement « du peuple. Si quelqu'un viole ou tâche d'anéantir « les lois, je ne dissimulerai point un tel attentat ; « mais je m'y opposerai, ou seul, ou conjointe- « ment avec mes concitoyens. Enfin, je demeurerai « constamment attaché à la religion de mes pères. « Je prends sur tout ceci à témoins Agraule, Euga- « lius, Mars et Jupiter. Ἴσορες Θεοὶ Ἄγραυλος, Ἐνυά- λιος, Ἄρης, Ζεύς. »

On trouve, dans les *Vindiciæ contra tyrannos*, quest. 3, une imitation abrégée et énergique de ce serment :

Jusjurandum quod Athenis puberes omnes præstare in Aglauræ templo solebant.

« Pugnabo pro sacris, pro legibus, pro aris et « focis, sivè solus, sivè cum multis, et, ne patriam « meam deteriorem quam accepi posteris tradam, « omnibus viribus enitar. »

L'auteur des *Mœurs et Usages des Grecs* observe

que la cérémonie de ce serment se faisoit avec beaucoup de pompe et de magnificence.

Toutes les circonstances de cette fête, dit l'abbé Massieu, au tome IV des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, étoient grandes et magnifiques.

S'il faut en croire Ulpien sur Démosthènes, *de falsâ Legatione*, lors de la guerre d'Eumolpe contre Erechthée, les Athéniens consultèrent l'oracle d'Apollon. Il répondit que les malheurs de la guerre cesseroient seulement lorsque quelqu'un se dévoueroit pour la patrie. Aglaure, fille de Cécrops, roi d'Athènes, se dévoua volontairement à la mort. Les Athéniens délivrés lui consacrèrent un temple près de celui des Dioscures. Voyez MEURSIUS, *Athenæ Atticæ*, liv. I, c. 7.

Je crois utile d'avertir que, soit pour les époques, soit pour les faits, l'histoire d'Aglaure est racontée de diverses manières. On peut encore consulter MEURSIUS, *de Regibus Atheniensium*, liv. I, c. II.

J'ai préféré le nom d'Aglaure, donné par Pausanias, Hésychius, Ovide, Lactance, Fulgence, Hygin, etc. à celui d'Agraule, qu'on lit dans Hérodote, Démosthènes, Ulpien, Pollux et autres.

SOCRATE dans le Temple d'Aglaure.

Vous à qui le François, libre du joug des Rois,
A daigné confier son espoir et ses droits,
O du bonheur public sacrés dépositaires!
Le peuple attend de vous des exemples austères :

D'un emploi glorieux vous êtes revêtus;
A la hauteur du rang élevez vos vertus.
Voyez-vous du faisceau l'image symbolique?
Elle offre le secret de la force publique;
Qu'en un centre commun les pouvoirs rapprochés
Par le nœud des vertus soient toujours attachés.
Mais il ne suffit pas qu'au sort de la patrie
Chacun de vous consacre et sa gloire et sa vie;
Soumettez l'avenir à votre autorité;
Donnez à nos vertus une postérité.
Que d'utiles leçons, que des coutumes sages,
Sous le joug de la loi maîtrisent les courages;
Et bientôt nos enfans, soumis et glorieux,
Courberont devant elle un front religieux.
Rappelons ces beaux jours où la superbe Athènes
Instruisoit ses enfans aux mœurs républicaines :
Ceux que les droits de l'âge élevoient à l'honneur
De défendre ses droits, sa gloire et son bonheur,
Dans le Temple d'Aglaure accourant avec zèle,
Faisoient à la patrie un serment digne d'elle.
Fête auguste! jour saint! de généreux vieillards
Sur les fils de leurs fils attachent leurs regards;
Ici, plus d'une mère orgueilleuse, attendrie,
Accompagne son fils, le cède à la patrie;
Là, de braves guerriers disent à leurs enfans :
« Partez, et, comme nous, revenez triomphans. »
La présence du peuple est l'ornement du temple;
Un citoyen paroît, et chacun le contemple;
C'est l'heureux Périclès : ce héros magistrat,
Cher aux Athéniens, nécessaire à l'Etat,
Puissant par la vertu, fameux par la victoire,
Veille sur leur bonheur, et préside à leur gloire.
Un faste solennel l'accompagne aujourd'hui,
Et les jeunes guerriers sont debout devant lui.

L'un d'eux, Alcibiade, au nom de tous, s'écrie :
« Je consacre ce glaive à servir ma patrie;
« Saints autels! saintes lois! l'orgueil de vous venger
« Guidera mon courage à travers le danger :
« Honorant nos ayeux, fidèle à leur mémoire,
« Je rendrai tout entier le dépôt de leur gloire;
« Et, réduit à moi seul, abandonné de tous,
« Je combattrois encore, et je mourrois pour vous. »
Ils prêtent le serment : mille voix applaudissent;
De l'hymne des combats les voûtes retentissent.
Socrate alors s'avance, et dit : « Dieux tout-puissans!
« Dieux justes! acceptez nos vœux et nos encens;
« L'égide de Pallas, le trident de Neptune,
« De nos armes toujours protègent la fortune,
« Partout avec succès nous avons combattu;
« Accordez plus encor, donnez-nous la vertu.
« Souvent, dans les combats, un heureux téméraire
« Porte une main hardie à la palme guerrière :
« S'il manque de vertu, c'est un triomphe vain;
« La palme du vainqueur se flétrit dans sa main.
« Guerriers de Marathon! Combattans de Platée!
« O vous, dont la valeur si justement vantée
« Humilia jadis le trône du grand Roi,
« Sortez de vos tombeaux, sortez, répondez-moi.
« D'innombrables soldats l'audace redoutable
« Sembloit vous menacer d'un joug inévitable;
« Mais l'audace et le nombre effrayoient-ils vos cœurs?
« Vous étiez vertueux et vous fûtes vainqueurs.
« Des droits les plus sacrés défenseurs magnanimes,
« Bornant votre courage aux succès légitimes,
« Forts contre l'injustice, ardens à la punir,
« Vous frappiez les tyrans, mais sans le devenir :
« Vous aviez su donner au peuple de Minerve
« La force qui détruit, la vertu qui conserve.

« Je vois l'Athénien puissant et respecté;
« Généreux sans orgueil, pauvre avec dignité,
« La voix de sa patrie est un ordre suprême;
« Ambitieux pour elle et jamais pour lui-même,
« Dédaignant les honneurs, et fier du dernier rang,
« Quand il sert sa patrie, il se croit assez grand.
« Que l'esclave des Rois, qu'un soldat mercenaire
« Subisse du destin la rigueur passagère,
« Il tombe humilié, vaincu par la douleur,
« Et le malheur pour lui n'est rien que le malheur.
« Mais le vrai citoyen, qu'éprouve l'infortune,
« S'immole avec orgueil à la cause commune;
« Il a pour lui son cœur, l'avenir et les Dieux:
« Pour sa patrie ingrate il fait encor des vœux;
« Faut-il périr enfin, parce qu'il l'a servie?
« La gloire de la mort console de la vie.
« O jeunes Citoyens! tel est le dévoûment
« Que promet en ce jour votre auguste serment.
« Vous attestez Aglaure, et son culte et son temple.
« Du plus saint dévoûment Aglaure offrit l'exemple.
« Athènes redoutoit le plus fatal revers;
« Un vainqueur menaçant lui préparoit des fers:
« Loin d'elle s'enfuyoient l'espérance et la gloire,
« Quand l'oracle des Dieux lui promit la victoire,
« Si l'un de ses enfans, se devouant pour tous,
« De l'Olympe irrité désarmoit le courroux.
« Le peuple entier se tait, frémit, hésite encore;
« La fille de Cécrops, la vertueuse Aglaure,
« Dans l'âge de l'amour, dans les jours du bonheur,
« D'un sublime trépas sollicita l'honneur;
« Et la fille d'un roi mourut pour la patrie.
« Victime justement admirée et chérie!
« Un temple magnifique, un culte glorieux,
« Elevèrent Aglaure au rang même des Dieux,

« Et les jeunes guerriers sont venus d'âge en âge
« Offrir à cet autel le culte du courage.
« O vous qui m'écoutez! ô peuple! ô magistrats!
« A ce pieux serment nous ne mentirons pas:
« A la patrie, aux lois, soyons toujours fidèles;
« Osons souffrir, osons nous immoler pour elles.
« Dans le champ de la gloire ou de l'adversité,
« Notre vertu prélude à l'immortalité.
« Cette vertu suffit au bonheur de la vie;
« Les Dieux ont un Olympe, et nous une patrie.
« Illustre Périclès, quand tes efforts heureux
« Dirigent vers la gloire un peuple généreux,
« Pense que nos destins, aujourd'hui si prospères,
« Sont le prix du courage et du sang de nos pères.
« Les chef-d'œuvres des arts, nos fêtes et nos lois,
« De ces vainqueurs fameux consacrent les exploits.
« Marchons-nous aux combats? leur sainte renommée
« S'étend comme un rempart autour de notre armée
« Eh! qui pourroit alors déserter le danger?
« Leur gloire est toujours là pour nous encourager.
« Aux yeux de l'ennemi tout soldat intrépide
« Fait voir un Miltiade, ou craindre un Aristide:
« Puisse de nos exploits le souvenir heureux
« Protéger nos enfans et combattre pour eux!
« Oui, nous leur lèguerons ce superbe héritage;
« Périclès! tes vertus m'en donnent le présage:
« Que ton exemple enseigne à respecter la loi;
« Sois digne de ce peuple, il le sera de toi.
« Quand Xerxès apportoit la mort ou l'esclavage,
« Nos pères, tout-à-coup désertant ce rivage,
« A ce vainqueur d'un jour laissèrent nos remparts:
« Les temples, les tombeaux, les monumens des arts,
« Ils abandonnent tout au glaive, à l'incendie;
« Et c'est en perdant tout qu'ils sauvent la patrie.

« La

« La patrie avec eux s'exile sur les mers;
« Mais, lorsque Salamine a vengé ce revers,
« Nos remparts rebâtis des mains de la victoire,
« S'élèvent ombragés des palmes de la gloire.
« Si le peuple montra ce dévoûment fameux,
« Il imitoit les chefs, il s'illustra comme eux.
« O des vrais magistrats autorité puissante!
« Leurs exemples sacrés sont une loi vivante;
« Ils deviennent la règle et la leçon des mœurs;
« Le marbre parle aux yeux, l'exemple parle aux cœurs.
« Magistrats! que toujours votre conduite austère
« Imprime à ce grand peuple un noble caractère.
« Ne bornez pas vos soins aux succès des combats;
« La vertu seule assure et maintient les Etats:
« Des peuples conquérans si je parcours l'histoire,
« J'y vois la Renommée et n'y vois pas la Gloire;
« Mais, quand sous des revers un peuple est abattu,
« Je trouve encor la Gloire où je vois la Vertu.
« Toi surtout, Périclès! tu dois un grand exemple:
« Athènes t'applaudit, la Grèce te contemple.
« Héros dans les combats, dans nos murs Citoyen,
« Donne tout à l'Etat, et n'en exige rien.
« Oui, fais par tes vertus absoudre ta puissance;
« Et le bonheur public sera ta récompense. »
Il a dit. Aussitôt un chant religieux
S'élève, monte, arrive à l'oreille des Dieux.
Debout près de l'autel, Périclès renouvelle
Sa promesse de vivre et de mourir fidèle.
Socrate le reçoit, le presse dans ses bras;
Peuple, Vieillards, Guerriers, Citoyens, Magistrats,
Chacun répète alors, d'une voix attendrie:
« Les Dieux ont un Olympe, et nous une Patrie. »

Extrait d'une lettre du C. MÉCHAIN, de l'Institut national, chargé de continuer la méridienne de France jusqu'aux îles Baléares, lue à la classe des sciences, dans la séance du lundi 15 brumaire.

Vous savez combien j'ai éprouvé de contrariétés, et de retards même sur le continent.... Ne pouvant donc mieux faire; ni faire autre chose, j'ai entrepris de former la chaîne des triangles sur les côtes de Catalogne, depuis la bute de Matas sur le Mont-Allégre, jusqu'au Mont-Sia, au-delà de Tortose, où je suis parvenu par six triangles, dont le dernier seulement est très-grand, et a un angle un peu aigu, c'est-à-dire, de 23 degrés.... J'avois des reverbères; j'en ai fait usage pour la mesure des angles, et avec succès. Je n'ai pas négligé les signaux du jour, quand j'ai pu les observer sans trop prolonger mon séjour dans les différentes stations. J'en suis à celle de Mont Serrat, que j'espère terminer bientôt; il ne me restera plus que celle de Matas. Les coopérateurs pourront vous dire tout ce que nous avons eu à souffrir dans les premiers temps par les dévorantes chaleurs de ce climat; combien j'ai été arrêté par les brouillards, par les pluies continuelles et à torrens, les orages les plus violens et les ouragans impétueux qui nous ont assaillis presque sans relâche, et par-tout, jusqu'à notre arrivée à Mont-Serrat. Une pareille intempérie seroit croyable à peine des climats les plus

affreux de la terre. Quoi qu'il en soit, cette chaîne de triangles sera terminée après trois mois entiers de travail. La distance de Matas à Mont-Sia est d'environ 180 kilomètres. Le Puig de la Morella et Mola-Cima, le plus haut des pics de Mont-Sia, seront deux sommets des grands triangles pour les îles. Leur distance est de 140 kilomètres; ces deux points sont très visibles l'un de l'autre, quand le temps est favorable. La hauteur de la Morella est de 589 mètres au-dessus de la mer; celle de Mola-Cima, de 741; celle de Silla Torellas, dans l'île de Mayorque, est d'environ 1560.

Il s'agit maintenant de ce grand triangle, et de celui pour Ivice, qui sera tout aussi grand; il faut s'occuper des moyens d'exécution.

La cour d'Espagne a donné les ordres les plus positifs au commandant d'un brigantin qui doit nous transporter aux îles Baléares et aux divers points des côtes de Catalogne aussi souvent qu'il sera nécessaire. Pour défendre les réverbères et loger l'observateur avec ses instrumens sur des montagnes aussi élevées et dans une saison rigoureuse, il est indispensable d'élever des cabanes en bois ou en pierres, au nombre de quatre; des tentes ne suffiroient plus.

Quant au succès des grands triangles, il est très-assuré du moins pour celui qui joindra Mayorque à la côte d'Espagne. Celui qui doit joindre Ivice à la côte et à Mayorque, ne sera certain que si l'on peut trouver dans Ivice une montagne dont la hauteur soit de 800 mètres; sans cela, Ivice ne

pourroit s'apercoir. On m'a assuré qu'on la voyoit de Mola-Cima ; mais pendant trois semaines que j'ai passées sur ce maudit pic, le temps a été si affreux que je n'ai pu m'assurer par moi même de la vérité du rapport qui m'a été fait il y a onze ans. Une seule nuit m'a favorisé pour observer les réverbères de la montagne de Leberia et de la chapelle Saint-Jean. Il y en avoit deux à Leberia, et trois à la chapelle Saint-Jean, ils étoient plus que suffisans, quoique la distance fût de plus de 90 kilomètres, et que le rayon visuel passât sur la mer. Je ne faisois pourtant usage que du cercle de 43 centimètres avec ses lunettes anciennes. Je puis mettre douze réverbères et même plus à l'un des sommets, le plus éloigné de ceux que j'aurai à observer à-la-fois. Il a été prouvé, il y a bientôt onze ans, qu'un seul réverbère allumé à Silla-de-Torellas a été aperçu de Mont-Jouy durant deux heures, à 175 mètres au-dessus de la mer. Il est vrai que c'étoit avec une grande lunette acromatique de 13 décimètres de foyer; mais les lunettes que j'ai fait appliquer au cercle de 54 centimètres, sont de force presque égale à celle de 13 décimètres, et j'aurai deux fois autant de lumière et même plus. Il y aura encore un grand avantage du côté de l'élévation de la Morella et de Mont Sia presque triple de celle de Mont-Jouy. Ce ne sera donc que l'attente des momens favorables qui pourra retenir pour ce premier triangle. A l'égard de l'autre, je ne saurai s'il est possible, que quand j'aurai parcouru les montagnes d'Ivice. Mais, quand

je n'y trouverois aucune possibilité, l'opération, c'est-à-dire, la prolongation de la méridienne jusqu'au 39.e degré de latitude ne sera pas manquée pour cela. 1.° Il ne seroit pas difficile de lier la petite île de Cabrera à Silla-de-Torellas et un autre point de l'île de Mayorque; sauf à faire dans cette île quelques triangles subsidiaires et y mesurer une base. On trouveroit à Palme les moyens de faire des règles en fer, et je les rapporterois à Paris bien conservées pour les comparer aux règles de platine qui ont servi à Melun et Perpignan. 2.° Il est certain qu'on pourroit lier Ivice à Mayorque et à quelques autres points des côtes du royaume de Valence, par les montagnes du Cap-Martin et celle des environs d'Oropésa; et pour attacher ces points à Mola-Cima et Liberia, il suffiroit de quatre triangles. Sur tout cela, je serai plus instruit quand j'aurai visité les montagnes d'Ivice, et c'est par où je commencerai, etc.

Procès-verbal de la distribution des prix, faite par le Ministre de l'intérieur aux Elèves sage-femmes de la Maternité, le 23 frimaire an XII.

L'an XII de la république française, le 23 frimaire, heure de midi, le ministre de l'intérieur, accompagné du C. Camus, membre du conseil des hospices, chargé spécialement de la direction de l'hospice de la Maternité, s'est rendu à la maison

de la Maternité, rue de la Bourbe. Le ministre a été reçu par les membres du conseil des hospices : le C. Thouret, vice président ; le C. Mourgue ; le C. Delessert ; par le C. Alhoy, membre de la commission administrative, chargé de la maison de la Maternité ; par le secrétaire général du conseil ; par le C. Dubois, commissaire de l'École de Médecine ; les CC. Andry, médecin en chef ; Baudelocque, accoucheur en chef ; Auvity, chirurgien ordinaire ; M.e Lachapelle, maîtresse sage-femme de la Maternité ; le C. Durfort, elève interne de chirurgie ; les CC. Hucherard et Combaz ; le premier, agent de surveillance ; le second, économe de la maison. On s'est rendu dans l'église qui avoit été disposée à cet effet, et où se sont trouvé les élèves sages-femmes, ainsi qu'un public nombreux.

L'objet de la Séance ayant été annoncé, une des élèves sages-femmes, M.e Combaz, au nom de ses compagnes, a adressé un discours au ministre.

Les exercices se sont ouverts. M.e Lachapelle et les officiers de santé ont proposé successivement diverses questions aux elèves. Les questions avoient été disposées de manière à présenter sommairement, et en abrégé, l'ensemble des parties principales d'un cours d'accouchement. D'abord, l'idée générale de cette grande opération de la nature, sa marche ordinaire, simple, facile ; les exceptions rares, les cas extraordinaires qui rendent l'accouchement pénible ; les moyens que la nature d'abord, l'art ensuite, ont préparés pour surmonter les difficultés de l'accouchement ; les précautions à prendre à l'égard de

l'enfant nouveau-né : ce qui a amené une digression sur la vaccine.

Les préceptes de l'art ne sont pas les seuls à inculquer à des élèves sages-femmes : l'état qu'elles ont dans la société leur impose des devoirs, soit lorsque les magistrats les consultent et leur demandent des rapports, soit dans des circonstances difficiles, où des personnes foibles ou coupables tenteroient d'abuser de leurs connoissances ; soit enfin lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, elles sont appelées par des personnes malheureuses, indigentes, délaissées.

M.e Combaz a exposé avec une assurance, une clarté et une précision remarquables, ce qui appartient au mécanisme naturel de l'accouchement, à ce qui le dispose et le prépare; M.e Lombard a comparé les dimensions de la tête du *fœtus* avec celles du passage qu'il doit franchir ; M.e Denizot a décrit la situation du *fœtus* aux approches de l'accouchement ; M.e Bradschal, les mouvemens successifs du *fœtus* dans les différentes positions où il peut se présenter pour franchir naturellement le passage. M.e Rogé a exposé les cas formant exception aux lois générales que ses compagnes venoient de développer ; elle a fait remarquer que ces cas étoient rares ; qu'ils étoient d'autant plus rares, qu'ils apportoient plus de difficulté à l'accouchement : d'où elle a fait naître la conséquence, que l'accouchement n'a pas plus de danger en soi, que les autres fonctions naturelles ; mais que, dans cette fonction comme dans toute autre, on est sujet à des accidens moins communs

peut-être que ceux qui peuvent accompagner les autres fonctions naturelles ; et moins dangereux aussi, à moins que l'imprudence ignorante ne les aggrave. M.e Loblin a exposé les précautions que la sage-femme doit prendre pour la ligature du cordon ombilical ; ce qui lui a donné lieu de rendre compte du système de quelques personnes qui ont pensé qu'une effusion plus ou moins abondante des liquides qui coulent le long du cordon ombilical, pouvoit prévenir la petite-vérole : elle a annoncé que l'on avoit dans la vaccine un préservatif d'un ordre bien autrement certain. M.e Durand a rendu compte de la découverte de la vaccine par le docteur Jenner, anglais ; de l'usage que les docteurs françois ont fait de sa découverte ; des expériences multipliées par lesquelles ils ont constaté ses avantages et assuré ses effets, en distinguant la vraie vaccine de la fausse. M.e Durand a exposé les caractères de l'une et de l'autre vaccine ; elle a expliqué la différence qui distingue les éruptions qui se sont manifestées quelquefois sur des personnes vaccinées, des véritables éruptions varioliques ; elle a rendu compte du succès avec lequel les élèves sage-femmes propagent et traitent habituellement la vaccine sur les enfans qu'on apporte à l'hospice de la Maternité.

M.e Delafond a condamné l'indiscrétion des sage-femmes qui affirment avec trop de légèreté, sur des signes souvent équivoques, le fait, soit d'une grossesse existante ou non-existante, soit d'un accouchement qui a eu lieu ou qui n'a pas eu lieu : elle

a fait sentir avec quelle réserve et quel respect on doit approfondir, lorsque les circonstances le rendent indispensable, ces mystères de la nature. M.e Dussaussois a exprimé avec force, et de la manière la plus décidée, la fermeté qu'une sage-femme doit opposer à toutes les suggestions, à toutes les tentatives que l'on essayeroit auprès d'elle, pour l'engager à abuser de ses connoissances et des ressources de son art. Elle a fait voir combien une sage-femme trop complaisante se rendroit coupable en pareil cas, et contre la morale et même contre l'humanité, en exposant une femme à des périls certains. M.e Delafond et M.e Dussaussois ont fait le tableau des qualités morales d'une sage-femme digne de ce nom; de sa prudence, de sa vigilance, de son empressement pour voler au secours des mères; de sa circonspecte lenteur dans l'opération; de l'affection compatissante qui doit diriger et ses actions et ses conseils. De-là, elles ont pris sujet de faire connoître avec quelle bonté, avec quels sentimens d'humanité on prodigue, dans l'hospice, les soins de toute espèce aux mères et à leurs enfans.

Le public a fait éclater la satisfaction que lui donnoit l'étendue des connoissances des élèves; il a reconnu que ces connoissances étoient trop assurées pour être le fruit de simples leçons de théorie, et qu'elles ne pouvoient être que celui d'une pratique fréquemment répétée. C'est l'avantage que l'on trouve à l'École de la Maternité, et qui ne sauroit exister nulle part ailleurs. Le nombre des accouchements étant, dans cette maison, de quinze à

seize cents par année, une élève sage-femme qui y fait deux cours de six mois, voit plus d'accouchemens dans cet espace de temps, que la plupart des sage-femmes n'en font dans le cours entier de leur vie.

L'exercice terminé, le C. Baudelocque a fait lecture des noms des élèves qui, s'étant distinguées dans le cours de leurs études et de leurs réponses, ont mérité soit des prix, soit des *accessit* ou mention honorable particulière, ainsi qu'il va être dit.

Trois premiers prix consistant en une médaille d'or : M.mes Durand, Bradschal et Lombard. (Ces trois dames ayant concouru, cette année même, à l'École de Médecine, ont obtenu, savoir : M.mes Durand et Lombard, le prix d'une médaille ; M.e Bradschal, mention honorable.)

Quatre seconds prix : une médaille d'argent. M.mes Rogé, Denizot, Loblin, Fabas.

Le ministre a distribué ces prix aux élèves, à mesure que le nom de chacune étoit proclamé par le professeur.

Accessit, ou mention honorable particulière. M.mes Lafond, Dussaussois, Dunoyer, Berest, Combaz, Deschamps, Belivier, Dupuis.

Chacune des élèves admises recevra, conformément aux arrêtés du ministre et aux dispositions de sa lettre du 11 fructidor an XI, de l'Ecole de Médecine, le certificat de capacité qu'elle délivre aux élèves qui ont suivi ses cours ; certificat qui, étant présenté au Jury médical du département de

la sage-femme, doit être échangé contre un diplôme de sage-femme, sans examen et sans frais.

La Séance terminée, le public a exprimé la reconnoissance due au ministre, pour avoir procuré à la France un établissement aussi utile et aussi parfaitement organisé que celui de l'École-pratique des élèves sage-femmes.

Société d'Encouragement.

Première Liste des Machines du Cabinet de la Société.

1. Moulin à moudre les chiffons pour la fabrication du papier.
2. — pour briser et moudre les os.
3. — à bled.
4. Fourneau de la salle de bain du ci-devant Evêché
5. — inventé par le C. *Mezaise*, de Rouen.
6. — économique, établi au Saint-Esprit, place de Grève.
7. — construit par le C. *Tripier*.
8. — de M. *de Rumfort*.
9. — inventé par le C. *Bouriat*.
10. Mouton destiné à être mû par l'eau.
11. — destiné à être mû par des chevaux.
12. Baliste des anciens.
13. Bougeoir avec éteignoir mécanique, inventé par le C. *Delacroix*.
14. Eteignoir mécanique.
15. Cloux fondus.
16. Epingles à têtes fondues.

17. Cadenats à secret.
18. — du C. *Regnier.*
19. Serrure de M. *Edgeworth.*
20. Hygiocérames du C. *Fourmy.*
21. Poteries économiques du même.
22. Alcarasas économiques du même.
23. Filtres des CC. *Cuchet* et *Smith.*
24. Fontaine à conserver l'eau chaude.
25. Collets à rouleaux de frottement.
26. Cheminée économique, inventée par le C. *de Saint-Germain.*
27. Poële suédois.
28. Appareil du C. *Résicourt,* pour mesurer la marche des bateaux.
29. Lit économique de M. *de Rumford.*
30. Cardes du C. *Larochefoucault-Liancourt.*
31. Balance, imaginée par le C. *Prony,* pour peser les grands fardeaux.
32. Echantillons de papier à calquer.
33. — des différentes espèces de bleu de Prusse du commerce.
34. — de sel ammoniac (muriate d'ammoniac).
35. — d'alun (sulfate d'alumine et de potasse).
36. Machine à battre le bled.
37. Charrue à treize socs, pour défricher, construite par le C. *de Liancourt.*
38. Lampe statique de M. *Edelcrantz.*
39. — du C. *Joly.*
40. Moulin hollandois, à gruer l'orge.
41. — à battre l'orge.
42. — à huile et à chanvre.

43. Pressoir à vis.
44. Bateau à patins, destiné à casser les glaces.
45. Machine à tondre les étoffes, inventée par le C. *Delarches*, d'Amiens.

Voyages de M. Alexandre DE HUMBOLDT.

Des lettres de M. DE HUMBOLDT, datées de Quito et de Cuença, dans le cours de l'année 1802, et adressées à monsieur son frère à Rome, contiennent des détails propres à intéresser les savans, et à piquer la curiosité de tout le monde. Nous en extrairons les faits principaux.

Il a traversé le sommet de la Cordilière « par des « précipices affreux, pour aller de Popayan à Alma- « ger, et de là à Pasto, situé au pied d'un volcan « terrible. »

Il lui fallut parcourir des forêts épaisses par des vallons si étroits, qu'on semble être dans les galeries d'une mine. Les habitans de ces déserts ne se nourrissent que de *patatas*. Quand elles leur manquent, ils mangent le tronc d'un petit arbre nommé *achupai'a* (pourretia pitcarnia) « Mais ce même arbre « étant l'aliment des ours des Andes, ceux-ci leur « disputent souvent la seule nourriture que leur pré- « sentent ces régions élevées. »

Il a observé que le tremblement de terre du 4 février 1797, a tellement changé la température de Quito, que le thermomètre, lequel autrefois s'élevoit ordinairement de 16 à 17 degrés, se tient aujourd'hui entre le 4.e et le 10.e

Il est parvenu deux fois jusqu'au cratère du pinchincha. Il a recueilli de l'air pour en faire l'analyse. Il a examiné l'intérieur du cratère, couché sur une roche qui se prolonge sur l'ouverture. La bouche du volcan forme un trou de près d'une lieue de circonférence (754 toises de diamètre). On y distingue la cime de plusieurs montagnes. Il présume que le fond est de niveau avec Quito. Il a mesuré la hauteur de la montagne, laquelle est de 2477 toises.

A son voyage au volcan d'Antisana, il s'est élevé à la hauteur de 2773 toises. Là, le baromètre baissa à 14 pouces 7 lignes. Le sang lui sortoit par les lèvres, les gencives et les yeux.

A Chimboraço, il est monté jusqu'à 250 toises au-dessous de la cime. Il a trouvé que la hauteur de cette montagne étoit de 3267 toises. La Condamine ne lui en donne que 3217; c'est par conséquent 50 toises de plus.

Il paroît que la montagne de Tunguragua a baissé à l'époque du tremblement de terre de 1797. M. DE HUMBOLDT a trouvé que son élévation n'étoit que de 2531 toises, environ 100 toises de moins qu'au temps où elle fut mesurée par Bouguer.

Il a découvert et vérifié que, tandis que les autres animaux diminuent le volume d'air dans lequel ils vivent, les crocodiles l'augmentent.

Il a vu près de Santafé, dans le Campo de Gigante, à 1370 toises de hauteur, un immense amas d'os d'éléphans Il en rapporte une collection.

A l'époque où M. DE HUMBOLDT écrivoit, il se

proposoit d'être au mois de décembre à Acapulce, et de se rendre au mois de mai 1803 à la Havane, d'où il comptoit s'embarquer aussitôt pour l'Espagne.

D'après une lettre que M. DE HUMBOLDT vient d'écrire à un de ses amis à Paris, on l'attend incessamment dans cette capitale.

NÉCROLOGIE.

Mort du physicien GAUTHEROT.

Le physicien GAUTHEROT est mort d'une attaque d'apoplexie, le 6 frimaire, à l'âge de 50 ans; l'ouverture de son corps a été faite par MM. GUILLOTIN, NAUCHE, VOSDEY, PARROISSE, DEFRANCE, et DOUSSIN-DUBREUIL; on lui a trouvé un cerveau très-volumineux; le lobe droit a présenté une maladie fort rare; c'étoit une tumeur carcinomateuse du poids de quatre onces, parsemée de tubercules, et dont le volume excédoit celui d'un œuf d'oie. Une réunion de plusieurs Sociétés savantes lui a rendu les honneurs funèbres. Le cortège étoit composé d'une députation de la Société académique des sciences, à la tête de laquelle étoit le président; d'une députation de la Société des inventions et découvertes, de l'Athenée des arts, et de la Société galvanique. Le corps a été accompagné jusqu'au lieu où a été faite l'inhumation; le citoyen Nauche, ex président de la Société galvanique, a prononcé le discours suivant:

CITOYENS COLLÈGUES,

« En déposant dans cette enceinte la dépouille

« mortelle du savant qui emporte nos regrets, que « ne pouvons-nous honorer sa mémoire d'une ma- « nière digne de lui et des Sociétés qu'il a illustrées « par ses travaux.

« Ami passionné des sciences, on le vit cons- « tamment, pour accroître leur domaine, sacrifier « son temps, sa fortune, et se refuser jusqu'au « strict nécessaire ; il se proposa d'approfondir de « nouveau la théorie des sons, en l'appliquant à « divers instrumens ; il constata par d'excellentes « observations l'influence de l'humide dans le dé- « veloppement de l'électricité galvanique, et assigna « le rapport que la surface des métaux peut avoir « avec l'intensité de ce développement ; dans ses « nombreux essais en ce genre, comme en tout « autre, il chercha des émules, mais il n'eut jamais « d'envieux.

« Malheureusement il n'a point assez vécu pour « l'intérêt de la science qu'il cultivoit, et sa mo- « destie fut si grande, qu'ayant à lui payer un juste « tribut d'hommages, nous avons besoin de réunir « aux faits qu'il a consignés dans ses écrits, et les « expériences dont il nous a rendu témoins, et celles « que tout récemment encore il se plaisoit à nous « indiquer. Son génie et notre devoir nous guide- « ront dans cette noble carrière. Puissent quelques « succès alléger la douleur que nous ressentons au- « jourd'hui de sa perte, et ajouter au respect dû à « sa mémoire. »

THÉATRES.

THÉATRES.

Théatre Feydeau.

L'Heureux malgré lui.

On auroit peine à comprendre comment un homme peut être heureux malgré lui, si le succès de la pièce nouvelle ne donnoit le mot de l'énigme. L'auteur, en effet, a réuni tout ce qui pouvoit en assurer la chûte. Un dialogue froid, des longueurs et un caractère principal tout-à-fait extravagant; aussi a-t-on commencé à siffler : mais son bonheur l'a emporté. Le jeu d'*Elleviou*, la musique de MÉHUL ont achevé de le rendre heureux malgré lui, et un peu malgré une partie des spectateurs.

Théatre Louvois.

La Flotille.

Pourroit-on ne pas accueillir favorablement, dans les circonstances présentes, une pièce qui a pour but d'exprimer les sentimens que partagent tous les François. M. NANTEUIL qui en est l'auteur, a su joindre la gaieté à la modération, ses éloges ne sont point fades, et il ne s'est point permis d'injures grossières contre des ennemis qu'il vaut mieux battre qu'insulter. Sa pièce n'a point d'intrigue, aussi l'a-t-il donnée sous le titre modeste de divertissement. Le maire d'un village a appris qu'une flottille vient

de relâcher à quelque distance, il fait tout préparer pour bien recevoir les militaires qui débarquent et qui sont parfaitement accueillis par les paysans du lieu. Une seule chose leur donne de l'inquiétude, c'est qu'un des bâtimens a été écarté par la tempête; il arrive bientôt avec des prisonniers faits sur un vaisseau anglois, du nombre desquels sont deux *volontaires forcés*, à qui on rend la liberté. La pièce se termine par des chants et des danses.

Théatre du Vaudeville.

Une Réunion de Famille, ou *le Jour de l'An.*

Isménie a épousé le jeune *Lismore* qui, peu de mois après son mariage, va passer quelque temps à la campagne chez M.me de *Verneuil*. Cette femme coquette et artificieuse le retient et lui fait oublier ses devoirs, au point qu'il redoute le jour de l'an, parce qu'il faudra se résoudre à passer quelques momens dans sa famille. Il y est précédé par un de ses cousins, jeune étourdi, qui lui a gagné la veille douze mille francs au billard. Lorsque Lismore arrive, il n'entre pas même chez sa femme et la reçoit assez froidement lorsqu'elle se présente à lui. Il est distrait et embarrassé au déjeuner où se trouvent son père, sa belle-mère, la grand'maman et la petite sœur; mais bientôt la scène change, lorsqu'il apprend, par l'indiscrétion du jeune étourdi son cousin, que la grand'maman et la belle-mère

ont séparément acquitté la dette qu'il avoit contractée au jeu, et que sa femme avoit engagé ses bijoux dans la même intention. Il est confondu de tant de générosité et se repent de sa conduite. Celle du cousin, qui ne paroît pas meilleure, est bientôt justifiée par le père qui annonce qu'ils avoient agi de concert, afin de donner une leçon à Lismore. Quelques détails aimables, des couplets très foibles, mais un bon ton et un but moral L'auteur est M. RADET : il doit encore le fonds de cet ouvrage à M.me *de Genlis.*

La Revue de l'An XI, ou *Quel est le plus malheureux?*

Le plus malheureux en fonds de comédies, est sans doute M. CHAZET, qui n'avoit jamais présenté au public une pièce de lui *seul.* Il vient de faire cette entreprise, et il y a *à-peu-près* réussi. En effet, veut-on des airs bien choisis, des calembourgs et des jeux de mots. Sa pièce est parfaite de ce côté; mais veut-on de l'intérêt ou de la vraisemblance, je doute qu'on trouve quelqu'un d'assez indulgent pour se contenter du peu qui s'en trouve dans cet ouvrage. La Revue de l'an VIII a pu rendre difficile, et celle de l'an IX auroit dû donner une leçon aux auteurs de revues.

M. *Dupont*, marchand de drap, a conçu le dessein de donner sa fille *Félicité* à l'homme le plus malheureux qui ait existé dans le cours de l'an XI, Duval, son cousin, se déguise en financier, en

æronaute, en auteur, en gascon, en commissionnaire, et le père qui ne le reconnoît qu'à son dernier travestissement, lui donne sa *Félicité*. On a remarqué la scène où un auteur qui a voulu refaire *Racine*, est critiqué avec esprit; un couplet agréablement facturé, sur un homme qui siffle en feignant d'applaudir, a été redemandé. En général, cette Revue est loin de valoir les précédentes. Cependant l'année avoit été bonne, mais ce n'est rien que d'avoir une belle récolte si l'on ne sait pas en profiter. T. D.

LIVRES DIVERS (1).

Sciences et Arts.

Table générale des articles contenus dans les vingt-six derniers volumes du Journal de Physique, depuis 1787 jusqu'en 1802, pour faire suite à celle qui est imprimée à la fin du second volume de l'année 1786; par L. Cotte, membre de plusieurs Sociétés savantes. Paris, an XII, 1 vol. in-4.°; prix 4 fr., et franc de port, 4 fr. 60 c. A Paris, chez *J. J. Fuchs*, libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques, hôtel de Cluny, n.° 334.

Les tables alphabétiques de grandes collections, telles que celles du Journal des Savans, des Mé-

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un Extrait.

moires des l'Académie, du Journal de Médecine, etc. ont toujours été regardées comme un travail très-utile. Plus ces ouvrages sont pénibles et ingrats pour ceux qui les entreprennent, plus on doit de reconnoissance à leurs auteurs. La table que nous annonçons sera indispensable pour tous ceux qui s'occupent des sciences physiques. A. L. M.

HISTOIRE NATURELLE.

ANNALES du Muséum national d'histoire naturelle, par les professeurs de cet établissement. Quatorzième cahier. Paris, chez *Levrault, Schoell* et compagnie, libraires, quai Malaquais, et à Strasbourg, chez les mêmes.

Ce cahier contient les articles suivans : — Essai de classification des produits volcaniques, ou prodrome de leur arrangement méthodique; par M. FAUJAS-SAINT FOND. L'auteur les arrange sous seize divisions; 1.° Laves trapéennes homogènes; 2.° Laves porphyriques; 3. Laves à base de feldspath; 4.° Laves amigdaloïdes; 5.° Laves granitiques; 6.° Configuration diverses des laves; 7.° Laves poreuses de diverses espèces; 8.° Vitrification des laves; 9.° Sublimation des sels; 10.° Sublimation du soufre; 11.° Sublimation des matières métalliques; 12.° Brèches et poudingues volcaniques formées par la voie sèche; 13.° Produits volcaniques dans la formation desquels l'eau est entré en concurrence avec le feu; 14.° Pouzzolanes; 15.° Laves décomposées par les vapeurs acides et par les gaz; 16.° Lithologie des volcans ou des diverses pierres qui ont été accidentellement enveloppées par les laves.

Mémoires sur les Pierres tombées de l'atmosphère,

et spécialement sur celles tombées auprès de l'Aigle, le 6 floréal an XI, lu à la séance publique de la Classe des Sciences physiques et mathématiques de l'Institut national, le 28 fructidor an XI. — Ce Mémoire a déja été inséré presque en entier dans le même journal.

Mémoire sur le *Cantua*, genre de plante, de la famille des Polémoniées; par A. L. JUSSIEU. — Le célèbre botaniste Jussieu détache des genres *Phlox*, *Thouinia*, *polemonium*, plusieurs espèces qui leur avoient été mal-à-propos attribuées, il en joint plusieurs autres jusqu'ici inconnues et tirées de ses riches herbiers. Le genre *Cantua*, qui n'avoit que deux espèces, en a à présent dix. M. de Jussieu donne les figures de deux belles espèces, savoir : le C. *Pyrifolia*, et le C. *Bunifolia*, qui croissent au Pérou, et qui ont déja été décrites, mais non pas entièrement figurées par MM. LAMARCK et WILDENOW.

Sur le *Solanum cornutum* du Mexique; par A. L. JUSSIEU; cette plantea été donnée dans les *Illustrationes* de M. de Lamarck, comme un Solanum. La figure de cette plante encore inédite, est jointe à sa description.

Osteologie du Tapir, par G. CUVIER. Cet habile zoologiste donne la description des dents fossiles tirées des cabinets de MM. DE DRÉE, GILET LEAUMONT, et du Musée d'Histoire naturelle. Elles ont appartenu à un grand animal qui paroît avoir été voisin du Tapir. Cette description est accompagnée de cinq planches dessinées et gravées par lui-même.

Sur quelques dents et os trouvés en France, qui paroissent avoir appartenu à des animaux du genre du Tapir.

Description de la Pie-Grièche à gorge rouge, et

Notices sur les familles des Colluriens, des Moucherolles et des Tourdes; par M. F. DAUDIN.

La figure de cette pie-grièche est jointe à sa description. A. L. M.

BOTANIQUE.

EXTRAIT de la Flore d'Abbeville et du département de la Somme; par J. A. G. BOUCHER, correspondant de l'Institut national et membre de plusieurs Sociétés savantes. A Paris, an XII, 1 vol. in-12.°; prix 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c., franc de port; chez *J. J. Fusch*, libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques.

L'auteur observe depuis neuf ans les plantes des environs d'Abbeville, il en a rédigé une flore qui pourroit former 2 vol. in-8.°, et il en publie l'extrait. Les plantes sont disposées selon le système sexuel. Celles de la Cryptogamie y sont très-nombreuses, et le lieu où l'on trouve chaque plante est indiqué avec soin. Cet extrait fait desirer la publication de l'ouvrage complet. A. L. M.

FLORE du département de l'Orne, ouvrage élémentaire de Botanique, composé de la réunion des systèmes de TOURNEFORT, de LINNÉ et de JUSSIEU, avec une description exacte des plantes, l'indication des lieux où elles se trouvent, et une notice sur leur usage et leur utilité dans les arts; par P. A RENAULT, membre des Sociétés d'Emulation et des Sciences, Lettres et Arts de Rouen. A Alençon, chez *Lepermay*, libraire, porte de Seès; in 8.° de 222 pages. Prix 3 fr.

Dans la rédaction de cette Flore, M. RENAULT a adopté la méthode de Jussieu, il y a joint des

détails utiles, mais qui conviennent mieux à un ouvrage de botanique élémentaire qu'à une Flore qui doit toujours être traitée comme un ouvrage local. Du reste, ces détails prouvent que l'auteur a étudié avec fruit ce qui tient à la science des végétaux ; l'ouvrage est terminé par une table alphabétique des noms latins et français des genres.

A. L. M.

Les LILIACÉES, *par P. J.* REDOUTÉ, *peintre du Muséum national d'Histoire naturelle.* A Paris, chez l'auteur, au palais national des Sciences et des Arts, et chez *Treuttel* et *Wurtz*, quai Voltaire, n.° 2; à Strasbourg, chez les mêmes. An X—1802, huitième livraison..

Les plantes contenues dans cette 8.e livraison, sont : *LIMODORUM Tankervillæ*, etc, le LIMODORE de *Tankerville*, grande et superbe Liliacée où l'on peut examiner avec facilité les singuliers détails de la structure des orchidées. Cette belle plante a été apportée de la Chine en Angleterre. — *GLADIOLUS inclinatus*, le GLAYEUL *incliné*. Cette plante se distingue de ses congenères par des feuilles velues et par l'inclinaison de sa tige qu'elle panche du côté du soleil dont elle cherche la lumière. Cette jolie iridée vient du Cap-de-Bonne-Espérance ; elle est peu commune dans les serres. — *MORÆA Iridoides*, la MORÉE *fausse Iris*. Cette jolie plante, remarquable par la variété des couleurs de sa corolle, a été apportée du Levant par le botaniste italien *Tilli ;* elle se cultive avec une grande facilité et fait l'agrément des parterres ; elle est très-multipliée dans le jardin du Musée d'Histoire naturelle. — *ALSTRŒMERIA Pelegrina*. Cette plante,

dédiée par LINNÆUS au célèbre botaniste *Alstrœmer*, est très-connue; les Espagnols du Pérou lui ont donné le nom de *Pelegrina*, qui signifie plante superbe; on en doit l'importation au père *Feuillée*. — *LISYRINCHIUM convolutum*, la BERMUDIENNE *roulée*. Cette plante a été envoyée du Cap de Bonne-Espérance au jardin botanique de Paris par M. *Nocca*.—*IRIS tuberosa*, l'IRIS *tubereuse*. Cette plante, originaire du Levant, est cultivée depuis longtemps dans le jardin botanique. A. L. M.

ZOOLOGIE.

ELÉMENS DE ZOOGRAPHIE, ou *Histoire des Animaux, considérée relativement au degré d'étendue des régions que chaque espèce occupe sur la surface du globe. Ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse; par L. F. JAUFFRET.* 2 vol. in-18.; prix, 3 fr. et 4 fr. franc de port. Paris, chez *Demoraine*, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont, n.° 97.

Le but de cet ouvrage est de donner aux jeunes gens des notions exactes sur l'*habitation* des divers animaux: de leur faire aimer, par ce moyen, l'Histoire naturelle et la Géographie, en ne séparant point ces deux sciences, en les embellissant l'une par l'autre. L'auteur, dont le nom rappelle plus d'un ouvrage consacré à l'instruction de la jeunesse, a divisé celui-ci en différentes parties. Il traite d'abord de l'Homme, et de la faculté qu'il a au plus haut degré de supporter tous les climats. Il décrit ensuite les quadrupèdes universellement répandus; ceux qui occupent une grande portion tant de l'ancien que du nouveau continent; ceux qui occupent seulement de vastes portions de l'ancien continent;

enfin ceux qui ne sont attachés qu'à des portions très-resserrées tant de l'ancien que du nouveau monde.

Cet ouvrage est écrit avec pureté et élégance; nous ne reprocherons à l'auteur que de l'avoir appelé ZOOGRAPHIE, tandis qu'il n'y traite que d'une seule classe d'animaux, celle des mammifères.

AGRICULTURE.

MANUEL Pratique des plantations, rédigé d'après les principes les plus clairs sur la nature des terrains, le choix des arbres, la manière de les planter, de les transplanter et de les entretenir, avec des observations et des expériences à la portée des agriculteurs et des habitans de la campagne, imprimé d'après l'invitation et sous les auspices du ministre de l'intérieur, avec figures; par Etienne CALVEL, ci-devant membre de plusieurs académies. A Paris, chez l'auteur, rue Mâcon, n.° 11, quartier Saint-André-des-Arcs, et se trouve chez le Normand, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 42. An XII—1804, in-12 de 108 pages, avec une planche. Prix, 1 fr. 80 cent, et 2 fr. 30 c. par la poste.

Nous avons déja annoncé plusieurs écrits intéressans du même auteur sur diverses questions d'agriculture. Dans ce Manuel écrit avec la précision et la clarté qui conviennent à un pareil sujet, M. Calvel traite d'abord de la terre, de sa qualité, de la manière de défoncer et de préparer le terrain, du choix des arbres; il donne une liste alphabétique des principaux arbres, en indiquant la terre qui leur est propre; enfin il termine par l'indication de

toutes les précautions à prendre pour assurer le succès des plantations. A. L. M.

MÉDECINE.

JOURNAL de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc. par les CC CORVISART, LEROUX et BOYER, professeurs à l'École de Médecine de Paris. Mois de nivôse an XII, tom. VII. A Paris, chez *Migneret*, imprimeur, rue du Sépulchre, n.° 28.

Ce cahier contient les articles suivans. — Observation sur une maladie du cœur, Épaississement et Dilatation du ventricule gauche, Ossification aux valvules sigmoïdes et mithrales, avec Péripneumonie; par MM. BAYLE et R. J. H. LAENNEC. — Mémoire sur la question suivante: Toutes les fièvres intermittentes ataxiques sont-elles des fièvres pernicieuses, et toutes les fièvres intermittentes pernicieuses ne sont-elles que des fièvres ataxiques? par M. FIZEAU, docteur en Médecine. — Note sur la Dissection du membre d'un homme mort longtemps après la ligature de l'artère fémorale, faite probablement à la suite d'un anévrysme de l'artère poplité; par M. DUPUYTREN, chef des travaux anatomiques. — Observations météorologiques, faites à Montmorenci au mois de brumaire an XII; par L. COTTE. — Constitutions météorologiques et médicales observées à Lille dans le mois de vendémiaire et de brumaire an XII; par M. DOURIEN, médecin. — Suite de l'extrait du Mémoire sur une opération proposée et exécutée avec succès, pour rendre l'ouïe dans certains cas de surdité.

Chymie.

Recherches chymiques sur l'encre, son altérabilité, les causes de cette altérabilité et les moyens d'y remédier. Ouvrage destiné à mettre la Société à l'abri des manœuvres des falsaires, et à rendre nuls les moyens chymiques qu'ils emploient contre les écritures; par C. N. A. Haldat, *médecin.* A Paris, chez *Amand Kœnig*, libraire, quai des Augustins, n.° 31. 1804. In 8.° de 45 pages.

L'auteur commence par quelques considérations générales sur l'écriture; il traite des matières subjectives et de l'encre en général; il entre ensuite dans le détail des procédés mécaniques et chymiques qui peuvent altérer l'écriture, des signes qui font connoître cette altération et des moyens d'y remédier. Il donne ensuite la recette d'une encre indélébile: en voici la composition.

Bois de Fernambuc.
Noix de galle.
Eau.
Sulfate de fer (vitriol vert).
Gomme arabique.
Indigo porphyrisé.
Noir de fumée.
Eau-de-vie.

On fait une décoction de noix de galle et de bois de Fernambuc, très-chargée; on la verse sur le vitriol vert, la gomme et le sucre, et l'on ajoute ensuite le noir de fumée et l'indigo dans l'eau-de-vie: on la passe par un linge.

Beaux-Arts.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts. Recueil de Gravures au trait, d'après les principaux ouvrages de Peinture, Sculpture, ou projets d'Architecture qui, chaque année, ont remporté le prix, soit aux écoles spéciales, soit aux concours nationaux, etc.; rédigé par C. P. Landon, peintre. Tome V.e 4.e, 5.e, 6.e, 7.e et 8.e livraisons. Paris, chez l'Auteur, quai Bonaparte, n.° 23, au coin de la rue du Bacq. An XII — 1803.

Ces livraisons contiennent les tableaux suivans. La Naissance de la reine Marie de Médicis, tableau de la galerie du Luxembourg; par Rubens. — La Calomnie d'Apelles, dessin de la galerie du Muséum; par Raphael. — Représentation de la façade du Palais ducal à Venise. — Œnone et Pâris, tableau de la galerie du Muséum; par A. Vander-Werf. — La Descente de Croix, tableau de Daniel de Volterre, figures de grandeur naturelle. — Château de Madrid, autrefois situé dans le bois de Boulogne. — La Destinée de la reine Marie de Médicis, tableau de la galerie du Luxembourg; par Rubens. — Façade d'un Temple décadaire ou lieu d'assemblée pour la réunion des citoyens d'une commune, à l'effet d'y exercer un culte quelconque ou d'y traiter des affaires publiques. — La Vierge, l'Enfant-Jésus, Saint-Joseph et un Ange, dans un médaillon octogone, tableau de la galerie du Muséum; par *François* Franck le jeune. — Antinoüs, statue antique de la galerie du Muséum. — Les Machabées, tableau de Giroust. — Projet de façade d'un Tribunal de Paix, édifice qui répondroit parmi

nous aux prétoires des Romains. — L'Éducation de Marie de Médicis, tableau de la galerie du Luxembourg; par RUBENS. — L'Espérance, tableau de la galerie du Muséum; par RAPHAEL. — Monument élevé sur la place Thionville, au général Desaix; bas-relief du Monument érigé à Desaix. — La Vierge, l'Enfant-Jésus et Sainte-Marguerite, tableau de la galerie du Muséum; par le PARMESAN. — Venus Genitrix, statue antique de la galerie du Muséum. — Des Nymphes et des Nayades, tableau de la galerie du Muséum; par ALPHONSE DUFRESNOI. — Mme de Chantal recevant de Saint-François de Sales l'institut de son ordre., tableau de SUVÉE, figures de grandeur naturelle.

PEINTURE.

MÉNALES pittoresques et historiques des Paysagistes, Collection de gravures au trait et à l'aqua-tinta, d'après les meilleurs ouvrages connus ou inédits des Peintres paysagistes, anciens et modernes, de tous les pays, renfermés non-seulement dans les différens Musées, Galeries et Établissemens nationaux, mais encore dans les Cabinets les plus célèbres des particuliers, soit en France, soit chez l'étranger; accompagnées de Notes historiques et critiques sur la vie des peintres, le mérite de leurs ouvrages et les principes de l'art; dédiée à Mgr. Bonaparte; *par BACLER DALBE.* Paris, chez l'auteur, rue des Moulins, n.° 542, au coin de celle Thérèse, et chez *Treuttel* et *Wurtz*, libraires, quai Voltaire. In-4.° Chaque numéro de cet ouvrage renferme six estampes.

Le N.° 3 de cette collection contient les Paysages

suivans. — Le *Repos du Voyageur ;* par GUASPRE-POUSSIN, peintre dont on n'a aucun tableau au Muséum, et dont les Anglois ont recueilli presque toutes les productions (1), celui ci appartiennent au duc de Portland. — La *Cascade ;* par le même. — Le *Temple de Vesta ;* par M. BOURGEOIS, artiste François qui a un grand talent pour peindre à l'huile, ou à la sepia, les fabriques italiennes. — *La Villa Negroni ;* par le même. — *Un Paysage avec animaux ;* par Carle DUJARDIN, qui fut l'élève de Paul Potter et de Berghem, et dont les productions tiennent de la manière de ces deux maîtres. — *Le petit Pâtre ;* par le même. A. L. M.

MÉLANGES.

LE JOURNAL DE POCHE nécessaire, surnommé l'indispensable, à l'usage des deux sexes ; Annuaire pour l'an XII de la république françoise, 1804. A Paris, chez *Debray*, place du Muséum-Napoléon. In-18.

Cet annuaire, qui avoit paru les années précédentes, est pour cette année d'une utilité plus générale. Quelques observations parvenues au rédacteur, lui ont désigné ce qu'il devoit y ajouter. On y trouve en effet tout ce qu'on peut desirer d'indication et même d'instruction, dans un si petit volume. Indépendamment du calendrier, qui est la principale destination d'un almanach, on y a réuni plusieurs tableaux géographiques, statistiques des principaux états de l'Europe ; ensuite une division du terri-

(1) M. Beckford vient encore d'acheter un superbe paysage du même maître, qui étoit dans les collections de M. Collot, amateur éclairé des arts. A. L. M.

toire françois, et une notice, par ordre alphabétique, des départemens, chefs-lieux de préfectures, de sous-préfectures, et d'arrondissemens communaux, avec leur population respective.

Un tableau général de l'étendue territoriale, de la population, des justices de paix et communes qui en dépendent, des contributions foncières, personnelles, mobiliaires, somptuaires, des portes et fenêtres, des centimes additionels, des patentes, etc. le rendent d'un usage journalier. Celui qui suit, sur la réduction des anciennes mesures et des anciens poids, en nouveaux poids et nouvelles mesures, étoit encore plus nécessaire. Un rapport progressif de l'ancienne livre tournois au nouveau franc, calculé en fractions décimales du franc, facilite cette différence de compter. Rien n'est oublié de ce qui peut guider le François et l'étranger dans ses relations d'intérêts, dans les connoissances dont il a besoin pour satisfaire ses goûts, pour communiquer avec les savans, avec les artistes, enfin pour se conduire dans Paris avec sureté et avec utilité.

A. J. D. B.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

ECONOMIE POLITIQUE.

Collection de Mémoires et Correspondances officielles, et notamment sur la Guyanne françoise et hollandoise; par V. P. *Malouet.* 289

VOYAGE.

Promenade à Syracuse, faite dans l'année 1802; par J. G. *Seume* (en allemand). 300

ARCHÆOLOGIE.

Quatrième Dissertation sur la Toilette des anciennes Romaines, traduites de l'allemand de M. *Boettiger.* 307

PHYSIOLOGIE.

Rapport fait à la Société médicale, sur l'ouvrage de M. le professeur *Aldini*, intitulé: *Essai sur le Galvanisme*; par MM. *Cal-vet* et *Chaperon.* 327

LITTÉRATURE.

Correspondance originale et inédite de J. J. *Rousseau* avec madame *Latour de Franqueville* et M. *du Peyrou.* 336

ASTRONOMIE.

Histoire de l'Astronomie pour l'an XI—1803, lue à la rentrée du Collége de France; par Jérôme *de Lalande.* 341

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Fin de la Notice sur la Foire de Pâques, 1803, à Leipsick. 218

Etats du roi de Suède.

Établissement très-prochain d'un Institut d'accouchement dans l'université de Greifswalde. 383

Venise.

Lettre de M. *Chardon-la-Rochette* à A. L. *Millin*, sur les Manuces. 384

Florence.

Extrait de lettres écrites à M. *d'Ansse de Villoison.* 387

FRANCE.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Strasbourg. 391

PARIS.

Nomination de correspondans de l'Institut national. 392

Prix de poésie décerné par l'Institut en l'an XII. 393

Extrait d'une lettre du C. *Méchain*, de l'Institut national, chargé de continuer la méridienne de France jusqu'aux îles Baléares, lue à la classe des sciences, dans la séance du 15 brumaire. 402

Procès-verbal de la distribution des prix, faite par le Ministre de l'intérieur aux Elèves sage-femmes de l'hospice de la Maternité, le 23 frimaire an XII. 405

Première Liste des Machines du Cabinet de la Société d'Encouragement. 411

Voyages de M. Alexandre *de Humboldt.* 413

Mort du physicien *Gautherot.* 415

THÉATRES.

L'Heureux malgré lui. 417

La Flotille. *Ibid.*

Une Réunion de Famille, *ou* le Jour de l'An. 418

La Revue de l'An XI, *ou* Quel est le plus malheureux ? 419

LIVRES DIVERS.

Sciences et Arts.

Table générale des articles contenus dans les vingt-six derniers volumes du Journal de Physique, depuis 1787 jusqu'en 1802, par L. *Cotte*. 420

Histoire naturelle.

Annales du Muséum d'Histoire naturelle ; par les professeurs de cet établissement. 14.e cahier. 421

Botanique.

Extrait de la Flore d'Abbeville et du département de la Somme ; par J. A. G. *Boucher*. 423

Flore du département de l'Orne ; par P. A. *Renault*. *Ibid.*

Les Liliacées ; par P. J. *Redouté*. 8.e livraison. 424

Zoologie.

Élémens de Zoographie ; par L. F. *Jauffret*. 425

Agriculture.

Manuel Pratique des Plantations ; par Etienne *Calvel*. 426

Médecine.

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc. ; par les CC. *Corvisart*, *Leroux* et *Boyer*. Mois de nivose. 427

Chymie.

Recherches chymiques sur l'Encre, son altérabilité, les causes de cette altérabilité et les moyens d'y remédier ; par *Haldat*. 428

Beaux-Arts.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts ; par C. P. *Landon*. 429

Peinture.

Ménales pittoresques et historiques des Paysagistes ; par *Bacler Dalbe*. 430

Mélanges.

Le Journal de Poche nécessaire, surnommé *l'indispensable*, à l'usage des deux sexes ; Annuaire pour l'an XII de la République françoise, 1804. 431

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau ; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

(N.° 16.) Nivose an 12.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, BARBIER DU BOCCAGE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOF-

FROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, Fr. LOBSTEIN, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Bosse, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

FRANCE.

VOYAGE fait dans les départemens nouvellement réunis, et dans les départemens du Bas-Rhin, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, à la fin de l'an X; par A. G. CAMUS, *membre de l'Institut national*, etc. 2 vol. in-18. Paris, chez *Baudouin*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n°. 1131.

LE Gouvernement a confié au C. Camus l'honorable mission d'aller dans les départemens réunis, pour connoître leur situation, leurs divers établissemens, l'état de leurs manufactures, leurs productions particulières, les archives, les bibliothéques, etc.; en même temps l'Institut le chargea de faire des *recherches sur les diverses branches des connoissances humaines*. Les deux volumes que nous allons parcourir aussi rapidement que le voyageur a parcouru les pays qu'il étoit chargé de visiter, contiennent le rapport qu'il en a fait à l'Institut, et des détails qu'il n'a pas jugé à propos d'insérer dans ce rapport.

Nous ne suivrons pas exactement le voyageur, parce que souvent il n'apprend rien qu'on ne sache avec plus de particularité; mais nous nous arrêterons avec lui à Bonne, ancienne résidence

de l'électeur de Cologne. « Bonne a sur les autres « villes des bords du Rhin, deux avantages d'un « grand prix, selon l'observateur, celui de la « fertilité du territoire, et celui d'une situation « unique pour l'ensemble et pour les détails de la « perspective. Les propriétés y sont fort divisées, « les terres d'un excellent rapport, la culture ani- « mée. Le site est tel que l'imagination aime à se « peindre les lieux enchantés. Le beau canal du « Rhin arrose des champs d'une fertilité inépui- « sable. Le palais du prince, sa maison de plai- « sance de Poppeldorf, l'église de Kreutzberg, « élevée sur la cime d'une montagne, un antique « château sur la montagne appelée *Godesberg;* dans « la plaine, des bois mystérieux, des fontaines, « donnent de l'ame à tous ces environs; de l'autre « côté du Rhin s'élèvent majestueusement les sept « montagnes, sur chacune desquelles autant de sei- « gneurs avoient élevé des tours pour assurer leur « empire. Si le mot *Romantique* a été heureuse- « ment inventé, c'est pour désigner un site aussi « délicieux. »

Le C. Camus rencontre souvent de ces rassemblemens, connus sous le nom de *Kermesses*, fort multipliés en Allemagne et en Belgique, surtout dans la saison où il voyageoit; chaque ville, les villages même ont leurs fêtes qui attirent cette foule que l'habitude, plus que la dévotion, réunit tous les ans, et où le principal but est de boire, fumer et danser. Ces amusemens ne plaisent pas au voyageur qui s'en éloigne promptement, parce que

ce qui est un plaisir pour un Allemand, n'est pour lui que de l'ennui. « Si pour un homme, c'est vivre « que de se coucher et de se lever chaque jour, « de gagner plus ou moins passiblement des repas « plus ou moins nombreux, plus ou moins abon- « dans, et un grand nombre de pots de bière pour « arroser sa soirée; si c'est un plaisir de rester les « jambes croisées, ou de s'excéder de courses et de « sauts pour chasser l'ennui; les peuples de la rive « gauche du Rhin et de la Belgique ont complet- « tement vécu, lorsqu'après un certain nombre « d'années on les porte au sépulcre gonflés de bière « et enfumés de tabac. » Ces réflexions sont sen- sées, à la vérité, mais sont-elles le résultat de l'existence habituelle et générale de tous les habi- tans de la rive gauche? On pourroit le croire d'a- près ce qu'on vient de lire.

A Aix la-Chapelle, ville célèbre dans l'histoire, par le séjour qu'y faisoit Charlemagne, et dans la diplomatie, par le traité de paix de 1748, il y a des manufactures de drap très-actives, dont les produits passent en Russie et dans le Levant. C'est là aussi et à Borschet, village qui tient à la ville, qu'on fabrique des aiguilles qu'on vend pour an- gloises; elles n'en ont pas la perfection, mais elles en approchent; c'est une branche d'industrie que la France s'est appropriée, elle seroit entièrement à son avantage, si on possédoit le fil de fer avec lequel on fait ces aiguilles, et qu'on est obligé de tirer de la rive droite du Rhin. On connoît les

bains sulphureux d'Aix-la-Chapelle, fréquentés dans la saison convenable.

Pendant son séjour à Trèves, le C. Camus n'a trouvé de remarquable qu'un village situé de l'autre côté *de la Meuse* (il avoit sans doute écrit de la Moselle), qui est entièrement bâti dans un rocher. On ne comprend pas qu'on ose habiter dans un lieu sans cesse menacé d'être anéanti par les énormes morceaux de roches qui s'en détachent souvent.

Les hospices étoient, à ce qu'il paroît, les objets principaux de ses recherches, aussi les examine-t-il avec une sage intelligence, avec soin? il en observe les avantages et les abus, les moyens et les défauts d'administration et d'usage; il entre dans des détails qui guideront l'administration dans les améliorations qu'il indique, dans les secours qu'il sollicite, dans les changemens qu'il propose.

En quittant Trèves, le zelé voyageur traverse les tristes Ardennes et arrive à Namur, où des usines et des manufactures donnent du mouvement à la population, et attirent l'attention de l'observateur; la calamine du Limbourg y est principalement employée pour composer le cuivre jaune ou laiton, par le mélange qu'on en fait avec le cuivre rosette de Suède. Ces mines sont devenues françoises et créent un nouvel objet de commerce. On a plus facilement du cuivre que de la calamine; les peuples qui possèdent les mines de cuivre, ne peuvent avoir du laiton que par le moyen de la calamine, et celui qui a la calamine, peut empêcher que le prix du cuivre

s'élève trop haut : c'est un régulateur qui tient cette marchandise à un prix convenable et la préserve du monopole. Le procédé employé à ce mélange doit être connu ; on se sert tous les jours d'ustenciles de laiton, sans savoir d'où on tire ce métal, ni comment il est composé. On met dans le creuset, avec le cuivre rosette, de la calamine bien pilée et tamisée, on y joint de la mitraille ou vieux cuivre et du charbon de bois tamisé; on remplit des creusets de cette matière qu'on chauffe au feu de houille pendant douze heures. Huit de ces creusets bien écumés ne rendent qu'autant de matière qu'il en faut pour en remplir un neuvième rougi d'avance ; écumée de nouveau, on la verse dans un moule composé de deux grandes pierres, nommées *pierres de Bretagne*, dont on détermine l'intervalle par trois barres de fer méplates posées carrément entre les deux pierres. Ces pierres sont une espèce de grés qu'on fait venir de Saint-Malo, parce qu'elles ont la qualité essentielle de supporter, sans se fendre, la chaleur subite et violente du cuivre liquide ; chacune des pierres est d'un poids considérable ; on les met facilement en mouvement au moyen de chèvres et de treuils ; on leur donne un plan incliné pour recevoir le métal fondu. Le creuset à peine vidé, on soulève la pierre supérieure, et on trouve une table de cuivre rouge, qui a déja de la consistance ; lorsqu'elle est refroidie, on la porte au martinet que l'eau fait mouvoir ; là elle est battue à froid et souvent recuite. Ces divers procédés donnent des feuilles de différente épaisseur, depuis

celle dont on fait les chaudières, jusqu'au mince laiton qu'on emploie comme clinquant. On coule à la fonderie des tables du poids de cent à cinq cents quintaux. Il y a aussi des tréfileries pour réduire le laiton en fil.

La mendicité, cette maladie morale qui a dans tous les temps été le fléau le plus difficile à détruire en France, qui a résisté à tous les moyens de secours, de répression, employés par les gouvernemens, a été comprimée dans les grandes villes de la Belgique et à Strasbourg; il faut faire connoître les expédiens dont on s'est servi pour y parvenir. Le C Camus s'est attaché particulièrement à entrer sur cet objet dans des détails qui peuvent être d'une grande utilité à ceux qui sont chargés en France de diriger les différens hospices établis pour secourir les malheureux et les rendre moins à charge au public et à l'Etat..... A Strasbourg, dans un des plus vastes couvens supprimés, on a établi à la cuisine, un fourneau pour les soupes économiques; dans les salles du rez-de-chaussée, des métiers pour tisser; au premier étage, des rouets, des mécaniques pour filer. A huit heures du matin les portes s'ouvrent, il entre des hommes et des femmes de tout âge qui n'ont point de travail en ville, des mères avec leur famille, des domestiques sans condition, des ouvriers sans maître, des enfans que leurs père et mères ne peuvent pas surveiller. Après cette entrée volontaire, les officiers de police parcourent la ville; tout fainéant, tout mendiant est envoyé à l'attelier. En passant le seuil de la

porte, on est compté pour avoir part à une distribution de soupe, pain et eau; il ne faut ni talent, ni force pour avoir droit à ce stricte secours; mais ensuite, toute personne en état de travailler, est appliquée à quelque travail et reçoit augmentation de salaire et de nourriture : il est fixé suivant la capacité, au-dessous néanmoins de ce qu'on paye dans les fabriques particulières, afin que l'appat d'un gain un peu plus fort excite l'ouvrier à passer dans une manufacture; les travailleurs sont rangés sur deux files; un inspecteur surveille chacune des salles. Dans plusieurs de ces ateliers, une femme arrive avec quatre ou cinq enfans, l'aîné se met au rouet et file; le second épluche la laine ou le coton; le troisième, dont les bras ne sont pas assez étendus pour tourner la roue d'une main, et présenter de l'autre main le fil à la bobine, fait mouvoir la roue, tandis qu'un petit camarade porte la laine ou le coton à l'autre extrémité du rouet. Le quatrième enfant, arrivé à peine à l'âge de deux ans, est dans un berceau que la mère balance en travaillant; le cinquième est attaché à sa mamelle, de la main gauche elle le soutient, de la droite elle tourne un fuseau; comme cette foule d'enfans pourroit détourner les ouvriers, on les réunit l'hiver dans une chambre, l'été dans un jardin où leurs ris et leurs pleurs se confondent. De vieilles femmes les surveillent, les amusent, les grondent; aux heures de l'interruption du travail, les mères viennent embrasser leurs enfans; à divers temps les nourrices viennent allaiter les plus petits. La journée

est ainsi remplie ; à huit heures du soir les portes se ferment, et tout le monde se retire : par ce moyen, l'habitude de mendier s'éteint insensiblement, l'habitude du travail se forme, et l'homme dégradé devient un homme utile, les vieillards absolument incapables de travailler sont retirés dans une maison où ils ont tous les secours que leur état exige. On sait, depuis peu de temps, quel parti avantageux le préfet de la Dyle a tiré des divers établissemens de bienfaisance et de travail qu'il a ou créé ou utilisé dans la ville de Bruxelles.

Les prisons ont aussi fixé l'attention du C. Camus ; mais il ne les a pas trouvées aussi bien disposées que les hospices ; elles ont, pour la plupart, les défauts et l'insalubrité tant reprochés aux prisons de la France et des autres pays de l'Europe, et dont le philantrope Howard a donné le détail dans l'ouvrage qui l'immortalise aux yeux de l'humanité.

Le C. Camus n'a négligé aucune des bibliothéques qu'il a rencontrées dans sa route, il n'y a trouvé que quelques éditions anciennes, et des amas de volumes jetés dans des salles et abandonnés aux vers ; ces volumes ont été enlevés des maisons religieuses supprimées ; des commissaires de la convention en avoient recueilli ce qui pouvoit ne se pas trouver dans la bibliothéque nationale ; on peut croire aussi que les ouvrages rares, les éditions précieuses ont pu mériter l'attention de ceux qui furent chargés de la réunion de ces bibliothéques ; des connoisseurs en bibliographie pourroient en-

core glaner avec succès dans ces décombres littéraires. La bibliothèque de Bruxelles, composée de soixante mille volumes, est celle qui a paru au C. Camus la mieux en ordre, il est vrai qu'elle est sous la direction de M. Laserna-Santander, bibliothécaire de l'école centrale, connu par son érudition et par de vastes connoissances sur toutes les sciences. Sa bibliothèque particulière est très-précieuse par les livres rares qu'elle contient, et par les manuscrits qu'il s'est procuré; on y remarque surtout un Pentateuque hebreu écrit sans points sur 37 peaux formant un rouleau de 113 pieds de long. Laserna l'estime le plus ancien qui existe en Europe. La collection des *Acta Sanctorum*, en 52 vol. in fol., par les Bollandistes, excita la curiosité du C. Camus, il voulut être instruit de l'origine d'un recueil si intéressant pour l'histoire littéraire, et des détails qui l'on conduit jusqu'au volume qui contient la vie des saints du mois d'octobre.

Nous ne nous excuserons point comme le voyageur, sur l'historique de cette précieuse collection, parce qu'il est bon que ceux qui parlent des Bollandistes, souvent sans savoir de qui ils parlent, sachent quels étoient ceux à qui ils doivent ce grand monument littéraire. C'est un grand service rendu par les Jésuites, dit le C. Camus, à ceux qui veulent écrire l'histoire, que d'avoir eu le projet de former cette immense et superbe collection; mais elle a de plus le mérite d'avoir appris à cultiver la science qui est la base de l'exactitude historique, c'est-à-dire, l'art de discerner entre les

monumens écrits, chartes, diplomes, traités, etc., ceux qui sont vrais et authentiques, de ceux qui n'ont pas ces qualités. Les notes et les dissertations des Bollandistes ont été des modèles de critique sur des points d'antiquité, d'histoire, de géographie. Les noms des premiers auteurs, et les progrès de leurs travaux, sont connus par les volumes qu'ils ont publiés, et par la Bibliothèque de Meusel; la suppression des Jésuites interrompit, pendant quelque temps, ce grand travail qui étoit alors confié aux Peres de Bie, de Bue, Hubens et Gesquière. Ces religieux habitoient la maison des Jésuites d'Anvers, où la bibliothèque et celle qu'ils s'étoient faite chacun en particulier, réunissoient tout ce qu'ils avoient pu se procurer, soit imprimé, soit manuscrit, sur les vies des saints qu'ils avoient à écrire. La plus grande partie des copies que les Bollandistes avoient rassemblées, étoit le résultat d'un voyage que les Pères Papebroch et Heuschen avoient fait à Rome en 1660, d'où ils rapportèrent sept cents vies des saints, en grec et en latin. Lorsqu'on mit les scellés sur tout ce qui appartenoit aux Jésuites d'Anvers, et sur les livres des Bollandistes en particulier, M. Gérard, secrétaire de l'Académie de Bruxelles, chargé de l'inventaire et de la vente des livres, fit distraire ceux-ci et les fit transporter a Bruxelles. L'Académie de cette ville se proposa de faire continuer cette collection, et d'admettre parmi elle les quatre Jésuites qui avoient déja coopéré à la publication de plusieurs volumes; un seul, le Père Gesquière accepta, les trois autres

obtinrent de l'impératrice la permission de continuer leur collection, et ils furent établis dans l'abbaye de Caudenberg à Bruxelles. Cette abbaye ayant été supprimée, on leur accorda un emplacement dans l'ancien collége des Jesuites; ce fut là qu'ils publière le 51.e volume de leur collection. En 1788, cet établissement fut supprimé, et on voulut même vendre le fonds des livres imprimés; l'abbé de Tongerloo offrit alors d'acquérir la bibliothéque, et de faire continuer, par les Jésuites, les volumes de cet ouvrage, en leur associant un des religieux de son abbaye; les propositions furent acceptées Dans cet asile du repos, et malgré l'agitation et les déplacemens que ces savans avoient éprouvés, ils publièrent le 52.e volume de leur collection; mais les François étant entrés dans la Belgique, les religieux de Tongerloo se dispersèrent, et avec eux les Bollandistes. Les uns passèrent en Allemagne, et y sont morts, les autres se retirèrent dans leur patrie. Le préfet d'Herboville a fait des tentatives auprès de ceux qui vivent encore, pour les engager à reprendre leurs travaux, elles n'ont pas eu de succès; l'Institut a écrit, en frimaire an XI, pour le prier d'engager les préfets de la Dyle et des Deux-Nèthes, à tenter d'obtenir des Bollandistes, ou qu'ils continuent leurs travaux, ou qu'ils cèdent, à des conditions convenues, leurs manuscrits et les autres matériaux qu'ils avoient préparés.

Le résultat de ce voyage, est que les fabriques, les manufactures, le commerce, sont, dans les départemens que le C. Camus a parcourus, dans un

état florissant; mais les lettres et les beaux-arts sont négligés, les matériaux pour les études savantes sont nombreux, mais ils ne sont point mis en œuvre. La paix et les soins du Gouvernement donneront de l'activité à tous ces germes d'amélioration. A. L. M.

LANGUE TURQUE.

Scherhi tohféhi Véhbi. C'est-à-dire, *Commentaire sur le Tohféhi Véhbi.* Imprimerie de *Scutari*, 1216 de l'hégire. — 1802. 503 pag. in-4.°

L'ouvrage annoncé ici est un commentaire sur le petit vocabulaire turc de Véhbi, vocabulaire déja imprimé à Constantinople il y a quelques années. Ce commentaire a pour auteur Seïd Ahmed Hayati Effendi, qui étoit, lorsqu'il le composa, *muderris*, c'est-à-dire, chef d'un *medrésèh* ou collége à Constantinople. Il l'offrit au grand visir Yousouf pacha, et ce ministre qui connoissoit et aimoit la littérature persane, s'intéressa à l'impression de cet ouvrage : en conséquence, comme nous l'apprend, dans un court avertissement, Abd-arrahman Effendi, directeur de l'imprimerie, on en commença l'impression aussitôt que celle du *Burhan kati* fut achevée.

Les 46 premières pages contiennent un traité de

l'usage et de la valeur de certaines lettres en particulier, soit isolées, soit en tant qu'elles servent à la formation des conjugaisons, des déclinaisons et à la syntaxe, enfin une grammaire persane abrégée. C'est une imitation des prolégomènes ou *mokaddémèh* qui se trouvent ordinairement à la tête des dictionnaires persans, et qui contiennent communément de longues dissertations grammaticales.

Après cela vient le petit vocabulaire de Véhbi avec un commentaire vers par vers; le mérite de ce petit ouvrage ne consiste pas seulement en des explications de mots, mais aussi en des explications de choses, comme le prouveront les exemples suivans.

Mart ay azar , onindji gouni neurouz imisch. C'est-à-dire, « le mois de mars se nomme *azar*, « le 10.e jour étoit le *neurouz* , le 1.er jour de la « nouvelle année. »

Commentaire « *Azar*, le 1.er mois du printemps « nommé aussi *herverdin* (1) : on emploie aussi le

(1) Il faut lire *ferverdin :* mais il me semble que l'auteur de ce commentaire confond ici plusieurs sortes d'années. *Adhar* ou *azar* est un mois de l'année persane qui, dans l'année Djélalèenne, dont le premier mois est ferverdin, est le neuvième, et répond à la position du soleil dans le signe du sagittaire, l'année commençant à l'entrée du soleil dans le signe du bélier. Dans l'ancienne année persane, qui étoit vague, le mois d'adhar, non plus qu'aucun autre, ne répondoit constamment à aucun mois de l'année solaire. Mais *adhar* est aussi le nom d'un des mois de l'année des Syriens, et répond au mois de mars. Aussi Alfergan nomme-t-il le troisième mois de l'année des Grecs [*Roum*] *mars* ou *adhar*. On peut consulter sur l'année persane, à diverses époques, les notes de Golius sur Alfergan, p. 20 à 42: ce

« mot *azar* dans la langue arabe, mais sans *élif* « devant le *ra*. Azar designe le 9.e mois de l'année « solaire, époque où le soleil est dans le signe du « Sagittaire. *Neurouz*, ou renouvellement de l'année « [proprement *nouveau jour*]. Il y a dans l'année « deux jours qui portent ce nom. Le 10 mars, « c'est-à-dire, le jour où le soleil entre dans le « signe du bélier, est le petit Neurouz, et quand « on dit simplement *le Neurouz*, c'est ce jour-là « que l'on entend. C'est, dit-on, en ce jour que Dieu « créa le monde. Djemschid ayant fait un voyage, « monta, à ce que l'on prétend, en ce même jour « dans l'Aderbidjan sur un trône orné de fleurs et « de pierres précieuses, et on ajoute qu'au moment « où le soleil se leva, le peuple ébloui de l'éclat des « pierreries, s'écria : *C'est aujourd'hui neurouz*, « c'est-à-dire, un nouveau jour.

« Nous avons déja expliqué, dans les vers précé- « dens, les mots *Djemschid*, nom du roi, et *neu* « nouveau. Le second ou grand neurouz, étoit, « chez les Perses, le 6.e jour du mois de mars, « jour qui portoit le nom de Khordad. C'étoit en « ce jour que Djemschid avoit coutume de prendre, « chaque année, séance sur son trône, revêtu de « toute la magnificence royale. En ce même jour, « il recevoit les hommages de ses peuples, et pro- « mulguoit des lois et des ordonnances salutaires.

qu'il dit de la fête du *neurouz* ne s'accorde pas avec ce qu'on lit ici. Je soupçonne au surplus que dans plusieurs des endroits où l'auteur de la notice allemande que je traduis, met le nom du mois de *mars*, il y a dans l'original turc *azar*. S. DE S.

« Les Chosroës, ou anciens rois de Perse, avoient « pour usage de recevoir des placets, d'écouter les « plaintes, de mettre en liberté des prisonniers, « de remettre des dettes, et de distribuer des dons « parmi le peuple, depuis le grand jusqu'au petit « Neurouz, c'est-à-dire, depuis le 6 jusqu'au 10 de « mars. Pendant ces quatre jours ils se livroient « eux-mêmes à la joie et à toutes sortes de diver- « tissemens ».

Véhbi, dans la préface de son petit vocabulaire, raconte en peu de mots l'histoire de sa vie. Il parle de lui-même d'abord à la troisième, ensuite à la première personne.

« J'allai, dit-il, en qualité d'ambassadeur, dans « l'Iran; je vis les villes de Réwan et d'Isfahan: « je vins jusque dans l'Irak et jusqu'à Néhawend, « et j'obtins la liberté de tout voir : enfin, je me « promenai dans le pays de Schiraz en la compa- « gnie de Hafiz, nous tenant l'un l'autre par la « main. »

Le commentaire sur ces vers présente quelques observations dignes de remarque.

« Véhbi fut envoyé, en l'année 1190 de l'hégire, « en ambassade par la Porte othomane, au schah « d'Iran, c'est-à-dire, à Kérim-khan..... Isfahan « est une grande ville bien peuplée, située à 85 « deg. de long. 33 $\frac{1}{2}$ de lat. entre des collines, sous « un heureux climat; dès les plus anciens temps « de la monarchie persane, elle jouissoit du rang « de ville capitale. C'étoit là que les Chosroes ou « anciens rois de Perse rassembloient leur cavalerie :

« et de là vient, dit-on, qu'elle prit le nom d'*Is-*
« *pahan* [pluriel de *ispah sipah* cheval] : le nom
« actuel *Isfahan* s'est formé de celui-là par le chan-
« gement du *sin* en *sad* et du *pé en fé*.....Schiraz,
« ville située à 88 ½ deg. de long., 33 deg de lat.,
« est la capitale de la province de Fars : c'est une
« ville très-grande et bien peuplée. Elle étoit au-
« trefois beaucoup plus grande et plus considérable,
« mais dans la suite elle déchut de sa splendeur.
« Kérim khan s'efforça de la relever. Elle est par-
« ticulièrement célèbre, parce qu'un grand nombre
« de savans, entre lesquels est compté Khodja Hafiz,
« y ont pris naissance, y ont eu leur résidence, ou
« y sont enterrés. Khodja (instituteur) est un titre
« honorifique que l'on ajoute d'ordinaire devant le
« nom de Hafiz, comme on donne à d'autres poètes
« célèbres les titres de *hakim*, docteur; *ostad*, maître;
« *mevlana*, monsieur : ainsi on dit *hakim Ferdousi*,
« *ostad Latifi*, *mevlana*, *Djami khodja Hafiz*. »

On trouve dans ce commentaire de semblables détails intéressans sur divers objets d'histoire, de philologie et de théologie. S. DE S.

ANTIQUITÉS.

Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués : Collection de Statues, Bas-reliefs, Bustes, Peintures, Mosaïques, Gravures, Vases, Inscriptions et Instrumens, tirés des Collections nationales et particulières, et accompagnés d'un texte explicatif; par A. L. Millin, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque nationale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités, etc. Tome II, 2.me *livraison.* A Paris, chez *Laroche*, maison de l'Auteur, à la Bibliothéque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n.° 11, au coin de celle de la Loi; *Fuchs*, rue des Mathurins, hôtel de Cluny; *Levrault, Schoell* et C.ie, quai Malaquais (1).

LA coutume de prendre l'oreille à quelqu'un avoit, chez les anciens, trois applications différentes : c'étoit un signe de souvenir, une manière d'appeler en

(1) Chaque volume de cet ouvrage, imprimé à l'*Imprimerie de la République*, sur beau papier, est composé de cinquante feuilles de texte, d'au moins quarante planches, et distribué en six livraisons. Chaque livraison coûte six fr. prise à Paris, et 6 fr. 60 cent. franche

témoignage, ou une caresse. C'est à un de ces usages que se rapportent évidemment différentes pierres gravées, sur lesquelles on voit une main tenant une oreille, avec une inscription dans laquelle entre constamment le mot *souvenir*. Le premier monument, dont l'explication occupe M. Millin dans cette livraison, est une belle sardoine-onyx, sur laquelle on voit également une main assez mal figurée, tenant entre le pouce et l'index une oreille par le bout. La main et l'oreille sont en relief, ainsi que l'inscription qu'on lit autour : *Μνημονευσ μου της καλης ψυχης*, *Souviens-toi de moi, ta belle ame.* C'est à l'occasion de cette pierre que M. Millin entre dans différens détails sur les diverses applications de l'usage de prendre l'oreille à quelqu'un, et sur les autres monumens semblables à cette pierre, qui tous contiennent une expression galante, un souvenir amoureux.

Dans la seconde dissertation, l'auteur donne l'explication de la peinture d'un vase de la Bibliothéque nationale, représentant un combat de guerriers et d'Amazones. Cette peinture est curieuse en ce

de port dans les départemens. L'ouvrage aura six volumes, et sera terminé en moins de quatre années.

Ceux qui voudront souscrire d'avance pour un volume, ne paieront que 35 fr. au lieu de 36, plus 3 fr. 60 cent. pour le port dans les départemens. L'auteur fait seul les frais de l'ouvrage, et garantit qu'il sera terminé.

Les acquéreurs et souscripteurs sont priés d'envoyer leur nom et leur adresse au C. *Laroche*, afin d'être compris dans la liste qui sera imprimée en tête du second volume. Cette liste et le titre du tome II seront donnés avec la sixième livraison.

qu'elle nous fait voir des Amazones combattant dans un char à quatre chevaux, tandis qu'ordinairement les monumens nous les représentent à pied ou à cheval, et qu'en général les chars de guerre n'étoient traînés que par deux chevaux. Le char, le vêtement et l'armure des Amazones et des guerriers qui les combattent, fournissent à l'auteur l'occasion de faire plusieurs observations archæologiques. Nous rapporterons ici ce qu'il dit au sujet de la hache, arme spéciale des Amazones. « La hache, dit-il, est le plus souvent indiquée comme instrument d'agriculture, ou pour les sacrifices, ou comme servant aux professions mécaniques. Vulcain fend avec sa hache la tête de Jupiter pour en faire sortir Minerve.

« La bipenne, ou hache à deux tranchans, paroît avoir été une arme particulière aux habitans de la Thrace et de la Scythie. Homère l'appelle *axiné*. Pisander attaque Agamemnon avec une hache dont l'airain est à deux tranchans. Cette arme est pourtant citée rarement dans les poëmes d'Homère; les héros grecs ne se servoient dans la plaine que de l'épée et de la lance : mais, dans le combat sur les vaisseaux, les deux partis font usage de haches, parce que l'espace est trop étroit pour se servir de la lance.

« Quoique cette arme fût plus particulièrement attribuée aux peuples du nord de l'Asie et de l'Europe, les artistes l'ont quelquefois donnée à des héros grecs dans des représentations de faits antéhomériques. Alcamènes avoit sculpté, sur le fron-

ton postérieur du temple d'Olympie, une célèbre Centauromachie dans laquelle Thésée combattoit avec une hache les ravisseurs de l'épouse de Pirithoüs. Un bas-relief publié par Buonarroti nous fait voir encore un guerrier qui combat un Centaure avec une bipenne. Pline attribue l'invention de la bipenne à Penthésilée. Nous voyons cependant par ce monument, qui rappelle un événement antérieur à la guerre de Troie, qu'on a regardé cette invention comme plus ancienne. Plutarque fait remonter avant l'expédition d'Hercule l'usage de la bipenne chez les Amazones : selon lui, ce héros, après avoir tué Hippolyte, enleva sa bipenne et en fit présent à Omphale, princesse de Lydie; celle-ci la transmit aux rois ses successeurs, qui la portèrent avec vénération, comme une chose sacrée, jusqu'à Candaule, qui, ayant dédaigné cet usage, la remit à un de ses officiers. Lors de la révolte de Gygès, Arsélis, qui étoit venu à son secours avec des troupes qu'il avoit tirées de Mylassa, défit Candaule et le tua, ainsi que celui qui portoit la bipenne; il emporta cette arme dans la Carie, où il fit faire une statue de Jupiter, et il la lui mit dans la main, en lui donnant le nom de *Jupiter Labradien*, parce qu'en Carie *labros* signifioit une *hache*. Le Jupiter Labradien, armé de la bipenne, se voit sur des médailles rares de Mylassa en Carie; et il y a parmi les marbres d'Oxford un autel consacré à Jupiter Labradien, sur lequel cette hache est figurée. Il est cependant assez rare de voir sur les plus anciens monumens de l'art la bipenne dans les

mains des Amazones ; mais elles la portent presque toujours sur des monumens d'un âge postérieur, principalement sur ceux où elles ont entièrement le costume dorique : alors la bipenne a une forme régulière et soignée, ainsi qu'on le voit sur la belle statue du musée Napoléon, et sur quelques médaillons de villes que l'on dit avoir été fondées par ces femmes guerrières.

« La bipenne a tellement servi à caractériser les Amazones, que les Thyatiriens, qui attribuoient à l'Amazone Thyatira la fondation de leur ville, ont mis ce signe sur leurs médailles, ou seul, ou dans les mains d'Apollon leur protecteur.

« La bipenne étoit aussi l'arme des Ægyptiens, principalement pour les opérations maritimes ; car ils faisoient ailleurs usage de longues lances et d'épées recourbées. Sur des médailles d'Alexandrie, frappées sous Hadrien et sous Antonin, on voit Neith, ou la Minerve ægyptienne, armée d'une bipenne absolument semblable à celle des Amazones.

« Les Romains n'ont guère fait usage de la bipenne que pour les travaux de charpente et dans les sacrifices ; ils ne s'en servoient ailleurs que dans les combats sur mer. Les peuples de la Gaule et de la Germanie employoient la hache dans les combats ; c'étoit l'arme des Francs. Les historiens de la Gaule l'ont appelée pour cela *francisca*. Les Francs la lançoient à leur ennemi pour briser ses armes, avant de fondre sur lui avec l'épée. Clovis fendit avec sa francisque la tête du soldat qui avoit insolemment brisé à Reims un vase que ce prince vouloit s'ap-

proprier. On conserve dans le Cabinet de la Bibliothéque nationale une francisque que l'on croit être celle du roi Childéric. L'usage de la hache d'armes s'est conservé longtemps après dans les armées. La francisque attribuée à Childéric est une hache simple : il paroît cependant que les François ont aussi fait usage de la bipenne; car Grégoire de Tours et plusieurs autres auteurs donnent ce nom à la francisque.

« Les peuples orientaux font souvent usage de la hache dans les combats. Le Cabinet de la Bibliothéque nationale possède quelques haches de Mamelucs; et M. Denon en a figuré dans son bel ouvrage sur l'Ægypte.

« La bipenne étoit ordinairement tranchante d'un côté et pointue de l'autre : quelquefois aussi elle étoit à deux tranchans; c'est sa forme la plus ordinaire sur les monumens, principalement sur ceux des temps moins reculés. Elle étoit de bronze, avec un manche de bois. Le manche de la hache de Pisander étoit de bois d'olivier. Le bronze étoit quelquefois incrusté d'argent : telle est celle qu'Ænée propose pour prix des jeux. Les haches d'armes asiatiques sont souvent damasquinées en argent. »

Les autres Amazones de cette peinture sont armées, les unes de lances, les autres d'épées. La peinture de ce vase ne se distingue pas par un dessin pur et correct, mais elle est très-remarquable par le feu et la vivacité de la composition. Quant au sujet qui est représenté dans cette peinture, M. Millin pense qu'on doit y voir la première expédition des

Amazones contre Troie, lorsqu'elles vinrent attaquer Priam dans sa jeunesse, avant l'invasion des Grecs. Passeri avoit déja donné une figure de ce vase; mais elle est très-inexacte. Selon l'inscription gravée en bas de sa planche, il appartenoit au marquis Peralsa; on ne sait comment il a passé depuis dans le cabinet de Sainte-Geneviève, d'où il est entré dans celui de la bibliothéque nationale, lorsqu'on y a déposé les médailles et les antiques de cette abbaye. Passeri a donné une explication singulière de cette peinture: il veut qu'elle représente le combat des suivans de Bacchus contre les Indiens; et, selon lui, le vainqueur du Gange et son épouse Libéra sont dans un char de triomphe. Il est cependant évident que les femmes qui combattent sont des Amazones, et que l'explication de Passeri ne peut se soutenir.

A l'occasion d'un beau candélabre en marbre du Musée Napoléon, où il est placé sous le n.° 184, M. Millin rapporte dans sa 3.e dissertation différens détails sur les candélabres des anciens, et sur les différentes formes qu'on leur donnoit. Les candélabres du beau temps des arts étoient composés de trois parties, le piédestal ou autel triangulaire, placé ordinairement lui-même sur des griffes de lion, le fût, et la coupe ou plateau qui supportoit la lampe. Ces candélabres étoient plus ou moins ornés, selon la richesse des temples, des princes ou des particuliers à qui ils étoient destinés: quelquefois ils étoient de métaux précieux. Cicéron fait mention d'un candélabre d'or orné de pierres pré-

cieuses, qu'un fils d'Antiochus avoit destiné pour le sanctuaire du temple de Jupiter Capitolin à Rome. Verrès s'en empara, et le fit servir à son usage particulier pour éclairer sa salle à manger.

La forme des candélabres varioit extrêmement; le fût avoit celle d'un roseau, d'un tronc d'arbre avec ses branches, de deux feuilles d'acanthe, dont les enroulemens étoient en opposition; d'une colonne simple ou cannelée, ou sculptée, ou celle d'un balustre : cette dernière est même la plus ordinaire. La base triangulaire étoit fréquemment ornée de bas-reliefs qui représentoient les principales divinités, et les figures étoient souvent des copies faites dans l'ancien style; ce qui atteste que les candélabres de marbre ne sont le plus souvent que des copies d'anciens candélabres de métal, et ce qui prouve la haute antiquité de leur usage. La coupe fut aussi décorée de moulures et de différens ornemens : tels étoient principalement les candélabres destinés à éclairer les temples ou à leur décoration; usage auquel celui que je décris doit avoir été consacré.

La ville de Tarente et l'île d'Ægine jouissoient d'une grande célébrité pour la fabrication des candélabres : les fabriques de Tarente se distinguoient surtout pour la beauté des formes; celles d'Ægine, par le soin que l'on mettoit à les terminer. Pline dit expressément que Tarente excelloit à faire le fût des candélabres, et Ægine à en décorer la surface.

Le candélabre du musée Napoléon que M. Millin

a fait graver à la planche X, a six pieds deux pouces de hauteur : son pied est un autel triangulaire, dont la plinthe est chargée de différentes moulures. A chaque angle est une figure à genoux qui supporte le fût avec la tête et les mains : chacun de ces Atlas ou Télamones est vêtu d'un simple manteau ; ainsi, ils ne peuvent représenter ces figures de Perses captifs dont, au rapport de Vitruve, les Lacédémoniens avoient orné le *Portique persique*, appelé ainsi, parce qu'ils l'avoient bâti à Sparte du produit du butin qu'ils avoient fait dans la guerre des Perses.

La première partie du fût est ornée de feuilles d'acanthe, dont les enroulemens sont nobles et gracieux : la seconde partie a la forme d'un balustre ; forme très-souvent affectée aux candélabres. La partie la plus évasée de ce balustre est aussi ornée de feuilles d'acanthe plus légères, terminées par des plantes qui paroissent prolifères, c'est-à-dire, naître l'une de l'autre. La coupe est ornée de rudentures. La partie la plus large de la base a au milieu une figure de candelabre également en forme de balustre. Ce candélabre, par sa grandeur, par la richesse de ses ornemens, paroit avoir été destiné à l'usage de quelque temple, pour en éclairer ou l'entrée ou l'intérieur.

La coutume d'employer des candélabres est indiquée par les auteurs et par les monumens. Comme les temples, du moins dans les temps les plus anciens, n'avoient point de fenêtres, et qu'à l'exception des temples ronds, où il y avoit en haut une ouverture pour

laisser l'entrée au jour, ils devoient être fort sombres : on les éclairoit par des lampes suspendues au plancher, comme dans nos églises modernes, ou placées sur des candélabres. C'est pourquoi, sur la frise des temples où l'on trouve sculptés les divers instrumens de sacrifices, on voit aussi des candélabres, parce qu'ils y servoient à éclairer les sacrifices dans l'intérieur de la *cella*. Il y en a de pareils sur le portique du Panthéon, où l'on a sculpté de magnifiques candélabres qui soutiennent des lampes triangulaires d'une très-belle forme. On en voit d'autres très-élégans sur la frise du temple de Faustine. Les candélabres que l'on voit dans le temple de Vénus Paphia, sur les médailles de Cypre, et sur plusieurs autres médailles de Septime-Sévère et de ses fils, peuvent encore nous donner une idée de ceux que l'on plaçoit dans les lieux consacrés au culte des dieux.

Dans la dissertation suivante l'auteur s'occupe des attributs et des surnoms d'Apollon médecin, et il passe en revue les différens monumens sur lesquels il est figuré. Il s'arrête principalement à deux, dont il a donné la figure sur la planche XI, savoir un médaillon de Marcianopolis, et une peinture d'Herculanum. Celle-ci a été figurée dans le 5.e volume des *peintures d'Herculanum;* les académiciens y voient trois divinités de la médecine, Chiron, Æsculape et Apollon. M. Millin propose une autre explication plus probable; il pense que cette peinture appartient au cercle ancien des mythes relatifs à l'éducation d'Achille, et qu'on y doit voir

le jeune Achille à qui son maître Chiron enseigne la course, la chasse, la musique et la médecine. Le jeune Achille vient de prendre sa leçon de musique et celle de botanique chirurgicale (car alors la médecine se bornoit à la chirurgie) en présence de son père *Pélée*, qui s'appuie sur un court bâton, ainsi qu'on voit les héros blessés ou dans un âge avancé, sur d'autres monumens; le siége sur lequel il est assis, convient plutôt à un prince qu'à un dieu; l'absence du serpent indique que ce n'est pas Æsculape, comme les académiciens d'Herculannm l'ont pensé. En mettant sa main sur sa bouche, il exhorte son fils à se bien comporter, à être constant dans ses études, à écouter enfin les conseils de Chiron, qui a formé tant de héros. Le Centaure, avec l'air du contentement, regarde son jeune élève, qui doit un jour rendre le nom de son maître illustre, et semble l'encourager en le félicitant de ses succès. Celui-ci l'écoute dans l'attitude du repos, indiqué par le bras qui est posé sur sa tête.

Quant au médaillon de Marcianopolis, dans la Mœsie inférieure, il a été frappé sous Caracalla, dont la tête s'y voit en regard de celle de sa mère Julia Domna. Le revers de ce médaillon offre Apollon nu, debout, tenant dans la main gauche son arc dont la flèche vient de partir; il a sa main droite placée sur la tête en signe de repos, derrière lui est un rocher sur lequel il s'assied, devant lui un serpent s'entortille à un tronc d'arbre; l'attitude d'Apollon est donc celle du dieu qui envoie les maux et qui les guérit; sa colère est ici appaisée, il se re-

pose ; et le serpent autour de l'arbre, symbole de la médecine, annonce qu'il va réparer lui-même les maux qu'il a faits.

Quant aux motifs qui ont pu engager les habitans de Marcianopolis à placer Apollon Alexicacos sur les médailles de Caracalla, voici ce que dit M. Millin : « Plusieurs des médailles de ce prince, frappées à Rome, nous font voir Æsculape et Télesphore : il paroit que ces médailles expriment un vœu pour la guérison de Caracalla. Dion nous a décrit l'effroyable démence dans laquelle ce monstre étoit tombé (2). Il éprouvoit des maux apparens et cachés. Souvent, pendant la nuit, il voyoit les spectres de son père et de son frère qui le menaçoient avec un glaive à la main. La superstition lui fit chercher un recours dans les enchantemens ; on évoqua pour lui les morts ; les ombres de Septime Sévère son père et de Commode sortirent des enfers : celui-ci ne lui répondit que par ces mots : *Marche au supplice.* Sévère, son père, étoit muet et gardoit un silence funeste ; et ce qui mettoit le comble aux maux de Caracalla, Sévère étoit accompagné de son fils Géta. Alors Caracalla se livra à la plus étrange superstition ; il n'étoit occupé que du culte des dieux, passoit le temps en prières continuelles, y donnoit les nuits entières, et il consacra les effets de sa piété sur les médailles frappées

(2) Dion attribue ridiculement cet état, qui venoit des débauches de Caracalla, et de sa conscience troublée par ses crimes, aux charmes et aux incantations des magiciens allemands.

à Rome (3); ce qui fut imité dans les colonies. Il chargeoit inutilement les autels d'offrandes; il y faisoit en vain couler le sang des victimes (4) pour obtenir des dieux la guérison et le repos (5).

« Il est donc évident qu'en plaçant Apollon Alexicacos sur leurs médailles au revers de Caracalla (6),

(3) L'Apollon des médailles de Caracalla frappées à Rome, est *Apollo saluturis*, celui qui fit cesser une peste en Italie. Il est aussi sur les médailles de Trebonianus Gallus. Caracalla invoqua encore dans sa maladie l'Apollon gaulois appelé *Apollo Grannus*. Dio Cass. LXXVII.

(4) Le dieu qui s'est caché dans cette sombre enceinte
A reçu dès longtemps mon hommage et ma crainte.
J'ai comblé ses autels et de dons et d'encens;
Répare-t-on le crime, hélas! par des présens!
Volt. *Sémiramis*, act. I, sc. V.

(5) Ce récit de Dion Cassius est remarquable. Si, par une espèce de phantasmagorie, quelques jongleurs adroits ont persuadé au crédule Caracalla qu'ils lui faisoient voir l'ombre de son père et de son frère, il falloit qu'ils fussent bien hardis pour les lui montrer irrités et le menaçant du supplice; mais cette hardiesse seule pouvoit les sauver. En troublant l'ame superstitieuse de l'empereur, ils empêchoient son esprit de découvrir une imposture qui leur auroit infailliblement coûté la vie. Du reste, cette inquiétude de l'avenir est le supplice ordinaire des tyrans. Néron étoit de même tourmenté par le spectre menaçant de sa mère; il n'osa venir à Athènes où étoit le temple des Furies vengeresses des parricides : il recourut aussi à l'évocation des morts, et fit venir les magiciens les plus célèbres. Les terreurs, la superstition, le goût pour l'astrologie judiciaire du cruel Louis XI et de la barbare Catherine de Médicis, sont suffisamment connus.

(6) Vaillant a publié une belle médaille d'or où l'on voit Caracalla tourmenté par les craintes que lui inspire sa conscience, sacrifiant à Æsculape : plusieurs médaillons de Pergame le représentent également sacrifiant à ce dieu.

les Marcianopolitains, dirigés sans doute par Quintilianus, un de ses lieutenans, chargé de les gouverner, voulurent témoigner les vœux qu'ils faisoient pour le rétablissement de l'empereur, pour son repos et pour le retour de sa santé.

« Nous y voyons probablement aussi comment les Grecs figuroient Apollon medecin, ayant la main sur la tête, comme un signe qu'il appaise sa colère, et ayant devant lui le symbole si connu de l'art de guérir. Les Romains représentoient leur *Apollo salutaris* avec un paquet de plantes médicales dans une main; idée plus directe, mais beaucoup moins noble, beaucoup moins expressive que celle des Grecs. »

Le charmant vase figuré *planche XII*, de cette livraison, appartient à la collection peu nombreuse mais bien choisie de M. Durand, dont M. Millin a déja publié dans le 1.er volume le beau vase qui représente la mort de l'Amazone Hippolyte. Le vase dont M. Millin s'occupe dans cette livraison, a la figure d'une corne; c'est un de ceux auxquels on donnoit le nom de *rhyton*. Leur forme fut rendue successivement plus gracieuse et plus élégante par le génie inventif des Grecs. On conserve dans plusieurs cabinets, des rhytons ainsi accompagnés d'anses et terminés par une tête de sanglier, de bœuf, de cheval ou de pégase. L'extrémité de celui que M. Millin décrit, présente une tête d'oiseau du plus beau style, et qu'on prendroit pour celle du grand aigle, si la crête qui la surmonte n'y faisoit reconnoître un griffon. La courbure de cette corne est élégante: deux jolies palmettes accompagnent l'anse,

qui est placée avec goût : la lèvre est entourée d'oves.

Le bord opposé à l'anse est aussi orné d'une peinture agréable, que M. Millin a fait figurer *planche XIII*, mais qui offre peu de choses à observer relativement à l'étude des mœurs et des usages de l'antiquité. On y voit, entre deux palmettes semblables à celles qui accompagnent l'anse, un génie hermaphrodite assis sur un rocher, d'où sortent des plantes qui ressemblent à la *masse d'eau;* il tient une cassette dans sa main droite, et dans la gauche une couronne.

Les perles dont le génie est paré, et qui ornent les diadèmes que renfermoit la cassette, donnent à M. Millin l'occasion de parler de l'emploi de cette substance chez les anciens. Nous rapporterons ce passage en entier. « Leur usage, dans la parure, dit-il, est d'une très-haute antiquité. Il a existé d'abord dans l'Inde et dans différentes contrées de l'Asie ; ce furent probablement les Phœniciens qui les répandirent par le commerce. Les Grecs appeloient la perle *margarites* ou *margaritis*. Les Romains en ont fait le mot *margarita*. Les Indiens alloient pêcher les perles, principalement sur les côtes de l'île Taprobana (Ceylan), où cette pêche se fait encore avec un grand succès, quoique les plus belles soient celles qui viennent du golfe Persique.

« L'usage des perles ne paroît cependant pas avoir été connu chez les Grecs dans une très-haute antiquité : Homère n'en fait aucune mention ; Hérodote

n'en parle pas non plus. Les divers bijoux mythologiques, tels que le collier d'Ériphyle, la couronne donnée à Vénus par les Heures, les aiguilles et les bracelets fabriqués par Vulcain, sont d'or et non de perles. Théophraste ne connoissoit pas encore bien la nature de la perle, puisqu'il croit que c'est une pierre précieuse; mais il dit, avec raison, qu'il n'y a pas qu'une seule coquille qui la produise: Pline le dit aussi expressément. En effet, outre les belles perles orientales, on emploie encore les perles occidentales, qui sont communes dans plusieurs parties de l'Amérique et dans différentes contrées de l'Europe; on en trouve dans les huîtres et dans les moules. Les Grecs pêchoient de ces perles occidentales sur les côtes de l'Acarnanie. Selon Théophraste, on trouvoit aussi cette substance dans la pinne marine; et c'est pourquoi des écrivains grecs plus modernes l'ont appelée πινικὸς λίθος, *pierre pinnique.*

« Il paroît que l'usage des perles se répandit principalement dans la Grèce après la guerre des Perses et après les conquêtes d'Alexandre. Les monumens nous font voir qu'on en ornoit avec profusion le cou, les bras, les oreilles. La sévère Pallas est souvent parée elle-même d'un collier de perles: mais c'est surtout à Vénus que les poètes et les artistes moins anciens ont prodigué les perles, parce qu'ils ont prétendu que la déesse étoit sortie de la mer dans la coquille qui produit cette substance précieuse; c'est pourquoi on donnoit à ses statues un collier et des boucles d'oreille de perles, comme

ses

ses ornemens favoris. Le pendant de celle que Cléopâtre fit dissoudre dans du vinaigre, fut scié en deux pour orner les oreilles d'une statue de Vénus. Alexandre Sévère fit placer aux oreilles d'une statue de la même déesse deux grosses perles qui avoient été données à l'impératrice. La Vénus de Médicis, qui est aujourd'hui dans le musée Napoléon, a les oreilles percées; sans doute elle portoit des perles, et cet ornement doit lui être rendu.

« Le goût des perles s'étoit répandu dans l'Asie mineure après la conquête de la Lydie par Cyrus. Les habitans de la Syrie, les Hébreux, voisins du golfe Persique, où se pêchent les plus belles perles, ont dû en connoître l'usage de bonne heure. Job, dans les livres saints, est l'auteur qui en parle le premier; il dit que la pêche de la sagesse est de beaucoup préférable à celle des perles; et cette substance précieuse est très-souvent citée dans le livre des Proverbes.

« Malgré le voisinage de la mer Rouge, et le commerce qui a dû s'établir très-anciennement avec les Indes, il ne paroît pas que les anciens Ægyptiens aient fait usage des perles; elles ne sont indiquées chez eux par aucun de leurs monumens : mais après la conquête d'Alexandre, lorsque la domination des rois macédoniens y fut établie, le luxe fut porté au plus haut degré, et l'usage des perles fut regardé comme un des principaux objets de ce luxe. Cléopâtre, la dernière princesse de la dynastie des Lagides, est figurée sur ses médailles avec un ornement de perles triangulaire. Enfin, c'est d'elle que,

chez les Romains, les perles très-remarquables et dignes d'être comparées à celles qu'elle avoit possédées, étoient appelées *perles cléopâtrines.*

« Pline, pour donner un exemple d'un luxe monstrueux, raconte que Cléopâtre possédoit les deux plus grosses perles qu'on eût jamais vues. Malgré les dépenses énormes que faisoit Antoine, elle le plaisantoit sur l'appareil de ses festins; il la pria de lui dire ce qu'on pourroit faire de plus. Cléopâtre se vanta de dépenser en un seul repas dix millions de sesterces : Antoine ne pouvoit le croire; le pari s'engagea; Cléopâtre ne donna qu'un souper très-ordinaire; Antoine en raillant demandoit déja à voir le compte. Cléopâtre répondit alors que tout ce qu'on avoit donné n'étoit qu'un accessoire, et que seule elle mangeroit les dix millions de sesterces; elle demanda le second service; ses officiers, qu'elle avoit prévenus, ne placèrent devant elle qu'un vase plein de vinaigre : Antoine, impatient, observoit tous ses mouvemens : elle détache une de ses perles, chef-d'œuvre de la nature, la jette dans le vinaigre, la dissout et l'avale. Elle portoit la main sur l'autre, lorsque Plancus, juge du pari, lui arrête le bras et prononce qu'Antoine est vaincu.

« Antoine auroit pu deviner l'intention de la reine, puisque ce luxe insensé n'étoit pas alors inconnu à Rome. Pline ajoute qu'avant elle, Clodius, fils du tragédien Æsopus, avoit donné un pareil scandale, sans être provoqué par un défi, et seulement pour connoître quelle saveur pouvoient avoir les perles;

il les trouva excellentes ; et pour ne pas avoir se cette connoissance, il en fit servir une à chacun de ses convives. Si l'on en croit Horace, Clodius ne porta pas si loin la magnificence ; il se contenta de prendre une perle de la valeur d'un million de sesterces, que lui avoit donnée une dame romaine appelée *Metella*, qui l'honoroit de ses bontés, et il l'avala après l'avoir fait dissoudre dans du vina gre. Caligula suivit auss dans un festin l'exemple qu'il avoit reçu de Clodius et de Cléopâtre.

« Il reste actuellement à décider si les perles peuvent subir une dissolution aussi subite dans le vinaigre. M. Jaussin a prétendu que le fait étoit impossible, parce que le vinaigre ne peut agir sur les perles ou les autres absorbans de même nature, qu'après les avoir triturés et porphyrisés ; il pense que c'est une jonglerie de Cléopâtre qui aura escamoté la perle. Nous voyons cependant que les anciens ont parlé très souvent de la déglutition des perles après les avoir fait dissoudre. Pour qu'on puisse révoquer le fait en doute, nous devons croire que par le mot *acetum*, il faut entendre un vinaigre particulier, dont nous ignorons la composition. M. Beckmann pense qu'après avoir fait dissoudre la perle, Cléopâtre n'aura bu qu'une portion de la liqueur étendue dans de l'eau ; ce qui suffisoit pour gagner son pari : cela paroit assez probable. On sait que les liqueurs les plus caustiques, telles que le vinaigre concentré et même l'acide vitriolique et l'acide nitreux, peuvent se boire innocemment, quand ils sont étendus dans une suffisante quantité d'eau.

« Fenestella avoit prétendu que le goût des perles ne s'étoit répandu à Rome qu'après la conquête de l'Ægypte, et lorsqu'on en eut apporté les joyaux et les trésors amassés par ses rois. Cependant l'usage des perles chez les anciens est beaucoup plus reculé : les belles médailles de la Sicile et de la grande Grèce, les vases ornés de peinture, attestent que cet usage s'étoit répandu dans les villes riches et commerçantes des côtes de l'Italie. Après la prise de Carthage, les Romains durent connoître l'usage des perles ; et Pline semble adopter cette opinion, lorsque pour réfuter celle de Fenestella, qui prétendoit que les perles n'avoient été connues à Rome qu'au temps de Sylla, il cite le témoignage d'Ælius Stilo, qui nous apprend que ce fut pendant la guerre contre Jugurtha que les plus grosses perles reçurent le nom d'*uniones*. Il est toujours constant que le nombre des perles dut augmenter à Rome au temps de Sylla ; que la défaite des rois de Syrie, d'Arménie, de Pont, de Pergame et de Macédoine, dût en procurer une quantité considérable, et que cette quantité augmenta encore après le pillage des richesses de Cléopâtre et de sa cour.

« Les perles qui excitèrent, selon Suétone, la cupidité de César, et lui firent envahir la Bretagne, ne doivent pas être citées ici, parce que c'étoient des perles occidentales ; mais il falloit bien que les très belles perles, celles appelées *uniones*, fussent connues avant la conquête de l'Ægypte, puisque César fit présent à Servilia, sœur de Caton d'Utique et mère de Brutus, d'une perle estimée six

millions de sesterces. Cette partie du luxe fut ensuite portée au plus haut degré sous les empereurs. Pline dit avoir vu, non dans une cérémonie publique, mais à un souper de fiançailles très-ordinaire, Lollia Paulina, qui depuis devint la femme de Caligula, toute couverte d'émeraudes et de perles; sa tête, ses cheveux, sa gorge, ses oreilles, son cou, ses bras en étoient chargés : il y en avoit pour quarante millions de sesterces, dont elle pouvoit produire les quittances. Ces richesses ne lui venoient point des prodigalités de l'empereur, mais des épouvantables concussions de son grand-père Lollius dans l'orient. Cependant Caligula étoit lui-même passionné pour le luxe des perles, et il en fit dissoudre comme avoient fait Cléopâtre et Claudius, fils du tragédien Æsopus, dans du vinaigre, pour augmenter, non l'excellence, mais la prodigalité d'un festin. Nous avons déja cité la boite dont Néron fit présent au temple de Jupiter Capitolin. Les perles étoient donc du nombre des présens que l'on faisoit aux dieux (7). Galba avoit donné à la statue de la Fortune, qu'il avoit consacrée à Tusculum, un très-beau collier de perles et de pierres pré-

(7) Nos anciens reliquaires sont aussi presque tous ornés de perles assez grosses, mais qui toutes ont perdu leur éclat et sont *mortes*, ainsi que le disent les joailliers; c'est ce qui fait sans doute que ces perles n'ont point été détachées de ces reliquaires, tandis que les pierres précieuses ou gravées ont souvent été enlevées. La Julie gravée par Evodus, sur un crystal de roche d'une teinte verdâtre, qu'on voit dans le cabinet de la Bibliothèque nationale, est enrichie de perles semblables.

cieuses ; il changea tout-à-coup d'idée, et le lui ôta pour en faire présent à la déesse du Capitole, comme étant plus digne d'un pareil présent. La Fortune apparut en songe à Galba, qu'elle menaça de reprendre les dons qui lui avoient été faits. Cet événement fut regardé comme un des présages qui annoncèrent la défaite et la mort de cet empereur.

« Vitellius manquoit d'argent pour un voyage ; il détacha des oreilles de sa mère Servilia, une perle qu'il engagea pour la somme dont il avoit besoin. Il falloit que ce luxe fût bien général, puisque Servilia, femme distinguée pour la pureté de ses mœurs et la sévérité de ses principes, portoit des perles d'un si grand prix.

« Les perles entroient aussi dans la garniture des vêtemens : ceux brodés en perles avoient le nom grec *Margaritides*. Enfin les philosophes eurent beau, comme Pline, faire contre ce luxe effréné des déclamations éloquentes, les orateurs chrétiens eurent beau s'élever contre lui, tout le monde voulut avoir des perles, comme aujourd'hui tout le monde veut avoir des diamans. Pline dit que les Indiens et les Arabes retiroient tous les ans de l'empire un produit immense par la vente des perles.

« Ce genre de luxe s'accrut encore lorsque l'empire eut été transporté à Byzance. Non-seulement Constantin portoit un diadême enrichi de pierreries et de perles précieuses, mais il adopta ensuite pour coiffure une espèce de casque qui étoit entièrement semé de grosses perles. Les princes, après avoir transporté l'empire dans l'Orient, voulurent

égaler en magnificence les rois de l'Asie, et déployer tout le luxe persique. Les vêtemens de pourpre furent entièrement couverts de broderies en perles et en pierres précieuses; ils portèrent des bracelets de perles à l'imitation des rois barbares. Non-seulement le vêtement impériale étoit seme de perles, mais tout ce qui appartenoit aux empereurs en étoit enrichi; il y en avoit sur la croix, sur l'enseigne appelée *labarum*, qui portoit le monogramme du Christ. Eusèbe veut en vain excuser cet amour pour le luxe. Julien le blâme avec raison; mais il fut obligé lui-même de céder au torrent et de porter le diadême orné de perles. Sous les empereurs suivans, ce genre de profusion s'accrut encore. Sur un médaillon d'or du cabinet de Vienne, Valentinien I et Valens sont assis sur un grand trône tout couvert de pierreries. Le règne de Théodose vit porter au plus haut degré ce genre de magnificence. Synésius eut beau faire entendre à l'empereur sa voix éloquente, les représentations de l'évêque de Ptolemaïs furent sans succès. Enfin il faut que, vers les derniers temps de l'empire, le nombre des perles en circulation ait été considérable, puisqu'elles paroissent absolument prodiguées. L'habit de plusieurs princes dont on connoît à peine les noms, n'offre plus qu'un réseau de perles si serré, qu'il laisse à peine apercevoir le vêtement inférieur : c'est ainsi que Théophilus, Léon Chazarus (8), et les deux derniers Palæologues sont vêtus.

(8) Les historiens byzantins ont prétendu que ce prince aimoit tant

« C'est par une imitation du faste et du luxe oriental, que les perles sont regardées comme une des principales décorations de la couronne des rois : on ornoit surtout ces couronnes de perles avant la découverte de la taille du diamant. Il paroît que les princes qui n'étoient pas assez riches pour adopter l'usage des perles sur leur couronne, cherchoient à y suppléer par quelque substance qui en eût l'apparence. C'est probablement pour cette raison que la couronne de Théodelinde, épouse d'Agilulfus, roi des Lombards, qui est conservée dans le cabinet de la Bibliothèque nationale, est ornée à son bord supérieur et inférieur d'une rangée de plaques rondes de nacre de perle de la grandeur d'une perle.

« Pline a donné tous les détails connus de son temps sur la pêche des perles ; il rapporte même tous les contes que l'on débitoit sur les dangers de cette pêche. Il nous apprend aussi les différens noms que l'on donnoit aux perles, selon leur forme et leur grosseur ; on les nommoit en général, *margaritæ*. Le nom *unio* (9) étoit donné à celles d'une gros-

les pierres précieuses et les perles, qu'il voulut s'emparer d'une riche couronne que Maurice avoit consacrée dans l'église de Constantinople ; lorsqu'il l'eut posée sur sa tête il en tomba des charbons, et il mourut peu de jours après. Il est probable que ce conte a été inventé, parce que ce prince, qui professoit publiquement l'hérésie, étoit détesté.

(9) Ce mot signifie *unique*, *sans pair*. C'étoit le nom de cette plante culinaire que nous appelons *oignon*. Ce mot *unio* lui avoit été donné, parce qu'elle n'a qu'une seule tête ; et c'est de là qu'est venu le mot *oignon*, qui a servi ensuite à désigner les belles perles, comme le mot *gemma*, bourgeon de vigne, a été appliqué aux pierres précieuses. Ammien Marcellin, XXIII, (*ed. Valesii*, p. 387) dérive ce nom de la

seur remarquable ; celles qui avoient la forme d'une poire, comme ces petits vases à essence appelés *alabastrites*, se nommoient *elenchi* : on appeloit *tympania* (petits tambours), celles qui avoient une face ronde et l'autre plate ; enfin on nommoit *crotalaria* les boucles d'oreille composées de plusieurs perles qui faisoient entendre un cliquetis semblable à celui des grelots ; luxe que Sénèque reproche aux dames romaines. Les perles libres étoient appelées *margaritæ extricatæ*. Les perles perforées étoient nommées *monolinum*, *dilinum*, *trilinum*, selon qu'elles étoient traversées par un, deux ou trois fils.

« Dès qu'une substance acquiert un grand prix, la cupidité cherche bientôt les moyens de l'imiter ; et elle fond sur cette imitation l'espoir d'un gain illégitime. Les anciens savoient altérer l'or, imiter les pierres précieuses ; ils ont aussi connu l'art de se procurer des perles artificielles, soit en forçant les coquilles à en produire, soit en les fabriquant. Cet art ne remonte pourtant pas à une très-haute antiquité. Pline n'en dit rien. Le premier procédé étoit pourtant connu au premier siècle de notre ère, puisque Philostrate le décrit : il dit expressément que les Indiens savoient faire aux coquilles qui produisent les perles, une blessure qui en favorise la

ressemblance de la perle avec l'oignon, parce que comme lui elle renferme quelquefois, dit-il, d'autres petites perles dans son intérieur. Selon l'opinion la plus commune et celle qui paroît la plus admissible, on les appeloit *uniones*, parce qu'on ne trouve jamais qu'une seule de ces belles perles dans une même coquille. Isidor. *Origin.* XVI, 10.

formation; qu'ils rejettent ces coquilles et les repêchent ensuite avec des perles bien formées.

« Tzetzès dit expressément qu'il y a des perles qu'on appelle *moulées*, et d'autres qui sont l'ouvrage de la main des hommes. Les premières se font en blessant l'animal avec un instrument qui a la forme d'une perle; la sanie qui s'amasse dans la blessure produit une perle qui prend la figure du trou qui a été fait. Cette sanie n'est pas, comme le dit Tzetzès, la base de la substance de la perle; mais il n'en est par moins vrai qu'on peut forcer les animaux de plusieurs coquilles à secréter la substance calcaire qui la produit; ce procédé qui n'est pas nouveau a été renouvelé plusieurs fois, et répété principalement en Ecosse et en Suède, sur les coquilles qui produisent les perles occidentales.

« Les perles entièrement artificielles, continue Tzetzès, se font avec d'autres petites perles réduites en poudre. Massarini nous apprend que, de son temps, un vitrier de Venise imitoit les perles fines au moyen d'un émail transparent, auquel il donnoit la forme nécessaire et qu'il remplissoit d'une matière colorante. C'est un marchand de chapelets nommé *Jaquin*, qui a porté l'art d'imiter les perles à sa perfection, en employant une substance argentine qu'on retire des écailles de l'ablette. »

La peinture d'un vase qui appartient à M. Edward à Londres, et dont M. Millin donne l'explication dans l'avant-dernière dissertation de cette livraison, offre Thésée qui, secouru par un autre guerrier, combat l'amazone Hippolyte.

Le septième monument figuré et expliqué dans cette livraison, est un admirable fragment de camée, représentant Alexandre: il appartenoit autrefois à M, le chevalier d'Azara qui en a fait hommage à M.me Bonaparte; c'est encore lui qui a fait présent au premier Consul, du beau buste d'Alexandre qu'on voit maintenant au Musee Napoléon; ce buste fut trouvé dans les fouilles que M. le chevalier d'Azara avoit fait entreprendre à Tivoli, dans la maison des Pisons. Ces fouilles avoient été longtemps infructueuses, et cette stérilité étoit devenue un objet de plaisanterie contre celui qui les avoit ordonnées. Lorsqu'on lui porta ce marbre dont il reconnut aussitôt le mérite, M. le chevalier d'Azara, transporté de joie, voulut à l'instant faire jouir son ami Mengs de cette précieuse découverte. Celui ci travailloit alors dans le palais de Barberini, à terminer son grand tableau de l'Annonciation pour la cour d'Espagne; il étoit placé sur un échaffaud très-élevé; l'artiste eut à peine aperçu le buste qu'on lui présenta de loin, qu'il s'écria: « Cette sculpture « est du temps d'Alexandre, si ce n'est Alexandre « lui même. » Un jugement si exact suffit pour faire apprécier le mérite du buste et les connoissances de celui qui l'a si bien déterminé.

Depuis ce temps, ce buste a joui d'une grande célébrité, et il a été regardé comme le type auquel on devoit comparer toutes les images prétendues d'Alexandre. Il a été gravé plusieurs fois. Il l'a d'abord été dans les *Monumenti inediti* de GUATTANI, 1784, pl. 1. La meilleure figure est celle qui a été

donnée dans la traduction italienne de l'*Histoire de l'art*, par M. CARLO FEA, t. II, pl. V. La figure donnée dans la *traduction française* de M. JANSEN, t. II, pl. IV, faite d'après ces copies, est très-inexacte. Le buste au trait qui est en tête du poëme de M. LE MERCIER, intitulé *Alexandre*, est une copie de la gravure publiée par M. Guattani. C'est aussi d'après cette gravure que M. DEJOUX a exécuté le buste moderne qui orne la galerie du palais Consulaire aux Tuileries. La gravure qui est dans l'atlas de la nouvelle traduction d'Arrien, ne ressemble en rien à l'original. Celle des *Mémoires de l'Institut*, 3.e *classe*, t. I, pl. IV, p. 642, à la suite du mémoire de M. le Blond, est une copie de la gravure de M. Guattani.

M. Millin rappelle à ce sujet les opinions sur le portrait d'Alexandre qu'on a cru trouver sur les médailles; Eckhel a démontré qu'aucune des médailles frappées sous le règne d'Alexandre ne représentoit son portrait; et c'est inutilement que M. le Blond a attaqué cette opinion. Le portrait d'Alexandre ne se trouve que sur les médailles frappées en l'honneur de ce prince par les Macédoniens, à l'époque où leur pays formoit une province de l'empire romain. Elles sont du commencement du troisième siècle de l'ère vulgaire, et postérieures de 500 ans à Alexandre; elles ont été faites d'après les monumens nombreux en marbre, en bronze et même en peinture, qui devoient encore exister à cette époque. Cependant ces médailles ne nous offrent point une physionomie bien détaillée. On y remar-

que seulement un ensemble et un air de tête qui attestent que le type commun de ces portraits étoit le célèbre bronze de Lysippe, dont il sera bientôt question.

Eckhel a mis l'opinion précédente hors de doute. M. Visconti a désigné parmi les bustes et les statues qui nous restent aujourd'hui, les véritables images d'Alexandre. Il reconnoit pour telles la tête casquée de la villa Albani, la figure équestre des bronzes d'Herculanum, une petite statue trouvée dans les fouilles de Gabie, et principalement le bel Hermès du musée Napoléon. Ces monumens sont donc les seuls auxquels on doit comparer toutes les têtes que l'on présente comme des portraits d'Alexandre, et le fragment que M. Millin publie leur convient entièrement. T. F. W.

LITTÉRATURE.

*Le Troubadour, poésies occitaniques du XIII.e siècle, traduites et publiées par Fabre d'Olivet, auteur d'*Azalais et le Gentil Aimar, *et des* Lettres à Sophie sur l'Histoire. 2 vol. in-8.° Prix, 7 fr. 50 cent., et 9 fr., franc de port. A Paris, chez *Henrichs*, libraire, rue de la Loi, n.° 291, ancienne librairie de *Dupont*.

Depuis le succès des poésies de Clotilde sur l'authenticité desquelles nous avons énoncé notre opinion, on a dû naturellement s'attendre à voir éclore de semblables productions. Les poètes, les romanciers, les auteurs dramatiques sont toujours prompts à saisir cette espèce d'à-propos.

M. Fabre d'Olivet, en publiant ces poésies occitaniques, les fait précéder d'une épître à sa mère et d'un avant-propos dans lequel il cherche à établir leur authenticité. D'abord il explique ce qu'il entend par occitanique; c'est un mot qu'il a adopté pour désigner à-la-fois le provençal et le languedocien et généralement tous les dialectes dérivés de la langue d'*Oc*. Ces poésies doivent donc être un mélange de provençal et de languedocien; elles ont été adressées à M. Fabre par le poète, au mois de floréal de l'an 8, avec une lettre signée

Rescondut, mot qui, dans la langue occitanique, veut dire *caché*. On voit d'après cela qu'on ne peut apporter une grande confiance au dire de M. Rescondut, et qu'on peut regarder encore les *poésies occitaniques* comme une production très-moderne.

A cette préface apologétique succède une dissertation curieuse sur la langue occitanique et sur les ouvrages des Troubadours. L'auteur y trace l'histoire de cette langue, y définit son caractère; on y voit qu'elle possédoit un grand nombre de monosyllabes, dont plusieurs sont indigènes, d'autres sont les racines primitives de plusieurs mots français; la différence des terminaisons augmentoit ou diminuoit le sens d'un même mot; il y avoit aussi un grand nombre de diminutifs et d'augmentatifs; les verbes étoient très-nombreux, et les modes étoient marqués par les seules terminaisons. Les poésies des Troubadours étoient soumises à des règles; les vers les plus usités étoient ceux de dix syllabes; quelquefois les rimes étoient croisées.

Les poésies qui sont l'objet de cet ouvrage viennent ensuite; le premier poëme intitulé: *Les amours de Rose et de Ponce de Meyrueis*, en cinq chants, n'est point accompagné du texte prétendu. M. Fabre ne nous en offre que ce qu'il appelle sa tradition.

Ce prétendu poëme est un conte de Fées et de Chevalerie, partagés en cinq chants, au lieu de l'être en cinq livres. Ponce de Meyrueis, fils du chevalier Herail, comte de Gevaudan, a perdu son père dans la Terre-Sainte: ce brave chevalier a laissé ses domaines à Raymond, baron de Roquedol, à

condition que leurs états réunis deviendroient la dote de Rose, fille de Raymond qui seroit mariée à Ponce. Raymond, après la mort du comte, prétend qu'il lui a engagé ses domaines sans condition ; Nadal, écuyer d'Herail, instruit Ponce du traité ; tous deux se déguisent en troubadours ; ils pénètrent dans le château du baron, où ils sont accueillis ; Ponce chante, et la sensible Rose s'évanouit au récit d'un songe semblable à celui qu'elle a fait : les soupçons s'éveillent dans l'ame de Raymond, alors Ponce dévoile le secret de sa naissance. Raymond ne veut pas reconnoître le fils d'Herail sous les traits d'un troubadour ; Ponce promet de revenir le lendemain dans l'appareil qui lui convient. Ponce reparut en effet sous l'habit d'un preux chevalier, suivi de Nadal, son écuyer ; il réclame l'effet de la promesse faite à son père. Raymond qui pendant cet intervalle a consulté une magicienne et a été instruit par les démons, promet à Pons les vastes domaines d'Arles et de Roquedol ; mais il faut qu'avant de les obtenir, il tente une aventure et qu'il apporte à Raymond l'épée des quatre Algaïs. Ponce accepte, devient le chevalier de Rose qui lui donne un ruban et il part pour tenter l'aventure. Elle n'est aucunement facile ; les quatre Algaïs sont l'injure, la vengeance, le meurtre et la mort : la perte de Ponce est certaine ; mais la Vierge Marie le protège ; elle envoie pour le secourir, la foi, l'espérance et la charité : malgré leur force extrême, les géans sont vaincus ; un moment d'amour-propre va coûter cher à Ponce ; il s'attribue seul

seul l'honneur de la victoire. L'espérance l'abandonne, il a peur; mais elle revient à la voix de Marie. Ponce triomphe et rend graces au ciel de ses succès. Epuisé de fatigues, il s'endort; le pressentiment le touche de son sceptre de jais et le réveille; il se met en marche, il apprend en route que les Sarrasins ont égorgé le baron de Roquedol, et enlevé sa fille, il rassemble une troupe, marche contre ces misérables, ramène Rose, l'épouse et prend le nom de baron de Roquedol.

Ce conte a reçu sans doute le nom de poëme a cause des personnages allégoriques et surnaturels que l'auteur y fait intervenir; presque tous ont un nom hébreux; les troubadours, inspirés par le beau climat de la Provence, devoient tout à la nature et peu à l'instruction. On ne sait pas qu'ils eussent fait de grands progrès dans la langue des livres saints. Si on examine ce poëme, je ne doute pas qu'on n'y trouve bien des anachronismes relativement aux usages; on en remarque un de style. L'auteur dit, p. 72, que Ponce allant combattre les Algaïs, *se lève fier d'amour et d'orgueil;* mais ainsi de Lille doit restituer au troubadour, auteur de ce poeme, son beau vers de la description du Cheval:

Beau d'orgueil et d'amour, il vole à ses amantes.

ou le chantre de Ponce et de Rose n'est qu'un feint Troubadour qui a écrit après le chantre des jardins, et qui a emprunté cette expression, parce qu'on ne prend qu'au riche.

Une recherche plus minutieuse nous meneroit trop

loin et ne seroit nécessaire que dans le cas où on auroit réellement la prétention d'établir son authenticité. Il est accompagné de notes, dans lesquelles l'auteur sème quelques uns des vers qu'il dit originaux : il n'a point rapporté ceux où se trouvent l'expression dont nous venons de parler; il donne dans ses notes l'étymologie des noms hébreux dont ce poëme est rempli : il est dit, pag. 142, note 3, que Nicaion, dont il a fait un de ses personnages, signifie *purificateur*; il nous semble que ce mot, si on en croit son étymologie grecque, *nike*, la victoire, devroit au moins signifier victorieux, comme *Nicolas*, *Nicephore*, etc.

Les pièces qui suivent sont un *sirvente*, appelé, *la puissance divine;* le texte est au regard de la traduction; il est visiblement, dit l'auteur, de la même main que le poëme précédent, nous le croyons facilement, ainsi que du *Chant Royal*, intitulé : *Au noble et preux Pélerin de Provence;* de *la Dispute du bocage*, et du *Retour du pélerin Ely en Provence.* Ces poésies terminent le premier volume.

Le second volume commence par un recueil de poésies traduites et sans texte; il est composé à la manière des poètes provençaux, de *chansons* et de *jeux.* Les Troubadours les plus célèbres dans l'histoire de la poésie provençale, sont censés être les auteurs de ces chansons, des *tensons*, espèce de dialogue dramatique, et des *sirventes*, espèce de poésies morales; les *causes* sont appelées, et les décisions données par les dames sur plusieurs faits d'amour et de galanterie, forment la troisième et

dernière partie de ce poëme, qui est accompagné, comme les précédens, de notes dans lesquelles sont plusieurs citations du texte prétendu. On ne peut disconvenir que l'auteur a fort bien saisi l'esprit de son temps, et qu'il a imité heureusement les *arrêts d'amour* de MARTIAL de Paris.

Après ce poëme viennent des épîtres amoureuses; ce sont des lettres de Phaon à Sapho, et de Sapho à Phaon. Le genre de l'*Héroïde* n'étoit plus connu au temps des Troubadours, et le titre même de ces petites pièces décèle leur supposition. Le Troubadour dont on rapporte ici les vers, n'est regardé que comme traducteur d'Ovide. OCTAVE DE SAINT-GELAIS qui, en 1710, a traduit en vers les héroïdes, peut être regardé comme le premier qui ait entrepris ce travail.

Les *Saisons*, un *Fabliau*, intitulé : l'*Egratignure de l'amour; la petite sorcière*, *Pastourelle*, et le *Lever d'Anna*, *nouvelle*, sont les dernières pièces de ce recueil terminé par un *vocabulaire des mots de la langue d'oc les plus éloignés du françois.*

Pour nous résumer sur ces productions, on peut dire qu'elles sont d'un homme qui a de l'imagination, de la grace et de l'esprit, quoique mêlé de beaucoup d'affectation dont il lui sera facile de se defaire; mais qu'elles sont supposées, et que l'auteur feroit mieux d'employer les dons qu'il a reçus de la nature et de l'éducation, à composer des ouvrages qu'il avouerait pour être les siens, puisqu'il est certainement du nombre des gens de lettres qui pourroient en produire de dignes de les honorer.

Cet ouvrage est bien imprimé ; il est accompagné de jolies vignettes ; il a aussi ce soin et cette élégance qui caractérisent les éditions données par M. Henrichs ; il est destiné à faire suite aux poésies de Clotilde. A. L. M.

MÉDECINE.

EXTRAIT d'une Dissertation ayant pour titre : Recherches sur les Maladies héréditaires, *par* J. F. *GUITARD, docteur-médecin, membre de l'ancienne Société de Médecine clinique de Bordeaux; présentée à l'Ecole de Médecine de Paris. Avec cette épigraphe :*

. . . . . *Ipsi*
Sunt causa ægrorum natorum sæpè parentes,
Cum malè dispositi coëunt, nec sanguine puro.
MARC. PALENGÉNIUS.

L'AUTEUR de cette dissertation, après avoir exposé dans une courte introduction, les difficultés que l'on rencontre, en s'occupant de ces maladies, les considère sous plusieurs rapports, dans cinq paragraphes où il traite d'une manière générale de ce genre de lésions.

Dans le premier paragraphe, l'auteur dit ce qu'on doit entendre par difformités et maladies héréditaires. Il cite un grand nombre de faits très inté-

ressants, qui prouvent la transmission des pères aux enfans, de certaines difformités, et de plusieurs de ces maladies. Il étaye son opinion de celle de plusieurs médecins distingués, tant anciens que modernes.

Dans le second paragraphe, il divise les maladies héréditaires en celles qui le sont de nécessité, qui dépendent non seulement d'un tempérament particulier, mais encore d'un virus spécifique inhérent à la substance du corps, et qui se communique par le même acte que la disposition native. « Ici, dit l'auteur, tous les élémens de la maladie « existent; la lésion radicale de tel système d'orga- « nes, et le germe qui va faire fonction de cause « occasionnelle: « ensuite, en celles qui tiennent à une disposition originelle primitive, inhérente à l'organisation, qui reste quelquefois long-temps cachée, peut même s'assoupir pendant long-temps, et ne développe ses effets que lorsque certaines causes excitantes internes ou externes, manifestent telle ou telle de ces maladies, dont le corps porte déja l'empreinte. Ces dernières ne paroissent pas à l'auteur, devoir être aussi nécessairement héréditaires que celles dont nous avons déja parlé.

Dans le troisième paragraphe, après avoit dit que la nature de ces maladies est couverte d'obscurité, il se borne à dire que les vices de conformation portent sur un organe extérieur frappé de débilité radicale; et que les maladies étendent leur influence sur les systèmes de l'économie dont les forces vitales sont notablement altérées. Ensuite, il

cherche à quelles époques de la vie, ces maladies se développent ordinairement, et montre la coïncidence de leur développement, avec la prédominance de tel ou tel système.

Dans le 4e. paragraphe, il cherche d'où peut provenir la transmission constante de ce genre d'affections. Il remarque la correspondance qui existe entre les formes extérieures du corps et la physionomie de tel ou tel tempérament, et l'état interne de l'organe dont la tournure vicieuse donne naissance à telle ou telle maladie héréditaire. Pour appuyer ce fait, il fait un grand nombre de rapprochemens très-intéressans qui démontrent que ces maladies ne sont que des tempéramens maladifs, se transmettant des pères aux enfans, avec la modification propre à donner naissance à telle ou telle maladie.

Dans le 5.e paragraphe, l'auteur demande s'il existe des moyens de prévenir ou d'éviter cette dégénération de l'espèce humaine. Il avoue que le traitement de ces maladies présente un grand nombre de difficultés. Il convient que le régime et les médicamens sont presque toujours insuffisans; qu'ils peuvent pallier, modifier ces maladies; mais qu'il est très-rare qu'on parvienne à les guérir radicalement. Il pense que les *alliances* sagement combinées, sont le moyen le plus assuré et le plus direct qu'on puisse employer pour arrêter leur progrès. « Mais, dit l'auteur, tout est encore à « faire dans ce genre d'expériences; cependant le « seul et unique espoir qui reste, est de tenter

« de couper le mal par la racine, en portant le « remède à sa source. Eh ! pourquoi la méde- « cine ne conseilleroit-elle pas à l'homme ce que « l'art vétérinaire exécute tous les jours avec tant « de succès sur les diverses espèces d'animaux ? « Craindroit il que la nature ne répondit pas à sa « voix, lorsqu'il l'interrogeroit pour lui-même ? « Osons nous laver du reproche que nous méri- « tons à cet égard, etc. « Ensuite il donne quel- ques règles de sagesse pour le choix de ces allian- ces. Cet objet est extrêmement important, et inté- resse également le philosophe, le médecin, l'homme d'état et le père de famille.

Le style de cet ouvrage est exact et précis. L'au- teur montre beaucoup d'érudition. Il ne laisse qu'une chose à regretter. C'est qu'il n'ait pas donné à sa dissertation toute l'étendue que son sujet pouvoit comporter. Mais comme il sent lui- même que ce n'est qu'un aperçu d'un ouvrage plus considérable qui reste à faire sur cet objet, on peut espérer qu'il s'en occupera dans la suite. Cet ouvrage qui manque à la médecine, et qui seroit utile à toutes les classes d'individus, pourra con- tribuer à la régénération de l'espèce humaine. Car, comme le dit l'auteur, d'après *Descartes* qu'il cite à la fin de son ouvrage, « si l'espèce humaine peut « être perfectionnée, c'est dans la médecine qu'il « faut en chercher les moyens. »

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

BERNE.

M. TRALLES, géomètre, professeur de mathématiques en cette ville, vient de recevoir de S. M. l'empereur de Russie, l'invitation d'occuper la chaire de mathématiques à l'université de Wilna, avec 5,000 roubles d'appointemens. Dans le même moment, M. Tralles a reçu la nouvelle de sa nomination à l'Académie de Berlin, avec une pension de 1,000 rixdallers. On sait que M. Tralles fut choisi, il y a cinq ans, par le gouvernement suisse, pour se concerter avec les mathématiciens françois sur la fixation des nouvelles mesures.

LONDRES.

Papier de paille.

La manufacture de papier de paille, établie, il y a quelque temps, dans le voisinage de Londres, n'existe plus; le public ayant si peu secondé les vues des entrepreneurs, ceux-ci se virent forcés

d'abandonner leur invention. Mais, d'un autre côté, on a publié dans les feuilles, que M. *Engelmann*, ancien directeur de blanchiment à Schmildeberg en Silésie, s'occupe avec ardeur et succès à propager cette invention utile.

HOLLANDE.

Société d'Agriculture d'Amsterdam.

La Société, pour l'encouragement de l'agriculture d'Amsterdam, a proposé, dans sa séance du 27 avril 1803, les deux questions suivantes; le prix sera une médaille de la valeur de 50 ducats, ou bien l'argent comptant, avec une médaille en argent. Le premier novembre 1804 est le terme de rigueur auquel les mémoires doivent être parvenus.

1. Depuis qu'on s'est aperçu qu'on pourroit tirer un plus grand fruit du terrain des dunes, et qu'il est devenu par conséquent d'une grande nécessité de connoître les vrais moyens de se servir avantageusement de ces dunes, soit pour y planter des arbres, soit pour des pâturages, soit pour y établir des champs à culture; la Société d'agriculture, dont le vrai but est de favoriser tout ce qui peut être utile à sa patrie, demande un plan bien conçu qui indique comment les plantations de bois pourront se pratiquer avantageusement sur les différentes espèces de terrains, ainsi qu'une liste contenant l'indication des arbres qu'on pourra y planter avec succès; la manière de les traiter, les dépenses et les bénéfices qui pourront résulter de ces plantations.

2. Comme il est probable qu'il y aura parmi ces dunes quelques-unes qui seront plus propres pour les pâturages et pour la culture, que pour les plantations de bois, la Société demande : Quelles sont les dunes plus favorables pour les pâturages? quel est le plan qu'on doit suivre pour la culture? quelle est la vraie manière pour les labourer? quelle espèce de bled est la plus convenable? quels sont les dépenses? et quel est le profit qu'on en pourra tirer?

Société des sciences et des arts, à Utrecht.

La Société des sciences et des arts d'Utrecht a proposé, dans sa séance du 15 juin 1803, les questions suivantes pour le premier octobre 1805. Le prix sera de la valeur de 30 ducats, ou la même somme en argent comptant. Voici les questions:

Comme les dernières observations et expériences sur l'électricité, sur la torpille et d'autres poissons semblables, ainsi que sur le galvanisme, montrent à-la-fois tant d'analogie quant à la nature, et tant de différence quant à leurs effets; la Société demande un tableau comparatif de ces forces et de ces effets, fait avec clarté, et fondé sur des expériences.

Elle propose de nouveau, pour le premier octobre 1805, la question déja proposée en 1800, concernant les maladies épidémiques, sur laquelle elle n'a reçu aucun mémoire. Voici cette question : « Quelles sont les causes pourquoi les maladies qui règnent actuellement dans les différentes saisons dans ce

pays, ne sont plus si peu compliquées qu'autrefois; la source de ces maux doit-on la chercher dans une matière contagieuse, glaireuse ou bilieuse, et quel est le meilleur moyen pour reconnoître, dès le commencement de cette maladie, quelle en est la source? » L'auteur du meilleur mémoire sur quelque branche de la chymie et son application, envoyé à la Société avant le premier octobre 1804, recevra une médaille de la valeur de 20 ducats; l'*accessit* consistera en une médaille d'argent.

On proposa, en 1802, la question suivante, pour le premier octobre 1804: « Quelles sont les causes de ce que la République batave a produit au commencement du dix-septième siècle, tant de savans et d'auteurs distingués, tant de grands poètes, ainsi que de peintres habiles et célèbres, et d'où vient que leur nombre diminua insensiblement jusqu'à nos jours; et quel est le moyen d'encourager de nouveau ces arts et les sciences? »

La Société renouvelle la question proposée en 1799, et reproduite en 1802; le prix sera le double. Les mémoires doivent être envoyés au concours avant le premier octobre 1804.

Comme les différentes opinions des médecins sur la *pathologie humorale* ont une si grande influence non-seulement sur leurs recherches dans cette matière, mais aussi sur la science, on demande un examen détaillé des questions suivantes:

1. Quelles sont les maladies et les vices particuliers des humeurs et des sucs considérés par GAUBIUS, dans ses *Institut. pathol. med.* §. 268—382,

comme *Vitia humorum absoluta*, qui se trouvent en effet dans le corps humain, et quels sont ceux qui ne sont qu'imaginaires?

2. Ces maladies naissent-elles d'une dépravation originaire et particulière des humeurs, et comment cela a-t-il lieu? Les fonctions troublées des vaisseaux et des parties solides, sont-elles principalement ou en partie les causes qui engendrent les maladies des humeurs? En cas d'affirmation, on demande quels sont les moyens de remédier à ce mal, et comment on peut constater les effets. Au cas contraire, on desire savoir comment le changement des humeurs, qu'on observe après avoir pris médecine, peut être dérivé et expliqué uniquement ou principalement par l'action de ces remèdes sur les vaisseaux et sur les parties solides.

Les mémoires doivent être écrits d'une main étrangère, et tous être munis d'une devise. Le nom de l'auteur doit être écrit lisiblement de sa propre main, et dans un billet cacheté, qui portera la même devise que le mémoire. Les mémoires peuvent être écrits en hollandois, françois, allemand (toutefois en caractères latins), en anglois et en latin. Ils doivent être envoyés, francs de port, au secrétaire de la Société, M. le professeur ROSSYN, ou à son adjoint, le docteur VAN TOULON, à Utrecht. Ces mémoires sont regardés comme une propriété de la Société, et ne pourront être imprimés nulle part.

Cette même Société vient de publier les ouvrages suivans, qui lui ont été envoyés : La continuation de la *Diatribe in Livium*, par M. NYHOFF, rec-

teur à Utrecht ; des *Observationes in Theognidem*, par E. Epkema, recteur à Enkhuyzen ; des *Observationes criticæ in auctores græcos et latinos*, par C. F. Nagel, recteur à Rommel ; *Missus quartus in Muratorium*, par C. Saxe, professeur à Utrecht.

Allemagne.

L'Université de Wurzbourg se trouve à présent dans une situation très-brillante. La grande quantité et la beauté des batimens publics, et les revenus séquestrés des couvens et autres corporations ecclésiastiques, qui sont exclusivement destinés à l'instruction publique, permettent à l'électeur de suivre à l'égard de cette université un système de largesse qui lui donne des avantages qu'aucun autre Etat de l'empire ne peut atteindre. L'ancien couvent des bénédictins de Saint-Affra a été changé en un institut d'accouchement. Les fonds destinés à l'entretien des professeurs et des établissemens publics de l'Académie, qui montoient jusqu'à présent à la somme annuelle de 50,000 florins d'Empire, ont déja été plus que doublés. Le riche hôpital de Saint-Jules, dont la dotation est très-considérable, soldera à l'avenir les professeurs de médecine. Le nombre des étudians s'accroît journellement, et égalera sous peu celui des Universités les plus célebres de l'Allemagne.

. . . . . .

Basaltes d'Eisenach.

Les montagnes d'Eisenach en Thuringe, offrent

aux amateurs de la minéralogie, une suite intéressante et très-instructive de roches basaltiques et primitives. On en trouve une notice très-détaillée dans un petit ouvrage, ayant pour titre : *Die Basalte in der Gegend von Eisenach.*

M. Gœrwitz, professeur à l'Université d'Eisenach, auteur de cet opuscule, a formé, depuis deux ans, des collections de ces roches, qui ont été très-bien accueillies en Allemagne et en Suisse. Celle des basaltes se compose de quarante morceaux, parmi lesquels on distingue unis aux basaltes, le fer magnétique, la zéolithe, la calcédoine, l'olivine, la steatite, etc. Cette collection est du prix de 12 liv. toute emballée et prête à partir ; les morceaux bien étiquetés.

M. Gœrwitz fournit, au même prix que la précédente, celle des minéraux des environs d'Eisenach. Elle est de trente quatre morceaux, dont les principaux sont l'augit ou pyroxène, la lépidolite, des calcédoines, spaths fluors, porphyres, etc.

Les personnes qui desirent cette collection, ne les paient que 20 liv.

M. Gœrwitz a en outre, en commission, des minéraux de la Moravie et de la Bohême, tels que

	£	s
Acanthicone	3	6
Plasma	1	»
Lépidolite verte	3	6
Quartz vert et grenat	1	»
Lépidolite de Roczna	3	6
Lépidolite et Quartz	3	12

	£	s
Lépidolite en sable	1	»
Schorl lépidolite	3	12
Alumine pure	»	16
Magnésie pure de Moravie (1)	2	13
Cyanite	1	»
Mandelstein et Augit	1	»
Schorl blanc	3	12
Basalte nageant sur l'eau	1	»

Augit ou Pyroxène en morceaux, prix d'1* à 6*.

On peut adresser les lettres à M. le professeur Gœrwitz, à Eisenach, ou à MM. Joseph Waternau et compagnie, à Cambray, département du Nord. On est prié de joindre une lettre de change, du montant de la demande, soit sur Rheims, soit sur une ville d'Allemagne.

Monarchie Prussienne.

Dans la séance du 3 août 1803, de l'*Académie des Sciences utiles* à Erfurt, on a lu un mémoire de M. Jugler, médecin à Lurhow, dans le duché de Lunebourg, qui contient des observations sur la partie copte ou ægyptienne vulgaire de l'inscription de Rosette, qu'il faut, selon lui, lire de gauche à droite.

Berlin.

M. Nicolaï, membre de l'Académie de Berlin, vient de présenter à cette Société un mémoire sur une maladie singulière qu'il vient d'essuyer, et dont

(1) Selon Werner. Voyez Emmerling's mineralogie, t. IV, p. 527.

voici quelques symptômes. A la suite de grands chagrins qui avoient affecté son esprit, M. Nicolaï vit un jour sa femme entrer chez lui avec un homme mort depuis longtemps. Surpris de cette apparition, il demanda à sa femme si elle voyoit quelque chose: elle répondit qu'elle ne voyoit rien. Le mort disparut au bout de quelques minutes, et reparut ensuite; d'abord silencieusement, puis avec bruit, causant, répondant, interrogeant, le plus gaiement du monde. Bientôt le nombre des revenans augmenta; M. Nicolaï en fut assiégé jour et nuit, jusqu'au moment où il se fit appliquer les sangsues à la tête, et les apparitions cessèrent avec la surabondance de sang.

Bibliothèques.

Les exemplaires doubles de la bibliothèque de feu le prince HENRI de Prusse, qui a été réunie à la grande bibliotheque royale de Berlin, ont été donnés par S. M. à la biblothéque du gymnase françois. La sœur de feu le conseiller intime des finances, ROSE, à Berlin, a donné en partie la bibliothèque de son frère au gymnase de Frédéric à Berlin, et en partie surtout les livres françois, au gymnase françois de cette même ville. Cette dernière bibliothéque consiste actuellement en 4576 volumes.

M. *Théophile-Ernest* SCHMID, prédicateur à la maison des Orphelins, dite de Fréderic, à Berlin, possesseur d'une tres-belle bibliothéque, a destiné à la grande bibliothéque royale, ceux de ses livres qu'elle ne possède pas encore; cette offre généreuse

généreuse lui a valu la grande médaille d'or de l'académie, du poids de 44 ducats. On s'occupe maintenant à choisir parmi ces livres, ceux qui manquent à la bibliothéque royale, dont il avoit rédigé en partie le catalogue sous le règne de Guillaume III. La bibliothéque de M. Schmid est surtout riche en éditions précieuses et rares des classiques romains. Au reste il a acheté, dès l'âge de 17 ans, (maintenant il en a 77) tout ce qui a paru de bon dans les différentes branches de sciences. Il possède, entre autres, une collection de plus de 400 volumes de livres de cantiques spirituels.

Jardin botanique de Berlin.

Le professeur de botanique à Berlin, *Charles-Louis* WILDENOW, s'est occupé à faire, depuis le mois de juillet 1801, des arrangemens et des changemens très-avantageux et utiles dans le jardin botanique royal; en voici les principaux : 1. Il a fait ôter toutes les haies, les broussailles et autres sortes de bois semblables; enfin tout ce qui tenoit à la manière frnaçoise de construire des jardins. 2°. Le jardin qui contient avec la cour et les bâtimens, la valeur de 26 arpens a maintenant, au milieu, un étang oval; un autre, de forme oblongue, a été pratiqué dans la partie du derrière; on a encore creusé, des deux côtés du jardin, des fossés pour laisser écouler l'eau; ces étangs et ces fossés sont destinés pour y cultiver des plantes aquatiques; on a assigné, de plus, de petits carrés d'environ une

toise à celles de ces plantes qui se reproduisent facilement, pour qu'elles n'empêchent l'accroissement des autres. 3.° On a construit sept serres qui sont déja remplies de végétaux; chacune de ces serres contient un thermomètre pour indiquer les degrés de la chaleur convenable aux plantes. Une de ces serres est remarquable quant à sa structure; car elle peut être abattue en été; les plantes de l'Europe méridionale, de l'Afrique septentrionale, des contrées tempérées de l'Asie, ainsi que celles de la Caroline et de la Floride, y sont cultivées en pleine terre et non pas dans des pots. Un très-haut palmier, une *magnolia grandiflora* de la hauteur de 22 pieds, et d'autres arbres aussi rares embellissent cette serre. On a eu encore soin d'établir plusieurs petites couches de fumier destinées à d'autres plantes exotiques. Les amateurs de la botanique peuvent se procurer la plupart de ces végétaux pour un prix très-modique. 4.° Tout le jardin enfin est arrangé dans le goût anglois; on a assigné à chaque plante le sol, l'exposition, la place convenable. C'est ainsi qu'on a eu soin de planter au milieu des pierres et à l'ombre les plantes qui ne croissent que sur les Alpes; les végétaux qui viennent dans les forêts, se trouvent au pied des arbres, etc. 5.° Le nombre des espèces cultivées dans ce jardin monte à plus de 5000, parmi lesquels on distingue la *strelitzia reginæ*, *sarracenia purpurea*, *hedysarum gyrans*, *rhododendron caucasicum*, *azalea pontica*, *parkinsonia aculeata*, etc., et beaucoup d'espèces d'*erica*, de *protea*, et d'autres végétaux rares.

Prix proposés par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse, pour les années 1804, 1805 *et* 1806.

L'Académie royale des sciences et belles-lettres a tenu, le jeudi 4 août 1803, son assemblée publique, destinée à célébrer l'anniversaire de la naissance du roi.

Déclaration de la classe de physique, au sujet des pièces pour le prix, cocernant la question qu'elle a proposée sur l'action de l'électricité sur les matières qui fermentent.

Il n'est entré sur cette question que deux pièces, dont la première est exclue du concours, parce qu'elle porte le nom de son auteur : ce qui est contre nos règles.

Le prix a été adjugé à la seconde, qui a pour épigraphe : *In magnis voluisse sat est*, par les raisons suivantes :

1.° Parce que son auteur a prouvé par des expériences que l'électricité agit très-fortement sur les matières qui sont en fermentation ;

2.° Parce qu'il fait des applications heureuses de sa théorie à la pratique, et qu'en général sa manière de traiter ce sujet, ainsi que sa methode, font honneur à ses connoissances physiques, et décèlent en même-temps l'esprit d'un philosophe. Malgré cela, il n'a point résolu le problème dans toute son étendue ; il est surtout à regretter qu'il n'ait pas appliqué ses expériences à la double sorte d'élec-

tricité et ne se soit pas servi du galvanisme. C'est de quoi on l'avertit en lui décernant le prix, et en l'exhortant, de la part de l'Académie, à suppléer à ces défauts.

Il s'est trouvé après l'ouverture du billet cacheté, que la pièce avoit pour auteur M. Ernest-Frédéric WREDE, professeur au gymnase de Frédéric-Guillaume à Berlin.

La classe de philosophie spéculative, avoit proposé, pour l'année 1803, la question suivante:

L'appréciation morale de l'action peut-elle entrer en considération, quand il s'agit d'établir et d'appliquer une loi pénale ? et, si elle y entre, jusqu'à quel point peut-elle y entrer?

Dix-sept mémoires sont arrivés avant le terme fixé pour la clôture du concours, et, quoique la classe ne soit absolument satisfaite par aucune de ces pièces, elle n'a cependant pas voulu renvoyer le prix, pour ne pas laisser sans récompense les efforts et les travaux des contendans : elle adjuge donc le prix à la pièce qui porte pour devise : *Omni ratione colenda et retinenda justitia est, tum ipsa propter sese : nam aliter justitia non esset ; tum propter amplificationem honoris et gloriæ. Cicero.* Et l'accessit à la pièce qui porte pour devise : *Diis proximus ille est, Quem ratio, non ira monet, qui facta rependens Consilio punire potest. Claudianus ;* et à celle qui porte pour devise : *Non omnia vi ac minis cogenda. Cicero.* Quatre mémoires portant pour devise 1.° *Optimus ille est, Qui minimis urgetur ;* 2.° *Justitia unicuique suum tribuit. Cicero ;* 3.° *Res-*

pice mores ; 4.° *In magnis voluisse sat est.*, étant arrivés après le premier mai, terme fixé pour la clôture du concours, il est permis aux auteurs de les retirer s'ils le jugent à propos ; les autres sont devenus la propriété de l'Académie, ainsi qu'il est généralement d'usage. La première des pieces exclues au concours, parce qu'elles sont arrivées trop tard, pièce dont la devise est : *Optimus ille est, etc.*, est, à la vérité, arrivée en partie à temps, ayant été partagée en deux envois, dont le second n'est arrivé que le 17 mai. L'Académie ne croit point devoir autoriser cette manière de se soustraire à la loi ; mais elle regrette bien sincèrement que la pièce portant pour devise *In magnis voluisse sat est*, soit arrivée trop tard.

La pièce ayant pour épigraphe : *Omni ratione colenda, etc.* qui a remporté le prix, a pour auteur M. Frédéric Auguste BOYSEN, pasteur du château à Quedlinbourg.

Le classe de physique propose pour l'année 1805 le question de prix suivante :

« La loi aérostatique de MARIOTTE porte : toutes les circonstances étant d'ailleurs égales, l'élasticité d'une masse aérienne atmosphérique suit la raison directe de sa densité, et cette loi s'est toujours confirmée ; au moins elle s'appliquera indubitablement à tous les cas qui peuvent se présenter à notre observation.

« Cependant cette loi a besoin d'un nouvel examen qui n'a pas encore été tenté. Toutes les expériences qui jusqu'ici nous ont convaincus de sa vé-

rité, n'ont été faites que sur l'air atmosphérique. Mais comme actuellement nous savons que non-seulement, outre cet air, il existe une multitude d'autres fluides élastiques, mais que cet air même, surtout dans les régions inférieures de l'atmosphère, consiste dans un mélange très-variable de fluides pareils, il n'est désormais rien moins qu'indifférent, ni pour la théorie, ni pour son application, de pouvoir décider si la susdite loi conserve sa validité à l'égard de tous les fluides élastiques quelconques.

« C'est ce qui engage notre Académie royale des sciences à inviter tous les scrutateurs de la nature à l'examen et à la discussion de la question suivante :

Si la loi de Mariotte est une loi universelle pour toutes les fluidités élastiques, ou si elle se borne seulement à l'air atmosphérique.

« Il s'entend de soi-même que la réponse à cette question ne sauroit devenir décisive par la simple voie de la spéculation, qui ne conduit finalement que dans le vide, mais doit se fonder sur des choses de fait ou des expériences; par cette même raison, l'Académie ne s'attend, ni ne peut s'attendre à une solution absolue, et se contentera d'une solution hypothétique de son problème. Le point capital dépendra de l'invention d'un apparat, moyennant lequel on puisse soumettre toutes les espèces d'air quelconques, jusqu'à des limites de leur condensation et de leur raréfaction convenables au but qu'on se propose, à des expériences convenables. L'Aca-

démie espère de plus, que les concurrens pour le prix dirigeront leurs essais sur quelques-unes des plus remarquables espèces d'air, et sur quelques-uns de leurs mélanges. Elle leur recommande, dans ce dessein, de tourner leurs recherches sur les quatre espèces suivantes: 1.° sur le gaz oxygène; 2.° le gaz hydrogène; 3.° le gaz carbonique; 4.° le gaz azote. »

Problème pour le prix du legs de M. ELLER, *(pour la même année* 1805.)

« Quelle est cette maladie si fréquente parmi les bêtes à cornes, qui, en allemand, est appelée *miltz-brand*, *sommer-seuche* et *knoten-krankheit;* en françois, *mal au butin*, *charbon blanc et noir* et *avant-cœur;* en latin, *anticardium*, *et licnitis phlegmonoïdes* ou *phlegmonodes?* D'où prend-elle son origine? par quels signes se fait-elle connoître? et quels sont les moyens de la guérir?

Le prix pour chacune de ces deux questions, est une médaille d'or du poids de 50 ducats, ou ces 50 ducats en espèce.

Question pour le prix à distribuer du legs de M. COTHENIUS, *en* 1805.

« On ne sauroit certainement disconvenir que les poumons ne soient la partie du corps humain la plus indispensablement nécessaire pour la conservation de la vie; leur action commence avec notre entrée dans le monde, et continue jour et nuit, sans in-

éruption, jusqu'à notre mort. Mais, d'un autre côté, quoiqu'absolument nécessaires au maintien de la vie et de la santé, ils n'en sont pas moins susceptibles de lésions qui engendrent les maladies les plus dangereuses.

« L'Académie royale, se croyant convaincue que la structure des poumons n'est pas aussi exactement connue qu'on desireroit qu'elle le fût, tant pour la théorie que pour la pratique, propose dans ce but les questions suivantes.

« Comme les poumons consistent dans une trachée-artère cartilagineuse, et dans un tissu cellulaire, auxquels conduisent et aboutissent des vaisseaux lymphatiques, des artères bronchiales, des veines et des nerfs; et comme, outre cela, l'artère et les veines pulmonaires font passer par les poumons toute la masse sanguine, on demande :

1.° Comment et où finit la trachée-artère cartilagineuse? Est-ce qu'elle passe dans le tissu cellulaire même des poumons, et se transforme ainsi en ce tissu? ou bien, la trachée-artère cartilagineuse a-t-elle des bornes fixes? et demeure-t-elle toujours, jusque dans sa plus petite division, un être cartilagineux? et se termine-t-elle comme tel dans le tissu cellulaire qui l'enveloppe?

2.° Les vaisseaux bronchiaux appartiennent-ils uniquement à la trachée-artère cartilagineuse, ou tout-à-la-fois aussi au tissu cellulaire des poumons? C'est demander en d'autres termes, si ces vaisseaux bronchiaux alimentent la trachée-artère toute seule, ou s'ils alimentent en même temps le tissu cellulaire.

3.° Comment se termine l'artère pulmonaire dans les poumons? Ne fait-elle que conduire le sang, avec l'aide du tissu cellulaire, à travers le poumon entier, pour le transmettre aussitôt dans les veines des poumons? ou bien, exhale t-elle sur ce chemin dans le tissu cellulaire des poumons, un fluide qui, pendant l'expiration, s'écoule par la trachée-artère; ou distille t-elle dans le même temps un fluide sur la face extérieure des poumons?

4.° Comment naissent les veines pulmonaires? Sortent-elles des artères mêmes, ou prennent-elles, en partie, des vaisseaux absorbans, leur origine de la trachée-artère et du tissu cellulaire ou de la face extérieure des poumons?

5.° Comment finissent les nerfs de la huitième paire, et ceux du nerf intercostal? Ceux de la huitième paire *(plexus bronchialis)* aboutissent-ils seulement à la trachée-artère, ou entrent-ils aussi dans le tissu cellulaire des poumons? La huitième paire *(plexus bronchialis)* se lie-t-elle aussi avec les branches que le nerf intercostal *(nervi cardiaci)* envoie dans les vaisseaux les plus fins des poumons?

« L'Académie royale, intimement convaincue de la haute importance de cette question pour la médecine, tant théorique que pratique, souhaite fort d'en recevoir une solution satisfaisante à tous ces égards. C'est pourquoi elle fixe un terme de deux ans à ceux qui voudront concourir pour ce prix, lequel consistera en une médaille d'or du poids de 80 ducats, ou bien en ces 80 ducats en espèce. Elle s'attend de plus que cette solution sera fondée sur

des expériences, et confirmée par le microscope. »

Feu M. de Milozewski, ancien officier d'infanterie à Copenick, après s'être retiré du service, a légué à l'Académie un fonds inaliénable de mille écus, dont les revenus sont destinés à un prix extraordinaire de philosophie spéculative, que cette donation met l'Académie en état de proposer tous les quatre ans, et qui le sera constamment à deux ans d'intervalle de prix ordinaire. La classe de philosophie spéculative proposera donc dorénavant un prix tous les deux ans; son prix ordinaire au terme accoutumé, et deux ans après, le prix extraordinaire provenant des revenus du legs de feu M. de Milozewski.

Plus il est rare que dans un siècle où l'on affecte peut-être un peu trop de déprimer la philosophie spéculative, quelqu'un, et surtout un ancien militaire, fasse un établissement pour en favoriser l'avancement; plus l'Académie doit de reconnoissance à M. de Milozewski, et plus elle doit être jalouse de remplir de son mieux les intentions du testateur, qui paroit avoir surtout eu en vue les progrès de cette partie de la philosophie spéculative qui s'occupe des premiers principes de connoissances humaines.

En conséquence, la classe de philosophie propose pour premier sujet du prix extraordinaire qu'elle décernera en 1805, la question suivante :

Déterminer avec précision la nature de l'analyse et de la méthode analytique, en philosophie; rechercher s'il est des moyens d'en assurer et d'en

faciliter l'usage, et détailler ces moyens, s'il y en a?

Le prix est, comme à l'ordinaire, une médaille d'or du poids de 50 ducats; le terme de rigueur est le premier mai 1805.

La classe de mathématiques continue à proposer avec *un prix triple*, pour l'année 1805, la question suivante:

Comme, malgré les travaux des plus habiles astronomes, il reste encore plusieurs points à éclaircir relativement à la variation de l'obliquité de l'écliptique, l'Académie invite les savans à s'occuper de nouveau de cet objet, et couronnera le mémoire qui contiendra les recherches les plus intéressantes et les éclaircissemens les plus importans sur cette matière?

Pour répandre un plus grand jour sur ses intentions, elle invite les savans à faire attention aux observations suivantes.

Pour ce qui regarde les *observations* de l'obliquité de l'écliptique, les astronomes paroissent différer encore beaucoup à cet égard. L'Académie desire qu'on discute avec soin ces observations, et qu'on s'occupe en particulier de cette question: *Jusqu'à quel point on peut faire entrer en ligne de compte les observations anciennes avec quelqu'avantage, et jusqu'à quelle époque on doit remonter?*

Pour ce qui regarde la *théorie*, un des élémens les plus importans étant la détermination de la masse des planètes perturbatrices, et surtout celle de Vénus, l'Académie desire qu'on fonde cette détermi-

nation sur des principes indépendans des observations de l'obliquité de l'écliptique, afin d'éviter un cercle logique dans lequel on est tombé plus d'une fois ; qu'on examine en particulier, comment la détermination de la masse de Vénus peut se déduire de la considération du mouvement des nœuds, malgré les difficultés que présente la mobilité de l'écliptique ; comment une masse de Vénus plus petite que celle qu'a trouvée M. de la Grange, peut se concilier avec le mouvement de l'apogée du soleil, tandis que le contraire paroît résulter des formules de ce grand géomètre, et jusqu'à quel point les observations de M. Herschel, sur les satellites d'Uranus, sont suffisantes pour déterminer la masse de cette planète.

L'application de la solution générale du problème deviendroit plus utile si on ne négligeoit aucune planète, par la comparaison que l'on feroit des équations résultantes avec celles que M. de la Grange a tirées de sa solution. Et ici se présenteroit la question qu'il a mise en avant : *Si, quelles que soient les masses des planètes, pourvu qu'elles soient réelles, les équations auront toujours des racines réelles et inégales ?*

Quant à la détermination des valeurs moyennes, des *maxima* et *minima* des périodes des variations, etc., si l'on trouve quelque méthode directe pour les déterminer, il seroit nécessaire que l'auteur entrât dans un détail rigoureux, vu l'extrême complication des expressions analytiques ; si on ne les détermine que par des tâtonnemens, il seroit né-

cessaire que l'auteur prouvât du moins *à posteriori*, que les résultats trouvés sont à l'abri de tout doute.

L'Académie est bien éloignée d'exiger qu'on satisfasse, d'une manière pleine et complète, à toutes ces questions ; elle couronnera, sans hésiter, la pièce qui contiendra des résultats nouveaux et satisfaisans sur quelques points d'une matière aussi difficile ; elle n'a donné autant d'étendue à la question que pour ouvrir un champ plus vaste aux recherches des géomètres et des astronomes.

La classe des belles-lettres continue à faire la déclaration suivante :

« Sur la question proposée par elle, concernant les Goths et le gothicisme, il n'est entré, dans le cours de quatre années, que deux pièces ; l'une en françois avec la devise : *Imitamini certè Gothos*, etc. ; l'autre en allemand avec l'épigraphe : *Gens inclyta Gothi*, etc. Quoiqu'on ne puisse point leur contester du mérite, elles n'ont cependant pas paru entièrement satisfaisantes, ni fournir une solution assez complète. Dans l'espérance de l'obtenir, il a été résolu de donner à cette question si intéressante une nouvelle forme, propre à l'exprimer avec justesse et avec précision. Et la voici :

« Comme il s'agit principalement de déterminer l'état où se trouvoient les arts de la parole et les arts du dessin pendant le moyen âge, la question se divise en trois parties.

I. « Les peuples du Nord, les Goths, les Vandales, les Longobards, les Francs, les Bourguignons, les Anglo-Saxons, et les autres, tous ceux,

en un mot, qui ont partagé entre eux l'empire d'Occident, y ont-ils apporté, de leurs terres natales, quelque chose que l'on puisse regarder comme leur appartenant en propre, en fait de science et d'art? Ou plutôt ne peut-on pas prouver que la culture de l'esprit en tout genre ne commença chez eux, que par leur double communication avec les provinces occupées par les anciens habitans romains, d'abord, comme limitrophes, et dans la suite comme conquérans et maîtres de ces mêmes provinces.

II. « Peut-on donc, avec raison, dans les arts de la parole et dans les arts du dessin, attribuer à ces peuples septentrionaux un style particulier, et qui ne soit qu'à eux? Ou bien les phénomènes que le moyen âge nous offre dans ces deux arts, ne sont-ils autre chose que des modifications de l'ancien goût grec transmis aux Romains; modifications produites après la chûte de l'empire de Rome, par les nouvelles situations politiques, religieuses et morales auxquelles toutes ces contrées furent soumises.

III. « Et dans cette dernière supposition,

1.° « Quelles sont les marques caractéristiques des productions du moyen âge, relativement aux arts de la parole, aussi bien qu'à ceux du dessin?

2.° « Dans quel ordre historique se rangent-elles à la suite les unes des autres?

3.° « Quelle est l'influence qu'a exercée la culture des belles-lettres et des arts des Arabes sur celle qui a eu vogue dans l'Europe occidentale? par quel chemin le goût arabe s'y est-il introduit?

et quels sont les caractères distinctifs des ouvrages qui ont paru après l'époque de son introduction? »

Le prix sera double et se distribuera en 1804.

On invite les savans de tous pays, excepté les membres ordinaires de l'Académie, à travailler sur ces questions. Le prix, qui consiste en une médaille d'or du poids de 50 ducats, sera donné à ceux qui, au jugement de l'Académie, auront le mieux réussi. Les pièces écrites d'un caractère lisible seront adressées, franches de port, au secrétaire perpétuel de l'Académie. Celles qui n'auront point mérité le prix au jugement de l'Académie, ne pouvant être rendues aux auteurs, mais devant être déposées en original dans les archives de l'Académie, tous ceux qui enverront des mémoires au concours sont invités à en tirer copie avant de les remettre.

Le terme pour les recevoir est fixé au premier mai des années indiquées ci-dessus; après quoi on n'en recevra absolument aucun, quelque raison de retardement qui puisse être alléguée en sa faveur.

AUTRICHE.

Les objets d'art dont le prince ESTERHASI a fait acquisition à Paris et à Londres, sont arrivés à Vienne dans les premiers jours du mois de septembre dernier. Les droits d'entrée qu'il a été obligé de payer à la douane d'Autriche, s'élèvent à environ trente mille francs.

Académie Josephine de Médecine.

L'Académie Josephine de médecine et de chirur-

gie à Vienne, a proposé pour l'année 1804, les trois questions suivantes, dont les deux dernières sont proposées par extraordinaire :

1. Une médaille d'or de la valeur de 160 florins sera décernée à l'auteur du meilleur *Traité sur les commotions de la tête, de la poitrine et du bas-ventre*, ainsi que la méthode de leur guérison ; conformément à la volonté du fondateur de ce prix, M. Brendelde de Strasbourg, médecin en chef des armées de S. M. I., les indigènes seuls des états de l'Autriche pourront concourir.

2. Un prix extraordinaiee de la valeur de 200 florins sera décerné à celui qui résoudra les questions suivantes : *Quelles sont les maladies plus ou moins promptement mortelles de la vessie et à l'urètre (abstraction faite des calculs de la vessie) auxquelles sont exposés les vieillards? Quelles sont les causes qui produisent ces maladies? Quels sont les phénomènes qui l'accompagnent et quelle est la manière dont ils diffèrent les uns des autres, principalement de la pierre; enfin quelle est la véritable manière de guérir chaque maladie de la vessie et de l'urètre.*

3. L'Académie répète la question proposée l'année passée, le prix sera de 200 florins; c'est la question suivante : En quoi consiste le mal connu sous le nom de *Clochement volontaire des enfans?* et y a-t-il moyen de remédier à ce mal? Quels sont les moyens et la manière du traitement. Les étrangers qui ont l'intention de concourir pour la solution de ces deux dernières questions, sont priés d'envoyer leurs mémoires francs de port, à la direction

rection de l'Académie avant le 31 décembre 1804; les mémoires pourront être écrits en latin, allemand, françois ou italien. Le programme que l'Académie a publié donne encore d'autres détails plus circonstanciés sur ces diverses guérisons, et sur quelques points auxquels l'Académie veut qu'on ait égard.

TRANSYLVANIE.

Bibliothéque d'Hermannstadt.

Des lettres d'Hermannstadt, capitale de la Transylvanie, donnent les détails suivans sur le testament du baron *Samuel* DE BRUCKENTHAL; quant au *majorat* que le même a fondé par ce testament, on attend encore la confirmation royale.

Le testateur a nommé pour son légataire universel, le jeune baron *Joseph-Charles* DE BRUCKENTHAL. Les biens resteront toujours réunis comme majorat, pour que le possesseur soit toujours en état de soigner la bibliothéque et de l'augmenter ainsi que le cabinet des médailles, des tableaux et celui des armes; tous ces cabinets seront ouverts pour l'instruction et l'usage du public. Le premier possesseur du majorat sera tenu de prélever dans un espace de temps déterminé, et sur les revenus des biens qui lui sont légués, un capital de 36000 florins dont les interêts seront employés spécialement et pour toujours aux appointemens d'un habile bibliothécaire et inspecteur, ainsi que pour l'entretien et la conservation de ces objets. Ces

collections remplissent aujourd'hui onze grandes salles de la maison Bruckenthal. Le testateur a légué au gymnase luthérien de Hermannstadt, 8000 florins. On espère que ce legs contribuera beaucoup à la splendeur de ce gymnase.

Pologne autrichienne.

Le comte *Félix-Antoine* Delos a fondé, le 20 mai 1802, pour l'encouragement des jeunes gens, deux prix annuels, chacun de 50 florins de Pologne, l'un pour l'écolier du gymnase qui se distinguera le plus par son amour pour le travail, ses mœurs et ses heureuses dispositions, mais qui ne seroit pas favorisé par la fortune; l'autre prix est destiné pour un sujet pareil, de l'école normale de Lemberg.

Suède.

Universités.

Il n'y a peut-être pas d'Universités qui possèdent des états aussi exacts sur les étudians que celles de Suéde. Voici un extrait des registres des trois Universités, Upsala, Abo et Lund, sur le semestre d'automne de l'an 1802. Ces registres indiquent l'âge, l'état, et autres objets relatifs aux étudians.

Semestre d'automne 1802.

Age des étudians.	*Noms des Universités.*		
	Upsale.	Åbo.	Lund.
De l'âge de 15 ans.....	60	5	39
Entre 15—20.....	258	166	168

	Upsale.	Åbo.	Lund.
De 20 à 25	414	263	124
De 25 à 30	142	53	79
De 30 à 35	24	16	4
De 35 à 40	8	3	2
Plus âgés que 40 ans	8	3	1
En tout	914	509	417

Etat des étudians.

Nobles	50	21	14
Fils de prédicateurs	297	161	130
Fils de bourgeois	135	88	80
Fils de cultivateurs	140	104	92
Appartenant au civil	252	100	73
Appartenant au militaire	40	35	28

Détails relatifs à d'autres rapports dans lesquels se trouvent les étudians.

Se sont fait inscrire	105	39	55
Sont morts	4	3	4
Ont reçu des certificats de capacité pour leur servir dans les administrations supérieures	17	25	5
Ont reçu des certificats sur leur conduite	35	43	31
Ont été promus à des degrés académiques	61	»	27
Jouissent d'une bourse royale	43	44	23
Jouissent d'une bourse particuliere	108	19	11
Etrangers	5	12	»
Sont restés à l'Université au-delà du temps ordinaire	484	253	189
Se sont absentés pendant deux ans.	430	256	228

	Upsale.	Åbo.	Lund.
Ont fait leurs études sans avoir d'instituteurs.....	818	487	363
Ont eu des instituteurs particuliers.	99	22	52
Ont étudié la théologie.....	133	142	128
Ont étudié la jurisprudence.....	104	85	96
——— la médecine.....	70	14	16
——— la philosophie.....	321	147	54
Sans s'être destinés à une carrière déterminée.....	286	121	123
Ont eu leur ménage.....	78	111	11
Etoient en pension chez d'autres personnes.....	406	142	178
Sont restés pendant les vacances...	229	100	52

RUSSIE.

SAINT-PÉTERSBOURG.

L'empereur a accordé à la direction en chef des écoles, outre la maison dans laquelle elle tient ses séances, un revenu annuel de 25590 roubles, pour l'établissement et l'entretien de sa chancellerie et de ses bureaux.

Outre cette somme, les frais qu'entraînent les chancelleries des curateurs des six universités, s'élèvent à 22000 roubles par an.

L'empereur vient d'acheter, à Vienne, trois appareils de chirurgie, dont chacun coûte 6800 roubles, il en a fait présent à l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg et aux universités de Dorpat et de Wilna. Le conseiller d'Etat, chevalier OSEREZKOWSKY, membre de la direction en chef des éco-

les, publie un ouvrage périodique sur les progrès des lumières parmi le peuple : ce journal contiendra principalement les arrêtés pris par le conseil dont il est membre; il n'en a paru jusqu'ici que deux cahiers dont voici le contenu principal : — Principes préliminaires sur l'instruction publique; — Diplôme de fondation de l'université de Dorpat; — Actes de confirmation de l'université de Wilna; — Plan de la Société littéraire-pratique de Riga, fondée par le curé BERGMANN; — Réglemens et statuts de l'université de Wilna, — Etat des dépenses faites pour l'instruction publique; — Lettres de M. DEMIDOFF à l'empereur et au ministre de l'instruction, relativement à la donation faite à l'université de Moscou; — Présens de la part du prince URUSSOFF; — Notice sur l'ouvrage de M. BRANDS, sur l'état actuel de l'université de Gottingue, etc., etc.

Musique.

Le musicien POULLEAU, à Moscou, vient d'inventer un nouvel instrument, auquel il a donné le nom de *Orchestrino*. On le joue comme un clavecin; cet instrument imite le violon, la basse, le violoncelle, la viole d'amour ainsi que les orgues. L'inventeur, par une étude de quatorze ans, s'est tellement perfectionné sur cet instrument, qu'il sait y exprimer avec beaucoup d'art toutes les nuances de la musique.

ITALIE.

GÊNES.

L'abbé *Gaspard* ODERICO, ci-devant historiographe de la république, et l'un des plus savans antiquaires de l'Europe, est mort dans le courant du mois de décembre dernier.

ROME.

Extrait d'une lettre de M. Fernow.

Rome s'occupe avec la plus grande activité à réparer ses pertes. Le pape ne néglige rien pour l'embellir et pour encourager les arts; on a commencé, il y a quinze jours, à creuser autour de l'arc de triomphe de Sevère, qui est enterré presqu'à moitié de sa hauteur. On y emploie tous les jours cinquante forçats qu'on a fait venir de Civita-Vecchia et d'Ostie. Ce travail avoit déja été entrepris plusieurs fois depuis trois siècles, mais les fouilles avoient toujours été comblées de nouveau; ce qui ne pourra plus arriver, parce qu'on entoure les travaux d'un parapet, comme celui de la colonne trajane. On creusera de même autour de quelques autres ruines, et surtout auprès des colonnes du temple de *Jupiter-Stator*, qui sont aux deux tiers enterrées. On s'occupe, dès-à-présent, à dégager la pyramide de Cestius des broussailles qui l'offusquent depuis quelques années, et dont les racines commençoient à en ébranler les pierres. Les fouilles continuent

toujours à Ostie ; elles se font à présent sur le terrein qu'occupoit la ville ancienne : on a découvert les fondemens de plusieurs maisons et de quelques temples, dont on fait lever le plan par l'architecte Balestra, le même qui a suivi l'expédition du lord Elgin en Grèce. On espère que cette découverte donnera des notions nouvelles sur la manière de bâtir et sur l'économie domestique des anciens.

On prépare au Vatican des appartemens pour recevoir ce qu'on trouvera de plus curieux dans les fouilles d'Ostie. On y fait aussi d'autres arrangemens, et l'on s'occupe à placer les statues du Belvedère. On espère que le pape fera l'acquisition du *Faune endormi*, qui faisoit partie de la collection Barberine, et qui appartient maintenant au sculpteur Paccetti.

La science des antiquités est aussi cultivée à Rome avec beaucoup de zèle. On vient d'y donner une nouvelle édition de la *Roma antica de Venuti*, avec des supplémens et des notes de *Philippe* VISCONTI, frère du célèbre antiquaire de ce nom établi en France. Le savant ZOEGA travaille toujours à son catalogue de tous les manuscrits cophtes qui se trouvent dans la bibliothèque du cardinal Borgia. Il s'occupe aussi depuis plusieurs années de recherches sur la topographie de l'ancienne Rome, et l'on croit qu'il en resultera des lumières intéressantes pour ceux qui s'occupent d'antiquités.

MILAN.

Nous apprenons de Florence que le Premier Consul a fait payer à M. *Félix* FONTANA, la somme de 42,000 fr. à compte pour les préparations anatomiques en cire dont il a été chargé par le Premier Consul lui-même, et les paiemens seront continués jusqu'à la fin du travail.

Vendredi dernier, on a représenté avec succès la tragédie de *Socrate*, premier ouvrage d'un jeune homme de Brescia, nommé *Louis* SCÉVOLA, ouvrage d'autant plus étonnant que le sujet étoit plus difficile à traiter, et qu'il a été l'écueil de plusieurs auteurs célèbres, et notamment de Voltaire.

PORTUGAL.

LISBONNE.

L'observatoire de Coïmbre, muni d'une riche collection d'instrumens, organisé d'après un plan nouveau et approuvé par le prince régent, est ouvert depuis le commencement de ce mois.

La vaccine réussit dans nos écoles de médecine; et les soupes à la Rumford commencent à s'introduire dans nos établissemens de bienfaisance.

TÉNÉRIFFE.

Des lettres de *Santa-Cruz* de Ténériffe, en date du 25 octobre, écrites par le docteur TILESIUS, savant embarqué en qualité de naturaliste sur l'es-

cadre russe, contiennent quelques détails curieux que voici :

Ce voyageur avoit parcouru la campagne de l'île et visité le pré, sans néanmoins avoir pu parvenir au faite, la montagne étant déja couverte de glaçons depuis la moitié de sa hauteur jusqu'à son sommet.

Le docteur dit avoir fait d'étonnantes découvertes. Il s'est assuré, par exemple, que des objets pris jusqu'ici pour des végétaux, parce qu'on ne les avoit vus que dans l'état de dessication, étoient des animaux.

Il avoit examiné plusieurs des momies que l'on trouve dans les grottes des îles Canaries. On sait que l'art d'embaumer étoit pratiqué par les *Quanzes* ou *Guanches*, anciens peuples des Canaries, que quelques savans croient avoir été un reste des anciens *Atlantes*. Ces momies sont enveloppées dans des peaux de moutons.

Le docteur Tilesius parle aussi d'un monument antique dont il a pris le dessin et copié l'inscription. Il espère que l'on pourra en tirer d'utiles renseignemens pour l'histoire du pays. Ce monument offre deux figures de *Guanches* sous leur ancien costume. Ils tiennent dans la main un fémur, sont couronnés de fleurs et vêtus de peaux d'animaux.

FRANCE.

AVIGNON.

Au C. MILLIN, rédacteur du Magasin Encyclopédique.

Je crois vous avoir parlé de la découverte récente de Roubion, près de Cavaillon; c'étoit un magasin de verres, représentant parfaitement pour le volume et pour la forme, un cornet de trictrac. J'en ai deux, ils ont conservé une odeur d'aromate. Les coins d'une pierre verdâtre, tirant sur le noir, quelques-uns mêmes de pierre de jade, sont assez communs à Saint-Paul, à Courteron, à Laudun et dans nos environs; mon seul petit cabinet en présente une vingtaine, dont les plus grands ne vont pas au-delà de deux pouces. La ville d'Apt est remarquable par les mosaïques et les médailles qu'on y trouve en grand nombre; celles-ci sont presque toujours peu conservées, la terre étant d'une qualité à les ronger. . . . . C.....

STRASBOURG.

Au même.

Je viens, Monsieur, vous communiquer quelques réflexions sur un passage des commentaires de Jules-César, que le hasard vient d'éclaircir. On lit au premier livre *de Bello Gallico*, chap. 31, qu'Arioviste, roi des Germains, a battu les Gaulois à Admagetobria. *(Ariovistum autem, ut semel Gallorum copias vicerit, quod prælium factum sit Ad-*

magetobriæ, superbè et crudeliter imperare.) Cette ville, qui n'est point connue d'ailleurs, se trouve écrite différemment dans les manuscrits de César, où l'on lit *Admagetobrigæ*, *Admagetrobiæ*, *Admagetobriæ*, et le traducteur grec le rend 'Αμαγετοβρία.

Il s'agit de déterminer la position de cette ville. Ce sont les Sequani placés entre le Rhin et le Rhône, qui avoient appelé les Germains à leur secours contre les Ædui, dont le pays s'étendoit entre la Saône et la Loire. *Jean* GODUIN, l'éditeur de César *in usum Delphini*, croit qu'il faut chercher cette Amagetobria à Bingen sur le Rhin, et il cite, à l'appui de son opinion, les vers d'Ausone, dans la belle description que ce poète fait de la Moselle:

Transieram celerem nebuloso flumine Nauam,
Addita miratus veteri noua mœnia vico,
Æquavit Latias ubi quondam Gallia Cannas.

M. d'Anville dit, avec raison, que cette opinion est insoutenable, et qu'il n'y a pas de vraisemblance à mettre aux mains lesdits peuples si loin de leurs foyers. Cellarius avoit été du même avis, et il avoit pensé avec Cluverius, que l'on ne parviendroit jamais à trouver la solution de ce problème. La ressemblance du nom d'un endroit placé près du confluent de la rivière d'Ognon dans la Saône, et appelé *la Moigte de Broie*, peu au dessus de Pontaillier, avec le nom de *Admagetobria*, a fait accroire à Chiflet (*in Vesontione*, P. I, chap. 35) que ce pourroit bien avoir été là la situation de la ville citée par César. D'Anville, qui approuve cette idée,

observe que *Pierre* DE SAINT-JULIEN, dans ses *Antiquités des Bourguignons*, avoit déja parlé de cette tradition.

La sécheresse extraordinaire de l'été passé a servi à terminer la contestation sur ce point de géographie. Les habitans de Pontailler, profitant de l'occasion pour récurer la Saône, qui passe par leur ville, on y trouva, entre autres monumens, l'anse d'une urne de terre, sur laquelle est empreint le nom de MAGETOB. Deux membres de la Société littéraire de Dijon, MM. AIRAULT d'Auxonne, et LESCHEVIN, qui rapportent ce fait dans le procès-verbal de la séance publique de cette Société, concluent de là, avec une grande probabilité, que c'est à Pontailler même qu'il faut chercher l'ancienne Admagetobria.

Ils me permettront cependant d'observer que la poterie faite à la moigte de broie, pouvoit fort bien avoir été transportée dans le voisinage, et se perdre dans la Saône, et que la ressemblance des noms ancien et moderne est trop frappante pour ne pas donner du poids à l'opinion de Pierre de Saint-Julien et de Chiflet. Quoi qu'il en soit, je crois que cette découverte doit servir à rétablir le texte de Jules César. La ville ne s'appeloit donc pas *Admagetobria*, mais *Magetobria* ou *Magetobriga*. *Raymond* MARTIEN l'a déja senti; dans son Explication alphabétique des points de Géographie, qui se trouve à la suite de César, dans différentes éditions, surtout dans les anciennes, il a rangé cet endroit dans la lettre *M*, et il l'appelle *Magetobria*. *Abr.* ORTELIUS en a fait autant. Cependant la préposition *ad*

n'est pas là pour rien ; et je ne crois pas me tromper, en pensant que, dans le passage de César, il faut lire *ad Magetobriam ;* ainsi la construction de la phrase sera plus juste et plus naturelle.

PARIS.

Nomination de correspondans de l'Institut national.

La classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, a procédé, dans sa séance du 25 nivôse, à l'élection de correspondans. La majorité des suffrages s'est réunie en faveur des savans dont les noms suivent : MM. DESLANDES, à Chauny (Aisne) ; DE GUIGNES, à Canton ; BLAGDEN, à Londres ; TREMBLAY (de Genève), à Berlin ; GENTY, à Orléans (Loiret) ; LANDRIANI, à Vienne ; DUMONT-COURCET, à Abbeville (Somme) ; DUBUAT, à Condé (Nord).

Exposé des travaux du dépôt de la guerre pendant le cours de l'an XI, présenté au Gouvernement par le Ministre de la guerre.

Dans le compte que j'ai eu l'honneur de vous rendre, il y a un an, des travaux du dépôt général de la guerre dans le cours de l'an X, je vous ai annoncé quels étoient ceux dont il devoit s'occuper en l'an XI. Ce sont les résultats de ces derniers que je viens vous soumettre : si les circonstances de la guerre rallumée, si quelques difficultés provenant

du défaut d'organisation de cet établissement ont pu porter atteinte à l'activité de quelques-uns de ces travaux, leurs résultats n'en offrent pas moins une nouvelle preuve de son importance et du zèle éclairé de l'officier-général à qui la direction en est confiée.

SECTION HISTORIQUE.

Tous les matériaux antérieurs à la guerre de la révolution, ont été classés par ordre de matière, groupés par ordre chronologique autour de l'événement auquel ils se rapportent. Ils vont faire suite aux anciennes archives, et se ranger en série de volumes reliés, ayant chacun en tête un appendice historique qui en facilite la recherche et l'intelligence.

On s'occupera de suite du même ordre à porter dans ceux de la guerre de la révolution, de remplir les lacunes qui s'y trouvent, et de rédiger un journal pur et simple des faits sur les pièces officielles, afin de faciliter le travail de l'écrivain que le Gouvernement jugera digne de tenir le burin de l'histoire.

J'ai remis à ce dépôt des titres de gloire de nos armées, les registres d'ordres et de correspondances des armées d'Italie et d'Orient sous le généralat de Bonaparte, afin que les élémens historiques des grands événemens qui signalent ces armées, arrivent purs et authentiques à la postérité. J'ai à regretter que de pareils documens sur une partie des autres armées n'y soient pas encore parvenus. Les mesures prises par votre arrêté du 13 nivose an X,

pour y faire rentrer les mémoires militaires laissés à leur mort par les divers officiers, n'ont pas encore produit tout l'effet qu'on a lieu d'en attendre.

La bibliothéque du dépôt s'est encore enrichie de plusieurs ouvrages anciens et modernes; il y a été fait plusieurs traductions d'ouvrages étrangers, historiques et critiques de la dernière guerre. Elle peut dès-à-présent être offerte comme une source précieuses d'instruction aux officiers qui pourroient avoir le loisir d'y puiser.

SECTION TOPOGRAPHIQUE.

La campagne pour les travaux des levés topographiques n'étant pas encore terminée, on ne peut en offrir les résultats positifs; cependant le compte journalier qui m'en est soumis par le directeur du dépôt, me permet de vous rendre à cet égard les témoignages les plus satisfaisans. Les opérations ont pris cette année une nouvelle extension, et le nombre de nos ingénieurs s'est accru, par l'impossibilité où a été l'Helvétie de contribuer au levé de son territoire, et par notre occupation des pays anglo-allemands, dont on lève en ce moment la carte. Leur nombre a été porté à 104, dont 82 travaillent au dehors, et 22 dans l'intérieur du dépôt.

I. *Carte des quatre départemens réunis sur la rive gauche du Rhin.*

Cette opération si utile pour le complément de la carte de France, la connoissance et le cadastre de ces nouvelles possessions de la République, a été poussée avec activité par vingt ingénieurs dirigés

immédiatement par le chef de bureau topographique Franchot, qui en outre a été chargé, sur la demande du ministre des finances et des administrations locales, de fournir le cadastre de 32 communes du département de la Roër; travail précieux pour ce département et pour le service public, sous le rapport de la précision et de l'économie. La triangulation générale de ce département sera terminée cette campagne, et la topographie des trois quarts de sa superficie sera finie à l'échelle de $\frac{1}{10000}$ (ou de 8 lignes 64 dixièmes pour 100 toises) avec un mérite d'exactitude et d'exécution supérieures à tout ce qui a été fait jusqu'ici de plus estimé en ce genre.

II. *Carte du département du Mont-Blanc, ci-devant Savoie.*

La triangulation générale de cette contrée montagneuse qui a éprouvé beaucoup de difficultés, sera enfin achevée dans le cours de la campagne; les nouvelles routes ont été levées avec un soin particulier depuis Genève, et on s'occupera cet hiver de réduire les mappes déja existantes et vérifiées dans les cadres établis pour la triangulation. Quatre ingénieurs y sont employés sous la direction du C. Nouet, chef de section.

III. *Carte de l'Helvétie.*

Malgré les retards occasionnés par le changement des dispositions relatives à la coopération du Gouvernement helvétique, et divers entraves qu'ont rencontrés les ingénieurs-géographes, l'astronome Henry, l'un d'eux, que les savans voient avec confiance

fiance à la tête de cet important travail, a déterminé, dans le département du Haut-Rhin, l'emplacement de la ligne qui doit lui servir de base, qui sera la plus longue qui ait été encore mesurée, et qui se lie à la grande opération de la mesure de la perpendiculaire, à la méridienne dont elle pourra être un point de départ et de vérification. Il a déja établi les principaux triangles qui se lient immédiatement à cette ligne, et a fait les observations qui doivent l'orienter; les ingénieurs chargés des détails, ont levé une partie du cours du Rhin, entre l'Aar et Bâle, levé les plans de Berne et de Bâle, et réuni les matériaux déja existans qui doivent entrer dans le cadre trigonométrique. La campagne prochaine donnera à ce travail intéressant toute l'activité dont il est susceptible; le nombre des ingénieurs est de cinq.

IV. *Carte de la République italienne.*

J'ai l'honneur de vous soumettre vingt-quatre feuilles minutes et cinq de mise au net de la carte de la République italienne, confiée à la direction immédiate du chef de bureau topographique, Brossier, et à laquelle coopèrent les ingénieurs-géographes italiens. Ce travail, auquel ne peuvent être encore joints les résultats de la campagne actuelle, comprend sur la rive gauche du Pô toute la partie entre cette rive, Pavie, Milan, Véronne et Legnano. Celui de cette année offrira avec une nouvelle perfection, pour la part des ingénieurs italiens, tout ce qui reste à lever entre le Tesin, le Lac-Majeur,

l'Adda, et les lacs di Lecco et di Como; et pour celle des François, toute la partie au nord de Véronne et de Milan, jusqu'à Brivio, Brozo, Meavacca, et les limites orientales de la République italienne. A chacune de ces feuilles sont joints des cahiers topographiques, contenant tout ce que le Gouvernement peut desirer de renseignemens utiles, sous les rapports militaire, administratif et historique, lesquels sont analysés dans un dictionnaire qui les présente avec autant de précision que d'ordre et de clarté.

Il a été également pris sur les lieux, durant cette campagne, 26 vues de champ de bataille, et ses divers sîtes illustrés par nos armées. Ainsi se préparent les élémens des tableaux où les arts sont appelés, comme l'histoire, à immortaliser leurs exploits.

V. *Levée des champs de bataille de la 27.e division militaire, ci-devant Piémont.*

Le champ de bataille de Mondovi et le camp de Saint-Michel ont été levés avec une précision égale à celle du travail de la carte des chasses; on travaille à ceux de Céva et de Dego.

Cinq vues ont déja été exécutées sur les lieux; j'ai l'honneur de vous les soumettre : ce sont celles des batteries du Briquet enlevées par nos braves, et de la plaine de Carrasson où fut tué le général Stenghel, toutes deux relatives à la bataille de Mondovi. La troisième est la vue du cours du Tanaro, au moment où Joubert le traverse. La quatrième

est la vue de Fossano, au moment où cette place est réduite à capituler par le feu de nos obus. Enfin, la cinquième est une vue du champ de bataille de Marengo.

Trois autres sont déja terminées, et vont être envoyées. Huit autres sont ordonnées, sur les principaux sîtes illustrés par l'armée d'Italie, à son entrée dans sa brillante carrière.

VI. *Carte de l'Ile d'Elbe.*

La triangulation de la carte de l'Ile d'Elbe est terminée, rattachée à la Corse, au Continent et aux petites îles et écueils qui l'environnent ; j'ai l'honneur de vous présenter les plans terminés de Porto-Ferraïo et de Porto-Longone, destinés à l'Atlas du Premier Consul, ainsi que six vues ; la carte entière de l'île, déja très-avancée sur l'échelle de $\frac{1}{10000}$ (8 lignes 64 dixièmes pour 100 toises), sera terminée en brumaire ; et tous les élémens sont réunis pour en faire cet hiver un plan relief. Les mémoires les plus détaillés sur la topographie de l'île compléteront sous tous les rapports la connoissance de ce point important du nouveau territoire de la République.

VII. *Carte de la Bavière.*

Les ingénieurs français, employés à la carte de Bavière, en terminent cette campagne la triangulation, et S. A. S. l'électeur Maximilien a fait prendre des mesures nécessaires pour que cet important travail, dont nous aurons un double des minutes originales, soit terminé cette année ; il se liera à

la carte de la Souabe, et par-là à celle de France. On doit chercher à la lier aussi à la carte de Hanovre, et par-là aux travaux des géographes prussiens et danois.

VIII. *Carte de la Souabe.*

J'ai l'honneur de vous présenter vingt feuilles minutes terminées de la carte de la Souabe, à l'échelle de $\frac{1}{10000}$, à très-peu-près double de celle de Cassini; le reste sera terminé au printemps prochain, et on s'occupera dès cet hiver de la réduction à l'échelle sous double, pour la gravure.

IX. *Carte d'Ægypte.*

J'ai aussi la satisfaction de vous offrir les cinquante feuilles terminées de la carte topographique de l'Ægypte, comprenant les conquêtes en Orient de l'armée françoise sous le généralat de Bonaparte, ainsi qu'une réduction de ce beau travail en une feuille, et formant la carte générale. Il ne manque à son entière perfection que les mémoires qu'on est à rédiger au dépôt; et qui, joints à ceux dont s'occupe la commission des monumens de cette contrée, en donneront, sous tous les rapports, une connoissance complète, et aussi instructive qu'intéressante.

Je joins à ce monument de la haute utilité de notre occupation de cette contrée, un autre monument de la gloire de l'armée; ce sont douze plans de ses champs de bataille, tant en Ægypte qu'en Syrie; ce travail, précieusement fait, est dû en entier aux soins du général Sanson.

X. *Carte de la Morée.*

Je vous avois annoncé que la carte de la Morée seroit terminée cette campagne; elle est sous vos yeux. Tous les travaux faits, tous les renseignemens acquis jusqu'à ce jour y ont été mis en œuvre par le digne élève de d'Anville, le C. Barbier-Duboccage, et le dessin exécuté par un officier du dépôt, peut être présenté comme un modèle de goût et d'intelligence, dans l'expression du terrain à cette échelle.

XI. *Carte de Hanovre, comprenant toutes les possessions anglo-allemandes.*

Il y a beaucoup de travaux topographiques manuscrits sur le nord de l'Allemagne, le dépôt en possédoit quelques-uns recueillis pendant la guerre de sept ans; mais rien n'étoit complet, et peu de chose étoit publié; ces contrées étoient par conséquent peu connues. Du moment que les possessions continentales du roi-électeur qui, à l'abri de son île, croyoit pouvoir impunément rallumer le feu de la guerre, ont été occupées par nos troupes, j'ai fait partir des ingénieurs-géographes du dépôt, qui étendent en ce moment une triangulation sur ces contrées, et la rattachent à celle des pays limitrophes, réunissent, vérifient, et réduisent les matériaux existans pour les y encadrer, reconnoissent et lèvent les parties qui ne l'étoient pas, et disposent tout pour que le gouvernement ait, dans le cours de la campagne prochaine, une excellente carte

militaire de toutes les possessions anglo-allemandes; dès ce moment, la majeure partie des élémens en sont réunis.

XII. *Travaux divers.*

Les plans des batailles d'Arcole, de Solferino, de Saint-Georges, de la Favorite, de Lodi, du passage du Mincio à Borguetto, sont prêts, la collection s'en continue : on attend incessamment celui de Rivoli, et on s'occupe de le faire en relief.

La gravure de la carte des chasses a été continuée avec une activité soutenue.

La retouche des planches de la carte de France a souffert un peu de la multiplicité des demandes d'une partie des feuilles de ce bel atlas; le besoin pressant de calques et de plans auxquels le dépôt a dû suffire depuis la reprise des hostilités, n'ont pas permis de s'occuper bien activement de la réduction de la carte d'Autriche qu'on se propose de graver; c'est un travail qu'on va reprendre cet hiver.

L'extension donnée à la petite carte de France pour la rendre propre à tous les services publics, en a retardé la confection ; elle sera publiée dans trois mois.

A tous ces résultats, le dépôt ajoute encore la publication de cinq numéros de son Mémorial, qui, en ouvrant une source abondante d'instruction pour ses ingénieurs-géographes, et d'intérêts pour tous les officiers de l'armée, lui a concilié l'estime des savans, et lui donne de nouveaux droits à la bienveillance du Gouvernement.

THÉATRES.

THÉATRE FRANÇOIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Polyxène, tragédie en trois actes.

Une bonne tragédie nouvelle seroit un phénomène dans notre siècle! Polyxène n'en est pas un. Trois représentations, voilà le *nec plus ultrà* de son existence. L'auteur est un jeune homme; cela, dit-on, devoit commander l'indulgence. Oui, l'on doit encourager un débutant; mais il faut que son ouvrage le mérite. *Polyxène* est une imitation pâle de l'*Iphigénie en Aulide* de Racine; en effet, quelle différence de moyens, de contrastes, d'élégance, d'intérêt! Quoiqu'il en soit, le parterre se conduit maintenant avec une indécence que rien ne sauroit autoriser; la plupart du temps on juge les pieces sans les entendre, le bruit que fait une poignée de jeunes écoliers empêche les gens raisonnables d'apprécier le bon ou le mauvais d'un ouvrage.

Hécube, après la prise de Troie, apprend que le sort la destine à être l'esclave d'*Ulysse*, et que Polyxène sa fille va être immolée aux manes d'*Achille*. *Agamemnon* veut sauver la malheureuse Polyxène; Ulysse s'y oppose, le retour de leur patrie est fermée aux Grecs s'ils n'accomplissent ce sacrifice sanglant. Ulysse feint cependant de se rendre à l'avis d'*Agamemnon;* mais il envoie un soldat qui, sous prétexte de sauver Polyxène, la conduit au lieu

de son supplice. On annonce que les manes d'Achille sont appaisées, et que les vents sont enfin redevenus favorables ; Hécube, en apprenant l'horrible ruse d'Ulysse se tue sur la tombe d'Hector.

Le style de cette pièce n'est pas soutenu. Quelques vers ont même choqué les oreilles délicates ; les uns par leur trivialité, les autres par le défaut contraire.

L'auteur a voulu se faire connoître quoique le parterre ne l'ait pas demandé, et les affiches de la troisième représentation portoient le nom de M. AIGNAN.

Shakespear amoureux, ou *la Pièce à l'étude.*

Une anecdote connue a fourni le sujet de cette pièce.

Shakespear, amoureux de la jeune et belle Clarence, son élève, a pour rival lord Wil-on : mais malgré ses richesses, le lord n'a pas le don de plaire à Clarence qui ne cesse d'exagérer le mérite de son maître, et qui, sans s'en douter, a passé de l'admiration à l'amour. Shakespear vient pour donner la leçon à Clarence. Il est assez malhonnêtement éconduit par une soubrette que son rival a bien payée ; mais au lieu de sortir il se cache dans un cabinet d'où il entend la soubrette donner à Clarence des conseils perfides, et obtenir d'elle que le lord sera introduit le soir même en donnant pour mot d'ordre : *Richard III*. Il entre et fait réciter à Clarence une dé-

claration d'amour : bientôt se livrant à sa jalousie, il déclame et s'emporte : la jeune personne s'imaginant qu'il compose *Othello*, l'invite à écrire ses idées pour qu'elles ne soient pas perdues. Il sort, Clarence écrit au lord une lettre de congé, et lorsque Shakespear revient couvert d'un manteau, la soubrette le prenant pour le lord, lui remet le billet. Il commence par faire à Clarence mille reproches; mais elle le prie de lire le billet qui prouve qu'elle est innocente. Il va alors à la fenêtre, d'où il voit arriver le lord à qui il crie : *Richard III peut se retirer, Guillaume est maître de la place.*

Quelques longueurs ayant été supprimées à la seconde représentation, la pièce a eu plus de succès; elle est de M. Duval. Elle a été très-bien jouée par M. et M.me *Talma* et par M.lle *Devienne.*

Théatre Feydeau.

Jean Bart et Patoulet, opéra comique en un acte.

Cette pièce n'a pas eu de succès, malgré la circonstance. Le rôle de *Jean Bart* étoit trop accessoire pour intéresser. Quelques allusions seules ont été applaudies.

La jeune Prude, ou *les Femmes entre elles, opéra comique en un acte.*

Charmant tableau, où l'on reconnoît la touche gracieuse de M. *Dupaty.*

Une jeune veuve affecte une austérité de principes et une pruderie qui lui ôtent beaucoup de son amabilité. Une dame un peu coquette, mais très-spirituelle, entreprend de la corriger ; et, sous le nom de son frère dont elle prend les habits, elle parvient par beaucoup d'esprit et d'adresse à faire quelque impression sur le cœur de la jeune Prude. Elle commence par écrire, fait accepter un anneau, exige plus lorsqu'elle se croit sûre de son fait, et se fait exprès surprendre dans un rendez-vous. La Prude, un peu déconcertée, abjure son rigorisme, et convient que la véritable vertu ne consiste pas à en garder l'apparence.

M.lle *Pingenet* aînée s'est fait applaudir dans le rôle de la Prude, où elle a montré qu'elle commençoit à réaliser les espérances qu'elle avoit données.

La musique est de M. DALEYRAC.

THÉATRE LOUVOIS.

Les Rendez-vous au bois de Vincennes.

M. de *Croustignac*, chevalier gascon, pour prévenir les suites d'un duel qui doit avoir lieu entre lui et Saint-André de Solanges, jeune militaire, fait avertir la police du lieu et de l'heure du rendez-vous. Un jeune homme qui vient pour se marier et non pour se battre, est arrêté par les gendarmes, et comme son prénom se trouve être celui de Saint-André, on le conduit à Paris. Le beau-père, grand physionomiste, qui le faisoit venir pour épouser sa

fille, quoiqu'il ne l'eût jamais vu, trouvant au lieu où il lui avoit donné rendez-vous, notre chevalier gascon, le prend pour son gendre futur; celui-ci veut profiter de la méprise : mais le véritable épouseur ayant échappé à ses conducteurs, revient et trouve Saint-André de Solanges pour lequel il avoit été arrêté et qui est un de ses grands amis. Tout s'explique bientôt et le gascon seul est dupe de ses gasconades. Ce rôle est joué par *Picard* d'une manière très-comique, qui a assuré le succès de la pièce. Elle est de MM. DORVIGNY et DUVAL.

Marton et Frontin, ou *Assaut de Valets*, *comedie en un acte et en prose.*

Les pièces à deux acteurs roulent sur des travestissemens qui les rendent toujours invraisemblables. Il faut à l'auteur beaucoup d'esprit, et aux acteurs beaucoup de talent, pour leur procurer même un petit succès. Celle-ci aura sans doute le même sort que les autres, et n'ira pas loin.

Picard jeune et M.lle *Molière* y déploient beaucoup de finesse et de variété dans leur jeu. L'auteur est M. DUBOIS.

Le Trésor, comédie en cinq actes et en vers.

La Tour et *Jacquinot* sont deux frères d'un caractère tout-à-fait opposé. L'un, membre de l'Institut, cherche à s'illustrer : l'autre, commerçant, ne veut que s'enrichir. Tous deux desirent s'approprier la maison que leur père leur a laissée; mais, par un

motif différent, Latour, parce qu'il y a longtemps habité avec son père ; Jacquinot, parce qu'il a entendu dire qu'elle renfermoit un trésor. Un fils de Latour fait parvenir à son oncle un faux avis sur ce trésor et double l'envie qu'il a d'acquérir la maison. M.me *Jacquinot* a, de son coté, consulté les sorcières et ayant obtenu des réponses favorables, le maison est payée le triple de sa valeur. Cependant on procede à la recherche du trésor qui ne se trouve pas : Latour, instruit par son fils, leur en découvre un. C'est une cassette qui renferme pour cent mille écus de billets et de bijoux. Jaquinot comme adjudicataire, réclame la cassette ; mais un acte en bonne forme prouve que ce trésor appartient à une jeune orpheline qui épouse un des fils de Latour et lui apporte la cassette en dot. Tel est, en peu de mots le fonds de cet ouvrage, dont les détails sont aimables, le style charmant et quelques scènes d'un bon comique. Cet ouvrage ne peut que faire honneur à la plume de M. ANDRIEUX.

Il veut tout faire, comédie épisodique en un acte et en vers.

C'est le contraste de M. MUSARD. On y voit un homme qui ne fait rien parce qu'il a la manie de tout faire. Il ébauche tout et n'achève rien, il promet toujours et ne tient jamais ; ce caractère est bien commun aujourd'hui. M. COLIN D'HARLEVILLE l'a traité avec le talent qu'on lui connoit,

et quoique *Vigny* n'ait pas dans ce rôle autant d'occasions de briller que dans M. Musard, il en tire tout le parti possible. Cette pièce a eu un succès d'estime, et on la verra longtemps avec le même plaisir.

Théatre du Vaudeville.

La Tapisserie de la reine Mathilde.

La duchesse de Normandie, *Mathilde*, s'est retirée chez *Roger*, son oncle, pendant que *Guillaume* combat *Harold*. Elle passe son temps à broder une tapisserie qui représente les exploits de son époux. Ses femmes l'aident dans cette occupation, et ne la quittent que pour aller au temple invoquer le dieu des armées. Bientôt un exprès, envoyé par Guillaume, annonce le succès de la descente en Angleterre. A ce simple exposé, on a joint un épisode intéressant d'un fils de Guillaume, fruit de ses amours secrets avec Irène, et restant bien malgré lui avec un vieil hermite auquel il est confié. Cette pièce est une des plus jolies qu'on ait faites dans cette circonstance. Elle n'est point intriguée; mais les détails ont la couleur qui leur convient: c'est la simplicité et le costume du temps. Cet ouvrage est de MM. Barré, Radet, Desfontaines.

LIVRES DIVERS (1).

ARITHMÉTIQUE.

SUPPLÉMENT à la tenue des Livres rendue facile, ou *Nouvelle méthode pour tenir les Livres en double partie, par le moyen d'un seul registre dont tous les comptes balancent journellement, et composent un seul tableau de l'état de situation des affaires d'un négociant, à l'usage des marins, des voyageurs, des gens d'affaires, etc., comme à celui des négocians, et qui peut être appliqué à la comptabilité des administrations publiques; par* Edmond DEGRANGE, *auteur de* la tenue des Livres rendue facile, *et du* nouveau Traité du change, etc. 1 vol. in-8.°, avec un tableau servant de modèle des nouveaux registres. An XII. Prix, 2 fr., et 2 fr. 25 cent. par la poste. A Paris, chez M.me *Hocquart*, libraire, rue de l'Epéron, n.° 1; à Bordeaux, chez *Filiatre* frères, près la Bourse, et chez tous les autres libraires.

L'analyse de la nouvelle tenue des livres de M. DEGRANGE peut se réduire à très-peu de mots, et l'extrême simplicité de cette méthode, ne fait qu'ajouter au mérite de son invention.

De deux pages de regard du nouveau registre, celle à gauche sert de journal, et celle à droite de grand livre. Les articles sont passés en double partie sur la première de la manière accoutumée, sans

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un Extrait.

aucune différence, et rapportée sur la seconde, au débit et au crédit des comptes généraux et particuliers qui y sont distribués dans différentes colonnes où ils sont clairement distingués par des numéros affectés à chacun en particulier; une dernière colonne réunit le résultat de chaque compte particulier, celui de chaque colonne et le résultat général ou la totalité des débits, et celle des crédits des divers comptes du grand livre qui se balancent entre eux.

HISTOIRE NATURELLE.

ANNALES du Muséum national d'histoire naturelle, par les professeurs de cet établissement. Quinzième cahier. Paris, chez *Levrault, Schoell* et compagnie, libraires, quai Malaquais, et à Strasbourg, chez les mêmes.

Ce cahier contient les articles suivans : 1.° Premier Résultat des nouvelles recherches sur le Platine brut, et annonce d'un nouveau métal qui accompagne cette espèce de mine; par A. F. FOURCROY. Les derniers travaux de M. Chenevix ont tourné l'attention des chymistes vers le Platine; plusieurs d'entre eux s'en sont occupés. Voici les neuf substances que MM. FOURCROY et VAUQUELIN ont trouvées dans le Platine brut apporté en grains du Pérou, du sable quartzeux et ferrugineux, du fer, du soufre vraisemblablement combiné en sulfure métallique, du cuivre, du titane, du chrôme, de l'or, du platine, et un métal nouveau dont ils feront connoître les propriétés dans un second mémoire. — 2.° Mémoire sur quelques espèces du genre *HYPERICUM*; par A. L. JUSSIEU. L'ha-

bile botaniste donne la description et la figure de quatre espèces nouvelles qu'il appelle *Hypericum elatum*, *H. Lacinifolium*, *H. Silenoides*, *H. Struthiolæfolium*. — 3.° Suite des mémoires sur les Fossiles des environs de Paris; par Lamarck. Ce mémoire est consacré au genre *Plurotome*. — 4.° Description ostéologique et comparative du *Damanhyrax capensis*; par G. Cuvier. Cet habile zoologiste prouve dans ce mémoire ce qu'il avoit déja annoncé dans ses leçons d'Anatomie comparée que le Daman est un véritable Pachyderme qui, malgré la petitesse de sa taille, est intermédiaire entre le Rhinoceros et le Tapir. — 5.° Note sur la culture des Patates et des Pommes de terre; par A. Thouin. — 6.° Notice historique sur André Michaux; par Deleuze. Elle expose d'une manière instructive et intéressante les travaux de ce botaniste infatigable qui a parcouru l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, pour enrichir son pays de végétaux utiles, et qui partout a su se faire cherir et respecter. Son buste doit être placé sur la façade de la serre tempérée, avec ceux de Commerson et de Dombey. — 7.° Lettre de M. de Humboldt à M. Delambre, membre de l'Institut national. Cet intéressant naturaliste a été plus heureux que Michaux. Bientôt tous ceux qui l'ont connu pourront le serrer dans leurs bras; nous ne serons pas des derniers à faire connoître les découvertes précieuses qu'il aura faites, et les nombreux services qu'il a rendus aux sciences. La lettre indiquée ici se trouve entière aux Nouvelles littéraires. A. L. M.

Botanique.

Botanique.

D. Caroli Ludovici *Willdenow, bot. et histor. nat. prof., etc. Hortus Berlonensis, etc.* C'est-à-dire, *Jardin de Berlin*, ou *Figures et Descriptions des Plantes rares et peu connues qui se cultivent dans le Jardin royal de botanique de Berlin.* Fascicule premier. Berlin, chez F. *Schieppel*, 1783. In-folio. Prix, 15 fr.

Cette première livraison offre douze plantes enluminées et gravées avec toute la précision que l'art exige. Les descriptions sont rédigées avec une exactitude très-peu commune. Au reste, les botanophiles connoissent combien Willdenow a reculé les bornes de la science descriptive des plantes. Après avoir indiqué la classe et l'ordre de chacune, il trace les caractères essentiels, génériques et spécifiques, ne manque pas de dénommer les contrées où la plante croît spontanément, sa pérennéité ou si elle est annuelle; présente la forme de la racine, celle de la tige, des feuilles, des fleurs; termine sa description par plusieurs observations contenant la manière de conserver la plante; quelle est la serre ou le sol qui lui convient; sa culture et les moyens de la multiplier; le temps de sa floraison, et enfin l'explication iconologique. Je vais offrir une notice sur chacune d'elles, en y ajoutant leurs propriétés connues.

1.° *Tripsacum monostachium.* Cette grande plante de la Dynastie des Graminées, présente une corolle et deux valves membraneuses, lancéolées et obtuses; les styles courts et une semence. Cette plante a beau-

coup de ressemblance avec le *Tripsacum dactyloïdes*. Elle est vivace, comestible, et originaire de la Caroline.

2.° *Franseria artemisioïdes*. C'est l'ambroisie arborescente de M. Delamarck, qui s'élève à la hauteur de cinq à six pieds, droite, rameuse. Cette plante habite le Pérou.

3.° *Festuca unioloïdes*. Les principaux caractères généraux des Fétuques sont, de présenter le calice à deux valves, l'épillet oblong et obrond, la bûle acuminée. La Fétuque unioloïde a été envoyée de la Caroline à Willdenow, sous le nom de *d'uniole nouvelle ;* elle se cultive en pleine terre, et se régénère facilement, fleurit en juillet et août. Elle est vivace, ses épillets sont serrés, composés de huit fleurs. Les Fétuques forment de très-bons fourrages.

4.° *Parthenium integrifolium*. La Parthénie à feuilles entières, est originaire de Virginie. Ses feuilles sont ovales, crénelées; fleurit en juillet et août. Elle est pérennelle, se conserve dans la serre orangerie, pourroit supporter le froid de nos hivers ordinaires. On peut la multiplier en divisant les racines en automne. On l'obtient encore de graines.

5.° *Hypecoum patens*. C'est une plante annuelle d'Égypte, qui se cultive en pot et qui se reproduit de graines; elle fleurit au mois de juin. Ses feuilles radicales sont multiples, pinnées, d'un vert glauque. Sa corolle a quatre pétales jaunes, tachetées de violet et blanchâtres au milieu. Son péricarpe est une silique obronde, articulée; chaque articulation renferme une semence. Les especes de ce genre sont narcotiques, leur suc est jaune; doivent être ensemencées dans une terre légère, substan-

tielle, un peu fraîche, ainsi que les pavots; elles ne demandent pas d'être repiquées.

6.° *Ammania ægyptiaca.* Voici encore deux plantes annuelles d'Ægypte; les caractères essentiels du genre des Ammanes, sont de présenter un calice à quatre ou huit dents pliées. Une corolle nulle ou à quatre pérale; une capsule quadriloculaire. L'Ammane d'Ægypte ressemble beaucoup à l'Ammane à feuilles larges décrites par nos botanistes modernes. Elle se multiplie de semences dans des pots; fleurit pendant l'été.

7.° *Ammania articulata.* Cette espèce a été également recueillie en Ægypte, près de Rosette. Elle diffère de la précédente, en ce qu'elle offre huit étamines. Il faut la cultiver dans la serre chaude, se propage de graines, et fleurit pendant l'été. En général, les espèces de ce genre ont peu d'éclat.

8.° *Wurmbea bullata.* C'est une liliacée qui se trouve dans les tourbières de la Pensylvanie; on la conserve dans l'orangerie; se multiplie en divisant ses tiges; fleurit en juillet et août. Cette Wurmbée a été décrite par PLUKENET et MORISON, sous le nom d'*Eohemerum phalangoïdes virginiacum*, et THUMBERG a traité ce genre dans une dissertation particulière.

9.° *Prunella pensylvanica.* Cette Prunelle ressemble parfaitement aux nôtres; aussi est-elle vulnéraire, et peut remplacer la bugle. On peut la cultiver en pleine terre : on l'obtient de semences; fleurit pendant l'été; elle est bisannuelle.

10.° *Tieracium nigrescens.* Cette sémi-flosculeuse appartient à un genre considérable; aussi je ne m'étendrai pas sur cette espèce. Willdenow ne connoît pas son pays natal. Il sait seulement qu'elle est vi-

vace, et se régénère par les semences; en conséquence elle possède les mêmes propriétés que les chicorées.

11.° *Mollia.* Willdenow a fait hommage de ce nouveau genre au très-noble M. de Moll, de Séltzbourg, grand amateur de botanique et d'histoire naturelle. Il y a rassemblé cinq espèces qui appartiennant aux genres *Achyranthes*, *Celosia* et *Polycarpæa.* Les caractères essentiels de ce nouveau genre, est de manifester un calice pentaphylle; la corolle a cinq pétales; la capsule uniloculaire, trivalve. La première, *Mollia*, la seule figurée par Willdenow, est la *Mollia diffusa*, que M. DE LAMARK a décrite sous le nom de *Polycarpæa teneriffæ*, que j'ai cultivé sur couche au jardin des plantes de Nancy. Elle est herbacée, diffuse, étalée sur terre, a des stipules et des bractées scarieuses, argentées et luisantes. Elle est annuelle, habite le Pic de Ténériffe, où elle a été trouvée par Delahaye, jardinier, qui voyageoit avec M. d'Entrecasteau, et qui en a envoyé des semences au jardin botanique de Paris; fleurit en été; les autres espèces de ce genre, suivant M. Willdenow, sont les *Mollia stellata*, *Spadicea* et *Corymbosa.*

12.° *Agrostis tenuiflora.* Ce Gramen de l'Amérique boréale, est vivace, se propage en pleine terre, par la racine et par les semences; fleurit en été. Les *Agrostis* servent à la nourriture du bétail, à la litière, et à former des allées vertes pour l'ornement, etc. WILLEMES.

Les Liliacées, par P. J. Redouté, peintre du Muséum national d'Histoire naturelle. A Paris, chez l'auteur, au palais national des Sciences

et des Arts, et chez *Treuttel* et *Würtz*, quai Voltaire, n.° 2; à Strasbourg, chez les mêmes. An XII—1804. Neuvième livraison.

Cette neuvième livraison contient six plantes des différentes familles, composées sous le nom de *Liliacées.*

1.° *KÆMPFERIA longa*, *KEMPFÉRIE longue.* Plante rare, et dont la fructification est singulière, observée dans le jardin de Malmaison et dans celui de Cels. Le mélange de rougeâtre et de vert de ses feuilles est d'un bel effet, et très-bien rendu par l'habile artiste. — 2.° *ALLIUM striatum*, *AIL strié*, originaire du cap de Bonne-Espérance. Elle se distingue des autres espèces par ses feuilles striées en dessous. — 3.° *FRITILLARIA latifolia*, *FRITILLAIRE à larges feuilles.* Ces feuilles larges sont un des principaux caractères qui les font distinguer de la *FRITILLAIRE méléagre.* — 4.° *LACHENALIA pendula*, *LACHENALE pendante.* Cette jolie plante de la famille des Asphodèles est originaire du cap de Bonne-Espérance : on lui a imposé le nom de M. *Lachenal*, professeur de botanique à Basle. — 5.° *MONTBRETIA securigera*, *MONTBRETIE porte-hache.* Ce genre, composé par M. DECANDOLE, a reçu de lui le nom de *François-Ernest Coquebert-Monbret*, jeune botaniste distingué, mort de la peste en Ægypte au moment où ses compagnons s'embarquoient pour revenir en France. Ce genre déja figuré dans l'excellent *Bulletin de la Société philomatique*, est formé de quelques espèces du genre *GLAYEUL*; mais il en diffère par la présence de trois oreillettes calleuses, perpendiculaires sur la surface interne des trois lanières inférieures de la corolle qu'on ne retrouve dans aucun autre genre de la famille des

Iridées. Cette espèce a été décrite par CURTIS sous le nom de *GLADIOLUS securiger, GLAIEUL porte-hache.* Elle est originaire du cap de Bonne-Espérance : on la cultive à Malmaison. — 6.° *DIASIA iridifolia, DIASIE à feuilles d'Iris.* Cet autre genre a été également établi par M. DECANDOLE, qui l'a consacré à la mémoire du célèbre voyageur portugais, *Bartholomé* DIAS, à qui on doit la découverte du cap de Bonne-Espérance. Ce genre, confondu jusqu'à présent, comme la Montbrétie avec le Glayeul, en diffère par la corolle dépourvue de capsule, et qui tombe après la floraison. Cette plante a été apportée du Cap en 1787, par sir *François* MASON; elle est cultivée dans le jardin de Malmaison. A. L. M.

MÉDECINE.

JOURNAL de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc. par les CC. CORVISART, LEROUX et BOYER, professeurs de Médecine de Paris. Mois de pluviose an XII, tome VII. A Paris, chez *Mignoret*, imprimeur, rue du Sépulchre, n.° 28.

Ce cahier contient les articles suivans : Observations sur deux Tumeurs formées par les reins; par MM. CORVISART et J. J. LEROUX : la première traite d'une dilatation très-considérable d'un rein; la seconde a pour objet d'examiner les Tumeurs des reins formées par des kystes; la troisième traite de l'Ouverture cadavérique faite douze heures après la mort. — Observation sur une Fièvre intermittente comateuse chez une femme en couche; par MATUSSIÈRE, médecin. — Observation sur une Hernie étranglée intérieurement; par le même. — Obser-

vation sur un Dépôt stercoral formé dans le scrotum, et dépendant de la rupture de la portion transverse du colon; par MOSNIER, chirurgien-major du 10.e régiment de cuirassiers. — Observation sur un Sarcocèle très-volumineux, à la suite d'une gonorrhée virulente, et guéri par l'application d'un vésicatoire au périnée; par le même. — Comité de Vaccine d'Anvers. — Lettre de M. FINE, chirurgien en chef de Genève, à M. DESGAUTIÈRE, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon. — Observations météorologiques faites à Montmorency et à Paris, dans le mois de frimaire de l'an XII, par L. COTTE. — Constitutions météorologiques et médicales, observées à Lille dans le mois de frimaire de l'an XII; par DOURLEN.

DE la Sensibilité et des Sensations en général, avec plusieurs propositions sur le tétanos; dissertation présentée et soutenue à l'Ecole de Médecine de Paris, le 17 floréal an XI; par Jean-François HEDELHOSER, d'Yverdun en Suisse. A Paris, chez *Gabon* et compagnie, libraire, place de l'Ecole de Médecine. An XI—1803, in-8.° de 52 p.

Cette dissertation est dédiée à MM. GILIBERT et PETIT, médecins à Lyon; elle a pour but de présenter la sensibilité comme une cause essentielle de tous les phénomènes vitaux; l'auteur l'annonce dans toutes les parties du corps des animaux, et n'est que l'esquisse d'un ouvrage plus étendu; mais il est intéressant de trouver ainsi rassemblés les principaux faits relatifs à la sensibilité. Les propositions sur le tétanos, sont une suite des moyens curatifs qu'ont fourni à l'auteur différens cas qu'il a été à même d'observer.

Dissertation sur l'asphyxie soutenue à l'Ecole spéciale de médecine de Strasbourg, par Matth. Graff, 55 pages in-4°. Strasbourg, chez *Hertz*, 1803; se trouve à Paris, chez *Kœnig*, quai des Augustins, n.° 31. Prix, 1 fr. 20 cent.

L'auteur de cette dissertation, après avoir donné la définition de l'asphyxie, parle de ses différentes causes et entre dans quelques détails sur son diagnostic. Il traite après cela des différentes espèces d'asphyxies en particulier; il en fait quinze, dont il n'y a cependant que les six premières qui soient les plus communes, savoir : l'asphyxie par submersion, par strangulation, par un air méphitique (qui comprend celle causée par la vapeur du charbon et celle qui l'est par la vapeur des fosses d'aisance) par la foudre, par le froid, et celle des nouveaux nés. C'est aussi de ces six espèces qu'il traite plus particulièrement, en ne faisant pour ainsi dire que l'énumération des neuf autres. Il insiste, dans le traitement des noyés, à ce qu'on leur administre les secours avec ordre et d'après les indications bien saisies, et qu'on les continue pendant plusieurs heures; le premier et principal moyen doit être de donner au corps une température d'environ 30 degrés de Réaumur, ce qui se fait en le mettant dans un bain de cendres ou de tout autre manière; l'insufflation de l'air, les frictions, etc. n'auront lieu qu'après et pendant l'application de ce moyen. Dans l'asphyxie par un air méphitique, le moyen le plus recommandé est celui de jeter, au moyen d'un verre à boire, de l'eau froide sur le visage du malade, et de répéter cette aspersion pendant des heures entières et à de courts intervalles. Le bain de terre servira pour rappeler à la vie ceux qui

ont été frappés par la foudre; et le traitement des asphyxiés par le froid repose sur les mêmes principes que celui d'un membre engourdi par le froid. Les signes de la mort d'un enfant nouveau né sont incertains; les principaux moyens pour les rappeler à la vie sont de nettoyer la bouche et le gosier des mucosités, d'insuffler de l'air, et surtout de mettre l'enfant dans un bain d'eau tiède mêlée à un peu de vin. — L'auteur insiste à ce qu'on n'ôte pas trop promptement de son lit un homme qui paroît être mort, et montre la nécessité d'établir des maisons mortuaires où tous les morts doivent être déposés jusqu'à ce que la putréfaction soit manifeste, projet qui a déja été réalisé dans plusieurs contrées de l'Allemagne. Il termine sa dissertation par la récapitulation de quelques règles principales qu'il ne faut jamais perdre de vue dans le traitement des asphyxiés et par le récit de quatre observations intéressantes qui contiennent la manière dont trois enfans noyés, et un autre engourdi de froid ont été rappelés à la vie.

Art vétérinaire.

Notions fondamentales de l'Art vétérinaire, ou *Application des principes de la médecine, à la connoissance de la structure, des fonctions et de l'économie du cheval, du bœuf, de la brebis et du chien, avec la manière de les traiter dans leurs diverses maladies, d'après les méthodes qui ont eu le plus de succès; ouvrage traduit de l'anglois de M. Delabère Blaine, professeur de médecine vétérinaire, avec cette épigraphe:*

> *Quod veterinaria medicina formaliter una eademque cum hominis medicinâ, sit materiæ duntaxat nobilitate differens.* Ingrassius.

3 vol. in-8.° de 450 à 500 pages, ornés de 9 planches. Prix, 18 fr., et 22 liv. 15 s. par la poste.

L'auteur a entrepris de faire mieux sentir l'importance de l'art vétérinaire, art de première utilité et malheureusement trop imparfait encore parmi nous. Le but de cet ouvrage est de transmettre à tous les ordres de lecteurs le fruit de ses recherches approfondies; il expose la nature, l'origine, les progrès de l'art de guérir, avec les rapports que ces différentes branches ont entre elles. Il a partagé son sujet en trois grandes divisions.

La première comprend les connoissances accessoires de l'art, l'histoire générale de la médecine, depuis son origine jusqu'à nous, et jette un coup-d'œil rapide sur ses principales théories et les systèmes dominans aujourd'hui. Il donne ensuite l'histoire générale de l'art vétérinaire, suivie de l'aperçu de ses progrès et de son état actuel en Angleterre et en France. Il examine les propriétés générales de la matière, laquelle se divise en matière morte et matière vivante.

La seconde division présente l'anatomie du cheval, dont les parties sont décrites séparément.

La troisième traite des maladies du cheval, du bœuf, du mouton et du chien, envisagées sous le double rapport de la médecine et de la chirurgie. L'ouvrage est suivi d'une table de matières très-étendue et très-utile. Nous avons lieu de croire que l'exécution des planches, confiée au C. MORIN, anatomiste-graveur, attaché à l'école de médecine, et lui-même médecin, ne laissera rien à desirer. La partie typographique en est également très-soignée.

Economie politique.

Discours du C. Servan, ci-devant avocat général au parlement de Grenoble, présidant le collége électoral du département des Bouches-du-Rhône, à Tarascon. In-8.° 75 centimes pour Paris; chez *Bernard*, libraire, quai des Augustins, n.° 31; chez *Mongie* l'aîné, palais du Tribunat, cour des Fontaines; et chez *Méquignon*, au palais de Justice: on ne l'envoie pas franc de port.

Nota. Le C. *Servan* vient d'être nommé membre du Corps législatif, depuis l'impression de ce discours.

Considérations sur les Récompenses nationales, par le C. Louis Roussière, ancien commissaire-ordonnateur des guerres, pensionnaire de la République, associé à l'Athénée de Vaucluse. A Avignon, chez François *Chambeau*, libraire. An XII. In-8° de 22 pages.

Cette dissertation a pour objet de démontrer l'utilité de l'établissement de la légion d'honneur.

Jurisprudence.

Code des Enfans naturels, ou *Recueil complet des Lois qui fixent leur état et leurs droits; précédé d'un Traité analytique des mêmes lois, et suivi de formules d'actes de reconnoissance; par P. A. Garrez, avocat, ci-devant avoué-défenseur au Tribunal de cassation.* A Paris, chez *Garnery*, libraire, rue de Seine. An XII—1804. 1 vol. in-12. Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 cent. franc de port.

Traité de l'Adoption, avec le Recueil complet des Lois et des Arrêtés qui ont organisé cette insti-

tution, et celle de la tutelle officieuse; suivi de formules d'Actes d'adoption; par l'Auteur du Code des Enfans naturels. 1 vol. in-12. A Paris, chez *Garnery*, libraire, rue de Seine. An XII — 1804. Prix, 1 fr. 25 cent, et 1 fr. 50 cent. franc de port.

BEAUX-ARTS.

ANNALES du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts. Recueil de Gravures au trait, d'après les principaux ouvrages de Peinture, Sculpture, ou projets d'Architecture qui, chaque année, ont remporté le prix, soit aux écoles spéciales, soit aux concours nationaux, etc.; rédigé par C. P. LANDON, peintre. Tome V.e 9.e, 10.e, 11.e, 12.e, 13.e et 14.e livraisons. Paris, chez l'Auteur, quai Bonaparte, n.° 23, au coin de la rue du Bacq. An XII — 1803.

Ces six livraisons contiennent les objets suivans: Sainte Cécile, S. Paul, la Madeleine, S. Jean et S. Augustin. Tableau de la galerie du Muséum; par RAPHAEL. — Matrone romaine. Statue antique de la galerie du Muséum. — Le Prix du Chant; par GRANDIN. — Projet d'un Arc de triomphe; par FAMIN. — Henri IV délibère sur son mariage futur. Tableau de la galerie du Luxembourg; par RUBENS. — Discobole en repos. Statue antique de la galerie du Muséum. — La Vierge aux Anges. Tableau de la galerie du Muséum; par PARMESAN. — Barrière d'Italie, au haut de la rue Moufetard; par LEDOUX. — Un des vitraux du Musée des monumens français; par J. COUSIN. — La Vierge au pied de la Croix. Tableau de la galerie du Luxembourg; par *Philippe* DE CHAMPAGNE. Figure de grandeur na-

turelle. — La Foi. Tableau de la galerie du Muséum; par RAPHAEL. — Le Mariage de Marie de Médicis. Tableau de la galerie du Luxembourg; par RUBENS. — Une Bacchante. Statue antique de la galerie du Muséum. — La Purification de la Vierge. Tableau de la galerie du Muséum; par *Sébastien* BOURDON. — La Grotte du jardin du Luxembourg. — Débarquement de Marie de Médicis au port de Marseille. Tableau de la galerie du Luxembourg; par RUBENS. — Jeune Faune avec une Panthère. Statue antique de la galerie du Muséum. — La Vierge, l'Enfant Jésus et S. Jean. Tableau de la galerie du Muséum; par *Simon* VOUET. — Monument projeté pour le centre de la place des Victoires à Paris. — Prix obtenu par SOBRE, architecte, dans un concours public de l'an III-1795. — L'Annonciation. Tableau de la galerie du Muséum; par LE GUIDE. — Le Jugement de Salomon. Bas-relief par LEMOT. — Les trois Graces. Groupe du Musée des Monumens françois; par *Germain* PILON. — Elévation générale du Monument bâti à Paris, rue des Cordeliers, pour y placer l'Ecole de chirurgie, aujourd'hui l'Ecole de médecine.

ARCHITECTURE.

ARCHITECTURE civile; Maisons de ville et de campagne, de toutes formes et de tous genres, projetées pour être construites sur des terrains de différentes grandeurs; ouvrage utile à tous constructeurs et entrepreneurs, et à toutes personnes qui, ayant quelques connoissances en construction, veulent elles-mêmes diriger leurs bâtimens; par A. L. DUBUT, architecte, et pensionnaire du Gouvernement à l'Ecole françoise des beaux-arts

à Rome. 14.e livraison. Prix du cahier, papier ordinaire, 5 fr.; papier de Hollande, 6 fr.; lavé à l'encre de la Chine, 24 fr. On souscrit, à Paris, chez le C. *Dubut*, architecte, cloître Notre-Dame, n.° 2, sous l'arcade qui conduit au terrain, et chez les principaux libraires et marchands d'estampes. Il en coûte 1 fr. 25 cent. de plus par chaque cahier, pour le recevoir franc de port par la poste dans les départemens.

PEINTURE.

MÉNALES pittoresques et historiques des Paysagistes, Collection de gravures au trait et à l'aqua-tinta, d'après les meilleurs ouvrages connus ou inédits des Peintres paysagistes, anciens et modernes, de tous les pays, renfermés non-seulement dans les différens Musées, Galeries et Établissemens nationaux, mais encore dans les Cabinets les plus célèbres des particuliers, soit en France, soit chez l'étranger; accompagnées de Notes historiques et critiques sur la vie des peintres, le mérite de leurs ouvrages et les principes de l'art; dédiée à M.me Bonaparte; *par* BACLER DALBE. N.° IV. Paris, chez l'auteur, rue des Moulins, n.° 542, au coin de celle Thérèse; chez *Leblanc*, imprim.-libraire, place et maison Abbatiale-Saint-Germain-des-Près, n.° 1121; et chez les principaux libraires et marchands d'estampes de l'Europe.

Ce quatrième numéro contient : 1.° *Le Coup de vent*, par *François* VAN-HUYSEN. Tableau dont la charmante composition a fourni à Gessner l'idée d'une de ses idylles. Il appartient à un amateur. — 2.° *Les Baigneurs*, par le même. Tableau du Mu-

séum, sous le n.° 340. — 3.° *Vue d'une partie du bourg de Subiaco*, par M. BENCE. — 4.° *Vue des environs de Subiaco*, par le même. M. Bence est un artiste françois très-distingué, qui a rapporté de son voyage d'Italie une riche collection de paysages, de fabriques, et même de bas-reliefs antiques. Il a imaginé lui-même le trait de ces deux dessins. — 5.° *Le Matin*, par *Willem* VANDEN-VELDE, dit *le jeune*. — 6.° *Le Soleil couchant*, par le même. Le premier de ces deux jolis morceaux faisoit partie du cabinet de M. de Choiseul, l'autre appartient à un amateur.

VOYAGE.

SECOND VOYAGE de F. LEVAILLANT, dans l'intérieur de l'Afrique, par le cap de Bonne-Espérance, pendant les années 1783, 1784 et 1785. Nouvelle édition, augmentée de la Carte d'Afrique, et d'une Table générale des matières servant aux deux Voyages de cet auteur, ornée de 22 planches en taille-douce. De l'imprimerie de *Crapelet*, sur carré fin d'Auvergne, 3 gros vol. in-8.° brochés, 27 fr. La Carte d'Afrique séparément, pour compléter les anciennes éditions, 6 fr. Paris, chez *Desray*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 36.

MORALE.

LES Journées d'un Vieillard; par J. S. QUESNÉ. In-8.° Prix, 1 fr. 50 cent. franc de port, et 2 fr. pour les départements. Se vend à Paris chez *Levrault*, *Schoel* et Compagnie, quai Malaquais; *Le Normant*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois; *Tiger*, place Cambray.

Cet ouvrage est dirigé comme les *portraits* publiés

par l'auteur, dont nous avons fait une annonce. La première Journée peint les suites de la funeste passion d'acquérir des richesses; l'auteur y peint une tempête et la perte d'un vaisseau marchand à la vue du Havre. La seconde Journée retrace encore une scène lugubre, méditation de l'auteur seul, relative au convoi d'un de ses parens qu'il vient de suivre à sa dernière demeure. La troisième Journée est un petit roman, dans lequel un père volé par son fils, lui pardonne peut-être un peu trop aisément après son repentir. Dans la quatrième Journée, l'auteur attaque l'Incrédulité, et il cherche, dans la sixième, à réconcilier la Philosophie avec la Religion; accord très-difficile, mais qui n'est cependant pas impossible. Le ton entier de l'ouvrage est peut-être très-emphatique; il est peut-être écrit avec trop de prétention : le but de l'ouvrage est utile, et son intention louable.

Lettre à L. S. Mercier, membre de l'Institut, sur les Loteries nationales de France; par J. S. Quesné. Broch. in-8.° de 30 pag. d'impression. Prix, 30 cent. A Paris, chez *Lenormant*, libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le C. Quesné démontre le danger des loteries pour la morale; il relève plusieurs sophismes du discours lu par M. Mercier à la Convention nationale, en faveur de leur rétablissement.

Religion chrétienne.

Sommaire des principales preuves de la Vérité et de l'origine surnaturelle de la Religion chrétienne. A Paris, chez *Pougens*, libraire, quai Voltaire. 1803. In-8.° de 128 pages.

Les

Les preuves que l'auteur a rassemblées dans cet écrit, et qu'il discute ensuite séparément, sont au nombre de douze.

Biographie.

Cornelius Nepos françois, ou *Notices historiques sur les Généraux qui se sont illustrés dans la guerre de la révolution; par* Chateauneuf. Prix des deux volumes, 3 fr., et 3 fr. 60 cent. francs de port. Paris, chez l'Auteur, rue Neuve des Bons-Enfans, n.° 16; chez tous les directeurs des postes, et tous les libraires de Paris et de l'étranger.

Nous avons annoncé les premières livraisons de ce recueil, dont le noble but est d'inspirer l'amour de la patrie et de la vertu. Ce volume contient des notices sur les généraux *Félix* Wimpfen, Dugommier, de Richer, capitaine de vaisseaux, Guibon et d'Alary, soldats; le volume est terminé par quelques anecdotes détachées qui honorent les militaires françois. L'auteur a cru devoir placer en tête les lettres que MM. Bernardin de Saint-Pierre et Palissot, secrétaire de l'Athénée de Paris, lui ont adressées sur son ouvrage. Ces moyens sont inutiles aux gens de lettres; il devoit cependant savoir que le jugement que l'on porte d'un ouvrage, ne doit pas être commandé même par d'imposantes autorités, et il n'avoit pas besoin de recourir à ce moyen toujours infructueux, puisqu'il n'y a que le mérite réel d'un livre qui puisse assurer son succès : il est naturel qu'un auteur sensible aux éloges, le soit également à la critique. Si l'auteur n'eût cédé à un premier mouvement, il n'auroit pas mis en tête d'un

ouvrage qui doit être un cours de morale et de générosité en action, une sortie virulente contre un homme de lettres estimé et estimable. Il auroit senti que, maltraiter ainsi ses critiques, c'est arrêter la plume de ceux qui, comme nous, éprouveroient un grand plaisir à le louer. A. L. M.

Vie de Milton; par *J. Mosneron, membre du Corps législatif.* A Paris, chez *Petit*, libraire, palais du Tribunat, au bout de la galerie vitrée, n.° 229. An XII—1804. In 8.° de 36 pages. Prix, 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 cent. par la poste.

La vie de Milton a été écrite par plusieurs auteurs distingués, celle de Johnson, que M. Boulard a traduite en françois, jouit surtout d'une réputation méritée. Le nouveau biographe ne nous apprend sur Milton aucune particularité qui nous soit inconnue; mais son ouvrage, écrit avec pureté, sagesse, ordre et clarté, offre une lecture agréable à ceux qui ignorent encore et veulent connoître les intéressantes particularités de la vie de l'Homère anglois.

A. L. M.

Histoire.

Cours complet de Cosmographie, de Géographie, de Chronologie et d'Histoire ancienne et moderne; par M. Mentelle, membre de l'Institut national. Seconde édition. 4 vol. in-8.° de 2800 pages, caractère *Petit-Romain*, brochés, avec 166 tableaux, et un Atlas cartonné, actuellement composé de 20 cartes, dont 19 enluminées. Prix, 30 fr. pour Paris. A Paris, chez *Bernard*, libraire, quai des Augustins, n.° 31. On ne l'envoie pas par la poste, il seroit trop coûteux; mais on le

remettra aux diligences pour la commodité des acquéreurs des départemens, si on en reçoit l'ordre.

Le premier volume contient la Cosmographie, avec les nouvelles découvertes en astronomie. Les Assyriens, les Babyloniens, les Mèdes, les Hebreux, les Perses, les Phéniciens, les Carthaginois, les Grecs, les Gaulois, les Romains, etc., y sont suivis pour les rapports géographiques, politiques, chronologiques et historiques. On y a joint un précis historique et chronologique des événemens majeurs du moyen âge. Ce volume a onze tableaux, dont un tableau général de l'histoire ancienne et moderne, grand in-folio; et l'Atlas de cette partie ancienne, qui contient sept cartes, compris les plans d'Athènes, de Sparte et de Syracuse, avec leurs monumens et leurs ports.

Le second volume renferme la Géographie, la Cronologie et l'Histoire des États modernes de l'Europe, d'apres le dernier traité de paix, et les observations de la statistique sur chaque État.

Le troisième a pour objet, 1.° l'Asie, 2.° l'Afrique, 3.° l'Amérique, sous les rapports géographiques, historiques et politiques, d'après les voyageurs modernes les plus estimés.

Le quatrième volume est tout entier consacré à la France. Il renferme la partie physique et mathématique, historique, statistique et topographique de la France, avec 132 tableaux; l'Atlas contient la carte comparative de la France, des 108 départemens, grand in folio, papier Jésus, dressée par *Lapie*, ingénieur-géographe, et gravée par P. T. *Tardieu*.

On vend ce quatrième volume séparément, avec sa carte, grand in-folio. Prix, pour Paris, 7 fr., et franc de port, 9 fr.

Ceux qui ont la première édition du *Cours de Géographie et d'Histoire*, par M. MENTELLE, pourront la compléter en achetant le quatrième volume de celle-ci. On leur vendra aussi les quatre Cartes nouvelles, 3 fr., dont trois enluminées; 1.° les plans d'Athènes, de Sparte et de Syracuse, non enluminés; 2.° l'Allemagne; 3.° la Russie; 4.° le Turquie d'Europe.

On vendra aussi l'Atlas seul, sans tableau, enluminé, cartonné, pour Paris, 9 fr. *Idem*, en noir, broché, sans tableaux, pour Paris, 7 fr.

Les nombreux ouvrages de M. Mentelle se distinguent par leur clarté et leur utilité. Celui-ci a été avidement recherché, et cette nouvelle édition ne peut manquer d'être bien accueillie. Ce succès certain et mérité sera la juste récompense d'une longue suite d'années consacrées d'une manière distinguée à l'enseignement.

GRAMMAIRE.

GRAMMAIRE latine, théorique et pratique, à l'usage des Colléges, et généralement de toutes les Ecoles de littérature, tant nationales qu'étrangères; par J. E. J. F. BOINVILLERS, correspondant de l'Institut national et de plusieurs Académies, censeur des études au Lycée de Rouen. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée de règles concernant l'élégance du style. Prix, 1 fr. 20 cent., reliée en veau. A Paris, chez M.me *Hocquard*, libraire, rue de l'Eperon, n.° 1; chez *Barbou*, rue des Mathurins; à Versailles, chez *Locard*, rue du Commerce, n.° 18; à Rouen, chez l'Auteur, au Lycée de cette ville.

L'auteur déclare qu'il n'y a d'édition avouée par lui que celle dont les exemplaires sont revêtus de sa signature *à la main*, et de celle de son imprimeur. Cette Grammaire, vraiment neuve et méthodique,

est adoptée dans beaucoup d'écoles de France et de Batavie.

MÉLANGES.

Le Lycée des Arts utiles et agréables, ou *Cours complémentaire de l'Éducation publique et particulière, contenant :* 1.° *un Tableau systématique de l'Ouvrage ;* 2.° *la Nomenclature étymologique des Termes principaux que les arts empruntent des langues savantes ;* 3.° *l'Histoire raisonnée et le Développement des Principes philosophiques des Sciences exactes ;* 4.° *la Description et les Procédés des Arts mécaniques les plus indispensables à connoître dans le commerce ordinaire de la vie ;* 5.° *un nouvel Essai sur la Théorie générale des Beaux-Arts ;* 6.° *enfin, des Tableaux raisonnés de l'État actuel des Sciences, des Arts et de l'Industrie en Europe, et surtout en France ; par M. A. Amar du Rivier.* A Paris, chez A. G. *Debray*, libraire, place du Muséum-Napoléon, n.° 9. 1 vol. in-8.° de 500 pag. Prix, 6 fr., et 7 fr. franc de port.

Voilà de grands objets d'instruction dans un seul volume. Il paroît que l'auteur a sû profiter de ses études, et qu'elles se sont étendues, non-seulement sur les sciences, les arts mécaniques, les beaux-arts, mais encore sur les trois règnes. Le génie de l'homme a trouvé dans la nature les germes de tout ce qui devoit servir à son usage, de tout ce qui étoit propre à ses besoins; il a acquis par ses dons, une raison qui agit sans cesse, une industrie qui invente, un desir du *mieux* qui perfectionne. C'est sur ces trois bases qu'est établi le plan de l'auteur. Des tableaux qui expliquent les termes techniques des sciences, qui font connoître leurs racines, précèdent les définitions de l'astronomie, de la physique générale, de la géographie physique, de la médecine, de la botanique, de la chymie, et de leurs divisions.

Les besoins de l'homme l'ont forcé à des recherches qui ont créé les arts de nécessité. Les plus indispensables lui ont été désignés par la nature, et ceux que l'on connoit sous la dénomination générale de mathématiques ont vraisemblablement été de ce nombre. L'art de compter, de peser, de mesurer, a dû être associé au droit de propriété; l'arithmétique, la géométrie, la mécanique, l'optique, l'acoustique, toutes les divisions de ces diverses sciences sont établies dans ce livre; et en donnent une idée succincte à ceux qui n'en ont aucune connoissance. Un tableau des principales découvertes dont le progrès des lumières a récemment enrichi les sciences, suit immédiatement ces différens chapitres.

Dans le livre second, l'auteur traite des arts utiles et des arts de luxe. Ici les bons ouvrages élémentaires, l'Encyclopédie, et la Description des Arts et Métiers, publiée par l'Académie des Sciences, sont analysés avec clarté; et l'on a une idée aussi exacte de la profession mécanique dont on parle, que si on l'avoit pratiquée soi-même. Un coup-d'œil rapide sur la théorie des beaux-arts termine ce volume. L'auteur nous promet un grand développement des idées qu'il ne fait qu'indiquer ici. Nous avons sur cette matière des ouvrages auxquels il est difficile d'ajouter. *Sulzer*, *Winkelmann* ont parlé des arts avec des connoissances et une supériorité de jugement qui ne laisse rien à desirer.

Ce volume, qui est comme l'abrégé de tout ce qu'un jeune homme doit savoir, peut servir d'introduction à des connoissances plus étendues sur les sciences ou les arts pour lesquels on se sentiroit des dispositions et un goût prononcé. Il sera même utile à ceux qui se contentent de que que superficie d'instruction : ils ne seront plus étrangers à ce qu'il est presque deshonorant d'ignorer. A. J. D. B.

TABLE DES MATIÈRES.

SCIENCES ET ARTS.

Table générale des articles contenus dans les vingt-six derniers volumes du Journal de Physique, depuis 1787 jusqu'en 1802, par L. *Cotte*. 420
Observatoire de Coïmbre. 520

ASTRONOMIE.

Histoire de l'Astronomie pour l'an XI—1803, lue à la rentrée du Collége de France; par Jérôme *de Lalande*. 341
Extrait d'une lettre du C. *Méchain*, de l'Institut national, chargé de continuer la méridienne de France jusqu'aux îles Baléares, lue à la classe des sciences, dans la séance du 15 brumaire. 402

MATHÉMATIQUES.

Supplément à la tenue des Livres rendue facile; par Edmond *Degrange*. 542
Elémens de Statique; par Louis *Poinsot*. 195

HISTOIRE NATURELLE.

Muséum d'Histoire naturelle. 258
Annales du Muséum d'Histoire naturelle; par les professeurs de cet établissement. 263. 421. 547

ZOOLOGIE.

Sur plusieurs animaux de la Nouvelle-Hollande; par M. *Lacépède*. 257
Elémens de Zoographie; par L. F. *Jauffret*. 425

BOTANIQUE.

Les Liliacées; par P. J. *Redouté*. 9.e livraison. 424. 549
Extrait d'un mémoire de M. *Labilliardière*, sur la force du lin qui croît dans la Nouvelle-Zélande. 252
Cent espèces de bruyères étrangères envoyées au Muséum d'Histoire naturelle, par MM. *Lée* et *Kennedy*, botanistes près de Londres. 258

Flore du département de l'Orne; par P. A. *Renault.* 423
Extrait de la Flore d'Abbeville et du département de la Somme; par J. A. G. *Boucher.* 423
Jardin botanique de Berlin. 497. 545

MINÉRALOGIE.

Basaltes d'Eisenach. 493

CHYMIE.

Recherches chymiques sur l'Encre, son altérabilité, les causes de cette altérabilité et les moyens d'y remédier; par *Haldat.* 428

PHYSIOLOGIE.

Rapport fait à la Société médicale, sur l'ouvrage de M. le professeur *Aldini*, intitulé : *Essai sur le Galvanisme;* par MM. *Calvet* et *Chaperon.* 527

MÉDECINE.

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par les CC. *Corvisart*, *Leroux* et *Boyer.* 266. 427. 551
Mémoires et Observations cliniques sur l'abus du Quinquina; par P. *Pomme.* 187
Traité des affections vaporeuses des deux sexes, *ou* Maladies nerveuses, vulgairement appelées *Maux de nerfs;* par le même. *Ibid.*
Sur les meilleurs moyens de se procurer des Songes agréables; par le C. *Petit-Radel.* 38
Extrait d'un mémoire de M. *Séguin*, sur le principe fébrifuge du quinquina. 254
Extrait d'une Dissertation ayant pour titre : *Recherches sur les Maladies héréditaires*, par J. F. *Guitard.* 484
Mémoire présenté à l'Académie de Berlin par M. *Nicolaï*, sur une maladie singulière qu'il vient d'essuyer. 495

CHIRURGIE.

Etablissement très-prochain d'un Institut d'accouchement dans l'université de Greifswalde. 383

ART VÉTÉRINAIRE.

Notions fondamentales de l'Art vétérinaire, traduit de l'anglois de M. *Delabère Blaine.* 553

JURISPRUDENCE.

Manuel des nouvelles Justices de Paix; par le C. *Levasseur.* 138
Code des Enfans naturels; par P. A. *Garrez.* 555
Traité de l'Adoption; par le même. *Ibid.*
Code des Successions, Donations, Testamens et Partages; par *****, ancien jurisconsulte. 138

COMMERCE.

Ecole de Théorie commerciale établie à Bordeaux. 78

AGRICULTURE.

Manuel Pratique des Plantations; par Etienne *Calvel.* 426
Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Strasbourg. 591

TECHNOLOGIE.

Manufacture du papier de paille, établie dans le voisinage de Londres. 488

ECONOMIE POLITIQUE.

Collection de Mémoires et Correspondances officielles, et notamment sur la Guyanne françoise et hollandoise; par V. P. *Malouet.* 289
Discours du C. *Servan*, présidant le Collége électoral du département des Bouches du Rhône, à Tarascon. 555
Considérations sur les Récompenses nationales, par L. *Roussière. Ibid.*

STATISTIQUE.

Statistique générale et particulière de la France et de ses Colonies; par une Société de gens de lettres et de savans. 266

GEOGRAPHIE.

Lettres de M. *Oberlin*, sur la position de *Magetobria*, dont parle Jules César. 522

Exposé des travaux du dépôt de la guerre, pendant le cours de l'an XI, présenté au Gouvernement par le ministre de la guerre. 525
Détails sur l'île de Ténériffe, par le docteur *Filesius*. 520

VOYAGES.

Voyage fait dans les départemens nouvellement réunis, et dans les départemens du Bas-Rhin, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, à la fin de l'an X; par A. G. *Camus*. 433
Voyages de M. Alexandre *de Humboldt*. 413
Second Voyage à la Louisiane; par *Baudry des Lozières*. 213
Second Voyage de F. *Levaillant*, dans l'intérieur de l'Afrique, par le cap de Bonne-Espérance, pendant les années 1783, 1784 et 1785. 559
Promenade à Syracuse, faite dans l'année 1802; par J. G. *Seume* (en allemand). 500

HISTOIRE.

Lettre de F. J. G. *de la Porte du Theil* au C. A. L. *Millin*, *ou* Notice et Extrait de la dissertation latine de M. N. *Ignarra* (*De Urbis Neapolis Regione Herculanensium*), concernant l'époque de la destruction totale des villes d'*Herculanum* et de *Pompeji*. 145
Memorie due lette nella Societa negli Amatori della Storia patria fiorentina, il di 9 Gennaio, 1803; da Giovanni *Fabbroni*, Giuseppe *Bencivenni* gia *Pelli*. 141
Mémoire pour le chef de brigade Magloire *Pélage*, et pour les habitans de la Guadeloupe, chargés, par cette colonie, de l'administration provisoire, après le départ du capitaine-général Lacrosse, dans le mois de brumaire an X. 142
Cours complet de Cosmographie, de Géographie, de Chronologie et d'Histoire ancienne et moderne; par M. *Mentelle*. 562
Ephémérides politiques, littéraires et religieuses; par les CC. *Noel* et *Planche*. 275

PHILOSOPHIE.

Disputatio historico-critica de Panætio Rhodio, philosopho stoico. 7

THÉOLOGIE.

Sommaire des principales preuves de la vérité et de l'origine surnaturelle de la Religion chrétienne. 560

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Du Pape et de ses droits religieux; par l'abbé *Barruel.* 281

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Institut national. 252 - 257
Nomination de correspondans de l'Institut national. 392. 525
Sur le prix proposé par l'Institut, sur la pression de l'eau en mouvement. 257
Rapport sur le Prix du Bleu de Prusse. 124
Prix de poésie décerné par l'Institut en l'an XII. 393
Société d'Encouragement pour l'industrie nationale. 102
Compte rendu des travaux du Conseil d'administration de la Société d'Encouragement, depuis le 8 messidor an X, jusqu'au 9 messidor an XI; par le C. *Dégérando*, secrétaire. 108
Sur le prix d'Electricité et du Galvanisme, fondé par le Premier Consul. 256
Rapport du Comité des Arts mécaniques, sur le Concours des Filets pour la Pêche. 122
Première Liste des Machines du Cabinet de la Société d'Encouragement. 411
Académie de Législation. 100
Procès-verbal de la distribution des prix, faite par le Ministre de l'intérieur aux Elèves sage-femmes de l'hospice de la Maternité, le 25 frimaire an XII. 405
Prix proposés par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de la ville de Caen. 77
Uniformité des poids et des mesures établie dans la république italienne. 227
Bibliothèque de Strasbourg. 76
Académies des Beaux-Arts établies à Milan. 69
Université de Würzbourg. 67
Sur les Concours proposés à Weimar, par M. *de Gœthe.* 59
Notice sur la Foire de Pâques, 1803, à Leipsick. 60. 218
Société d'Agriculture d'Amsterdam. 489
Société des Sciences et des arts, à Utrecht. 490
Bibliothèques de Berlin. 496

Prix proposés par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse; pour les années 1804, 1805 et 1806. 499
Académie Joséphine de Médecine et de Chirurgie de Vienne. 511
Académie des Sciences à Erfurt. 495
Extrait de lettres écrites à M. *d'Ansse de Villoison.* 587
Arrivée d'objets d'art à Vienne. 511
Université de Wurzbourg. 493
Bibliothèque d'Hermannstadt. 513
Prix annuels fondés dans la Pologne autrichienne, par le comte Félix-Antoine *Delos.* 514
Universités de Suède. 514
Sur les nouveaux Etablissemens littéraires de la Russie. 516

NÉCROLOGIE ET BIOGRAPHIE.

Cornelius Nepos françois; par *Châteauneuf.* 561
Vie de Milton; par J. *Mosneron.* 562
Mort du physicien *Gautherot.* 415
Mort de l'abbé *de Fortis* à Bologne. 227
Notice sur le comte *Vittorio Alfieri.* 587
Notice sur *Tiedemann*, mort à Marbourg. 225
Mort de l'abbé Gaspard *Oderigo*, à Gènes. 518
Notice sur la vie et les travaux du C. Antoine, architecte; lue dans la séance publique de l'Institut, du 8 vendémiaire an XII, par Joachim *Le Breton.* 129
Honneurs littéraires et promotions de
MM. *Blagden*, à Londres. 525
de Guignes, à Canton. *Ibid.*
Deslandes, à Chauny. *Ibid.*
Dubuat, à Condé. *Ibid.*
Dumont-Courcet, à Abbeville. *Ibid.*
Félix Tantana, à Florence. 520
Genty, à Orléans. 525
Landriani, à Vienne. *Ibid.*
Tralles, à Berne. 488
Tremblay (de Genève), à Berlin. 525

BIBLIOGRAPHIE.

Lettre de M. *Chardon-la Rochette* à A. L. *Millin*, sur les Manuces. 384

Catalogue des livres de la bibliothèque et notice d'instrumens de physique, d'astronomie, etc., provenant du cabinet de feu L. G. Le Monnier; disposés et mis en ordre par L. F. A. *Gaudefroy*. 282

MORALE.

Les Journées d'un Vieillard; par J. S. *Quesné*. 559

Lettre à L. S. *Mercier*, sur les Loteries nationales de France; par le même. 560

Le Philosophe de Charenton, par l'Auteur de la Gastronomie. 182

EDUCATION.

La Gymnastique de la Jeunesse, *ou* Traité élémentaire des Jeux d'exercice, considérés sous le rapport d'utilité physique et morale; par M. A. *Amar Duvivier* et L. F. *Jauffret*. 273

Abécédaire savant, *ou* l'Art de très bien lire en moins de trois mois. 159

Choix des livres classiques des Lycées. 258

ANTIQUITÉS ET ARCHÆOLOGIE.

Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués; par A. L. *Millin*. Tome II, 2.e livraison. 449

Quatrième Dissertation sur la Toilette des anciennes Romaines, traduites de l'allemand de M. *Boettiger*. 307

Discours sur les Monumens d'antiquité arrivés d'Italie, prononcé par le C. *Denon*, dans la séance publique de la Classe des Beaux-Arts de l'Institut national, tenue le 9 vendémiaire. 81

Notice sur les Antiquités trouvées dans la Saône, à Pontailler, département de la Côte-d'Or, pendant l'été de l'an X; par le C. P. X. *Leschevin*, de l'Académie de Dijon. 228

Lettre de M. *Fernow*, sur les fouilles entreprises dans les environs de Rome. 518

Monumens antiques découverts près de Cavaillon, etc. 522
Colonne de Charlemagne. 128

GRAMMAIRE.

Philosophie élémentaire, *ou* Méthode analytique appliquée aux sciences et aux arts; par le C. *Mongin.* 276
Observations sur l'opinion de quelques Hellénistes, touchant le Grec moderne; par P. *Codrika*, Athénien. 282
Grammaire latine, théorique et pratique, à l'usage des Colléges, etc. par J. E. J. F. *Boinvillers.* 564
Conciones poëticæ, *ou* Discours choisis des Poëtes latins anciens, à l'usage des lycées et des écoles secondaires, pour les classes de littérature et de langues anciennes; par Fr. *Noel* et Fr. *Delaplace.* 143
Dictionnaire universel de la Langue françoise avec le latin; par P. C. V. *Boiste.* 283
Commentaire sur le Tohfèhi Vèhbi; par *Silvestre de Sacy.* 444

LITTÉRATURE.

Observations sur plusieurs Poëtes célèbres; par E. B. 59
Le Troubadour, poésies occitaniques du XIII.e siècle, traduites et publiées par *Fabre d'Olivet.* 478
Correspondance originale et inédite de J. J. *Rousseau* avec madame *Latour de Franqueville* et M. *du Peyrou.* 556

BEAUX-ARTS.

Essai sur le perfectionnement des Beaux-Arts par les sciences exactes; par R. S. C. 279
Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts; par C. P. *Landon.* 159. 429. 556
Architecture civile; Maisons de ville et de campagne, de toutes formes et de tous genres, projetées pour être construites sur des terrains de différentes grandeurs; par A. L. *Dubut.* 557
Ménales pittoresques et historiques des Paysagistes; par *Bacler Dalbe.* 450. 558

Nouvel instrument de musique inventé par M. *Poulleau.* 517

Rapport sur le grand prix de composition musical, par le C. *Méhul;* lu à la séance publique de la Classe des beaux-arts de l'Institut national. 92

THEATRES.

Théatre François de la République.

Le Pauvre Garçon malade, *ou* la Boëte volée. 135

Orphanis. 260

La Dédaigneuse. *Ibid.*

Polyxène. 535

Shakespeare amoureux, *ou* la Pièce à l'étude. 536

Théatre Feydeau.

Le Médecin Turc. 136

L'Heureux malgré lui. 417

Jean Bart et Patoulet. 537

La jeune Prude, *ou* les Femmes entre elles. *Ibid.*

Théatre Louvois.

M. Musard, *ou* Comme le temps passe! 136

La Flotille. 417

Les Rendez-vous au bois de Vincences. 538

Marton et Frontin, *ou* Assaut de Valets. 539

Le Trésor. *Ibid.*

Il veut tout faire. 540

Théatre du Vaudeville.

Urbain et Joséphine. 137

Cassandre Agamemnon et Colombine Cassandre. 261

Le Poëte satirique. *Ibid.*

Une Réunion de Famille, *ou* le Jour de l'An. 418

La Revue de l'An XI, *ou* Quel est le plus malheureux? 419

La Tapisserie de la reine Mathilde. 541

ROMANS.

Les Amours de Psyché et de Cupidon; par *La Fontaine*. Suite des éditions stéréotypes d'après le procédé de Firmin Didot. 285

MÉLANGES.

Le Lycée des Arts utiles et agréables; par M. A. *Amar du Rivier*. 565
Le Journal de Poche nécessaire, surnommé l'*indispensable*, à l'usage des deux sexes; Annuaire pour l'an XII de la République françoise, 1804. 431
Ankündigung der neuen Leipziger Litteratur-Zeitung. 286
OEuvres de *Montesquieu*. Suite des éditions stéréotypes d'après le procédé de Firmin Didot. 288

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

FRANCE.

Voyage fait dans les départemens nouvellement réunis, et dans les départemens du Bas-Rhin, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, à la fin de l'an X; par A. G. *Camus*. 433

LANGUES TURQUE.

Commentaire sur le Tohfèhi Vèhbi; par *Silvestre de Sacy*. 444

ANTIQUITÉS.

Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués; par A. L. *Millin*. Tome II, 2.e livr. 449

LITTÉRATURE.

Le Troubadour, poésies occitaniques du XIII.e siècle, traduites et publiées par *Fabre d'Olivet*. 478

MÉDECINE.

Extrait d'une Dissertation ayant pour titre : *Recherches sur les Maladies héréditaires*, par J. F. *Guitard*. 484

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nouvelles de Berne. 488
Manufacture du papier de paille, établie dans le voisinage de Londres. *Ibid.*
Société d'Agriculture d'Amsterdam. 489
Société des Sciences et des arts, à Utrecht. 490
Université de Wurzbourg. 493
Basaltes d'Eisenach. *Ibid.*
Académie des Sciences à Erfurt. 495
Mémoire présenté à l'Académie de Berlin par M. *Nicolai*, sur une maladie singulière qu'il vient d'essuyer. 495
Bibliothèques de Berlin. 496
Jardin botanique de Berlin. 497
Prix proposés par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse, pour les années 1804, 1805 et 1806. 499
Arrivée d'objets d'art à Vienne. 511
Académie Joséphine de Médecine et de Chirurgie de Vienne. *Ibid.*
Bibliothèque d'Hermannstadt. 513
Prix annuels fondés dans la Pologne autrichienne, par le comte Félix-Antoine *Delos*. 514
Universités de Suède. *Ibid.*
Nouvelles de Russie. 516
Nouvel instrument de musique inventé par M. *Poulleau*. 517
Mort de l'abbé Gaspard *Oderigo*, à Gênes. 518
Extrait d'une lettre de M. *Fernow* à Rome. *Ibid.*
Nouvelles de Milan. 520
Nouvelles de Lisbonne. *Ibid.*
Nouvelles de Ténériffe. *Ibid.*

FRANCE.

Lettre d'Avignon, au C. *Millin*. 522
—— de Strasbourg, au même. *Ib.*

PARIS.

Nomination de correspondans de l'Institut national. 525
Exposé des travaux du dépôt de la guerre, pendant le cours de l'an XI, présenté au Gouvernement par le ministre de la guerre. *Ib.*

THÉATRES.

Polyxène. 535
Shakespear amoureux, *ou* la Pièce à l'étude. 536

Jean Bart et Patoulet. 537
La jeune Prude, *ou* les Femmes entre elles. *Ibid.*
Les Rendez-vous au bois de Vincennes. 538
Marton et Frontin, *ou* Assaut de Valets. 539
Le Trésor. *Ibid.*
Il veut tout faire. 1540
La Tapisserie de la reine Mathilde. 541

LIVRES DIVERS.

Arithmétique.

Supplément à la tenue des Livres rendue facile; par Edmond *Degrange*. 542

Histoire naturelle.

Annales du Muséum d'Histoire naturelle; par les professeurs de cet établissement. 15.e cahier. 543

Botanique.

Jardin de Berlin, etc.; par C. L. *Wildenow*. Fascicule I. 545
Les Liliacées; par P. J. *Redouté*. 9.e livraison. 548

Médecine.

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par les CC. *Corvisart*, *Leroux* et *Boyer*. Mois de pluviose. 550
De la Sensibilité. Dissertation médicale; par J. F. *Hedelhoser*. 551
De l'Asphyxie. Dissertation médicale, par M. *Graff*. 552

Art vétérinaire.

Notions fondamentales de l'Art vétérinaire, traduit de l'anglois de M. *Delabère Blaine*. 553

Economie politique.

Discours du C. *Servan*, président le Collége électoral du département des Bouches du Rhône, à Tarascon. 555
Considérations sur les Récompenses nationales; par L. *Roussière*. *Ib.*

Jurisprudence.

Code des Enfans naturels; par P. A. *Garrez*. *Ibid.*
Traité de l'Adoption; par le même. *Ibid.*

Beaux-Arts.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts; par C. P. *Landon*. 556

Architecture.

Architecture civile; Maisons de ville et de campagne, de toutes formes et de tous genres, projetées pour être construites sur des terrains de différentes grandeurs; par A. L. *Dubut*. 557

Peinture.

Ménales pittoresques et historiques des Paysagistes; par *Bacler Dalbe*. 558

Voyage.

Second Voyage de F. *Levaillant*, dans l'intérieur de l'Afrique, par le cap de Bonne-Espérance, pendant les années 1783, 1784 et 1785. 559

Morale.

Les Journées d'un Vieillard; par J. S. *Quesné*. *Ibid.*
Lettre à L. S. *Mercier*, sur les Loteries nationales de France; par le même. 560

Religion chrétienne.

Sommaire des principales preuves de la vérité et de l'origine surnaturelle de la Religion chrétienne. *Ibid.*

Biographie.

Cornelius Nepos françois; par *Chéteauneuf*. 561
Vie de Marton; par J. *Mosneron*. 562

Histoire.

Cours complet de Cosmographie, de Géographie, de Chronologie et d'Histoire ancienne et moderne; par M. *Mentelle*. *Ibid.*

Grammaire.

Grammaire latine, théorique et pratique, à l'usage des Collèges, etc. par J. E. J. F. *Boinvillers*. 564

Mélanges.

Le Lycée des Arts utiles et agréables; par M. A. *Amat du Rivier*. 565